



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

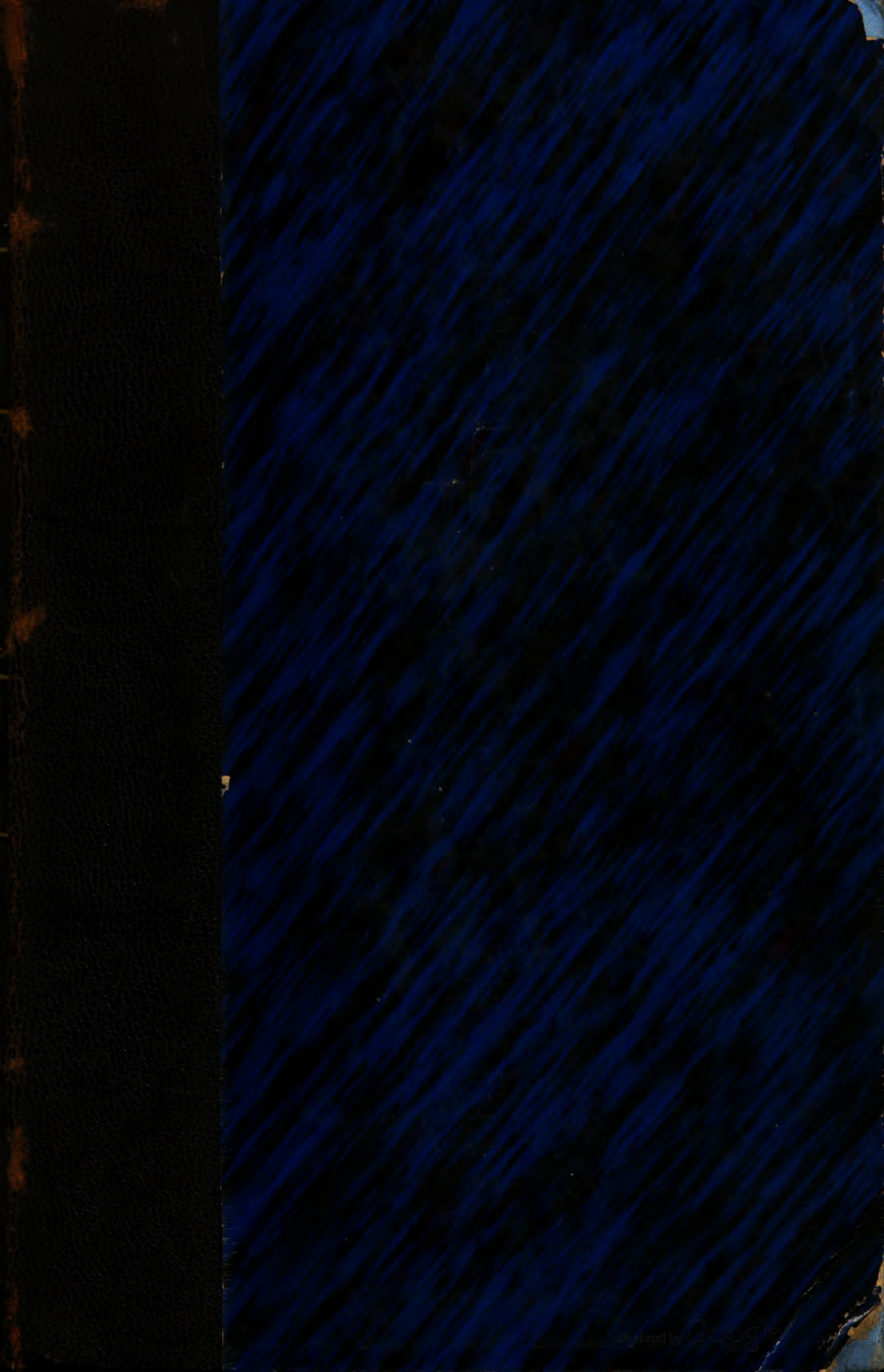
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

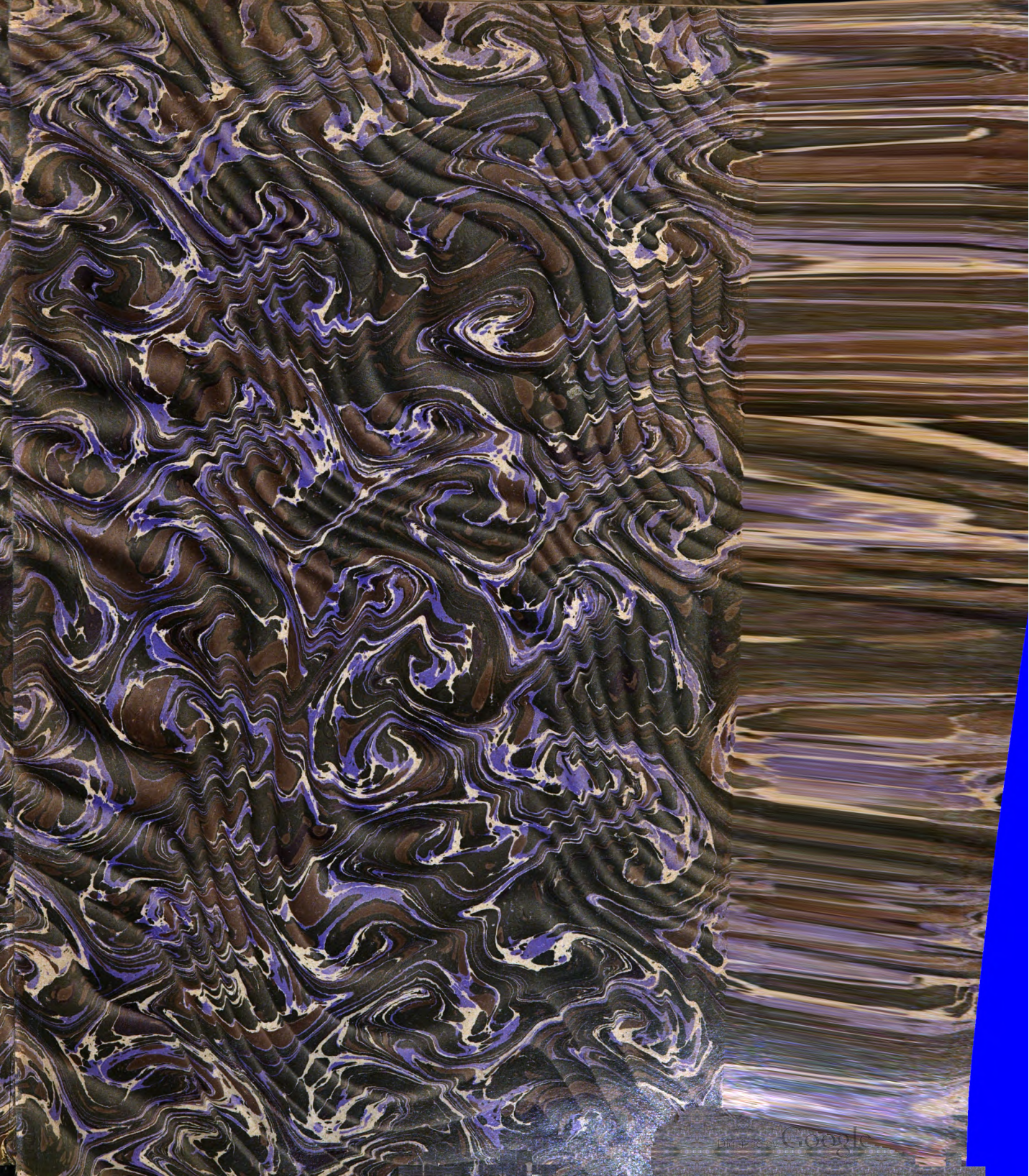
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



THE LIBRARY



CLASS 300.1  
BOOK D375



12





LE PROBLEME  
DE  
L'HEURE PRÉSENTE  
ANTAGONISME DE DEUX CIVILISATIONS

---

PAR

HENRI DELASSUS

DOCTEUR EN THÉOLOGIE,

DIRECTEUR DE LA *Semaine Religieuse* DU DIOCÈSE DE CAMBRAI

(Nouvelle édition, corrigée et complétée)

TOME PREMIER



SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN  
DESCLÉE, DE BROUWER ET C<sup>ie</sup>  
IMPRIMEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE  
LILLE, 41, rue du Metz, 41. | 30, rue Saint-Sulpice, PARIS

MCMV









# LE PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE

**O Marie ?**  
EN CES JOURS  
OÙ, SUR TOUS LES POINTS DU MONDE,  
VOS ENFANTS  
GLORIFIENT VOTRE **IMMACULÉE CONCEPTION** <sup>1</sup>,  
ÉCRASEZ  
SOUS VOTRE PIED VIRGINAL,  
SELON LE POUVOIR QUI VOUS EN A ÉTÉ DONNÉ.  
LA TÊTE DU SERPENT INFERNAL  
QUI LANCE SUR NOUS SES VENINS MORTELS ;

ET DAIGNEZ AGRÉER  
L'HOMMAGE DE CE LIVRE,  
ÉCRIT  
DANS LES SENTIMENTS ET DANS L'ESPRIT  
QUE DIEU A MIS AU CŒUR DE VOTRE POSTÉRITÉ  
EN LUTTE AVEC LA POSTÉRITÉ DE SATAN.

---

*Daigne la Vierge Immaculée répandre sur l'ouvrage,  
l'auteur et les lecteurs, ses meilleures bénédictions.*

---

1. La première édition de ce livre parut dans l'année jubilaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

LE PROBLÈME  
DE  
L'HEURE PRÉSENTE  
ANTAGONISME DE DEUX CIVILISATIONS

---

PAR

HENRI DELASSUS

DOCTEUR EN THÉOLOGIE,

DIRECTEUR DE LA *Semaine Religieuse* DU DIOCÈSE DE CAMBRAI

(Nouvelle édition, corrigée et complétée)

TOME PREMIER



SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN  
DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie  
IMPRIMEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE  
LILLE, 41, rue du Metz, 41. | 30, rue Saint-Sulpice, PARIS  
MCMV



300.1  
D375

---

A MGR H. DELASSUS,  
DIRECTEUR DE LA SEMAINE RELIGIEUSE DE CAMBRAI

---



Cambrai, le 14 juin 1904,  
en la fête de Notre-Dame de la Treille.

CHER MONSEIGNEUR,

*Voici donc réunis en deux volumes, sous le titre de PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE, les remarquables études que vous avez publiées dans Notre Semaine religieuse sur la crise si grave que traverse aujourd'hui la Société.*

*Vous me demandez l'IMPRIMATUR pour cet ouvrage ; je vous le donne bien volontiers, Monseigneur, et j'ajoute que, ayant vivement souhaité la publication en volumes de ce remarquable travail, je vous félicite de l'avoir écrit et vous remercie de vous être rendu à mes désirs.*

*Cet ouvrage sera éminemment utile pour éclairer les esprits sur notre situation présente et pour faire connaître les moyens d'en sortir.*

*Recevez, très cher Monseigneur, la nouvelle expression de mes sentiments de haute estime et d'affectueux dévouement en Notre-Seigneur.*

† M.-A. SONNOIS,  
Archevêque de Cambrai.

NOTA. — Le cadre marqué par le titre de l'ouvrage y a appelé plusieurs questions qui n'avaient point été traitées dans la *Semaine Religieuse*.

L'*Imprimatur* ci-dessus a été accordé sur le témoignage rendu par Mgr Hautcœur, chancelier de l'Université catholique de Lille, chargé d'examiner l'ouvrage. La nouvelle édition, comprenant de nouvelles thèses et des additions nombreuses aux chapitres de l'édition précédente, a été soumise à un nouvel examen, confié à M. le chanoine Quilliet, doyen de la Faculté de théologie de Lille.

Bibl. de la Faculté de Théologie de Lille



---

---

Le 10 août 1904, le livre intitulé LE PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE fut présenté à Sa Sainteté par la lettre suivante :

TRÈS SAINT PÈRE,

*En ce premier anniversaire du jour béni où Notre-Seigneur Jésus-Christ a pris votre Auguste Personne du milieu de son peuple pour Lui conférer ses pouvoirs divins et La constituer Son Vicaire, Daigne Votre Sainteté agréer l'hommage très humble d'un livre écrit dans la pensée de contribuer pour une part, si faible qu'elle soit, à réaliser le programme de Son Pontificat : Instaurare omnia in Christo.*

*Si l'œuvre n'est point trop au-dessous des intentions qui m'ont porté à l'écrire, je prie Votre Sainteté de daigner accueillir avec indulgence cet humble témoignage de mon entier dévouement à la Sainte Église, au Siège Apostolique et à la Personne sacrée du Souverain Pontife,*

*Et de vouloir bien, Très Saint Père, dans Votre bonté paternelle, accorder au très humble et très obéissant serviteur et fils de Votre Sainteté la bénédiction apostolique.*

H. DELASSUS,  
*Prélat de la Maison Pontificale.*

Sa Sainteté a agréé cet hommage et a fait écrire à l'auteur :

ILL<sup>me</sup> ET R<sup>me</sup> SEIGNEUR,

*Le Saint Père a reçu de la part de V. S. Ill<sup>me</sup> l'exemplaire qu'elle Lui a transmis de son livre intitulé : LE PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE.*

*Sa Sainteté, à cause de ses occupations multiples et continues, n'a pu encore lire le travail de V. S. Mais elle ne veut pas tarder à la remercier par mon intermédiaire de l'hommage qu'elle a voulu lui offrir.*

*L'Auguste Pontife se plaît à renouveler envers V. S., l'expression de Sa paternelle bienveillance en y joignant la bénédiction Apostolique qu'Elle me charge de lui transmettre.*

*De mon côté, je profite volontiers de cette occasion pour me dire, avec des sentiments d'estime bien sincère, de V. S. Ill<sup>me</sup> le très affectueux serviteur.*

R. Cardinal MERRY DEL VAL.

Rome, le 15 août 1904.

---

---

---

---

## PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

La pensée d'où ce livre est sorti a été de scruter dans son fond le mal dont souffre la société actuelle, et de voir s'il y a pour elle espoir de guérison.

Les plaintes sont unanimes, elles s'élèvent de toutes les classes de la société. Elles forment une clameur qui semble annoncer les pires bouleversements.

« Nous sommes dans la misère », s'écrient les ouvriers ; et les plus éclairés ajoutent : « Les charlatans auxquels nous avons prêté l'oreille, au lieu de nous en tirer, nous y plongent plus avant que jamais. »

« Nous allons à la ruine », disent, d'une commune voix, les agriculteurs, les industriels et les commerçants. Ils voient venir le moment où il leur sera impossible de satisfaire aux exigences des ouvriers, dans les conditions qui leur sont faites par le fisc, la législation, la concurrence mondiale et celles qu'ils se font à eux-mêmes par leur train de vie.

« Nous allons à la banqueroute », disent les hommes d'État. Les dépenses folles et même corruptrices qui s'accroissent d'année en année, enflent les budgets, multiplient les emprunts et portent la dette à des hauteurs qui appellent l'écroulement.

Cette ruine de l'État et des particuliers n'est point notre plus grand mal. Plaie d'argent est guérissable. Mais nous sommes atteints dans tout ce qui constitue les forces vives de la société.

La souveraineté n'existe plus, elle est allée se perdre dans les bas-fonds populaires.

Le sacerdoce est entravé dans son action sociale et même religieuse ; il est avili aux yeux du peuple qu'il devrait pouvoir élever, ennoblir, sanctifier ; il est domestiqué sous la main de l'État qui lui retire son pain quand il veut, et qui a des faveurs à lui offrir.

La magistrature s'est laissé corrompre, et l'armée a permis, qu'on l'insulte et qu'on la désorganise.

Quelle nation peut subsister sans ces trois forces? Celle qui les perd se dissout; les éléments sociaux se désagrègent, et bientôt — c'est l'histoire de tous les peuples qui finissent — ses provinces sont saisies par les nations voisines qui les absorbent dans leur propre vie.

Faut-il dire que le mal est plus profond encore? Il atteint non seulement la nation, mais l'état social lui-même; et cela n'est point particulier à la France. Les trois fondements de la vie sociale, la propriété, la famille, la religion, sont partout ébranlés, dans toute l'Europe, dans tout le monde civilisé.

La religion chrétienne n'est pas seulement une foi dans les âmes, elle est une société. « Tu es Pierre, a dit Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST à Simon, fils de Jean; et sur toi, Pierre, je bâtirai mon Église. » Tout l'effort de la conjuration antichrétienne se porte aujourd'hui à effacer de l'esprit public la notion de l'Église, société distincte, indépendante, pourvue d'un gouvernement chargé de la maintenir telle que son divin Auteur l'a faite. Il faut que l'Église se perde dans l'État, dépende de l'administration civile.

Les chefs du gouvernement affirment à la tribune que c'est là le droit, les mille voix de la presse en font entrer la conviction dans toutes les têtes, et les mille bras des fonctionnaires agissent en tout comme si ce prétendu droit était passé à l'état de chose acquise et incontestable. Prêtres et évêques ne sont plus aux yeux des gouvernants que des fonctionnaires qu'ils nomment, qu'ils transfèrent, qu'ils appointent, dont ils jugent les us et les abus en toute matière, même purement religieuse. Les fidèles ne s'en étonnent plus, ils s'étonneraient du contraire. La notion de l'Église, constituée par le divin Maître en société autonome, est déjà perdue à ce point, que nombre de catholiques ne voient rien de mieux à réclamer pour elle que le DROIT COMMUN, c'est-à-dire l'absorption de la société religieuse dans la société civile.

Dans la pensée de la secte, la ruine de l'Église catholique entraînera la chute des Églises séparées, dont elle se sert aujourd'hui contre l'Église-mère. Elle sait que les autres sociétés

religieuses ne sont que des bâtiments en ruines, dont les parties restées debout ne se soutiennent que par l'appui qu'elles prennent à l'édifice divin, et qu'elles s'écrouleront nécessairement s'il vient à tomber.

Comme un haut personnage le disait à Vienne, en 1839, parlant à Dom Pitra : « Une fois les nations catholiques vaincues par les nations protestantes, on n'aura qu'à souffler sur le protestantisme pour le faire disparaître » ; ou, comme Michelet l'écrivait à Eugène Sue : « Le protestantisme n'est qu'une plante parasite qui ne vit que de la sève du catholicisme. Quand nous en aurons fini avec l'Église catholique, il mourra de lui-même, ou, s'il en est besoin, nous l'achèverons d'un coup de talon de notre botte. »

Mais la destruction de l'Église ne fera point la place suffisamment nette pour la construction du Temple maçonnique ; aussi, aux clameurs contre l'Église, se joignent toujours des cris non moins haineux contre l'ordre social, contre la famille et contre la propriété. Et il en doit être ainsi, car les vérités de l'ordre religieux sont entrées dans la substance même de ces institutions.

La société repose sur l'autorité qui a son principe en DIEU ; la famille, sur le mariage qui tient de la bénédiction divine sa légitimité et son indissolubilité ; la propriété, sur la volonté de DIEU qui a promulgué le septième et le dixième commandements pour la protéger contre le vol et même contre les convoitises. C'est tout cela qu'il faut détruire, si l'on veut, comme la secte en a la prétention, fonder la civilisation sur de nouvelles bases.

Léon XIII l'a constaté, dans son Encyclique *Humanum genus* : « Ce que les francs-maçons se proposent, dit-il, ce à quoi tendent tous leurs efforts, c'est de détruire entièrement toute la discipline religieuse et sociale née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une autre, adaptée à leurs idées, et dont le principe et les lois fondamentales sont tirés du naturalisme. »

L'œuvre avance. La propriété est bien menacée, et même a déjà reçu de nombreuses atteintes ; l'autorité civile est devenue la tyrannie du nombre qui doit amener la dissolution de la société dans l'anarchie ; et l'Église a à se défendre à la fois contre les ennemis du dehors qui veulent la faire disparaître,

et contre ceux de ses propres enfants qui travaillent à corrompre sa doctrine.

Tout homme soucieux de ses intérêts, de ceux de sa famille, de sa nation, de l'humanité, doit se demander d'où vient cette fureur de destruction, cette folie incompréhensible qui agite la France et à sa suite l'Europe et bientôt le monde ?

Ce livre dira qu'elle vient :

D'une fausse notion sur la fin de l'homme.

D'une association internationale qui s'est donné pour mission de propager cette notion et d'en tirer les conséquences.

De l'aveuglement d'un très grand nombre de chrétiens qui, tout en admettant théoriquement la doctrine de l'Église sur les destinées de l'homme, s'efforcent de la rapprocher de la doctrine maçonnique, dans ses conclusions immédiates, tout en en repoussant les conséquences extrêmes.

Mise au jour par la RENAISSANCE, cette fausse notion des destinées humaines a été accueillie par la RÉFORME, et la RÉVOLUTION a voulu asseoir sur elle une constitution nouvelle de la société. Ses efforts ne font que la ruiner, ils aboutiront à la renverser de fond en comble.

De ces ruines verrons-nous sortir une RÉNOVATION ? C'est le grand problème de l'heure actuelle. Pour y répondre nous interrogerons les plus grands esprits de ce temps.

« J'ai seulement fait ici amas de fleurs étrangères, n'ayant fourni du mien que le fil à lier. » Ces paroles de Montaigne disent la composition de ce livre. C'est une enquête, une enquête sur la situation que la Révolution a faite au monde et sur son avenir. Une enquête vaut par le nombre et la valeur des témoignages. De là le grand nombre de citations que l'on y trouvera.

---

---

---

## PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

---

*La rapidité avec laquelle s'est écoulée la première édition d'un ouvrage dont le volume et la gravité des questions qui y sont traitées semblaient devoir éloigner le public ; les éloges qui en ont été faits par des personnes appartenant à tous les rangs du monde intellectuel et social, comme aussi par les revues et les journaux les mieux écoutés du public attaché aux traditions religieuses et nationales, ont porté l'auteur à fortifier ses thèses, à en combler les lacunes, à en corriger les défauts.*

*A-t-il complètement réussi ? Il n'ose l'espérer. Les questions soulevées sont si nombreuses et pour la plupart si complexes et si délicates !*

*Voici en quelques mots ce qui différencie la seconde édition de la première, outre les additions et les corrections de détail.*

*L'étude de l'action maçonnique a été prise de plus haut. Nous étions parti des documents livrés par Grégoire XVI à M. Créteineau-Joly sur la Haute-Vente.*

*Mais, antérieurement au XIX<sup>e</sup> siècle, la Cour de Bavière saisit des documents d'égale importance sur l'Illuminisme. Ils servent à donner à notre étude plus d'ampleur et de certitude.*

*On verra l'accord qui existe entre les doctrines et les procédés de ces deux sociétés ultra-secrètes ; et, reportant le regard sur ce que nous voyons s'accomplir de nos jours, on acquerra cette conviction plus profonde, que les douloureux événements auxquels nous assistons, au point de vue social comme au point de vue religieux, sont voulus, préparés et menés, depuis bientôt deux siècles, à la fin que nous commençons à entrevoir.*

*Cette fin, c'est le Temple, construction politique, humanitaire et satanique, qui, dans la pensée des chefs suprêmes de toutes les sociétés secrètes, doit abriter l'humanité entière.*

*L'appendice du premier volume contient beaucoup de nouveaux documents, particulièrement ceux sur la secte des Illuminés, sur la Révolution et sur les Juifs.*

*Au second volume, la question de la Révolution a été traitée plus amplement ; nos motifs d'espérer ont été appuyés de nouveaux*

arguments, sans que cependant nos motifs de crainte aient été dissimulés. Les conditions d'une Rénovation ont été plus profondément scrutées, aussi bien dans les causes qui l'ont empêchée jusqu'ici, que dans les moyens à prendre pour l'obtenir après la crise infiniment redoutable que nous allons traverser.

Les tables : table des personnes et table des ouvrages cités dans ce livre, table des matières et table des chapitres, ont été développées et établies avec plus de soin.

Puisse LE PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE, dans la condition nouvelle où il paraît, mieux justifier le jugement qu'en ont porté avec beaucoup d'autres :

*Mgr H. Monnier, évêque de Lydda* : « C'est un ouvrage savant, documenté, considérable, qui doit être sérieusement étudié et médité par tous les hommes sérieux qui se préoccupent du triste état de notre société, qui en recherchent les causes et les remèdes. »

*Son Em. le cardinal Gennari* : « La lecture attentive d'un tel ouvrage ne peut que produire des fruits abondants ; il montre, avec science et profondeur de vues, la cause des révolutions modernes et il en indique les remèdes avec sagesse. »

*Mgr de Cabrières* : « Vous avez, Monseigneur, indiqué d'une main ferme les données véritables du problème social, si douloureux pour nous. Vous en avez exposé les origines, signalé la portée, constaté les conséquences ; et vous avez aussi montré courageusement quelle en devait être la solution si nous ne voulons pas être les témoins de la ruine irrémédiable de notre pays. »

*M. de Marcère, ancien ministre* : « Ce qui fait de ce livre un ouvrage de premier ordre et précieux pour le temps présent, c'est qu'il résume toute la science historique et sociale des temps modernes, en l'éclairant d'une vive et surabondante lumière. »

*M. Jeanniard du Dot* : « Ce livre est destiné à maintenir dans la Foi tous les bien pensants qui le liront ; et, ce qui est beaucoup plus fort, à convertir une partie des libéraux qui auront le courage de l'ouvrir. »<sup>1</sup>

---

1. Les personnes qui désireraient connaître plus amplement les jugements portés sur le PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE, peuvent demander à l'éditeur la brochure où ils ont été réunis pour la plupart. Elle leur sera envoyée gratuitement.

## PREMIÈRE PARTIE

---

### GUERRE A LA CIVILISATION CHRÉTIENNE

*Urbibus et castellis ingeruntur pro luce tenebræ ; pro melle, vel potius in melle, venenum passim omnibus propinatur; transierunt de gente in gentem, et de regno ad populum alterum. Novum auditur populis et gentibus Evangelium, nova proponitur fides, fundamentum aliud ponitur præter id quod positum est. (S. BERNARDUS, Contra Abelardum, epist. 189, Patr. lat. Tome CLXXXII, col. 355.)*





---

---

## PREMIÈRE SECTION

---

### L'HEURE PRÉSENTE

---

#### CHAPITRE I

#### DEUX SOCIÉTÉS

Dans le discours qu'il prononça le 28 octobre 1900 à Toulouse, comme préface à la discussion de la loi sur les associations, M. Waldeck-Rousseau posa en ces termes la question qui, à cette heure, tient la France en suspens et le monde attentif à ce qui va se passer.

« Dans ce pays dont l'unité morale a fait, à travers les siècles, la force et la grandeur, deux jeunesses, moins séparées encore par leur condition sociale que par l'éducation qu'elles reçoivent, grandissent sans se connaître, jusqu'au jour où elles se rencontreront, si dissemblables, qu'elles risqueront de ne plus se comprendre. Peu à peu se préparent ainsi deux sociétés différentes, — l'une de plus en plus démocratique, emportée par le large courant de la Révolution, et l'autre de plus en plus imbue de doctrines qu'on pouvait croire ne pas avoir survécu au grand mouvement du XVIII<sup>e</sup> siècle, — et destinées un jour à se heurter. »

Le fait constaté dans ces lignes par M. Waldeck-Rousseau est réel. Il y a, en effet, non seulement deux jeunesses, mais deux sociétés dans notre France. Elles n'attendent point l'avenir pour se heurter, elles sont aux prises et depuis longtemps. Cette division du pays contre lui-même remonte au delà de l'époque que lui assigne M. Waldeck-Rousseau, au delà du XVIII<sup>e</sup> siècle. On la constate déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, dans les longs efforts que firent les protestants pour constituer une nation dans la nation.

Pour rencontrer l'unité morale qui a fait, à travers les siècles, la force et la grandeur de notre patrie, et que M. Waldeck-Rousseau regrette, il faut se porter par delà la Renaissance. C'est

elle qui commença à faire le partage des idées et des mœurs, restant chrétiennes chez les uns, retournant au paganisme chez les autres. Mais après plus de quatre siècles, l'esprit de la Renaissance n'a pu encore triompher de l'esprit du christianisme pour refaire en sens opposé l'unité morale du pays. Ni les violences, les perfidies et les trahisons de la Réforme ; ni la corruption des esprits et des cœurs entreprise par le Philosophisme ; ni les confiscations, les exils, les massacres de la Révolution, n'ont pu avoir raison des doctrines et des vertus dont le christianisme nous a imbus durant quatorze siècles. Napoléon le vit toujours debout sur les ruines amoncelées par la Terreur, et il ne trouva rien de mieux que de le laisser vivre, en lui refusant toutefois les moyens de restaurer pleinement la civilisation chrétienne. Dès lors, le conflit reprit avec des vicissitudes diverses, entretenu, comme le remarque M. Waldeck-Rousseau, non point tant par la diversité des classes sociales que par les deux éducations en présence : l'éducation universitaire fondée par Napoléon, et l'éducation chrétienne qui se maintint dans les familles, à l'église, et bientôt dans l'enseignement libre.

Donc, toujours l'Eglise est là, continuant à dire que la civilisation vraie est celle qui répond à la véritable condition de l'homme, aux destinées que son Créateur lui a faites et à celles que son Rédempteur a rendues possibles ; par conséquent, que la société doit être constituée et gouvernée de telle sorte qu'elle favorise les efforts vers la sainteté.

Et la Révolution est toujours là aussi, disant que l'homme n'a qu'une fin terrestre, que l'intelligence ne lui a été donnée que pour mieux satisfaire ses appétits ; et que par conséquent la société doit être organisée de telle sorte, qu'elle arrive à procurer à tous la plus grande somme possible de satisfactions mondaines et charnelles.

Non seulement il y a division, mais il y a conflit ; conflit patent depuis la Renaissance, conflit sourd depuis les origines du christianisme ; car du jour où l'Eglise s'efforça d'établir et de propager la vraie civilisation, elle trouva devant elle les mauvais instincts de la nature humaine pour lui résister.

« Il faut en finir, avait dit Raoul Rigault conduisant les otages au mur d'exécution ; voilà dix-huit cents ans que cela dure, il est temps que cela finisse. » Il faut en finir ! Ce fut le mot de la Terreur, ce fut le mot de la Commune. C'est le mot

de Waldeck-Rousseau : les deux jeuneses, les deux sociétés doivent se heurter dans un conflit suprême ; l'une, emportée par le large courant de la Révolution, l'autre soutenue et poussée par le souffle de l'Esprit-Saint à l'encontre des flots révolutionnaires.

Il faut que l'une triomphe de l'autre.

A qui sera la victoire ?

Instruite par l'expérience, la secte dont M. Waldeck-Rousseau s'est fait le mandataire, emploie, pour arriver à ses fins, des moyens moins sanguinaires qu'en 93, parce qu'elle les croit plus efficaces.

Le premier de ces moyens, c'est l'anéantissement des congrégations religieuses. M. Waldeck-Rousseau, dans le discours de Toulouse, a exposé en ces termes la raison de la priorité à donner à la loi qui veut les faire disparaître : « Un pareil fait (la coexistence de deux jeuneses, de deux sociétés) ne s'explique pas par le libre jeu des opinions : il suppose un *substratum* d'influences jadis plus cachées et aujourd'hui plus visibles, un pouvoir qui n'est même pas occulte, et la constitution dans l'État d'une puissance rivale. » Ce *substratum* d'influences, cette puissance rivale, M. Waldeck-Rousseau les fit voir dans les congrégations religieuses. Il continue : « C'est là une situation intolérable et que toutes les mesures administratives ont été impuissantes à faire disparaître. Tout effort sera vain, aussi longtemps qu'une législation rationnelle, efficace, n'aura pas été substituée à une législation à la fois illogique, arbitraire et inopérante. »

Cette législation efficace, M. Waldeck-Rousseau, de concert avec le Parlement, nous l'a donnée. Elle avait été longuement étudiée, savamment préparée dans les loges pour l'effet à obtenir ; elle a été votée et promulguée sans encombre en tous ses points, et perfectionnée après coup par des arrêtés, des décrets et des mesures qui semblent bien ne plus laisser en France aucun refuge à la vie monastique et bientôt à l'enseignement religieux.

Cependant, l'anéantissement des congrégations ne mettra point fin au conflit. M. Waldeck ne l'ignore pas. Aussi a-t-il eu soin de dire que « la loi des associations n'est qu'un point de départ ». Et de fait, supposons les congrégations disparues, toutes et sans

espoir de résurrection : il serait naïf de croire que l'idée chrétienne disparaîtra avec elles. Derrière elles se trouve la Sainte Église catholique. Et c'est l'Église qui dit, non seulement aux congréganistes, mais à tous les chrétiens et à tous les hommes : « Votre fin dernière n'est point ici-bas ; aspirez plus haut. » C'est en Elle que se trouve, pour parler comme M. Waldeck-Rousseau, ce *substratum* d'influences qui n'a cessé d'agir depuis dix-huit siècles. C'est Elle qu'il faudrait détruire pour tuer l'idée. M. Waldeck-Rousseau le sait, et c'est pour cela qu'il a présenté sa loi comme n'étant qu'un point de départ.

« La loi sur les associations est, à nos yeux, le point de départ de la plus grande et de la plus libre évolution sociale, et aussi la garantie indispensable des prérogatives les plus nécessaires de la société moderne. »

UNE ÉVOLUTION SOCIALE, voilà, de l'aveu même de M. Waldeck-Rousseau, ce que prépare la loi qu'il se proposait alors de présenter à la sanction du Parlement, et qui maintenant est en exercice.

L'évolution sociale voulue, poursuivie, c'est, nous le verrons dans toute la suite de cet ouvrage, la sortie, sans espoir de retour, des voies de la civilisation chrétienne, et la marche en avant dans les voies de la civilisation païenne.

Comment la destruction des congrégations religieuses peut-elle en être le « point de départ » ?

Ah ! c'est que la seule présence des religieux au milieu du peuple chrétien est une prédication continuelle qui ne lui laisse point perdre de vue la fin dernière de l'homme, le but réel de la société et le caractère de la vraie civilisation. Vêtus d'un costume spécial qui marque ce qu'ils sont, et ce qu'ils poursuivent en ce monde, ils disent aux foules au milieu desquelles ils circulent, que nous sommes tous faits pour le Ciel et que nous devons y tendre. A cette prédication muette s'ajoute celle de leurs œuvres, œuvres de dévouement qui ne demandent point de rétribution ici-bas, et qui affirment par ce désintéressement qu'il est une récompense meilleure que tous doivent ambitionner. Enfin leur enseignement dans les écoles et en chaire ne cesse de semer dans l'âme des enfants, de faire croître dans l'âme des adultes, de propager dans toutes les directions, la foi aux biens éternels. Rien qui s'oppose plus directement et plus efficacement au rétablissement de l'ordre social payen. Rien dont la résurrec-

tion de cet ordre projetée, voulue, poursuivie depuis quatre siècles, demande une plus prompte disparition<sup>1</sup>. Si longtemps que les religieux sont là, qu'ils agissent, qu'ils enseignent, il y a et il y aura non seulement deux jeunesses, mais deux Frances, la France catholique et la France maçonnique, ayant l'une et l'autre un idéal différent et même opposé, luttant entre elles à qui fera triompher le sien. Et comme la maçonnerie, aussi bien que le catholicisme, s'étend au monde entier, que partout les deux Cités sont en présence, partout aussi se voit en même temps le même engagement dans la même bataille. Partout la guerre est déclarée aux religieux, partout le mot d'ordre est donné de les chasser, de les anéantir. Que de lois, que de décrets la Franc-maçonnerie a fait promulguer contre eux, rien que dans les cinquante dernières années !

En voici quelques uns :

*Italie.* — Décret du 7 juillet 1866. Suppression des couvents et des monastères. Incorporation de leurs biens.

---

1. Au XV<sup>e</sup> siècle comme aujourd'hui, les moines furent attaqués par les humanistes de la Renaissance, parce qu'ils représentaient l'idéal chrétien du renoncement. Les humanistes poussaient l'individualisme jusqu'à l'égoïsme ; par leur vœu d'obéissance et de stabilité, les moines le combattaient et le supprimaient. Les humanistes exaltaient l'orgueil de l'esprit ; les moines exaltaient l'humilité et l'abjection volontaires. Les humanistes glorifiaient la richesse ; les moines faisaient vœu de pauvreté. Les humanistes, enfin, légitimaient le plaisir sensuel ; les moines mortifiaient leur chair par la pénitence et la chasteté. La Renaissance païenne sentit si bien cette opposition qu'elle s'acharna contre les Ordres religieux avec autant de haine que nos sectaires modernes. Parmi ses écrivains, les uns s'attachèrent à montrer l'utopie de l'idéal monastique : il n'était qu'un trompe-l'œil imaginé pour en imposer aux âmes naïves et crédules, une apparence destinée à cacher les vices des couvents, une enseigne ayant pour objet d'achalander la boutique qui l'arborait. Voilà la thèse que développèrent Pogge dans ses pamphlets *De avaritia* et *De miseria humanæ conditionis* ; Léonard Arétin, dans son *Contra hypocritatem* ; Felle, dans plusieurs de ses satires et dans son traité *De seriis et jocis*.

Plus radicaux encore dans leur opposition, d'autres niaient que l'idéal monastique fût moral : le moine qui l'aurait réalisé dans toute sa perfection n'aurait gagné que leur mépris. Obéissance, abnégation, pauvreté, humilité, chasteté, étaient pour eux des vices résultant des plus dangereuses aberrations de l'esprit. Ils ne comprenaient pas qu'on pût comprendre, encore moins les approuver et les admirer. La chasteté surtout, cette vertu plus particulièrement chrétienne et monacale, soulevait leur violente indignation. Laurent Valla écrivit un traité sur la profession religieuse qui aboutissait à ces conclusions cyniques : « Les filles perdues sont plus utiles à l'humanité que les Sœurs et les vierges...Ceux qui tiennent en honneur les Ordres religieux de femmes sont fous ou intéressés. »

Plus une observance religieuse était rigoureuse, plus elle excitait les

*Portugal.* — Suppression des couvents d'hommes.

*Espagne.* — Suppression des couvents d'hommes, hormis de ceux qui se consacrent aux missions, à l'éducation et aux soins à donner aux malades.

*Suède et Norvège.* — La loi défend la création des couvents ou monastères.

*Suisse.* — La constitution interdit l'existence de l'Institut des Jésuites et d'autres Ordres affiliés, la création de nouveaux couvents ou la restauration des anciens.

*Allemagne.* — La loi du 4 juillet 1872 bannit les Jésuites du territoire de l'empire.

*Prusse.* — La loi du 31 mars 1875 supprime tous les Ordres religieux, hormis ceux qui se dévouent au soin des malades.

*Hesse.* — La loi du 23 avril 1875 défend l'établissement d'Ordres nouveaux dans le Grand-Duché, et les Ordres existant ne peuvent recevoir de novices, (excepté les religieuses s'occupant de l'éducation et les Ordres infirmiers).

colères de l'humanisme. Ce qui le prouve, c'est que c'étaient précisément saint Bernardin et ses disciples, les Franciscains de l'Observance, qui excitaient le plus la haine de l'humanisme païen. Quoique saint Bernardin fût l'ami des lettres et qu'il entretenait des relations amicales avec plusieurs écrivains, tels que Guarino, François Barbro et Ambroise le Camaldule, quoique plusieurs de ses Religieux fussent eux-mêmes des lettrés distingués, tels que Frère Albert de Sartiano, Pogge dirigea contre lui et son Ordre les plus violents pamphlets, l'*Historia convivalis de avaritia*, son dialogue *Adversus hypocrisim* et son autre dialogue *De miseria humanæ conditionis*, les plaisanteries les plus grossières de ses *Facéties*, les traits les plus acérés de sa correspondance.

(*L'Église et les Origines de la Renaissance*,  
par M. Jean GUÉRAUD, page 305.)

Les encyclopédistes eurent à l'égard des Religieux les mêmes sentiments que les humanistes.

Le 24 mars 1767, Frédéric II, roi de Prusse, écrivait à Voltaire : « J'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits où il y a plus de couvents de moines, sont ceux où le peuple est le plus aveuglément attaché à la superstition (au christianisme). Il n'est pas douteux que si l'on parvient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple ne devienne un peu indifférent et tiède sur ces objets qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agirait de détruire les cloîtres, au moins de commencer à en diminuer le nombre... Le patriarche m'objectera peut-être ce qu'on fera des évêques ; je lui réponds qu'il n'est pas temps d'y toucher, qu'il faut commencer par détruire ceux qui soufflent l'embrasement du fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple sera refroidi, les évêques deviendront de petits garçons dont les souverains disposeront par la suite des temps comme ils voudront. »

*Saxe.* — La création d'Ordres nouveaux y est à *jamais* défendue.

*Wurtemberg et Baden.* — Il faut la sanction du gouvernement pour créer une maison d'ordre monastique.

*France.* — Décrets du 19 mars 1880. Puis la loi sur les associations et son exécution.

Mais l'anéantissement de la vie religieuse n'est et ne peut être, comme le dit M. Waldeck-Rousseau, qu' « un point de départ ». Après les religieux restent les prêtres, et si les prêtres eux-mêmes venaient à être dispersés, l'Église resterait, comme aux jours des Catacombes, pour maintenir la foi dans un certain nombre de familles et dans un certain nombre de cœurs ; et un jour ou l'autre, la foi rappellerait prêtres et religieux, comme elle le fit en 1800.

Il faut donc quelque chose de plus.

D'abord achever d'asservir l'Église, puis l'anéantir.

---



## CHAPITRE II

### HOURRA ! CONTRE L'ÉGLISE

Ce que M. Waldeck-Rousseau avait donné à entendre dans le discours de Toulouse, M. Viviani le dit brutalement, le 15 janvier 1901, du haut de la tribune.

« Nous sommes chargés de préserver de toute atteinte le patrimoine de la Révolution... Nous nous présentons ici portant en nos mains, en outre des traditions républicaines, ces traditions françaises attestées par des *siècles de combat où, peu à peu, l'esprit laïque s'est dérobé aux étreintes de la société religieuse...* Nous ne sommes pas seulement face à face avec les congrégations, *nous sommes face à face avec l'Eglise catholique...* Au-dessus de ce combat d'un jour, n'est-il pas vrai que se rencontre une fois de plus ce conflit formidable, où le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se disputent des prérogatives souveraines, essayant, en s'arrachant les consciences, de garder jusqu'au bout *la direction de l'humanité?*

» Comme je le disais au début, est-ce que vous croyez que cette loi nous mène à la dernière bataille ? Mais ce n'est là qu'une escarmouche au regard des batailles du passé et de l'avenir ! La vérité, c'est que se rencontrent ici, selon la belle expression de M. de Mun en 1878<sup>1</sup>, la société fondée sur la volonté de l'homme, et la société fondée sur la volonté de DIEU. Il s'agit de savoir si, dans cette bataille, une loi sur les Associations va nous suffire. *Les Congrégations et l'Eglise ne vous menacent pas seulement par leurs agissements, MAIS PAR LA PROPAGATION DE LA FOI...* Ne craignez pas les batailles qui vous seraient offertes, allez ; et si vous trouvez en face de vous cette religion divine qui poétise la souffrance en lui promettant les réparations futures, *opposez-lui la*

---

1. Ou plutôt le 22 mai 1875, clôture du congrès catholique de Paris.

*religion de l'humanité* qui, elle aussi, poétise la souffrance en lui offrant comme récompense le bonheur des générations. »

Voilà la question posée nettement.

On entend dans ces paroles moins les pensées personnelles de M. Viviani que celles de la secte antichrétienne. Elle déclare lutter depuis des siècles contre l'Église catholique : elle se vante d'avoir déjà obtenu que l'esprit laïque se dérobat peu à peu aux étreintes de la société religieuse ; elle sait que, dans cet effort pour détruire les congrégations, elle ne fait qu'engager une escarmouche, et que, pour s'assurer un triomphe définitif, elle devra livrer de nouvelles et nombreuses batailles.

En son nom, M. Viviani déclare que dans la bataille actuelle, il s'agit de toute autre chose que de « défense républicaine » d'une part, et d'autre part d'acception d'une forme de gouvernement. Ce dont il s'agit, le voici : « dérober l'esprit laïque aux étreintes de la société religieuse », « prendre la direction de l'humanité », « et détruire la société fondée sur la volonté de DIEU, pour construire une société nouvelle, fondée sur la volonté de l'homme <sup>1</sup>. »

Voilà pourquoi la guerre déclarée aux congrégations n'est qu'un engagement. La vraie campagne est celle qui met en présence l'Église catholique et le Temple maçonnique, c'est-à-dire l'Église de DIEU et l'Église de Satan, conflit formidable dont dépend le sort de l'humanité. Si longtemps que l'Église sera debout, elle propagera la foi, elle mettra au cœur de tous ceux

1. Cette déclaration, Gambetta l'avait faite il y a 25 ans. C'est le 4 mai 1877 qu'il donna le fameux mot d'ordre suivi par tous ceux qui ont détenu le pouvoir en France depuis 25 ans : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » On sait en quelles circonstances. La république du centre-droit, inaugurée avec le septennat de M. le Maréchal Mac-Mahon, avait dû bientôt s'éclipser devant une république du centre-gauche. M. Buffet avait été remplacé à la tête du ministère par M. Dufaure. M. Dufaure, lassé d'avoir toujours à résister aux exigences des radicaux, donna sa démission. Mac-Mahon appela alors au pouvoir la gauche, dans la personne de M. Jules Simon. M. J. Simon fit à l'extrême-gauche les concessions que M. Dufaure avait faites à la gauche et M. Buffet au centre-gauche. Mac-Mahon voulut alors remonter le courant. Le 16 mai, il adressa à M. J. Simon une lettre que celui-ci interpréta comme une demande de démission. Le président chargea alors M. de Broglie de former le Cabinet, et, le 18 mai, il adressa aux Chambres un message où, après leur avoir expliqué sa conduite, il les ajournait à un mois, conformément à l'article 24 de la Constitution.

Durant cet ajournement, le 1<sup>er</sup> juin 1877, Gambetta reçut une députation

I. — Problème de l'heure présente.

qui souffrent — et qui ne souffre pas ? — les espérances éternelles. Ce n'est donc que sur ses ruines que pourra s'édifier « la religion de l'humanité », qui, elle, ne veut pas que l'homme porte le regard au delà du temps.

La suite de la discussion, au Sénat aussi bien qu'à la Chambre, ne fit qu'accentuer l'importance de ces déclarations. Quelques courtes citations montreront que les discours de MM. Waldeck-Rousseau et Viviani ont bien la signification que nous venons de dire.

M. Jacques Piou : « Ce que veulent les socialistes, M. Viviani l'a dit l'autre jour sans détour. C'est arracher les consciences au pouvoir spirituel et conquérir la direction de l'humanité. » L'orateur est interrompu par un membre de la gauche qui lui crie : « Ce ne sont pas seulement les socialistes qui le veulent, ce sont tous les républicains. »

M. Piou ne contredit pas. Il donne lecture d'un discours où M. Bourgeois avait dit : « Depuis que la pensée française s'est libérée, depuis que l'esprit de la Réforme, de la Philosophie et de la Révolution est entré dans les institutions de la France, le cléricisme est l'ennemi ». M. Bourgeois interrompt ; M. Piou réplique : « La citation que j'ai faite est exacte, et M. Bourgeois la maintient tout entière. Il la maintient, car elle est le fond de sa pensée ; elle explique son ardeur à soutenir la loi sur les associations, car la loi sur les associations, c'est la victoire de l'esprit de la Révolution, de la Philosophie et de la Réforme sur l'affirmation catholique. »

A la séance du 22 janvier, M. Lasies replace en ces termes la question sur son vrai terrain : « Il y a deux phrases, je dirai

---

de la jeunesse des écoles de droit, de médecine, etc., et il leur dit une parole qui n'aurait jamais dû être oubliée, car aucune ne jette, sur le quart de siècle qui vient de s'écouler et sur le caractère de la lutte actuelle, une plus claire lumière. « *Nous avons, dit-il, l'air de combattre pour la forme du gouvernement, pour l'intégrité de la Constitution. LA LUTTE EST PLUS PROFONDE : la lutte est contre tout ce qui reste du vieux monde, ENTRE LES AGENTS DE LA THÉOCRATIE ROMAINE ET LES FILS DE 89.* »

Les discours de M. Gambetta ont été réunis en volumes. Nous ne les avons point sous les yeux. Nous prenons cette citation dans l'ouvrage qu'un Anglais, M. Bodley, après une longue enquête faite en France, a publié sous ce titre : *LA FRANCE, Essai sur l'Histoire et le Fonctionnement des Institutions politiques françaises*. Cette parole de Gambetta se lit à la page 201.

deux actes qui dominent tout ce débat. La première phrase a été prononcée par notre honorable collègue M. Viviani. Il a dit : « Guerre au catholicisme ! » Je me suis levé et je lui ai répondu : « Merci, voilà de la franchise ! » Une autre parole a été prononcée, et celle-là par l'honorable M. Léon Bourgeois. Sur l'invitation de M. Piou, M. Bourgeois a affirmé de nouveau que le but qu'il poursuit avec ses amis, est de remplacer l'esprit de l'Église, c'est-à-dire l'esprit du catholicisme, par l'esprit de la Réforme, l'esprit de la Révolution et l'esprit de la Raison. Ces mots planent sur le débat, ils le dominent, et je veux les aborder en face, parce que c'est toute la question, dégagée des subterfuges de langage et des hypocrisies de discussion. »

Le 11 mars, M. C. Pelletan déclare aussi que la lutte actuelle se rattache au grand conflit engagé entre les *droits de l'homme* et les *droits de Dieu*. « Voilà le conflit qui plane au-dessus de tout dans ce débat. »

Le 28 juin, à la clôture de la discussion, M. l'abbé Gayraud croit devoir, avant le vote, rappeler aux députés ce qu'ils vont faire, ce sur quoi ils vont se prononcer. « La loi que vous allez voter n'est pas une loi d'apaisement et de pacification. On trompe le pays avec ces mots. C'est une loi de haine contre l'Eglise catholique. M. Viviani a dévoilé le fond du projet, quand il a déclaré à la tribune la guerre à LA FOI catholique. »

M. de Mun remplit le même devoir : « Personne n'a oublié le discours mémorable de M. Viviani qui restera, malgré l'abondance des discours et des affiches, le mieux compris de tous. M. Viviani voit dans la loi le commencement de la guerre contre l'Eglise catholique qui est l'alpha et l'oméga de son parti... Dans le rapport que l'*Officiel* a publié ce matin et que nous avons dû lire hâtivement, l'honorable M. Trouillot dit que la loi des associations est le prélude de la séparation des Eglises avec l'Etat, qui devra avoir pour corollaire indispensable une loi générale sur la police des cultes. La Chambre et le pays sont donc éclairés. C'est la guerre ouverte déclarée à l'Eglise catholique. Car cette loi générale sur la police des cultes ne sera qu'un ensemble de prescriptions de nature à entraver, par tous les moyens possibles, les ministres du culte. »

M. Viviani monte à la tribune pour confirmer la menace de

M. Trouillot, qui d'ailleurs n'a fait que répéter ce que nombre de ministres avaient dit avant lui : « Au cours des séances pendant lesquelles le parti républicain a fait aboutir le projet actuel, si incomplète et si imparfaite qu'en fût la forme légale, nous y avons pleinement adhéré, avec le dessein bien arrêté de le fortifier dans l'avenir par de nouvelles mesures. » (*Très bien ! très bien ! à l'extrême-gauche.*)

Quelles doivent être ces mesures ? à quoi doivent-elles tendre ? M. Viviani l'a dit : « substituer la religion de l'humanité à la religion catholique », ou, selon la formule de M. Bourgeois, « donner à l'esprit de la Révolution, de la Philosophie et de la Réforme, la victoire sur l'affirmation catholique » : l'affirmation catholique qui montre la fin de l'homme au-delà de ce monde et de la vie présente, et l'esprit de la Philosophie et de la Révolution qui est de borner l'horizon de l'humanité à la vie animale et terrestre.

Si les paroles que nous venons de rapporter avaient été prononcées dans un club ou dans une loge, elles mériteraient considération à raison de leur gravité. Mais qu'elles aient été dites à la tribune, et répétées, là même, à près de six mois d'intervalle, applaudies par la grande majorité des représentants du peuple, et enfin sanctionnées par une loi faite dans l'esprit qui les a dictées, voilà assurément un sérieux sujet de méditation.

M. Viviani a dit : « Nous ne sommes pas seulement en présence des Congrégations, nous sommes face à face avec l'Église catholique », pour la combattre, pour lui livrer une guerre d'EXTERMINATION.

Il y a longtemps que cette pensée hante l'esprit des ennemis de DIEU. Il y a longtemps qu'ils se flattent de pouvoir exterminer l'Église.

Dans une lettre écrite le 25 février 1758, Voltaire disait : « Encore vingt ans et DIEU aura beau jeu ». Au lieutenant de police Hérault, qui lui reprochait son impiété et lui disait : « Vous avez beau faire, quoi que vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne », Voltaire répondit : « C'est ce que nous verrons <sup>1</sup>. »

---

1. Condorcet. *Vie de Voltaire.*

DIEU a eu beau jeu... contre Voltaire. Pour ce qui est de l'Église, voici non point vingt ans, mais cent cinquante ans ; et l'Église catholique est toujours debout.

Il en sera de même aujourd'hui, bien qu'ils se croient assurés d'avoir cette fois mieux pris leurs mesures.

Le 15 janvier 1881, le *Journal de Genève* publiait une conversation de son correspondant de Paris avec l'un des chefs de la majorité franc-maçonne qui dominait alors comme aujourd'hui la Chambre des Députés. Il disait : « Au fond de tout cela (de toutes ces lois promulguées les unes après les autres), il y a une inspiration dominante, un plan arrêté et méthodique, qui se déroule avec plus ou moins d'ordre, de retard, mais avec une logique invincible. Ce que nous faisons, c'est le siège en règle du catholicisme romain, en prenant notre point d'appui dans le Concordat. Nous voulons le faire capituler ou le briser. Nous savons où sont ses forces vives, et c'est là que nous voulons l'atteindre. »

En 1886, dans le n° du 23 janvier de la *Semaine religieuse*, nous rapportions ces autres paroles qui avaient été dites à Lille : « Nous poursuivrons sans merci le clergé et tout ce qui touche à la religion. Nous emploierons contre le catholicisme des moyens dont il ne se doute même pas. Nous ferons des efforts de génie pour qu'il disparaisse de ce monde. S'il advenait malgré tout qu'il résistât à cette *guerre scientifique*, je serais le premier à déclarer qu'il est d'essence divine. »

En juin 1903, la *Vérité Française* rapportait que M. Ribot, dans une conversation intime, avait parlé de même : « Je sais ce qui se prépare ; je connais par le menu les mailles du vaste filet qui est tendu. Eh bien, si l'Église romaine s'en échappe cette fois-ci en France, ce sera un miracle, miracle si éclatant à mes yeux que je me ferai catholique avec vous. »

Ce miracle, on l'a vu dans le passé, on le verra dans l'avenir. Les Jacobins pouvaient se croire aussi sûrs, plus sûrs même du succès que nos libres-penseurs ; ils durent reconnaître qu'ils s'étaient trompés, ... et ils ne se convertirent point. « J'ai vu, dit Barruel, dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>, j'ai vu Cerutti aborder insolemment le secrétaire du Nonce de Pie VI, et dans une joie impie, avec le sourire de la pitié, lui dire : « Gardez bien votre

---

1. Tome V, p. 208.

Pape ; gardez bien celui-ci, et embaumez-le bien après sa mort, car, je vous l'annonce, et vous pouvez en être sûr, vous n'en aurez point d'autre. » Il ne devinait pas alors, ce prétendu prophète, continue Barruel, qu'il paraîtrait avant Pie VI devant le DIEU qui, malgré les tempêtes du jacobinisme, comme malgré tant d'autres, n'en sera pas moins avec Pierre et son Église jusqu'à la fin des siècles. »

M. Viviani a dit que si la maçonnerie voulait anéantir l'Église, c'était afin de pouvoir substituer à la religion du CHRIST la religion de l'humanité.

Constituer une religion nouvelle, la « religion de l'humanité », c'est, en effet, nous le verrons, le terme auquel la franc-maçonnerie veut faire aboutir le mouvement commencé à la Renaissance.

C'est que la Renaissance ne fut pas seulement le renouvellement du temps de Périclès et d'Auguste, sous le rapport de la littérature et des arts ; elle fut encore présentée comme devant amener l'affranchissement de l'humanité et l'aurore d'un progrès indéfini dans la jouissance des biens de ce monde.

Dans un ouvrage édité à Fribourg sous ce titre : *La déification de l'humanité, ou le côté positif de la franc-maçonnerie*, le P. Patchtler a bien montré la signification que la maçonnerie donne au mot « humanité » et l'usage qu'elle en fait. « Ce mot, dit-il, est employé par des milliers d'hommes (initiés ou échos inconscients des initiés) dans un sens confus, sans doute, mais toujours, cependant, comme le nom de guerre d'un certain parti pour un certain but, qui est l'opposition au christianisme positif. Ce mot, dans leur bouche, ne signifie pas seulement l'être humain par opposition à l'être bestial, ... il pose, en thèse, l'indépendance absolue de l'homme dans le domaine intellectuel, religieux et politique ; il nie pour lui toute fin surnaturelle, et demande que la perfection purement naturelle de la race humaine soit acheminée vers les voies du progrès. A ces trois erreurs correspondent trois étapes dans la voie du mal : *L'Humanité sans Dieu, l'Humanité se faisant Dieu, l'Humanité contre Dieu*. Tel est l'édifice que la maçonnerie veut élever à la place de l'ordre divin qui est *l'Humanité avec Dieu*. »

Quand la secte parle de la religion de l'avenir, de la religion de l'humanité, c'est cet édifice, ce Temple qu'elle a en vue.

## CHAPITRE III

### DÉCLARATION DE GUERRE A L'ORDRE SOCIAL

Les paroles de M. Waldeck-Rousseau, de M. Viviani et des autres, sont l'expression d'une pensée qui se trouve partout. La France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, les avaient entendues à tous les Convents maçonniques et à tous les Congrès démocratiques tenus depuis un demi-siècle. Quelques citations courtes et peu nombreuses achèveront, croyons-nous, d'éclairer la situation. Nous suivrons l'ordre chronologique.

En août 1857, le *Journal d'Anvers* rappela ces paroles prononcées dans le Convent des loges belges du 2 juillet 1846 et dans celui du 24 juin 1854 : « En vain, avec le XVIII<sup>e</sup> siècle, nous flattions-nous d'avoir écrasé l'infâme : l'infâme renaît... Il faudra bien que le pays finisse par en faire justice, dùt-il employer la force pour se guérir de cette lèpre. »

Dix ans plus tard, le 26 décembre 1864, au même lieu et dans les mêmes circonstances, Van Humbeek, vénérable de la loge *Les Amis de l'Union du Progrès*, dit : « On a reproché à la Révolution de creuser un gouffre. Ce n'est pas vrai : la Révolution n'a pas creusé un gouffre, elle a creusé une fosse, elle l'a creusée pour y descendre le cadavre du passé (la civilisation chrétienne). Ce qui est vrai de la Révolution, est vrai de la Maçonnerie, dont la Révolution n'est que la formule profane. Oui, un cadavre est sur le monde ; il barre la route du progrès (du retour à la civilisation païenne) : ce cadavre du passé, pour l'appeler par son nom, carrément, sans phrase, c'est le catholicisme. »

L'année suivante, 1865, fut tenu à Liège le congrès des étudiants. C'est de ce congrès que furent tirés tout d'abord l'état-major de l'internationale, puis les auxiliaires de Gambetta. Plus



de mille jeunes gens, venus d'Allemagne, d'Espagne, de Hollande, d'Angleterre, de France, de Russie, s'y trouvèrent présents. Ils s'y montrèrent unanimes dans leurs sentiments de haine contre les dogmes et même contre la morale catholiques ; unanimité d'adhésion aux doctrines et aux actes de la Révolution française, y compris 1793 ; unanimité de haine contre l'ordre social actuel, « qui ne compte pas deux institutions fondées sur la justice », mot prononcé à la tribune par M. Arnould, rédacteur du *Précurseur* d'Anvers, et applaudi à outrance par l'assemblée. Un autre orateur, M. Fontaine, de Bruxelles, termina son discours par ces mots : « Nous, révolutionnaires et socialistes, nous voulons le développement physique, moral et intellectuel du genre humain. Notez que je dis *physique d'abord*, intellectuel *après*. Nous voulons, dans l'ordre moral, *par l'anéantissement des préjugés de religion et d'église, arriver à la négation de Dieu et au libre examen*. Nous voulons, dans l'ordre politique, *par la réalisation de l'idée républicaine, arriver à la fédération des peuples et à la solidarité des individus*. Dans l'ordre social, nous voulons, *par la transformation de la propriété, par l'abolition de l'hérédité, par l'application des principes d'association, par la mutualité, arriver à la solidarité des intérêts et à la justice !* Nous voulons, par l'affranchissement du travailleur d'abord, du citoyen et de l'individu ensuite, et sans distinction de classes, l'abolition de tout *système autoritaire*. »

D'autres parlèrent dans le même sens. C'est que l'anéantissement du christianisme ne peut être conçu, sans la ruine préalable de toutes les institutions nées de lui et fondées sur lui ; les hommes logiques le comprennent, les hommes francs le disent.

En ce même congrès de Liège, Lafargue demandait : « Qu'est-ce que la Révolution ? » Et il répondait : « La Révolution, c'est le triomphe du travail sur le capital, de l'ouvrier sur le parasite, de l'homme sur DIEU. Voilà la Révolution sociale que comportent les principes de 89, les Droits de l'homme portés à leur dernière expression. » Il disait encore : « *Il y a quatre cents ans que nous sapons le catholicisme, la machine la plus forte qui ait été inventée en fait de spiritualisme ; elle est solide encore, malheureusement !* » Puis, dans la dernière séance, il poussa ce cri de l'enfer : « Guerre à DIEU ! Haine à DIEU ! LE PROGRÈS EST LA ! Il faut crever le ciel comme une voûte de papier. »

La conclusion de Lafargue fut : « En présence d'un principe aussi grand, aussi pur que celui-là (aussi dégagé de surnaturel et de tout ce qui a constitué jusqu'ici l'ordre social), il faut haïr ou prouver qu'on aime. »

D'autres Français demandèrent avec lui que la séparation se fit plus nette et plus entière entre ceux qui haïssent et ceux qui aiment, ceux qui haïssent le mal et aiment le bien, et ceux qui haïssent le bien et aiment le mal. M. Regnard, Parisien, vint dire où la maçonnerie met le mal et le bien : le mal dans le spiritualisme, le bien dans le matérialisme. « Nous rattachons notre drapeau aux hommes qui proclament le matérialisme : tout homme qui est pour le progrès est aussi pour la philosophie positive ou matérialiste. »

Lorsque ces mots « progrès » et autres semblables tombent des lèvres maçonniques, il se trouve des catholiques pour les recueillir avec une sorte de respect et de naïve confiance, croyant y voir des aspirations vers quelque chose de désirable. Lafargue et Regnard viennent de nous dire ce que la secte, qui les a mis en circulation, a entendu y faire entrer.

Germain Casse : « Il faut qu'en sortant d'ici nous soyons de PARIS ou de ROME, ou jésuites, ou révolutionnaires. » Et comme sanction, il demande « l'exclusion totale, complète de tout individu qui représente, à quelque degré que ce soit, l'idée religieuse. » Condition nécessaire pour que puisse s'établir et surtout subsister le nouvel ordre de choses voulu et poursuivi.

Inutile de prolonger ces citations, sténographiées par les rédacteurs de la *Gazette de Liège* sur les tables mêmes du congrès. Les autres journaux eurent peur de reproduire ces paroles en leur belle crudité. Le citoyen Fontaine les rappela au respect de la vérité : « Un seul journal, a-t-il dit, un seul a été de bonne foi, c'est la *Gazette de Liège*, et cela parce qu'elle est avec franchise, catholique, apostolique et romaine. Elle a publié une analyse complète des débats. »

L'année suivante, au congrès de Bruxelles, le citoyen Sibrac, Français, fit appel aux femmes pour le grand œuvre ; et pour les entraîner il leur dit : « C'est Ève qui a jeté le premier cri de révolte contre DIEU. » L'on sait que l'un des cris d'admiration de la franc-maçonnerie est : « Eva ! Eva ! »

Là encore le citoyen Brismée, dit : « Si la propriété résiste à la Révolution, il faut, par des décrets du peuple, anéantir la

propriété. Si la bourgeoisie résiste, il faut tuer la bourgeoisie. » Et le citoyen Pèlerin : « Si six cent mille têtes font obstacle, qu'elles tombent ! »

Après les congrès de Liège et de Bruxelles, il y en eut un à Genève, composé d'étudiants et d'ouvriers comme à Bruxelles. Là aussi DIEU et la religion furent écartés d'un commun accord, les idées religieuses furent déclarées funestes au peuple et contraires à la dignité humaine, la morale fut proclamée indépendante de la religion. On y parla d'organiser des grèves « immenses, invincibles », devant se terminer par la GRÈVE GÉNÉRALE.

Abrégeons. Un autre congrès international eut lieu à La Haye en 1872. Le citoyen Vaillant y dit aussi que la guerre au catholicisme et à DIEU ne pouvait aller sans la guerre à la propriété et aux propriétaires.

« La bourgeoisie, dit-il, doit s'attendre à une guerre plus sérieuse que la lutte latente à laquelle l'Internationale est actuellement condamnée. Et il ne tardera pas, le jour de la revanche de la Commune de Paris !

» Extermination complète de la bourgeoisie : tel doit être le premier acte de la future révolution sociale<sup>1</sup>. »

Si nous voulions donner une idée de ce qui s'est dit et de ce qui a été imprimé en ces trente dernières années, nous serions infini. Il est à la connaissance de tous, que le régime républicain, surtout en ces derniers temps, a laissé entrer, ou même a propagé dans toutes les couches de la société les idées les plus subversives.

Les loges tiennent tous les discours<sup>2</sup> que nous venons d'entendre, il semble même que ceux qui les portent à la tribune et dans les clubs les reçoivent de là.

En 1870, un manifeste fut publié à Paris, au siège du Grand-

1. Ceux qui désirent des citations plus nombreuses et plus étendues, pourront les trouver dans l'ouvrage *Les Sociétés secrètes et la Société*, par N. Deschamps, continué par M. Claudio Jannet.

2. Le rapport présenté par M. Prache, député de Paris, à la 11<sup>e</sup> commission des pétitions de la Chambre des Députés, sur la pétition contre la franc-maçonnerie, publiée, pages 186 et 218, des faits et des textes que nous ne reproduisons point ici. Ce rapport est des plus instructifs. Edité à Paris, Bureaux de la *Patrie française*, 15, rue d'Argenteuil. In-12 de 266 pages.

Orient, sous ce titre : *Dieu devant la science, ou Religion et Franc-Maçonnerie*. On y lisait : « Le catholicisme, cet ennemi acharné de la franc-maçonnerie, dont les doctrines lui sont entièrement opposées, tient, en ce moment, ses grandes assises sous le nom de concile œcuménique. Il est nécessaire, en raison des circonstances, que notre ordre affirme de nouveau et plus que jamais, ses idées, ses tendances et le but auquel il aspire. » Il n'y manqua point.

En cette même année, fin de juillet et commencement d'août, un congrès, auquel prirent part les loges de Strasbourg, Nancy, Vesoul, Metz, Châlons-sur-Marne, Reims, Mulhouse, Sarreguemines, tout l'Est en un mot, fut tenu à Metz. La question de « l'Être suprême » y fut posée, et les discussions qui s'ensuivirent se propagèrent de loge en loge.

Pour y mettre fin, le *Monde maçonnique*, numéros de janvier et mai, fit cette déclaration : « La franc-maçonnerie nous apprend qu'il n'y a qu'une seule religion, une vraie, et par conséquent une seule naturelle, *le culte de l'humanité*. Car, mes frères, *cette abstraction* qui, érigée en système, a servi à former toutes les religions, DIEU, *n'est autre chose que l'ensemble de tous nos instincts* les plus élevés, auxquels nous avons donné un corps, une existence distincte ; ce DIEU n'est enfin que le produit d'une conception généreuse, mais erronée, de l'humanité, qui s'est dépouillée au profit d'une chimère. »

Rien de plus clair : l'humanité est DIEU, les droits de l'homme doivent être substitués à la loi divine, le culte des instincts de l'humanité doit prendre la place de celui rendu au Créateur, la recherche du progrès dans les satisfactions à donner aux sens, se substituer aux aspirations vers la vie future.

Qu'il plaise aux francs-maçons de renier toute religion, même la croyance en l'existence de DIEU, c'est leur affaire ; mais ils ne s'en tiennent point là, ils veulent aussi amener tout le monde à penser comme eux.

Le F. Macio Macchi, député au parlement italien, membre du Conseil supérieur, écrivait, dans la *Massonic Review*, le 16 février 1874 : « La clef de voûte de tout le système opposé à la Maçonnerie, est le sentiment ascétique et transcendantal qui emporte les hommes au delà de la vie présente, et les fait se regarder eux-mêmes comme des voyageurs sur la terre. Tant

que ce système n'aura pas été détruit par le maillet de la maçonnerie, nous aurons une société de pauvres créatures trompées, sacrifiant tout pour obtenir la félicité dans une existence future. »

Un autre député au Parlement italien, M. Petrucelli della Gattina, disait, huit ans plus tard, en 1882 : « Nous devons combattre la prépondérance catholique dans le monde, *partout et par tous les moyens*. La guerre contre le catholicisme sur toute la superficie du globe, doit être la base granitique de notre politique. »

Les francs-maçons de France ne l'entendent point autrement.

A une séance commune des loges de Lyon, tenue le 3 mai 1882 et dont le compte-rendu a été publié dans la *Chatne d'Union* d'août 1882, le F.·. Régnier disait : « Il ne faut pas qu'on ignore ce qui n'est plus un mystère : que depuis longtemps deux armées sont en présence, que la lutte est ouverte actuellement en France, en Italie, en Belgique, en Espagne, entre la lumière et l'ignorance, et que l'une aura raison de l'autre. Il faut qu'on sache que les Etats-Majors, les chefs de ces armées, sont d'un côté les jésuites (lisez le clergé, séculier et régulier) et de l'autre les francs-maçons. »

Un congrès maçonnique international se tint à Paris en 1900 à l'occasion de l'Exposition universelle. C'était la quatrième fois que tous les Orient et toutes les loges étaient invités à un congrès international. Le premier avait eu lieu en 1889, le second à Anvers en 1894, le troisième à la Haye en 1896.

A Paris, il s'agissait d'étudier les moyens d'établir « des relations suivies entre les diverses puissances maçonniques du globe, en dehors de toute obédience et de tout rite, en vue d'un appui mutuel pour la recherche des vérités scientifiques, philosophiques et sociologiques. »

Le président F.·. Lucipia, ex-communard, dans son discours d'ouverture, fit cette exhortation : « Travaillons, mes F.·., apportons notre pierre pour la construction du Temple de l'humanité, au fronton duquel, lorsqu'il sera achevé, on écrira : La solidarité gouverne le monde. »

Le F.·. Blatin, dans son rapport, dit que ces relations existaient déjà. « Tous les maçons n'ont-ils par l'honneur d'apporter au monde profane la grande conception morale, solidariste, basée,

en dehors de toute formule religieuse, sur un altruisme réfléchi ? » On conclut néanmoins que cette entente ne suffisait point, qu'il fallait entre les Orientés des relations effectives et suivies. Quelques jours après, se réunissait au Grand-Orient, le Convent annuel. L'orateur, faisant connaître la décision du congrès, la motiva sur ce que « le Vatican est le siège d'une internationale malfaisante, et qu'il faut de toute nécessité lui opposer une fédération de toutes les obédiences maçonniques. »

Après avoir ainsi résolu de resserrer dans le monde entier les liens qui unissent toutes les sociétés secrètes contre l'Église, le congrès international s'occupa des « profanes ».

Le F.·. Blatin demanda qu'on répande l'enseignement maçonnique dans « les masses profanes, qui abandonnent peu à peu les religions du passé », et qu'on leur donne « les satisfactions qu'elles réclament. »

Le F.·. Cocq fut plus explicite : « *Ce qu'il faut détruire, c'est la religion elle-même, c'est la croyance aux superstitions et au surnaturel, c'est le dogme.* » (*Applaudissements.*) Pour y arriver, il faut surtout « convertir les femmes aux idées maçonniques ». — « La tolérance, ajouta-t-il, est un principe fondamental de notre ordre, mais tolérance ne signifie pas inaction..., il faut détruire la religion elle-même. »

Le F.·. Orateur déplora que « le monde ne soit pas encore purgé de l'esprit de fanatisme », et que le congrès « n'ait pas trouvé de solution définitive ». Il acclama, avec les délégués, la République universelle.

Au banquet qui suivit, le F.·. Lucipia, qui avait présidé, porta la santé de chacun des délégués que les divers pays avaient envoyés. Il les encouragea « à continuer la lutte que nous menons, dit-il, dans notre pays ». Il termina aussi par le cri de : « VIVE LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE ! » Nous verrons ce que ce cri annonce et promet au monde.

Le vœu formulé au congrès de l'Exposition relativement à l'action à exercer sur les « profanes », était observé depuis de longues années, mais il semble que les maçons s'y appliquent maintenant avec plus d'ardeur.

Le 6 octobre 1901, fut tenu à Toulouse le 1<sup>er</sup> congrès d'une Fédération régionale des *Groupes antireligieux du Sud-Ouest*, c'est-à-dire de ces sociétés que des francs-maçons de haut

grade sont chargés de former partout pour répandre les idées que la secte veut propager. La Haute-Garonne était représentée par *la Libre-Pensée*, et par *la Raison et Pensée Libre* de Toulouse, et aussi par d'autres Libres-Pensées de villages ; le Tarn-et-Garonne, par *la Libre-Pensée* et *la Jeunesse laïque* de Montauban ; les Pyrénées-Orientales, par *la Libre-Pensée* de Perpignan ; l'Aude, par *les Libres-Penseurs* de Narbonne ; l'Hérault, par *la Ligue antireligieuse* de Cette ; le Var avait délégué *la Libre-Pensée* de Toulon, et il était venu des penseurs (!) libres (!) même d'Angoulême <sup>1</sup>.

Par une coïncidence significative, des associations similaires avaient surgi en même temps sur divers autres points du territoire.

Le 20 septembre, l'Union des Groupements antireligieux de Marseille et des Bouches-du-Rhône célébrait sa fondation par une réunion publique où prenaient la parole le député Boyer et le maire Flaissière : le premier conseillant d'opposer au dogme religieux le dogme scientifique, le second annonçant le dessein « d'extirper non seulement le cléricanisme, mais le sentiment religieux lui-même ».

Le 23 octobre, au conseil général des Bouches-du-Rhône, le maire de Marseille, appuyant un vœu contre les associations religieuses, qu'il déclarait devoir être mises au ban non seulement de la société, mais de l'humanité, s'exprimait ainsi : « Ce à quoi il faudra aboutir, je le dis catégoriquement, c'est à la suppression même du sentiment religieux.... Nous voulons déclarer la guerre acharnée et sans merci, à ce faisceau d'erreurs sous le poids duquel l'humanité courbée a fléchi jusqu'à présent.. »

Aux fêtes de Noël 1903, le Congrès de la libre-pensée se tint à Paris. Cinq cents délégués s'y trouvèrent, et M. Berthelot y pérorait. L'assemblée réclama, entre beaucoup d'autres choses, la prompte et complète sécularisation de l'Assistance publique, la suppression des Petits Séminaires, la séparation des Eglises et de l'État avec désaffectation des édifices religieux, l'abolition de « tout esprit religieux », l'édition d'un manuel de la libre-

---

1. La *Libre-Pensée* comptait en France, il y a treize ans (nous n'avons point de statistique plus récente), six cents groupes, dont la formation est due pour la plus grande partie à l'action directe de la Franc-Maçonnerie. (Voir *Bulletin du Grand-Orient de France*, août-septembre 1891, p. 602).

pensée; la création d'une imagerie antireligieuse, cartes postales, tableaux pour les mairies, statues, etc., enfin la préparation du Congrès qui devait se tenir et qui se tint en effet à Rome en septembre 1904.

Le relevé que nous venons de faire, et il est loin d'être complet, laisse entrevoir le nombre et l'activité de ceux qui sont enrégimentés pour la guerre à l'Eglise et à tout l'ordre social.

Au lendemain de la publication de l'Encyclique, par laquelle Léon XIII dénonça de nouveau au monde la franc-maçonnerie comme étant l'agent secret de cette guerre, le *Bulletin de la grande Loge symbolique écossaise* exprima en ces termes la pensée de la secte :

« La franc-maçonnerie ne peut moins faire que de remercier le Souverain Pontife de sa dernière encyclique. Léon XIII, avec une autorité incontestable et un grand luxe de preuves, vient de démontrer, une fois de plus, qu'il existe un abîme infranchissable entre l'Eglise, dont il est le représentant, et la Révolution, dont la franc-maçonnerie est le bras droit. Il est bon que ceux qui sont hésitants cessent d'entretenir de vaines espérances. Il faut que tous s'habituent à comprendre que l'heure est venue d'OPTER entre l'ordre ancien, qui s'appuie sur la Révélation, et l'ordre nouveau, qui ne reconnaît d'autres fondements que la science et la raison humaine, entre l'esprit d'autorité et l'esprit de liberté<sup>1</sup>. »

Cette pensée a été exprimée de nouveau au Convent de 1902, par l'orateur chargé de prononcer le discours de clôture : « ... Ce qui nous sépare ? C'est un abîme, abîme qui ne sera comblé qu'au jour où triomphera la maçonnerie, inlassable ouvrière de progrès démocratique et de justice sociale... Jusque-là, pas de trêve, pas de repos, pas de rapprochement, pas de concessions... C'est la dernière phase de la lutte de l'Eglise et de la Congrégation contre notre société républicaine et laïque. L'EFFORT DOIT ÊTRE SUPRÊME... Un premier coup a été porté : *La loi sur les associations* a quelque peu surpris, étourdi l'adversaire... Si ce premier avantage n'est suivi d'une exécution patiente, méthodique et radicale, de la volonté d'en finir dans ce duel plusieurs fois séculaire, nous devons renoncer à la suprématie de l'État laïque. »

---

1. Cité par Don Sarda y Salvany. *Le Mal social, ses causes, ses remèdes.*



Depuis lors, *La Lanterne*, que tout le monde sait être l'organe officieux de nos gouvernants, n'a cessé de dire tous les jours et sur tous les tons : « Avant toute autre question, avant la question sociale, avant la question politique, il faut en finir avec la question cléricale. C'est la clef de tout le reste. Si nous commettons le crime de capituler, de ralentir notre action, de laisser échapper l'adversaire, c'en serait fait bientôt et du parti républicain et de la République. L'Église ne nous permettrait pas de recommencer l'expérience. Elle sait aujourd'hui que la République lui sera mortelle, et si celle-ci ne la tue pas, c'est elle qui tuera la République. Entre la République et l'Église, c'est un duel à mort. Hâtons-nous d'écraser l'infâme, ou résignons-nous à laisser étouffer pour des siècles la liberté. »

Nos gouvernants ne parlent pas autrement. Dans le discours qu'il prononça comme avant-propos à la session d'octobre 1902, le premier ministre, M. Combes, a dit aussi : « Il s'agit de savoir, à l'heure actuelle, qui l'emportera de la Révolution, personnifiée par la République, ou de la contre-révolution incarnée dans la réaction cléricale et nationaliste. »

Déjà en 1897, le 18 mars, il avait expliqué à Lyon, que « la maçonnerie doit succéder aux religions usées »<sup>1</sup>.

Pelletan, ministre de la marine, dans le discours qu'il prononça à Boulogne-sur-Mer, le 27 novembre 1904, rejeta, lui aussi, le masque du cléricanisme, et dit franchement ce que voulait le gouvernement républicain.

« Notre politique, vous la connaissez ; c'est, d'abord, une politique de lutte contre l'Eglise catholique.

» Nous travaillons contre cette Eglise... c'est pourquoi nous avons supprimé les Congrégations que nos pères de 93 avaient dissoutes avant nous ; c'est pourquoi nous ferons la séparation des Eglises et de l'Etat ; c'est pourquoi nous déchirerons le pacte de servage honteux conclu avec la théocratie romaine. »

Ce ne sont point là de vaines paroles. *La Lanterne*, M. Combes et M. Pelletan, comme les orateurs des congrès et des loges, nous font entendre la voix d'une puissance la mieux organisée, la plus forte qui soit actuellement sur la terre. M. Combes a été, pour un moment, le bras qui exécutait ce que cette puissance lui ordonnait de faire pour arriver au but longtemps caché, aujourd'hui

1. Compte-rendu des travaux du Grand-Orient, mai-juin 1897.

d'hui hautement manifesté ; d'autres l'avaient précédé, d'autres le suivent et le suivront.

Ce but, c'est bien celui que le célèbre publiciste Louis de Haller signalait déjà en 1847 à la fin de son livre : *La Franc-Maçonnerie et son influence*, publié à Lucerne : « Du fond des aspirations maçonniques, jaillit une lueur sinistre qui nous montre, comme objectif d'un *travail obstiné*, l'ANÉANTISSEMENT DE TOUTE RELIGION, LE RENVERSEMENT DE TOUTE AUTORITÉ, L'ABOLITION DE TOUT DROIT NATUREL ! »

Est-il possible que des hommes se donnent une telle mission et qu'ils s'associent pour en poursuivre l'exécution ? Et, si cela est, comment expliquer une telle aberration de l'esprit, une telle perversion de la volonté, et l'entente dans un tel crime, le plus grand qui puisse être entrepris contre le genre humain ?

Pour trouver la réponse à cette question, il est nécessaire d'interroger la nature humaine en ce qu'elle a de plus profond et l'histoire en ce qu'elle a eu de plus caché en ces derniers siècles.



---

---

## DEUXIÈME SECTION

---

### LES DEUX VOIES

---

#### CHAPITRE IV

##### IDÉES DIRECTRICES

« Tout le but de l'homme est d'être heureux », dit Bossuet <sup>1</sup>. Cela ne lui est point propre : c'est le but vers lequel tendent toutes les intelligences sans exception. Le grand orateur ne manque point de le reconnaître : « Les natures intelligentes n'ont de volonté ni de désir que pour leur félicité. » Et il ajoute : « Rien de plus raisonnable, car qu'y a-t-il de meilleur que de souhaiter le bien, c'est-à-dire la félicité ? <sup>2</sup> » Aussi trouvons-nous dans le cœur de l'homme une impulsion invincible qui le pousse à la recherche du bonheur. Le voudt-il, il ne pourrait s'en défaire. C'est le fond de toutes ses pensées, le grand mobile de toutes ses actions ; et alors même qu'il se jette dans la mort, c'est qu'il se persuade trouver dans le néant un sort préférable à celui où il se voit.

L'homme peut se tromper, et de fait il se trompe bien souvent dans la recherche du bonheur, dans le choix de la voie qui doit l'y mener. « Mettre le bonheur où il est, c'est la source de tout bien, dit encore Bossuet ; et la source de tout mal est de le mettre où il ne faut pas <sup>3</sup>. » Cela est aussi vrai pour la société que pour l'homme individuel. L'impulsion vers le bonheur vient du Créateur, et DIEU y ajoute la lumière qui en éclaire le chemin, directement par sa grâce, indirectement par les enseignements de son Église. Mais il appartient à l'homme, individu ou société, il appartient au libre arbitre de se diriger, d'aller

---

1. Méditation sur l'Évangile.

2. *Œuvres oratoires de Bossuet*. Édition critique et complète par l'abbé J. Lebarq. Sermon pour la Toussaint, v. 325.

3. Méditation sur l'Évangile.

prendre sa félicité là où il lui plait de la mettre, dans ce qui est réellement bon, et, au-dessus de toute bonté, dans le Bien absolu, DIEU; ou dans ce qui n'a que les apparences du bien, ou qui n'est qu'un bien relatif.

Dès la création du genre humain, l'homme s'est fourvoyé. Au lieu de croire à la parole de DIEU et d'obéir à son commandement, Adam écouta la voix enchanteresse qui lui disait de mettre sa fin en lui-même, dans la satisfaction de sa sensualité, dans les ambitions de son orgueil. « Vous serez comme des dieux »; « le fruit de l'arbre était bon à manger, beau à voir, et d'un aspect qui excitait le désir ». Ayant ainsi dévié, dès le premier pas, Adam a entraîné sa race dans la fausse direction qu'il venait de prendre.

Elle y marcha, elle s'y avança, elle s'y enfonça durant de longs siècles. L'histoire est là pour dire les maux qu'elle rencontra dans ce long égarement. DIEU eut pitié d'elle. Dans son conseil d'infinie miséricorde et d'infinie sagesse, il résolut de remettre l'homme sur la voie du vrai bonheur. Et afin de rendre son intervention plus efficace, il voulut qu'une Personne divine vint sur la terre en montrer le chemin par sa parole, le frayer par son exemple. Le Verbe de DIEU s'incarna et vint passer trente-trois années parmi nous, pour nous tirer de la voie de perdition et nous ouvrir la route d'une félicité non trompeuse.

Sa parole comme ses actes renversaient toutes les idées reçues jusque-là. Il disait : Bienheureux les pauvres ! Bienheureux les doux, les pacifiques, les miséricordieux ! Bienheureux les purs ! Jusqu'à Lui, on avait dit : Bienheureux les riches ! Bienheureux ceux qui dominent ! Bienheureux ceux qui peuvent ne rien refuser à leurs passions ! Il était né dans une étable, il s'était fait le serviteur de tous, il avait souffert mort et passion, afin que l'on ne prit point ses paroles pour des déclamations, mais pour des leçons, leçons les plus persuasives que l'on puisse concevoir, données qu'elles étaient par un DIEU et un DIEU s'anéantissant par amour pour nous.

Il voulut les perpétuer, les rendre toujours parlantes et agissantes, aux yeux et aux oreilles de toutes les générations qui devaient venir. Pour cela, il fonda la sainte Église. Établie au centre de l'humanité, elle n'a cessé, par les enseignements de ses docteurs et les exemples de ses saints, de dire à tous ceux qu'elle vit passer sous ses yeux : « Vous recherchez, ô mortels,

la félicité, et vous recherchez une bonne chose ; prenez garde seulement que vous la recherchez où elle n'est pas. Vous la cherchez sur la terre, et ce n'est pas là qu'elle est établie, ni que l'on trouve ces jours heureux dont nous a parlé le divin Psalmiste : *Diligit dies videre bonos...* Ce sont ici les jours de misère, les jours de sueur et de travaux, les jours de gémissements et de pénitence auxquels nous pouvons appliquer les paroles du prophète Isaïe : « Mon peuple, ceux qui te disent » heureux, t'abusent et renversent toute ta conduite. » Et encore : « Ceux qui font croire au peuple qu'il est heureux sont » des trompeurs. » Donc, où se trouve la félicité et la véritable vie, sinon dans la terre des vivants ? Qui sont les hommes heureux, sinon ceux qui sont avec DIEU ? Ceux-là voient de beaux jours, parce que DIEU est la lumière qui les éclaire. Ceux-là vivent dans l'abondance, parce que DIEU est le trésor qui les enrichit. Ceux-là enfin sont heureux, parce que DIEU est le bien qui les contente et que lui seul est tout à tous <sup>1</sup>. »

Du I<sup>er</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, les peuples devinrent de plus en plus attentifs à ce discours, et le nombre de ceux qui en firent la lumière et la règle de leur vie se trouva de plus en plus grand. Sans doute, il y avait des défaillances, défaillances des nations et défaillances des âmes.

Mais la conception nouvelle de la vie restait la loi de tous, la loi que les égarements ne faisaient point perdre de vue et à laquelle tous savaient, tous sentaient qu'il fallait revenir dès qu'ils s'en étaient écartés. Notre-Seigneur Jésus-CHRIST, avec son Nouveau Testament, était le docteur écouté, le guide suivi, le roi obéi. Sa royauté était avouée à ce point par les princes et par les peuples, qu'ils la proclamaient jusque sur leurs monnaies. Sur toutes était gravée la croix, l'auguste signe de l'idée que le christianisme avait introduite dans le monde et qui devait le régir, l'esprit de sacrifice opposé à l'idée païenne, l'esprit de jouissance.

A mesure que l'esprit chrétien pénétrait les âmes et les peuples, âmes et peuples montaient dans la lumière et dans le bien, ils s'élevaient par cela seul qu'ils voyaient leur félicité en haut et qu'ils s'y portaient. Les cœurs devenaient plus purs, les esprits plus intelligents. Les intelligents et les purs introdui-

---

1. *Œuvres oratoires de Bossuet*. Sermon pour la Toussaint, v. 325.

saient dans la société un ordre plus harmonieux, celui que Bossuet nous a décrit dans le sermon sur l'éminente dignité des pauvres. L'ordre plus parfait rendait la paix plus générale et plus profonde ; la paix et l'ordre engendraient la prospérité, et toutes ces choses donnaient ouverture aux arts et aux sciences, ces reflets de la lumière et de la beauté des cieux. De sorte què, comme l'a observé Montesquieu : « La religion chrétienne, qui semble n'avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur en celle-ci <sup>1</sup>. » C'est d'ailleurs ce que saint Paul avait annoncé lorsqu'il avait dit : « *Pietas ad omnia utilis est, promissiones habens vitæ quæ nunc est et futuræ*. La piété est utile à tout, ayant les promesses de la vie présente et celles de la vie future <sup>2</sup>. » Notre-Seigneur n'avait-il pas dit lui-

1. *Esprit des lois*, livre xxiv, ch. III.

M. de Tocqueville a ainsi donné l'explication de ce fait :

« Dans les siècles de foi, on place le but final de la vie après la vie. Les hommes de ces temps-là s'accoutument donc naturellement, et, pour ainsi dire sans le vouloir, à considérer pendant une longue suite d'années un objet immobile vers lequel ils marchent sans cesse, et ils apprennent, par des progrès insensibles, à réprimer mille petits désirs passagers pour mieux arriver à satisfaire ce grand et permanent désir qui les tourmente. Lorsque ces mêmes hommes veulent s'occuper des choses de la terre, ces habitudes se retrouvent. Ils fixent volontiers à leurs actions d'ici-bas un but général et certain, vers lequel tous leurs efforts se dirigent. On ne les voit point se livrer chaque jour à des tentatives nouvelles ; mais ils ont des desseins arrêtés qu'ils ne se lassent point de poursuivre.

» Ceci explique pourquoi les peuples religieux ont souvent accompli des choses si durables. Il se trouvait qu'en s'occupant de l'autre monde, ils avaient rencontré le grand secret de réussir dans celui-ci. Les religions donnent l'habitude générale de se comporter en vue de l'avenir. En ceci elles ne sont pas moins utiles au bonheur de cette vie qu'à la félicité de l'autre. C'est un de leurs plus grands côtés politiques. Mais à mesure que les lumières de la foi s'obscurcissent, la vue des hommes se resserre, et l'on dirait que chaque jour l'objet des actions humaines leur paraît plus proche.

» Quand ils se sont une fois accoutumés à ne plus s'occuper de ce qui doit arriver après leur vie, on les voit retomber aisément dans cette indifférence complète et brutale de l'avenir qui n'est que trop conforme à certains instincts de l'espèce humaine. Aussitôt qu'ils ont perdu l'usage de placer leurs principales espérances à long terme, ils sont naturellement portés à réaliser sans retard leurs moindres désirs, et il semble que du moment où ils désespèrent de vivre une éternité, ils sont disposés à agir comme s'ils ne devaient exister qu'un seul jour.

» Dans les siècles d'incrédulité, il est donc toujours à craindre que les hommes ne se livrent sans cesse au hasard journalier de leurs désirs, et que, renonçant entièrement à obtenir ce qui ne peut s'acquérir sans de longs efforts, ils ne foudroyent rien de grand, de paisible et de durable. »

2. 1 Tim., iv, 8.

même : « Cherchez d'abord le royaume de DIEU et sa justice, le reste vous sera donné par surcroît <sup>1</sup>. » Ce n'était point là une promesse d'ordre surnaturel, mais l'annonce des conséquences qui devaient sortir logiquement de la nouvelle orientation donnée au genre humain.

L'ascension, je ne dirai point des âmes saintes, mais des nations, eut son point culminant au XIII<sup>e</sup> siècle. Saint François d'Assise et saint Dominique, avec leurs disciples saint Louis de France et sainte Élisabeth de Hongrie, accompagnés et suivis de tant d'autres, maintinrent quelque temps le niveau qui avait été atteint par les exemples de détachement des choses de ce monde, de charité pour le prochain et d'amour de DIEU qu'avaient donnés tant d'autres saints. Mais tandis que ces nobles âmes atteignaient les plus hauts sommets de la sainteté, beaucoup d'autres se refroidissaient dans leur élan vers DIEU ; et vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, se manifesta ouvertement le mouvement de recul qui emporta la société et qui a amené la situation actuelle, c'est-à-dire le triomphe prochain, le règne imminent du socialisme.

Il faut voir le caractère de cette régression et ses péripéties pour bien connaître l'état où nous sommes.

---

1. Matt., vi, 33.



## CHAPITRE V

### LA CONCEPTION CHRÉTIENNE DE LA VIE

Le paganisme, poussant le genre humain sur la pente où le péché originel l'avait engagé, disait à l'homme qu'il est sur la terre pour jouir de la vie et des biens que ce monde lui offre. Le païen n'ambitionnait, ne recherchait rien au delà ; et la société païenne était constituée pour procurer ces biens aussi abondants et ces plaisirs aussi raffinés ou aussi grossiers qu'ils peuvent l'être, à ceux qui étaient en situation d'y prétendre. La civilisation antique était sortie de ce principe, toutes ses institutions en découlaient, surtout les deux principales, l'esclavage et la guerre. Car la nature n'est point assez généreuse, et surtout alors n'avait point été cultivée depuis assez longtemps et assez bien pour procurer à tous les jouissances convoitées. Les peuples forts s'assujétissaient les peuples faibles, et les citoyens mettaient en esclavage les étrangers et même leurs frères pour se donner des producteurs de richesses et des instruments de plaisirs.

Le christianisme vint, et fit entendre à l'homme qu'il devait chercher dans une autre direction le bonheur dont le besoin ne cesse de le tourmenter. Il renversa la notion que le païen s'était faite de la vie présente. Le divin Sauveur nous apprit par sa parole, nous persuada par sa mort et sa résurrection, que si la vie présente est *une vie*, elle n'est point LA VIE à laquelle son Père nous destine.

La vie présente n'est que la préparation à la vie éternelle. Celle-là est le chemin qui conduit à celle-ci. Nous sommes *in via*, disaient les scolastiques, nous acheminant *ad terminum*, en route pour le ciel. Les savants du jour exprimeraient la même idée en disant que la terre est le laboratoire où se forment les âmes, où se reçoivent et se développent les facultés surnaturelles

dont le chrétien, après achèvement, jouira au céleste séjour. Telle la vie embryonnaire au sein maternel. C'est aussi une vie, mais une vie de formation, où s'élaborent les sens qui auront à fonctionner au séjour terrestre : les yeux qui contempleront la nature, l'ouïe qui recueillera ses harmonies, la voix qui y mêlera ses chants, etc.

Au ciel, nous verrons DIEU face à face<sup>1</sup>, c'est la grande promesse qui nous est faite. Toute la religion est basée sur elle. Et cependant aucune nature créée n'est capable de cette vision.

Tous les êtres vivants ont leur manière de connaître, limitée par leur nature même. La plante a une certaine connaissance des sucs qui doivent servir à son entretien, puisque ses racines s'étendent vers eux, les recherchent pour se les ingérer. Cette connaissance n'est point une vision. L'animal voit, mais il n'a pas l'intelligence des choses que ses yeux embrassent. L'homme comprend ces choses, sa raison les pénètre, abstrait les idées qu'elles renferment et par elles s'élève à la science. Mais les substances des choses lui restent cachées, parce que l'homme n'est qu'un animal raisonnable et non une pure intelligence. Les anges, intelligences pures, se voient eux-mêmes dans leur substance, peuvent contempler directement les substances de même nature qu'eux et à plus forte raison les substances inférieures. Mais ils ne peuvent voir DIEU. DIEU est une substance à part, d'un ordre infiniment supérieur. Le plus grand effort de l'esprit humain est arrivé à le qualifier « Acte pur », et la Révélation nous a dit qu'il est une trinité de personnes en unité de substance, la seconde engendrée par la première, la troisième procédant des deux autres, et cela dans une vie d'intelligence et d'amour qui n'a ni commencement ni fin. Voir DIEU comme il est, l'aimer comme il s'aime, — ce qui est la béatitude promise, — est au-dessus des forces de toute nature créée et même possible. Pour

---

1. *Vidimus nunc per speculum in ænigmate : tunc autem facie ad faciem. Nunc cognosco ex parte : tunc autem cognoscam sicut cognitus sum.* (I Cor., xiii-12.) **Maintenant nous voyons en un miroir et en énigme : mais alors nous verrons face à face. Maintenant je connais imparfaitement : mais alors je connaîtrai comme je suis connu (par intuition.)** (Conf. Mat., xviii-10. I Jean, iii-2.)

Le concile de Florence a défini : *Animæ sanctorum... intuentur clarè ipsum Deum trinum et unum sicuti est* : Les âmes des saints voient clairement DIEU lui-même tel qu'il est dans la trinité de ses personnes et l'unité de sa nature.

le comprendre, elle ne devrait être rien moins que l'égale de DIEU.

Mais ce qui n'appartient point naturellement peut survenir par le don gratuit de DIEU. Et cela est : nous le savons parce que DIEU nous a dit l'avoir fait. Cela est pour les anges, et cela est pour nous. Les bons anges voient DIEU face à face, et nous sommes appelés à jouir du même bonheur.

Nous ne pouvons y arriver que par quelque chose de surajouté qui nous élève au-dessus de notre nature, qui nous rend capable de ce dont nous sommes radicalement impuissants par nous-mêmes, comme le serait le don de la raison à un animal ou le don de la vue à une plante. Ce quelque chose est appelé ici-bas la grâce sanctifiante. C'est, dit l'apôtre saint Pierre, une participation à la nature divine. Et il faut qu'il en soit ainsi ; car nous venons de le voir, en aucun être, l'opération ne dépasse, ne peut dépasser la nature de cet être. Si un jour nous sommes capables de voir DIEU, c'est que quelque chose de divin aura été déposé en nous, sera devenu une partie de notre être, et l'aura élevé jusqu'à le rendre semblable à DIEU. « Bien-aimés, dit l'apôtre saint Jean, nous sommes maintenant enfants de DIEU, et ce que nous serons un jour ne paraît pas encore : nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. » (I Joan., III-2.)

Ce quelque chose, nous le recevons dès ici-bas au saint Baptême. L'apôtre saint Jean l'appelle un germe (I Joan., III-9), c'est-à-dire une vie en principe. C'est ce que Notre-Seigneur nous marquait, lorsqu'il parlait à Nicodème de la nécessité d'une nouvelle naissance, d'une génération à une vie nouvelle : la vie que le Père a en lui-même, qu'il donne au Fils, et que le Fils nous apporte en nous greffant sur lui par le saint Baptême. Ce mot de greffe, qui donne une image si vive de tout le mystère, saint Paul l'avait pris de Notre-Seigneur disant à ses apôtres : « Je suis la vigne, vous êtes les branches. Comme la branche ne peut porter de fruit par elle-même, sans demeurer dans la vigne, ainsi vous non plus, si vous ne demeurez en moi. »

Ces hautes idées étaient familières aux premiers chrétiens. Ce qui le montre, c'est que les apôtres, quand ils sont amenés à en parler dans les Épîtres, le font comme d'une chose déjà connue. Et de fait, c'est ainsi que leur étaient présentés en de longues

catéchèses les rites du baptême. Puis, les vêtements blancs des néophytes leur disaient qu'ils commençaient une vie nouvelle, qu'ils en étaient pour cette vie aux jours de l'enfance : Fils spirituels, leur était-il dit, comme des enfants nouveau-nés, désirez ardemment le lait qui doit alimenter votre vie surnaturelle : le lait de la foi sans altération, *sine dolo lac concupiscite*, et le lait de la charité divine. Quand le développement du germe que vous avez reçu sera arrivé à son terme, cette foi deviendra la claire vision, cette charité la béatitude de l'amour divin.

Toute la vie présente doit tendre à cet épanouissement, à la transformation du vieil homme, de l'homme de la pure nature et même de la nature déchue, en l'homme déifié. Voilà ce qui se fait ici-bas dans le chrétien fidèle. Les vertus surnaturelles, infuses dans notre âme au baptême, se développent de jour en jour par l'exercice que nous leur donnons avec le secours de la grâce, et la rendent ainsi capable des activités surnaturelles qu'elle aura à déployer dans le ciel. L'entrée dans le ciel sera la naissance, comme le baptême a été l'engendrement.

Voilà ce qui est. Voilà ce que Jésus a fait et ce dont il est venu informer le genre humain. Dès lors la conception de la vie présente fut radicalement changée. L'homme ne fut plus sur la terre pour *jouir* et mourir, mais pour se préparer à la vie d'en haut et la *mériter*.

JOUR, MÉRITER, ce sont les deux mots qui caractérisent, qui séparent, qui opposent les deux civilisations : la civilisation payenne et la civilisation chrétienne.

Ce n'est point à dire que du moment où le christianisme fut prêché, les hommes ne songèrent plus à rien autre chose qu'à leur sanctification. Ils continuèrent à poursuivre les buts secondaires de la vie présente, et à remplir, dans la famille et la société, les fonctions qu'elles demandent et les devoirs qu'elles imposent. D'ailleurs, la sanctification ne s'opère point uniquement par les exercices spirituels, mais par l'accomplissement de tout devoir d'état, par tout acte fait avec pureté d'intention. « Quelque chose que vous fassiez, dit l'apôtre saint Paul, en paroles ou en œuvres, faites tout au nom de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.... Travaillez à plaire à DIEU en toutes choses, et vous fructifierez en toute bonne œuvre. » (Ad Colos., I-10 et III-17.)

Restèrent d'ailleurs dans la société et y resteront jusqu'à la fin des temps, les deux catégories d'hommes que la Sainte Ecriture appelle si bien : les bons et les méchants. Il est à remarquer toutefois que le nombre des méchants diminue et le nombre des bons s'accroît à mesure que la foi prend plus d'empire dans la société. Ceux-ci, parce qu'ils ont la foi en la vie éternelle, aiment DIEU, font le bien, observent la justice, sont les bienfaiteurs de leurs frères, et par tout cela font régner dans la société la sécurité et la paix. Ceux-là, parce qu'ils n'ont pas la foi, parce que leur regard reste fixé sur cette terre, sont égoïstes, sans amour, sans pitié pour leurs semblables : ennemis de tout bien, ils sont dans la société une cause de trouble et d'arrêt pour la civilisation.

Mêlés les uns aux autres, les bons et les méchants, les croyants et les incroyants, forment les deux cités décrites par saint Augustin : « L'amour de soi pouvant aller jusqu'au mépris de DIEU constitue la société communément appelée « le monde », l'amour de DIEU porté jusqu'au mépris de soi produit la sainteté et peuple « la vie céleste ».

A mesure que la nouvelle conception de la vie apportée par Notre-Seigneur Jésus-CHRIST à la terre, entra dans les intelligences et pénétra dans les cœurs, la société se modifia : le nouveau point de vue changea les mœurs, et, sous la pression des idées et des mœurs, les institutions se transformèrent. L'esclavage disparut, et au lieu de voir les puissants s'assujettir leurs frères, on les vit se dévouer jusqu'à l'héroïsme pour leur procurer le pain de la vie présente, et aussi et surtout pour leur procurer le pain de la vie spirituelle, pour élever les âmes et les sanctifier. La guerre ne fut plus faite pour s'emparer des territoires d'autrui, et emmener hommes et femmes en esclavage, mais pour briser les obstacles qui s'opposaient à l'extension du royaume du CHRIST et procurer aux esclaves du démon la liberté des enfants de DIEU.

Faciliter, favoriser la liberté des hommes et des peuples dans ses démarches vers le bien, devint le but vers lequel les institutions sociales se portèrent, sinon toujours leur fin expressément déterminée. Et les âmes aspirèrent au ciel et travaillèrent à le mériter. La poursuite des biens temporels pour la jouissance

qu'on en peut tirer, ne fut plus l'unique ni même le principal objet de l'activité des chrétiens, du moins de ceux qui étaient vraiment imbus de l'esprit du christianisme, mais la poursuite des biens spirituels, la sanctification de l'âme, l'accroissement des vertus qui sont l'ornement et les vraies délices de la vie d'ici-bas, en même temps que les gages de la béatitude éternelle.

Les vertus acquises par les efforts personnels se transmettaient par l'éducation d'une génération à l'autre ; et ainsi se forma peu à peu la nouvelle hiérarchie sociale, fondée, non plus sur la force et ses abus, mais sur le mérite : en bas, les familles qui s'arrêtèrent à la vertu du travail ; au milieu, celles qui, sachant joindre au travail la modération dans l'usage des biens qu'il leur procurait, fondèrent la propriété par l'épargne ; en haut, celles qui, se dégageant de l'égoïsme, s'élevèrent aux sublimes vertus du dévouement pour autrui : peuple, bourgeoisie, aristocratie. La société fut basée et les familles échelonnées sur le mérite ascendant des vertus, transmises de génération en génération.

Telle fut l'œuvre du moyen âge. Durant son cours, l'Eglise accomplit une triple tâche. Elle lutta contre le mal qui provenait des diverses sectes du paganisme et le détruisit ; elle transforma les bons éléments qui se rencontraient chez les anciens Romains et les diverses races de barbares ; enfin elle fit triompher l'idée que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST avait donnée de la vraie civilisation. Pour y arriver, elle s'était attachée d'abord à réformer le cœur de l'homme ; de là était venue la réforme de la famille, la famille avait réformé l'état et la société : voie inverse à celle que l'on veut suivre aujourd'hui.

Sans doute, croire que, dans l'ordre que nous venons de marquer, il n'y eut point de désordre, serait se tromper. L'esprit ancien, l'esprit du monde que Notre-Seigneur avait anathématisé, ne fut jamais, ne sera jamais complètement vaincu et anéanti. Toujours, même aux meilleures époques, et lorsque l'Eglise obtint sur la société le plus grand ascendant, il y eut des hommes de joie et des hommes de proie ; mais on voyait les familles monter à raison de leurs vertus ou décliner à raison de leurs vices ; on voyait les peuples se distinguer entre eux par leur civilisation, et le degré de civilisation se prendre des aspirations dominantes en chaque nation : elles s'élevaient lorsque ces aspi-

rations s'épuraient et montaient ; elles rétrogradaient lorsque leurs aspirations les portaient vers la jouissance et l'égoïsme. Quoiqu'il arrivât cependant, que nations, familles, individus s'abandonnassent aux instincts de la nature ou leur résistassent, l'idéal chrétien restait toujours inflexiblement maintenu sous le regard de tous par la Sainte Eglise.

L'élan imprimé à la société par le christianisme commença à se ralentir, avons-nous dit, au XIII<sup>e</sup> siècle ; la liturgie le constate et les faits le démontrent, Il y eut d'abord arrêt, puis recul. Ce recul, ou plutôt cette nouvelle orientation, fut bientôt si manifeste qu'elle reçut un nom, la RENAISSANCE, renaissance du point de vue payen dans l'idée de la civilisation. Et avec le recul vint la déchéance. « En tenant compte de toutes les crises traversées, de tous les abus, de toutes les ombres au tableau, il est impossible de contester que l'histoire de France — même observation pour toute la république chrétienne — est une *ascension*, comme histoire d'une nation, tant que l'influence morale de l'Eglise y domine, et qu'elle devient une chute, malgré tout ce que cette chute a quelquefois de brillant et d'épique, dès que les écrivains, les savants, les artistes et les philosophes se substituèrent à l'Eglise et l'évincèrent de sa domination <sup>1</sup>. »

---

1. M. Maurice Talmeyr.

## CHAPITRE VI

### POINT DE DÉPART DE LA CIVILISATION MODERNE

Dans son admirable introduction à la *Vie de S<sup>te</sup> Elisabeth*, M. de Montalembert dit du XIII<sup>e</sup> siècle, qui fut, — du moins pour ce qui est du passé, — l'apogée de la civilisation chrétienne : « Jamais peut-être l'Épouse du CHRIST n'avait régné par un empire si absolu sur la pensée et sur le cœur des peuples... Alors, plus qu'à aucun autre moment de ce rude combat, l'amour de ses enfants, leur dévouement sans bornes, leur nombre et leur courage chaque jour croissants, les saints que chaque jour elle voyait éclore parmi eux, offraient à cette Mère immortelle des forces et des consolations dont elle n'a été depuis que trop cruellement privée. Grâce à Innocent III, qui continue l'œuvre de Grégoire VII, la chrétienté est une vaste unité politique, un royaume sans frontière, habité par des races multiples. Les seigneurs et les rois avaient accepté la suprématie pontificale. Il fallut que le protestantisme vint pour détruire cette œuvre. »

Avant même le protestantisme, un premier et bien rude coup fut porté à la Société chrétienne dès 1308. Ce qui en faisait la force, c'était, comme le dit M. de Montalembert, l'autorité reconnue et respectée du Souverain Pontife. Cette autorité fut contredite, insultée et brisée par la violence et par l'astuce : le roi Philippe IV, par sa persécution contre le pape Boniface VIII, prépara ce grand schisme d'Occident qui décapita pour un moment le monde chrétien à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Dès lors, la force commença à primer le droit, comme avant JÉSUS-CHRIST. On vit les guerres reprendre le caractère payen de conquête et perdre le caractère d'affranchissement. C'est la raison de ce dont nous avons été témoins de nos jours, pour ne rien dire de ce qui a précédé : l'occupation de Rome, l'agrandissement de la Prusse aux dépens de ses voisins, l'Europe impassible devant



le massacre des chrétiens par les Turcs, et l'immolation d'un peuple aux convoitises de l'empire britannique.

Le second coup fut porté par les savants, les artistes, les philosophes. Ces intellectuels se livrèrent avec passion à l'étude de la littérature et de l'art payens. Ils vécurent par l'esprit au milieu de la civilisation payenne, ils s'éprirent d'elle et alors, dans leur enivrement, ils jetèrent le mépris sur la civilisation chrétienne et s'efforcèrent de la faire disparaître. « Les anciens humanistes, dit fort bien Jean Janssen <sup>1</sup>, n'avaient pas moins d'enthousiasme pour l'héritage grandiose légué par les peuples de l'antiquité que n'en eurent plus tard leurs successeurs. Avant ceux-ci, ils avaient vu dans l'étude de l'antiquité un des plus puissants moyens de cultiver avec succès l'intelligence humaine. Mais dans leur pensée, les classiques grecs et latins ne devaient pas être étudiés dans le but d'atteindre en eux et par eux le terme de toute éducation. Ils entendaient les mettre au service des intérêts chrétiens ; ils désiraient avant tout parvenir, grâce à eux, à une intelligence plus profonde du christianisme et à l'amélioration de la vie morale. Mus par les mêmes motifs, les Pères de l'Église avaient recommandé et encouragé l'étude des langues antiques. La lutte ne commença et ne devint nécessaire que lorsque les jeunes humanistes rejetèrent toute l'ancienne science théologique et philosophique comme n'étant que barbare, prétendirent que toute notion scientifique se trouve uniquement contenue dans les ouvrages des anciens, entrèrent en lutte ouverte avec l'Église et le christianisme, et trop souvent jetèrent un défi à la morale. »

Même observation au sujet des artistes. « L'Église, dit le même historien <sup>2</sup>, avait mis l'art au service de DIEU, appelant les artistes à coopérer à la propagation du royaume de DIEU sur la terre et les invitant « à annoncer l'Évangile aux pauvres ». Les artistes, répondant fidèlement à cet appel, n'élevaient pas le beau sur un autel pour en faire une idole et l'adorer pour lui-même ; ils travaillaient « pour la gloire de DIEU ». Par leurs chefs-d'œuvre ils souhaitaient éveiller et augmenter dans les

---

1. *L'Allemagne à la fin du moyen âge*, p. 50.

2. *Ibid.*, p. 130.

âmes le désir et l'amour des biens célestes. Tant que l'art conserva les principes religieux qui lui avaient donné naissance, il fut dans un constant progrès. Mais dans la même mesure où s'évanouirent la fidélité et la solidité des sentiments religieux, il vit l'inspiration lui échapper. Plus il regarda les divinités étrangères, plus il voulut ressusciter et donner une vie factice au paganisme, et plus aussi il vit disparaître sa force créatrice, son originalité ; il tomba enfin dans une sécheresse et une aridité complète. »

Sous l'influence de ces intellectuels, la vie moderne prit une direction toute nouvelle qui fut l'opposé de la vraie civilisation. Car, comme l'a fort bien dit Lamartine :

« Toute civilisation qui ne vient pas de l'idée de DIEU est fausse.

» Toute civilisation qui n'aboutit pas à l'idée de DIEU est courte.

» Toute civilisation qui n'est pas pénétrée de l'idée de DIEU est froide et vide.

» La dernière expression d'une civilisation parfaite, c'est DIEU mieux vu, mieux adoré, mieux servi par les hommes <sup>1</sup>. »

Le changement s'opéra d'abord dans les âmes. Beaucoup perdirent la conception d'après laquelle toute fin est en DIEU pour adopter celle qui veut que tout soit en l'homme. « A l'homme déchu et racheté, dit fort bien M. Bériot, la Renaissance opposa l'homme ni déchu, ni racheté, s'élevant à une admirable hauteur par les seules forces de sa raison et de son libre arbitre. » Le cœur ne fut plus pour aimer DIEU, l'esprit pour le connaître, le corps pour le servir, et par là mériter la vie éternelle. La notion supérieure que l'Église avait mis tant de soin à fonder, et pour laquelle il lui avait fallu tant de temps, s'oblitéra dans celui-ci, dans celui-là, dans des multitudes ; comme au temps du paganisme, elles firent du plaisir, de la jouissance, le but de la vie ; elles en cherchèrent les moyens dans la richesse, et, pour l'acquérir, on ne tint plus autant compte des droits d'autrui. Pour les États, la civilisation ne fut plus la sainteté du grand nombre, et les institutions sociales des moyens ordonnés à pré-

---

1. Cité par Mgr Perraud, évêque d'Autun, lors des fêtes du centenaire du poète.

parer les âmes pour le ciel. De nouveau, ils renfermèrent la fonction de la société dans le temps, sans égard aux âmes faites pour l'éternité. Alors comme aujourd'hui, ils appelèrent cela le progrès ! « Tout nous annonce, s'écriait avec enthousiasme Campanello, le renouvellement du monde. Rien n'arrête la liberté de l'homme. Comment arrêterait-on la marche et le progrès du genre humain ? » Les inventions nouvelles, l'imprimerie, la poudre, le télescope, la découverte du Nouveau-Monde, etc., venant s'ajouter à l'étude des œuvres de l'antiquité, provoquèrent un enivrement d'orgueil qui fit dire : la raison humaine se suffit à elle-même pour gouverner ses affaires dans la vie sociale et politique. Nous n'avons pas besoin d'une autorité qui soutienne ou redresse la raison.

Ainsi fut renversée la notion sur laquelle la société avait vécu et par laquelle elle avait prospéré depuis Notre-Seigneur Jésus-CHRIST.

Cela ne se fit point cependant sans résistance. Une multitude d'âmes restèrent et restent toujours attachées à l'idéal chrétien, et l'Église est toujours là pour le maintenir et travailler à son triomphe. De là, au sein de la société, le conflit qui dure depuis cinq siècles, et qui est aujourd'hui arrivé à l'état aigu.

La Renaissance est donc le point de départ de l'état actuel de la société. Tout ce dont nous souffrons vient de là. Si nous voulons connaître notre mal, et tirer de cette connaissance le remède radical à la situation présente, c'est à elle qu'il faut remonter <sup>1</sup>.

Les Pères de l'Église, avons-nous dit, avaient recommandé l'étude des littératures anciennes, et cela pour deux raisons : ils trouvaient en elles un excellent instrument de culture intellectuelle, et ils en avaient fait un piédestal à la Révélation ; ainsi la raison est le support de la foi.

Fidèles à cette direction, l'Église, et en particulier les moines, mirent tous leurs soins à sauver du naufrage de la barbarie les auteurs anciens, à les copier, à les étudier, à les faire servir à la démonstration de la foi.

---

1. M. Jean Guiraud, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, qui vient de publier un excellent livre sous ce titre : *L'Église et les Origines de la Renaissance*, nous servira de guide pour rappeler sommairement ce qui s'est passé à cette époque. Ce volume fait partie de la « Bibliothèque de l'enseignement de l'Histoire ecclésiastique » publiée chez Lecoffre.

Il était donc tout naturel que lorsque commença en Italie le renouveau littéraire et artistique, les papes s'y montrassent favorables.

Aux avantages ci-dessus marqués, ils voyaient s'en ajouter d'autres, d'un caractère plus immédiatement utile à cette époque. Dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, des relations suivies avaient été engagées entre la papauté et le monde grec pour obtenir le retour des Églises d'Orient à l'Église romaine. De part et d'autre on s'envoyait des ambassades. La connaissance du grec était nécessaire pour argumenter contre les schismatiques et leur offrir la lutte sur leur propre terrain.

La chute de l'Empire byzantin donna occasion pour ce genre d'études à une nouvelle et décisive impulsion. Les savants grecs, apportant en Occident les trésors littéraires de l'antiquité, excitèrent un véritable enthousiasme pour les lettres païennes, et cet enthousiasme ne se manifesta nulle part davantage que parmi les gens d'Église. L'imprimerie vint à point pour les multiplier et pour en rendre l'acquisition infiniment moins onéreuse.

Enfin l'invention du télescope et la découverte du Nouveau-Monde ouvraient aux pensées de plus larges horizons. Ici encore nous voyons les papes, et tout d'abord ceux d'Avignon, par leur zèle à envoyer des missionnaires dans les pays lointains, apporter un nouveau stimulant à la fermentation des esprits, bonne dans son principe, mais dont l'orgueil humain abusa, comme nous le voyons de nos jours abuser des progrès des sciences naturelles.

Les papes furent donc amenés, par toutes sortes de circonstances providentielles, à appeler et à fixer auprès d'eux les représentants attirés du mouvement littéraire et artistique dont ils étaient témoins. Ils s'en firent un devoir et un honneur. Ils prodiguèrent les commandes, les pensions, les dignités à ceux qu'ils voyaient s'élever par leurs talents au-dessus des autres. Malheureusement, le regard fixé sur le but qu'ils voulaient atteindre, ils ne prirent point assez garde à la qualité des personnes qu'ils encourageaient ainsi.

Pétrarque, que l'on s'accorde à appeler « le premier des humanistes », trouva à la cour d'Avignon la plus haute protection, et y reçut la charge de secrétaire apostolique. Dès lors

s'établit à la cour pontificale la tradition de réserver les hautes fonctions de secrétaires apostoliques aux écrivains les plus en renom, de sorte que ce collège devint bientôt l'un des foyers les plus actifs de la Renaissance. On y vit de saints religieux tels que le Camaldule, Ambroise Traversari, mais malheureusement aussi de grossiers épicuriens tels que Pogge, Filelfe, l'Arétin et bien d'autres. Malgré la piété, malgré même l'austérité personnelle dont les papes de cette époque édifièrent l'Église <sup>1</sup>, ils ne surent, à raison de l'atmosphère qui les enveloppait, se défendre d'une condescendance trop grande pour des écrivains qui, bien qu'à leur service, devinrent bientôt, par la pente à laquelle ils s'abandonnèrent, les ennemis de la morale et de l'Église. Cette condescendance s'étendit aux œuvres elles-mêmes bien que, somme toute, elles fussent la négation du christianisme.

Toutes les erreurs qui depuis ont perverti le monde chrétien, tous les attentats perpétrés contre ses institutions, ont eu là leur source ; on peut dire que tout cela a été préparé par les humanistes. Déjà Pétrarque avait puisé dans le commerce de l'antiquité des sentiments et des idées qui auraient affligé la cour pontificale, si elle en avait mesuré les conséquences. Lui, il est vrai, s'inclina toujours devant l'Église, sa hiérarchie, ses dogmes, sa morale ; mais il n'en fut pas ainsi de ceux qui le suivirent, et l'on peut dire que c'est lui qui les mit sur la voie mauvaise où ils s'engagèrent. Ses critiques contre le gouvernement pontifical autorisèrent Valla à saper le pouvoir temporel des papes, à dénoncer en eux les ennemis de Rome et de l'Italie, à les présenter comme les ennemis des peuples. Il alla

---

1. Martin V eut un goût constant pour la justice et la charité. Sa dévotion était grande ; il en donna des preuves éclatantes à plusieurs reprises, surtout lorsqu'il ramena d'Ostie les reliques de sainte Monique. Il supporta avec une résignation profondément chrétienne les deuils qui vinrent le frapper coup sur coup dans ses plus chères affections. Dès sa jeunesse, il avait distribué la plupart de ses biens aux pauvres.

Eugène IV conserva sur le trône pontifical ses habitudes austères de religieux. Sa simplicité et sa frugalité lui avaient fait donner par son entourage le surnom de *Abstenius*. C'est avec raison que Vespasiano célèbre la sainteté de sa vie et de ses mœurs.

Nicolas V voulut avoir dans son intimité le spectacle continu des vertus monastiques. Pour cela, il appela auprès de lui Nicolas de Cortone et Laurent de Mantoue, deux Chartreux, avec lesquels il aimait à s'entretenir des choses du ciel au milieu des tortures de sa dernière maladie.

même jusqu'à nier l'autorité spirituelle des Souverains Pontifes dans l'Église, refusant aux papes le droit de se dire les « vicaires de Pierre ». D'autres firent appel au peuple ou à l'empereur pour rétablir, soit la république romaine, soit l'unité italienne, soit un empire universel : toutes choses que nous voyons de nos jours, ou tentées (1848), ou réalisées (1870), ou présentées comme le terme des aspirations de la franc-maçonnerie.

Alberti prépara une autre sorte d'attentat, le plus caractéristique de la civilisation contemporaine. Juriste en même temps que littérateur, il composa un traité du droit. Il y proclamait « qu'à Dieu doit être laissé le soin des choses divines, et que les choses humaines sont de la compétence du juge ». C'était, comme l'observe M. Guiraud, proclamer le divorce de la société civile et de la société religieuse ; c'était ouvrir les voies à ceux qui veulent que les gouvernements ne poursuivent que des fins temporelles et restent indifférents aux spirituelles, défendent les intérêts matériels et laissent de côté les lois surnaturelles de la morale et de la religion ; c'était dire que les pouvoirs terrestres sont incompétents ou doivent être indifférents en matière religieuse, qu'ils n'ont point à connaître Dieu, qu'ils n'ont pas à faire observer sa loi. C'était en un mot formuler la grande hérésie sociale du temps présent, et ruiner par sa base la civilisation des siècles chrétiens. Le principe proclamé par ce secrétaire apostolique renfermait en germe toutes les théories dont se réclament nos modernes « défenseurs de la société laïque ». Il n'y avait qu'à laisser ce principe se développer pour arriver à tout ce dont nous sommes aujourd'hui les témoins attristés.

Attaquant ainsi par la base la société chrétienne, les humanistes renversaient en même temps dans le cœur de l'homme la notion chrétienne de sa destinée. « Le ciel, écrivait Collaccio Salutati dans ses *Travaux d'Hercule*, appartient de droit aux hommes énergiques qui ont soutenu de grandes luttes ou accompli de grands travaux sur la terre. » On tira de ce principe les conséquences qui en sortaient. L'idéal antique et naturaliste, l'idéal de Zénon, de Plutarque et d'Épicure, était de multiplier à l'infini les énergies de son être en développant harmonieusement les forces de l'esprit et celles du corps. Ce devint l'idéal que les fidèles de la Renaissance substituèrent dans leur conduite, aussi bien que dans leurs écrits, aux aspirations surnaturelles du christianisme. Ce fut de nos jours l'idéal que

Frédéric Nietzsche poussa à l'extrême en prônant la force, l'énergie, le libre développement de toutes les passions comme devant faire arriver l'homme à un état supérieur à celui où il se trouve, comme devant produire le *surhomme*<sup>1</sup>.

Pour ces intellectuels, et ceux qui les écoutèrent, et ceux qui jusqu'à nos jours se sont faits leurs disciples, l'ordre surnaturel fut, plus ou moins complètement, mis de côté ; la morale devint la satisfaction donnée à tous les instincts ; la jouissance sous toutes ses formes fut l'objet de leurs poursuites. La glorification du plaisir était le sujet préféré des dissertations des humanistes. Laurent Valla affirmait dans son traité *De Voluptate* que « le plaisir est le vrai bien, et qu'il n'y a d'autres biens que le plaisir ». Cette conviction l'amena, lui et bien d'autres, à poétiser les pires débauches. Ainsi étaient prostitués les talents qui auraient dû être employés à vivifier la littérature et l'art chrétiens.

Sur tous les points, le divorce se faisait donc entre les tendances de la Renaissance et les traditions du christianisme. Tandis que l'Église continuait à prêcher la déchéance de l'homme, à affirmer sa faiblesse et la nécessité d'un secours divin pour l'accomplissement du devoir, l'humanisme prenait les devants sur Jean-Jacques Rousseau pour proclamer la bonté de la nature : il défiait l'homme. Tandis que l'Église assignait à la vie humaine une raison et un but surnaturels, plaçant en DIEU le terme de notre destinée, l'humanisme, redevenu païen, limitait à ce monde et à l'homme lui-même l'idéal de la vie.

De l'Italie, le mouvement gagna les autres parties de l'Europe.

En Allemagne, le nom de Reuchlin fut, sans que ce savant le voulût, le cri de guerre de tous ceux qui travaillèrent à détruire les Ordres religieux, la scolastique et, en fin de compte, l'Église elle-même. Sans le scandale qui se fit autour de lui, Luther et ses disciples n'eussent jamais osé rêver ce qu'ils ont accompli.

Aux Pays-Bas, Érasme prépara, lui aussi, les voies à la Réforme par son *Eloge de la Folie*. Luther ne fit que proclamer

---

1. La glorification de ce que les américanistes appellent « les vertus actives » semble bien aussi venir de là, par l'intermédiaire du protestantisme.

tout haut et exécuter hardiment ce qu'Érasme n'avait cessé d'insinuer.

La France s'était également empressée d'accueillir chez elle les lettres humaines ; elles n'y produisirent point, du moins dans l'ordre des idées, d'aussi mauvais effets. Il n'en fut point de même pour les mœurs. « Depuis que les mœurs des étrangers ont commencé à nous plaire, — dit le grand chancelier du Vair, qui a vu ce dont il parle, — les nôtres se sont tellement perverties et corrompues, que nous pouvons dire : Longtemps il y a que nous ne sommes plus français. »

Nulle part les chefs de la société n'eurent assez de clairvoyance pour opérer le départ de ce qu'il y avait de sain et de ce qu'il y avait d'infiniment dangereux dans le mouvement d'idées, de sentiments, d'aspirations qui reçut le nom de Renaissance. De sorte que partout l'admiration pour l'antiquité payenne passa de la forme au fond, des lettres et des arts à la civilisation. Et la civilisation commença à se transformer pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, en attendant d'être ce qu'elle se montrera demain.

DIEU cependant ne laissa point son Église sans secours, en cette épreuve pas plus qu'en aucune autre. Des saints, entre autres saint Bernardin de Sienne, ne cessèrent d'avertir et de montrer le danger. Ils ne furent point écoutés. Il fallut le cataclysme de la Réforme pour ouvrir les yeux sur les séductions malsaines de la Renaissance.

---



## CHAPITRE VII

### LA RÉFORME ET LA RÉVOLUTION, FILLES DE LA RENAISSANCE

Dans son livre *La Réforme en Allemagne et en France*, un ancien magistrat, M. le comte J. Boselli, raconte que M. Paulin Paris, un des savants les plus érudits sur le moyen âge et l'un de ceux qui le connurent le mieux, dit un jour en sa présence, à un interlocuteur qui s'étonnait de la grande différence de la France moderne avec celle d'autrefois, obscurcie par les ténèbres du moyen âge : « Détrompez-vous, le moyen âge n'était pas si différent des temps modernes que vous le croyez : *les lois étaient différentes, ainsi que les mœurs et les coutumes ;* mais les passions humaines étaient les mêmes. Si l'un de nous se trouvait transporté au moyen âge, il verrait autour de lui des laboureurs, des soldats, des prêtres, des financiers, des inégalités sociales, des ambitions, des trahisons. CE QUI EST CHANGÉ, C'EST LE BUT DE L'ACTIVITÉ HUMAINE. » On ne pouvait mieux dire. Les hommes du moyen âge étaient de même nature que nous, nature inférieure à celle des anges et de plus déchue. Ils avaient nos passions, se laissaient comme nous entraîner par elles, souvent à des excès plus violents. Mais le but était la vie éternelle : les mœurs, les lois et les coutumes s'en étaient inspirées ; les institutions religieuses et civiles dirigeaient les hommes vers leur fin dernière, et l'activité humaine se portait, en premier lieu, à l'amélioration de l'homme intérieur.

Aujourd'hui, le point de vue a changé, le but n'est plus le même ; ce qui est voulu, ce qui est poursuivi, non par des individus isolés, mais par l'impulsion donnée à toute l'activité sociale, c'est l'amélioration des conditions de la vie présente pour arriver à une plus grande, à une plus universelle jouissance. Ce qui compte comme « progrès », ce n'est point ce qui

contribue à une plus grande perfection morale de l'homme, mais ce qui accroit sa domination sur la matière et la nature, afin de les mettre plus complètement et plus docilement au service de son bien-être temporel.

Ce changement date, avons-nous dit, de la Renaissance. C'est de là que viennent les idées modernes : indépendance de la raison vis-à-vis de la Révélation, indépendance de la société civile vis-à-vis de l'Église, indépendance de la morale vis-à-vis de la loi de DIEU. Ces idées, jetées dans l'esprit des hommes de cette époque, ont germé, ont fermenté, n'ont cessé de travailler la société chrétienne pour la refaire d'après la nouvelle conception de la vie. De cette fermentation sont sortis trois puissants efforts de transformation : la Réforme, la Révolution, et ce dont nous sommes actuellement témoins.

Il ne faut pas croire que les humanistes, littérateurs et artistes, dont nous avons vu les aberrations au triple point de vue intellectuel, moral et religieux, ne formassent que de petits cénacles clos, sans écho, sans action au dehors. D'abord, les artistes parlaient aux yeux de tous ; et lorsque, pour ne prendre que cet exemple, Filarète emprunta à la mythologie la décoration des portes de bronze de la basilique de Saint-Pierre, il n'édifia certainement pas le peuple qui s'y rendait. De plus, c'est à la cour des princes que les humanistes avaient leurs académies ; c'est là qu'ils composaient leurs livres ; c'est là qu'ils répandaient leurs idées, qu'ils étalaient leurs mœurs ; et c'est toujours d'en haut que descend tout mal et tout bien, toute perversion comme toute édification.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si la Réforme, qui fut une première tentative d'application pratique des idées nouvelles émises par les humanistes, fut reçue et propagée avec tant d'ardeur par les princes en Allemagne et ailleurs et si elle trouva dans le peuple un si facile accueil.

La résistance fut assez faible en Allemagne ; elle fut plus vigoureuse en France. Le christianisme avait pénétré plus profondément dans les âmes de nos pères que partout ailleurs ; combattu en théorie par la Renaissance, il survécut plus longtemps dans la manière de vivre, de penser et de sentir. De là, chez nous, une lutte plus acharnée et plus prolongée. Elle commença par les guerres de religion, elle se continua dans

la Révolution, elle dure toujours. Par d'autres moyens que dans le principe, se continue toujours le conflit entre l'esprit payen, qui veut renaitre, et l'esprit chrétien, qui veut se maintenir. Aujourd'hui, comme dès le premier jour, l'un et l'autre veulent triompher de leur adversaire : le premier, par la violence qui ferme les écoles libres, dépouille et exile les religieux et menace les églises ; le second, par le recours à DIEU et la continuation de l'enseignement chrétien, en se servant de tous les moyens qui restent à sa disposition.

Les diverses péripéties de ce long drame tiennent en suspens le ciel, la terre et l'enfer ; car si la France finit par rejeter le venin révolutionnaire, elle se fera dans le monde entier le restaurateur de la civilisation chrétienne qu'elle fut la première à comprendre, à adopter et à propager. Si elle succombe, le monde a tout à craindre.

Le protestantisme nous vint de l'Allemagne et surtout de Genève, se communiqua d'individu à individu, gagna de province en province. L'historien allemand et protestant Ranke nous dit quel fut son grand moyen de séduction : la licence, que la Renaissance avait mise en honneur. « Beaucoup de gens embrassèrent la Réforme, dit-il, avec l'espérance qu'elle leur assurerait une plus grande liberté dans la conduite privée. » C'est qu'en effet il y a entre le catholicisme et le protestantisme, tel qu'il fut prêché par Luther, une différence radicale sous ce rapport. Le catholicisme promet des récompenses futures à la vertu et menace le vice de châtiments éternels ; par là, il met aux passions humaines le frein le plus puissant. La Réforme, elle, venait promettre le paradis à tout homme, même le plus criminel, sous la seule réserve d'un acte de foi intérieur à sa justification personnelle par l'imputation des mérites du CHRIST. Si, par le seul effet de cette persuasion qu'il est facile de se donner, les hommes sont assurés d'aller en paradis tout en continuant à se livrer au péché, même au crime, bien sot serait celui qui renoncerait à se procurer ici-bas tout ce qu'il trouve à sa portée.

La présence dans un pays profondément catholique de personnes ayant ces principes et s'efforçant de les propager, devait déjà amener dans l'État un certain trouble ; il devint profond lorsque le protestantisme ne se contenta plus de prêcher aux

individus la foi sans les œuvres, mais se sentit assez fort pour vouloir s'emparer du royaume afin de l'arracher à ses traditions et le façonner à sa guise.

Depuis Clovis, le catholicisme n'avait pas cessé un seul jour d'être la religion de l'État. Des traditions carlovingiennes et mérovingiennes, c'est la seule qui fut conservée complètement intacte jusqu'à la Révolution. Durant un demi-siècle, les protestants essayèrent de séparer de sa Mère la fille aînée de l'Église ; ils usèrent alternativement de la ruse et de la force pour s'emparer du gouvernement, pour mettre le peuple français si catholique sous le joug des Réformateurs, comme ils venaient de le faire en Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie. Ils furent sur le point de réussir.

Après la mort de François de Guise, les Huguenots étaient maîtres de tout le Midi. Ils n'hésitèrent pas, pour s'emparer du reste, à faire appel aux Allemands et aux Anglais, leurs coreligionnaires. Aux Anglais, ils abandonnèrent le Havre ; aux Allemands, ils promirent l'administration des évêchés de Metz, Toul et Verdun <sup>1</sup>. Enfin, avec la Rochelle, eux-mêmes avaient matériellement créé un État dans l'État. Leur intention était de substituer à la monarchie chrétienne un gouvernement et un genre de vie « modelés sur ceux de Genève », c'est-à-dire, la république <sup>2</sup>. « Les Huguenots, dit Tavannes, sont en train de fonder une démocratie. » Le plan en avait été tracé dans le Béarn, et les États du Languedoc en réclamaient l'exécution en 1573. C'est que cette forme de gouvernement, en donnant aux agitateurs un facile accès aux premières charges de l'État, leur procure la puissance pour propager leurs doctrines ; en même

1. Voir Ranke.

2. M. Hanotaux (*Histoire du cardinal de Richelieu*, t. XII, 2<sup>e</sup> partie, p. 184), justifie ainsi la révocation de l'édit de Nantes :

« La France ne pouvait être forte, tant qu'elle renfermerait dans son sein un corps organisé, en pleine paix, sur le pied de guerre, avec chefs indépendants, cadres militaires, places de sûreté, budget et justice à part, armée toujours prête à prendre la campagne. Fallait-il reconnaître l'existence d'un État dans l'État? Pouvait-on admettre que des Français nombreux et ardents eussent toujours la menace à la bouche et la rébellion dans le cœur? Tolérerait-on leur perpétuel et insolent recours à l'étranger? Un État ne saurait subsister, s'il est ainsi divisé contre lui-même. Pour assurer l'unité du royaume, pour ramasser toutes les forces nationales, en vue des luttes extérieures qui se préparaient, il fallait donc miner le corps des huguenots en France ou l'amener à composition. »

temps, elle répond mieux aux idées d'indépendance qui étaient le fond de la Réforme, au droit que la Renaissance voulait conférer à l'homme de se diriger lui-même vers l'idéal de bonheur qu'elle lui présentait. La France, par leur fait, était au bord de l'abîme.

La situation n'était pas moins critique pour l'Église catholique. Elle venait de perdre l'Allemagne, la Scandinavie, l'Angleterre et la Suisse ; les Pays-Bas s'insurgeaient contre elle. L'apostasie de la France, si elle venait à se produire, devait causer dans le monde entier le scandale le plus pernicieux et l'ébranlement le plus profond : d'autant plus que l'Espagne devait suivre. L'objectif le plus constant de tout le parti protestant, auquel Coligny ne cessa de travailler, était d'entraîner la France dans une ligue générale avec tous les États protestants pour écraser l'Espagne, seule grande nation catholique restée puissante. C'eût été la ruine complète de la civilisation chrétienne.

DIEU ne le permit pas et la France non plus. Les Valois faiblissaient, hésitaient, variaient dans leur politique. La Ligue naquit pour prendre en main la défense de la foi, pour la maintenir dans le pays et dans le gouvernement du pays. Les catholiques, qui formaient encore la presque totalité des Français<sup>1</sup>, voulurent avoir des chefs absolument inébranlables dans leur foi. Ils choisirent la maison de Guise. « Quelque appréciation que l'on porte sur les guerres de religion, dit M. Boselli, il est impossible de méconnaître que la maison de Guise fut, pendant toute cette période, l'incarnation même de la religion de l'État, du culte national et traditionnel auquel tant de Français demeuraient attachés. Elle personnifia l'idée de la fidélité catholique. Les Guise fussent très probablement devenus rois de France si Henri III s'était fait protestant, ou si Henri IV ne s'était pas fait catholique. »

DIEU voulut conserver à la France sa race royale, comme il

---

1. Les protestants n'étaient que quatre cent mille en 1558. C'est le chiffre que donne l'historien protestant Ranke. Castelnau, témoin bien renseigné, va plus loin ; il affirme que les protestants étaient au reste de la nation dans la proportion de 1 à 100. C'est pour cette poignée de calvinistes que les catholiques virent leur pays ravagé pendant cinquante ans.

l'avait fait une première fois par la mission donnée à Jeanne d'Arc. L'héritier du trône, d'après la loi salique, était Henri de Navarre, élève de Coligny, protestant et chef des protestants. DIEU changea son cœur. La France recouvra la paix, et Louis XIII et Louis XIV remirent notre pays sur le chemin de la civilisation catholique. Disons cependant que ce dernier commit cette faute, qui devait avoir de si graves conséquences, de vouloir la déclaration de 1682. Elle portait dans ses flancs la constitution civile du clergé, elle commençait l'œuvre néfaste entre toutes, de la sécularisation qui se poursuit aujourd'hui jusque dans ses dernières conséquences.

Louis XV, qui se livra aux mœurs de la Renaissance, vit l'œuvre de déchristianisation commencée par la Réforme, reprise par Voltaire et les Encyclopédistes précurseurs de Robespierre, ancêtres de ceux qui nous gouvernent actuellement. Taine l'a fort bien dit : « La Réforme n'est qu'un mouvement particulier dans une révolution qui commença avant elle. Le XIV<sup>e</sup> siècle ouvre la marche ; et depuis, chaque siècle n'est occupé qu'à préparer dans l'ordre des idées de nouvelles conceptions et dans l'ordre pratique de nouvelles institutions. Depuis ce temps-là, la société n'a plus retrouvé son guide dans l'Église, ni l'Église son image dans la société <sup>1</sup>. »

Le protestantisme avait échoué ; la France, après les guerres de religion, était restée catholique. Mais un mauvais levain avait été déposé en son sein. Sa fermentation produisit, outre la corruption des mœurs, trois toxiques d'ordre intellectuel : le gallicanisme, le jansénisme et le philosophisme. Leur action sur l'organisme social amena la Révolution, second et bien plus terrible assaut porté à la civilisation chrétienne.

Comme tout était chrétien dans la constitution française, tout était à détruire. La Révolution s'y employa consciencieusement. En quelques mois, elle fit table rase du gouvernement de la France, de ses lois et de ses institutions. Elle voulait « façonner un peuple nouveau » : c'est l'expression qu'on retrouve, à chaque page, sous la plume des rapporteurs de la Convention ; bien mieux : « refaire l'homme » lui-même.

Aussi, les Conventionnels, conformément à la conception nou-

---

1. *Études sur les Barbares et le Moyen Age*, p. 374-375.

velle que la Renaissance avait donnée des destinées humaines, ne bornèrent point leur ambition à la France; ils voulurent inoculer la folie révolutionnaire aux peuples voisins, à tout l'univers. Leur ambition était de renverser l'édifice social pour le rebâtir à neuf. « La Révolution, disait Thuriot à l'Assemblée législative, en 1792, n'est pas seulement pour la France; nous en sommes comptables à l'humanité. » Sièyès avait dit avant lui, en 1788 : « Elevons-nous tout d'un coup à l'ambition de vouloir nous-mêmes servir d'exemple aux nations <sup>1</sup>. » Et Barrère, au moment où les États-Généraux se réunissaient à Versailles : « Vous êtes, dit-il, appelés à recommencer l'histoire. »

On voit le chemin qu'a fait l'idée de la Renaissance; combien elle se montrait plus achevée dans son développement et plus audacieuse dans son entreprise qu'elle n'avait paru, un siècle auparavant, dans la Réforme.

Dans son numéro d'avril 1896, *Le Monde* maçonnique disait : « Quand ce qui a été longtemps regardé comme un idéal se réalise, les horizons plus larges d'un idéal nouveau offrent à l'activité humaine, toujours en marche vers un meilleur avenir, de nouveaux champs d'exploration, de nouvelles conquêtes à faire, de nouvelles espérances à poursuivre. »

Cela est vrai dans la voie du bien. Comme le dit le Psalmiste, le juste a disposé dans son cœur des degrés pour s'élever jusqu'à la perfection qu'il ambitionne. (Ps. LXXXIII, 6-7.) Cela est également vrai dans la voie du mal.

Les hommes de la Renaissance ne portèrent pas leurs vues — du moins tous — aussi loin que ceux de la Réforme. Les hommes de la Réforme furent dépassés par ceux de la Révolution. La Renaissance avait déplacé le lieu du bonheur et changé ses conditions; elle avait déclaré le voir en ce bas monde. L'autorité religieuse restait pour dire : « Vous vous trompez; le bonheur est dans le Ciel. » La Réforme écarta l'autorité; mais elle gardait le livre des Révélations divines, qui continuait à tenir le même langage. Le Philosophisme nia que DIEU eût jamais parlé aux hommes, et la Révolution s'efforça de noyer ses témoins dans le sang.

*Le Journal des Débats*, en l'un de ses n<sup>os</sup> d'avril 1852, reconnaissait cette filiation : « Nous sommes révolutionnaires; mais

---

1. *Qu'est-ce que le Tiers-État?*

nous sommes les fils de la Renaissance et de la philosophie avant d'être fils de la Révolution. »

Inutile de nous étendre longuement sur l'œuvre entreprise par la Révolution. Elle détruisit d'abord l'ordre ecclésiastique. « Pendant douze cents ans et davantage, suivant l'expression énergique de Taine, le clergé avait travaillé à la construction de la société comme architecte et comme manœuvre, d'abord seul, puis presque seul » ; on le mit dans l'impossibilité de continuer son œuvre, on voulut le mettre dans l'impossibilité de jamais la reprendre. Puis on supprima la royauté, le lien vivant et perpétuel de l'unité nationale, le justicier de tout ce qui voulait y porter atteinte. On se débarrassa de la noblesse, gardienne des traditions, et des corporations ouvrières, elles aussi conservatrices du passé. Puis, toutes ces sentinelles écartées, on se mit à l'œuvre, beaucoup pour détruire, ce qui était facile, peu pour réédifier, ce qui l'était moins.

Nous n'avons point à faire ici le tableau de ces ruines et de ces constructions. Disons seulement que, pour ce qui est de l'édifice politique, la Révolution s'empessa de proclamer la République, que la Renaissance avait rêvée pour Rome même, que les protestants avaient déjà voulu substituer en France à la monarchie, et qui aujourd'hui fait si bien les œuvres de la franc-maçonnerie.

Disciples de J.-J. Rousseau, les Conventionnels de 1792 donnèrent pour fondement au nouvel édifice ce principe, que l'homme est bon par nature ; là-dessus, ils élevèrent la trilogie maçonnique : liberté, égalité, fraternité. Liberté à tous et pour tout, puisqu'il n'y a en l'homme que de bons instincts ; égalité, parce que, également bons, les hommes ont des droits égaux en tout ; fraternité, ou rupture de toutes les barrières entre individus, familles, nations, pour laisser le genre humain s'embrasser dans une République universelle.

En fait de religion, on organisa le culte de la nature. Les humanistes de la Renaissance l'avaient appelé de leurs vœux. Les protestants n'avaient osé pousser la Réforme jusque-là. Nos révolutionnaires le tentèrent.

Ils n'en vinrent point du premier coup à cet excès. Ils commencèrent par appeler le clergé catholique à leurs fêtes.



Talleyrand pontifia le 14 juillet 1790, à la grande Fête de la Fédération, entouré des 40 aumôniers de la garde nationale, portant sur leurs aubes des écharpes tricolores, orchestré par 1.800 musiciens, en présence de 25.000 députés et de 400.000 spectateurs. Mais bientôt il ne voulut plus même de ces exhibitions, plus « patriotiques » que religieuses : « Il ne convient pas, dit-il, que la religion paraisse dans les fêtes publiques, il est plus religieux de l'en écarter. »

Le culte national écarté, il fallait en chercher un autre. Mirabeau en proposa un fort abstrait : « L'objet de nos fêtes nationales, dit-il, doit être seulement le culte de la liberté et le culte de la loi. »

Cela parut maigre. Boissy-d'Anglas regretta tout haut le temps où « les institutions politiques et religieuses » se prêtaient un mutuel secours, où « une religion brillante » se présentait avec des dogmes qui promettaient « le plaisir et le bonheur », ornée de toutes les cérémonies qui frappent les sens, des fictions les plus riantes, des illusions les plus douces.

Ses vœux ne tardèrent pas à être exaucés. Une religion nouvelle fut fondée, ayant ses dogmes, ses prêtres, son dimanche, ses saints. DIEU fut remplacé par l'Être suprême et la déesse Raison, le culte catholique par le culte de la Nature <sup>1</sup>.

« Le grand but poursuivi par la Révolution, disait Boissy-d'Anglas, c'est de ramener l'homme à la pureté, à la simplicité de la nature. » Poètes, orateurs, Conventionnels, ne cessaient de faire entendre des invocations à « la Nature ». Et le dictateur Robespierre marquait en ces mots les tendances, la volonté des novateurs : « Toutes les sectes doivent se confondre d'elles-mêmes devant la religion universelle de la Nature <sup>2</sup>. » C'est actuellement ce que veut l'Alliance Israélite Universelle, ce à quoi elle travaille, ce qu'elle a mission d'établir dans le monde, seulement avec moins de précipitation et plus de savoir-faire.

Rien ne pouvait mieux répondre aux aspirations des humanistes de la Renaissance. Dans la fête du 10 août 1793, une statue de la Nature fut élevée sur la place de la Bastille, et le pré-

---

1. A la fête de l'Être suprême, c'est la Nature qui reçut les hommages de Robespierre et des représentants de la nation. Voir *A la recherche d'une religion civile*, par l'abbé Sicard, p. 133-144. Nous empruntons à ce livre les faits que nous rapportons ici.

2. Discours du 7 mai 1794.

sident de la Convention, Hérault de Séchelles, lui adressa cet hommage au nom de la France officielle : « Souveraine des sauvages et des nations éclairées, ô Nature ! ce peuple immense, assemblé aux premiers rayons du jour devant ton image, est digne de toi. Il est libre ; c'est dans ton sein, c'est dans tes sources sacrées, qu'il a recouvré ses droits, qu'il s'est régénéré. Après avoir traversé tant de siècles d'erreurs et de servitude, il fallait rentrer dans la simplicité de tes voies pour retrouver la liberté et l'égalité. Nature, reçois l'expression de l'attachement éternel des Français pour tes lois ! »

Le procès-verbal ajoute : « A la suite de cette espèce d'hymne, seule prière, depuis les premiers siècles du genre humain, adressée à la Nature par les représentants d'une nation et par ses législateurs, le président a rempli une coupe, de forme antique, de l'eau qui coulait du sein de la Nature : il en a fait des libations autour de la Nature, il a bu dans la coupe et l'a présentée aux envoyés du peuple français. » On le voit, le culte est complet : prière, sacrifice, communion.

Avec le culte, les institutions. « C'est par les institutions, écrivait le ministre de police Duval, que se composent l'opinion et la moralité des peuples <sup>1</sup>. » Parmi ces institutions, celle jugée la plus nécessaire pour faire oublier au peuple ses anciennes habitudes religieuses et lui en faire prendre de nouvelles, fut le Décadi ou dimanche civil. Aussi, est-ce à cette création que la République dépensa le plus de décrets et d'efforts. Au Décadi vinrent s'ajouter des fêtes annuelles : fêtes politiques, fêtes civiles, fêtes morales. Les fêtes politiques avaient pour but, selon Chénier, de « consacrer les époques immortelles où les différentes tyrannies se sont écroulées sous le souffle national, et les grands pas de la raison qui franchissent l'Europe et vont frapper les bornes du monde <sup>2</sup>. » La fête républicaine par excellence était celle du 21 janvier, parce qu'on y célébrait « l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français ». Il y avait aussi la fête de la fondation de la République, fixée au 1<sup>er</sup> vendémiaire. La grande fête nationale, ressuscitée de nos jours, était celle de la fédération ou du serment, fixée au 14 juillet.

Pour la morale, il y avait la fête de la jeunesse, celles du

1. *Moniteur* des 9, 10 et 11 pluviôse, an VII.

2. Discours du 5 novembre 1793. *Moniteur* du 8.

I. — Problème de l'heure présente.

mariage, de la maternité, des vieillards et surtout celles des droits de l'homme. Bien d'autres fêtes furent sinon instituées et célébrées, du moins décrétées ou proposées.

Comme couronnement fut inventé un calendrier républicain fondé tout entier sur l'agriculture. C'était une consécration solennelle du nouveau culte, le culte de la Nature.

Tel était l'aboutissement fatal des idées que la Renaissance avait semées dans les esprits. La Réforme en avait essayé une réalisation timide, imparfaite ; elle s'était contentée d'abâtardir le christianisme ; la Révolution l'anéantit autant qu'il était en elle, et sur ses ruines éleva des autels à la Raison et à la Volupté. On sait où ce culte conduisit. Barbé-Marbois, dans son rapport au Conseil des Anciens, dénonçait la jeunesse scolaire comme « dépassant dans ses excès toutes les limites, et jusqu'à celles que la nature elle-même semble avoir assignées aux désordres de l'enfance ». Et à l'autre extrémité de la vie, tous les documents de l'époque nous montrent les trépassés livrés à « d'impurs fossoyeurs », les familles s'habituant à « considérer les restes d'un époux, d'un père, d'un enfant, d'un frère, d'une sœur, d'un ami, comme ceux de tout autre animal dont on se débarrasse ». En 1800, le citoyen Cambry, chargé par l'administration centrale de la Seine de faire un rapport sur l'état des sépultures à Paris, ne crut pouvoir le publier qu'en latin, tant il y avait de honte dans ces funérailles barbares. Souvent les corps étaient donnés en pâture aux chiens.

Tous ceux qui avaient gardé quelque honnêteté s'épouvaient du désordre des mœurs ainsi arrivé à son comble et réclamaient le rétablissement du culte catholique. Il n'avait jamais cessé d'être pratiqué au mépris de la vie. Des prêtres étaient restés au milieu des populations, qui s'exposaient à tous les périls pour favoriser l'exercice clandestin du saint ministère.

En 1800, l'œuvre de restauration s'imposait, toutes les créations destinées à remplacer le christianisme étaient tombées dans un discrédit absolu et universel. Les Conseils généraux étaient unanimes à le reconnaître et à le déclarer <sup>1</sup>.

---

1. Analyse des procès-verbaux des Conseils généraux des départements pour l'an VIII et l'an IX. Bibl. nationale.

---

---

## TROISIÈME SECTION

---

### L'AGENT MYSTÉRIEUX

---

#### CHAPITRE VIII

##### LA FRANC-MAÇONNERIE A SES DÉBUTS

Plusieurs fois déjà, nous avons parlé de la franc-maçonnerie, fait allusion à la part qu'elle a prise à la transformation de la société chrétienne. Il est temps de considérer de plus près ses agissements.

Dans une Lettre pastorale, écrite en 1878, Mgr Martin, évêque de Natchitoches, aux États-Unis, parlant de la conjuration anti-chrétienne qui, à l'heure actuelle, s'étend au monde entier, disait :

« En présence de cette persécution d'une universalité jusqu'ici inouïe, de la simultanéité de ses actes, de la similarité des moyens qu'elle emploie, nous sommes forcément amenés à conclure l'existence d'une direction donnée, d'un plan d'ensemble, d'une forte organisation qui exécute un but arrêté vers lequel tout tend.

» Oui, elle existe, cette organisation, avec son but, son plan et la direction occulte à laquelle elle obéit ; société compacte malgré sa dissémination sur le globe ; société mêlée à toutes les sociétés sans relever d'aucune ; société d'une puissance au-dessus de toute puissance, celle de DIEU exceptée ; société terrible, qui est, pour la société religieuse comme pour les sociétés civiles, pour la civilisation du monde, non pas seulement un danger, mais le plus redoutable des dangers.»

Léon XIII a exposé en ces termes le but que poursuit cette organisation internationale.

« Le dessein suprême de la franc-maçonnerie est de **RUINER DE FOND EN COMBLE toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, ET DE LUI EN SUBSTITUER UNE NOUVELLE**

façonnée à son idée, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au NATURALISME <sup>1</sup>. »

L'idée de substituer à la civilisation chrétienne une autre civilisation fondée sur le naturalisme, est née, avons-nous dit, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle ; l'effort surhumain tenté pour la réaliser, eut lieu à la fin du XVIII<sup>e</sup>. On conçoit difficilement que, combattue pendant tout ce temps par l'Église, elle ait subsisté et se soit développée à travers quatre siècles, pour éclater enfin avec cette puissance, si l'on ne suppose qu'à travers ce long espace, il s'est trouvé des hommes pour s'en transmettre la garde et la propagande de génération en génération et en préparer le triomphe.

Ces hommes, puisqu'ils conspiraient contre l'état de choses existant, avaient tout intérêt à se cacher de leur vivant, et à ne laisser après eux que le moins de traces possible de l'existence de leur association et de leur complot.

Cependant des indices sérieux permettent de croire que l'idée des humanistes a été recueillie par la franc-maçonnerie dès le XV<sup>e</sup> siècle, et que c'est la franc-maçonnerie qui en a tenté la réalisation au XVIII<sup>e</sup>.

Les francs-maçons prétendent faire remonter leur origine au temple de Salomon, et même être les héritiers des mystères du paganisme. Nous n'avons point à examiner ici le bien ou le mal fondé de ces prétentions ; mais nous devons voir si, dans les temps modernes, la secte a été vraiment l'âme de la transformation sociale commencée par la Renaissance, continuée dans la Réforme, et qui veut aboutir par la Révolution <sup>2</sup>.

La seconde génération des humanistes, plus encore que la première, introduisit dans les esprits une façon absolument patenne de concevoir l'existence. Cette tendance devait enfin provoquer la résistance de l'autorité suprême de l'Église. C'est ce qui arriva sous le règne de Paul II. Ce Pape renouvela le collège des abrégiateurs de la chancellerie et en fit sortir tous

---

1. Encyclique du 20 avril 1884.

2. On remarquera entre ces trois mots : *REnaissance*, *REforme*, *REvolution*, une parenté manifeste. Ils marquent les grandes étapes d'un même mouvement.

ceux qui n'étaient point d'une intégrité et d'une honnêteté parfaites. Cette mesure porta aux dernières limites la colère de ceux qui avaient à en souffrir. Pendant vingt nuits de suite, ils assiégèrent les portes du palais pontifical sans arriver à se faire admettre. L'un d'eux, Platina, écrivit alors au Pape pour le menacer d'aller trouver les rois et les princes, et les inviter à convoquer un concile devant lequel Paul II aurait à se disculper de sa conduite envers eux. Cette insolence le fit arrêter et enfermer au fort Saint-Ange.

Les autres eurent des réunions chez un des leurs, Pomponius Letus, dont Pastor dit que « jamais peut-être savant n'a imprégné son existence de paganisme antique au même degré que lui ». Il professait pour la religion chrétienne le plus profond mépris, et ne cessait de se répandre en discours violents contre ses ministres<sup>1</sup>.

Ces réunions donnèrent naissance à une société qu'ils appelèrent l'Académie romaine. Une foule de jeunes gens, payens d'idées et de mœurs, vinrent s'y adjoindre. En entrant dans ce cénacle, ils quittaient leur nom de baptême pour en prendre d'autres portés dans l'antiquité, et choisit même parmi les plus mal famés. En même temps, ils s'approprièrent les vices les plus scandaleux du paganisme. Valaterranus a reconnu que ces réunions et les fêtes qu'on y célébrait étaient « le début d'un mouvement devant aboutir à l'abolition de la religion ».

Arriva-t-il un moment où ils ne se crurent plus en sûreté dans la maison de Pomponius ? Toujours est-il que les noms des membres de l'Académie romaine se trouvent inscrits dans les catacombes ; que Pomponius Letus y est qualifié « *Pontifex maximus* » et Pantagathus, « prêtre »<sup>2</sup>. A ces noms sont jointes des inscriptions ayant trait à la débauche. Ils n'eurent pas honte de les graver sur ces parois si profondément vénérables. L'historien Gregovorius n'hésite pas à nommer cette Académie, « une loge de francs-maçons classiques ». Elle avait choisi les ténèbres des catacombes pour mieux cacher son existence à l'autorité ; et, en donnant à ses chefs les titres de « prêtre » et

1. Voir, pour tous ces faits, HISTOIRE DES PAPES depuis la fin du moyen-âge. Ouvrage écrit d'après un grand nombre de documents inédits extraits des archives secrètes du Vatican et autres, par le Dr Louis Pastor, T. IV, p. 32-72.

2. Voir de Rossi, *Roma sott.*, T. I, p. 3 et suiv.

de « Souverain Pontife », elle marquait bien qu'elle n'était pas une société littéraire, mais une sorte d'Eglise en opposition avec l'Eglise catholique, une religion, cette religion de la Nature que la Révolution voulut plus tard substituer en France à la religion de DIEU Créateur, Rédempteur, Sanctificateur.

A l'impiété et à la licence payennes ils avaient donné pour compagne l'idée républicaine. Un des derniers jours de février 1468, Rome apprit à son réveil que la police venait de découvrir une conspiration contre le Pape et d'opérer de nombreuses arrestations, principalement contre les membres de l'Académie. Le projet était d'assassiner Paul II et de proclamer la république romaine. « On ne dissipera sans doute jamais entièrement, dit Pastor, l'obscurité qui plane sur cette conjuration. » Cela peut tenir à ce qu'elle fut le fait d'une société secrète. Elle était en même temps internationale. Déjà, à cette époque, ses ramifications paraissent s'être étendues bien au delà des Etats Pontificaux. Cet internationalisme apporte une nouvelle probabilité à l'opinion que les humanistes, ou bien ont été les fondateurs de la franc-maçonnerie, ou bien s'affilièrent à cette association ténébreuse qui ne cesse, depuis des siècles, de poursuivre, en même temps que l'anéantissement de l'Eglise catholique, l'établissement d'une république universelle. Nous donnerons plus loin les preuves de cette double assertion.

L'action de la franc-maçonnerie s'accroît à l'époque de la Réforme et son existence devient plus manifeste.

C'est au seizième siècle, dit N. Deschamps, à l'année 1533, que remonte le plus ancien document authentique des loges maçonniques. Il est connu sous le nom de *Charte de Cologne*. Il nous révèle l'existence, ancienne déjà, remontant peut-être à deux siècles, d'une ou plusieurs sociétés secrètes existant clandestinement dans les divers États de l'Europe, et en antagonisme direct avec les principes religieux et civils qui avaient formé la base de la société chrétienne.

N. Deschamps donne des preuves de l'authenticité de cette charte <sup>1</sup>. L'original s'en trouve dans les archives de la mère-loge d'Amsterdam, qui conserve en même temps l'acte de sa propre constitution, daté de 1519.

---

1. La voir à l'appendice : *Les Sociétés secrètes et la Société* (II, 323-325).

Tout est remarquable dans ce document, les faits, les idées et les noms des signataires. Il nous révèle l'existence et l'activité, depuis un siècle au moins, — ce qui nous reporte au delà de Paul II et de la société secrète des humanistes, — d'une société s'étendant déjà dans tout l'univers, entourée du secret le plus profond, ayant des initiations mystérieuses, obéissant à un chef suprême ou patriarche, connu seulement de quelques mattres.

« N'obéissant à aucune puissance du monde, disent les signataires, et soumis seulement aux supérieurs élus de notre association répandue sur la terre entière, nous exécutons leurs commissions occultes et leurs ordres clandestins par un commerce de lettres secrètes et par leurs mandataires chargés de commissions expresses. »

Ils disent encore : « Nous ne donnerons accès à nos mystères qu'à ceux qui, examinés et éprouvés par des tourments corporels, se seront liés et consacrés à nos assemblées par un serment horrible et détestable ».

Ils recommandent à tous les collaborateurs, à qui cette charte sera communiquée ou pourra parvenir plus tard, de ne jamais « s'écarter de ce document de vérité ».

Enfin, ils caractérisent la distinction entre eux et le monde profane par ces mots que l'on trouve dans tous les documents de la maçonnerie : « le monde éclairé » et « le monde plongé dans les ténèbres », mots qui expriment le tout de la franc-maçonnerie, car son but est de faire passer des ténèbres du christianisme à la lumière de la pure nature, de la civilisation chrétienne à la civilisation payenne.

Parmi les signataires de cette charte, se trouvent non seulement Philippus Mélanchthon, le grand ami de Luther<sup>1</sup>, Herman de Viec, archevêque-électeur de Cologne, qui dut être mis au ban de l'empire pour sa connivence avec les protestants, Jacobus d'Anvers, prévôt des Augustins de cette ville, et Nicolas Van Noot, qui encoururent l'un et l'autre les mêmes reproches, mais aussi Coligny, le chef du parti calviniste en France.

---

1. L'éditeur de Mélanchthon, le savant Bretschneider, dit : « Mélanchthon recevait dans son intimité des étrangers qu'il n'avait jamais vus auparavant, et il les recommandait chaleureusement partout où ils allaient et subvenait à leurs besoins de toute sorte. Je ne sais si une *pareille familiarité* avait pour cause seulement les vertus de ces hommes ou bien la renommée de Mélanchthon et la doctrine qui lui était commune avec eux. »



Douze ans auparavant, quatre ans après la constitution de la loge d'Amsterdam, Franz de Seckongen, dont la révolte avait manqué de mettre toute l'Allemagne en guerre civile, mourait de ses blessures dans son château-fort de Landstuchl, assiégé par les princes alliés de Trèves, de la Hesse et du Palatinat. « Où sont, s'écriait-il, tous nos amis ? Où sont les seigneurs d'Arnberg, de Furstenberg, de Zollern, les Suisses, mes amis, alliés de Strasbourg, et *tous les amis de la fraternité* qui m'avaient tant promis et qui m'ont si mal tenu parole ? » M. Z. Janssen, dans son ouvrage : *L'Allemagne et la Réforme*, demande : « De quels éléments était composée cette FRATERNITÉ dont parle le mourant ? Il n'est pas impossible que la réponse se trouve dans ce qui précède. » Il est en effet à remarquer que les villes où, d'après la Charte de Cologne, des loges étaient établies, sont celles où le protestantisme trouva ses premiers adhérents.

De ces faits, nous voyons sortir une probabilité sérieuse, que la franc-maçonnerie eut une part très grande dans le mouvement d'idées qui se manifesta à la Renaissance, et qui voulut s'imposer à la société chrétienne par la Réforme, soit qu'elle existât déjà, soit qu'elle doive son existence aux humanistes, qui l'auraient créée précisément pour incarner en quelque sorte en elle leur conception de la vie et leur conception de la société. A ses origines, la franc-maçonnerie devait s'envelopper d'un secret bien plus impénétrable qu'elle ne le peut de nos jours, après une action continuée durant plusieurs siècles ; de là la difficulté d'y retrouver ses traces. Mais la part qu'elle prit à la Révolution donne aux indices que nous venons de recueillir une valeur probante qu'ils n'auraient point aussi grande par eux-mêmes ; car c'est bien la pensée des humanistes, telle que nous l'avons vue, que la Révolution a voulu réaliser dans la destruction de l'Église catholique et dans l'établissement du culte de la nature.

---

## CHAPITRE IX

### LA FRANC-MAÇONNERIE DÉNONCÉE

L'effort de la franc-maçonnerie pour renverser la civilisation chrétienne devient manifeste dans l'œuvre de la Révolution.

Louis Blanc reconnaît bien que c'est là le but qu'elle poursuivait : « Dans le grade du *chevalier du soleil*, lorsqu'une réception avait lieu, le Très Vénérable commençait par demander au premier surveillant : « Quelle heure est-il ? » Et celui-ci devait répondre : « *L'heure de l'obscurité parmi les hommes* ». Interrogé à son tour sur les motifs qui l'amenaient, le récipiendaire répondait : « Je viens chercher la lumière, car mes compagnons et moi nous sommes égarés à travers la nuit qui couvre le monde. Des nuages obscurcissent Hesperus, l'étoile de l'Europe ; ils sont formés par l'encens que la superstition offre aux despotes ». On ne peut dire plus clairement que la civilisation catholique a jeté l'Europe dans les ténèbres, que le genre humain a perdu de vue la fin naturelle de l'homme, et que la franc-maçonnerie s'est donné la mission de lui ouvrir les yeux.

Longtemps les historiens ont écarté délibérément la franc-maçonnerie de l'histoire ; et par là ils ont présenté la Révolution sous un jour faux et trompeur.

M. Wallon, en publiant les procès-verbaux qui furent dressés sur l'heure, nous a enfin exposé les faits tels qu'ils se sont produits ; mais il ne remonte pas aux causes et aux agents premiers qui ont amené ce cataclysme, aux idées dont la propagande l'a rendu possible. Tocqueville et Taine, qui ont apporté dans l'étude de la Révolution une critique si éclairée, n'ont point porté leurs investigations sur le domaine des sociétés secrètes.

Les agissements de la franc-maçonnerie en ces derniers temps ont donné l'éveil. On la voit nous préparer de nouveaux bouleversements et de nouvelles ruines. On se demande si les

malheurs et les crimes qui ont marqué la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ne lui sont pas imputables. M. Maurice Talmeyr a fait récemment une conférence qu'il a ensuite publiée en brochure, sous ce titre : *La Franc-Maçonnerie et la Révolution française*. M. Copin-Abancelli, M. Prache et d'autres s'appliquèrent, dans différentes publications, à faire sortir des ténèbres soigneusement entretenues, la part prise par les sociétés secrètes dans la Révolution. Pour leur démonstration, ils purent puiser dans l'ouvrage publié, il y a trente ans, par N. Deschamps, sous ce titre : *Les sociétés secrètes et la société*, complété en 1880 par Claudio Jannet. Et ceux-ci avaient mis largement à contribution un ouvrage antérieur, publié en pleine Révolution, en 1798, par Barruel : *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*.

Ces Mémoires ne donnent point, comme le titre pourrait le faire croire, des documents à mettre en œuvre pour faire l'histoire des crimes commis par les Jacobins ; ce que Barruel, dans ses cinq volumes, s'appliqua à fournir aux futurs historiens de la Terreur, ce sont les renseignements qui leur permettraient d'établir le point de départ, les agents premiers et les causes cachées de la Révolution. « Dans la Révolution Française, dit-il, tout, jusqu'à ses forfaits les plus épouvantables, tout a été prévu, médité, combiné, résolu, statué ; tout a été l'effet de la plus profonde scélératresse, puisque tout a été amené par des hommes qui avaient seuls le fil des conspirations ourdies dans des sociétés secrètes, et qui ont su choisir et hâter le moment propice aux complots. »

La conviction de cette préméditation et de ces conspirations résulte de la lecture de ses cinq volumes. En tête du quatrième, dans le « Discours préliminaire », il demande : « Comment les adeptes secrets du moderne Spartacus (Weishaupt) ont-ils présidé à tous les forfaits, à tous les désastres de ce fléau de brigandage et de férocité appelé la « Révolution » ? *Comment président-ils encore à tous ceux que la secte médite pour consommer la dissolution des sociétés humaines ?* (Ce qu'elle méditait de reprendre au lendemain même de la Révolution, elle l'exécute aujourd'hui sous nos yeux. Ce sont bien encore les franc-maçons qui président à tout ce que nous voyons). En consacrant ces derniers volumes à éclairer ces questions, jé ne me flatte pas de les résoudre avec toute la précision et les détails des hommes

qui auraient eu la faculté de suivre la secte « Illuminée » dans ses souterrains, sans perdre un instant de vue les chefs ou les adeptes... En recueillant les traits qui me sont dévoilés, je n'en aurai pas moins assez pour signaler la secte partout où les forfaits signalent sa fatale influence ».

On comprend le puissant, le poignant intérêt que présente la lecture de cet ouvrage à l'heure actuelle. Ce qui se passe, ce à quoi nous assistons, est le second acte du drame commencé il y a un siècle. C'est la même Révolution, ravivée à son foyer, avec l'intention, que Barruel avait déjà pu constater, d'en étendre l'incendie au monde entier. Il nous en montre le dessein, la volonté, exprimés dès le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les conjurés pourront-ils arriver à leurs fins qui sont d'anéantir la société chrétienne ? C'est le secret de DIEU, mais c'est aussi le nôtre. Car l'issue de la Révolution dépend de l'usage que nous voulons faire de notre liberté, aussi bien que des décrets éternels de DIEU.

C'est pour soutenir, pour encourager les bonnes volontés, que Barruel a écrit ses *Mémoires* : « C'est pour triompher enfin de la Révolution et à tout prix, non pour désespérer qu'il faut étudier les fastes de la secte. Soyez pour le bien aussi zélés qu'elle a su l'être pour le mal. Que l'on sache vouloir sauver les peuples ; que les peuples sachent eux-mêmes vouloir sauver leur religion, leurs lois et leur fortune, comme elle sait vouloir les détruire, et les moyens de salut ne manqueront pas. » C'est bien aussi la volonté et l'espérance que nous voudrions voir sortir de la lecture du *Problème de l'heure présente*.

Avant de donner ici un bien court résumé de l'œuvre de Barruel, il est bon de faire entrer nos lecteurs en connaissance avec l'auteur, afin qu'ils sachent quel crédit ils doivent lui accorder.

Augustin Barruel est né le 2 octobre 1741. Son père était lieutenant du bailliage du Vivarais. Il fit ses études et entra dans la Compagnie de Jésus. Lorsqu'elle fut menacée, il se rendit en Autriche où il prononça ses premiers vœux. Il séjourna pendant quelques années en Bohême, puis en Moravie et fut professeur à Vienne, au collège Thérésien. On l'envoya ensuite en Italie et à Rome. Il revint en France après la suppression de son Ordre. Sa fortune le rendant indépendant, il se consacra tout entier aux travaux philosophiques et historiques, et publia dès lors des

ouvrages qui, bien qu'en plusieurs volumes, atteignirent jusqu'à cinq éditions.

De 1788 à 1792, il rédigea presque seul le *Journal ecclésiastique*, publication hebdomadaire des plus précieuses pour l'histoire littéraire et ecclésiastique de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. En en prenant la direction, Barruel dit à ses lecteurs : « Nous sentons tout le poids et toute l'étendue des devoirs que nous nous imposons. Nous ne prévoyons pas, sans en être effrayé, toute l'assiduité qu'ils exigent, en nous interdisant désormais toute occupation qui pourrait nous en distraire. Mais voué par état au culte du vrai DIEU, à la défense de nos vérités saintes, que ces mêmes devoirs vont nous devenir chers ! Oui, ce jour sous lequel nous aimons à considérer nos fonctions de journaliste ecclésiastique, nous les rend précieuses ». Il porta dans toutes ses œuvres cet esprit de foi.

Plus les jours devenaient mauvais, plus l'abbé Barruel déployait de zèle et de vaillance. Il changeait fréquemment de domicile pour échapper aux mandats d'arrêt. Après le 10 août, il dut suspendre la publication de son journal et passer en Normandie. De là, il se réfugia en Angleterre.

Il y publia, à Londres, en 1794, une *Histoire du Clergé de France pendant la Révolution*. C'est là aussi qu'il conçut le plan de son grand ouvrage : *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*. Il travailla quatre ans à réunir et préparer les matériaux des premières parties. Les tomes un et deux parurent à Londres en 1796.

En 1798, ils furent réimprimés à Hambourg, accompagnés du troisième, celui sur la secte des Illuminés. Les deux derniers parurent également à Hambourg en 1803. Barruel en publia une seconde édition, « revue et corrigée par l'auteur », en 1818; deux ans avant sa mort, à Lyon, chez Théodore Pitrat.

Il faut lire cet ouvrage tout entier, si l'on veut connaître le fond de la Révolution. Pour l'écrire, l'abbé Barruel a eu les révélations directes de plusieurs des principaux personnages de l'époque, et il a trouvé en Allemagne une série de documents de premier ordre. « Je dois au public, — dit-il dans les *Observations préliminaires* du troisième volume, celui qui fait connaître les Illuminés, — un compte spécial des ouvrages dont je tire mes preuves. » Il donne la liste des principaux, au nombre de

dix, avec une notice sur chacun d'eux, qui permet de juger de leur authenticité. La liste des ouvrages se complète par celle de plusieurs autres documents moins importants. Il ajoute : « En voilà bien assez pour voir que je n'écris pas sur les Illuminés sans connaissance de cause. Je voudrais, par reconnaissance, pouvoir nommer ceux dont la correspondance m'a fourni bien de nouveaux secours, des lettres, des mémoires, que je ne saurais trop apprécier ; mais cette reconnaissance leur deviendrait fatale. » Et plus loin : « Ce que je cite, je l'ai devant moi, je le traduis ; et quand je traduis, ce qui arrive souvent, des choses étonnantes, des choses que l'on croirait à peine avoir pu être dites, je cite le texte même, invitant chacun à l'expliquer, ou bien à se le faire expliquer et à vérifier. Je rapproche même les divers témoignages, toujours le livre en main. Je ne mentionne pas une seule loi dans le Code de l'Ordre, sans les preuves de la loi ou de la pratique. »

De retour en France, il fut consulté au sujet de la promesse de fidélité à la Constitution, substituée, par arrêté du 28 décembre 1799, à tous les serments antérieurs. Il publia, le 8 juillet 1800, un avis favorable. Ses raisons, très nettes, jointes aux explications du *Moniteur*, déclaré journal officiel, décidèrent M. Emery et le conseil archiépiscopal de Paris à se prononcer en faveur de la légitimité de la promesse. Quelques-uns, à cette occasion, accusèrent Barruel de flatter Bonaparte pour se ménager ses faveurs. Loin de flatter, l'abbé Barruel a été d'une audace inouïe : en parlant du premier Consul ; il l'appelle « le fléau de Dieu ». En 1800, il ajoute : « Tous les princes de l'Europe reconnaîtraient la République, je ne vois pas que pour cela Louis XVIII en fût moins le véritable héritier de Louis XVI. Je suis Français. Le consentement des autres souverains sur cet objet est aussi nul pour moi que celui des Jacobins ; il peut bien diminuer mon espoir, retrancher des moyens ; il ne fait rien au droit <sup>1</sup>. »

Barruel ne rentra en France qu'en 1802. Il y prit la défense du Concordat et publia à ce sujet son traité *Du Pape et de ses droits religieux à l'occasion du Concordat* <sup>2</sup>.

Pendant l'Empire, Barruel se tint à l'écart, ne reçut ni place, ni traitement. Il entreprit la réfutation de la philosophie de

1. *L'Évangile et le clergé français. Sur la soumission des pasteurs dans les révolutions des empires*, p. 75. Londres.

2. Paris, 1803, deux vol. in-8°.

Kant. Lors de l'affaire du cardinal Maury, il fut soupçonné par Napoléon d'avoir propagé le Bref de Pie VII, et il fut emprisonné à l'âge de 70 ans. La police le poursuivit encore aux Cent-Jours. Il termina sa vie dans la maison de ses pères, à Villeneuve-de-Bery, à l'âge de quatre-vingts ans, le 5 octobre 1820.

Il était nécessaire d'entrer dans ces détails pour montrer à quel point cet auteur mérite notre confiance. Voici qui achèvera de la lui concilier.

Durant les cinq et sept ans qui s'écoulèrent entre la publication des trois premiers volumes et des deux derniers, son ouvrage fut lu et il suscita des observations de la part des francs-maçons. « Suivant quelques-uns de ces FF. ., dit Barruel, j'en ai beaucoup trop dit ; suivant les autres, il s'en faut bien que j'aie tout dit. On sait que les premiers sont du nombre de ceux que j'ai compris dans l'exception des FF. . trop honnêtes pour être admis dans les derniers mystères ; et les autres, de ceux qui, après avoir tout vu dans les arrière-loges, ont enfin rougi et se repentent d'avoir pu mériter les honneurs maçonniques. Je dois aux uns et aux autres des remerciements, mais je leur dois aussi une réponse. » Cette réponse il la leur donne, en montrant qu'il a dit tout ce qu'il devait dire, et rien que ce qu'il devait dire.

D'autres maçons s'irritèrent de se voir ainsi dévoilés et accusèrent Barruel de mauvaise foi. Ce fut surtout l'œuvre d'un Anglais, Griffith, rédacteur de la *Monthly Review*. Cet écrivain trouve passables, satisfaisantes même les preuves que Barruel donne de la conspiration contre l'autel ; mais il dit que celles de la conspiration contre les trônes sont imparfaitement démontrées. En particulier, l'abolition de la royauté en France est due, dit-il, à des circonstances locales, plus qu'aux vœux et aux complots des inspirateurs de la Révolution. Disant cela, il ne fait pas la moindre mention des preuves apportées par Barruel en faveur de sa thèse.

Pour répondre à l'accusation de mauvaise foi, Barruel fait observer qu'il a donné, et qu'il donne de nouveau, les textes dans leur langue originale à côté de la traduction qu'il en a faite. Et pour ce qui est des plus importants des documents auxquels il se réfère, il dit que non seulement il est loisible à chacun de consulter les volumes imprimés, mais de contrôler ces volumes

sur les manuscrits qui se trouvent aux archives royales de Munich. Barruel fait plus : il offre à son accusateur un rendez-vous à Munich pour lui montrer dans les *écrits originaux* les preuves évidentes de sa calomnie. Griffith se garda bien de s'y rendre et il refusa même de publier dans sa Revue la réponse de Barruel.

Weishaupt, le fondateur de l'Illuminisme, vint prêter main forte à Griffith, qui était sans doute l'un de ses adeptes. Barruel donna aussi à Weishaupt rendez-vous aux archives de Munich, où il pourrait revoir les originaux de ses propres lettres dont il contestait l'existence ou le texte. « Mais, ajoutait Barruel, comme il ne saurait y paraître sans s'exposer à être pendu (à cause de ses crimes contre les mœurs), il pourra nommer un procureur. » Il n'y alla ni en personne, ni par procuration.

---



## CHAPITRE X

### LES SOCIÉTÉS SECRÈTES A L'ŒUVRE

#### I. — LES ENCYCLOPÉDISTES

Voltaire a été l'un des premiers et des plus puissants agents de la Révolution.

Elle se propose, avons-nous dit, après M. de Haller, après Léon XIII, après bien d'autres, et mieux encore d'après ses propres aveux, l'anéantissement de toute religion et le renversement de toute autorité. Voltaire s'est chargé de la première partie de ce programme, sinon en totalité, du moins en sa partie la plus haute, l'anéantissement de la religion du CHRIST.

Conçut-il ce projet de lui-même, ou lui fut-il suggéré? Condorcet ne le dit point, mais il nous donne cette information : « Ce fut en Angleterre que Voltaire jura de consacrer sa vie à ce projet; et il a tenu parole <sup>1</sup>. »

Ce serment le fit-il dans son for intérieur, ou le prêta-t-il à des conjurés? C'est cette dernière supposition qui paraît la plus vraisemblable. « Ce fut en Angleterre », dit Condorcet. Or, à son premier voyage en ce pays (1725-1728), Voltaire fut reçu franc-maçon dans l'une des sodalités décrites par Toland dans son *Pantheisticon* dédié *Lectori Philometho et Philaleti*. (Cette appellation de Philalèthes sera celle d'une des loges de Paris les plus avancées dans le mouvement révolutionnaire). Pendant ces trois ans de séjour sur le sol anglais, Voltaire mena « la vie d'un Rose-Croix toujours ambulant et toujours caché ».

Nous ne sommes plus ici dans les ténèbres infranchissables des premières époques de la franc-maçonnerie, nous sommes, comme l'observe Claudio Jannet, sur un terrain historique par-

---

1. Condorcet. *Vie de Voltaire*.

faitement sûr. C'est de l'époque du voyage de Voltaire en Angleterre et de son initiation dans la franc-maçonnerie par les Anglais, que date la fondation des premières loges en France, du moins de celles constituées pour préparer la Révolution<sup>1</sup>. Elles furent établies par des Anglais, et dans des villes où les relations avec eux étaient fréquentes. Telles furent celles de Dunkerque et de Mons en 1721, de Paris en 1725, de Bordeaux en 1732, de Valenciennes en 1735, du Havre en 1739.

La première loge centrale établie chez nous prit le nom de *Grande loge anglaise de France*, et le diplôme d'autorisation lui fut délivré en 1743 par la Grande-Loge d'Angleterre. Les deux premiers Grands-Maitres en furent deux Anglais : lord Derwent-Water et lord d'Harnouester.

Ces notes ne sont point inutiles. L'Angleterre a eu toujours une grande part dans les révolutions du continent, et toujours elle a su en tirer un grand profit. La Révolution française a anéanti notre flotte, nous a fait perdre nos colonies, et a assuré à l'Angleterre l'empire des mers dont elle jouit depuis lors<sup>2</sup>. La révolution qui commence actuellement en Russie peut avoir pour effet de laisser à celle qui en manifeste si hautement sa joie, la libre possession des Indes.

A Voltaire s'adjoignirent d'abord d'Alembert, Frédéric II et Diderot. Voltaire fut le chef de la conspiration, d'Alembert en fut l'agent le plus rusé, Frédéric le protecteur, souvent le conseil, Diderot en fut l'enfant perdu. Tous quatre étaient pénétrés d'une profonde haine contre le christianisme : Voltaire parce qu'il en

1. Les francs-maçons (*Liberi Muratorii*) furent condamnés pour la première fois par Clément XII en 1738.

2. M. Lacourt-Gayet vient de publier en un volume très documenté le résumé de son cours à l'École supérieure de marine. Nous y voyons que, après l'époque de Colbert, le règne de Louis XVI fut la période la plus éclatante de notre puissance maritime. Durant les quinze ans qui précédèrent la Révolution, nous avons, pour la première et pour la dernière fois jusqu'à présent, pu nous poser en rivaux des Anglais dans la possession de l'empire des mers.

La Révolution survient et les phénomènes « d'anarchie spontanée » se manifestent immédiatement dans les ports de guerre. Dès avant la réunion des Etats généraux, les clubs, les municipalités prétendent se substituer à l'autorité militaire qui ne tarde pas à se trouver radicalement annihilée. Les équipages désertent. Souvent on constate que les navires de guerre appareillent avec un déficit de soixante à cent hommes. Que l'Angleterre ait tiré un immense profit de ce désordre, la preuve n'en est pas à faire. Y collabora-t-elle directement ? Dans une lettre à un de ses amis, lord Granville a confessé que « le gouvernement britannique a l'habitude

jalousait le divin Auteur et tous ceux dont Il a fait la gloire, d'Alembert parce qu'il était né le cœur méchant, Frédéric parce qu'il ne connaissait le catholicisme que par ses ennemis, Diderot parce qu'il était fou de la nature, dont il voulait, comme les humanistes, substituer le culte à celui du DIEU vivant. Ils entraînent un grand nombre d'hommes de tous rangs dans leur conspiration.

De retour à Paris vers 1730, Voltaire ne fit point mystère de son projet d'anéantir le christianisme contre lequel il avait déjà publié tant d'écrits. M. Hérault, lieutenant de police, lui reprochant un jour son impiété lui dit : « Vous avez beau faire, quoi que vous écriviez, vous ne viendrez jamais à bout de détruire la religion chrétienne. » Voltaire répondit : « C'est ce que nous verrons <sup>1</sup>. » Il disait encore : « Je suis las de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire <sup>2</sup>. »

Mais ce qui montre le mieux son dessein, c'est le mot qui revient constamment sous sa plume et sur ses lèvres. « Tous les conspirateurs, dit Barruel, ont un langage secret, un mot du guet; une formule inintelligible au vulgaire, mais dont l'explication secrète dévoile et rappelle sans cesse aux adeptes le grand objet de leur conspiration. La formule choisie par Vol-

---

d'exciter et d'entretenir sur le territoire français des désordres intérieurs. » De son côté, lord Mansfield a déclaré en plein parlement que « l'argent dépensé pour fomenter une insurrection en France serait bien employé ».

Plus récemment, en 1899, alors que l'Angleterre était engagée dans la guerre du Transvaal, le fils du ministre des colonies, M. Chamberlain fils, disait dans une correspondance intime publiée par *Le Jura* de Porrentruy : « Outre les assurances du gouvernement français, nous sommes garantis de toutes représailles de Fachoda par les événements intérieurs qui vont se dérouler en France. Si nous ne pouvons guère compter sur l'affaire Dreyfus qui est usée; si le procès de la Haute-cour ne semble pas créer une sensation suffisante pour absorber l'attention de la nation, nous savons que, dès la rentrée du Parlement de Paris, le gouvernement introduira, avec l'appui de la majorité, différents bills contre les catholiques, qui, par leur violence, pourront plonger la France dans un état de surexcitation extrême et détourner l'attention des Français du sud de l'Afrique. Mon père n'a marché qu'avec toutes les garanties du côté de la France. »

Comment expliquer une telle assurance et une telle complicité si ce n'est par l'entente et l'action des sociétés secrètes internationales ?

1. Condillac. *Vie de Voltaire*.
2. *Ibid.*

taire consista dans ces deux mots : « Ecrasez l'infâme ». « Ce qui m'intéresse, écrivait-il à Dámilaville <sup>1</sup>, c'est l'avilissement de l'infâme. » « Engagez tous les frères à poursuivre l'infâme de vive voix et par écrit sans lui donner un moment de relâche ». « Faites, tant que vous pourrez, les plus sages efforts pour écraser l'infâme ». « On oublie que la principale occupation doit être d'écraser l'infâme ». « Telle est notre situation que nous sommes l'exécration du genre humain, si (dans cet effort) nous n'avons pas pour nous les honnêtes gens (les gens de haute condition). Il faut donc tous les avoir, à quelque prix que ce soit : Ecrasez l'infâme, vous dis-je <sup>2</sup>. »

Quel est cet infâme qu'il fallait ainsi poursuivre sans relâche, avilir, écraser, à quelque prix que ce fût et par les efforts de tous les conjurés ?

Dans la bouche de Voltaire et dans celle de tous ses adeptes, ces mots signifiaient constamment : Ecrasez la religion qui adore JÉSUS-CHRIST. Ecrasez JÉSUS-CHRIST. Les preuves abondent dans leur correspondance. Ecrasez l'infâme, c'est défaire ce qu'ont fait les apôtres ; c'est combattre Celui qu'ont combattu les déistes et les athées ; c'est courir sus à tout homme qui se déclare pour JÉSUS-CHRIST. C'est le sens qu'y attache Voltaire, et ce sens n'est pas moins évident sous la plume des autres. Le christianisme, la secte chrétienne, la superstition chresticole sont synonymes sous la plume de Frédéric. D'Alembert est plus réservé dans l'usage de ce mot, mais il le prend toujours dans la pensée que Voltaire y attache. Les autres conjurés n'entendent pas autrement le « mot du guet ». Ils ne le trouvent pas trop fort pour exprimer le vœu diabolique qui est dans leur cœur. L'étendue qu'ils donnent à leur complot ne doit pas laisser sur la terre le moindre vestige de la doctrine et du culte du divin Sauveur.

Les conjurés se trouvèrent complètement organisés au retour de Voltaire après son séjour en Prusse, vers la fin de 1752.

Pour écraser l'infâme, le moyen qu'ils crurent devoir employer avant tout autre fut d'attaquer la foi dans les âmes. « Miner sourdement et sans bruit l'édifice, écrivait Frédéric à Voltaire, c'est l'obliger à tomber de lui-même » (29 juillet 1775). Cepen-

1. Lettre du 15 juin 1762.

2. Lettres à Damilaville, à d'Alembert, à Thercot, à Saurin.

dant, même en cela, d'Alembert avertissait d'être prudent et de ne vouloir point arriver trop vite. « Si le genre humain s'éclaire, disait-il en constatant l'effet produit par l'Encyclopédie, c'est qu'on a pris la précaution de ne l'éclairer que peu à peu. »

Les conjurés faisaient de l'Encyclopédie le dépôt de toutes les erreurs, de tous les sophismes, de toutes les calomnies inventées jusque-là contre la religion. Mais il était convenu qu'elle ne verserait le poison que de façon insensible. Un art admirable fut employé pour arriver à ce résultat. « Sans doute, écrivait d'Alembert à Voltaire, nous avons de mauvais articles (c'est-à-dire des articles orthodoxes) de théologie et de métaphysique. Avec des censeurs théologiens et un privilège, je vous défie de les faire meilleurs. Il y a des articles moins au jour où tout est réparé<sup>1</sup>. » On savait profiter des occasions pour glisser ces articles réparateurs. « Pendant la guerre des Parlements et des Evêques, avait écrit Voltaire à d'Alembert l'année précédente (13 novembre 1756), vous aurez le loisir de farcir l'Encyclopédie de vérités qu'on n'aurait pas osé dire il y a vingt ans. » Et à Damilaville : « Je mets toutes mes espérances dans l'Encyclopédie<sup>2</sup>. » De fait, elle fut, au dire de Diderot, un gouffre où des espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal venues, mal digérées, bonnes, mauvaises, incertaines et toujours incohérentes ; et cela, parce que, d'après le même, on voulait insinuer ce qu'on ne pouvait dire ouvertement sans révolter.

Tandis qu'ils cherchaient à ébranler les fondements de la foi, les conjurés travaillaient à faire disparaître ses défenseurs, et tout d'abord les religieux. Ce fut le second moyen qu'ils employèrent pour arriver à leurs fins.

Dès 1743, Voltaire fut chargé d'une mission secrète auprès du roi de Prusse, dans le but de séculariser les principautés ecclésiastiques.

En France, il n'y avait pas d'électeurs ecclésiastiques à dépouiller, mais il y avait des Ordres à supprimer. Les premiers attaqués furent les Jésuites. Choiseul donna la raison de ce choix : « L'éducation qu'ils donnent étant détruite, tous les autres

---

1. Lettre du 24 juillet 1757.

2. Lettres du 23 mai 1764.

corps religieux tomberont d'eux-mêmes. » On sait comment ils arrivèrent à leur suppression.

Le troisième moyen fut le colportage. La correspondance des conjurés les montre attentifs à se rendre compte mutuellement des ouvrages qu'ils préparent contre le christianisme, du fruit qu'ils en attendent, de l'art avec lequel ils s'emploient à en assurer le succès. Ils les faisaient imprimer pour la plupart en Hollande, et il en paraissait de nouveaux chaque mois.

Pour obtenir la faculté de les répandre, ils avaient à la cour des hommes puissants, même des ministres qui savaient faire taire la loi et favoriser ce commerce d'impiété. C'est en reconnaissance de cet étrange usage de l'autorité qui leur était confiée, que Voltaire s'écriait : « Vive le ministère de France ! Vive Choiseul ! » Malesherbes, qui avait la surintendance de la librairie, était, pour cette propagande, d'intelligence avec d'Alembert.

Dans leur correspondance, les conjurés se félicitent sur les succès qu'ils obtiennent en Suisse, en Allemagne, en Russie, en Espagne, en Italie. Ce qui montre que dans la pensée des conjurés, le complot d'anéantir le christianisme n'était point limité à la France. M. Brunetière l'a fait remarquer, il y a quelques jours, dans l'une de ses conférences : l'Encyclopédie était une œuvre internationale. Relativement à l'Angleterre, ils n'ont aucune sollicitude ; elle regorge, disent-ils, de Sociniens. Pour ce qui est de la France, Voltaire et d'Alembert se plaignent des obstacles qu'ils y rencontrent, malgré ce que nous venons de dire de l'aide qu'ils trouvaient dans les hautes régions. Là où ils ne pouvaient répandre les écrits ouvertement impies ou licencieux, ils en publiaient d'autres ayant pour but de mettre en vogue les grands mots de *tolérance*, *raison*, *humanité*, dont la secte n'a point cessé de faire usage, fidèle à la recommandation de Condorcet qui lui disait d'en faire son cri de guerre<sup>1</sup>.

Bertin, chargé de l'administration de la cassette du roi, comprit le danger de cette propagande et porta son attention sur les colporteurs. Il vit quels livres ils répandaient dans les campagnes. Interrogés par lui, ils dirent que ces livres ne leur

1. Lettre à Marmontel, 1767.

2. *Esquisse du Tableau historique des progrès. Époque 9.*

coûtaient rien, qu'ils en recevaient des ballots sans savoir d'où cela leur venait, avertis seulement de les placer dans leurs courses au prix le plus modique. Les instituteurs en étaient également gratifiés. A des jours et heures marqués, ils réunissaient les ouvriers et les paysans, et l'un d'eux faisait à haute voix lecture du livre qui avait servi à le corrompre lui-même. C'est ainsi que les voies à la Révolution étaient préparées jusque dans les classes infimes de la société.

Les recherches que fit Bertin pour remonter à la source de cette propagande, le conduisirent à un bureau d'instituteurs, créé et dirigé par d'Alembert.

Ce bureau s'occupait aussi de procurer des instituteurs aux villages et de placer des professeurs dans les collèges. Les adeptes, répandus de côté et d'autre, s'informaient des places vacantes, en instruisaient d'Alembert et ses coadjuteurs et donnaient en même temps des renseignements sur ceux qui se présentaient pour les remplir. Avant de les y envoyer, on leur traçait la règle de conduite à suivre et les précautions à prendre suivant les lieux, les personnes et les circonstances.

Pour s'emparer du peuple, on eut recours à d'autres moyens encore. Barruel signale particulièrement celui employé par ceux qui se faisaient appeler « Economistes », parce qu'ils se donnaient comme amis du peuple, soucieux de ses intérêts, désireux de soulager sa misère et de faire observer plus d'ordre et d'économie dans l'administration. La race n'en est point perdue. « Leurs ouvrages, dit Barruel, sont remplis de ces traits qui annoncent la résolution de faire succéder une religion purement naturelle à la Religion révélée. » En preuve il apporte l'analyse qu'il fait de ceux de M. le Gros, prévôt de Saint-Louis du Louvre.

Ces « économistes » avaient persuadé Louis XV que le peuple des campagnes et les artisans des villes croupissaient dans une ignorance fatale à eux-mêmes et à l'État, et qu'il était nécessaire de créer des *Ecoles professionnelles*. Louis XV, qui aimait le peuple, saisit ce projet avec empressement, et se montra disposé à prendre sur ses revenus propres pour fonder ces écoles. Bertin l'en détourna. « Il y avait longtemps, dit-il, que j'observais les diverses sectes de nos philosophes. Je compris qu'il s'agissait bien moins de donner aux enfants du laboureur et de

l'artisan des leçons d'agriculture que de les empêcher de recevoir les leçons habituelles de leur catéchisme ou de la religion. Je n'hésitai pas à déclarer au Roi que les intentions des philosophes étaient bien différentes des siennes. »

Bertin ne se trompait point. Barruel rapporte les aveux et les remords qu'exprima, trois mois avant sa mort, un grand seigneur qui avait rempli les fonctions de secrétaire de ce club des « Économistes » : « Nous n'admettions dans notre société que ceux dont nous étions bien sûrs. Nos assemblées se tenaient régulièrement à l'hôtel du baron d'Holbach. De peur que l'on en soupçonnât l'objet, nous nous donnions le nom d'économistes. Nous eûmes Voltaire pour président honoraire et perpétuel. Nos principaux membres étaient d'Alembert, Turgot, Condorcet, Diderot, La Harpe, Lamoignon, garde des sceaux, et Damienville, à qui Voltaire donne pour caractère spécial la haine de DIEU. » Pour achever d'éclairer le Roi, Bertin lui dévoila le sens de ces demi-mots « Ecr. l'inf. », par lesquels Voltaire terminait un si grand nombre de ses lettres. Il ajouta que tous ceux qui recevaient de Voltaire des lettres terminées par l'horrible formule étaient ou membres du comité secret ou initiés à ses mystères.

Ce club avait été fondé entre les années 1763 et 1766. Au moment où la Révolution éclata, il travaillait donc depuis vingt-trois ans au moins à séduire le peuple, sous le spécieux prétexte de lui venir en aide et de soulager ses maux.

Pour arriver au grand but de leur conjuration, les sectaires crurent qu'il ne suffisait point d'employer les moyens généraux que nous venons de dire et auxquels tous devaient concourir d'un commun effort. Ils s'attribuèrent chacun une besogne particulière à laquelle ils se consacrèrent plus spécialement.

Voltaire s'était chargé des ministres, des ducs, des princes et des rois. Quand il ne pouvait approcher le prince lui-même, il le circonvenait. Il avait placé près de Louis XV un médecin, Quesnay, qui sut si bien s'emparer de la direction des idées du roi que celui-ci l'appela son « penseur ». Et le moyen choisi par le penseur pour s'immiscer dans l'esprit du roi était celui employé par les économistes : appeler son attention sur ce qui pouvait faire le bonheur du peuple.



D'Alembert fut chargé ou se chargea de recruter de jeunes adeptes. « Tâchez, lui écrivait Voltaire, tâchez, de votre côté, d'éclairer la jeunesse autant que vous le pourrez (13 septembre 1762) ». Jamais mission ne fut remplie avec plus d'adresse, de zèle et d'activité. D'Alembert s'établit le protecteur de tous les jeunes gens qui vinrent à Paris avec quelque talent et quelque fortune. Il se les attachait par les couronnes, les prix, les fauteuils académiques dont il disposait à peu près souverainement, soit comme secrétaire perpétuel, soit par ses intrigues. Son influence et ses manœuvres en ce genre s'étendaient bien au delà de Paris. « Je viens, écrivait-il à Voltaire, de faire entrer dans l'académie de Berlin Helvétius et le chevalier de Jaucourt. » Il donnait des soins tout particuliers à ceux qu'il destinait à former d'autres adeptes en leur faisant confier les fonctions de professeurs ou de précepteurs. Il réussit à en placer dans toutes les provinces de l'Europe et tous le tinrent au courant de leur propagande philosophique. « Voilà, mon cher philosophe, écrivait-il à Voltaire dans la joie de sa méchante âme, voilà ce qui a été prononcé à Cassel le 8 avril (1772) en présence de Mgr le landgrave de Hesse-Cassel, de six princes de l'empire et de la plus nombreuse assemblée par un professeur d'histoire que j'ai donné à Mgr le landgrave. » La pièce envoyée était un discours plein d'invectives contre l'Église et le clergé.

C'était surtout auprès des jeunes princes destinés à gouverner les peuples qu'il importait aux conjurés de placer des instituteurs initiés aux mystères.

Leur correspondance montre leur attention à ne pas négliger un moyen si puissant. Ils usèrent de tous les artifices pour mettre auprès de l'héritier de Louis XVI un prêtre disposé à inspirer leurs principes à son illustre élève. Ils avaient réussi à placer l'abbé de Condillac auprès de l'Infant de Parme.

Barruel consacre les chapitres XII à XVI de son premier volume à faire connaître les conquêtes<sup>1</sup> qu'ils firent parmi les

---

1. Il ne fut pas donné aux conjurés de voir le philosophisme assis sur le trône des Bourbons comme il l'était sur les trônes du Nord. Mais Louis XV, sans être impie, sans pouvoir être compté au nombre des adeptes, n'en fut pas moins une des grandes causes du progrès de la conjuration antichrétienne. Il le fut par la dissolution de ses mœurs et la publicité de ses scandales. De plus, Louis XV s'entoura ou se laissa entourer de ministres sans foi, qui eurent des rapports intimes avec Voltaire et ses conjurés.

têtes couronnées, les princes et les princesses, les ministres, les grands seigneurs, les magistrats, les gens de lettres, et enfin, hélas ! dans le clergé. Il est vrai de dire que les conjurés tirés du corps ecclésiastique étaient presque tous de ceux que l'on appelait les « abbés de cour ». Barruel rend un hommage bien mérité à l'ensemble du clergé de France à la veille de la Révolution. Il loue particulièrement les ecclésiastiques qui, par leurs écrits, s'efforcèrent d'entraver la corruption des esprits si ardemment poursuivie par les conjurés.

---

## CHAPITRE XI

### LES SOCIÉTÉS SECRÈTES A L'ŒUVRE

#### II. — LES FRANCS-MAÇONS

Les Encyclopédistes ne furent point seuls à préparer la Révolution ; Barruel ne l'ignorait pas. Il divise en trois classes les démolisseurs qu'il vit appliqués à saper les fondements de la société chrétienne : Voltaire et les siens, qu'il appelle « les sophistes de l'impiété », parce que leur principal objectif était de renverser les autels de N.-S. JÉSUS-CHRIST ; les francs-maçons, qu'il appelle les sophistes de la rébellion, parce qu'ils se proposaient — ceux du moins qui étaient dans le secret de la secte — de renverser les trônes des rois ; les illuminés, qu'il appelle les sophistes de l'anarchie, parce que, au serment de renverser les autels du CHRIST, ils ajoutaient celui d'anéantir toute religion quelconque, et au serment de renverser les trônes, celui de faire disparaître tout gouvernement, toute propriété, toute société gouvernée par des lois.

Nous avons donc à voir maintenant par quel genre d'action la franc-maçonnerie proprement dite a miné la société civile et préparé le bouleversement de 89. Nous ne parlerons ici que des francs-maçons qui n'étaient que cela, qui n'appartenaient point aux arrière-loges ; nous dirons le rôle spécial qui leur avait été attribué dans le grand œuvre par le moteur suprême des sociétés secrètes. Voltaire était franc-maçon, mais franc-maçon chargé d'organiser et de diriger une autre section de l'armée des conspirateurs, les Encyclopédistes ; Weishaupt était franc-maçon, mais franc-maçon chargé d'organiser et de diriger la section des Illuminés.

Les franc-maçons des loges communes avaient leur besogne bien et nettement déterminée : elle était marquée tout entière

dans le secret qu'ils devaient se transmettre les uns aux autres.

Quel était ce secret, celui d'alors ?

Barruel nous le dit.

Il raconte comment il put un jour s'introduire dans une loge pour assister à la réception d'un apprenti. « L'article important pour moi, dit-il, était d'apprendre enfin le fameux secret de la maçonnerie. On fit passer le récipiendaire sous la voûte d'acier pour arriver devant une espèce d'autel, où on lui fit un discours sur l'inviolabilité du secret qui allait lui être confié et sur le danger de manquer au serment qu'il devait prononcer. Le récipiendaire jure qu'il veut avoir la tête coupée, s'il vient à trahir le secret. Le Vénérable, assis sur un trône derrière l'autel, lui dit alors : « Mon cher F., le secret de la franc-maçonnerie consiste en ceci : Tous les hommes sont égaux et libres, tous les hommes sont frères. » Le Vénérable n'ajouta pas un mot. On s'embrassa et on passa au repas maçonnique. « J'étais alors, continue Barruel, si éloigné de soupçonner une intention ultérieure dans ce fameux secret, que je faillis éclater de rire lorsque je l'entendis et que je dis à ceux qui m'avaient introduit : Si c'est là tout votre grand secret, il y a longtemps que je le sais. » Et en effet, si l'on entend par « liberté » que les hommes ne sont pas faits pour être esclaves, mais pour jouir de la liberté que Dieu donne à ses enfants ; si par « égalité » on veut dire qu'étant tous les enfants du Père céleste, les hommes doivent tous s'aimer, s'aider mutuellement comme des frères, on ne voit pas qu'il soit besoin d'être maçon pour apprendre ces vérités. « Je les trouvais bien mieux dans l'Évangile que dans leurs jeux puérils », dit Barruel. Il ajoute : « Je dois dire que dans toute la loge, quoiqu'elle fût assez nombreuse, je ne voyais pas un seul maçon donner au grand secret un autre sens. »

Barruel observe qu'il n'y avait là que des non initiés ; et la preuve qu'il en donne est qu'aucun de ceux qui assistaient à cette tenue ne donna dans la Révolution, si ce n'est le Vénérable.

C'est qu'en effet si la franc-maçonnerie est une association très nombreuse d'hommes, unis par des serments et apportant tous une coopération plus ou moins consciente et plus ou moins directe à l'œuvre voulue, il n'est qu'un petit nombre d'initiés connaissant le dernier objet de l'association même. Cet objet,

---

1. T. II, p. 278 et seq. Edit. princeps.

il faut donc, pour cette époque, le trouver dans ces mots « Égalité, Liberté, » puisqu'ils étaient donnés à l'apprenti comme le secret de la société, secret à garder sous les plus graves peines consenties par serment, secret à méditer et dont le sens profond serait livré peu à peu, dans les initiations successives.

Chose curieuse : il était strictement défendu aux francs-maçons de jamais présenter aux profanes ces deux mots juxtaposés : Égalité, Liberté (c'est l'ordre dans lequel ils se trouvaient alors). « Cette loi, dit Barruel, était si bien observée par les écrivains maçonniques, que je ne sache pas l'avoir jamais vue violée dans leurs livres quoique j'en aie lu un bien grand nombre et des plus secrets. Mirabeau lui-même, lorsqu'il faisait semblant de trahir le secret de la maçonnerie, n'osait en révéler qu'une partie, liberté, ici, égalité des conditions, là. Il savait que le temps n'était pas encore venu où ses F. : pourraient lui pardonner d'avoir, par la juxtaposition de ces deux mots, éveillé l'attention sur le sens qu'ils pouvaient prendre, éclairés l'un par l'autre. »

Ce fut le 12 août 1792 que la maçonnerie crut que le temps du mystère était passé, que le secret était désormais inutile. « Jusque-là les Jacobins n'avaient daté les fastes de leur Révolution que par les années de leur prétendue *liberté*. En ce jour, Louis XVI, depuis quarante huit heures déclaré par les rebelles déchu de tous les droits au trône, fut emmené captif aux tours du Temple. En ce même jour, l'ensemble des rebelles prononça qu'à la date de la *liberté*, on ajouterait désormais dans les actes publics la date de l'*égalité*. Ce décret lui-même fut daté de la quatrième année de la *liberté* ; la première année, le premier jour de l'*égalité*.

» En ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce secret si cher aux francs-maçons, et prescrit dans leurs loges avec toute la religion du serment le plus inviolable. A la lecture de ce fameux décret ils s'écrièrent : « Enfin nous y voilà ; la France entière n'est plus qu'une grande loge ; les Français sont tous francs-maçons et l'univers entier le sera bientôt comme nous. » J'ai été témoin de ces transports ; j'ai entendu les questions et les réponses auxquelles ils donnèrent lieu. J'ai vu les maçons jusqu'alors les plus réservés répondre désormais sans le moindre déguisement : « Oui, enfin, voilà le grand objet

de la franc-maçonnerie rempli. *Egalité et Liberté ; tous les hommes sont égaux et frères, tous les hommes sont libres* ; c'était là l'essence de notre code, tout l'objet de nos vœux, tout notre grand secret. » J'ai entendu plus spécialement ces paroles sortir de la bouche des francs-maçons les plus zélés, de ceux que j'avais vus décorés de tous les ordres de la franc-maçonnerie et revêtus de tous les droits pour présider aux loges. Je les entendis devant tout ce que les maçons appelaient jusqu'alors les *profanes*, non seulement sans exiger ni des hommes ni des femmes la moindre espèce de secret, mais même avec tout le désir que toute la France désormais en soit instruite, pour la gloire des maçons ; pour qu'elle reconnût dans eux ses bienfaiteurs et les auteurs de toute cette révolution d'égalité et de liberté, dont elle donnait le grand exemple à l'univers <sup>1</sup> ».

Louis XVI détrôné, la guerre ouverte déclarée au catholicisme par la constitution civile du clergé, montraient bien que ce que la secte avait entendu jusque-là voir et mettre dans ce double principe d'égalité et de liberté, ce n'était rien moins que la guerre au CHRIST et à son culte, la guerre aux rois et à toute hiérarchie <sup>2</sup>.

« J'ai rencontré, dit Barruel, en France et ailleurs, des maçons pour qui cette liberté et cette égalité n'avait été jusque-là qu'un jeu. Ils confessaient maintenant que toute la Révolution

1. Il est à remarquer que les deux mots dont est composé le nom que les francs-maçons se sont donné marquent, le premier, ce qu'ils sont, ou du moins ce qu'ils veulent être et tout le genre humain avec eux, c'est-à-dire libres ou francs, au sens marqué d'indépendance ; et le second, ce qu'ils veulent faire : *maçonner*, construire LE TEMPLE. Nous dirons plus loin ce que ce temple veut être.

Le mot fraternité n'a complété la trilogie que plus tard. Il n'était point nécessaire, parce qu'il dit la même chose qu'égalité. Dans leurs loges, ils se vantent d'être tous frères et égaux sans distinction de princes et de sujets, de nobles et de roturiers. Le mot de fraternité servit de masque à la société pour la faire paraître comme une institution de bienfaisance.

Observons que la formule sacrée des mystères maçonniques était si précieuse à Voltaire que Franklin ayant eu la bassesse de lui présenter ses enfants à bénir, il ne prononça sur eux que ces paroles : Egalité, Liberté. (Condorcet, *Vie de Voltaire*.)

2. « Il existe, dit Barruel, un livre imprimé il y a cinquante ans (par conséquent vers 1750) sous ce titre : *De l'origine des francs-maçons et de leur doctrine*. Cet ouvrage m'eût été bien utile, si je l'avais connu plus tôt. Qu'on ne m'accuse pas d'avoir été le premier à dévoiler qu'une égalité et une liberté impies et désorganisatrices étaient le grand secret des arrières-loges. L'auteur le disait aussi positivement que moi et le démontrait clairement en suivant pas à pas les grades de la maçonnerie écossaise, tels qu'ils existaient alors. »

française était renfermée dans ces deux mots, et que le jeu maçonnique si funeste à leur patrie menace de devenir le fléau de l'univers entier.

Une question se pose ici. Comment les mots Égalité et Liberté ont-ils pu contenir tout le secret de la Révolution ? Bien plus, comment ont-ils pu la produire ?

Ces mots se montrent depuis longtemps sur les pièces de monnaie et sur les édifices publics. Qui pourrait penser aujourd'hui qu'ils ont contenu le secret d'une société mystérieuse répandue dans toutes les parties de l'univers ; qu'elle les confiait aux adeptes dès la première instruction par laquelle elle les accueillait en son sein, et qu'elle les donnait comme étant la base de sa doctrine, d'une doctrine qu'il fallait tenir cachée au vulgaire, qui ne pouvait être révélée que peu à peu aux membres de la société, secret enfin si grand, si important qu'elle avait cru devoir le protéger par les plus redoutables serments ?

C'est que ce secret ne recélait en effet rien moins que ce qu'il mit au jour, c'est-à-dire la Révolution, ses horreurs et ses ruines.

Comment expliquer cela ?

Le mot liberté, considéré seul et en lui-même, présente à l'esprit une chose connue et éminemment bonne. C'est même le don le plus précieux qui ait été fait par DIEU à la nature humaine, celui qui la place dans un règne si supérieur à celui occupé par les animaux : le don de faire des actes qui ne soient pas nécessités, qui, par conséquent, emportent avec eux la responsabilité et le mérite, et permettent par là à chacun de nous de grandir indéfiniment.

Le mot égalité appliqué au genre humain marque, que dans la diversité des conditions, la communauté d'origine et de fin dernière donne à toutes les personnalités qui le composent une même dignité.

Aussi la franc-maçonnerie ne voyait-elle aucun inconvénient, loin de là, à ce qu'on la présentât à ceux-ci comme glorifiant la liberté, à ceux-là comme glorifiant l'égalité. Ce qu'elle ne voulait point en dehors de ses loges, ce qu'elle voulait au contraire dans leur intérieur, c'est que ces mots fussent présentés ensemble et unis. C'est l'intelligence de ce qu'elle avait eu l'intention de mettre dans leur union qu'elle voulait être saisie par

ses adeptes et cachée au vulgaire. C'était là son mystère. Et ce mystère, il importe encore aujourd'hui de le percer à jour, car la franc-maçonnerie n'a point cessé de mystifier le public par ces mots, qu'elle et les siens prennent dans un sens et les honnêtes gens dans un autre.

Le mystère doit donc être cherché non dans les mots pris en eux-mêmes et séparément, mais dans l'accouplement où la franc-maçonnerie les présente aux siens.

Voyons donc la signification particulière que pouvaient prendre les deux mots : liberté, égalité, en s'unissant, en se pénétrant, l'un portant dans l'autre une conception qui modifie le sens premier et naturel de chacun d'eux.

Remarquons d'abord quel était le genre d'égalité que la franc-maçonnerie exaltait dans ses loges. Tous les maçons, fussent-ils princes, étaient « Frères ». L'égalité qu'elle établissait entre eux marquait que ce qu'elle s'était donné la mission d'établir dans le monde, ce n'était point l'égalité que nous tenons de notre commune origine et de nos communes destinées, mais l'égalité sociale, celle qui doit abolir toute hiérarchie et par conséquent toute autorité. Le mot liberté accolé à celui d'égalité venait accentuer au dernier point cette signification. Il disait que l'égalité voulue ne se trouverait que dans la liberté, c'est-à-dire dans l'indépendance de tous à l'égard de tous, après la rupture de tous les liens qui rattachent les hommes les uns aux autres. Donc, plus de mattres ni de magistrats, plus de prêtres ni de souverains, et par suite de subordonnés à quelque titre que ce soit : tous égaux sous le niveau maçonnique, tous libres de la liberté des animaux, pouvant suivre leurs instincts.

C'est à cela que la franc-maçonnerie voulait dès lors arriver, c'est là qu'elle voulait mener le genre humain ; mais c'était un secret à garder. Répandons dans le public les idées de liberté et d'égalité, il nous aidera à arriver à nos fins ; mais gardons-en pour nous la signification dernière.

Déjà Voltaire avait déclaré vouloir rendre la liberté à la raison opprimée par le dogme, et rétablir entre les hommes l'égalité que le sacerdoce armé de la révélation avait rompue. « Il n'y a rien de si pauvre et de si misérable, disait Voltaire, qu'un homme recourant à un autre homme pour savoir ce qu'il doit croire <sup>1</sup>. »

---

1. Lettre au duc d'Usez, 19 novembre 1760.



Il appelait de ses vœux « ces jours où le soleil n'éclairera plus que des hommes libres et ne reconnaissant d'autres maîtres que leur raison <sup>1</sup>. »

A cette première égalité dans l'incrédulité, la haute maçonnerie jugea qu'il était nécessaire d'en joindre une autre, l'égalité sociale. Il fallait, par conséquent, se défaire des rois comme des prêtres, abattre les trônes comme les autels et avant tout celui qui dominait tous les autres, le trône des Bourbons. *Lilia pedibus destrue*, ce fut le mot d'ordre, qui se répandit de loge en loge, et de là dans le peuple.

Dans les loges, on faisait entendre qu'il n'y a ni liberté ni égalité pour un peuple qui n'est pas souverain, qui ne peut faire ses lois, qui ne peut ni les révoquer ni les changer.

Au peuple, il ne fut pas besoin de longues explications. Il suffit de lui faire entendre ces mots : liberté, égalité. Il comprit et aussitôt il se montra prêt pour les combats qui devaient lui procurer les objets de ses plus ardents désirs. Aussi, en un instant, armé de piques, de baïonnettes et de torches, il s'élança à la conquête de la liberté et de l'égalité. Il sut où trouver les châteaux à brûler et les têtes à couper pour ne plus rien voir au-dessus de lui et avoir en tout et pour tout les coudées franches.

On ne médit pas de la franc-maçonnerie quand on affirme que le secret qu'elle tenait caché sur ces mots, liberté et égalité, c'était la Révolution avec toutes ses horreurs.

Citons cependant, à cause de son importance et de sa clarté, ce que dit John Robison, professeur de philosophie naturelle et secrétaire de l'Académie d'Edimbourg. Il se fit recevoir franc-maçon dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et obtint bientôt le grade de Maître écossais. Avec ce titre, il visita les loges de France, de Belgique, d'Allemagne et de Russie. Il acquit un si grand crédit auprès des francs-maçons, que ceux-ci lui offrirent les grades les plus élevés. C'est alors, en 1797, qu'il publia le résultat de ses études dans un livre intitulé : *Preuves des conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements de l'Europe, ourdies dans les assemblées secrètes des illuminés et des francs-maçons*. « J'ai eu, dit-il, les moyens de suivre toutes les tentatives faites pendant cinquante ans, sous le prétexte spécieux

---

1. Condorcet. *Esquisse d'un tableau historique du progrès de l'esprit humain*. (Époque 9<sup>e</sup>).

d'éclairer le monde avec le flambeau de la philosophie, et de dissiper les nuages dont la superstition religieuse et civile se servent pour retenir le peuple de l'Europe dans les ténèbres de l'esclavage. » Toujours les mêmes mots pour exprimer les mêmes intentions : anéantir la civilisation chrétienne pour lui substituer une civilisation uniquement fondée sur la raison et devant donner satisfaction ici-bas à toutes les convoitises de la nature.

« J'ai vu, continue John Robison, se former une association ayant pour but unique de détruire, jusque dans leur fondement, tous les établissements religieux, et de renverser tous les gouvernements existant en Europe. J'ai vu cette association répandre ses systèmes avec un zèle si soutenu, qu'elle est devenue presque irrésistible ; et j'ai remarqué que les personnages qui ont eu le plus de part à la Révolution française étaient membres de cette association, que leurs plans ont été conçus d'après ses principes et exécutés avec son assistance. »

Louis Blanc montre, au-dessus de la franc-maçonnerie et la gouvernant, d'autres sociétés plus secrètes. John Robison dit aussi : « Du sein de la maçonnerie s'élève une association fortement armée, avec le dessein arrêté de déraciner toutes les religions et de renverser tous les gouvernements. » Toutes les religions se rattachent, de plus ou moins près, au catholicisme, selon les dogmes, selon les portions de vérité qu'elles ont conservées ; c'est pourquoi la fille de Satan veut les déraciner toutes.

Un personnage plus autorisé encore, le comte Haugwitz, ministre de Prusse, accompagna son souverain au congrès de Vérone, et, dans cette auguste assemblée, il lut un mémoire qu'il eût pu intituler : « Ma confession ». Il y dit que non seulement il fut franc-maçon, mais qu'il fut chargé de la direction supérieure des réunions maçonniques d'une partie de la Prusse, de la Pologne et de la Russie. « La maçonnerie, dit-il, était alors divisée en deux parties dans ses travaux secrets » ; ce qu'un autre maçon appelle « la partie pacifique », chargée de la propagation des idées, et « la partie guerrière », chargée de faire les révolutions. « Les deux partis se donnaient la main pour parvenir à la domination du monde.... Exercer une influence dominatrice sur les souverains : tel était notre but. <sup>1</sup> » Cette volonté d'arriver à

1. L'écrit de cet homme d'Etat a été publié pour la première fois à Berlin en 1840, dans l'ouvrage intitulé : *Dorrows Denkschriften und Briefen zur charakteristisch der Welt und litteratur.* (T. IV, p. 211 et 221.)

I. — Problème de l'heure présente.

la domination du monde est propre aux Juifs ; les francs-maçons ne sont en cela que leurs instruments ; elle explique presque tous les événements des deux derniers siècles, et surtout ceux de l'heure présente.

La Révolution est donc bien le fait de la maçonnerie ; ou plutôt, comme le dit Henri Martin, « la franc-maçonnerie a été le laboratoire de la Révolution <sup>1</sup> ». Elle-même d'ailleurs ne se fait point faute de revendiquer l'honneur de l'avoir mise au monde.

A la Chambre des députés, séance du 1<sup>er</sup> juillet 1904, M. le marquis de Rosambo ayant dit : La « franc-maçonnerie a travaillé en sourdine, mais d'une manière constante à préparer la Révolution. »

M. Jumel. — C'est en effet ce dont nous nous vantons.

M. Alexandre Zévaès. — C'est le plus grand éloge que vous puissiez en faire.

M. Henri Michel (Bouches-du-Rhône). — C'est la raison pour laquelle vous et vos amis la détestez <sup>2</sup>.

M. de Rosambo répliqua : « Nous sommes donc parfaitement d'accord sur ce point que la maçonnerie a été le seul auteur de la Révolution, et les applaudissements que je recueille de la gauche, et auxquels je suis peu habitué, prouvent, messieurs, que vous reconnaissez avec moi qu'elle a fait la Révolution française.

M. Jumel. — Nous faisons plus que le reconnaître. Nous le proclamons.

Dans la circulaire que le grand conseil de l'ordre maçonnique envoya à toutes les loges pour préparer le centenaire de 89, nous trouvons le même aveu suivi d'une menace : « *La maçonnerie qui prépara la Révolution de 1789* a pour devoir de continuer son œuvre ; l'état actuel des esprits l'y engage. »

Bien avant cela, en 1776, Voltaire avait écrit au comte d'Argental : « Une Révolution s'annonce de tous côtés. »

Il savait ce que lui et ses amis des loges préparaient à l'Église et à la société.

Déjà, en cette même année 1776, le comité central du Grand

1. *Histoire de France*, t. XVI, p. 535.

2. *Journal Officiel*, 2 juillet, page 1799.

Orient avait choisi, parmi les maçons, des hommes chargés de parcourir les provinces et de visiter les loges dans toute l'étendue de la France, pour les avertir de se tenir prêtes à apporter leur concours à ce qui allait s'accomplir <sup>1</sup>.

M. Copin Albancelli a fait une très juste observation : « Pour arriver à devenir maîtresse des destinées de la France, il a fallu à la franc-maçonnerie près de soixante-dix ans de préparation.

» Pourquoi si longtemps ? Cela tient à la méthode qu'elle était obligée d'employer.

» Lorsque la maçonnerie parut en France, nous venant d'Angleterre, sous la Régence, elle était totalement impuissante. Elle visait pourtant dès lors à détruire les traditions françaises, c'est-à-dire les éléments dont se composait l'être appelé France. Faire de la France une autre France ! Comment arriver à la réalisation de ce but, aussi fou que celui qui tendrait à faire d'un homme un anti-homme, de l'Humanité une anti-Humanité ?

» La puissance occulte maçonnique, ne pouvant agir par force, puisqu'à son origine elle n'avait pas la force, était réduite à agir

1. Voici comme exemple ce qui, au témoignage de Barruel, fut tenté en Flandre :

« Dès l'année 1776, le comité central de l'Orient chargea ses députés de disposer les frères à l'insurrection, de parcourir et visiter les loges dans toute l'étendue de la France, de les presser, de les solliciter en vertu du serment maçonnique, et de leur annoncer qu'il était temps enfin de le remplir par la mort des tyrans.

» Celui des grands adeptes qui eut pour sa mission les provinces du Nord, était un officier d'infanterie appelé Sinetty. Ses courses révolutionnaires l'emmenèrent à Lille. Le régiment de la Sarre était alors en garnison dans cette ville. Il importait aux conjurés de s'assurer surtout des frères qu'ils comptaient parmi les militaires ; la mission de Sinetty n'eut rien moins que le succès dont il s'était flatté, mais la manière dont il s'en acquitta suffit à notre objet. Pour la faire connaître, je ne veux que répéter ci l'exposition qu'a bien voulu m'en faire un témoin oculaire, alors officier dans ce régiment de la Sarre, choisi par Sinetty pour entendre l'objet de son apostolat, ainsi que plusieurs autres du même régiment.

« Nous avions, me disait ce digne militaire, notre loge maçonnique ; elle n'était pour nous, comme pour la plupart des autres régiments, qu'un véritable jeu ; les épreuves des nouveaux arrivés nous servaient de divertissements ; nos repas maçonniques charmaient nos loisirs et nous délassaient de nos travaux. Vous sentez bien que notre liberté et notre égalité n'étaient rien moins que la liberté et l'égalité des Jacobins. La grande généralité et presque l'universalité des officiers ont su le démontrer quand la Révolution est arrivée.

» Nous ne pensions à rien moins qu'à cette Révolution, lorsqu'un officier d'infanterie nommé Sinetty, fameux franc-maçon, se présenta à notre loge. Il fut reçu en frère. Il ne manifesta d'abord aucun sentiment contraire aux nôtres. Mais peu de jours après, il invita lui-même vingt de

par persuasion, par suggestion. Mais il n'est pas facile de suggérer à une nation qu'elle doit détruire ses traditions, c'est-à-dire se détruire elle-même. On ne peut atteindre un pareil résultat qu'en procédant par suggestions successives, ménagées avec une extrême habileté et une prodigieuse hypocrisie ; une hypocrisie dont la mesure est donnée par ce fait que la devise de *liberté, d'égalité* et de *fraternité* qu'on n'a cessé de proclamer tant qu'il s'agissait de séduire la nation, se manifesta, dès qu'on fut arrivé à dominer cette nation, par la terreur et la guillotine.

» Pour faire accepter toute la série des suggestions par lesquelles il était nécessaire de passer, pour créer les états d'esprit intermédiaires indispensables à l'obtention du résultat poursuivi, on comprend qu'il fallut beaucoup de temps. »

Portant de là son regard sur ce qui se passe aujourd'hui, M. Copin Albancelli ajoute : « La franc-maçonnerie prépara donc son premier règne pendant près de soixante-dix ans. Or, ce règne ne dura que quelques années. Étouffée dans le sang de

» nos officiers à une assemblée particulière. Nous crûmes qu'il voulait simplement nous rendre la fête que nous avions donnée.

» Suivant son invitation, nous nous rendîmes à une guinguette appelée » *la Nouvelle-Aventure*. Nous nous attendions à un simple repas maçonnique, lorsque le voilà qui prend la parole en orateur qui a d'importants secrets à dévoiler de la part du Grand-Orient. Nous écoutons. — Imagi- » nez notre surprise quand nous le voyons prendre tout à coup le ton de » l'emphase, de l'enthousiasme, pour nous dire qu'il en est temps enfin ; que » les projets si dignement conçus, si longtemps médités par les vrais » francs-maçons, doivent s'accomplir ; que l'univers enfin va être délivré » de ses fers ; que les tyrans appelés rois seront vaincus ; que toutes les » superstitions religieuses feront place à la lumière ; que la liberté, l'égalité, » vont succéder à l'esclavage dans lequel l'univers gémissait ; que l'homme » enfin va rentrer dans ses droits.

» Tandis que notre orateur se livrait à ces déclamations, nous nous regardions les uns les autres comme pour nous dire : Qu'est-ce donc que ce » fou-là ? Nous prîmes le parti de l'écouter pendant plus d'une heure, nous » réservant d'en rire plus librement entre nous. Ce qui nous paraissait le » plus extravagant, c'était le ton de confiance avec lequel il annonçait que » désormais les rois ou les tyrans s'opposeraient en vain aux grands pro- » jets ; que la Révolution était infaillible et qu'elle était prochaine ; que les » trônes et les autels allaient tomber.

» Il s'aperçut sans doute que nous n'étions pas des maçons de son » espèce ; il nous quitta pour aller visiter d'autres loges. Après nous être » quelque temps divertis de ce que nous prenions pour l'effet d'une cervelle » dérangée, nous avions oublié toute cette scène, quand la Révolution est » venue nous apprendre combien nous nous étions trompés. » (BARRUEL, *Mémoires*, tome II, page 446). Dans les *Notes* sur quelques articles des deux premiers volumes, Barruel joint d'autres témoignages de ce fait à celui qu'il vient de rapporter ici.

la Terreur et dans la boue du Directoire, la franc-maçonnerie se retrouva aussi faible qu'elle avait été à ses débuts.

» Elle fut obligée de recommencer son travail souterrain, de préparer de nouveau les états d'esprit sur lesquels elle pourrait s'appuyer un jour pour escalader, une seconde fois, le pouvoir qu'elle avait été obligée d'abandonner. Il ne lui fallut pas moins de quatre-vingts ans.

» Soixante-dix ans d'efforts patients et misérablement hypocrites, la première fois ; quatre-vingts ans la seconde ! On comprend qu'instruite par ses premières expériences, elle ne puisse se résoudre maintenant à lâcher le morceau !

» Elle ne veut donc pas quitter le pouvoir et nous pouvons être assurés qu'elle fera l'impossible pour y rester et achever enfin l'œuvre de ruine à laquelle, depuis deux siècles, elle a employé tant d'astuce et de violences. »

---

## CHAPITRE XII

### LES SOCIÉTÉS SECRÈTES A L'ŒUVRE

#### III. — LES ILLUMINÉS ; LEUR FONDATEUR ; LEURS COMMENCEMENTS ; LEUR MAIN-MISE SUR LA FRANC-MAÇONNERIE

L. Blanc, dans son *Histoire de la Révolution*, constate l'existence de ces sanctuaires plus ténébreux que les loges, « dont les portes ne s'ouvrent à l'adepte qu'après une longue série d'épreuves calculées de manière à constater les progrès de son éducation révolutionnaire, à éprouver la constance de sa foi, à essayer la trempe de son cœur. »

C'est de ces sanctuaires que descendent dans les loges, et « la lumière », et l'impulsion.

Avant 89, ce fut la secte des « Illuminés » qui imprima à la franc-maçonnerie les directions voulues pour que pût aboutir le projet de révolutionner la France et l'Europe. Après la Restauration, ce fut à la Haute-Vente qu'échut le rôle de préparer les événements auxquels nous assistons et qui doivent compléter et achever l'œuvre interrompue de la Révolution.

« Après les travaux historiques de ces dernières années, dit Mgr Freppel, il n'est plus permis d'ignorer la parfaite identité des formules de 1789 avec les plans élaborés dans la secte des Illuminés <sup>1</sup>. »

Barruel a mis en plein jour l'organisation de l'Illuminisme, ses doctrines, l'action qu'il exerça sur la franc-maçonnerie et par elle sur le mouvement révolutionnaire.

Pour faire ces révélations, il s'appuie sur des documents, dont il faut d'abord dire l'origine et l'autorité.

---

1. *La Révolution française*. A propos du centenaire de 1789, p. 34.

Vers l'année 1781, la Cour de Bavière soupçonna l'existence d'une secte qui s'était constituée en ce pays pour se superposer à la franc-maçonnerie. Elle ordonna des recherches, que les sectaires eurent l'art d'écartier ou de rendre inutiles. Cependant, le 22 juin 1784, son Altesse Electorale fit publier dans ses Etats l'interdiction absolue de « toute communauté, société et confraternité secrète ou non approuvée par l'Etat. » Beaucoup de francs-maçons fermèrent leurs loges. Les Illuminés, qui avaient des F. : à la Cour même, continuèrent à tenir leurs assemblées.

La même année, un professeur de Munich, Babo, dévoila ce qu'il savait de leur existence et de leurs projets dans un livre intitulé *Premier avis sur les francs-maçons*. Le gouvernement déposa alors Weishaupt de la chaire de Droit qu'il occupait à Ingolstadt, non parce qu'on le savait fondateur de l'Illuminisme, ce qui n'était point clair, mais en qualité de « fameux maître des loges »<sup>1</sup>. En même temps, deux professeurs d'humanités à Munich, le prêtre Cosandey et l'abbé Benner, qui, après avoir été les disciples de Weishaupt, s'étaient séparés de lui, reçurent ordre de comparaître devant le tribunal de l'Ordinaire, pour y déclarer, sous serment, ce qu'ils avaient vu chez les Illuminés de contraire aux mœurs et à la religion. On ne savait point alors que ces arrière-loges avaient aussi pour mission de conspirer contre les gouvernements. Barruel a publié leurs dépositions

---

1. Weishaupt, plus connu dans les *Annales* de la secte sous le nom de Spartacus, naquit en Bavière vers l'an 1748. Voici le portrait qu'en trace Barruel : « Athée sans remords, hypocrite profond, sans aucun de ces talents supérieurs qui donnent à la vérité des défenseurs célèbres, mais avec tous ces vices et toute cette ardeur qui donnent à l'impiété, à l'anarchie de grands conspirateurs. Ce désastreux sophiste ne sera connu dans l'histoire que comme le démon, par le mal qu'il a fait et par celui qu'il projetait de faire. Son enfance est obscure, sa jeunesse ignorée ; dans sa vie domestique, un seul trait échappe aux ténèbres dont il s'environne, et ce trait est celui de la dépravation, de la scélératesse consommée (inceste et infanticide avoués dans ses propres écrits.)

» Mais c'est plus spécialement comme conspirateur qu'il importe de connaître Weishaupt. Dès que l'œil de la justice le découvre, elle le voit à la tête d'une conspiration, auprès de laquelle toutes celles des clubs de d'Alembert et de Voltaire ne sont que les jeux de l'enfance. On ne sait, et il est difficile de constater si Weishaupt eut un maître, ou s'il fut le père des dogmes monstrueux sur lesquels il fonda son école. »

Une tradition, que Barruel n'a pu contrôler, veut que, vers l'année 1771, un marchand Judlandois, nommé Kolmer, après avoir séjourné en Egypte, se mit à parcourir l'Europe. On lui donne pour disciple le fameux Cagliostro, et l'on affirme qu'il se mit en relation avec Weishaupt.

Il peut se faire que Kolmer fût un messenger du comité central des



faites le 3 et le 7 avril 1786. Le conseiller aulique Utschneider et l'académicien Grümberger, qui s'étaient retirés de l'ordre, dès qu'ils en avaient connu toute l'horreur, firent également une déposition juridique que Barruel a aussi publiée.

Ces dépositions tout importantes qu'elles étaient, n'amènèrent point à prendre les mesures qu'elles appelaient, soit que les Illuminés eussent des intelligences au sein même du tribunal, soit que l'éloignement de Weishaupt fit croire que la secte, étant décapitée, disparaîtrait d'elle-même.

Il fallut, dit Barruel, que le ciel s'en mêlât. Déposé de ses fonctions, Weishaupt s'était réfugié à Ratisbonne, plus ardent que jamais à poursuivre son œuvre. Il avait près de lui un prêtre apostat, nommé Lanz. Au moment où il lui donnait ses instructions, avant de l'envoyer porter en Silésie ses mystérieux et funestes complots, la foudre tomba sur eux et Lanz fut tué aux côtés de Weishaupt <sup>1</sup>.

L'effroi ne laissa pas aux conjurés assez de liberté d'esprit pour soustraire aux yeux de la justice les papiers dont Lanz était chargé. La lecture de ces documents rappela les dépositions de Cosandey, de Benner, d'Utschneider et de Grümberger, et l'on résolut de perquisitionner chez ceux que l'on savait avoir eu des liaisons plus étroites avec Weishaupt.

Le 11 octobre 1786, au moment où Xavier Zwack, conseiller

sociétés secrètes internationales, ou du Patriarche qui, d'un sanctuaire impénétrable, règle et dirige la guerre faite à la civilisation chrétienne.

La fin de l'Illuminisme, ce à quoi il devait mener, ne varia jamais dans l'esprit de Weishaupt : plus de religion, plus de société, plus de lois civiles, plus de propriétés, fut toujours le terme fixe de ses complots ; mais il comprenait qu'il était nécessaire de n'y conduire ses adeptes qu'en leur cachant sa pensée dernière. De là des initiations mystérieuses et successives qui occupent une grande partie de l'ouvrage de Barruel. « Je ne puis, écrivait Weishaupt à Xavier Zwack, employer les hommes tels qu'ils sont : il faut que je les forme ; il faut que chaque classe de mon ordre soit une école d'épreuves pour la suivante. »

Comme son secret, sa pensée dernière pouvait être, un jour ou l'autre, divulguée, il prenait bien garde d'exposer sa personne. Il écrivait à ses confidents : « Vous savez les circonstances où je me trouve. Il faut que je dirige tout par cinq ou six personnes : *il faut absolument que je reste inconnu* » (Ecrits originaux). « Quand l'objet de ce vœu (le sien), disait-il encore, est une Révolution universelle, il ne saurait éclater sans exposer celui qui l'a conçu à la vindicte publique. C'est dans l'intimité des sociétés secrètes qu'il faut savoir propager l'opinion. » (T. I, Lettres à Caton, 11 et 23.)

1. Barruel donne ici pour référence : *Apologie des Illuminés*, p. 62.

aulique de la régence, — appelé Caton dans la secte, — se croyait à l'abri de toute recherche, des magistrats se transportèrent dans sa maison de Landshut. D'autres firent en même temps une descente au château de Sanderstorf, appartenant au baron de Bassus, — Annibal pour la secte. Ces visites mirent la justice en possession des statuts et des règles, des projets et des discours, en un mot, de tout ce qui constituait les archives des Illuminés. Sur des billets, la plupart écrits en chiffres par Massenhausen, conseiller à Munich, — appelé Ajax par les conjurés, — se trouvaient des recettes pour composer l'Aqua toffana, pour rendre malsain l'air des appartements, etc. La saisie comprit également une collection de cent trente cachets de souverains, de seigneurs, de banquiers, et le secret d'imiter ceux que l'ordre ne pouvait se procurer.

La conspiration de Weishaupt se montra dans ces documents si monstrueuse, dit Barruel, que l'on pouvait à peine concevoir comment toute la scélératesse humaine avait suffi pour s'y prêter.

L'Electeur fit déposer les documents saisis dans les archives de l'Etat. Il voulut en même temps avertir les souverains du danger qui les menaçait tous, eux et leurs peuples. Pour cela, il les fit imprimer sous ce titre : ÉCRITS ORIGINAUX DE L'ORDRE ET DE LA SECTE DES ILLUMINÉS chez Ant. François, imprimeur de la cour de Munich, 1787.

La première partie de cet ouvrage contient les écrits découverts à Landshut chez le conseiller de la Régence, sieur Zwack, les 11 et 12 octobre 1786.

La seconde partie contient ceux qui ont été trouvés lors de la visite faite par ordre de son Altesse électorale, au château de Sanderstorf.

En tête du premier volume et sur le frontispice du second, se trouve cet avertissement bien remarquable : « Ceux qui auraient quelque doute sur l'authenticité de ce recueil, n'ont qu'à s'annoncer aux Archives secrètes de Munich, où l'on a ordre de leur montrer les pièces originales. »

Dans ces deux volumes, se trouve réuni tout ce qui peut porter à l'évidence la conspiration antichrétienne la plus caractérisée. On y voit les principes, l'objet, les moyens de la secte, les parties essentielles de son code, la correspondance entre les

adeptes et leur chef, leurs progrès et leurs espérances. Barruel dans ses *Mémoires* en reproduit les pièces les plus intéressantes<sup>1</sup>. Chacune des Puissances de l'Europe reçut donc ces documents. Toutes furent ainsi averties authentiquement de la monstrueuse Révolution méditée pour leur perte et celle de toutes les nations. L'excès même de ces complots les leur fit peut-être regarder comme chimériques, jusqu'au moment où éclatèrent les événements qu'ils préparaient.

En Bavière, on mit à prix la tête de Weishaupt ; il se réfugia auprès de son Altesse le duc de Saxe-Gotha. La protection qu'il y trouva, celle dont jouirent dans diverses cours plusieurs de ses adeptes, s'explique par le nombre des disciples qu'il avait dans les postes les plus éminents, au rang même des princes<sup>2</sup>.

---

1. Les autres ouvrages dont Barruel a tiré ses preuves sont :

1° *Le véritable Illuminé* ou le parfait *Rituel des Illuminés*. Le baron Knigge, surnommé Philon dans la secte, qui est l'auteur de ce code, a attesté en ces termes la sincérité de cette publication : « Tous ces grades, tels que je les ai décrits, ont paru cette année imprimés à Edesse (c'est-à-dire à Francfort-sur-le-Mein) sous le titre de *Véritable illuminé*. Je ne sais quel est cet éditeur, mais ils sont absolument tels qu'ils sont sortis de ma plume, tels que je les ai rédigés (*Dernier éclaircissement de Philon*, p. 96.)

2° *Dernier éclaircissement* ou *dernier mot* de Philon. Ce sont les réponses de Knigge à diverses questions sur ses liaisons avec les Illuminés.

3° Divers travaux de Spartacus (Weishaupt) et de Philon (Knigge). Après les *Ecrits originaux*, cet ouvrage est le plus important qui ait paru sur l'Illuminisme.

4. *Histoire critique des grades de l'Illuminisme*. Tout ce qui y est dit est prouvé par les lettres mêmes des grands adeptes.

5° *L'Illuminé dirigeant*. C'est le complément du n° 3.

6° *Dépositions remarquables sur les Illuminés*. On les trouvera aux documents. Comme tout est juridique dans ces dépositions, comme elles ont été confirmées par serment devant les tribunaux, nul besoin d'insister sur leur force probante.

7° *Les apologues des Illuminés*.

Outre les documents qu'il eut en mains, Barruel put se renseigner par d'autres voies. Les voyages qu'il avait faits en divers pays l'avaient mis en relation avec nombre de personnages qui, de vive voix et par correspondance, le mirent au courant de ce qui se passait près d'eux.

2. Barruel donne la liste des personnages qui ont fait partie de la secte des Illuminés depuis sa fondation, 1776, jusqu'à la découverte de ses écrits originaux en 1786. Nous y trouvons les noms propres des conjurés, leurs noms de guerre, leurs résidences, leurs qualités, fonctions et dignités, etc.

Nous y relevons ce qui suit à cause de l'intérêt plus particulier qu'il présente.

Dans le monde ecclésiastique : 1 évêque, vice-président du conseil spirituel à Munich, — 1 premier prédicateur de la cour, — 1 conseiller

Excepté Weishaupt, qui avait su échapper à ses juges, pas un des conjurés n'avait été condamné en Bavière à des peines plus fortes que l'exil ou une prison passagère, et depuis le Holstein jusqu'à Venise, depuis la Livonie jusqu'à Strasbourg, pas la moindre recherche n'avait été faite dans leurs loges. La plupart des adeptes reconnus pour les plus coupables, avaient trouvé bien plus de protection que d'indignation. Aussi, la secte se garda bien d'abandonner la partie. Zwack écrivit : « Il faut, pour rétablir nos affaires, que, parmi les F. : échappés à nos revers, quelques-uns des plus habiles prennent la place de nos fondateurs, qu'ils se défassent des mécontents et que, de concert avec de nouveaux élus, ils travaillent à rendre à notre société sa première vigueur. Weishaupt, dans une lettre à Fischer, faisait entendre cette menace contre ceux qui le chassaient d'Ingolstad : « Nous changerons un jour leur joie en pleurs. »

Édifiés sur la valeur des documents que Barruel met en œuvre dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>, nous pouvons, en toute confiance, pénétrer dans l'autre des Illuminés et nous rendre spectateurs des trames par lesquelles ils préparaient la Révolution.

Weishaupt était, avons-nous dit, professeur à l'Université d'Ingolstad quand il jeta les fondements de l'Illuminisme, le 1<sup>er</sup> mars 1776. Parmi les étudiants qui suivaient son cours, il choisit Massenhauzen, qui fut depuis conseiller à Munich et auquel il

ecclésiastique, — 1 chanoine, — 1 curé, — 1 prêtre, — 1 ecclésiastique, — 2 ministres luthériens.

Dans la noblesse : 1 prince, — 2 ducs, — 2 comtes, — 7 barons.

Dans la magistrature : 1 conseiller aulique de la Régence, — 1 vice-président, — 17 conseillers, — 2 juges, — 1 procureur, — 1 secrétaire des Etats, — 1 secrétaire d'ambassade, — 1 chancelier, — 1 coadjuteur, et un secrétaire de coadjuteur, — 1 surintendant, — 1 trésorier, — 1 commissaire, — 1 bailli.

Dans l'armée : 1 général, gouverneur d'Ingolstad, — 1 officier, — 1 capitaine, — 1 major.

Dans l'enseignement : 1 professeur de théologie catholique et 1 professeur de théologie protestante, — 4 professeurs, — 1 instituteur dans une maison princière, — 1 gouverneur des enfants d'un comte, — 1 bibliothécaire, — 1 libraire.

Autres professions : Le médecin de l'Electrice douairière, — un autre médecin, — etc., sans compter, dit Barruel, un nombre prodigieux d'autres adeptes désignés seulement par leurs noms de guerre et dont le vrai nom n'a pas été découvert.

1. Barruel renvoie aux *Écrits originaux*.

donna le nom d'Ajax, et Merz, qui fut plus tard secrétaire de l'ambassadeur de l'Empire à Copenhague ; il lui donna pour nom de guerre Tibère. Il dit au premier : « JÉSUS-CHRIST a envoyé ses apôtres prêcher dans l'univers. Vous qui êtes mon Pierre, pourquoi vous laisserai-je oisif et tranquille ? Allez donc et prêchez. » L'année 1776 précède de bien peu celle de la Révolution ; et ce sont là de bien faibles commencements. Ce n'est pas moins, dit Barruel, l'époque où il faut s'arrêter pour trouver le berceau de la secte qui a opéré cette révolution.

Pas plus de deux ans plus tard, le 13 mars 1778, Weishaupt, dans une lettre adressée à Tibère Merz, se félicitait ainsi du succès de son entreprise : « J'ai un plaisir extrême à vous apprendre les heureux progrès de mon ordre. Je vous conjure, mettez donc la main à l'œuvre. Dans cinq ans, vous serez étonné de ce que nous aurons fait. Le plus difficile est surmonté. Vous allez nous voir faire des pas de géant. »

Ce qui lui donnait cette confiance, c'est la facilité qu'il trouvait à séduire des hommes jouissant de la considération publique. A Eichstad, où se trouvait la loge qu'il présidait lui-même, il poussa ses tentatives jusque sur deux chanoines.

Bientôt, il put envoyer des missionnaires dans toute l'Allemagne et toute l'Italie. Nous dirons plus tard comment l'illumination s'introduisit en France.

Du fond de son sanctuaire, il suivait tous ses adeptes et entretenait avec eux des rapports continuels. La correspondance de Voltaire est prodigieuse ; elle n'approche pas de celle de Weishaupt.

Comme Voltaire d'ailleurs, ou plutôt comme d'Alembert, il s'ingéniait à placer ses hommes auprès des princes, à les introduire dans leurs conseils, à les faire pénétrer dans leurs congrès<sup>1</sup>. « L'histoire aura sans doute un jour à dire avec quel art il sut, au congrès de Rastadt, faire combiner les intérêts de sa secte avec ceux des Puissances et avec ses serments de les détruire toutes. Celui de ses disciples qui le suivit le mieux sous ce rapport ce fut Xavier Zwack : « Personne ne sut jamais mieux prendre les airs d'un serviteur zélé pour son prince, pour sa patrie et la société, tout en conspirant contre son prince, sa patrie et la société. »

---

1. Voir Barruel, IV, p. 47, 52, 174, etc.

En différents endroits de son ouvrage, au cours de sa narration, Barruel est amené à parler des hauts personnages que Weishaupt gagna en grand nombre, soit par lui-même, soit par ses affidés. Il sut faire de ces princes des instruments, des apôtres et les propagateurs d'une conspiration dont ils devaient être les premières victimes.

Mais ce à quoi Weishaupt s'appliqua le plus, ce fut de s'emparer de la direction de la franc-maçonnerie. Dès les premiers jours de la fondation de sa secte, et peut-être même auparavant, il avait compris le parti qu'il tirerait pour ses complots de la multitude des francs-maçons répandus sur les divers points du monde, si jamais il pouvait obtenir leur concours.

En l'année 1777, il s'était fait recevoir à Munich, à la loge appelée de Saint-Théodore. Il avait ainsi qualité pour s'immiscer dans leurs convents. Ce qu'il avait fait lui-même, il recommandait à ses initiés de le faire également. « Il avait les secrets de la franc-maçonnerie, observe Barruel, et les francs-maçons n'avaient pas les siens. » Il savait que lui et eux tendaient au même but, mais se trouvaient placés, sur la route qui y menait, à des points inégalement distants du but. Nous verrons tout cela se produire au siècle suivant avec la Haute-Vente. Et sans doute que l'histoire pourra découvrir pour le présent ce qu'elle démontre dans le passé : une même hiérarchie entre les diverses sociétés secrètes, et les supérieures pénétrant par quelques-uns de leurs membres dans les inférieures pour leur imprimer la direction que sans doute elles reçoivent elles-mêmes de plus haut.

Le démon des Révolutions, dit Barruel, servit Weishaupt à souhait pour l'exécution de son dessein. Il lui envoya un baron Hanovrien, nommé Knigge « Philon-Knigge ». « Qu'on me donne six hommes de cette trempe, dit Weishaupt quand il l'eut connu, et avec eux je change la face de l'univers <sup>1</sup>. » Ces deux tisons d'enfer se complétaient l'un l'autre. Une occasion unique se présenta pour mettre leurs desseins à exécution.

On était à l'année 1780. Sous la protection et les auspices de son Altesse le prince Ferdinand, duc de Brunswick, une assemblée générale des députés maçonniques venait d'être con-

---

1. *Écrits originaux*, T. I, Lettre 56.

voquée à Wilhelmsbad pour l'année suivante. « Ce n'était pas une société insignifiante, dit Barruel, que celle dont les députés accoururent de toutes les parties du monde. » Bien des francs-maçons à cette époque croyaient pouvoir porter à trois millions le nombre de leurs initiés; ceux de la loge *La candeur*, établie à Paris, se flattaient, dans leur encyclique du 31 mai 1782, d'en trouver un million en France seulement.

« Quel étrange intérêt appelle dans une cour de l'Allemagne, de toutes les parties de l'Europe, du fond même de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, les agents, les élus de tant d'hommes, tous unis par le serment d'un secret inviolable sur la nature de leurs associations et sur l'objet de leurs mystères? quels projets apportaient avec eux les députés d'une association si formidable? » La réponse est que la Révolution était décrétée, que l'heure de la Révolution était proche. Dans ce coin de l'Allemagne et par ce convent se trouvait et s'allumait le foyer d'où devait partir l'incendie qui allait ravager l'Europe.

D'autres assemblées de francs-maçons avaient été tenues depuis une vingtaine d'années à Brunswick, à Wiesbaden et en d'autres villes allemandes; aucune n'avait été aussi générale; aucune n'avait réuni une telle variété de sectes. « C'était en quelque sorte, dit Barruel, tous les éléments du chaos maçonnique réunis dans le même centre. »

« Les F. . arrivaient de tous côtés munis de passe-ports de l'autorité civile. Pendant plus de six mois, ils entrèrent et débèrèrent tranquillement dans leur immense et ténébreuse loge, sans que les magistrats daignassent s'inquiéter de ce qui s'y passait pour eux ou pour leurs peuples. Si les corps religieux, si le corps épiscopal lui-même avaient, en ces jours, tenu une assemblée générale, le souverain eût réclamé le droit d'y envoyer des commissaires; il les aurait chargés de veiller à ce que, sous prétexte de questions religieuses, il ne se passât rien de contraire aux droits de l'État. Ici, la politique s'en reposa sans doute sur les princes que les maçons comptaient parmi leurs F. . . Elle ne savait pas qu'il n'est pour les adeptes de ce rang que des demi-confidences.

Weishaupt envoya donc à Wilhelmsbad son lieutenant Knigge<sup>1</sup>, dans la pensée et peut-être avec la mission venue de la

1. Le baron Knigge, surnommé *Philon*, est le plus fameux des Illuminés après l'auteur de la secte. Il se chargea de rédiger et rédigea en effet

direction suprême des sociétés secrètes, qui les avait convoqués dans un but déterminé, d'entraîner toutes les diverses sectes de la franc-maçonnerie dans le mouvement qui devait commencer sous peu par la Révolution française et aboutir plus tard à la Révolution universelle.

Knigge jugea plus expédient de se tenir à la porte de l'assemblée, d'en surveiller les démarches et d'y agir par ses confidants plus que par lui-même. Il se servit surtout de l'adepte *Minos*, c'est-à-dire du baron Dittfurth, conseiller à la chambre impériale de Wetzlar, qu'il savait rempli de zèle et d'enthousiasme pour l'illuminisme et qu'il avait eu soin de faire mettre au rang des députés. « Les principales dispositions convenues entre Knigge et Dittfurth, dit Barruel, furent décrétées par le congrès. » Nous n'entrerons point dans le détail des manœuvres qu'il accomplit pour arriver à son but ; on peut les lire dans le quatrième volume des *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. Il suffira de dire que ce but fut atteint.

« Si je ne craignais pas d'accabler d'étonnement et de douleur les francs-maçons honnêtes, dit Barruel, je les engagerais ici de peser un instant ces paroles :

« Tous furent enchantés, tous dans l'enthousiasme ! Elus et Rose-Croix, Frères Templiers, Frères de Zennendorff et Frères de St-Jean, chevaliers du soleil et chevaliers Kadosch, philosophes parfaits, tous écoutent, reçoivent avec admiration les oracles de l'Épopée Hiérophante (Knigge) rendant à la clarté primitive leurs antiques mystères, montrant dans leur Hiram leur Mac-Renac, et leur Pierre polie, toute l'histoire de cette liberté et de cette égalité primitives, toute cette morale qui n'est pas autre chose que l'art de se passer de prince, de gouvernement, de religion et de propriété ! »

Un des membres les plus distingués de la noblesse du Dauphiné, le comte de Virieu, qui avait été trompé par les apparences mystiques du système de Saint-Martin, fondateur d'un Illuminisme distinct de celui de Weishaupt, faisait partie de la loge des *Chevaliers bienfaisants de Lyon*, et avait été, en cette qualité, délégué au congrès de Wilhelmsbad. De retour à Paris,

---

presque tout le code des Illuminés sous ce titre *Véritable Illuminé*, imprimé à Francfort-sur-le-Mein. Dans un autre ouvrage : *Dernier éclaircissement*, il donne son histoire, celle de l'illuminisme, de ses conventions avec les chefs de la secte et des travaux qu'il entreprit pour elle.



pressé par le comte de Gilliers : « Je ne vous dirai pas les secrets que j'apporte, dit-il, mais ce que je crois pouvoir vous dire, c'est qu'il se trame une conspiration si bien ourdie et si profonde, qu'il sera bien difficile, et à la religion, et aux gouvernements de ne pas succomber. »

L. Blanc, dans son *Histoire de la Révolution*, a fort bien caractérisé l'œuvre de Weishaupt : « Par le seul attrait du mystère, la seule puissance de l'association, soumettre à une même volonté et animer d'un même souffle des milliers d'hommes qui dans chaque contrée du monde, mais d'abord en Allemagne et en France ; faire de ces hommes, au moyen d'une éducation lente et graduée, des êtres entièrement nouveaux ; les rendre obéissants jusqu'au délire, jusqu'à la mort, à des chefs invisibles et ignorés ; avec une légion pareille peser secrètement sur les cœurs, envelopper les souverains, diriger à leur insu les gouvernements, et mener l'Europe à ce point que toute superstition (lisez toute religion) fût anéantie, toute monarchie abattue, tout privilège de naissance déclaré injuste, le droit même de propriété aboli : tel fut le plan gigantesque de l'Illuminisme. »

---

## CHAPITRE XIII

### LES SOCIÉTÉS SECRÈTES A L'ŒUVRE

#### IV. — DERNIERS PRÉPARATIFS

C'est du convent de Wilhelmsbad que datent les progrès de la secte bavaroise qui devait donner l'impulsion définitive à la Révolution.

« Après les travaux historiques de ces dernières années, dit Mgr Freppel <sup>1</sup>, il n'est plus permis d'ignorer la parfaite identité des formules de 1789 avec les plans élaborés dans la secte des illuminés, dont Weishaupt et Knigg étaient les promoteurs, et tout particulièrement au congrès général des loges maçonniques tenu à Wilhelmsbad en 1781. On ne saurait oublier, d'ailleurs, avec quel empressement accoururent à Paris, pour prendre une part active à tous les événements, le Suisse Pache, l'Anglais Payne, le Prussien Cloutz, l'Espagnol Guzman, le Neuchâtelois Abarat, l'Américain Fournier, l'Autrichien Prey, les Belges Proly et Dubuisson, un prince de Hesse, des Polonais, des Italiens, des Bataves, et des transfuges de tous les pays dont la Révolution accepta les services et fit la fortune. »

Les députés des loges, après avoir reçu le baptême de l'Illuminisme, retournent dans leurs pays et travaillent partout la franc-maçonnerie dans le sens qui leur a été marqué : en Autriche, en France, en Italie, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Pologne. « La contagion est si rapide que bientôt l'univers sera rempli d'Illuminés. » Leur centre est désormais à Francfort, du moins pour ce qui est d'organiser l'action révolutionnaire. Nous verrons ce qui y fut résolu contre la dynastie capétienne, sommet de l'ordre social européen. Knigge y établit

---

1. *La Révolution française* (à propos du centenaire de 1789), p. 34.

I. — Problème de l'heure présente.

son siège. De là, il étend de l'Orient à l'Occident et du Nord au Midi ses conspirations, il initie à ses mystères, et il recrute cette multitude de têtes et de bras dont la secte a besoin pour les révolutions qu'elle médite.

« Sur la France, dit Barruel, la secte a des desseins plus profonds. » Dans le plan de Weishaupt et de Knigge, les Français devaient être les premiers à agir, mais les derniers à être instruits. On comptait sur leur tempérament. « On se sentait assuré que leur activité n'attendrait pas pour éclater que soit venue l'heure où l'Europe entière serait en révolution pour abattre chez eux les autels et le trône ».

Il s'y trouvait cependant déjà quelques adeptes dès 1782, ceux des députés des loges qui avaient été admis au secret, lors de l'assemblée de Wilhelmsbad. Les deux plus connus, et qui devaient avoir l'action la plus funeste, étaient Diétrich, maire de Strasbourg, et Mirabeau.

Celui-ci, chargé d'une mission en Prusse par les ministres de Louis XVI, s'y lia étroitement avec Weishaupt et se fit initier à Brunswick à la secte des illuminés, quoiqu'appartenant déjà depuis longtemps à d'autres sociétés secrètes. De retour en France, il *illumina* Talleyrand et d'autres collègues de la loge *Les Amis réunis*<sup>1</sup>. Il introduisit aussi les nouveaux mystères dans la loge appelée des *Philalèthes*. Les chefs de la conspiration s'occupaient alors principalement de l'Allemagne. Mirabeau leur affirma qu'en France le terrain était admirablement préparé par Voltaire et les Encyclopédistes et qu'ils pouvaient se mettre à l'œuvre en toute assurance. Ils donnèrent donc mission à Bode, conseiller intime, à Weymar, qu'ils surnommaient Aurelius, et à cet autre élève de Knigge, nommé Bayard dans la secte, et qui, de son vrai nom, était le baron de Busche, Hanovrien au service de la Hollande.

Les circonstances étaient en effet on ne peut plus favorables pour leur propagande. Comme le dit Barruel, « les disciples de Voltaire et de Jean-Jacques avaient préparé dans les loges le règne de cette *égalité* et de cette *liberté* dont les derniers mys-

---

1. En 1776, écrit Henri Martin, le jeune Mirabeau avait rédigé un plan de réformes, où il proposait à l'ordre maçonnique de travailler avec modération, mais avec *résolution* et activité soutenue, à *transformer progressivement le monde, à miner le despotisme, à poursuivre l'émancipation civile, économique, religieuse, la pleine conquête de la liberté individuelle.* (*Histoire de France*. T. XVI, p. 435.)

tères devenaient par Weishaupt ceux de l'impiété et de l'anarchie la plus absolue.

« L'égalité et la liberté, disait celui-ci, sont les droits essentiels que l'homme, dans sa perfection originaire et primitive, reçoit de la nature ; la première atteinte à cette égalité fut portée par la propriété ; la première atteinte à la liberté fut portée par les sociétés politiques ou les gouvernements ; les seuls appuis de la propriété et des gouvernements sont les lois religieuses et civiles : donc, pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité et de liberté, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile et finir par l'abolition de toute propriété <sup>1</sup>. »

« Ce grand œuvre sera celui des *sociétés secrètes* ; c'est à ces sociétés secrètes que la nation confie ses archives ; c'est par elles que l'homme doit être rétabli dans ses droits de *liberté* et d'*égalité* <sup>2</sup>. »

A l'arrivée de ces deux missionnaires, le Grand Orient était comme aujourd'hui le grand Parlement maçonnique de toutes les loges du royaume qui y envoyaient leurs députés. Le tableau de sa correspondance nous montre, en l'année 1787, pas moins de 282 villes ayant chacune des loges régulières sous les ordres de ce Grand-Maitre. Dans Paris seulement, il en comptait dès lors 81 ; il y en avait 16 à Lyon, 7 à Bordeaux, 5 à Nantes, 6 à Marseille, 10 à Montpellier, 10 à Toulouse, et presque dans chaque ville un nombre proportionné à la population.

Les loges de la Savoie, de la Suisse, de la Belgique, de la Prusse, de la Russie, de l'Espagne, recevaient du même centre les instructions nécessaires à leur coopération. En cette même année 1787, on comptait, dit Deschamps, d'après des sources historiques fort sûres, 703 loges en France, 623 en Allemagne, 525 en Angleterre, 284 en Ecosse, 227 en Irlande, 192 en Danemark, 79 en Hollande, 72 en Suisse, 69 en Suède, 145 en Russie, 9 en Turquie, 85 dans l'Amérique du Nord, 120 dans les possessions d'outre-mer des Etats européens.

La parole de Louis Blanc n'est que trop vraie : « A la veille de la Révolution française, la franc-maçonnerie se trouvait avoir pris un développement immense ; répandue dans l'Europe

---

1. Barruel, III, 24.

2. *Ibid.*, III, 275.

entière, elle présentait partout l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la société civile<sup>1</sup>. »

Sous le Grand-Orient, la *Loge des Amis réunis* était chargée de la correspondance étrangère. Son Vénérable était Savalette de Lange, chargé de la garde du trésor royal, honoré par conséquent de toute la confiance du souverain, ce qui ne l'empêchait point d'être l'homme de toutes les loges, de tous les mystères et de tous les complots. Il avait fait de sa loge le lieu de plaisirs de l'aristocratie. Tandis que les concerts et les bals y retenaient les F. et les S. de haut parage, il se retirait dans un sanctuaire où l'on n'était admis qu'après avoir juré haine à tout culte et à tout roi. Là étaient les archives de la correspondance secrète, là se tenaient les conseils mystérieux.

« Il y avait, dit Barruel, des antres moins connus et plus redoutables encore. Là on évoquait les esprits et on interrogeait les morts, ou, comme dans la loge d'Ermonville, on se livrait à la plus horrible dissolution des mœurs. »

Pour que la maçonnerie passât de la propagande doctrinale et de l'influence morale à l'action politique, un travail d'organisation et de concentration de toutes les obédiences était nécessaire. Il se fit, et le duc de Chartres, plus tard Philippe-Égalité, en fut le pivot. Ce prince était tout désigné pour être le chef des conjurés et leur servir d'égide. « Il le fallait puissant, dit Barruel, pour appuyer tous les forfaits qu'ils avaient à commettre ; il le fallait atroce, pour qu'il s'effrayât peu du nombre des victimes que devaient entraîner tous ces forfaits. Il lui fallait non pas le génie de Cromwel, mais tous ses vices. Il voulait régner. Mais, pareil au démon, qui veut au moins des ruines s'il ne peut s'exalter, Philippe avait juré de s'asseoir sur le trône, dût-il se trouver écrasé par sa chute. » Louis XVI avait été averti, il resta dans une sécurité dont il ne reconnut l'illusion qu'à son retour de Varennes. « Que n'ai-je cru, il y a onze ans ! Tout ce que je vois aujourd'hui, on me l'avait annoncé<sup>2</sup>. »

Philippe était déjà Grand-Maître du corps écossais, le plus considérable de l'époque, quand, en 1772, il joignit à cette Grande-Maîtrise celle du Grand-Orient. Ses conjurés lui amenèrent alors la Mère-Loge anglaise de France. Deux ans après, le

1. Barruel, II, 460.

2. *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 74 à 81.

Grand-Orient s'affilia régulièrement les Loges d'adoption et les fit ainsi passer sous la même direction. L'année suivante, le Grand Chapitre général de France se joignait aussi au Grand-Orient. Enfin, en 1781, un traité solennel intervint entre le Grand-Orient et la Mère-Loge du rite écossais.

La concentration ainsi faite, on se prépara à l'action. A l'issue du convent de Wilhelmsbad, Knigge avait fondé à Francfort le groupe des *Eclectiques*. Ce groupe n'avait encore que quatre années d'existence, lorsqu'il fut trouvé assez nombreux et assez répandu au dehors pour en convoquer une assemblée générale à la *Grande Loge Eclectique*. Là fut résolu l'assassinat de Louis XVI et du roi de Suède. Le fait est aujourd'hui incontestable : les témoignages abondent. D'abord celui de Mirabeau qui, à l'ouverture des États-Généraux, dit en montrant le roi : « Voilà la victime » ; puis celui du comte de Haugwitz, ministre de Prusse, au congrès de Vérone, où il accompagna son souverain, en 1822. Il y lut un mémoire qu'il aurait pu intituler « ma confession ». Il dit que non seulement il avait été franc-maçon, mais qu'il fut chargé de la direction supérieure des réunions maçonniques d'une partie de la Prusse, de la Pologne et de la Russie. « J'acquis alors, dit-il, la ferme conviction que le drame commencé en 1788 et 1789, la Révolution française, le régicide avec toutes ses horreurs, non seulement avaient été résolus alors, mais encore étaient le résultat des associations et des serments. Que ceux qui connaissent mon cœur et mon intelligence jugent de l'impression que ces découvertes produisirent sur moi<sup>1</sup>. »

En 1875, le 7 avril, le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, écrivit à l'un de ses amis une lettre qui fut communiquée à M. Léon Pagès et publiée par celui-ci. On y lit : « Il y eut à Francfort en 1784, une assemblée de francs-maçons, où furent convoqués deux hommes considérables de Besançon, M. de Raymond, inspecteur des postes, et M. Marie de Bouleguey, président du Parlement. Dans cette réunion, le meurtre du roi de Suède et celui de Louis XVI furent résolus... Le dernier survivant (des deux) l'a dit à M. Bourgon (Président de chambre

1. L'écrit de cet homme d'Etat a été publié pour la première fois à Berlin en 1840, dans l'ouvrage intitulé *Dorrev's Denkschriften und Briefen zur charakteristick der wet und litteratur*. (T. IV, p. 211 et 221.)

honnaire à la Cour) qui a laissé une grande réputation de probité, de droiture et de fermeté parmi nous. Je l'ai beaucoup connu et pendant bien longtemps, car je suis à Besançon depuis quarante-deux ans et il est mort assez récemment. Il a raconté souvent le fait à moi et à d'autres. »

Mgr Besson, alors vicaire général du cardinal Mathieu et depuis évêque de Nîmes, compléta cette révélation en ces termes : « Je puis confirmer la lettre du cardinal par des détails qui ne sont pas sans intérêt et qui m'ont été racontés souvent à Besançon, non seulement par M. le président Bourgon, mais par M. Weiss, bibliothécaire de la ville, membre de l'Institut et le principal auteur de la Biographie universelle, publiée sous le nom de Michaud. M. Bourgon et M. Weiss étaient des hommes de bien dans toute la force du mot... M. de Raymond vécut jusqu'en 1839. Ce fut lui qui leur révéla le secret des loges sur la condamnation de Louis XVI, à un âge où l'on ne doit plus au monde que la vérité. M. Weiss et M. le président Bourgon citaient encore sur ce sujet les aveux du baron Jean Debry, préfet du Doubs. Franc-maçon, conventionnel et régicide, ce personnage, que les événements avaient éclairé, joua, à Besançon un rôle honorable, dans les douze années qu'il y passa de 1801 à 1814. »

Mais voici qui achèvera de convaincre. Dans les premiers jours de mars 1898, le R. P. Abel, Jésuite de grande renommée en Autriche, dans l'une de ses conférences pour hommes données à Vienne à l'occasion du Carême, dit : « En 1784, il y eut à Francfort une réunion extraordinaire de la grande Loge Éclectique. Un des membres mit aux voix la condamnation à mort de Louis XVI, roi de France, et de Gustave, roi de Suède. Cet homme s'appelait Abel. C'était mon grand-père. » Un journal juif, *La nouvelle Presse libre*, ayant reproché à l'orateur d'avoir ainsi déconsidéré sa famille, le P. Abel dit à la conférence suivante : « Mon père, en mourant, m'a marqué, comme sa dernière volonté, que je m'appliquerais à réparer le mal que lui et nos parents avaient fait. Si je n'avais pas eu à exécuter cette prescription du testament de mon père, daté du 31 juillet 1870, je ne parlerais point comme je le fais<sup>1</sup>. »

---

1. Le P. Abel est fils du fameux ministre de Bavière dont la carrière mérite d'être rappelée en deux mots.

D'abord libéral, agent du parti prusso-maçonnique en Bavière, et par conséquent fidèle à la tradition de son père, le franc-maçon de 1784, le

La mort du roi décidée, il fallait trouver les moyens de l'accomplir et, pour cela, trouver une assemblée composée d'hommes capables de commettre ce forfait.

MM. Augustin Cochin et Charles Charpentier, dans une étude publiée le 1<sup>er</sup> et le 16 novembre 1904 dans *l'Action française*, ont montré comment la campagne électorale de 1789 a été conduite en Bourgogne. De cette étude et de plusieurs autres semblables, ils sont arrivés à cette conclusion, vérifiée par toutes leurs recherches, que dans l'état de dissolution où étaient tombés tous les anciens corps indépendants, provinces, ordres ou corporations, il a été facile à un parti organisé de s'emparer de l'opinion et de la diriger sans rien devoir ni au nombre de ses affiliés, ni au talent de ses chefs. Cette organisation ils la montrent existante et agissante par des documents d'archives.

En les étudiant de près, en relevant les noms et les dates, ils arrivent à « filer » les maçons, à trouver leurs traces dans une série de démarches qui, prises à part, n'ont rien de frappant, mais qui, vues d'ensemble, révèlent un système ingénieux et une entente mystérieuse. Quand on compare les résultats de ce travail dans deux provinces différentes et éloignées, l'impression devient saisissante.

A mesure qu'approche l'ouverture des États-Généraux, les sociétés secrètes redoublent d'activité.

« D'insaisissables délateurs, dit Louis Blanc, faisaient circuler d'un lieu à un autre, comme par un fil électrique, les secrets dérobés aux cours, aux collèges, aux chancelleries, aux tribunaux, aux consistoires. On voyait séjourner dans les villes certains voyageurs inconnus, dont la présence, le but, la fortune, étaient autant de problèmes. » Il montre Cagliostro remplissant le rôle de commis-voyageur de la franc-maçonnerie en France et en Italie, en Pologne et en Russie.

En 1787, un nouveau changement se produisit dans la maçon-

---

ministre Abel se convertit à la suite de la mort de sa femme, et devint ce que les Prussiens appellent un clérical, un ultramontain, car c'est de Prusse que sont sortis ces deux mots, immédiatement adoptés par nos loges.

Abel fut renversé en 1847 par... la danseuse Lola Montès. Le roi voulait la créer comtesse, et il fallait pour cela un acte d'indigénat, que le ministre refusa de signer. Il fut congédié et remplacé par Maurer, le premier protestant qui fut ministre en Bavière. Son premier acte fut la signature de l'acte demandé.



nerie française, un nouveau grade fut introduit dans les loges. Les F.·. de Paris se hâtèrent de le communiquer aux F.·. de province. « J'ai sous les yeux, dit Barruel, le Mémoire d'un F.·. qui reçut le code de ce nouveau grade dans une loge à plus de quatre-vingts lieues de Paris<sup>1</sup>. »

Les résolutions prises au Grand-Orient portaient pour toutes les provinces à l'adresse des Vénérables de chaque loge. Les instructions étaient accompagnées d'une lettre conçue en ces termes :

« Aussitôt que vous aurez reçu le paquet ci-joint, vous en accuserez la réception. Vous y joindrez le serment d'exécuter fidèlement et ponctuellement tous les ordres qui vous arriveront sous la même forme, sans vous mettre en peine de savoir de quelle main ils partent ni comment ils vous arrivent. Si vous refusez ce serment ou si vous y manquez, vous serez regardé comme ayant violé celui que vous avez fait à votre entrée dans l'ordre des F.·. Souvenez-vous de l'*Aqua Tophana* ; souvenez-vous des poignards qui attendent les traîtres<sup>2</sup>. »

Le club régulateur pouvait compter au moins sur cinq-cent mille francs-maçons, pleins d'ardeur pour la Révolution, répandus dans toutes les parties de la France, tous prêts à se lever au premier signal d'insurrection et capables d'entraîner avec eux, par la violence d'une première impulsion, la plus grande partie du peuple.

On vit alors ce que nous voyons se reproduire aujourd'hui : la franc-maçonnerie avait besoin pour l'exécution de ses desseins d'un nombre prodigieux de bras ; et c'est pourquoi elle qui n'admettait jusque-là dans son foyer que des hommes ayant une certaine situation, y appela alors la lie du peuple. Jusque dans les villages, les paysans y viennent entendre parler d'égalité et de liberté et s'échauffer la tête sur les droits de l'homme. Pour ces gens-là, les mots liberté et égalité n'avaient pas besoin pour

---

1. Le fond de ce mystère était calqué sur le discours de l'Hiérophante à l'Épopte au jour de son initiation. « La vraie morale n'est autre chose que l'art d'apprendre aux hommes à devenir majeurs, à secouer le joug de la tutelle, à se mettre dans l'âge de leur virilité, à se passer de princes et de gouverneurs. » Lorsque nous entendons la secte prononcer le nom de morale, souvenons-nous de cette définition. Sans elle les mots d'honnêteté et de vertu, de bons et de méchants, sont inintelligibles dans la bouche des adeptes. Pour eux, l'honnête homme, le bon est celui qui travaille à l'anéantissement de la société, le méchant celui qui s'emploie à la soutenir.

2. Barruel, II, p. 476.

être compris des initiations des arrière-loges, et il était facile aux meneurs de leur imprimer par ces seuls mots tous les mouvements révolutionnaires qu'on voulait produire.

Dans le même temps, le duc d'Orléans appela aux loges et fit entrer dans la secte les Gardes-Françaises.

Rien ne se fait sans argent, et les révolutions moins que tout le reste.

Le comité directeur, présidé par Siéyès, et qui comprenait entre autres Condorcet, Barnave, Mirabeau, Pétion, Robespierre, Grégoire, ne manquait point de recueillir et d'amasser des fonds pour la grande entreprise.

Mirabeau, dans son livre *La Monarchie prussienne*<sup>1</sup>, publié avant les événements dont il fut lui-même l'un des grands acteurs, en parle ainsi : « La maçonnerie en général, et surtout la branche des Templiers, produisait annuellement des sommes IMMENSES par les frais des réceptions et les contributions de tout genre : une partie était employée en dépenses d'ordre, mais une autre TRÈS CONSIDÉRABLE coulait dans une caisse générale dont personne, excepté les premiers d'entre les frères, ne savait l'emploi. »

Même renseignement nous est donné par les papiers secrets trouvés chez le cardinal de Bernis. Deschamps cite l'un de ces documents appartenant au club de propagande annexé au comité directeur des Philalèthes qui avait pour mission non seulement de coopérer à la Révolution en France, mais de travailler à l'introduire chez les autres peuples de l'Europe. On y voit que, le 23 mars 1790, il y avait en caisse 1.500.000 francs, dont le duc d'Orléans avait fourni 400.000 francs ; le surplus avait été donné par d'autres membres à leur réception. D'autres clubs ou loges avaient d'autres ressources. La caisse générale de la franc-maçonnerie comptait en 1790 vingt millions de livres, argent comptant ; suivant les comptes-rendus il devait s'y trouver dix millions de plus avant la fin de 1791. Lorsque Cagliostro fut arrêté à Rome par la police pontificale en septembre 1789, il avoua que la maçonnerie avait une grande quantité d'argent dispersé dans les banques d'Amsterdam, Rotterdam, Londres, Genève, Venise, que lui, Cagliostro, avait reçu six cents louis comptants, la veille de son départ pour Francfort<sup>2</sup>.

---

1. Tome VI, p. 67.

2. Deschamps, II, p. 126.

Tout étant ainsi préparé, le jour de l'insurrection est fixé au 14 juillet 1789. Les francs-maçons, revenus de nos jours au pouvoir, savent bien pourquoi ils ont choisi le 14 juillet de préférence à d'autres dates pour la fête nationale. Paris est hérissé de baïonnettes et de piques. La Bastille tombe <sup>1</sup>. Les courriers qui en portent la nouvelle aux provinces reviennent en disant que partout ils ont vu les villages et les villes en insurrection. Les barrières dans Paris sont brûlées, en province les châteaux sont incendiés. Le redoutable jeu des lanternes a commencé ; des têtes ont été portées sur des piques ; le monarque a été assiégé dans son palais, ses gardes ont été immolés ; il est lui-même emmené captif dans sa capitale.

Alors commence le règne de la Terreur organisée afin de laisser à la secte toute liberté pour exécuter ses sinistres projets.

Voici comment il fut inauguré.

Vers la fin du mois de juillet 1789, sur les différents points de la France, dit M. Frantz Funck-Brentano <sup>2</sup>, de l'Est à l'Ouest, et du Nord au Midi, se répandit subitement une terreur étrange, terreur folle. Les habitants des champs se réfugiaient dans les villes dont les portes étaient ensuite fermées en grande hâte. Les hommes se réunissaient en armes sur les boulevards ; c'étaient, criait-on, les brigands. Dans certaines localités, un messenger arrivait, les yeux fous, couvert de poussière, sur un cheval blanc d'écume. Les brigands étaient là-bas sur la colline, embusqués dans le bois. Dans deux heures, ils seraient dans la ville. (M. Frantz Funck-Brentano décrit ici ce qui se passa particulièrement en Auvergne, dans le Dauphiné, en Guyenne, etc.) Le souvenir de

---

1. Preuve que la Révolution française a été organisée par une association cosmopolite ; Auguste Vacquerie a écrit dans le *Rappel* du 27 messidor an 102, autrement dit, 15 juillet 1894, un article qui se terminait par ces mots : « Maître de la Bastille, le peuple la démolit, et il sembla qu'un poids était enlevé de dessus la poitrine du monde.

» *Ce ne fut pas seulement la France qui respira. A Londres, il y eut un banquet où Sheridan but « à la destruction de la Bastille, à la Révolution. »*  
 » La prise de la Bastille fut donnée comme sujet de concours dans les *Universités anglaises.*

» L'Italie l'acclama par la bouche d'Alfieri.

» A Saint-Petersbourg, on s'embrassait dans les rues en pleurant de joie.  
 » C'est qu'en effet tous les peuples étaient intéressés à la délivrance du peuple *fraternel* qui ne travaille pas pour *lui seul* et qui, lorsqu'il fait une Déclaration des droits, déclare, non *les droits du Français, mais les droits de l'homme.* »

2. *La Réforme sociale*, n° du 1<sup>er</sup> novembre 1904, p. 670-672.

cette alarme demeura très vif parmi les générations qui la con-  
nurent. « La grande peur » fut la dénomination qu'on lui  
donna dans le centre de la France. Dans le Midi, on dit « la  
grande pourasse », la « grande paou », « l'annada de la paou ».  
Ailleurs ce fut « la journée des brigands » ou « le jeudi fou »,  
« le vendredi fou », selon le jour où la panique éclata. En  
Vendée, le souvenir de l'événement est resté sous ce nom « les  
brouilles de la Madeleine ». La peur y éclata en effet à la fête  
de la Madeleine le 22 juillet. »

Sous quel souffle cet effroi, prélude du régime de la Terreur,  
se répandit-il ainsi tout à coup dans toute la France ? Comment  
l'expliquer si ce n'est par l'action concertée d'une secte répan-  
due sur tous les points du royaume, afin de rendre possibles  
les crimes qu'elle méditait <sup>1</sup>.

Pour les accomplir, il fallait le concert des têtes et des bras.  
Pour diriger les uns et les autres, Mirabeau appelle ses F.  
conjurés dans l'église des religieux connus sous le nom de  
Jacobins ; et bientôt l'Europe entière ne connaît les chefs et les  
acteurs de la Révolution que sous le nom de Jacobins. Il désigne  
à lui seul tout ce que comprend de plus violent la conjuration  
contre DIEU et contre son CHRIST, contre les rois et contre la  
société.

. Nous n'avons point à en faire ici le récit ni même le tableau,  
le but de ces chapitres étant uniquement de répondre au vœu  
ainsi formulé par Louis Blanc dans son *Histoire de la Révolution*.  
« Il importe d'introduire le lecteur dans la mine que creusèrent  
alors, sous les trônes et sous les autels, les révolutionnaires,  
instruments profonds et agissants des Encyclopédistes. »

Dans cet antre nous trouvons tous les personnages qui ont  
eu la part la plus active au bouleversement politique, social et  
religieux de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : Philippe-Égalité, Mirabeau,  
Dumouriez, La Fayette, Custine, les frères Lameth, Dubois-  
Crancé, Røederer, Lepelletier de Saint-Fargeau appartiennent à  
la loge de la *Candeur* ; Babeuf, Hébert, Lebon, Marat, Saint-Just  
à celle des *Amis réunis* ; Bailly, Barrère, Guillotin, Danton,

---

1. Le Bo répondit aux communes de Montauban, effrayées du défaut de  
provisions : « Soyez tranquilles, la France en a assez pour 12 millions  
d'hommes ; il faut que tout le reste soit mis à mort, pour le triomphe de  
la liberté, alors le pauvre n'en manquera plus. »

Garat, Lacépède, Brissot, Camille Desmoulins, Pétion, Marat, Hébert, Collot-d'Herbois, Dom Gesle sont sortis de la loge des *Neuf sœurs* à laquelle avaient appartenu Voltaire, d'Alembert, Diderot et Helvétius. Siéyès faisait partie de celle des *Vingt-deux*, Robespierre était rose-croix du Chapitre d'Arras.

C'est Mirabeau qui, le 6 mai 1789, montre Louis XVI en disant : « Voilà la victime ! »

C'est Siéyès qui, le 16 juin, proclame qu'il ne peut exister aucun *veto* contre l'assemblée qui va régénérer la France.

C'est Guillotin qui, le 21 juin 1792, entraîne les députés dans la salle du Jeu de Paume, et c'est cet autre maçon Bailly qui improvise le serment de la révolte. C'est Camille Desmoulins qui, le 14 juillet, dans le jardin du Palais-Royal, jette à la foule le cri : « Aux armes ! » signal du premier meurtre et du pillage.

C'est La Fayette qui, le 21 juin 1791, expédie à Varennes cet autre maçon Pétion pour saisir le roi fugitif et qui se fait lui-même geôlier des Tuileries.

Le même Pétion, maire de Paris, livre, le 20 juin 1792, la famille royale aux outrages des hordes avinées des faubourgs.

C'est Rœderer qui, le 10 août, après un nouvel assaut aux Tuileries, livre la famille royale à la Convention.

C'est Danton qui organise les massacres de septembre, tandis que Marat fait creuser un puits, rue de la Tombe-Issoiré, pour enfouir dans les catacombes de Paris les cadavres des égorgés.

C'est Garat, franc-maçon comme tous les autres, qui, la veille du 21 janvier, vient signifier au roi martyr son arrêt de mort sans sursis.

Et après le régicide, c'est Robespierre qui devient grand-mattre de l'échafaud.

Le projet de la franc-maçonnerie ne se bornait point à jacobiniser la France, mais l'univers entier : aussi avons-nous vu l'Illuminisme porté simultanément dans tous les pays.

La loge établie rue Coq-Héron, présidée par le duc de la Rochefoucauld, était devenue spécialement celle des grands maçons et s'occupait de la propagande européenne ; c'est là que se tenaient les plus grands conseils. Celui qui a le mieux connu cet établissement est M. Girtaner. Dans ses *Mémoires sur la Révolution française*, il dit : « Le club de la *Propagande* est très différent de celui des Jacobins, quoique tous les deux se mêlent

souvent ensemble. Celui des Jacobins est le grand moteur de l'Assemblée nationale. Celui de la Propagande veut être le moteur du genre humain. Ce dernier existait déjà en 1786 ; les chefs en sont le duc de la Rochefoucauld, Condorcet et Siéyès. Le grand objet du club propagandiste est d'établir un ordre philosophique, dominant sur l'opinion du genre humain. Il y a dans cette société deux sortes de membres, les contribuables et les non-payants. Le nombre des payants est d'environ cinq mille ; tous les autres s'engagent à propager partout les principes de la société et à tendre toujours à son objet. »

Leurs efforts ne furent pas stériles. « De tous les phénomènes de la Révolution, dit Barruel, le plus étonnant sans doute, et malheureusement aussi le plus incontestable, c'est la rapidité des conquêtes qui ont déjà fait la révolution d'une si grande partie de l'Europe, et qui menacent d'en faire la révolution de l'univers ; c'est la facilité avec laquelle ses armées ont arboré son drapeau tricolore et planté l'arbre de son égalité et de sa liberté désorganisatrices dans la Savoie et la Belgique, en Hollande et aux rives du Rhin, en Suisse et au delà des Alpes, du Piémont, du Milanais et jusqu'à Rome même. » Puis, après avoir accordé à la valeur des troupes françaises et à l'habileté de ses chefs la part qui leur est due dans ces conquêtes, il ajoute : « La secte et ses complots, ses légions d'émissaires secrets devancèrent partout ses armées. Les traitres étaient dans les forteresses pour en ouvrir les portes, ils étaient jusque dans les armées de l'ennemi, dans les conseils des princes pour en faire avorter les plans. Ses clubs, ses journaux, ses apôtres avaient disposé la populace et préparé les voies. »

Barruel donne de nombreuses preuves de cette affirmation. L'histoire sincère des conquêtes de la République et de l'Empire l'a confirmée.

---

## CHAPITRE XIV

### LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LE PREMIER EMPIRE

Malgré ses efforts et malgré ses succès, la franc-maçonnerie ne put obtenir, des bouleversements et des crimes des dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qu'elle en avait espéré.

Elle voulut une révolution totale et dans le monde entier. Elle voulut anéantir tout l'ordre de choses existant, religion, société et propriété, pour lui substituer l'état de pure nature. Elle ne le put. L'Empire fut une réaction que la Restauration accentua. Mais la maçonnerie ne disparut point. Elle se replia sur elle-même, pour méditer par quels moyens plus lents et plus sûrs elle parviendrait à accomplir l'œuvre que Voltaire et Weishaupt lui avaient assignée. Nous la verrons donc, sous les gouvernements qui vont se succéder, travailler à traverser leurs bonnes intentions et à paralyser leurs efforts dans le bien, à les inspirer et à les seconder dans le mal ; puis enfin à s'emparer elle-même du pouvoir, et alors poursuivre ouvertement la réalisation des desseins que les encyclopédistes, les francs-maçons et les illuminés avaient conçu sans pouvoir d'abord les mener à bonne fin. C'est ce dont nous sommes actuellement témoins.

La réaction se fit d'abord dans l'ordre religieux.

Le catholicisme n'avait pu être entièrement étouffé. Sa doctrine et sa morale n'avaient cessé de vivre dans une multitude de cœurs, et son culte même d'être pratiqué au péril de la vie. Lorsque celui qui avait conçu la pensée et qui s'était donné le pouvoir de rétablir un certain ordre dans la société, voulut se mettre à l'œuvre, il comprit que, pour relever la France de ses ruines, il fallait nécessairement commencer par la restauration du culte. Portalis l'avait parfaitement montré dans le discours qu'il prononça au Corps législatif, dans la séance du 15 germinal an X. Mais quel culte ? Nul autre que le culte catholique

n'eût été accepté, nul autre n'eût été viable. Tout le monde le sentait bien, et Napoléon mieux que tout autre. Or, le culte catholique ne pouvait être restauré que par le Pape : de là, la nécessité de s'entendre avec lui. Napoléon le vit, et aussitôt il entama les négociations qui devaient aboutir au Concordat de 1801. Cependant, la franc-maçonnerie était toujours là et elle ne renonçait nullement à son projet d'anéantir le catholicisme et avec lui la civilisation chrétienne. Nous allons donc la revoir à l'œuvre, non plus avec l'impétuosité de 93, mais discrètement, lentement et, pensait-elle, plus sûrement <sup>1</sup>.

Dès le jour même de la conclusion du Concordat — fut-ce sous l'inspiration maçonnique? il est difficile de le dire <sup>2</sup> — commencèrent les réserves, et bientôt les reprises de l'esprit antichrétien. Après un siècle de travail incessant, cet esprit est arrivé de nos jours à consolider presque toutes les conquêtes que la Révolution avait faites, et qu'elle avait été contrainte d'abandonner sous la pression de l'esprit catholique.

La religion catholique restaurée eût dû être comme autrefois la religion de l'Etat. Il semble bien que la chose se présentait ainsi à l'esprit de Napoléon, lors des premières ouvertures qu'il fit à Pie VII. Il voulait restaurer l'antique culte national en tant que culte public, en tant que culte de l'Etat, tout en laissant aux individualités la liberté d'en pratiquer un autre. Et cependant le premier Consul s'en défendit bientôt; et tous les efforts furent inutiles, ceux de Spina, ceux de Consalvi, ceux de Pie VII lui-même, pour le faire revenir au projet primitif, si naturel, si logique, qui devait s'imposer à un esprit aussi lucide que le sien.

Encore une fois nous ne saurions dire s'il y eut, près de Napoléon, dès ce moment, une intervention de cette Contre-église que nous avons vue dépositaire de la pensée de la Renaissance, et qui, depuis quatre siècles, travaillait, avec une

1. Voir pour l'histoire de l'Église de France au XIX<sup>e</sup> siècle (1802-1900), les conférences faites aux catholiques d'Angers, par M. L. Bourguin. Deux volumes in-12. P. Téqui, éditeur, rue de Tournon, 29, Paris.

2. Ce qui est certain, c'est que Talleyrand, Grégoire, Fouché, les constitutionnels, les vieux jansénistes rentrés dans les conseils du gouvernement, les révolutionnaires de la cour de Bonaparte, les sceptiques et les impies qui assiégeaient la Malmaison, désespérant d'empêcher le consul de traiter, concertèrent leurs efforts pour fausser l'esprit et la lettre du Concordat.



persévérance que rien ne décourageait, à la faire triompher. Ce que nous savons, c'est ce que l'histoire a recueilli, de la bouche du cardinal Pacca, cet échange de mots entre Volney et Bonaparte, au lendemain de la signature du Concordat : « Est-ce que c'est là ce que vous avez promis? — Calmez-vous. La religion en France a la mort dans le ventre : vous en jugerez dans dix ans! »

C'est à un juif du XVIII<sup>e</sup> siècle, Guillaume Dohm, qu'il faut faire remonter la pensée initiale de l'égalité des cultes. Il en a été l'instigateur et le docteur auprès des princes du monde moderne. Il était archiviste de S. M. le roi de Prusse et secrétaire au département des affaires étrangères lorsqu'il écrivit, en 1781, son mémoire *De la réforme politique de la situation des Juifs*, adressé et dédié à tous les souverains.

Il y étale la théorie de l'Etat indifférent en religion, neutre, athée, et, ce qui est plus grave, dominateur de toutes les religions.

« Le grand et noble emploi du gouvernement, dit-il, consiste à mitiger les principes exclusifs de toutes ces différentes sociétés catholique, luthérienne, socinienne, mahométane, de façon qu'elles ne tournent point au préjudice de la grande société.

» Que le gouvernement permette à chacune de ces petites sociétés particulières d'avoir l'esprit de corps qui lui est propre, de conserver même ses préjugés quand ils ne sont pas nuisibles; mais qu'il s'efforce d'inspirer à chacun de ses membres un sujet plus grand d'attachement pour l'Etat; et il aura atteint le grand but qu'il lui convient d'avoir en vue, quand les qualités de gentilhomme, de paysan, de savant, d'artisan, de chrétien ou de juif seront toutes subordonnées à celle de *citoyen*. »

C'est bien l'idée napoléonienne : ce programme tracé vingt ans d'avance, Napoléon a voulu le réaliser.

Après de longs débats, il réussit à introduire dans le Concordat même, et surtout il déposa dans les articles organiques, dont il l'accompagna subrepticement, un germe qui ne demandait qu'à se développer pour devenir cette autre constitution civile du clergé qui aujourd'hui paraît à peu près faite.

Le Concordat porte ceci : « Le gouvernement de la République

reconnait que la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de la grande majorité du peuple français. » Dans ces mots, il n'y a que la reconnaissance d'un fait, d'un fait qui aurait pu ne pas être à ce moment-là et qui peut changer avec le temps; non la reconnaissance du droit que donne à l'Eglise catholique sa divine origine, et celle de la situation unique que cette origine lui fait. Le Concordat, par cette rédaction, reconnaissait au protestantisme et au judaïsme, à raison de la fraction de citoyens qui en font profession, des droits dans l'Etat semblables à ceux du catholicisme. Ces droits semblables devinrent bientôt des droits égaux, et, actuellement, c'est aux protestants et aux juifs, qui restent cependant toujours le petit, très petit nombre, qu'est faite la situation privilégiée.

Le Pape, à la date du 12 mai 1801, écrivit au premier Consul pour lui exprimer sa douleur de cette exigence : « Nous ne vous cacherons pas, et tout au contraire nous vous en ferons l'aveu éclatant, combien nous avons éprouvé une joie vive aux premières ouvertures qui nous ont été faites pour le rétablissement de la religion catholique en France; et l'espérance flatteuse que cette religion serait rétablie dans son antique splendeur *comme dominante*, m'a fait voir avec bien de la douleur l'article désagréable qui, dans le projet officiel, a été proposé comme la base de tous les autres... Nous ne pouvons nous empêcher de vous mettre sous les yeux, qu'étant constitué par DIEU pour la défense de cette religion et sa propagation,... nous ne pouvons, par un article d'une convention solennelle, en sanctionner la dégradation... Si la religion catholique est celle de la majorité des Français, pouvez-vous douter que leurs vœux ne soient remplis en lui rendant son premier lustre? Serez-vous retenu par l'opposition du petit nombre, sur lequel la majorité l'emporte à un si haut degré? A cause d'eux, priveriez-vous la France et l'autorité publique des grands avantages que lui procurerait l'entier rétablissement de la religion catholique? »

Rien n'y fit; et le Pape, pour éviter un plus grand malheur, dut en passer par la volonté de Bonaparte.

La question était d'importance capitale. M. Émile Ollivier exagère lorsqu'il dit que cet article du Concordat consacrait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que l'on réclame maintenant, comme si elle n'était point faite depuis un siècle. Loin de consacrer le principe de la séparation, le Concordat sanctionne

l'union sous un nouveau mode. Il est vrai que la religion catholique n'est plus la religion de l'Etat. Mais quoique moins intime, moins avantageux pour l'Eglise que l'ancien ordre de choses, celui qui lui a été substitué par le Concordat n'est pas d'une autre nature. Elle garde avec l'Etat des liens, et des liens obligatoires. Le Concordat a conservé les principes intacts, il n'a pas consacré la séparation, « le dogme religieux de la Révolution française ».

Mais la Révolution, qui veut la séparation, qui la voudrait partout, l'a préparée dès lors autant qu'il était en elle.

Les Etats séparés de l'Eglise et l'Eglise romaine privée de la souveraineté temporelle, telles sont les deux préoccupations les plus constantes de la franc-maçonnerie, le double objet de ses plus continuels efforts. Il faut que l'Eglise, pour en avoir raison, soit d'abord sans point d'appui sur la terre.

C'est dans ce but que l'on s'efforça d'abaisser le catholicisme en France au rang d'une religion quelconque, de diminuer son prestige et sa force, d'humilier le clergé et de le paralyser. Il rentre en France, mais il ne forme plus un Ordre dans l'Etat, il n'a plus aucun droit en tant que corps, il n'est plus qu'une collection d'individus qui bientôt ne seront distingués des autres que pour subir plus d'avaries et plus d'outrages. Il n'est même plus propriétaire. L'on sait à quel point la propriété est nécessaire à l'indépendance ; le clergé n'en aura plus. Ses biens, les plus légitimes qui fussent, ne lui seront point rendus ; il sera réduit à la condition de salarié, et l'on ne se fera point faute de lui couper les vivres pour lui rappeler sa sujétion. Il est vrai que l'article XV du Concordat dit : « Le gouvernement aura soin de laisser aux catholiques la liberté de faire, s'ils le veulent, de nouvelles fondations en faveur des églises », et de reconstituer ainsi l'ancien patrimoine de l'Eglise de France. Mais l'on sait par quelle savante tactique cette liberté a été restreinte de jour en jour jusqu'à n'exister presque plus.

Au gouvernement, déjà chargé de fournir au clergé le vivre et le couvert, le Concordat, accorda encore le choix des personnes à élever aux dignités ecclésiastiques : « Le premier Consul nommera, dans les trois mois qui suivront la publication de la Constitution apostolique, les archevêques et évêques qui doivent gouverner les diocèses des nouvelles circonscriptions.

— De même, le premier Consul nommera les nouveaux évêques aux sièges épiscopaux qui vaqueront par la suite. Le Siège apostolique leur donnera l'institution canonique. Les évêques nommeront aux paroisses, et ils ne choisiront que des personnes agréées par le gouvernement. »

A diverses époques, les gouvernants se firent un devoir de religion ou d'honnêteté publique de choisir les plus dignes ; mais, en d'autres moments, ils allèrent prendre, de parti-pris, des incapables et même des indignes. Napoléon en donna l'exemple. Il imposa au cardinal Caprara quinze évêques constitutionnels. Plus tard, il chercha les moyens de se passer de l'institution canonique. Il convoqua pour cela un Concile national ; mais il ne put en obtenir ce qu'il voulait. Ce n'eût plus été pour le clergé la dépendance ni même l'asservissement, c'eût été le schisme.

A côté du clergé séculier, il y a dans l'Église le clergé régulier. Celui-ci pouvait trouver dans sa constitution même des conditions d'indépendance refusées au premier. Aussi Bonaparte se garda bien de laisser les Ordres religieux se reconstituer. Le décret du 22 juin 1804 prononça la dissolution de l'association des Pères de la Foi, et « de toutes autres congrégations ou associations formées sous prétexte de religion et non autorisées ». En outre, il statua que : « Aucune congrégation ou association d'hommes ou de femmes ne pourra se former à l'avenir sous prétexte de religion, à moins qu'elle n'ait été formellement autorisée par un décret impérial. » Bonaparte disait d'ailleurs et répétait qu'il ne voulait point de congrégations, que cela est inutile, qu'il n'y a pas à craindre qu'il rétablisse les moines<sup>1</sup>.

Pour en revenir au clergé séculier, Bonaparte veille à ce que son recrutement ne se fasse point facilement ; il ne faut pas que les prêtres soient en nombre. Trente-sept mille quatre cents curés sont institués au lendemain du Concordat. Bonaparte déclare n'être obligé par ce traité de rétribuer que les curés-doyens, au nombre de trois mille quatre cents. Il accorde néanmoins cinq cents francs à vingt-quatre mille curés desservants. Les dix mille autres, ainsi que tous les vicaires, resteront à la charge des communes, qui généralement sont trop pauvres ou

---

1. Correspondance, X, 127.

trop imposées pour pouvoir leur donner les moyens de vivre. Aussi Røederer, l'un des présidents du Conseil d'État, dit : « Les desservants n'ont encore pu obtenir de traitement fixe dans aucune commune. Les paysans ont voulu avec ardeur leur messe et leur service du dimanche comme par le passé, mais payer est autre chose <sup>1</sup>. » Ce n'était guère encourageant pour les vocations. Elles ne suffirent point à remplir les vides que la mort multiplie parmi ces vieillards revenus de l'exil ; néanmoins, les évêques sont obligés, avant de procéder à une ordination, d'envoyer à Paris la liste de ceux auxquels ils veulent conférer les saints Ordres <sup>2</sup>.

Mais il y a plus. Napoléon veut surveiller et diriger l'enseignement des séminaires. « Il ne faut pas, dit-il, abandonner à l'ignorance et au fanatisme le soin de former les jeunes prêtres... On a trois ou quatre mille curés ou vicaires, enfants de l'ignorance, et dangereux par leur fanatisme et leurs passions. Il faut leur préparer des successeurs plus éclairés, en instituant, sous le nom de séminaires, des écoles spéciales qui seront sous la main de l'autorité. On placera à leur tête des professeurs instruits, dévoués au gouvernement et amis de la tolérance. Ils ne se borneront pas à enseigner la théologie : ils y joindront une sorte de philosophie et une honnête mondanité <sup>3</sup>. » Nous verrons reparaitre plus tard ces idées d'enseigner dans les séminaires une certaine philosophie, d'y faire prendre une certaine mondanité et de préparer les jeunes prêtres à être des amis de la tolérance.

Napoléon voulait avoir en même temps la main sur le culte. Dans les négociations qui précédèrent la signature du Concordat, le Pape y réclamait la reconnaissance de la liberté de la religion et de l'exercice public de son culte. Cet exercice avait été pros crit par la Révolution ; il importait qu'il fût reconnu formellement dans le Concordat que ces lois tyranniques étaient abrogées. Ce point donna lieu aux plus pénibles discussions. « A force d'indicibles fatigues, de souffrances et d'angoisses de tout genre, dit Consalvi, enfin arriva le jour où il semblait qu'on touchât au terme désiré. » Il avait fait reconnaître, dans l'article 1<sup>er</sup> de

1. Œuvres, III, 481.

2. Articles organiques, 25. Cette disposition ne fut rapportée qu'en 1810.

3. Thibaudeau, II, 485.

la convention, la liberté et la publicité du culte catholique. Au moment où il allait signer, il s'aperçut qu'on avait glissé sous sa plume un texte tout différent de celui qui avait été convenu. Tout était à recommencer. Nouvelles discussions et négociations. Consalvi, à cette phrase : « La religion catholique, apostolique, romaine, sera librement exercée en France, » voulait que l'on n'ajoutât que ces mots : « Son culte sera public ». Les commissaires français avaient ordre d'exiger cette addition : « En se conformant aux règlements de police. » Consalvi pressentait un piège. Il ne se trompait point : ce piège, c'étaient les articles organiques que le gouvernement tenait en réserve et dont il n'avait jamais été fait mention au cours des négociations. Le Saint-Siège protesta solennellement contre cet acte extradiplomatique. Les articles organiques furent maintenus ; ils furent présentés comme ne faisant qu'un seul et même tout avec le Concordat. On sait l'abus qui en a été fait au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'abus bien plus grand qui en est fait de nos jours. Les règlements de police ont tout envahi, et il est donné au maire du plus humble village d'en formuler à sa guise. Bientôt le culte public n'existera plus qu'à l'état de souvenir. Non seulement toute manifestation, mais tout signe extérieur de religion finira par être interdit sous le beau prétexte que l'on ne doit pas porter atteinte à la conscience de MM. les libres-penseurs.

L'Église ne peut pas être entièrement réduite à l'esclavage si longtemps que le Pape est libre ; aussi il n'y a rien que la franc-maçonnerie poursuivra avec plus de persévérance que l'abolition du Pouvoir temporel des Papes, nécessaire à son indépendance.

Est-ce sous son inspiration, ou suivant les impulsions de sa propre ambition que Napoléon I<sup>er</sup> tenta de faire du Pape son vassal ? Il n'était encore que le général Bonaparte, commandant l'armée d'Italie, lorsqu'après la capitulation de Mantoue il se rendit à Bologne pour y faire, dit M. Thiers, « la loi au Pape ». De là, il écrivit à Joubert : « Je suis à traiter avec cette pré-traille, et, *pour cette fois-ci*, saint Pierre sauvera encore la capitale en nous cédant ses plus beaux États. » Le lendemain, il écrivait au Directoire : « Mon opinion est que Rome, une fois privée de Bologne, Ferrari, la Romagne, et des trente millions que nous lui ôtons, ne peut plus exister : CETTE MACHINE SE

DÉTRAQUERA TOUTE SEULE. » Dans cette lettre, se trouve la première éclosion diplomatique de l'idée napoléonienne, que nous verrons si poursuivie par Napoléon I<sup>er</sup>, puis par Napoléon III, idée identique à l'idée maçonnique. Le 22 septembre, sur le bruit de la maladie du Pape, il prescrivait à son frère Joseph, « si le Pape venait à mourir, de mettre tout en œuvre pour empêcher qu'on en fit un autre et pour susciter une révolution. » M. Thiers donne à cette occasion la raison dernière de tout ce qui a été fait depuis un siècle contre la Papauté : « Le Directoire voyait dans le Pape le *chef spirituel du parti ennemi de la Révolution*, » c'est-à-dire de la civilisation payenne. Voilà pourquoi le Directoire et son général voulaient qu'il n'y eût plus de Pape. Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon expose ouvertement cette idée fondamentale de la maçonnerie, et comment il avait pensé d'abord la réaliser. Parlant de ses proclamations aux musulmans, il dit : « C'était du charlatanisme, mais du plus haut... Voyez les conséquences : je prenais l'Europe à revers ; la *vieille civilisation* demeurait cernée, et qui eût songé alors à inquiéter le cours des destinées de notre France et de la *régénération du siècle* ? » Anéantir la vieille civilisation, la civilisation chrétienne, régénérer le siècle à la payenne, et cela par la France, voilà le mot qui fait pénétrer au fond de l'histoire contemporaine.

Si Napoléon était dans ces pensées, se demandera-t-on, pourquoi rétablit-il le culte catholique en France ? Il l'explique dans son *Mémorial* : « Quand je relèverai les autels, avait-il dit, quand je protégerai les ministres de la religion comme ils méritent d'être traités en tout pays, le Pape fera ce que je lui demanderai ; il calmera les esprits, les réunira dans sa main et les placera dans la mienne. » Et ailleurs : « Avec le catholicisme j'arrivais plus sûrement à tous mes grands résultats... Dans l'intérieur, chez nous, le grand nombre absorbait le petit (protestants et juifs), et je me promettais de traiter celui-ci avec une telle égalité, qu'il n'y aura bientôt plus lieu de connaître la différence. (En d'autres termes, j'arriverais à faire régner l'indifférence en matière religieuse). Au dehors, le catholicisme me conservait le Pape, et avec mon influence et mes forces en Italie, je ne désespérais pas tôt ou tard, par un moyen ou par un

1. Voir aussi : *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>* publiée par ordre de Napoléon III, T. V, p. 185, 191, 241.

autre, de *finir par avoir à moi la direction de ce Pape*, et dès lors, quelle influence, quel levier d'opinion sur le reste du monde ! » Nous verrons la Haute-Vente prendre la suite de cette idée et s'efforcer de la mener à bonne fin.

Sur le trône impérial, Napoléon ne perdit pas son point de vue. Nous savons ce qu'il fit pour confondre dans l'esprit du peuple la vraie religion avec les hérésies, en mettant le tout sur le même rang, ce qu'il fit pour arriver peu à peu à supprimer tout culte extérieur, à faire du clergé un corps de fonctionnaires, et même à se passer du Pape pour l'institution canonique des évêques. Tout cela ne pouvait être durable, si l'on ne parvenait point à enlever au Pape son indépendance. Napoléon s'y employa de son mieux. Le 13 février 1806, il avait écrit à Pie VII : « Votre Sainteté est souveraine à Rome, mais j'en suis l'empereur. » Deux ans plus tard, le général Miollis s'empare de la Ville éternelle, et, le 10 juin, Napoléon publie un décret qui réunit tous les États du Pape à l'empire français. Le 6 juillet, Pie VII est enlevé du Quirinal, tandis que les cardinaux sont internés à Paris ou enfermés dans les prisons de l'État. Prisonnier, lui aussi, le doux vieillard subit le double assaut de la violence et de la fourberie pour obtenir l'annulation du Concordat de 1801, et lui en faire signer un autre où était fait abandon quasi-complet de sa juridiction sur l'Église de France.

Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*<sup>2</sup>, Napoléon dit qu'en détruisant ainsi le pouvoir temporel des Papes il avait « bien d'autres vues ». Parlant de la proposition qu'il avait faite d'un autre Concordat, « j'avais mon but, dit-il, et il ne le connaissait pas » ; et, après que la signature en eut été arrachée à la faiblesse d'un vieillard épuisé de force et terrorisé : « Toutes mes grandes vues, s'écrie-t-il, s'étaient accomplies sous le déguisement et le mystère... J'allais relever le Pape outre mesure, l'entourer de pompes et d'hommages, j'en aurais fait une idole, il fût demeuré près de moi, Paris fût devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique. »

Pour pouvoir diriger le monde religieux dans les voies qui

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*. T. V, p. 384, 388.

2. T. IV, p. 208, et T. V, de la page 391 à 401.



devaient amener « la régénération du siècle », il n'était pas moins nécessaire de s'emparer de la direction des esprits que de réduire le Pape à l'état d'idole. Napoléon le comprenait bien, et c'est pour cela qu'il institua l'Université et lui donna le monopole de l'enseignement. Le maçon Fontanes, futur grand-maître de l'Université, interrogé sur la note de M. Champagny qui avait conclu à la reconstitution de l'Oratoire, de l'Ordre des Bénédictins de Saint-Maur et des congrégations de la doctrine chrétienne, répondit ce que disent nos maîtres du jour : « Il faut dans l'enseignement, comme en toutes choses, l'*unité de vue et de gouvernement*. La France a besoin d'une seule Université et l'Université d'un seul chef. » « C'est cela, répliqua le dictateur, vous m'avez compris. » Et le maçon Fourcroy apporta au Corps législatif, le 6 mai 1806, un projet de loi ainsi conçu :

« Art. I. — Il sera formé, sous le nom d'Université impériale, un corps chargé **EXCLUSIVEMENT** de l'enseignement et de l'éducation publics dans tout l'Empire. »

Dans son ouvrage *l'Instruction publique et la Révolution*, Duruy loue Napoléon d'avoir, par l'institution de l'Université, sauvé la Révolution et l'esprit révolutionnaire. « Quelle merveilleuse conception que cette Université de France avec son grand-maître, son conseil, ses inspecteurs généraux, ses grades et sa puissante hiérarchie ! quel trait de génie d'avoir compris qu'il n'était qu'une grande corporation laïque pour disputer les jeunes générations aux débris des vieilles corporations enseignantes *et surtout à leur esprit !* Avant le 18 brumaire, on pouvait déjà prévoir le moment où la réaction aurait regagné dans le domaine de l'enseignement tout le terrain perdu depuis 1789. Grave danger et qui ne tendait à rien moins qu'à remettre en question, dans un très prochain avenir, les principes de tolérance et d'égalité dont la conquête avait été le but de tant d'efforts et qui sont demeurés l'excuse de tant d'excès... Après avoir rivé le présent à la Révolution par le Code civil et le Concordat, il lui assurait l'avenir par l'éducation. De tous les services que Napoléon a rendus, je n'en sache pas de plus mémorable que d'avoir arraché l'enseignement aux pires ennemis du nouveau régime pour le confier à un corps profondément imbu des idées modernes. »

Que telles aient été les pensées et les desseins de Napoléon, lui-même l'affirma équivalement.

Le soir de l'assassinat du duc d'Enghien, il dit à ses familiers :

« On veut détruire la Révolution. Je la défendrai, CAR JE SUIS LA RÉVOLUTION, MOI, MOI<sup>1</sup>. »

Et Napoléon III, interprétant fidèlement cette pensée dans son ouvrage ; *Les Idées napoléoniennes*, a rendu à son oncle ce témoignage : « La Révolution mourante, mais non vaincue, avait légué à Napoléon ses dernières volontés. *Eclaire les nations*, dut-elle lui dire, *affermiss sur des bases solides les principaux résultats de nos efforts. Exécute en étendue ce que j'ai dû faire en profondeur. SOIS POUR L'EUROPE CE QUE J'AI ÉTÉ POUR LA FRANCE.* Cette grande mission, Napoléon l'accomplit jusqu'au bout<sup>2</sup>. »

De fait, partout où Napoléon portait ses armes, il y faisait ce qui avait été fait en France. Il établissait l'égalité des cultes, bien certainement l'un des principaux résultats poursuivis et obtenus par la secte qui a fait la Révolution. « Il y a une RELIGION UNIVERSELLE, dit le *Bulletin du Grand-Orient* (Juillet 1856, p. 172), qui renferme toutes les religions particulières du globe : c'est cette religion que nous professons ; c'est CETTE RELIGION UNIVERSELLE QUE LE GOUVERNEMENT PROFESSE QUAND IL PROCLAME LA LIBERTÉ DES CULTES. » Pie VII ne s'est donc point trompé lorsqu'il dit dans son Encyclique du 22 mars 1808 : « Sous cette égale protection de tous les cultes, se cache et se déguise la persécution la plus dangereuse, la plus astucieuse qu'il soit possible d'imaginer contre l'Eglise de JÉSUS-CHRIST, et malheureusement la mieux concertée pour y jeter la confusion et même la détruire, s'il était possible que la force et les ruses de l'enfer puissent prévaloir contre elle. »

Tout en établissant l'égalité des cultes partout où ses armes le portaient, Napoléon expulsait les religieux et vendait les biens ecclésiastiques ; et pour changer l'ordre social comme l'ordre religieux, il imposait le partage forcé des successions, il abolissait les corporations ouvrières, il bouleversait les provinces, il détruisait les libertés locales et renversait les dynasties nationales ; en un mot, il anéantissait l'ordre de choses ancien pour en établir un nouveau, il s'efforçait de substituer à la civilisation chrétienne une civilisation dont les dogmes révolutionnaires auraient été le fondement et le principe.

---

1. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par Thiers, T. V, p. 14.

2. *Idées napoléoniennes*, T. I, p. 28-29.

## CHAPITRE XV

### LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LA RESTAURATION

L'empire écroulé, la France crut que ceux-là seuls qui l'avaient faite pourraient, après tant de bouleversements et tant de ruines, la relever et la faire rentrer dans ses voies. Elle tourna donc les yeux vers les fils de S. Louis. Déjà, en 1799, son cœur les appelait. La franc-maçonnerie sentait si bien que c'était là son vœu, et qu'un jour ou l'autre ce vœu deviendrait irrésistible, qu'elle voulut prendre les devants et s'emparer du mouvement pour le dominer et le diriger. Deux maçons émérites, les généraux Malet et Oudet, fondateurs de la société des Philadelphes à Besançon, entamèrent des négociations avec Louis XVIII. Ils furent devancés par Siéyès et ceux qui, avec lui, préparaient la dictature qui fut inaugurée par le coup d'Etat du 18 Brumaire.

D'un côté comme de l'autre, ce que l'on voulait, c'était, tout en subissant les nécessités qui s'imposaient, sauver la Révolution, maintenir son esprit et garder le plus possible de ses conquêtes. La secte l'avait obtenu de Napoléon par le despotisme ; de Louis XVIII, elle se promettait de l'obtenir par ce qu'elle appelle « la liberté ». Ce que Malet et Oudet avaient voulu négocier avec Louis XVIII, c'était, ce qu'il subit quinze ans plus tard, l'établissement du régime constitutionnel, du mécanisme parlementaire qui permettrait de continuer la guerre à l'Eglise.

En 1799, Louis XVIII eût pu plus facilement se dégager de l'étreinte maçonnique. Il eût été plus libre de restaurer l'antique constitution nationale dépouillée de ses abus. Le rétablissement du culte catholique s'imposait, nous l'avons vu, à ce point que Napoléon ne vit rien de plus urgent que de négocier avec le Pape. Si Louis XVIII, au lieu de Napoléon, eût négocié le Concordat, il eût été autre. Il le montra bien par les démarches dont

il prit l'initiative auprès du Saint-Siège après la seconde Restauration, dans le but d'améliorer celui que Napoléon lui avait légué ; et, libre, l'Eglise de France, épurée par le martyre, débarrassée des souillures du Jansénisme, eût pu remettre la nation très chrétienne dans les voies de la vraie civilisation.

En 1814 et 1815, la situation n'était pas la même. L'Europe entière était bouleversée. C'était à toute l'Europe, et non seulement à la France, qu'il fallait rendre de fermes assises. Les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse voulurent s'y employer, et firent entre eux cette célèbre convention qui fut appelée la « Sainte Alliance ».

« Il y a dans cette affaire, — écrivait J. de Maistre, de Saint-Pétersbourg, à M. le comte de Vallaise, — un côté touchant et respectable qui doit être apprécié et vénéré, indépendamment de toute question qu'on pourrait élever sur *l'esprit qui l'a dicté*, et QUI EST AUJOURD'HUI ASSEZ PUISSANT POUR SE FAIRE OBÉIR PAR LES SOUVERAINS ». Quel était cet esprit ? En qui, en quoi, était-il incarné pour avoir cette puissance ? J. de Maistre, dans une nouvelle communication à son roi, dit que cet esprit était celui des Illuminés. « C'est cet Illuminisme (non celui de Weishaupt, mais celui de Saint-Martin) qui a dicté la convention de Paris, et surtout les phrases extraordinaires de l'article qui a retenti dans toute l'Europe... Je suis parfaitement au courant des machines que ces gens-là ont fait jouer pour s'approcher de l'auguste auteur de la convention (l'empereur de Russie), et pour s'emparer de son esprit. Les femmes y sont entrées, comme elles entrent partout... Si l'esprit qui a produit cette pièce avait parlé clair, nous lirions en tête : Convention par laquelle tels et tels princes déclarent que tous les chrétiens ne sont qu'une famille professant la même religion, et que les différentes dénominations qui les distinguent ne signifient rien ». Cette religion universelle, en laquelle les sectaires voulaient dès lors confondre toutes les religions, ils l'appelaient le *christianisme transcendantal*, et le concevaient comme une pure religiosité ou une religion sans dogmes. C'est ce que continuent de poursuivre de nos jours, quoique sous d'autres noms, l'Alliance-Israélite-Universelle et la franc-maçonnerie. Et aujourd'hui

---

1. J. de Maistre, *Œuvres complètes* ; t. XIII, 219-222. Voir même volume, p. 162, et t. XIV, p. 3 et 330.

comme alors, francs-maçons et juifs se servent, pour y arriver, des gouvernants et des gouvernements. J. de Maistre l'avait constaté pour le siècle précédent : « On peut affirmer que, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, les gouvernements de l'Europe n'ont presque rien fait, d'un peu remarquable, qui n'ait été dirigé par l'esprit secret vers un but dont les souverains ne se doutaient pas <sup>1</sup>. » Il le constatait de nouveau à l'entrée du XIX<sup>e</sup> siècle; et aujourd'hui il est facile, à tous ceux qui savent voir, de faire la même observation par leurs propres yeux.

Impuissantes à s'opposer à la marche des événements, les sociétés secrètes s'efforcèrent donc, lors de la Restauration, de les diriger à leur profit, pour empêcher l'ordre social fondé sur la foi de se rasseoir en Europe, et surtout en France. Ce qu'elles avaient obtenu par la « Sainte-Alliance » de l'empereur de Russie, de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, elles s'efforcèrent de l'obtenir de Louis XVIII. Sans doute, Louis XVIII, personnellement, n'était point un catholique de première trempe, il avait bu à la coupe de son siècle; mais il avait le sens royal, et s'il n'eût été circonvenu, s'il eût eu les mains libres, il eût, sans aucun doute, donné à la France une Restauration plus parfaite et plus solide.

Entre toutes les conquêtes de la Révolution, celle qui était la plus importante aux yeux de la secte, la plus utile à ses desseins, la plus nécessaire à garder, c'était l'indifférence du pouvoir à l'égard de la religion. Aussi, ce qu'elle craignait le plus dans la restauration royaliste qui, en 1799, s'annonçait comme imminente, c'était le rétablissement de la religion d'État; et ce qu'elle s'efforça par-dessus tout d'obtenir lorsque la Restauration se fit, ce fut le maintien de l'égale protection de tous les cultes que Napoléon avait mise en vigueur. Une autre question qu'elle avait également à cœur, c'était celle de la souveraineté. Elle voulait bien que le roi régnât, elle ne pouvait consentir à ce qu'il gouvernât, à ce qu'il eût en mains l'autorité efficace et réelle. La Charte <sup>2</sup> déclara bien que l'autorité résidait tout entière

1. J. de Maistre, *Œuvres complètes*, t. XIII, p. 339.

2. La Charte de 1814 s'exprimait en ces termes :

Art. 5. — Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

Art. 6. — Cependant la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État.

Art. 7. — Les ministres de la religion catholique et romaine et ceux des

dans la personne du roi, et que la religion catholique était la religion de l'État : l'article 6 témoignait des intentions du roi, mais ce n'était que des mots contredits par l'article 5 et par l'article 7. Pour le reste, la Constitution accordait la liberté des cultes et la liberté de la presse; elle restaurait la liberté de la tribune, silencieuse depuis dix ans. Deux maîtres illuminés, Tayllerand et Dallery, usèrent près de Louis XVIII des influences dont vient de parler J. de Maistre, pour obtenir que le roi apportât avec lui ces *pestes*, comme les appelle Grégoire XVI. D'autres agirent près d'Alexandre, et c'est sur son invitation péremptoire que Louis XVIII fit la déclaration de Saint-Quen, qui donna à la secte le gage des libertés constitutionnelles. C'est à ce moment-là même que fut créé le mot *libéral*, destiné à servir de voile aux idées et aux œuvres de la franc-maçonnerie.

Cependant, l'élan d'amour avec lequel la France accueillit son roi, et la joie avec laquelle elle se porta vers les autels, fit craindre que les précautions prises devinssent inutiles. Le retour de Napoléon fut résolu, préparé, accompli. Après Waterloo on vit les francs-maçons de France, qui devaient tant reprocher aux Bourbons d'être revenus dans les « fourgons de l'étranger »<sup>1</sup>,

---

autres cultes chrétiens reçoivent seuls des traitements du trésor royal.

1. Les souverains alliés étaient tous hostiles au rétablissement des Bourbons. Jusqu'au 31 mars 1814, ils continuèrent à traiter avec Napoléon, et quand la disparition de l'empereur parut inévitable, ils cherchèrent une combinaison politique qui exclut les Bourbons. Le Czar surtout ne voulait pas entendre parler d'eux. Par contre, les témoignages des contemporains les moins suspects de partialité, comme Carnot, Ney, Lafayette, le général Foy établissent tous que les vœux unanimes des Français étaient pour une restauration monarchique, et les historiens A. Sorel, L. Blanc, Guizot, Henri Houssaye, dans son œuvre capitale *1814 et 1815*, ont tous convenu qu'elle était exigée par l'intérêt national.

M. Edmond Biré, dont la science et la probité historiques sont universellement connues, a écrit dans *Alfred Nettement, sa vie et ses œuvres*, pp. 267-279 :

« Il n'y avait chez les Alliés, en 1814, aucun parti-pris en faveur des Bourbons; ils avaient au contraire des dispositions peu bienveillantes pour l'ancienne dynastie, qui avait si longtemps régné sur la France et tenu le premier rang en Europe. Ils commencèrent la guerre sans que la restauration des principes monarchiques entrât pour rien dans leurs projets; ils l'achevèrent sans que cette combinaison s'offrit à leur pensée. Ils eurent jusqu'au bout l'intention de traiter avec Napoléon; même après avoir renoncé de traiter avec lui, ils ne songèrent pas encore à Louis XVIII.

» Les coalisés apportèrent des dispositions peu favorables à la maison de Bourbon; ce furent donc des causes étrangères à leur volonté, et dont

solliciter les alliés de vouloir bien donner, de leurs mains, à la France un roi autre que le chef de la maison de Bourbon. Par deux fois, une députation de francs-maçons se rendit au camp des alliés leur demander d'imposer la royauté d'un Hollandais, le prince d'Orange, ou celle de Louis-Philippe, qu'ils réussirent à introniser plus tard. Le chef de cette ambassade était Charles Teste <sup>1</sup>. Louis XVIII, revenu de Gand, était aux portes de Paris dès le 6 juillet, mais la diplomatie maçonnique qui entourait les rois coalisés ne lui permit d'entrer dans sa capitale que le 8, après qu'il eut renvoyé ceux de ses ministres qui l'avaient suivi

---

l'empire, qu'ils n'avaient en rien prévu, se fit sentir dans le sein de la France même, qui modifièrent ces dispositions et déterminèrent le rétablissement de la race de Louis XIV sur le trône de France... Il y a dans les choses une logique supérieure qui subjugué les hommes, et c'est par là que la Providence gouverne les événements. La France et l'Europe, également fatiguées de la guerre, voulaient la paix; vouloir la paix, c'était vouloir la Restauration qui, seule, pouvait garantir par son principe la paix à la France et à l'Europe. Le voir avant tous les autres, ce fut le mérite de M. de Talleyrand en 1814. De même en 1815, Fouché, malgré ses répugnances pour les Bourbons, comprit qu'il n'y avait qu'eux de possibles. Dès que cette solution leur fut présentée, Paris et la France s'y rallièrent avec un « enthousiasme universel ». Le mot est de Carnot. Et, sans doute, ce n'était pas pour obéir aux étrangers que tous les maréchaux de Napoléon, tous les généraux, tous les hommes de sa cour, tous ses fonctionnaires adhèrent à la déchéance de l'empereur et au rétablissement des Bourbons. Ils ne firent en cela que suivre le mouvement de la nation tout entière, qui obéissait elle-même à ce sentiment que la paix était nécessaire, que la seule restauration du principe monarchique pouvait l'assurer en même temps qu'elle mettrait la France dans les conditions les plus favorables pour traiter avec l'Europe.

« Louis XVIII se trouvait en effet pour négocier dans une position incomparable. Il était lui-même une des victimes de l'ambition de Napoléon; on ne pouvait donc lui en faire porter la peine. En outre, il était placé par l'antiquité de sa race et la puissance de son droit, de niveau avec ceux qui traitaient avec lui. Ce n'était pas un trône qu'on lui donnait et que par conséquent on eût eu le droit de lui faire acheter, c'était un trône qu'il reprenait. Cela seul mettait une distance incalculable entre la Restauration et les autres combinaisons. Tout autre que Louis XVIII n'eût été sur le trône que le lieutenant de l'Europe; il y montait, lui, non comme l'élu de la coalition, mais comme le successeur d'une longue légion de rois. Enfin il pouvait donner à l'Europe la garantie d'un principe politique et par conséquent elle exigea moins de garanties matérielles et territoriales. D'un autre côté, Louis XVIII avait un haut sentiment de la prééminence de la maison de France, et ce sentiment Louis Quatorzième lui donnait dans ses rapports avec les rois coalisés une grandeur qui relevait et consolait la dignité nationale affligée par nos désastres militaires. Avec ce Bourbon sur le trône, force était à l'Europe, dans tout l'enivrement de ses récentes victoires, de s'incliner devant la majesté du souverain. »

1. Eckert, *La franc-maçonnerie....* etc., t. II, pp. 162-172. — Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. V, chap. II et IV.

dans l'exil, et qu'il les eut remplacés par des hommes de la Révolution <sup>1</sup>, les deux apostats Talleyrand et Louis, avec le régicide Fouché comme ministre de la police.

Le régime constitutionnel fut dès lors implanté en France, et avec lui la maçonnerie restait maîtresse. « Louis XVIII, dit le secrétaire du Grand-Orient, Bazot, donna la Charte. C'est le gouvernement constitutionnel. Ce principe nous protège. » C'était en effet la royauté limitée au pouvoir exécutif, et l'autorité réelle donnée à des ministres, commis éphémères des majorités des Chambres, qui elles-mêmes finiraient bien par être à la dévotion de la secte. Aussi Thiers put-il dire dans un discours prononcé en 1886 au Corps législatif : « La Constitution de 1814 est sortie des entrailles mêmes de la Révolution » <sup>2</sup>. Aucun système politique n'est plus favorable aux desseins de la secte, aucun ne lui donne plus de facilité pour paralyser l'autorité légitime, pour enchaîner l'Eglise et la persécuter. Elle ne s'en fit pas faute, même sous les rois légitimes. Ils firent ce qu'ils purent, Charles X surtout, pour résister à ses entreprises ; le système était plus fort qu'eux. Aussi, n'est-il pas étonnant qu'instruit par cette triste expérience, Henri V se soit refusé à la recommencer en sa personne en 1873. C'était aussi le régime constitutionnel que voulaient lui imposer avec ce qui en était le symbole, des hommes qui ne savaient pas à quel esprit ils obéissaient, peut-être même quelles influences ils subissaient et dans quel abîme ils allaient nous entraîner.

Malgré les précautions prises par la secte pour empêcher la Restauration de favoriser le retour à une civilisation vraiment chrétienne, celle-ci fit cependant ce qu'elle put pour seconder l'action du clergé dans son œuvre de rénovation religieuse.

1. Rohrbacher, XXVIII, 194.

2. Pour expliquer l'effondrement du pouvoir politique colossal de Napoléon I<sup>er</sup>, Chateaubriand disait : « La force du camp cachait la faiblesse de la cité ».

Pour expliquer la chute de la Restauration, il disait encore : « On croyait avoir restauré la monarchie, on avait institué simplement une *démocratie royale*. On a changé les draps du lit impérial, on n'en a même pas tourné les matelas ». Au virus révolutionnaire introduit dans les lois françaises par Napoléon I<sup>er</sup> vint donc s'ajouter le parlementarisme où les passions du quart d'heure se substituent aux plans longuement mûris. Ces deux causes devaient fatalement accomplir leur œuvre de destruction des énergies morales et des forces matérielles de la nation.



Dès le 29 février 1816, les religieux sont autorisés à donner l'enseignement. Des comités cantonaux sont nommés pour surveiller et encourager l'instruction ; les curés, non seulement en font partie, mais les président. Permission est donnée aux évêques d'établir des écoles ecclésiastiques, les séminaristes ne sont plus astreints à suivre les cours des lycées, les évêques peuvent ordonner qui ils jugent digne sans autorisation du pouvoir. Les missions paroissiales sont encouragées, malgré les clameurs et les calomnies, les chansons et les caricatures des libéraux, et les missionnaires sont placés sous la protection du Grand Aumônier. Des aumôniers sont donnés à l'armée. Une loi est faite pour l'observation du dimanche. Une commission est nommée pour étudier les moyens de rendre à l'Église son ancienne splendeur. L'archevêque de Reims est chargé de présenter au roi les sujets qui lui paraissent les plus dignes d'être élevés à l'épiscopat. Enfin, une convention avec le Souverain Pontife multiplie les diocèses.

Dans les instructions qui furent remises au comte de Blacas pour négocier un nouveau Concordat plus favorable à l'Église que ne l'était celui conclu avec Napoléon, le roi disait : « Sa Majesté apprécie, comme elle le doit, la position difficile où se trouvait alors le Saint-Siège ; mais elle voit aussi que les dispositions prises dans des circonstances si différentes, si orageuses pour l'Église de France, ne s'appliquent plus à la situation actuelle, et que ce qui pouvait convenir pour la sauver du naufrage ne suffirait plus pour sa régénération <sup>1</sup>. »

La Chambre de 1815, la Chambre introuvable <sup>2</sup>, favorisait les bonnes dispositions du roi. Mais la maçonnerie veillait. Elle sut placer près du souverain, faire entrer dans son intimité l'un des siens, Decazes, commandeur du suprême conseil du 33<sup>e</sup> degré de l'Écossisme. Chassé du ministère après la mort du duc de Berry, il se mit à la tête de l'opposition.

C'est alors que surgit, du sein de la franc-maçonnerie, une autre société plus secrète, avec des serments plus terribles et

---

1. La Restauration demanda et obtint le rétablissement de vingt-deux évêchés.

2. Ce nom d'*introuvable* fut donné à cette Chambre par Louis XVIII comme un éloge, à cause de la communauté de principes entre elle et la royauté.

des sanctions inéluctables, le carbonarisme. Venu de l'Italie, il se répandit avec une étonnante rapidité dans toute l'Europe. En France, il organisa les conspirations militaires de Belfort, de Saumur, la Rochelle, etc., qui purent être heureusement déjouées<sup>1</sup>.

Les loges se multipliaient; on y faisait entrer les officiers en demi-solde, les acquéreurs des biens de la noblesse et du clergé. Le Grand-Orient faisait rechercher en quels lieux ils se trouvaient en nombre suffisant pour former une loge; il leur envoyait un vénérable, étranger au pays; le vénérable s'installait au milieu d'eux, et par eux répandait dans la population les idées maçonniques, donnait le mot d'ordre toutes les fois qu'il y avait une mesure à prendre ou à faire prendre, dans les conseils communaux ou départementaux, pour arriver à opprimer l'Église avec sagesse et avec art.

En même temps, la tribune et la presse menaient campagne contre la Restauration. Elles ne cessaient d'opposer l'immortel 89 à l'ancien régime relevé, la liberté au despotisme, la démocratie à l'autocratie, la révolution à la contre-révolution.

Tandis que les esprits étaient ainsi travaillés, le carbonarisme s'armait, et préparait les hommes de désordre à agir quand serait jugée opportune l'heure d'une nouvelle révolution.

Cependant Charles X avait succédé à Louis XVIII. Malgré les difficultés dont la secte embarrassait son gouvernement, le peuple était heureux. L'un des plus tenaces adversaires de l'Église, l'un des révolutionnaires les plus décidés, Henri Beyle, pseudonyme Stendhal, nous en est un témoin irrécusable. Forcé par l'évidence, il caractérise ainsi ce règne: « Il faudra peut-être des siècles à la plupart des peuples de l'Europe pour atteindre au degré de bonheur dont la France jouit sous le règne de Charles X<sup>2</sup> ». En même temps, elle rentrait en possession de sa prééminence en Europe et dans le monde: l'Algérie était conquise, l'alliance avec la Russie allait nous donner la frontière du Rhin sans effusion de sang.

---

1. Une loge, dite des « Amis de la vérité », dit Louis Blanc, s'était recrutée dans les écoles de droit, de médecine, de pharmacie et chez des jeunes gens voués à l'apprentissage du commerce. » C'est de cette loge que la charbonnerie, dont nous aurons à parler, s'étendit à toute la France. Elle en avait reçu les statuts de Naples. Clavel avoue que les « Amis de la vérité » furent les premiers à prendre les armes à la révolution de juillet.

2. *Promenades dans Rome*, 1<sup>re</sup> série, p. 27, 1853.

I. — Problème de l'heure présente.

Malgré cela, ou plutôt à cause de cela même, le noble vieillard est entouré de tant de pièges qu'il lui est impossible d'échapper à tous, il n'a que le choix des fautes. On lui arrache des mesures qui font saigner son cœur de Fils aîné de l'Église, qu'il voulait être non seulement de nom mais en réalité. Toutes les franchises de la charte sont employées à démolir le trône. Il cède sur un point, sur un autre, et il finit par dire : « Je suis confirmé dans la foi de toute ma vie : toute concession aux libéraux est inutile. » Il aurait pu dire « funeste ». Que de fois, en ces dernières années, l'Église de France a pu se convaincre de cette vérité !

En s'appuyant loyalement sur l'article 14 de la Charte, Charles X signe, le 25 juillet 1830, des ordonnances auxquelles ne sont contraires ni le texte, ni l'esprit de cet acte. Elles réglementent la liberté de la presse, elles tendent à réprimer les plus criants abus. Au lieu d'être acceptées comme un bienfait, elles sont le signal de la révolution que la secte préparait de longue main, de concert avec celui qu'elle avait choisi pour en bénéficier.

Deschamps et Claudio Jannet montrent, en s'appuyant sur documents <sup>1</sup>, que les principaux acteurs de « la comédie de quinze ans » <sup>2</sup> étaient tous francs-maçons. C'est un franc-maçon qui y mit fin. Au moment décisif, quand Charles X était entouré de troupes fidèles à Rambouillet, et avait toute facilité de réprimer la révolte et de rentrer en maître dans la capitale, c'est le

1. *Les Sociétés secrètes et la Société*, liv. II, ch. VIII, § 5.

2. « Il y a eu comédie pendant quinze ans, écrit le *Globe*, sans vergogne, le 22 avril 1831. Car ceux des libéraux d'alors qui ne conspiraient pas, soit qu'on eût craint leur légèreté, soit qu'eux-mêmes se fussent refusés à jouer si gros jeu, les Benjamin Constant, les Casimir Périer et mille autres, savaient, au moins, à n'en pas douter, que l'on conspirait, qu'il existait des *carbonari organisés en ventes*; ils sympathisaient avec les conspirateurs, souhaitaient le succès de leur entreprise, et cependant ils juraient leurs grands dieux qu'il n'y avait de complots et de comités directeur que dans l'imagination malade des hommes de la droite; ils accusaient chaudement la police, leur bête noire alors, et les agents provocateurs, de basses intrigues, pour compromettre des citoyens innocents et paisibles. » Un peu plus loin, le journaliste interpelle le président du Conseil, Casimir Périer, et lui dit qu'il « devrait bien savoir que *M. Barthe, son collègue* (alors ministre de la justice), *a figuré dans la charbonnerie et ne s'en cache pas* ».

Tout l'article est sur ce ton, et le journaliste n'hésite pas à déclarer que la comédie dure encore, avec d'autres personnages, à l'heure où il écrit et qu'elle se prolongera sous le règne de Louis-Philippe.

maréchal Maison qui, par la plus odieuse trahison du serment militaire, consumma l'œuvre de la révolution. Louis Blanc en donne des preuves qui ne permettent point le doute <sup>1</sup>.

Les conjurés ne purent contenir leur joie et la manifestation des espérances que la chute du trône leur faisait concevoir. Aussitôt qu'il vit la famille royale sur la route de l'exil, M. de Barante écrivit à sa femme : « Ils sont partis. Je crois que nous allons marcher <sup>2</sup> ». Un inspecteur général de l'Université, M. Dubois, disait dans le même temps, avec plus d'emphase, à la jeunesse des écoles : « Nous marchons vers une grande époque, et peut-être assisterons-nous aux funérailles d'un grand culte ». Trois ans auparavant, le 30 novembre 1827, Lamennais avait écrit à Berryer : « Je vois beaucoup de gens s'inquiéter pour les Bourbons; on n'a pas tort : je crois qu'ils auront la destinée des Stuarts. Mais ce n'est pas là, très certainement, la première pensée de la Révolution. Elle a des vues bien autrement profondes : *c'est le catholicisme qu'elle veut détruire, uniquement lui*; IL N'Y A PAS D'AUTRE QUESTION DANS LE MONDE <sup>3</sup>.

---

1. *Histoire de dix Ans*, 4<sup>e</sup> édit., t. I, pp. 422 à 431.

2. *Souvenirs du baron de Barante*, III, 571.

3. *Œuvres posthumes de Lamennais. Correspondance*, t. I, p. 303.

## CHAPITRE XVI

### LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

La main de la franc-maçonnerie est manifeste dans la révolution de 1830. « Ne croyez pas, dit un haut maçon de la loge des Trinosophes, M. Dupin l'ainé, ne croyez pas que trois jours aient tout fait. Si la révolution a été si prompte et si subite, si nous l'avons faite en quelques jours, c'est que nous avons une clef à mettre à la voûte, et que nous avons pu substituer immédiatement un nouvel ordre de choses complet à celui qui venait d'être détruit ». La secte ne pouvait souffrir plus longtemps de voir sur le trône la branche aînée des Bourbons ; d'autre part, les souvenirs horribles de la première République étaient encore trop récents pour oser affronter le sentiment public en proclamant une République nouvelle. C'est pourquoi elle prit un moyen terme et mit « comme clef à la voûte » de l'édifice qu'elle préparait depuis quinze ans, « le fils du régicide »<sup>1</sup>.

La société *Aide-toi le ciel t'aidera*, dont M. Guizot était président, avait été spécialement chargée de lui préparer les voies. Le 18 mai 1833, M. Didier en fit l'aveu à la Chambre des Députés : « C'est par les soins de notre société que toutes les brochures contre la Restauration étaient publiées et distribuées, que les souscriptions étaient organisées en faveur des condamnés politiques, qu'on donnait le mot d'ordre, qui fut longtemps de se plaindre des Jésuites et de crier dans les émeutes : « Vive la Charte ! » On devait profiter de toutes les occasions pour

---

1. Les *Mémoires* de Metternich, récemment publiés, jettent le plus vif éclat sur les conjurations maçonniques qui aboutirent au renversement de la royauté légitime pour lui substituer le gouvernement voltairien de Louis-Philippe.

déconsidérer le pouvoir, pour lui susciter des embarras et accroître ceux que le hasard pouvait faire naître <sup>1</sup>.

Cette société n'était point franc-maçonne à proprement parler, mais sous la direction de la franc-maçonnerie. Une autre, qui était au-dessus des Loges et des Orient, travaillait dans le même sens. C'était l'Ordre du nouveau Temple. Il avait été fondé avant la grande Révolution, et l'un de ses membres, Asweld, marque ainsi son caractère : « Une seule haine remplit le cœur de ses adeptes, celle des Bourbons et des Jésuites... Avant la Révolution de 1789, les nouveaux Templiers n'avaient d'autre but avoué que l'anéantissement du catholicisme... A l'époque où les hordes étrangères vinrent imposer les Bourbons, les Templiers se bornèrent à poursuivre l'expulsion de la race asservie, et nous avons été tous fidèles, jusqu'au 3 août, à ce patriotique devoir... La haine se tempérait de mépris et sommeilla plusieurs années; mais, au jour de l'oppression, elle éclata comme la foudre... L'irritation calmée a fait place au besoin de travailler avec persévérance au but que se proposaient toutes les fractions du Temple : *l'affranchissement absolu de l'espèce humaine*; le triomphe des droits populaires, de l'autorité légale; l'anéantissement de tous les privilèges sans exception, et une guerre à mort contre le despotisme religieux ou politique de quelque couleur qu'il puisse se parer. Une immense propagande est maintenant organisée dans ce but général ».

Le Nouveau Temple, comme la Haute-Vente qui lui succéda, était l'une de ces sociétés plus profondément mystérieuses, que le Conseil suprême crée selon les besoins du moment, avec des éléments choisis, et auxquelles il livre, dans la mesure nécessaire, le secret de ses intentions dernières. Nous les trouvons ici exprimées : « Guerre à mort à l'autorité civile et à l'autorité religieuse; anéantissement de tous les *privilèges*, c'est-à-dire des lois privées, particulièrement de celles qui régissent le corps ecclésiastique et de celles qui font de l'Église catholique une société distincte, autonome; droits à donner à la multitude aveugle, pour se servir d'elle comme instrument de guerre contre les deux autorités et les deux sociétés; enfin arriver à l'affranchissement absolu de l'espèce humaine, » même et sur-

---

1. Cité par Deschamp, II, 217.

tout à l'égard de DIEU. Comme moyen d'obtenir tout cela : « Immense propagande » d'idées révolutionnaires...

Tel fut le but de la révolution de 1830. Elle fut un point de départ et servit de point d'appui à tout le mouvement antisocial et anticatholique qui de Paris s'étendit à toute l'Europe. Le gouvernement de Juillet le favorisa en Italie par l'occupation d'Ancône, en Espagne et en Portugal par l'établissement de régimes semblables à ce qu'il était lui-même, et surtout dans les Etats du Pape par le *Memorandum*.

A l'intérieur, l'un des premiers actes du gouvernement de Juillet fut de faire faire un nouveau et bien grand pas à la liberté des cultes et à l'indifférence religieuse. L'infidélité judaïque fut mise sur le même rang que les communions chrétiennes. L'article VII de la Charte de 1830 disait : « Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes *chrétiens*, reçoivent des traitements du Trésor public. » Par une dérogation expresse à cet article, les rabbins furent inscrits au budget dès l'année suivante<sup>1</sup>. « Aujourd'hui, dit à ce sujet M. le rabbin Astruc dans son livre *Entretiens sur le judaïsme, son dogme et sa morale*, dans nos pays l'égalité est complète : notre culte marche à côté des autres. Nos temples ne sont plus cachés ; ils s'élèvent aux yeux de tous, construits par les États et les communes autant que par nous-mêmes. Nous ne désirons plus rien que d'adorer librement le Dieu de la liberté universelle. »

---

1. Il n'y avait aucune raison valable pour octroyer un salaire aux soi-disant ministres du culte israélite. Les juifs eux-mêmes ne leur reconnaissent aucun caractère sacerdotal, ni aucune autorité sur leurs coreligionnaires. Parlant du privilège qui venait d'être accordé aux juifs, Portalis dit : « C'est une reconnaissance publique de la secte qui l'obtient, c'est un établissement qu'on lui accorde, ce sont des lettres de grande naturalisation qu'on lui donne, c'est une homologation solennelle de sa doctrine et de ses dogmes dont on encourage la propagation et dont on assure l'enseignement. »

Les Bourbons de la Restauration avaient repris à l'égard des juifs la sage politique de Louis XVI que Napoléon n'avait pu abandonner. Ils s'étaient appliqués à éviter aux juifs toute vexation, mais ils n'avaient pas jugé devoir faire oublier aux juifs qu'ils étaient des hôtes et non des fils de la maison. Ils n'avaient pas pensé que toute mesure de protection doit être abandonnée contre l'ambition des Israélites de dominer les chrétiens, selon la sentence talmudique : « Le monde est aux juifs ». Ils leur avaient accordé la pleine jouissance du droit des gens et même celle du droit civil ; ils avaient limité leurs droits politiques, et surtout ils avaient écarté la

Le gouvernement de Louis-Philippe ne se contentait plus de méconnaître, comme celui de Napoléon I<sup>er</sup>, l'origine divine de l'Église catholique ; il déclarait méconnaître la divinité de Notre-Seigneur Jésus-CHRIST, en accordant des faveurs indues de tout point à ceux qui font profession de la nier et de la blasphémer.

Une guerre sourde fut en même temps menée contre le catholicisme. Ce n'était plus l'exil et l'échafaud qui étaient employés contre lui, mais le mépris public provoqué par toutes sortes de moyens. La religion était insultée sur presque tous les théâtres, le clergé y était représenté sous les traits les plus odieux ; la débauche, l'assassinat, l'incendie y étaient mis au compte de ses actions ordinaires. En même temps, l'administration à tous les degrés s'acharnait à le tracasser de toutes manières. Il faut suivre dans l'*Ami de la Religion* les avanies qu'on lui faisait subir journellement.

C'est en ce temps-là que naquit la question ouvrière qui devait bientôt, sous le nom de question sociale, prendre une si grande place dans la préoccupation de tous, ouvriers et patrons, gouvernés et gouvernants, et jusque dans la pensée du Souverain Pontife lui-même. La formidable insurrection lyonnaise en fut la révélation et le premier exploit.

La Restauration avait inauguré le grand essor industriel qui devait se développer sous les régimes qui suivirent. Pendant ces quinze années, il n'y eut pas une grève importante. Partout l'accord régnait entre les patrons et les ouvriers. « Pendant

---

reconnaissance publique de leurs croyances et de leur culte en regard de la foi chrétienne.

Dès le 7 août 1830, c'est-à-dire deux jours avant que le duc d'Orléans n'acceptât le titre de roi des Français, le franc-maçon Viennet demanda l'inscription au budget du paiement des rabbins. Le 13 novembre 1830, le ministre de l'instruction publique et des cultes, Mérilhon, franc-maçon affilié aux carbonari, déposa un projet de loi accordant aux rabbins un traitement payable par le Trésor. La loi fut promulguée le 8 février 1831.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que le traitement des rabbins est environ deux fois plus élevé, en France, que celui des curés catholiques. Ceux-ci touchent 1.800, 1.500, 1.200 ou 900 fr., selon l'importance de leur cure ; et la moyenne que l'on obtient en divisant par le nombre des curés l'ensemble des crédits sur lesquels ils sont inscrits au budget est de 1.014 francs. Or, la moyenne des traitements des rabbins est de 2.105 fr. Les pasteurs protestants sont moins bien traités que les rabbins, mais mieux que les curés, puisqu'ils reçoivent 1.900 fr.

Ainsi ceux à qui l'État ne doit rien sont mieux traités que ceux envers qui l'État s'est engagé à servir une partie des intérêts des biens confisqués !



l'hiver de 1829 à 1830, dit M. Le Play, j'ai constaté, dans la plupart des ateliers parisiens, entre le patron et les ouvriers, une harmonie comparable à celle que je venais d'admirer dans les mines, les usines et les fermes du Hanovre<sup>1</sup> ». Mais, avec 1830, un esprit nouveau s'empara de l'industrie. Les économistes officiels mirent en honneur la théorie selon laquelle le travail n'est qu'une marchandise comme une autre. Beaucoup de patrons l'adoptèrent avec empressement, ne songèrent plus qu'à faire fortune, et exploitèrent leurs ouvriers au lieu de s'efforcer de les élever par leurs leçons et leurs exemples. C'était la conséquence nécessaire de la diminution de l'esprit de foi et du progrès des doctrines naturalistes qui ne voient d'autre fin pour l'homme que la jouissance et le bien-être. De leur côté, les ouvriers prêtaient l'oreille à ceux qui leur prêchaient le progrès, après l'avoir placé dans la facilité et la multiplication des jouissances, à ceux qui les excitaient au mépris du clergé et qui les mettaient en défiance contre la doctrine qui élève les âmes en leur montrant, pour but suprême de leurs efforts, les récompenses éternelles. Ce que nous voyons n'est que le développement de ce qui se fit alors.

Cependant les catholiques ne se laissaient point faire comme aujourd'hui. Bien plus, ils s'efforçaient de réagir. Ils commencèrent par l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, puis les *Conférences de Saint-Vincent de Paul* ; des *Académies religieuses* s'établirent dans presque toutes les grandes villes de France ; les *Conférences de Notre-Dame* furent inaugurées, et enfin et surtout le *Parti catholique* ouvrit la croisade pour la liberté d'enseignement.

La Charte de 1830 avait consacré en principe la liberté d'enseignement, qui y était entrée on ne sait comment. Le premier qui, pour la revendiquer, engagea par lettre publique la lutte qui devait être si ardente, fut le vieil évêque de Chartres. Après lui, se levèrent les grands champions, Mgr Parisis, M. de Montalembert et M. L. Veillot.

Cette revendication de la liberté d'enseignement souleva d'autres questions : le droit pour le clergé d'exprimer son avis sur les grandes questions sociales, et celui des évêques de

---

<sup>1</sup> A. *La Réforme en Europe et le Salut en France*, p. 51.

pouvoir s'entendre et se concerter pour la défense des intérêts religieux; l'emploi de la presse dans la discussion de ces intérêts, et le concours que les laïques peuvent et doivent apporter au clergé dans la défense ou la conquête des libertés de l'Église; l'iniquité des attaques contre la vie religieuse et en particulier contre l'Institut des Jésuites.

Dans cette grande lutte, nous voyons le gouvernement français chercher un point d'appui à Rome. Il y envoya le comte Rossi, Italien de naissance, venu en France après la révolution de 1830, nommé, coup sur coup, doyen de la Faculté de Droit de Paris, membre de l'Institut, pair de France. C'est la fortune ordinaire de ceux sur qui les sociétés secrètes ont jeté les yeux pour des missions particulières; comme aussi la mort de Rossi sous le poignard d'un assassin est la fin ordinaire de ceux qui n'obéissent point jusqu'au bout à la consigne qui leur a été donnée.

Envoyé extraordinaire près la Cour pontificale, il reçut, malgré les répugnances manifestées par Grégoire XVI, le titre et les fonctions d'ambassadeur. Sa mission était d'obtenir, par le secrétaire d'État, les concessions dont le gouvernement avait besoin pour arriver à ses fins. On peut voir dans le livre de M. Follioley, *Montalembert et Mgr Parisi*, comment il sut conduire ces négociations et le succès qu'il obtint. M. L. Veillot en exprima le caractère et en plaida la justification en ces mots : « Il y eut parmi nous assez de cœurs timides pour que le Pape eût cru sage de prier et d'attendre <sup>1</sup> ».

---

1. *Mélanges*, 1<sup>re</sup> série, t. II, p. 293.

## CHAPITRE XVII

### LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LA SECONDE RÉPUBLIQUE

De 1844 à 1848, la campagne pour la liberté de l'Église fut menée avec autant de courage que de talent. Aussi la maçonnerie se mit-elle à étudier les voies et moyens d'y mettre fin. Pour cela, elle résolut de réunir un grand convent, ce qu'elle fait toujours à la veille de ces commotions publiques, qu'elle ne manque point de susciter toutes les fois qu'elle voit se lever une opposition sérieuse à l'œuvre qu'elle poursuit depuis cinq siècles. Rien ne pouvait lui paraître plus opposé à ses desseins que la liberté pour l'Église d'élever chrétiennement les enfants ; et le parti catholique se montrait de force à la conquérir.

Ce convent se réunit en 1847 à Strasbourg, lieu central pour le rendez-vous des émissaires de France, d'Allemagne et de Suisse. Eckert donne les noms de tous les membres de cette assemblée. Nous remarquons parmi les délégués de France : Lamartine, Crémieux, Cavaignac, Caussidière, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Proudhon, Marrast, Marie, Pyat, etc., tout le gouvernement provisoire <sup>1</sup>.

Aux premiers jours de l'année suivante, la révolution éclata

---

1. *L'Osservatore cattolico* de Milan a publié au mois d'août 1888 une série de lettres qu'il avait reçues de Berlin au sujet des dispositions de l'Empereur d'Allemagne à l'égard de la Franc-Maçonnerie et de la Juiverie. Entre beaucoup de faits intéressants qui y sont rapportés se trouve celui-ci :

« Glasbrenner, juif et franc-maçon, a publié à Berlin, en octobre 1847, un calendrier dans lequel il avait écrit sous la date du 26 février 1848 ce qui suit : « La maison de Louis-Philippe fait son inventaire : le passif surpasse l'actif. » Ainsi quatre mois d'avance, ce juif marquait à deux jours près la date de la révolution qui devait éclater à Paris et dans une grande partie de l'Europe. Evidemment, comme en 1789, les loges avaient préparé les événements et les dates. »

non seulement en France, mais dans toute l'Europe, avec une simultanéité inexplicable, si l'on ne tient compte de la conspiration internationale des loges. L'explosion eut lieu en même temps à Paris, à Vienne, à Berlin, à Milan et dans toute l'Italie, à Rome même. « La Révolution, dit Eckert, agita partout son poignard sanglant et sa torche incendiaire. »

Les francs-maçons qui avaient siégé au convent de Strasbourg s'emparèrent du gouvernement. Douze jours après, 10 mars 1848, le Suprême Conseil du rit Écossais alla les féliciter de leur succès. Lamartine répondit : « Je suis convaincu que c'est du fond de vos loges que sont émanés, d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour, et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1789, et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde et, j'espère, la dernière représentation, il y a peu de jours <sup>1</sup>. »

Le Grand-Orient vint aussi offrir ses félicitations, et un autre membre du gouvernement provisoire, le Juif Crémieux, lui dit : « La République est dans la maçonnerie <sup>2</sup>. » Après cet aveu et cette promesse, il indiqua quel genre de travail la République devait accomplir de concert avec la franc-maçonnerie : « l'union

1. Impossible de mieux dire comment se font les révolutions. Elles sont préparées par les idées et les sentiments jetés dans le public qui, ainsi prévenu, les laisse faire ou même y applaudit. Ces sentiments et ces idées sont élaborés dans l'ombre des loges pour le résultat à obtenir, puis lancés dans le courant de l'opinion, d'abord à demi-jour, puis dans la pleine lumière. Quand la secte les juge suffisamment entrés dans l'esprit public, elle donne le signal de l'explosion. Ces sentiments et ces idées se rattachent tous et toujours aux « Idées modernes », aux « Principes de 89 », aux « Droits de l'homme ». On verra plus loin, au chapitre de « la corruption des idées » que ces « Principes » ont été forgés, de leur propre aveu, par les Juifs pour établir leur domination sur les chrétiens et sur tout le genre humain.

2. Un employé supérieur de la ville de Paris du nom de Flottard a publié dans la *Revue hebdomadaire* le récit de la prise de l'Hôtel-de-Ville et de la création du gouvernement provisoire. Il ne fut composé que de cinq membres ; mais lorsque le décret sortit de l'imprimerie nationale, il en portait sept. Crémieux et Marie y avaient été ajoutés. « J'affirme, dit Flottard, que cette addition n'a pas été délibérée et qu'elle n'avait pas été faite sur l'épreuve renvoyée de l'imprimerie et que j'ai sous les yeux en écrivant ceci. » Un seul nom eut provoqué des protestations. Celui de Marie devait faire passer celui de Crémieux.

Crémieux ne manqua point de s'installer aussi au gouvernement provisoire de 1871 pour y faire également les affaires des Juifs. Il décréta leur naturalisation en masse en Algérie.

des peuples sur tous les points du globe contre l'oppression de la pensée (par l'Église) et contre la tyrannie des pouvoirs » ; en d'autres termes, l'insurrection du genre humain tout entier contre toute autorité civile et toute autorité religieuse, contre tout ce qui s'oppose à l'établissement de la civilisation maçonnique. Peu après, pour préparer dans tout l'univers les voies à cette civilisation, le même Crémieux fonda l'Alliance-Israélite-Universelle, dont le but déclaré est l'anéantissement du christianisme et l'hégémonie de la race juive sur toutes les autres races.

Le mouvement révolutionnaire ainsi suscité par la franc-maçonnerie, soutenu, développé par les sociétés secrètes, eut sa plus forte poussée dans les journées de juin. Mais le courant conservateur que l'on avait vu sourdre en 1843, qui avait grossi sous l'action du parti catholique, et qui avait vu arriver à lui tous ceux qu'effrayaient les menaces du socialisme, devint assez puissant pour enrayer le mouvement révolutionnaire. Bientôt les conservateurs comprirent qu'il n'y avait de salut que dans la religion, et ce sentiment devint assez général et assez fort pour forcer Cavaignac et Napoléon à rivaliser d'avances aux catholiques. Ce fut ce qui imposa l'expédition de Rome et la loi de la liberté de l'enseignement. Ces deux grandes victoires en amenèrent d'autres. On vit renaître la liberté des conciles et la liberté du dévouement chrétien : une place prépondérante fut donnée au clergé et aux communautés religieuses dans les institutions en faveur des malheureux, et dans l'étude des moyens pour résoudre la question sociale posée sous le régime précédent, mais que les doctrines socialistes aggravaient singulièrement.

Il semblait que l'Église allait triompher de l'esprit révolutionnaire. Mais non ; le courant catholique n'était pas assez pur, et le courant maçonnique ne faisait que suspendre un instant son cours pour pousser ses eaux avec plus de vigueur.

Le courant catholique était déjà infecté de libéralisme <sup>1</sup>. Le

---

1. Le libéralisme n'est pas une hérésie ordinaire. Il a été très justement appelé par l'abbé Chesnel (les droits de DIEU et les idées modernes) l'hérésie-siarchie. C'est l'hérésie propre, personnelle de Satan, puisqu'elle consiste, pour la créature, à usurper à son profit l'indépendance et la souveraineté qui n'appartiennent qu'à DIEU, de toute éternité, et dans l'ordre des temps à Notre-Seigneur Jésus-Christ. On voit par là en quoi le libéralisme moderne diffère de tout ce qui l'a précédé en fait de révolte et de péché. C'est le

libéralisme catholique consiste essentiellement dans l'effort fait pour rapprocher l'Église et le Monde, l'Évangile et les Droits de l'homme, pour réconcilier, comme le dit Pie IX dans la dernière des propositions du Syllabus, l'Église et « la civilisation », la civilisation telle que l'a entendue l'humanisme de la Renaissance, telle que la veut la franc-maçonnerie. Tout le travail des catholiques libéraux, depuis trois quarts de siècle, a tendu uniquement à faire ce mariage, travail ingrat et funeste qui ne peut aboutir qu'au triomphe du mal.

Lamennais fut le créateur du catholicisme libéral, comme l'abbé de Saint-Cyran, avec lequel il a de la ressemblance, avait été le vrai créateur du Jansénisme. L'un et l'autre s'attachèrent particulièrement à faire pénétrer le venin de leur doctrine dans le clergé, bien convaincus que de là il descendrait facilement dans l'âme du peuple. Aujourd'hui encore, ceux des démocrates chrétiens qui veulent mettre sous cette étiquette autre chose que ce que Léon XIII a approuvé, se réclament de Lamennais ; et ils ont raison, car il est vraiment leur père et leur maître.

« Lamennais, dit M. Créteineau-Joly, s'annonce comme l'ange exterminateur du rationalisme, et il arrive de plein saut à l'apothéose de la raison humaine : il ne parle que du principe d'autorité, et il le sape à tous ses degrés et sous toutes ses formes ; son premier cri de guerre est contre l'indifférence, son dernier soupir propagera, sanctionnera l'indifférentisme réel, par la confusion des divers cultes dans un club universel procédant de la franc-maçonnerie ; il immole le sacerdoce et l'empire à la tiare, puis il finit par abaisser la tiare sous l'auto-

---

péché lui-même, le dernier terme et le plus haut degré du péché. Le libéralisme appelle « l'homme de péché », il prépare les voies à l'antéchrist.

La séduction libérale a aveuglé presque toutes les intelligences ; les dernières notions du vrai christianisme achèvent de s'effacer dans les esprits. Quelle transformation dans les idées, dans les mœurs, dans les croyances, depuis les juristes régaliens du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles jusqu'à nos jours, en passant par Luther, par Voltaire et Jean-Jacques Rousseau et par Lamennais le grand séducteur des catholiques. Ils sont les fils de la même idée, les agents de la même séduction. Leur apparition successive marque les étapes du mouvement révolutionnaire.

Le dernier venu, Lamennais, n'est pas le moins dangereux et le moins funeste. Il est le père et le chef de l'école à la fois catholique et révolutionnaire, de la pacification, de l'adaptation, de l'union enfin et de la fusion entre le christianisme et la Révolution.

L. CHAPOT. — *Revue catholique des Institutions et du Droit*, septembre 1904, numéro 9, page 198.

rité des masses ignorantes ou profanes ; il s'entoure de la jeunesse cléricale ou laïque, il accapare les bonnes volontés et les conduit jusqu'à l'abîme, au bord duquel Grégoire XVI les arrêta aussi bien en France qu'en Italie, en Belgique qu'en Allemagne... La dissimulation était dans les voies de Lamennais. Il ne s'expliquait pas sincèrement ; mais *il savait outrer les espérances, et pousser jusqu'au bout la fièvre du bien apparent que ses opinions devaient tôt ou tard réaliser*<sup>1</sup>. » Que de traits de ce portrait sont devenus ceux de nos contemporains qui se font gloire d'être et de se dire ses disciples !

Annonçant le second volume de son *Essai*, Lamennais avait écrit à l'un de ses admirateurs des États-Unis : « L'Église est ici bien abandonnée ; nous n'avons même, à vrai dire, qu'une ombre d'Église en ce moment. » Ces propos, nous les entendons encore aujourd'hui. Autre trait de ressemblance : Le cardinal Bernetti, rendant compte de l'audience accordée à Lamennais par Léon XII, disait : « Il ne sera ni le premier, ni le dernier, à vouloir nous dominer du haut de son obéissance... à nous faire payer sa défense en nous imposant ses doctrines et en nous faisant épouser ses exagérations. » Le zèle affecté pour la défense « des directions pontificales » n'a-t-il point servi aussi de nos jours de passavant aux exagérations dangereuses et même à des doctrines mauvaises ?

---

1. *L'Église romaine en face de la Révolution*, II, 276-284.

## CHAPITRE XVIII

### LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LE SECOND EMPIRE

Le mouvement révolutionnaire de 48 était prématuré. La réaction qu'il amena dans l'opinion publique, en France et dans les divers pays de l'Europe, fit comprendre à la franc-maçonnerie que, maintenir la République chez nous, c'était faire reculer son œuvre dans les autres États. Elle résolut donc de substituer à la République une dictature, et choisit, pour en être le titulaire, un homme lié à elle par de terribles serments, qu'elle aura soin plus tard de lui faire rappeler : le carbonaro Louis-Napoléon Bonaparte. On peut voir dans l'ouvrage de MM. Deschamps et Claudio Jannet (tome II, pages 313 à 324), comment cette dictature fut préparée et patronnée par la maçonnerie internationale, et particulièrement par l'un de ses grands chefs, Lord Palmerston, et comment la secte qui avait pris tant de soin à restreindre le pouvoir de Louis XVIII et de Charles X, se prêta à l'établissement d'une véritable autocratie <sup>1</sup>.

---

1. Nous avons parlé du convent tenu à Strasbourg en 1847. En 1852 se tint à Paris un autre convent des chefs des sociétés secrètes européennes. Là furent arrêtées la dictature, sous le nom d'empire, dans la personne de Louis-Napoléon et la révolution italienne. Mazzini, alors sous le coup d'une condamnation à mort prononcée contre lui en France, ne voulut s'y rendre que sur un sauf-conduit signé de Louis-Napoléon lui-même. Trois membres seulement du grand convent persistèrent avec lui à demander l'établissement d'une république démocratique. Mais la grande majorité pensa qu'une dictature ferait mieux les affaires de la Révolution et l'empire fut décrété.

Le 15 octobre 1852, dix mois après le coup d'état du 2 décembre et six semaines avant la proclamation de l'empire, le Conseil du Grand-Maitre du Grand-Orient vota une adresse à Louis-Napoléon, se terminant ainsi : « La franc-maçonnerie vous doit un salut ; ne vous arrêtez pas au milieu d'une si belle carrière ; assurez le bonheur de tous en plaçant la couronne impériale sur votre noble front ; acceptez nos hommages et permettez-nous de faire entendre le cri de nos cœurs : Vive l'Empereur ! »



Cependant, en montant sur le trône, Napoléon III avait compris, ou du moins paru comprendre, où était le salut de la France, et ce qu'exigeait l'intérêt de sa dynastie. Il avait dit de belles et bonnes paroles, donné au clergé des satisfactions, mais aucune de celles qui auraient pu atteindre les conquêtes de la Révolution sur l'Église. C'est ainsi qu'ayant demandé à Pie IX de venir le sacrer, le Pape avait répondu : « Je veux bien, mais à la condition que les articles organiques seront abrogés ». Napoléon préféra renoncer au sacre.

Dans l'ouvrage qu'il avait publié précédemment sous le titre : *Idées napoléoniennes*, Louis-Napoléon avait mis à nu le fond de ses pensées. « Les grands hommes ont cela de commun avec la divinité, qu'ils ne meurent jamais tout entiers ; leur esprit leur suivit, et l'idée napoléonienne a jailli du tombeau de Saint-Hélène, de même que la morale de l'Évangile s'est élevée triomphante malgré le supplice du Calvaire... *Napoléon, en arrivant sur la scène du monde, vit que son rôle était d'être l'exécuteur testamentaire de la Révolution...* Il enracina en France et introduisit partout en Europe les principaux bienfaits de la grande crise de 89... L'empereur doit être considéré comme le Messie des idées nouvelles<sup>1</sup>. »

Idées nouvelles, nouvel Évangile, nouveau Messie, aucun mot ne peut mieux caractériser ce que la Révolution veut introduire dans le monde et ce dont Napoléon III, après Napoléon I<sup>er</sup>, s'est constitué le serviteur... Il fut plus dissimulé mais aussi déterminé que son cousin, qui, au Sénat, le 25 février 1862, faisait siennes ces paroles de M. Thiers en 1845 : « Entendez bien mon sentiment. Je suis du parti de la Révolution, tant en France qu'en Europe. Je souhaite que le gouvernement de la Révolution reste entre les mains des hommes modérés ; mais quand ce gouvernement passera dans les mains d'hommes ardents, fût-ce les radicaux, je n'abandonnerai pas ma cause pour cela ; je serai toujours du parti de la Révolution ».

La tradition continue.

A l'occasion du centenaire du Code civil, le prince Victor-

---

1. *Œuvres de Napoléon III*, t. I. Voir les pages 7, 28, 65, 102 et 125. Il y a trois ans, l'héritier des Napoléons disait dans un manifeste : « Vous connaissez mes idées. Je crois utile aujourd'hui de les préciser pour mes amis. Rappelez-vous que vous êtes les défenseurs de la Révolution de 1789. Napoléon, suivant sa propre expression, a « dessouillé la Révolution ». Il en a maintenu fortement les principes. »

Napoléon écrivit à M. Albert Vandal une lettre où il dit : « On va célébrer le centenaire du Code qui résuma l'œuvre sociale de la Révolution française dans ses données fondamentales, l'affranchissement des personnes et des biens... Les hommes de 1789 avaient proclamé les principes du nouvel ordre social. Il s'empara de ces principes ; il leur donna une forme nette et précise ; il en fit le monument législatif que l'Europe salua plus tard du nom de « Code Napoléon ». Le Code Napoléon a consacré en France les doctrines de 1789. Il les porta même bien au delà de nos frontières ».

Napoléon I<sup>er</sup> a toujours, on le voit, des héritiers de sa pensée et de son œuvre. Comme Napoléon III, comme le prince Jérôme, le prince Victor l'a reçue en dépôt, il en est le gardien fidèle.

Dès le premier jour, Napoléon III montra qu'il était bien effectivement l'homme de la Révolution, se croyant, ou se donnant la mission « de l'enraciner en France et de l'introduire partout en Europe ». A peine les troupes françaises avaient-elles ouvert à Pie IX les portes de Rome, qu'il écrivit à Edgar Ney : « Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du Pape : *amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon et gouvernement libéral* ». Amnistie générale, c'était une nouvelle prime d'encouragement donnée à ses F. : les carbonari ; sécularisation de l'administration, c'était la laïcisation sans autres limites que l'anéantissement absolu du pouvoir ecclésiastique<sup>1</sup> ; code Napoléon signifiait : destruction de l'ancienne propriété et abolition d'une législation à laquelle présidaient le nom et l'autorité de DIEU ; gouvernement libéral, Napoléon n'en voulait point pour lui-même, et il prétendait l'imposer au Pape.

La maçonnerie voulait plus que tout cela. L'attentat d'Orsini vint le rappeler à l'empereur, et il dut se montrer fidèle à ses serments. Il se mit donc en devoir d'exécuter ce que la première République, puis le premier empereur avaient tenté : la destruction du pouvoir temporel des Papes. On connaît cette lamentable histoire : l'empereur, pris entre les intérêts évidents de la

---

1. D'après les relevés établis alors par M. Fr. de Corcelles, il y avait dans l'administration des Etats Pontificaux, 6,836 fonctionnaires laïques contre 289 ecclésiastiques, y compris 179 chapelains de prison et attachés au Vicariat de Rome. Les officiers de l'armée ne figuraient pas dans ce tableau comparatif.

France et de sa dynastie, et son désir de se faire, après son oncle, l'exécuteur testamentaire de la Révolution, s'avancait, reculait, jouait double jeu, l'un officiel par ses ministres et ses ambassadeurs, l'autre par une diplomatie occulte dont les agents étaient pris dans les sociétés secrètes<sup>1</sup>. Le but est atteint. Depuis trente ans et plus, l'Italie est une, le pouvoir temporel n'existe plus qu'à l'état de souvenir ou d'ombre. Nous ne préjugeons rien des desseins de la Providence. Nous ignorons si, quand et comment elle rendra au souverain Pontificat ses moyens d'action ordinaires et nécessaires dans l'ordre régulier des choses ; mais la secte se tient bien assurée que c'en est fini. Et si elle veut un changement à ce qu'elle a fait, c'est la transformation du régime actuel de l'Italie en république. S'unissant à la république sœur de France, à la république espagnole qui sera au jour et à l'heure que la maçonnerie voudra, à d'autres encore sans doute, elle contribuera à former le noyau de la République universelle, ou de la maçonnerie gouvernant le monde à découvert d'une extrémité à l'autre de l'univers.

Toute la politique extérieure de Napoléon III fut inspirée et dirigée par la volonté d'affranchir l'Italie et d'accomplir son serment de carbonaro. Il avait fait pour elle la guerre de 1859, sans pouvoir réaliser totalement son programme. Il vit dans le conflit austro-prussien le moyen d'affranchir la Vénétie, et ce fut tout le secret de sa collaboration aux cyniques projets de Bismarck. « L'empereur l'a aidé, dit M. Emile Olivier, non par faiblesse ni par captation, mais en connaissance de cause. Il a, de sa libre volonté, contribué à sa fortune autant qu'à celle de Cavour. Il voyait en lui l'instrument providentiel par lequel s'achèverait l'affranchissement de l'Italie ». Lorsqu'arriva à

---

1. En septembre 1896, *Le Correspondant* a publié sous le titre : *Un ami de Napoléon III, le comte Arèse*, des documents inédits sur les relations très intimes qui existaient pendant le deuxième empire entre le carbonari couronné et le sectaire italien. Parmi ces documents il est une lettre qui révèle toute l'hypocrisie dont il usa dans la question romaine. Tandis que ses ministres prodiguaient les déclarations propres à rassurer les catholiques français, il avait avec le comte Arèse des conversations que ce dernier résumait comme suit dans une lettre adressée au comte Pasolini : « *Endormez le Pape* ; laissez-nous avoir la conviction que vous ne l'attaquerez pas et je ne demande pas mieux de m'en aller (de retirer les troupes de Rome). Après, vous ferez ce que vous voudrez ».

Cette phrase attribuée à l'empereur par son ami Arèse, ne remet-elle pas en mémoire la parole de Mgr Pie : « Lave tes mains, ô Pilate ! »

Paris, le 3 juillet 1866, la nouvelle de la victoire remportée à Sadowa par les Prussiens sur l'armée autrichienne, victoire qui portait un si rude coup à la puissance française, les ministres insistèrent pour mobiliser l'armée, l'empereur souscrivit d'abord à leurs vœux : mais le prince Napoléon intervint le 14 juillet et remit à l'empereur une note dans laquelle il était dit : « Pour ceux qui rêvent pour l'empereur le rôle de la réaction et du cléricanisme européen à faire triompher par la force, ils doivent pousser à une alliance avec l'Autriche et à une guerre contre la Prusse. Mais ceux qui voient dans Napoléon III, non le modérateur de la Révolution, mais son chef éclairé, ceux-là seraient bien inquiets le jour où il entrerait dans une politique qui serait le renversement de la véritable grandeur et de la gloire de Napoléon III. » Napoléon III se rendit aux vœux de son cousin <sup>1</sup>.

La guerre de 1870 eut aussi la même fin dans les desseins de la secte ; la *Gazette d'Ausbourg* en a donné cette explication : « Sur les champs de bataille du Rhin, nous n'avons pas seule-

1. Le *Journal de Bruxelles* rapporta les paroles prononcées à cette époque par le prince Jérôme dans un dîner chez M. de Girardin :

« L'heure est venue où le drapeau de la Révolution, celui de l'Empire, doit être largement déployé.

» Quel est le programme de cette Révolution ?

« C'est d'abord la lutte engagée contre le Catholicisme, lutte qu'il faut poursuivre et clore ; c'est la constitution des grandes Unités nationales, sur les débris des États factices et des traités qui ont fondé ces États ; c'est la démocratie triomphante, ayant pour fondement le suffrage universel, mais qui a besoin, pendant un siècle, d'être dirigée par les fortes mains des Césars ; c'est la France impériale au sommet de cette situation européenne ; c'est la guerre, une longue guerre, comme instrument de cette politique.

» Voilà le programme et le drapeau.

« Or, le premier obstacle à vaincre, c'est l'Autriche. L'Autriche est le plus puissant appui de l'influence catholique dans le monde, elle représente la forme fédérative opposée au principe des nationalités unitaires : elle veut faire triompher à Vienne, à Pesth et à Francfort, les institutions opposées à la démocratie ; c'est le dernier repaire du catholicisme et de la féodalité ; il faut donc l'abattre et l'écraser.

« L'œuvre a été commencée en 1859, elle doit être achevée aujourd'hui.

« La France impériale doit donc rester l'ennemie de l'Autriche ; elle doit être l'amie et le soutien de la Prusse, la patrie du grand Luther, et qui attaque l'Autriche par ses idées et par ses armes ; elle doit soutenir l'Italie, qui est le centre actuel de la Révolution dans le monde, en attendant que la France le devienne, et qui a la mission de renverser le catholicisme à Rome, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne.

« Nous devons être les alliés de la Prusse et de l'Italie, et nos armées seront engagées dans la lutte avant deux mois ».

ment fait la guerre contre la France; nous avons aussi combattu Rome qui tient le monde asservi; nous avons tiré sur le clergé catholique<sup>1</sup> ».

Briser le trône pontifical, favoriser le triomphe du protestantisme en Europe, c'était beaucoup assurément; ce n'était point assez pour satisfaire aux exigences de la secte. Napoléon III demanda à M. Rouland, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, de dresser à son usage un plan de campagne contre l'Église de France. Ce plan, trouvé dans les tiroirs de l'empereur en 1870, lui fut livré en avril 1860.

Il porte ce titre significatif : *Mémoire sur la politique à suivre vis-à-vis de l'Église*. Il débute par demander s'il faut « changer brusquement de système : expulser les congrégations religieuses, modifier la loi sur l'enseignement, appliquer rigoureusement les articles organiques<sup>2</sup> ». Non. « Il faut arriver peu à peu et sans bruit ». A ce mot, qui ne reconnaîtra la sagesse de la secte qui a donné aux Gambetta et aux Ferry ce mot d'ordre : « lentement mais sûrement » ? Qu'ils sont donc aveugles ceux qui, dans cette continuité d'efforts persévérants durant un siècle et plus, se refusent encore à voir la main d'une puissance toujours vivante et agissante, et qui, aux hostilités actuelles, ne trouvent d'autre cause que des représailles à prendre contre ceux qui, sans conspirer contre le régime républicain, n'ont pour la république maçonnique qu'une admiration relative<sup>3</sup>.

Le *Mémoire* signale comme un danger « la croyance de l'épiscopat et du clergé à l'infailibilité du Pape »; « le développement des conférences de Saint-Vincent de Paul et des sociétés de Saint-François Régis », « les progrès des congrégations religieuses vouées à l'enseignement populaire ».

« Il est impossible à l'élément laïque, dit à ce sujet M. Rouland, de lutter sur ce terrain contre l'enseignement religieux qui, en réalité ou en apparence, présentera toujours aux familles bien plus de garanties de moralité et de dévouement. » Et un

1. Extraits cités dans la *Politique prussienne*, par un Allemand anonyme, pages 133-134.

2. C'est la marche encore suivie aujourd'hui. Ce qui montre bien que c'est toujours la même puissance occulte qui dirigeait nos gouvernants, hier comme aujourd'hui.

3. Voir entre autres *Démocratie chrétienne*, mars 1900.

peu plus loin : « On serait fort affaibli au point de vue du suffrage universel, si tout l'enseignement primaire passait aux mains des congrégations. » Combien ces deux phrases sont éloquentes !

Le plan fut aussitôt mis à exécution.

D'abord la société de Saint-Vincent de Paul. — Le ministre de l'intérieur avertit les préfets de ses « menées ténébreuses », et voulut soumettre le conseil central, les conseils provinciaux et les conférences locales, à l'autorisation du gouvernement. La société préféra la mort à la dégradation et tomba comme elle devait tomber. DIEU l'en récompensa plus tard en la ressuscitant.

Puis la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement. — Rouland dit, dans son *Mémoire*, qu'elle est un « grand mal », mais que vouloir la supprimer, soulèverait « une lutte immense, acharnée », paroles qui montrent bien qu'en persécutant la religion, tous ces hommes de gouvernement maçonnique savent qu'ils vont à l'encontre du sentiment public. Ne pouvant supprimer la liberté d'enseignement, le gouvernement de l'empereur l'attaqua sournoisement par des décrets administratifs.

Les congrégations. — Rouland donnait le conseil de ne plus tolérer pour les religieux aucun établissement nouveau, d'être sévère pour les congrégations de femmes, et de ne plus approuver que difficilement les dons et legs qui seraient faits aux uns ou aux autres.

Le clergé séculier. — On s'efforce de semer la zizanie dans le champ de l'Église, en opposant les intérêts du clergé inférieur à ceux de l'épiscopat. « Rien ne serait *plus habile* et plus juste à la fois, dit M. Rouland, que d'augmenter le traitement du clergé inférieur. » Mais, en même temps, il demande que l'on suscite « une réaction antireligieuse qui ferait la police des fautes du clergé et formerait autour de lui un cercle de résistance et d'opposition qui le comprimerait. » Pour ce qui est des évêques, M. Rouland avait dicté cette manière de faire : « Choisir résolument pour évêques des hommes pieux, honorables (on ne dit point : instruits et fermes de caractère), mais connus par leur attachement sincère à l'empereur et aux institutions de la France..., sans que le Nonce y ait le moindre regard. » En exécution, on cesse d'inviter tous les cinq ans, comme cela se faisait, les archevêques et évêques à désigner confidentielle-

ment les ecclésiastiques qu'ils croient les plus dignes d'être promus à l'épiscopat. De plus, interdiction est faite aux évêques de se réunir. Sept archevêques et évêques ayant cru pouvoir signer, dans *Le Monde*, une réponse collective sur la nécessité de considérer les intérêts de l'Église dans les élections, Rouland leur écrit que, par là, ils ont tenu une espèce de concile particulier, sans égard aux articles organiques, et les poursuit devant le Conseil d'État.

La pensée de l'empereur et de son entourage porta plus loin encore. Il vint un moment où ils songèrent à une rupture avec Rome.

Un prélat, qui passait alors pour être très dévoué à la dynastie, Mgr Thibault, évêque de Montpellier, fut mandé à Paris. Le ministre des cultes commença par chambrer le pauvre évêque et lui reprocher l'hostilité des Pie, des Gerbet, des Salinis, des Plantier, des Dupanloup contre la politique du gouvernement français. Puis Napoléon le reçut en audience privée. Le souverain expliqua qu'il s'agissait de sauver l'Église de France et d'opposer une digue aux progrès de l'irréligion. Le prélat promit de se consacrer à l'œuvre qu'on attendait de lui et prit l'engagement de faire refleurir « les traditions et les doctrines de Bossuet. »

Mais à peine Mgr Thibault était sorti des Tuileries, que sa conscience lui reprocha l'acquiescement criminel qu'il venait de donner à ce qui n'était rien moins qu'un projet de schisme. Sur-le-champ, il ordonne au cocher de le conduire chez l'archevêque de Paris. C'était alors le cardinal Morlot qui occupait le siège de saint Denis. « Éminence, commença Mgr Thibault, je suis bien coupable. Je viens d'accepter de l'empereur la mission de favoriser la rupture de l'Église de France avec le Saint-Siège... » Ces dernières paroles venaient d'expirer sur les lèvres du prélat, quand, soudain, Mgr Morlot voit son interlocuteur blémir et s'affaisser sur le sol. Mgr Thibault était mort.

En même temps que l'on s'efforçait d'abaisser l'Église, on encourageait ouvertement la franc-maçonnerie. Elle est officiellement reconnue par le ministre de l'intérieur, duc de Persigny ; et le prince Murat, inaugurant ses fonctions de Grand-Maître, dit hautement : « L'avenir de la maçonnerie n'est plus douteux. L'ère nouvelle lui sera prospère ; nous reprenons notre

*œuvre sous d'heureux auspices. Le moment est venu où la maçonnerie doit montrer ce qu'elle est, ce qu'elle veut, ce qu'elle peut. »*

Vient le *Syllabus* qui dresse le catalogue des erreurs contemporaines. Le ministre des cultes se permet d'en juger, et il transmet sa sentence aux évêques. Il leur écrit que « le *Syllabus* est contraire aux principes sur lesquels repose la constitution de l'Empire. » Conséquemment, il leur fait défense de le publier.

Rouland dit à la tribune, et l'on crie jusque dans les villages, que le *Syllabus* « vient barrer le chemin à la civilisation moderne ». A la civilisation de la Renaissance, de la Réforme et de la Révolution, assurément. On laisse dire, on fait dire que « l'Église modifiera sa doctrine ou l'Église périra » ; c'est *Le Siècle* qui est chargé de prononcer cet ultimatum. L'Église, restée elle-même, vit toujours, mais l'Empire a sombré.

Inutile de prolonger cette revue et de parler de la *ligue de l'enseignement*, chargée de préparer l'école neutre, et des collèges de filles, et de la direction imprimée à la presse, et de la composition des bibliothèques populaires, et de la multiplication des cabarets et des mauvais lieux, tous moyens d'arracher l'âme du peuple à l'empire de la religion.

Tout cela prépare la Commune, qui formulera ainsi sa première loi : Article 1<sup>er</sup>. L'Église est séparée de l'État. Article 2. Le budget des cultes est supprimé. Article 3. Les biens appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriété nationale. Article 4. Une enquête sera faite immédiatement sur ces biens pour en constater la valeur et les mettre à la disposition de la nation. Comme sanction, vinrent les fusillades.

C'est le programme que réalise aujourd'hui un gouvernement qui paraît régulier.

La secte se sert également des gouvernements réguliers et des irréguliers, des légitimes et des révolutionnaires pour poursuivre la réalisation de ses desseins. La revue rapide des événements que nous venons de faire, du Concordat à l'Assemblée Nationale de 1871, doit en convaincre tous nos lecteurs.



## CHAPITRE XIX

### LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS L'ASSEMBLEE NATIONALE

Jamais réaction ne fut plus forte et ne sortit plus évidemment des entrailles de la nation que celle de 1871.

Gambetta qui avait le pouvoir en mains fit le possible et l'impossible, d'abord pour retarder les élections, puis pour se les rendre favorables.

Voici quelques dépêches bien significatives :

GAMBETTA A JULES FAVRE. — Je persiste plus que jamais à considérer les élections générales comme funestes à la République. Je me refuse à les accepter, à y faire procéder.

DÉLÉGATION DE TOURS A PARIS. — Les électeurs seraient probablement réactionnaires. Cela est plein de périls.

GAMBETTA A PRÉFET DE LA ROCHELLE. — Il faut une assemblée républicaine. Faites tout ce que commandront les élections.

CHALLEMER-LACOUR (Rhône). — Assemblée sera mauvaise, si nommée sans pression républicaine, etc., etc.

Malgré cette pression révolutionnaire, l'Assemblée nationale fut catholique et monarchiste. On sait ce qu'elle fit.

Jamais plus cruelle déception ne suivit un si grand espoir. Le pays vit tomber sans regret, le 4 septembre 1870, un régime qui, pour la troisième fois, avait compromis son existence. Mais, aux élections du 8 février 1871, il manifesta son peu de confiance en la République, qui avait été proclamée sans lui. Il envoya à Bordeaux, pour composer l'Assemblée nationale, une majorité considérable d'hommes connus par leurs sentiments catholiques et royalistes.

Le premier acte de l'Assemblée nationale fut de demander des prières dans toutes les églises « pour supplier Dieu d'apaiser nos discordes civiles et de mettre un terme à nos maux. »

Trois députés seulement s'opposèrent à cette motion. Puis elle déclara d'utilité publique « la construction d'une église sur la colline de Montmartre, conformément à la demande faite par l'archevêque de Paris », c'est-à-dire pour être dédiée au Sacré-Cœur comme ex-voto de repentir, de prière et d'espérance. Elle voulait relever le pays humilié et désespéré, et c'est à Dieu qu'elle en demandait les moyens, obéissant en cela à son mandat aussi bien qu'à ses propres sentiments.

L'armée est à refaire. La loi qui la réorganise stipule que, chaque dimanche et chaque jour de fête, un temps suffisant sera donné aux soldats pour remplir leurs devoirs religieux. Les aumôniers sont rétablis, non plus attachés aux régiments, mais, ce qui est mieux, aux garnisons et aux camps.

Après l'armée, l'enseignement. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique est réformé. L'Église y reçoit sa place dans la personne des évêques. Bientôt après, l'enseignement supérieur est déclaré libre, et les Universités catholiques se constituent.

Les commissions administratives des établissements charitables : hospices, hôpitaux, bureaux de bienfaisance, sont réorganisées ; le curé est appelé à y siéger à côté du maire.

La liberté du bien n'est plus entravée. Non seulement la société de Saint-Vincent de Paul se reconstitue, mais des cercles d'ouvriers sont fondés dans les villes, les patronages se multiplient dans les campagnes, et l'instruction religieuse prépare des générations chrétiennes.

Comment ce bel élan put-il être arrêté, puis tourné en sens inverse ?

Beaucoup de membres de l'Assemblée nationale étaient peu faits aux intrigues du parlementarisme. Ils se laissèrent enjôler par qui méditait de les mener là où ils ne voulaient point aller. Beaucoup aussi avaient l'esprit plein des demi-vérités du catholicisme libéral, souvent plus funestes, au dire de Pie IX, que les erreurs manifestes. M. Thiers qui, dans sa jeunesse, avait fait sur le crucifix serment de haine à la royauté<sup>1</sup>, et qui, dans sa

---

1. En 1849, Michel de Bourges rappela le fait dans le 15<sup>e</sup> bureau de l'assemblée nationale : « Nous jurâmes, M. Thiers et moi, HAINE À LA MONARCHIE, avec cette circonstance assez piquante : M. Thiers tenait le crucifix quand j'ai prêté serment, et je tenais le même crucifix quand M. Thiers a juré haine à la monarchie. » C'était dans une vente de Carbo-

vieillesse, avait l'ambition de gouverner la France et de régner sur elle, eut vite fait de s'emparer de la direction de l'Assemblée nationale.

Il fallait d'abord conjurer le danger d'une restauration monarchique en la personne du Comte de Chambord ; ce prince si chrétien et si français était en même temps si ferme dans ses vues de gouvernement qu'aucun espoir ne pouvait naître de lui faire renouveler la faute commise par Louis XVIII. Toutes les forces de la Révolution, toutes ses factions diverses, à partir du libéralisme catholique, travaillèrent non par une entente positive, mais chacune de son côté et à sa manière, à l'écartier du trône de ses pères.

Ce fut d'abord la Commune, protégée par M. de Bismarck, ménagée, à ses premières heures, par M. Thiers, et soutenue par la franc-maçonnerie. Elle voulut d'un seul coup et par la violence, à la mode de 93, ce qui se fait aujourd'hui d'une manière plus sûre et plus durable par la légalité. Le 26 avril 1871, cinquante-cinq loges, plus de dix mille francs-maçons, conduits par leurs dignitaires, revêtus de leurs insignes, se rendirent en procession sur les remparts pour y planter leurs bannières, et à l'hôtel de Ville pour saluer le pouvoir révolutionnaire. Le F. Tiriforque avait dit aux communards : « La Commune est la plus grande révolution qu'il ait été donné au monde de contempler, » et la raison qu'il en donnait est qu'elle était « le nouveau Temple de Salomon », c'est-à-dire la réalisation de la conception maçonnique de l'organisation sociale. Celui des membres de la Commune qui fut chargé de lui répondre dit : « Nous savons que le but de votre association est le même que celui de la Commune, *la régénération sociale.* »

À chacune de nos révolutions, ce sont les mêmes mots qui se font entendre, marquant le même but à atteindre, et vers lequel on ne cesse de marcher, tantôt directement, tantôt par des voies détournées : l'anéantissement de la civilisation chrétienne au profit d'une civilisation contraire. Raoul Rigault le disait bruta-

---

nari, pourvu que la police n'intervint pas ; et, si elle intervenait, c'était une réunion d'amis pour fêter un lauréat.

*La Provence*, journal d'Aix, a rappelé longuement ces faits dans son numéro du 1<sup>er</sup> décembre 1872, alors que M. Thiers était Président de la République, et que, dans cette ville, de nombreux amis surveillaient avec soin tout ce qui était écrit sur lui. Aucun démenti n'est venu.

lement aux otages : « Voilà dix-huit cents ans que cela dure : il faut que ça finisse. »

La Commune vaincue, l'intrigue prit la place de la violence. M. Thiers employa aussitôt toutes les facultés de son esprit à désagrégier la majorité royaliste de l'Assemblée, à soulever toutes sortes de défiances entre personnes que tout devait rapprocher et unir.

Cependant le peuple, voyant que les hommes lui manquaient, élevait la voix vers DIEU. Les pèlerinages aux sanctuaires de Saint-Michel et de la Salette, de Paray-le-Monial et de Lourdes, se multipliaient ; sur tous les chemins retentissait ce cri d'appel au Sacré-Cœur : « Sauvez Rome et la France ! » Le 24 mars 1873, l'Assemblée nationale reprit possession d'elle-même. Mais le pays n'était déjà plus ce qu'il s'était trouvé sous la main vengeresse de DIEU. La propagande révolutionnaire, reprise par M. Thiers et ses agents, manifestait de jour en jour ses progrès dans les élections partielles ; et, d'autre part, des catholiques avaient acculé Henri V à des déclarations dont ils se servirent pour l'écartier définitivement<sup>1</sup>.

De son côté, M. de Bismarck, grand dignitaire maçon, ne dissimula pas, ainsi que l'ont prouvé les débats du procès de M. d'Arnim, son ex-ambassadeur à Paris, sa vive opposition à la royauté traditionnelle. Il est certain qu'en 1872, les sociétés secrètes se concertèrent dans toute l'Europe pour empêcher l'avènement d'Henri V. Quinze jours après sa mort, le 9 septembre 1883, nombre de francs-maçons se réunirent à la loge des Hospitaliers de Saint-Ouen, et le F. Cuénot y but « à la santé de la mort d'Henri V. » Ce toast fut couvert d'applaudissements et de rires. Aussitôt après, le même Cuénot but à la santé de M. de Bismarck.

Le 28 octobre 1873, Mgr Dupanloup avait écrit à un ministre protestant, M. de Pressensé : « Ma conviction profonde, c'est que les maux de la France, si ce qui se prépare échoue<sup>2</sup>, éton-

1. « L'Assemblée, dit M. Samuel Denis, dans son *Histoire contemporaine*. T. IV, p. 647, était composée en grande partie de libéraux qui étaient par surcroît des chrétiens fervents et convaincus. »

Ces paroles dans la pensée de l'historien ne sont point un blâme, au contraire : ce quatrième volume est tout entier à justifier ces catholiques libéraux et à rejeter sur Henri V l'échec de la monarchie.

2. Une monarchie parlementaire caractérisée par le drapeau tricolore.

neront le monde ; nous irons de calamité en calamité jusqu'au fond de l'abîme. La malédiction de l'avenir et de l'histoire s'attachera à ceux qui, pouvant asseoir le pays sur des bases séculaires dans la stabilité, la liberté et l'honneur, auront empêché cette œuvre et précipité cette malheureuse France, au moment où elle essayait un dernier effort pour se sauver, sur la pente fatale où elle est entraînée, depuis bientôt un siècle, de catastrophe en catastrophe. Quelle tristesse et quels remords pour certains hommes forcés alors de se dire : « Il y eut un jour, une heure où l'on aurait pu sauver la France, où notre concours aurait décidé de tout, et nous n'avons pas voulu !<sup>1</sup> »

Nous voyons bien quels personnages Mgr Dupanloup avait en vue dans ses reproches, sur qui il voulait faire retomber la lourde responsabilité d'avoir refusé son concours au salut de la France, et d'avoir ainsi mérité les malédictions de l'avenir ; mais nous doutons que l'histoire s'associe à la pensée qui a inspiré ces reproches et se montre d'accord avec le prélat. Quoi qu'il en soit, la prophétie devait se réaliser : nous fûmes, dès ce moment, précipités sur la pente fatale et nous roulons vers l'abîme.

L'Assemblée nationale fit de bonnes et belles choses ; mais ce n'était point à elle de les faire, parce qu'elle n'en pouvait assurer ni la défense ni la durée. Son unique devoir était de reconstituer l'autorité, de laisser son auguste représentant venir reprendre sa place à notre tête.

Elle ne le fit point, parce que beaucoup de ses membres étaient plus ou moins atteints de *modernisme*, c'est-à-dire imbus des idées modernes, des principes de 89.

« L'essence du modernisme, dit M. Charles Perrin, c'est la prétention d'éliminer DIEU de la vie sociale. L'homme, suivant l'idée moderne, étant à lui-même son DIEU et le maître souverain du monde, il faut que dans la société tout se fasse par lui et par la seule autorité de la loi qu'il porte. Ceci est le modernisme absolu, donnant la contradiction radicale à l'ordre social qu'avait fondé l'Église, à cet ordre suivant lequel la vie publique et la vie privée se rapportaient à la même fin, et où tout se faisait directement ou indirectement en vue de DIEU, et sous la

---

1. Publié par M. le marquis de Dreux-Brézé, *Notes et Souvenirs pour servir à l'histoire du parti royaliste, 1872-1883, pages 167-168.*

suprême autorité du pouvoir institué de DIEU pour régir l'ordre spirituel.

» Il y a un modernisme tempéré qui ne fait pas ouvertement la guerre à DIEU, et qui, en quelque sorte, compose avec lui. Sans le nier, ni le combattre, il lui mesure, en le mettant dans le droit commun, la place qu'il peut occuper parmi les hommes. Par cette tactique, tout en conservant les apparences d'un certain respect, il met DIEU sous la domination et sous la tutelle de l'État. Ce modernisme tempéré et circonspect, c'est le libéralisme de tout degré et de toute nuance. »

On peut dire avec autant de vérité : c'est le maçonnisme, comme nous le verrons plus loin.

« Suivant les circonstances, continue M. Charles Perrin, la révolution incline d'un côté ou de l'autre, mais elle reste toujours la même quant à sa prétention fondamentale : la sécularisation de la vie sociale à tous ses degrés et sous toutes ses formes.

» Quelle étrange illusion ! quelle contradiction singulière que de se flatter de rendre à notre temps quelque stabilité, tout en acceptant, à un degré quelconque, d'une façon ou d'une autre, si atténuée qu'elle puisse être, l'idée du modernisme <sup>1</sup>. »

Henri V avait montré sa ferme résolution de régler toutes les questions politiques et sociales du temps, non suivant le modernisme, mais suivant le christianisme. Il avait ainsi formulé sa pensée souveraine : Faire rentrer DIEU en maître dans la société, afin que lui-même pût y régner en roi.

Cette parole choqua les catholiques libéraux ; et pour ceux qui n'étaient pas infectés de modernisme, ou ne l'étaient qu'à faible dose, ils prirent peur, et la peur les rendit hésitants et flottants. Devant ces hésitations, la Révolution s'enhardit et finit par emporter la place.

---

1. *Le Modernisme dans l'Eglise*, d'après des lettres inédites de La Mennais.

## CHAPITRE XX

### LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

En octobre 1872 avait eu lieu dans la province de Novare, à Lucano, un conciliabule des principaux chefs de la maçonnerie italienne. Dans ce convent, Félix Pyat représentait la France, et le général Etzel représentait la Prusse. On y avait décidé la dictature du franc-maçon Gambetta.

La réalisation de ce projet paraissait bien invraisemblable et bien impossible. M. Gambetta revenait de Saint-Sébastien, placé entre les ruines de la guerre et les ruines de la Commune ; il avait aussi contre lui les DÉSORDRES FINANCIERS de sa première dictature et les TRAFICS qui l'avaient marquée : ces obstacles semblaient insurmontables.

La franc-maçonnerie sut les aplanir. Les commissions d'enquête de l'Assemblée se turent, les ministres s'abstinrent, bien que la plupart d'entre eux ne fussent point francs-maçons : ce qui montre bien jusqu'où celle-ci, par ses influences secrètes, peut étendre son action.

Dans la tournée oratoire qu'il fit, après que l'Assemblée nationale eut déclaré sa mission terminée, M. Gambetta exposa à Lille le programme que la maçonnerie, toujours audacieuse et par là toujours victorieuse<sup>1</sup>, proposait au pays : « Il faut que la nouvelle assemblée se lève et dise : Me voilà ! Je suis toujours la France du libre examen et de la libre-pensée. »

Après le 24 mai 1873, le gouvernement de Mac-Mahon continua à traiter le Grand-Orient d'égal à égal. M. Léon Renault,

---

1. « Osez, ce mot renferme toute la politique de notre révolution. » Saint-Just, *Rapport fait à la Convention au nom des comités de salut public et de la sûreté générale*, 8 ventôse, an II.

préfet de police, ouvrait, à l'insu de M. le duc de Broglie, ministre de l'intérieur, des négociations avec la franc-maçonnerie comme avec une puissance étrangère.

Les élections du 20 février 1876 substituèrent à la République conservatrice, que l'Assemblée nationale s'était flattée de constituer, la République révolutionnaire et antichrétienne.

Mac-Mahon dissout cette Chambre le 16 mai 1877.

A la veille des élections qui devaient la remplacer, les chefs du gouvernement conservateur adressent à la France une suprême adjuration.

« Si vous nommez ces hommes, — les 363 opportunistes et radicaux, — s'ils reviennent aux affaires, voici ce qu'ils feront :

» Ils bouleverseront toutes les lois. — Ils désorganiseront la magistrature. — Ils désorganiseront l'armée. — Ils désorganiseront tous les services publics. — Ils persécuteront le clergé. — Ils rétabliront la loi des suspects. — Ils détruiront la liberté de l'enseignement. — Ils fermeront les écoles libres et rétabliront le monopole. — Ils porteront atteinte à la propriété privée et à la liberté individuelle. — Ils remettront en vigueur les lois de violence et d'oppression de 1792. — Ils expatrieront les Ordres religieux et rappelleront les hommes de la Commune. — Ils ruineront la France au dedans et l'humilieront au dehors. »

Toutes ces menaces disaient en effet ce qui devait être, ce que nous avons vu et ce que nous voyons ; mais ce n'est point avec des objurgations qu'on arrête un peuple sur la pente du mal.

« Les principaux moyens d'influence et de corruption de M. Gambetta dans la France entière pour faire triompher les siens au scrutin, a dit le *Citoyen*, journal socialiste, ont été basés sur l'action de la franc-maçonnerie, et à Paris spécialement sur l'administration de l'Assistance publique.

» Un mois avant la date du décret de convocation des électeurs, toutes les loges maçonniques de France furent appelées à délibérer sur la question électorale.

» Celles qui témoignèrent de l'éloignement à l'égard de la politique gambettiste ne furent plus convoquées ; mais celles dont l'adhésion fut constatée, devinrent, durant toute la période d'élections, et restent encore des centres permanents d'action politique en faveur de l'opportunisme.



» Quant à l'Assistance publique, nous savons que des sommes considérables ont été distribuées, sous forme de secours, pour faire de la propagande électorale dans tous les quartiers de Paris où le gambettisme était plus particulièrement battu en brèche <sup>1</sup>.

» C'est surtout à Belleville qu'on s'est aperçu de ces distributions insolites depuis deux mois. »

Les élections ont lieu, elles se font contre « le gouvernement des curés ». Mac-Mahon se soumet, puis se démet. Alors se fonde l'Union républicaine, qui va du centre gauche à l'extrême gauche et déclare avoir un ennemi à combattre : « le cléricanisme ». Le cléricanisme, c'est le catholicisme ; on le proclame hautement, et on s'impose le devoir de l'exterminer « lentement et sûrement ».

L'heure arrive pour de nouvelles élections ; le pays se montrera-t-il mieux éclairé, plus prévoyant ? La Chambre du 21 août 1881 est plus mauvaise que la précédente. Elle fait « le grand ministère », Gambetta en tête <sup>2</sup>. Le ministre des cultes et de l'instruction publique, Paul Bert, proclame la nécessité de détruire « le phylloxéra noir ». Cette Chambre fait la loi de

1. Inutile de rappeler que dans la France entière les commissions des hospices et des bureaux de bienfaisance furent renouvelées de fond en comble.

2. Voici un trait bien curieux et bien caractéristique :

Alors que M. Gambetta était président de la Chambre, il donna un jour un grand dîner officiel auquel il invita tout le bureau de l'Assemblée, et l'ordre des préséances assit à sa droite le plus ancien des vice-présidents, l'honorable comte de Durfort de Sivrac, un des chefs de la droite catholique et monarchique.

Au cours du repas, le député de l'Anjou remarqua le verre singulier et même extraordinaire dont se servait son amphitryon ; et avec la familiarité courtoise qu'autorisait le caractère du président, il lui fit part de son étonnement en lui demandant si ce verre étrange se rattachait à quelque souvenir particulier.

— En effet, lui répondit tout simplement M. Gambetta ; c'est le verre de Luther, qui était conservé en Allemagne depuis trois siècles et demi comme une relique, et que les sociétés franc-maçonniques d'outre-Rhin m'ont fait l'honneur insigne de m'offrir en témoignage de sympathie.

Chateaubriand, dans ses *Mémoires*, parle aussi du verre de Luther, qu'il avait vu à Berlin, entouré de vénération, comme la chaise de Calvin est gardée pieusement à Genève.

Pour que les Allemands aient pu se dessaisir d'un objet aussi précieux à leurs yeux, et pour qu'ils en aient fait hommage à l'homme même qui posait pour personnifier en France l'idée de la guerre à outrance et de la revanche implacable contre l'Allemagne, quels services exceptionnels n'avait-il pas dû rendre à la secte internationale !

l'école neutre, la loi du divorce, la loi des enterrements civils. Les élections d'octobre 1885 sont meilleures. Le pays semble se raviser, et faire effort pour secouer le joug maçonnique. Mais la secte est trop puissante, trop bien organisée, trop bien gouvernée, pour se laisser pousser dehors par un scrutin. L'Union républicaine compte 380 membres dans la nouvelle Chambre et l'opposition 204. C'est trop. La majorité abuse sans pudeur de sa force pour invalider en masse ses adversaires, intimider les électeurs, et se donner pour le mal les coudées aussi franches que précédemment. Comme représailles, quatre à cinq cents prêtres sont privés de leur traitement, s'il faut employer ce mot ; et d'autorité, sans entente avec les évêques, la plupart des vicariats subventionnés par l'Etat sont supprimés.

Dès lors, plus rien n'arrête la secte, elle fait ce qu'elle veut, à son heure et dans la mesure où elle le juge opportun pour arriver sûrement à ses fins.

La Chambre de 1889 fait la loi sur les fabriques ; celle de 1893 fait la loi d'accroissement ; celle de 1898 prépare la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans la loi sur les associations ; celle de 1902 veut l'accomplir avant la fin de son mandat.

En janvier 1892, quinze ans après la substitution de la république maçonnique à la république conservatrice, les six cardinaux français, auxquels adhèrent douze archevêques, y compris deux coadjuteurs, et soixante-cinq évêques, y compris deux évêques titulaires, publièrent un EXPOSÉ DE LA SITUATION FAITE A L'EGLISE DE FRANCE suivie d'une DÉCLARATION.

Ils commençaient par rappeler des paroles qui venaient d'être dites du haut de la tribune française au nom du gouvernement : « La République est pleine d'égard pour la religion. Aucun gouvernement républicain n'a eu la pensée de froisser en quoi que ce soit la religion ou de restreindre l'exercice du culte. Nous ne voulons pas, et le parti républicain tout entier ne veut pas être représenté comme ayant, à aucun moment, voulu empiéter sur le domaine religieux et attenter à la liberté des consciences. »

A ces paroles impudentes, les cardinaux venaient opposer les faits. Ils commençaient par dire : « Ce qui est malheureusement vrai, c'est que depuis douze ans, le gouvernement de la République a été autre chose qu'une personnification de la puissance

*publique : il a été la personnification d'une doctrine, disons d'un programme, en opposition absolue avec la foi catholique, et il applique cette doctrine, réalise ce programme, de telle sorte qu'il n'est rien aujourd'hui, ni personnes, ni institutions, ni intérêts, qui n'aient été méthodiquement frappés, amoindris, et autant que possible détruits. »*

Nos lecteurs savent quelle est cette doctrine, d'où elle vient, à quelle époque elle remonte, quels en ont été les inventeurs ; et ils n'ignorent point non plus quelle est l'association ténébreuse qui s'est chargée de la faire triompher et d'établir son règne sur la ruine de toutes les institutions chrétiennes, au grand détriment de tous les intérêts légitimes.

Entrant dans le détail, l'Exposé passait en revue la conduite du gouvernement à l'égard de DIEU et du culte qui lui est dû, à l'égard du clergé, à l'égard de l'enseignement, à l'égard de la famille. Treize ans se sont écoulés depuis lors. Chacune de ces années a vu promulguer de nouvelles lois et de nouveaux décrets marquant tous la même tendance : la volonté d'anéantir le catholicisme en France.

C'est ce que le Pape Léon XIII fit observer quelques jours après la Déclaration des cardinaux : « Comment ne serions-nous pas saisis d'une vive douleur, à l'heure présente, en considérant à fond la portée du vaste complot que certains hommes ont formé d'anéantir en France le christianisme, et l'animosité qu'ils mettent à poursuivre la réalisation de leur dessein, foulant aux pieds les plus élémentaires notions de liberté et de justice pour le sentiment de la majorité de la nation, et de respect pour les droits inaliénables de l'Eglise catholique?... Pauvre France ! DIEU seul peut mesurer l'abîme de maux où elle s'enfoncerait, si cette législation, loin de s'améliorer, s'obstinait dans une telle déviation qui aboutirait à arracher de l'esprit et du cœur des Français la religion qui les a faits si grands <sup>1</sup>. »

Il faudrait un volume pour rappeler tous les actes législatifs, tous les décrets, toutes les mesures prises durant le dernier quart de siècle pour anéantir le catholicisme en France, on peut même dire pour anéantir la France. Car c'est là ce que vise la secte internationale : elle considère toujours la France comme étant le point d'appui terrestre de l'Eglise, édifiée sur Pierre par

---

1. Encyclique *Inter sollicitudines*.

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Elle voudrait la faire disparaître du milieu des nations. Nous avons dressé le bilan sommaire de la persécution, dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai, lors des dernières élections législatives. Inutile de le reproduire ici ; les faits sont encore dans la mémoire et sous les yeux de tous <sup>1</sup>.

Mais ce qu'il importe de constater, c'est que toutes ces mesures de persécution ont été imposées par la Franc-Maçonnerie.

« On peut affirmer sans être téméraire — disait en septembre 1893 un journal qui passait pour refléter les idées prépondérantes au sein du Grand-Orient, *Le Matin*, — que la plupart des lois que subissent les Français — nous parlons des grandes lois politiques — ont été étudiées par la Franc-Maçonnerie avant de paraître à l'*Officiel*. » Il ajoutait : « Les lois sur l'enseignement primaire, sur le divorce, les lois d'accroissement, les lois militaires, et entre autres la loi sur l'obligation du service pour les séminaristes, ont pris leur vol de la rue Cadet vers le Palais-Bourbon ; elles en sont revenues *inviolables* et *définitives*. » Et comme conclusion, ce cri de triomphe : « Nous sommes encore tout-puissants, mais à la condition de synthétiser nos aspirations dans une formule. Pendant dix ans, nous avons marché en répétant : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Nous avons partout des écoles laïques, les prêtres sont réduits au silence, les séminaristes portent le sac. Ce n'est pas un résultat ordinaire dans une nation qui s'appelle la fille aînée de l'Eglise <sup>2</sup>. »

Nous trouvons dans le *Bulletin du Grand-Orient* la preuve de ce que dit le *Matin*.

En 1891, le 18 septembre, le Convent vota la proposition suivante : « Le Convent maçonnique invite le Conseil de l'Ordre à convoquer à l'hôtel du Grand-Orient, *tous les membres du*

1. Ceux qui voudraient avoir sous la main le tableau des actes législatifs de persécution, promulgués depuis vingt-cinq ans, pourraient recourir à plusieurs brochures : *La persécution depuis quinze ans par un patriote*, (Maison de la Bonne Presse). *Vingt-cinq ans de gouvernement sans Dieu*, par Paul GRÈVEAU, (Paris, comité antimaçonnique). *Les actes du ministère Waldeck-Rousseau*, (Paris, chez Louis Tremaux). *La guerre à la religion. Exposé des projets de loi antireligieux, soumis aux Chambres françaises*, par C. GROUSSEAU, (Société générale de librairie catholique), etc., etc.

2. Article du *Matin* cité par « la Franc-Maçonnerie démasquée », septembre 1893, pages 322-325.

*Parlement qui appartiennent à l'Ordre, afin de leur communiquer les vœux exprimés par la généralité des maçons, ainsi que l'orientation politique de la Fédération. Après chacune de ces réunions, le Bulletin publiera la liste de ceux qui se seront rendus à la convocation du Conseil de l'Ordre, celle de ceux qui se seront excusés, celle de ceux qui auront laissé l'invitation sans réponse. Ces communications officielles du Grand-Orient, ainsi que les échanges de vues qui les suivront, devront être faits dans un de nos temples, sous la forme maçonnique, au grade d'apprenti, le Conseil de l'Ordre dirigeant les travaux, les invités se tenant sur les colonnes<sup>1</sup>. »*

On prouverait facilement que, de même que toutes ces lois de persécution ont été proposées par des francs-maçons, ce fut par des francs-maçons obéissant à une consigne, parfois mis en demeure par le signe de détresse que le F.·. Brisson est chargé de faire planer au-dessus de l'assemblée, qu'elles furent votées et enfin aggravées, après promulgation, par les circulaires et règlements de MM. les ministres francs-maçons.

Plusieurs fois, les journaux ont fait le relevé des ministres ayant immolé leur libre arbitre aux pieds du Grand-Orient. Dans tous les cabinets, ils ont toujours formé, depuis vingt ans, la grande majorité. Aussi le F.·. Colfavra a-t-il pu dire en toute vérité : « C'est de nos rangs que sont sortis les hommes les plus considérables du gouvernement de la République et du parti républicain<sup>2</sup>. »

Rien de plus vrai que le mot de Mgr Gouthe-Soulard : « Nous ne sommes pas en République, mais en Franc-Maçonnerie » ; ou celui de M. Gadaud, alors ministre des travaux publics : « La Franc-Maçonnerie, c'est la République fermée ; la République, c'est la Franc-Maçonnerie ouverte. »

---

1. *Bulletin du Grand-Orient*, 1891, page 668.

2. *Congrès international du centenaire*, compte-rendu, p. 98.

---

---

## QUATRIÈME SECTION

---

### L'ORGANISME SECRET

---

#### CHAPITRE XXI

#### L'ŒUVRE DES ENCYCLOPÉDISTES ET DES ILLUMINÉS REPRISE PAR LES CARBONARI

Le plan de désorganisation totale de la société chrétienne que nous avons vu exposé dans la correspondance des Encyclopédistes et dans les papiers des Illuminés, ne fut abandonné ni en 1801 ni en 1814. La Révolution de 89 n'avait pu le réaliser complètement, et l'instinct de la conservation avait fait rentrer la société sinon dans les voies les plus droites, du moins dans celles qui paraissaient devoir l'éloigner de l'abîme où elle avait failli sombrer.

Barruel, voyant arriver la réaction, avait fait dès 1798 cette prophétie que de Maistre formulait de son côté avec non moins d'assurance :

« Ce que les sectaires ont fait une première fois, ils le feront encore, avant d'éclater de nouveau. *Ils poursuivront dans les ténèbres* le grand objet de leur conspiration, et de nouveaux désastres apprendront aux peuples que la Révolution française n'était que le commencement de la dissolution universelle que la secte médite ».

La dissolution universelle par la diffusion dans toutes les parties du monde de l'esprit révolutionnaire qui a eu en France, il y a un siècle, sa première explosion, apparaît bien menaçante, à l'heure actuelle, à tous les hommes qui recueillent les faits qui se produisent sur les différents points du globe, les mettent en regard les uns des autres et leur font dire d'où ils viennent et à quoi ils tendent.

De nouveaux désastres, plus étendus que ceux de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et plus radicalement destructeurs, s'annoncent dans les idées qui ont cours, dans les faits qui se produisent :

faits prémonitoires, parce qu'ils nous avertissent de ce que renferment et de ce qu'appellent les idées plus ou moins partagées par tous.

Aujourd'hui comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces idées sont élaborées dans les sociétés secrètes et introduites par elles dans tous les pays comme dans toutes les classes de la société.

Nous avons vu les sectaires distillant, avant 89, leurs poisons dans les académies voltairiennes, dans les loges maçonniques et dans les arrière-loges illuminées, puis les inoculant au corps social qui faillit en périr.

Nous avons vu dans la période qui s'étend de 1802 à nos jours, les mêmes idées reparaitre et prendre corps tantôt dans une institution, tantôt dans une autre. Aujourd'hui, nous en sommes arrivés au point d'entendre proclamer jusque dans le Parlement la certitude d'arriver cette fois définitivement à ruiner la religion ; ailleurs on ne s'en tient point là, mais on dit qu'il faut renverser tout l'ordre social, abolir la famille et la propriété pour substituer à tout cela un état de choses que l'on se garde de définir.

Ceux qui manifestent ces desseins, ceux qui ont agi durant tout le cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour préparer les voies à leur réalisation, sont évidemment les héritiers des Encyclopédistes et des Illuminés, du moins quant aux idées et aux intentions. Sont-ils plus que cela ? Y a-t-il entre ceux-ci et ceux-là un lien social qui en fait un même être, continuant à vouloir au XX<sup>e</sup> siècle ce qu'il a entrepris au XVIII<sup>e</sup> ?

Le même but, également avoué de part et d'autre et poursuivi d'une manière continue, semble bien révéler la présence d'un seul et même agent.

Nous avons pour croire à cette identité plus que des soupçons raisonnés. Nous possédons, du moins pour les années écoulées entre la Restauration et la chute du pouvoir temporel des Papes, des documents semblables à la correspondance de Voltaire et aux Écrits saisis par la Cour de Bavière. Par un sort tout semblable, ils tombèrent entre les mains de l'Autorité pontificale, et comme le gouvernement de Bavière avait publié ceux qu'il avait saisis, les Papes Grégoire XVI et Pie IX firent publier, comme nous le verrons, ceux que la Providence mit entre leurs mains.

Pour les temps qui ont suivi l'usurpation piémontaise, c'est-

à-dire ceux où nous sommes, nous n'avons encore que la lumière des faits, mais elle n'est que trop éclatante.

Lorsque la chute de Napoléon eut amené en France la Restauration des Bourbons, la franc-maçonnerie craignit, malgré les précautions qu'elle avait su prendre, un mouvement de recul pour l'œuvre révolutionnaire, dans l'Europe entière. Les peuples voyaient la paix succéder aux plus terribles guerres, la prospérité renaître du sein des ruines, le bonheur, si longtemps absent, se répandre de proche en proche. L'opinion publique, revenant aux idées monarchiques et religieuses en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne, comprenait que tous les malheurs étaient venus de l'abandon des principes sur lesquels la société avait reposé jusque là.

Les chefs suprêmes de la secte se dirent qu'ils ne pouvaient laisser s'étendre et se développer ce mouvement contre-révolutionnaire. Ils résolurent non seulement de l'arrêter, mais de reprendre en sous-œuvre, ce que la Révolution n'avait pu établir définitivement. De fait, nous avons vu sous la royauté légitime, comme sous la royauté usurpatrice, sous la seconde et la troisième République aussi bien que sous le second Empire, se développer un plan d'attaque contre l'Eglise et contre la société, qui se révélait comme savamment étudié et persévéramment poursuivi, triomphant toujours des difficultés que faisaient naître les événements imprévus ou ceux qui se montrent plus forts que toute puissance humaine.

Une telle sagesse, une telle persévérance, un tel succès révèlent un organisme aussi puissant que souple dans la main des chefs de la conjuration antichrétienne, le même au fond que celui qu'ils manièrent au XVIII<sup>e</sup> siècle pour amener l'explosion de 1789.

C'est cet organisme qu'achèveront de nous faire connaître les documents saisis par Léon XII.

Nous en avons vu le principal ressort situé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, en Bavière et mû par la main de Weishaupt. A l'époque de la Restauration, nous le voyons transporté en Italie. Aujourd'hui, son action se fait surtout sentir en France, mais on peut croire que la main qui lui donne l'impulsion est ailleurs.

La maçonnerie est cosmopolite. C'est dans tous les pays du



monde qu'elle complotte et qu'elle agit contre l'Eglise catholique. Elle a juré de l'anéantir complètement et par conséquent partout.

Mais si elle est présente et agissante sur tous les points de l'univers, elle ne se conduit point partout de la même façon. Comme M. Claudio Jannet le fait observer avec beaucoup de raison, elle a ses *centres de direction* et ses *théâtres d'opération*. Les centres de direction se dissimulent dans les pays protestants. Là sont les repaires les plus secrets de la secte, là se préparent les révolutions qui doivent éclater ailleurs. Les théâtres d'opération sont d'ordinaire les pays catholiques, et particulièrement la France et l'Italie, contre qui la maçonnerie internationale a toujours dressé ses plus formidables batteries<sup>1</sup>.

Pour l'époque dont nous allons nous occuper, c'est l'Italie qu'elle révolutionne, et ses principaux instruments sont le Carbonarisme et la Haute-Vente, à qui a été donnée la mission confiée autrefois à l'Illuminisme.

Le Carbonarisme fut une société plus secrète dans l'association secrète de la Maçonnerie. Elle fut créée pour travailler au renversement de tous les trônes et surtout à l'anéantissement de la puissance pontificale, clef de voute de l'ordre social. La Haute-Vente fut dans le Carbonarisme même une société plus secrète encore, recevant des instructions plus mystérieuses et plus précises pour diriger les efforts et du Carbonarisme et de la Maçonnerie et les faire converger vers le but que nous venons de marquer.

Dans les sociétés chrétiennes, telles que la sagesse des siècles et l'esprit de l'Evangile les avaient constituées, les rapports établis entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux pour le bien du peuple, faisaient que l'autorité temporelle formait au catholicisme et à l'idée chrétienne un premier rempart. Aussi, la

---

1. Il est de l'intérêt de la maçonnerie internationale de maintenir l'ordre extérieur dans les pays protestants, tandis qu'elle révolutionne les pays catholiques.

On voit par là ce qu'il faut penser des tirades enthousiastes sur la supériorité des nations *anglo-saxonnes*, du *système américain*, etc., etc. Dans une revue très répandue, une plume naïve écrivait récemment, à propos des francs-maçons persécuteurs : *ce phylloxéra ne prend pas sur la vigne américaine!* De telles déclarations sont de nature à rassurer, en les égayant, les chefs des sociétés secrètes.

détruire, en tuant les rois et en brisant leurs trônes, fut la première œuvre qu'entreprit la Franc-Maçonnerie. Nous avons vu à quel jour et par quels conspirateurs fut décrétée la mort de Louis XVI. L'assassinat du duc d'Enghien et du duc de Berry qui suivirent, la conspiration permanente des sociétés secrètes contre les Bourbons de France, d'Espagne, de Naples et de Parme, partout terminée par leur expulsion à travers des flots de sang et par les plus ignobles trahisons, ne peuvent laisser aucun doute sur le sens de la devise maçonnique : *Lilia pedibus destrue*; et, comme le dit Deschamps, ce sera l'éternel honneur de la plus glorieuse, de la plus paternelle des races royales, d'avoir été choisie comme premier but dans le renversement de la religion et de la société par les fanatiques scélérats qui, sous le nom de Maçons, de Carbonari, ont juré de les détruire.

Renverser les trônes fut l'œuvre assignée au Carbonarisme. A la Haute-Vente fut assignée celle de faire disparaître le pouvoir temporel des Papes et celle, plus hardie encore et plus incroyable, de corrompre l'Eglise catholique dans ses membres, dans ses mœurs et même dans ses dogmes.

*Carbonari, Vente*<sup>1</sup> : Ces noms étranges furent pris pour mieux cacher le complot; les conspirateurs se présentèrent comme associés pour un commerce de charbon<sup>2</sup>. Les Ventes étaient de trois classes ou de trois degrés : les Ventes particulières, les Ventes centrales et la Haute-Vente. La Haute-Vente était composée de quarante membres. Elle se recrutait elle-même et exerçait sur toute la Charbonnerie une autorité sans limite et sans contrôle. Lorsque la création d'une Vente centrale était jugée utile, deux membres de la Haute-Vente s'adressaient à un carbonaro qu'ils estimaient propre à leur dessein, et, sans lui faire connaître qu'ils appartenaient, eux, à une société encore plus secrète, ils lui proposaient l'organisation d'une Vente supérieure à celle dont il faisait déjà partie.

De même, pour former une Vente particulière, deux membres d'une Vente centrale choisissaient un franc-maçon dont le caractère, la position sociale et le degré d'initiation pouvaient

1. Carbonarisme en Italie, Charbonnerie en France, Tugendbund en Allemagne, Comuneros en Espagne.

2. Déjà Weishaupt avait donné aux siens le conseil de se dissimuler en prenant les apparences de sociétés de marchands.

assurer à la Vente l'influence voulue. Sans faire connaître ce qu'ils étaient eux-mêmes, ils lui proposaient simplement de former, avec lui et avec quelques autres maçons à recruter, une association d'ordre supérieur à la franc-maçonnerie. Des Ventes particulières, en nombre illimité, étaient ainsi rattachées à une Vente centrale par deux de leurs membres, qu'elles ne savaient pas être en rapport avec une association supérieure à la leur; et les Ventes centrales, aussi en nombre illimité, étaient rattachées de la même manière à la Haute-Vente, qui gouvernait le tout sans être aperçue nulle part <sup>1</sup>. Les sociétés secrètes étaient ainsi constituées en forme de pyramide humaine dont les carbonari tenaient le centre et dont toutes les pensées, tous les mouvements, étaient déterminés par une sorte de suggestion lente qui pénétrait puissamment dans la masse, mais qui n'était clairement consciente qu'au sommet d'où elle descendait dans les régions inférieures. L. Blanc, après avoir loué l'admirable élasticité de cette organisation, nous apprend qu'il fut interdit à tout charbonnier appartenant à une Vente de s'introduire dans une autre Vente. « Cette interdiction était sanctionnée par la peine de mort ». Nous verrons que la Haute-Vente n'était pas plus à elle-même son propre maître que les Ventes inférieures : elle recevait ses directions d'un Comité supérieur dont elle savait l'existence, puisqu'il lui intimait des ordres, mais dont elle ignorait le siège et le personnel.

Les Ventes centrales, à plus forte raison les Ventes particulières, se trouvaient dans la même situation vis-à-vis de la Haute-Vente. Elles recevaient des instructions, des mots d'ordre, sans savoir d'où ni de qui cela venait.

La charbonnerie est appelée par L. Blanc « la partie militante de la franc-maçonnerie <sup>2</sup> ». Il dit aussi, et on peut s'en convaincre, qu'elle fut, comme organisation, « quelque chose de puissant et de merveilleux ».

---

1. Saint-Edme, *Constitution et Organisation des Carbonari*, 2<sup>e</sup> édition, p. 197. « La Haute-Vente » était la continuation de « l'Ordre intérieur » d'avant la Révolution.

2. *Histoire de Dix Ans*, p. 98, 4<sup>e</sup> édition.

---

## CHAPITRE XXII

### LE PLAN DÉVOILÉ SUR L'ORDRE DES PAPES

Voici, d'après M. Alfred Nettement, comment la Carbonnerie fut introduite en France.

Trois jeunes gens, Dugied, Beslay et Joubert, qui avaient dû s'exiler de France après la conspiration du 19 août 1821, furent admis dans l'une des Ventes du Carbonarisme en Italie. A leur retour en France, ils provoquèrent une réunion d'intimes à cette loge des *Amis de la Vérité*, dont nous avons déjà parlé. Ils y firent connaître le mécanisme ingénieux et redoutable de ces Ventes, travaillant dans l'ombre, sans se connaître, à une œuvre commune, et mises en rapport d'une manière mystérieuse avec le pouvoir suprême d'où venait la direction. Après les avoir entendus, les *Amis de la Vérité* convinrent que chaque membre présent établirait une Vente <sup>1</sup>.

Le mystère dans lequel le Carbonarisme s'enveloppait est percé aujourd'hui. Les papiers de la Haute-Vente vinrent en la possession du Saint-Siège sous le Pontificat de Léon XII, qui les fit déposer aux archives du Vatican. Par quelle voie y sont-ils arrivés ? Est-ce par la conversion de l'un des conjurés ? est-ce par un coup heureux de la police romaine ? On ne le sait.

Comment de là sont-ils venus à la connaissance du public, assez du moins pour que l'on sache quelle fut l'organisation de la Haute-Vente, la tâche qui lui fut assignée et les moyens qu'elle employa pour remplir sa mission ? Le voici.

Le pape Grégoire XVI, effrayé du redoublement d'activité qu'il remarquait dans les sociétés secrètes, et voyant le danger que leurs machinations faisaient courir à la société civile et à la

---

1. *Histoire de la Restauration*, t. VII, p. 684.

société religieuse, voulut, peu de jours avant sa mort, les dévoiler à toute l'Europe. Pour cela, il jeta les yeux sur Crétineau-Joly. Le 20 mai 1846, il lui fit écrire par le cardinal Lambruschini de venir à Rome pour un projet de haute importance. L'historien de la Compagnie de Jésus allait s'embarquer à Ancône pour un voyage en Orient. Il y renonça et se rendit aussitôt à l'appel du Saint-Père. Grégoire XVI lui demanda d'écrire l'*Histoire des Sociétés secrètes et leurs Conséquences*. Il lui fit remettre pour ce travail, par le cardinal Bernetti, ancien secrétaire d'État, les documents en sa possession, et il l'accrédita auprès des Cours de Vienne et de Naples pour qu'il obtint d'elles communication d'autres documents déposés dans leurs archives secrètes.

Crétineau-Joly se rendit d'abord à Naples, et là il apprit de la bouche du roi la mort du pape. Pie IX succéda à Grégoire XVI et confirma à l'historien la mission qu'il avait reçue de son prédécesseur. Il se rendit à Vienne, reçut bon accueil du prince de Metternich. Mais les employés de la chancellerie autrichienne, par instinct révolutionnaire ou pour tout autre motif, ne se prêtèrent qu'à contre-cœur à ses recherches. Cependant, le comte Henri de Bombelles, Français d'origine et gouverneur du jeune archiduc, depuis empereur François-Joseph, ayant appris le motif de son séjour à Vienne, vint lui offrir ses services. Dans toute sa carrière diplomatique, il s'était occupé des sociétés secrètes, qu'il avait vues à l'œuvre en Italie, en Pologne, en Russie. Il révéla, sur pièces, à l'historien, des complots tels qu'il put lui dire : « Osez divulguer ces mystères. Ce sera le plus grand service qui jamais peut-être aura été rendu à la civilisation. Mais vous n'irez pas jusqu'au bout. Si le poignard des Carbonari ne vous arrête pas en chemin, soyez sûr qu'il se rencontrera des princes intéressés à vous condamner au silence. »

Le premier de ces princes fut Charles-Albert, roi de Sardaigne, qui, par ambition, s'était livré, dès sa jeunesse, aux sociétés secrètes. Crétineau-Joly raconte dans ses *Mémoires*, publiés en partie par l'abbé Maynard — c'est là que nous puisons ces renseignements, — l'entrevue, aussi secrète que dramatique, qu'il eut à Gênes avec le roi sur la demande instante de celui-ci. Crétineau ne voulut point lui promettre le silence qui lui fut demandé. Le roi alors s'adressa au Pape.

Pie IX avait hâte de connaître les matériaux recueillis et avait fait dire à l'historien de revenir à Rome au plus tôt. Lorsqu'il reçut la lettre du roi, il en fut ébranlé. Cependant il dit à Crétineau de se rendre à Naples. A Naples, il se heurta à un Carbonaro du nom de Cocle, qui avait tout pouvoir sur l'esprit du roi. Il était entré dans les ordres, s'était même fait religieux, et avait gagné la confiance du souverain à ce point qu'il était devenu son confesseur. A son instigation, Ferdinand écrivit aussi au Pape. D'une note remise le 4 décembre 1837 au cardinal Antonelli, il résulte que, le 21 décembre 1846, Crétineau fut reçu en audience par Pie IX. Le Pape lui dit que sa charité de père et son devoir de prince s'opposaient à la publication d'une histoire qui, dans les circonstances présentes, pouvait offrir plus d'un danger. Crétineau s'inclina.

En 1849, pendant que le Pape était à Gaëte, le cardinal Fornari, nonce à Paris, engagea l'historien à reprendre son travail, et lui montra une dépêche du cardinal Antonelli disant que le Pape n'avait point fait défense de composer l'*Histoire des Sociétés secrètes*, qu'il en avait seulement jugé la publication inopportune en 1846 et 1847 ; mais que, vu le changement des circonstances, il croyait maintenant utile de donner suite à l'ouvrage.

Crétineau se remit à l'œuvre. Une fois de plus il fut arraché à son travail par une lettre de Mgr Garibaldi, lui disant qu'après le service rendu en 1850 au Saint-Siège par le gouvernement de Louis Bonaparte, il n'était point possible de donner libre cours à un livre où ce nourrisson des sociétés secrètes serait signalé comme tel.

L'ouvrage était presque achevé, en partie imprimé ; M. l'abbé Maynard dit en avoir vu les épreuves. De dépit, Crétineau le jeta au feu. L'*Histoire des Sociétés secrètes*, qui aurait projeté la lumière dans les profondeurs mêmes des révolutions qui agitent l'Europe, était anéantie.

Cependant, bien des documents qui avaient servi à la composer, ou leurs copies, étaient restés entre les mains de l'historien. Il en fit entrer quelques-uns dans l'*Histoire du Sonderbund*, et d'autres dans le livre intitulé : *L'Église romaine en face de la Révolution*. Dans le premier de ces ouvrages, Crétineau-Joly fut injuste et même cruel dans ses expressions à

l'égard de Pie IX, relativement à la conduite que le Pontife avait cru devoir tenir dans cette déplorable affaire. La grande âme de Pie IX lui pardonna. Et lorsque, en octobre 1858, l'historien alla à Rome portant le second ouvrage, partie en épreuves, partie en manuscrit, il eut la joie de le voir lu, approuvé et applaudi au Vatican. Après sa publication, Mgr Fioramonti, secrétaire des Lettres latines, déclara officiellement que toutes les pièces qui y étaient publiées étaient authentiques et qu'il les avait confrontées avec les textes. Puis, Pie IX adressa à l'historien, pour la 2<sup>me</sup> édition de son livre, un Bref où il dit : « Cher Fils, vous avez acquis des droits particuliers à notre reconnaissance, lorsqu'il y a deux ans vous avez formé le projet de composer un ouvrage naguère achevé et de nouveau livré à l'impression, pour montrer, par les documents, cette Église romaine toujours en butte à l'envie et à la haine des méchants, au milieu des révolutions politiques de notre siècle toujours triomphantes » (23 février 1861).

Des doutes ont été émis sur la loyauté historique de Créteineau-Joly. Nous n'avons pas à les examiner ici. La déclaration du secrétaire des Lettres latines et le Bref de Pie IX, imprimés en tête de l'ouvrage en plein règne du saint Pontife, nous sont une garantie de l'entière fidélité des documents insérés dans le livre : *L'Église romaine en face de la Révolution*.

Ce n'est donc point sans raison que M. Claudio Jannet a dit de ce livre, dans son introduction à l'ouvrage du P. Deschamps : *Les Sociétés secrètes et la Société* : « Aucun document historique n'offre plus de garanties d'authenticité. » (P. CVI.) S'il était besoin d'une nouvelle preuve de sincérité, on la trouverait dans l'emploi que la *Civiltà cattolica* fit de ces documents, sous les yeux du Pape, en 1879. On peut ajouter encore que L. Blanc fit entrer dans son *Histoire de Dix Ans* des lettres d'un des membres de la Haute-Vente, Menotti, lettres adressées, le 29 décembre 1830 et le 12 juillet 1831, à l'un de ses frères en conjuration, Misley<sup>1</sup>, et publiées par Créteineau-Joly.

Les documents insérés par lui dans *L'Église romaine en face de la Révolution*, sont les *Instructions secrètes* données à la Haute-Vente, et quelques-unes des lettres que les membres de cette Vente échangeèrent entre eux. Rien ne peut mieux faire

---

1. *Histoire de Dix Ans*, t. II, p. 292 et suiv., 5<sup>e</sup> édition, 1846.

connaître la constitution de la franc-maçonnerie, sa manière d'agir, le but qu'elle poursuit, et les moyens qu'elle emploie pour l'atteindre, aussi bien aujourd'hui qu'en 1820.

Metternich, qui, dans sa correspondance, parle à plusieurs reprises de l'action directrice exercée par la Haute-Vente sur tous les mouvements révolutionnaires de l'époque, dit, dans une lettre adressée le 24 juin 1832 à Newmann, à Londres, que la Haute-Vente est la continuation de l'association des Illuminés, « qui a pris successivement, selon les circonstances et les besoins du temps, les dénominations de Tugendbund, de Burschenschaft, etc. » Assurément, personne n'a pu être mieux informé que lui.

Les sociétés secrètes de l'Illuminisme et de la Haute-Vente se sont-elles transformées et perpétuées jusqu'à nos jours sous une autre forme, sous de nouveaux noms ? Qui pourrait le dire, même parmi les francs-maçons, même parmi les Grands-Orients ? Mais, comme on pourra s'en assurer, ce qui se passe sous nos yeux est évidemment la continuation de ce qui a été fait dans les deux périodes précédentes.

---



## CHAPITRE XXIII

### CONSTITUTION DE LA HAUTE-VENTE

Avant d'entrer dans le récit des agissements de la Haute-Vente, nous devons la faire mieux connaître.

La Haute-Vente ne fut composée que de quarante membres, tous cachés, dans la correspondance qu'ils échangeaient entre eux, sous des pseudonymes. « Par respect pour de hautes convenances, dit Créteineau-Joly, nous ne voulons pas violer ces pseudonymes, que protège aujourd'hui le repentir ou la tombe. L'histoire sera peut-être un jour moins indulgente que l'Église. »

C'est que ces conjurés étaient pour la plupart l'élite du patriciat romain par la naissance et la richesse, et celle du Carbonarisme par le talent et la haine antireligieuse. Quelques-uns, comme on le verra, étaient Juifs. Il était nécessaire que la Juiverie fût représentée parmi eux. Eckert, Gougenot-Desmoussaux, d'Israëli, sont d'accord pour affirmer que les Juifs sont les vrais inspireurs de tout ce que la franc-maçonnerie conçoit et exécute, et qu'ils sont toujours en majorité dans le Conseil supérieur des sociétés secrètes.

Le chef des quarante avait pris nom Nubius, l'homme des ténèbres et du mystère. C'était un grand seigneur, occupant à Rome une haute situation dans la diplomatie, ce qui le mettait en rapports avec les cardinaux et toute l'aristocratie romaine.

Lorsque la création de la Haute-Vente fut décidée par le suprême Conseil, il était tout désigné pour en prendre la direction. Il n'avait pas encore atteint sa trentième année, et déjà il remplissait les Loges d'Italie, de France et d'Allemagne du bruit de sa renommée. « Il est ici, et il est là, dit Créteineau-Joly, tempérant ou réchauffant le zèle, organisant, en chaque

lieu, un complot permanent contre le Saint-Siège, tantôt sous un vocable, tantôt sous un autre. » La mission spéciale que le Conseil suprême voulait confier à la Haute-Vente, était précisément de préparer l'assaut final à donner au Souverain Pontificat. Nubius avait témoigné avoir compris que la Franc-Maçonnerie n'est autre chose que la contre-Église, l'Église de Satan, et que, pour la faire triompher de l'Église de Dieu, il fallait attaquer celle-ci à la tête. C'est ce qui avait fait porter les vues sur lui pour les desseins que l'on méditait.

Voici le portrait qu'en fait Crétineau-Joly :

« Nubius a reçu du Ciel tous les dons qui créent le prestige autour de soi. Il est beau, riche, éloquent, prodigue de son or comme de sa vie ; il a des clients et des flatteurs. Il est dans l'âge des imprudences et des exaltations, mais il impose à sa tête et à son cœur un tel rôle d'hypocrisie et d'audace, mais il le joue avec une si profonde habileté, qu'aujourd'hui, quand tous les ressorts qu'il faisait mouvoir lui ont échappé l'un après l'autre, on se prend encore à s'effrayer de l'art infernal développé par cet homme dans sa lutte avec la foi du peuple. A lui seul, Nubius est corrompu comme tout un bague. Il sourit toujours dans le monde, afin de se donner le droit d'être plus sérieux au sein des associations occultes qu'il fonde ou qu'il dirige. On voit par ses lettres adressées à des membres influents de l'association occulte, que, grâce à son nom, à sa fortune, à sa figure, à son extrême prudence pour éviter toute question irritante ou politique, il s'est créé dans Rome une position à l'abri de tout soupçon.

» De Paris, Buonarotti, Charles Teste, Voyer d'Argenson, Bayard, le général Lafayette, Saint-Simon, Schonen et Merilhou le consultent à la façon de l'oracle de Delphes. Du sein de l'Allemagne, de Munich ainsi que de Dresde, de Berlin comme de Vienne ou de Pétersbourg, on voit les chefs des principales Ventes, Tschanner, Heymann, Jacobi, Chodzko, Lieven, Pestel, Mouravieff, Strauss, Pallavicini, Driesten, Bem, Bathyani, Oppenheim, Klauss et Carolus l'interroger sur la marche à suivre, en présence de tel ou tel événement : et ce jeune homme, dont l'activité est prodigieuse, a réponse à tout, organisant en chaque lieu un complot permanent contre le Saint-Siège. »

Nubius garda le timon de la Vente suprême jusque vers 1844. A ce moment, on lui fit boire l'*Aqua toffana*. Il tomba aussitôt

dans une maladie que les plus célèbres médecins ne purent comprendre ni arrêter. Ce brillant diplomate, ce conspirateur si habile, sentit son intelligence s'obscurcir tout à coup et sa vie s'éteindre dans l'idiotisme. Son agonie dura quatre ans. Il quitta Rome et alla se cacher à Malte, où il mourut en 1848, au moment où le travail des intellectuels de la secte était jugé assez avancé pour que l'ordre de se mettre en mouvement fût donné au parti chargé de l'action.

Piccolo-Tigre (le petit tigre), l'un des premiers lieutenants de Nubius, était Juif. « Son activité est infatigable, dit Créteineau ; il ne cesse de courir le monde pour susciter des ennemis au Calvaire. Il est tantôt à Paris, tantôt à Londres, quelquefois à Vienne, souvent à Berlin. Partout, il laisse des traces de son passage ; partout, il affine aux sociétés secrètes, et même à la Haute-Vente, des zélés sur lesquels l'impiété peut compter. Aux yeux des gouvernants et de la police, c'est un marchand d'or et d'argent, un de ces banquiers cosmopolites ne vivant que d'affaires et s'occupant exclusivement de leur commerce. Vu de près, étudié à la lumière de sa correspondance, cet homme est l'un des agents les plus habiles de la destruction préparée. C'est le lien invisible, réunissant dans la même communauté de trames toutes les corruptions secondaires qui travaillent au renversement de l'Église. »

Un troisième, Gaëtano, est un riche Lombard qui avait trouvé moyen de servir la secte et de trahir l'Autriche, en devenant, à force d'hypocrisie, le confident et le secrétaire intime du prince de Metternich. Nous verrons que les grands ministres, les rois, les empereurs, ont toujours près d'eux un délégué de la secte qui sait leur inspirer confiance et les incliner à favoriser, sciemment ou non, l'exécution des desseins des sociétés secrètes. De cette haute situation, Gaëtano observe ce qui se passe en Europe ; il est au courant des secrets de toutes les cours, et il correspond, suivant les indications du moment, avec Nubius, Piccolo-Tigre, ou Volpe (le renard), ou Vindice (le Vengeur), ou Beppo ; en un mot, avec tous ceux qui ont pris à forfait, comme dit M. Créteineau, l'anéantissement du catholicisme et le triomphe de l'idée révolutionnaire.

Ils ne sont que quarante, mais choisis parmi les plus intelligents, les plus astucieux, les plus en situation d'exercer, non

seulement dans le monde maçonnique, mais dans le « monde profane », l'influence la plus puissante et la plus étendue. Discutés et triés sur le volet, il ne leur est pas permis de décliner la périlleuse mission qu'on leur donne. Initiés, ils sont condamnés à s'envelopper de mystère, et l'abnégation la plus absolue leur est imposée. « Le succès de notre œuvre, dit Nubius — dans la lettre par laquelle il annonce à Volpe, qu'il va prendre en mains le timon de la Vente suprême, — le succès de notre œuvre dépend du plus profond mystère ; et dans les Ventes nous devons trouver l'initié, comme le chrétien de l'*Imitation*, toujours prêt « à aimer à être inconnu et à n'être compté pour rien ».

Ce n'étaient point seulement les personnages qui composaient la Haute-Vente qui devaient s'envelopper de ténèbres, mais la Haute-Vente elle-même. Jusqu'à son existence, tout devait rester inconnu aux Ventes et aux Loges, qui cependant recevaient d'elle la direction et l'impulsion. Nubius, Volpe et les autres étaient accrédités personnellement auprès d'elles ; elles obéissaient à un mot, à un signe de ces privilégiés de la secte ; mais tout ce qu'elles savaient, c'est qu'il fallait exécuter les ordres donnés sans en savoir ni l'origine ni le but. Ces ordres par lesquels était gouvernée l'Europe souterraine étaient ainsi mystérieusement transmis, de degrés en degrés, jusqu'à la Loge la plus reculée.

Mazzini, l'âme du Carbonarisme d'où avaient été tirés les quarante, Mazzini lui-même ne put percer ce mystère. « Par l'instinct de sa nature profondément vicieuse, dit Créteineau-Joly, Mazzini se douta qu'il existait, en dehors des cadres formant les sociétés secrètes, une affiliation particulière. Il crut devoir solliciter l'honneur d'entrer dans cette avant-garde de choix. On ne sait ni par qui ni comment il adressa cette demande ; seulement une lettre de Nubius à un personnage connu dans la Haute-Vente sous le nom de Beppo, exprime très catégoriquement le refus que formula la Vente :

« Vous savez, lui mande-t-il, le 7 avril 1836, que Mazzini s'est jugé digne de coopérer avec nous à l'œuvre la plus grande de nos jours. La Vente suprême n'en a pas décidé ainsi.

» Mazzini a trop les allures d'un conspirateur de mélodrame, pour convenir au rôle obscur que nous nous résignons à jouer

jusqu'au triomphe. Mazzini aime à parler de beaucoup de choses, de lui surtout...; qu'il fabrique tout à son aise des *jeunes Italies*, des *jeunes Allemagnes*, des *jeunes Frances*, des *jeunes Polognes*, des *jeunes Suisses*, etc., si cela peut servir d'aliment à son insatiable orgueil, nous ne nous y opposons pas; mais faites-lui entendre, tout en ménageant les termes selon vos convenances, que l'association dont il parle n'existe plus, si elle a jamais existé; que vous ne la connaissez pas, et que cependant vous devez lui déclarer que, si elle existait, il aurait pris à coup sûr le plus mauvais chemin pour y entrer. Le cas de son existence admis, cette Vente est évidemment au-dessus de toutes les autres; c'est le Saint-Jean de Latran : *caput et mater omnium ecclesiarum*. On y a appelé les élus qu'on a seuls regardés dignes d'être introduits. Jusqu'à ce jour, Mazzini en aurait été exclu; ne pense-t-il pas qu'en se mettant de moitié, par force ou par ruse, dans un secret qui ne lui appartient pas, il s'expose peut-être à des dangers qu'il a déjà fait courir à plus d'un? Arrangez cette dernière phrase à votre guise, mais passez-la au grand-prêtre du poignard; et moi qui connais sa prudence consommée, je gage que cette pensée produira un certain effet sur le rufan. »

Nubius ne se trompa point en appréciant ainsi Mazzini, et on ne trouve plus trace, dans les archives de la Vente suprême, d'une communication quelconque du *pauvre Joseph* relative à cette demande. La menace indirecte d'un coup de stylet lui fit rentrer, « au fond des entrailles, le sentiment de son orgueil. »

Enfin, pour comble de mystère, les quarante de la Haute-Vente, eux-mêmes, ne savaient d'où venait l'impulsion à laquelle ils obéissaient, les ordres à transmettre ou à exécuter.

L'un d'eux, Malegari, écrit au docteur Breidenstem en 1836 : « Nous voulons briser toute espèce de joug, et il en est un qu'on ne voit pas, qu'on sent à peine et qui pèse sur nous. D'où vient-il? où est-il? Personne ne le sait, ou du moins personne ne le dit. L'association est secrète, même pour nous, les vétérans des associations secrètes. On exige de nous des choses qui, quelquefois, sont à faire dresser les cheveux sur la tête; et croiriez-vous qu'on me mande de Rome que deux des nôtres, bien connus par leur haine du fanatisme, ont été obligés, *par ordre du chef suprême*, de s'agenouiller et de communier à la

PÂque dernière ? Je ne raisonne pas mon obéissance, mais je voudrais bien savoir où nous conduisent de telles capucinades. » Voilà bien le vrai *perinde ac cadaver*. Et ce sont ces esclaves d'un maître qui se dérobe à tout regard, ces hommes qui se sentent toujours la pointe du poignard dans le dos, qui font des lois contre les religieux, par horreur, disent-ils, du vœu d'obéissance !

---

## CHAPITRE XXIV

### LE RECRUTEMENT DANS LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

Les papiers de la Haute-Vente, tout en nous faisant connaître ce qu'elle était en elle-même, viennent compléter les renseignements que nous avaient donnés les *Écrits originaux* de Munich sur la constitution de la franc-maçonnerie et sur ses moyens d'action.

Et d'abord comment se recrute-t-elle ?

Le membre de la Haute-Vente qui se cachait sous le nom de Piccolo-Tigre, va nous en instruire. Il le fait dans une lettre adressée, le 18 janvier 1822, à une Vente piémontaise qu'il avait créée lui-même de la manière que nous avons dite, en exposant la constitution du carbonarisme.

« Pour propager la lumière, il a été jugé bon et utile de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer <sup>1</sup>. L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs. Il est assez disposé par la pente de son caractère à fuir les soins du ménage, à courir après des plaisirs faciles et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque; apprenez-lui directement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et, par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, et lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence. Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le

---

1. Donner le branle à tout ce qui aspire à remuer ! Jamais cette instruction n'a été mieux observée que de nos jours, du haut en bas de la société. Ne peut-on point en observer l'effet jusque dans le clergé ? N'avons-nous point vu, même dans son sein, se lever des agitateurs et des agités ? Savent-ils d'où leur vient « le branle » et à quelles fins ? Piccolo-Tigre le dit : « Propager la lumière maçonnique !! » D'autres, plus ouvertement, « l'idée démocratique ».

dégoût de la famille et de la religion, — l'un va presque toujours à la suite de l'autre, — laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la franc-maçonnerie a quelque chose de si universel que je suis toujours en extase devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les vénérables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être un des ouvriers choisis pour la reconstruction du Temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel. Se trouver membre d'une loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté, une ambition ».

La franc-maçonnerie, qui n'est que l'antichambre de sociétés plus secrètes, telles que le carbonarisme, a elle-même des antichambres, où elle étudie les hommes, où elle recherche les dégoûtés de la famille, les vaniteux, les rebelles, pour les inviter à entrer chez elle. « Sous le prétexte le plus futile, créez, dit encore Piccolo-Tigre, ou mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux-arts pour objets. Réunissez dans un lieu ou dans un autre vos tribus encore ignorantes ; infiltrez le venin dans les cœurs choisis, infiltrez-le à petites doses et comme par hasard ; puis, à la réflexion, vous serez étonné vous-même de votre succès ».

Piccolo recommandait aux membres de la Vente qu'il avait instituée en Piémont, de ne pas hésiter à placer ces associations de musique et autres sous la direction d'ecclésiastiques : « Mettez-les, disait-il, sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper ». Bien plus, il engageait à introduire les maçons dans les confréries : « Ne craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au milieu de ces troupeaux<sup>1</sup>. Qu'ils étudient avec soin le personnel de ces confré-

1. Weishaupt avait donné un nom spécial à ceux de ses F. : appelés à remplir ce rôle. Il les appelait F. : *Insinuants* ou *Enrôleurs*.

« Par le nom de F. : Insinuant, dit Barruel, il faut entendre ici l'illuminé travaillant à gagner des Frères à son Ordre. Il est des Frères plus spécialement chargés de cet emploi ; ce sont ceux qu'on pourrait appeler les apôtres, les missionnaires de l'Ordre ».



ries, et ils verront que peu à peu il n'y manque pas de récoltes à faire ». En effet, en Italie, comme dans l'Amérique du Sud, les confréries fournirent nombre de francs-maçons, et non de ceux qui firent le moins de mal. Ces recommandations ne doivent point échapper à MM. les ecclésiastiques chargés de la direction des patronages et des cercles, encore moins à ceux qui, d'eux-mêmes ou sous l'influence de certaines suggestions, organisent des sociétés de musique, de gymnase, etc. Ils ne se repentiraient jamais de trop de perspicacité et de vigilance sur les idées qui se répandent parmi leurs jeunes gens.

C'est, en général, dans les sociétés laïques que se fait le recrutement des maçons. Le F. : Bourget, au congrès des Loges du Nord-Ouest à Rouen, engageait ses FF. : à s'insinuer dans le plus grand nombre possible de sociétés, « toujours et particulièrement dans les patronages laïques, scolaires et de bienfaisance, associations de prévoyance, de secours, de tir et de gymnastique, et dans tous les groupements où l'idée démocratique a le plus de chance de germer et de se développer ».

Jean Bidegain, dans son livre *LE GRAND ORIENT DE FRANCE, ses doctrines et ses actes* (p. 281), dit aussi : « Chaque loge groupe autour d'elle une multitude de groupes, de sociétés qui sont ses succédanés. » Et il montre l'activité que sait déployer le délégué de la Franc-Maçonnerie auprès de ces sociétés : « Le citoyen qui est franc-maçon à dix heures du soir, organisera demain matin, à huit heures, l'Université populaire, délibérera à onze heures à la section de la Ligue des Droits de l'Homme, et tonitruera à deux heures de l'après-midi au groupe de la Libre-pensée. Les Francs-Maçons sont les Maltres Jacques de la démocratie. »

Au troisième congrès des Loges de l'Est qui a eu lieu en juillet 1882, les maçons ont reçu ces instructions :

« Quand, sous l'inspiration d'une loge, un noyau de maçons, aidés de tous les amis profanes, ont ainsi créé une société quelconque, ils ne doivent pas en laisser la direction à des mains profanes. Tout au contraire il faut qu'ils s'efforcent de maintenir dans le comité directeur de cette société créée par eux un noyau de maçons, qui en restent comme la cheville ouvrière, et

---

f. On a déjà pu remarquer que les francs-maçons disent indifféremment : idées démocratiques ou idées maçonniques ; propager les unes, c'est, du moins, ouvrir la voie aux autres.

qui, tenant la direction de la société entre les mains, continueront à la pousser dans une voie conforme aux aspirations maçonniques.

» Quelle force n'aura pas la maçonnerie sur le monde profane, quand existera autour de chaque loge comme une couronne de sociétés, dont les membres dix ou quinze fois plus nombreux que les maçons, recevront des maçons l'inspiration et le but, et uniront leurs efforts aux nôtres pour le grand œuvre que nous poursuivons !<sup>1</sup> ».

Toutefois, au convent de 1898, le rapporteur de la commission des vœux faisait cette recommandation : « Il ne faut pas laisser voir dans cette œuvre la main de la franc-maçonnerie<sup>2</sup>. »

Si elle se cache, elle agit. Par ses émissaires, la maçonnerie, comme vient de nous le dire M. Bidegain, souffle son esprit dans toutes les associations où elle a pu les introduire, elle leur imprime ses directions et les fait concourir, sans qu'elles s'en doutent, à son plan de déchristianisation. « C'est par cette plénitude d'organisation, dit le F. Goblet d'Alviella, que la maçonnerie est en état de rivaliser avec sa grande ennemie, l'Eglise de Rome<sup>3</sup>. » Waldeck-Rousseau, parlant des congrégations religieuses, a voulu y faire voir « un substratum d'influences cachées et aujourd'hui visible » ; impossible de mieux caractériser l'action que la franc-maçonnerie exerce sur la société par cette plénitude d'organisation qui met entre les mains de quelques chefs inconnus la direction de toutes les loges du monde et d'une multitude d'associations que la secte a su établir autour d'elle, qu'elle inspire et où elle se recrute.

Ces sociétés ne fournissent que des bourgeois ; la maçonnerie les reçoit volontiers, mais ne peut s'en contenter. « La Haute-Vente désire, continue Piccolo-Tigre, que, sous un prétexte ou

1. En 1894, au mois de septembre ou d'octobre, dix ans après l'entrée des Piémontais dans Rome, le *Folchetto*, dans un article à la louange de la franc-maçonnerie, dit : « Ce serait une suprême injustice de ne pas reconnaître que toutes ces associations qui n'étaient que des rameaux du grand arbre maçonnique, ont maintenu en vie pendant plusieurs dizaines d'années la pensée italienne (de l'unité italienne), et que cette végétation qui a abouti à la sainte entreprise de la rédemption de la patrie, n'a trouvé son aliment nulle part ailleurs que dans les associations ».

2. *Les Pétitions contre la franc-maçonnerie*, pp. 163-165.

3. A la loge *Les Amis philanthropes* de Bruxelles, 5 août 1877.

sous un autre, on introduise dans les loges maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra. Les princes de maisons souveraines, qui n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la grâce de DIEU, veulent tous l'être par la grâce d'une révolution. Le duc d'Orléans (depuis Louis-Philippe; ces lignes étaient écrites en 1822) est franc-maçon; le prince de Carignan (depuis Charles-Albert, roi de Sardaigne) le fut aussi. Il n'en manque pas en Italie et ailleurs qui aspirent aux honneurs du tablier et de la truelle symboliques. Flattez tous ces ambitieux de popularité, accaparez-les pour la franc-maçonnerie : la Haute-Vente verra après ce qu'elle en pourra faire d'utile à la cause du progrès. En attendant, ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux. C'est une magnifique enseigne, et il y a toujours des sots disposés à se compromettre au service d'une conspiration dont un prince quelconque semble être l'arc-boutant »<sup>1</sup>.

La maçonnerie ainsi recrutée fait un double choix parmi ses membres, l'un pour les grades, l'autre pour les initiations.

1. Le *Monde maçonnique* a publié, vers le milieu de l'année 1883, un tableau de l'histoire de l'Espagne pendant ce siècle. Il y dit que tous les événements importants qui ont eu lieu en ce pays sont le fait de la franc-maçonnerie; que la reine Isabelle et son fils Alphonse lui ont dû le trône, et que c'est grâce à l'énergie du Grand-Maître que Ferdinand VII a maintenu l'abrogation de la loi salique en Espagne.

Il n'y a pas que les usurpateurs qui soient aux mains de la franc-maçonnerie. A l'avènement d'Edouard VII au trône d'Angleterre, l'*Événement* de Québec publia ces renseignements :

« Albert-Edouard, prince de Galles, est le plus éminent franc-maçon qui soit sur terre, non seulement du fait qu'il devient roi d'Angleterre, mais parce qu'il est grand-maître des grandes loges d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse et du Pays de Galles, et qu'il est aussi grand prieur de l'ordre des Chevaliers du Temple en Angleterre et grand patron de l'ordre *Ancient Accepted Scottish Rite of Freemasonry* dans le Royaume-Uni, ayant reçu le 33<sup>e</sup> et dernier degré dans cette branche de la franc-maçonnerie.

« Il appartient à l'ordre maçonnique depuis plus de trente-deux ans; et il n'y a pas, dans le monde entier, de membre qui prenne une part plus active à son développement. Dans la position royale qu'il occupe et par la haute fonction qu'il remplit dans l'ordre maçonnique, il donne franchement l'exemple à ses co-sociétaires de l'égalité que les francs-maçons prônent comme existant entre eux ».

La *Vérité* de Québec, après avoir reproduit ces renseignements, ajoutait :

« Nous le savons, le nouveau roi d'Angleterre est un maçon haut gradé; de même que la reine Victoria était la protectrice de cette secte condamnée par l'Eglise. *Mais si haut gradé que soit Edouard VII, il n'est probablement pas au courant de ce qui se passe dans les cercles intimes de la franc-maçonnerie. Les vrais chefs de la secte, qui ne sont pas toujours les chefs*

Les grades, comme l'observe Louis Blanc, ont bien été, à leur origine, « autant d'arrière-sanctuaires où se groupaient successivement les initiés les plus actifs ; » mais depuis qu'ils ont été divulgués, ils ont perdu de leur importance, et ils ne servent plus guère qu'à marquer l'organisation honorifique de la secte, et à flatter la vanité des maçons qui occupent quelque situation dans le monde, pour obtenir leurs services ou de plus grosses cotisations. « Assimiler aujourd'hui les hauts grades à des fonctions directrices, dit Larousse, c'est commettre la même erreur que si l'on prétendait établir une corrélation entre les grades de l'armée et ceux de la Légion d'Honneur ».

Les plus hauts titrés de la franc-maçonnerie souvent n'en savent guère plus que le public. « En franc-maçonnerie on ne connaît que ce qui se passe autour de soi, on ignore ce qui se passe aux étages supérieurs <sup>1</sup> ». Louis Blanc parlant, dans son *Histoire de la Révolution*, des princes placés à la tête des Grands-Orients, confirme en ces termes ce dont Philippe-

---

*apparents, accordent volontiers les titres et les places d'honneur aux rois et aux princes, mais ils gardent les secrets maçonniques pour eux. Ils savent tourner à leur profit le prestige royal, voilà tout. »*

C'est-à-dire, ils savent fort bien faire servir les princes et les rois maçons à l'exécution de leurs desseins.

A l'appui de ce que vient de dire la *Vérité* de Québec, observant que le F.<sup>r</sup>. Edouard VII, tout grand-maître de la maçonnerie anglaise qu'il soit, ignore probablement bien des secrets, nous rappellerons la lettre du duc d'Orléans, grand-maître du Grand Orient de France, insérée le 22 février 1793 au *Journal de Paris*, signée EGALITÉ, et lue dans la tenue du Grand Orient, le 13 mai de la même année :

« Voici mon histoire maçonnique. Dans un temps où assurément personne ne prévoyait notre révolution, je m'étois attaché à la franc-maçonnerie, qui offroit une sorte d'image d'égalité, comme je m'étois attaché au parlement qui offroit une sorte d'image de liberté. J'ai depuis quitté le fantôme pour la réalité. Au mois de décembre dernier, le secrétaire du Grand Orient s'étant adressé à la personne qui remplissait près de moi les fonctions de secrétaire du grand-maître, pour me faire parvenir une demande relative aux travaux de cette Société, je répondis à celui-ci sous la date du 5 janvier :

« COMME JE NE CONNOIS PAS LA MANIÈRE DONT LE GRAND ORIENT EST COMPOSÉ, ET QUE, D'AILLEURS, JE PENSE QU'IL NE DOIT Y AVOIR AUCUN MYSTÈRE NI AUCUNE ASSEMBLÉE SECRÈTE DANS UNE RÉPUBLIQUE, SURTOUT AU COMMENCEMENT DE SON ÉTABLISSEMENT, JE NE VEUX PLUS ME MÉLER DU GRAND ORIENT, NI DES ASSEMBLÉES DES FRANCS-MAÇONS ».

En écrivant cette lettre, PHILIPPE-EGALITÉ avait rédigé sa propre sentence de mort. Quelques semaines plus tard, il avait la tête tranchée par le couteau triangulaire.

1. Copin Albancelli. *Comment je suis entré dans la franc-maçonnerie et comment j'en suis sorti*, pp. 72-73.

Égalité vient de nous instruire lui-même : « ILS SAVAIENT SEULEMENT DE LA FRANC-MAÇONNERIE CE QU'ON PEUT EN MONTRER SANS PÉRIL ; et ils n'avaient point à s'en inquiéter, retenus qu'ils étaient dans les grades (les initiations) inférieurs, où LE FOND DES DOCTRINES NE PARAÎT QUE CONFUSÉMENT A TRAVERS L'ALLÉGORIE, et où beaucoup ne voyaient qu'une occasion de divertissements et de banquets joyeux <sup>1</sup> ».

De même, ce ne sont pas les Grands-Orients, qu'ils soient à Paris, Londres, Bruxelles, Rome, Berlin, Vienne, Amsterdam, New-York, San-Francisco, Boston, Calcutta ou ailleurs, qui ont grande part dans la puissance maçonnique. Ils sont la partie visible de la maçonnerie, la partie administrative des finances et du personnel, la partie occupée de la fondation des loges et de leur recrutement, de la propagande des idées à semer dans le public ; mais ils ne sont nullement l'âme de la franc-maçonnerie. La tête où s'élabore l'idée, le cœur qui donne l'impulsion, cela est le propre d'une organisation plus secrète, cachée à la franc-maçonnerie elle-même.

Quoi qu'en pensent tous leurs dignitaires, les loges ne sont, comme le dit Piccolo-Tigre dans la lettre que nous avons déjà citée, qu'« un lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous (membres des arrière-loges). En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; quand il est mûr pour nous, on le dirige vers l'une ou l'autre des sociétés secrètes dont la franc-maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée. »

Ces sociétés sont d'autant plus secrètes qu'elles sont plus redoutables. Elles ne vivent pas non plus isolées. Elles se pénètrent les unes les autres, comme nous l'avons vu : les moins secrètes, celles qui s'appellent loges, chapitres, aréopages, sont pénétrées par d'autres, de telle sorte, cependant, que l'existence de celles-ci soit inconnue de celles-là. C'est pour cela que les francs-maçons, qui ne sont que cela, lorsqu'on leur parle des crimes de la franc-maçonnerie, haussent les épaules. Ils ne sont pas initiés. Ils ignorent. Et comme ils ignorent, ils nient.

---

1. T. II, pp. 82 et 83.

Ainsi, il est parfaitement possible que l'existence du service de délation, organisé par la franc-maçonnerie dans l'armée, ait été ignorée, même de certains membres du Conseil de l'Ordre. Les sociétés plus secrètes, en pénétrant dans les loges et les chapitres par un de leurs membres, leur inculquent des idées, les font agir, les poussent peu à peu dans un sens favorable à la préparation, à la réalisation plus ou moins lointaine des desseins conçus au-dessus d'eux.

Comme l'a fort bien dit M. Copin-Albancelli, « *la franc-maçonnerie est un enchevêtrement de sociétés secrètes les unes pour les autres et dominées les unes par les autres. Les ateliers sont comme les membres inférieurs d'un immense organisme international, qu'ils ne connaissent pas plus que mes mains et mes pieds ne connaissent ce qui les fait agir et n'en ont conscience.* »

---

## CHAPITRE XXV

### LES INITIATIONS

Lorsque la maçonnerie a attiré quelqu'un dans son sein, si elle commençait par lui dévoiler ses doctrines et lui montrer distinctement le but qu'elle poursuit, le plus souvent elle lui causerait un étonnement et même un effroi tel, qu'il chercherait à s'évader. Elle procède plus prudemment. D'abord, le nourrisson des loges se trouve là dans une atmosphère qu'il ne peut respirer longtemps sans que son âme n'en soit intoxiquée. « Les loges, dit Piccolo-Tigre, discoursent sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le bonheur de l'égalité sociale et sur les grands principes de la liberté religieuse. Elles ont entre deux festins des anathèmes foudroyants contre l'intolérance et la persécution. C'est plus qu'il n'en faut pour nous faire des adeptes. Un homme imbu de ces belles choses n'est pas éloigné de nous; il ne lui reste plus qu'à l'enrégimenter... On devine ses penchants, ses affections et ses tendances; quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la société secrète dont la franc-maçonnerie est l'antichambre ».

On endoctrine de cette façon ceux qui se sont laissés engager dans l'antichambre. On les observe, on étudie leurs penchants; et ceux qui sont jugés dignes d'aller plus loin, sont enrégimentés dans les arrière-loges. C'est ainsi que de 1820 à 1848, au-dessus de la franc-maçonnerie, il y avait le Carbonarisme; au dessus des Loges, les Ventes; et dans le Carbonarisme lui-même, il y avait au-dessus des Ventes particulières les Ventes centrales, et au-dessus des Ventes centrales la Haute-Vente. Aujourd'hui, cette organisation déjà si savante ne peut qu'être encore plus perfectionnée.

Les initiations font entrer les aspirants dans l'esprit de la

maçonnerie mieux encore que les discours qu'ils entendent dans les loges. De plus, elles permettent aux chefs de discerner ceux qui sont dignes de pénétrer plus avant dans le secret de la secte.

Dès les premiers pas qu'ils font dans l'association, elle leur dit qu'elle a un secret pour procurer le bonheur de l'humanité et le souverain bien de ses membres, et qu'ils ne peuvent arriver à la connaissance de ce secret que par des initiations successives. Ces initiations se font par des scènes symboliques savamment graduées. Dans une communication confidentielle adressée, le 1<sup>er</sup> mars 1902, par le Grand Collège des Rites, suprême conseil du Grand-Orient de France, aux Conseils Philosophiques et aux Chapitres de la Fédération, il est dit :

« Nos symboles représentent avant tout des procédés d'éducation philosophique, en même temps que des signes de ralliement. Sous des formes matérielles, ils emblématisent un certain nombre de vérités morales acceptées par tous nos adeptes, et qu'il est bon de leur rappeler incessamment, en s'adressant tout à la fois à leur bon sens et à leur raison...

» Les ateliers supérieurs doivent être, en quelque sorte, comme les écoles normales de l'Ordre ; écoles qui doivent se consacrer avant tout à l'étude de la science maçonnique. Leurs membres iront ensuite porter dans les loges ce qu'ils auront appris là. Ils le feront avec tact et prudence. » <sup>1</sup>

A chacune des initiations, les candidats sont très attentivement observés. Il en est qui s'arrêtent aux apparences extérieures, qui ne cherchent point à se rendre compte de leur signification, à en pénétrer le mystère. Ceux-là sont laissés dans leur simplicité et forment la première assise de la société, à laquelle ils ne laissent pourtant pas de rendre d'importants services.

Ceux dont l'intelligence pénètre au delà du voile des symboles, et qui témoignent que leur esprit s'ouvre aux idées maçonniques, sont invités à monter plus haut.

« Les cérémonies sont symboliques — disait le F. Régnier dans une séance commune des loges, tenue à Lyon le 3 mai 1882, — pratiquées par des maçons intelligents ; leur signification porte ses fruits ». Et dans le discours de clôture du

1. Cette circulaire a été publiée, en entier, par Bidegain dans son livre, p. 142-152.



Convent de 1883 du Grand-Orient de France, le F.· Blaton disait aussi : « La franc-maçonnerie, dans son symbolisme perfectionné par une longue tradition, et qu'elle peut encore moderniser à son gré sans porter atteinte à son Ordre même, possède la contre-partie salutaire et le contre-poison du symbolisme religieux ».

Ces symboles sont à la fois lumière et ténèbres; ils sont conçus de telle sorte qu'ils éclairent ceux-ci et aveuglent ceux-là. M. Gerbet, depuis évêque de Perpignan, a publié en 1832, dans le *Mémorial catholique*, les papiers d'un chef des sociétés secrètes, saisis après sa mort, dit-il, « par un personnage haut placé ». Après avoir expliqué ce qu'est la liberté et l'égalité au sens maçonnique, il dit : « Telle est la force de notre doctrine. Mais persuadons-nous bien que nous ne pouvons jamais l'exposer tout à coup au grand jour ni en termes si formels à tout aspirant. Un esprit délié pourrait en tirer des conséquences trop funestes aux intentions qu'elle couvre. Aussi, à peine lui avons-nous fait entendre ces deux mots sacrés : *Liberté, Egalité*, qu'aussitôt nous devons savoir prévenir ou du moins arrêter le cours de ses réflexions, contre lesquels nos emblèmes et nos hiéroglyphes nous offrent un remède certain, en les employant sur-le-champ pour distraire à propos l'esprit de l'aspirant par la variété des sujets qu'on lui présente : ressource admirable et fruit de la politique raffinée de notre célèbre auteur (fondateur), trop versé dans la connaissance du cœur humain pour ne nous avoir pas préparé, avec toute l'adresse imaginable, *la coupe enchanteresse et mystérieuse* que nous devons présenter et faire passer sans cesse dans l'âme de chaque frère, toujours enveloppée et sous une forme innocente qui en déguise le véritable sens ».

L'auteur distingue ensuite entre les esprits *pénétrants*, les esprits *remuants* et les *imbéciles*. « Nous devons, dit-il, mettre chacune de ces classes au fait de la même doctrine, mais non la communiquer à chacun en même temps et de la même manière. Aux premiers, *le sens véritable* ne tarde pas à se faire connaître. Les seconds ne doivent être amenés à cette haute connaissance que par degrés, par des emblèmes qu'on leur propose à deviner. Des troisièmes, on n'exige autre chose que de *suivre aveuglément et sans réserve*, tout en les tenant attachés par la crainte de la violation du serment sacré ».

Ces règles de conduite sont religieusement observées. Après chaque initiation, on donne à l'initié un délai de quinze jours pour préparer l'explication qu'il doit donner du grade qu'il a reçu, pour découvrir le sens de la cérémonie dont il a été le héros. Quoi qu'il en dise, on le complimente toujours, sans lui faire connaître ce que l'on pense de son explication. S'il n'a pas compris, on le laisse où il est, à moins cependant qu'il ne soit de ceux sur lesquels on a fondé quelque genre d'espérances. Dans ce cas, on le fait passer par de nouvelles épreuves, sous prétexte de nouveaux grades à lui conférer, qui désépaissiront peu à peu le voile qui couvre le mystère.

Ces épreuves ont varié avec le temps, avec les obédiences, et aussi avec les fins plus immédiates que se proposaient les chefs. C'est ce que le F. Bleton vient de faire entendre.

A l'heure actuelle, voici en quoi consiste, au milieu de beaucoup d'autres, l'épreuve fondamentale :

On amène devant un cercueil le maçon à initier ; on fait plus, on le couche lui-même dans le cercueil.

Là, il entend dire qu'il est mort, qu'il est bien mort, qu'il est pourri, que sa chair quitte ses os. Et de peur qu'il ne l'oublie, on lui donne pour mot de passe, qu'il répétera sa vie entière chaque fois qu'il entrera dans une loge, un mot hébreu qui signifie, à ce que l'on dit : La chair quitte les os : *Mac-Benac*. Dans un autre rite, on lui donne le mot *Mahabone* ou *Moabon* : fils de la putréfaction.

Chaque fois qu'il entrera dans la loge, il fera quelques pas d'aspect bizarre, qui sont le simulacre d'enjamber un cercueil. Cette initiation est celle du grade de maître, la seule qui fasse le vrai maçon.

Quand les témoins ont déclaré que le nouveau maître est bien mort, qu'il est bien en putréfaction, que sa chair quitte ses os dans le cercueil symbolique, le président de la loge vient le tirer du cercueil. On le déclare alors ressuscité, l'appareil funèbre de la loge fait place à des illuminations joyeuses, et on dit au nouveau maître qu'il est, en personne, le maître Hiram ressuscité. Cet Hiram est pour les francs-maçons l'architecte du Temple de Salomon. Ce temple symbolique, — dans son sens dernier, celui qu'on ne révèle jamais publiquement, — c'est la

reconstitution du peuple juif en nation, mais en nation devenue maîtresse de l'univers.

Or, ce Temple de Salomon ne sera construit, l'Église ne lui cédera la place, le DIEU des chrétiens ne sera vaincu qu'à une condition : cette condition, c'est que le monde entier, et tout entier, descende au cercueil symbolique d'Hiram pour y recevoir une vie nouvelle, après la mort absolue, la dissolution définitive de ce que nous voyons être et vivre aujourd'hui.

Le *sens social* de l'initiation est donc la mise au tombeau du monde chrétien et la résurrection du monde hébreu. Et comme moyen d'atteindre ce but, moyen unique, révélé dans l'initiation même comme étant son enseignement le plus immédiat, le plus transparent : la destruction de tout l'ordre de choses établi sur les principes du christianisme.

Le *sens personnel* est que l'initié mis au cercueil y est bien mort en tant que chrétien, en tant que citoyen du monde où le CHRIST est connu et adoré. Pas un atome de chair qui tienne encore à la vie selon l'ordre de DIEU, du DIEU des chrétiens, ne reste en lui. Nous savons de DIEU qu'il est la voie, la vérité et la vie. C'est en ce sens que l'initié est déclaré avoir perdu la vie, aussi réellement que la vie animale a quitté un cadavre dont la chair se dissout. Le nom hébreu qu'on lui donne en le relevant, en fêtant sa résurrection, révèle le monde nouveau dont il est devenu citoyen, la civilisation nouvelle au triomphe de laquelle il doit se dévouer.

Celui qui comprend ces choses est marqué pour les arrière-loges, dont le nombre, la composition, et la mission assignée à chacune varient selon les circonstances, la marche de la Révolution, les progrès accomplis dans la construction du Temple.

Les arrière-loges étant ainsi composées, des émissaires leur portent en temps opportun les directions et les ordres d'un comité central et supérieur, en même temps qu'ils mettent en rapports constants tous les Grands-Orients. Ces émissaires sont presque tous Juifs. C'est que le peuple juif trouve dans son organisation nationale des facilités pour remplir ce rôle que personne d'autre ne présente. Il a en effet partout ce que le Kabal appelle des *facteurs*, agents du gouvernement occulte des Israélites s'interposant d'un bout du monde à l'autre pour les ventes et les achats, pour les procès de leurs coreligionnaires,

agissant près des administrations pour tout ce qui est de l'intérêt de la race, secondant ou paralysant les projets des gouvernements, etc. Ils sont admirablement propres à être les commis-voyageurs de la Franc-Maçonnerie et de la Révolution. Les papiers de la Haute-Vente nous montrent Piccolo-Tigre à Paris, à Londres, à Vienne, à Berlin; ici il paraît gentilhomme, là banquier, ailleurs négociant, courtier et même petit marchand ambulante; partout commis-voyageur en placement de haine contre Celui que ses ancêtres crucifièrent.

*Bakoumine*

Bakoumine fait ce portrait du maçon véritablement initié, admis dans les sociétés plus secrètes : « Le révolutionnaire est un homme consacré. Il n'a pas d'intérêts personnels, pas de sentiments, pas d'affaires, pas de préférence, pas de biens, pas même de nom. Tout en lui est absorbé par un intérêt unique et exclusif, par une pensée unique, par une passion unique : la Révolution. Non seulement par ses paroles, non seulement par ses actes, mais encore dans le fond même de son être, il a rompu à jamais avec l'ordre public, avec le monde civilisé tout entier. Froid envers soi-même, il doit l'être aussi envers autrui. Tous les sentiments d'affection, d'amour, de gratitude doivent être étouffés dans son âme par la passion unique et calme de l'œuvre révolutionnaire. *Nuit et jour, il doit avoir une pensée unique, poursuivre un seul but : la destruction implacable. Et accomplissant cette œuvre froidement et sans relâche, il doit être prêt à périr et à égorger de ses propres mains quiconque fait obstacle à ses desseins.* »

---

## CHAPITRE XXVI

### DIVERSES SORTES D'AGENTS

La lettre de Malegani au D<sup>r</sup> Breindenstein nous a fait entrevoir, au-dessus de toutes les loges et Ventes, arrière-loges et Hautes-Ventes, commandant à toutes les sociétés secrètes, l'existence d'une direction suprême, d'un chef, — individu ou comité — dont personne, même parmi les vétérans des associations les plus avancées de la secte, ne sait ni qui il est, ni d'où il vient, ni où il est. On ne connaît que ses ordres, que tous doivent exécuter « sans raisonner l'obéissance », alors même que les choses prescrites « font dresser les cheveux sur la tête ». C'est de ce chef suprême, sans aucun doute, que la Haute-Vente avait reçu et l'existence, et la mission spéciale qui lui était confiée, et les instructions qu'elle devait suivre pour l'accomplir.

Elle était, avons-nous dit, au sommet de la pyramide que formaient les Ventes du Carbonarisme. Chacun des Quarante avait créé une ou plusieurs Ventes centrales : il les tenait sous sa dépendance, elles ne connaissaient que lui : de même, chacun des membres des Ventes centrales avait créé une ou plusieurs Ventes particulières qui recevaient par leur fondateur les directions venues d'en haut. Aussi Nubius, dans la lettre du 7 avril 1836, pouvait-il dire de la Haute-Vente : « Cette vente est au-dessus de toutes les autres, c'est le Saint-Jean de Latran, le *caput et mater omnium ecclesiarum*, c'est la Loge, mère et chef de toutes les Loges ».

L'action de la Haute-Vente n'était point renfermée dans la Charbonnerie ; elle s'exerçait plus ou moins directement sur toute « l'association des francs-maçons répandus sur tous les points du globe, ayant des vœux et des intérêts communs, et travaillant tous à l'affranchissement de l'humanité ». C'est

Malegani qui s'exprime ainsi. Nous avons nommé ci-dessus les intermédiaires les plus autorisés entre elles et les Grands-Orient des divers rites, en parlant de la correspondance que Nubius était chargé d'entretenir avec ces chefs de la conjuration. Par eux, la Haute-Vente avait action sur tout le monde maçonnique et se servait de l'intelligence et des efforts de tous pour « écraser l'infâme ». Elle guidait, elle poussait, elle retenait, suivant ce qu'elle voyait dans les hauteurs où elle était placée, et suivant aussi les renseignements qui lui parvenaient de tous les points du globe. « La Haute-Vente, dit Créteineau-Joly, avait étendu le cercle de ses agents dans des sphères si nombreuses et si disparates, que sa grande préoccupation était de les maintenir et de modérer leur ardeur, de peur de les laisser à des excès compromettants ».

Nubius était en correspondance avec tous les chefs de file : le nombre de lettres qu'il recevait chaque jour pour les affaires de la secte est prodigieux.

Ainsi en relation avec toute la Maçonnerie, la Haute-Vente l'était aussi avec les Juifs. On trouve dans ses rapports avec eux une nouvelle preuve de ce que dit M. Gougenot des Mousseaux, qui a pénétré si avant dans les mystères de la franc-maçonnerie<sup>1</sup> : « Les chefs réels vivent dans une étroite et intime alliance avec les membres militants du judaïsme, princes et initiateurs de la Haute-Kabale ».

Depuis le drame sanglant du Calvaire, le Juif a son idée fixe : c'est l'anéantissement du christianisme et surtout la destruction de l'Église catholique, qui est le corps mystique du CHRIST qu'il a crucifié. La franc-maçonnerie a-t-elle compris le parti qu'elle pouvait tirer de ce sentiment et de cette situation ? Ou bien est-ce le judaïsme qui a voulu faire servir les chrétiens eux-mêmes à l'accomplissement de ses desseins ? Peu importe. Mais l'identité du but que poursuivent les Juifs et les francs-maçons, et l'union de leurs efforts pour atteindre ce but est manifeste.

Répandus sur toute la surface du globe et ayant entre eux, d'un bout du monde à l'autre, de continuelles relations, les Juifs sont admirablement constitués pour transmettre et les renseignements et les mots d'ordre. Il y a en effet chez eux et

---

1. *Le Juif, le judaïsme, et la judaïsation des peuples chrétiens*, p. 310.

pour leurs intérêts de peuple et de race, une organisation qui les prépare admirablement à ce rôle.

De fait, les Juifs ont, dans toutes les localités, les *facteurs* dont nous venons de parler, agents de la Kabale, chargés de veiller aux intérêts des fils d'Israël, et dont l'autorité est presque illimitée. Ces facteurs, répartis en diverses classes, ont des attributions spéciales. Il y en a pour les transactions commerciales de leurs coreligionnaires d'un bout du monde à l'autre. Il y en a aussi chargés d'espionner pour le compte des gouvernements que le suprême Conseil a résolu de favoriser.

On comprend combien cette organisation, mise au service de la franc-maçonnerie, peut lui être utile.

Déjà nous avons dit que ce Juif, membre de la Haute-Vente, qui s'était fait appeler le Petit-Tigre, était sans cesse en route pour toutes les capitales de l'Europe. Nous avons aussi rapporté une observation semblable faite par Louis Blanc pour les années qui ont précédé la Révolution. Plus près de nous, un autre juif, Cornélius Herz, lors des affaires du Panama et de Dreyfus, a été signalé comme étant en correspondance directe avec le suprême Directoire dogmatique de Charleston <sup>1</sup>.

Outre leur ubiquité, les Juifs ont l'argent, et nous avons appris par l'affaire Dreyfus avec quelle facilité ils savent s'en défaire quand il doit être employé à la défense des leurs, à l'avancement de leurs affaires ou à la satisfaction de leur haine contre l'Église de JÉSUS-CHRIST. « Je viens vous donner des nouvelles qui vous iront à l'âme, écrivait Nubius au juif prus-

---

1. Le tableau de l'organisation de la haute maçonnerie dans les cinq parties du monde au 1<sup>er</sup> mars 1891 donne la liste des inspecteurs généraux en mission permanente, ayant la correspondance directe avec le suprême directoire dogmatique de Charleston. On y lit : *Pour les relations générales d'Angleterre, France et Allemagne : docteur Cornélius Herz, à Paris.*

Que fit au juste Cornélius Herz ? Qu'était-ce que cet homme aux origines incertaines, disparaissant de la circulation parisienne durant plusieurs années pour y reparaitre un jour en maître ? Qu'était-ce que ce savant sans diplôme, ce politicien sans mandat, ce détenteur d'influences dont on ne pouvait ni soupçonner l'origine ni mesurer la portée, traitant sur le pied d'égalité avec les rois de la science, de l'industrie et de la finance, commandant des journaux pour dicter ses lois à tous les ministères, imposant à des chefs du gouvernement des vues qu'ils ne songeaient même pas à discuter, brassant des millions sans qu'on sût sur quel coffre-fort pouvait tirer son carnet de chèques, chamarré des décorations les plus authentiques et les plus rares sans que les chancelleries qui les lui décernaient fussent en état de dire à quel titre elles lui étaient accordées ?

sien Klauss ; en échange mettez à notre disposition des thalers et beaucoup de thalers. Vous savez par expérience que l'argent est partout le nerf de la guerre. C'est la meilleure artillerie pour battre en brèche le siège de Pierre ». Cette lettre de change que Nubius tirait sur la passion judaïque de Klauss, il l'adressait presque dans les mêmes termes aux Juifs de Silésie, de Portugal et de Hongrie. Durant toute la durée de son gouvernement, il ne cessa de soutirer des sommes considérables à toutes les juiveries du monde. Après un voyage qu'il venait d'accomplir en Europe, Petit-Tigre écrivait à Nubius (5 janvier 1846) : « La moisson que j'ai recueillie a été abondante ; sous ce pli vous en trouverez les prémices, dont je n'ai pas besoin que vous m'adressiez un reçu, car j'aime peu à compter avec mes amis, je pourrais dire avec mes frères ». Cependant, dans son orgueil d'Européen et de patricien, Nubius avait un tel mépris pour les Juifs qu'il sollicitait ainsi, qu'il ne leur écrivait de sa propre main que lorsqu'il fallait faire une grosse saignée à leur bourse.

Mais si les francs-maçons se servent des Juifs, les Juifs ne se servent pas moins des francs-maçons. Il y a des loges uniquement ouvertes aux Juifs.

« Il existe des loges composées exclusivement de Juifs, disent les *Feuilles historiques et politiques* de Munich, dans lesquelles les non-Juifs n'ont pas accès. A Londres où se trouvait, comme on le sait, le foyer de la Révolution sous le grand-maitre Palmerston, il existait deux loges juives qui ne virent jamais de chrétiens passer leur seuil. *C'est là que se concentrent tous les éléments révolutionnaires qui couvent dans les loges chrétiennes.*

» A Rome, une autre loge, entièrement composée de Juifs, où se réunissent tous les fils des trames révolutionnaires ourdies dans les loges chrétiennes, est le tribunal suprême de la Révolution. De là sont dirigées les autres loges comme par des chefs secrets, de sorte que la plupart des révolutionnaires chrétiens ne sont que des marionnettes aveugles mises en mouvement par des Juifs, au moyen du mystère. A Leipzig, à l'occasion de la foire qui fait arriver en cette ville une partie des hauts négociants juifs et chrétiens de l'Europe, la loge juive secrète est chaque fois permanente, et jamais aucun maçon chrétien n'y



est reçu. Dans les loges juives de Hambourg et de Francfort, il n'y a que des émissaires qui aient accès. »

Aux États-Unis, les Juifs ont deux ordres maçonniques qui leur sont propres. Le *Catholic-World*, de New-York (n° de février 1881), dans un article où la franc-maçonnerie est envisagée avec assez d'optimisme, reconnaît cependant que les Juifs ont puissamment agi pour la destruction des institutions chrétiennes, par le zèle avec lequel ils ont propagé les idées libérales <sup>1</sup>.

En France, en ces derniers temps, les persécuteurs n'ont pas eu d'amis plus fervents, d'inspirateurs plus écoutés que certains Juifs comme Lévy-Crémieux, Hugo Oberndorffer, Hemmerdinger, Von Reinach, Arton et Cornelius Herz. C'est à ce dernier, juif allemand, que demandaient conseil les Freycinet, les Floquet, les Rouvier ; et cela, parce que sur le tableau de la Haute Maçonnerie du monde, Herz figurait au 1<sup>er</sup> mars 1881 dans la liste des Inspecteurs généraux avec cette mention : « Pour les relations générales d'Angleterre, France et Allemagne. »

En Russie on trouve également la main des Juifs dans les troubles actuels. Un journal russe, la *Pola* (le Champ), a constaté et affirmé les faits suivants :

« 1) Depuis qu'elle a commencé à se manifester à Varsovie, la propagande socialiste a été dirigée avant tout par les Juifs, tout comme elle l'a été et l'est par eux en Galicie.

» 2) A la tête de cette propagande se trouve le « Bund » Association judéo-socialiste qui, par ses principes faussement humanitaires, trompe et entraîne la population ouvrière honnête, foncièrement tranquille, la pousse en avant, tandis que les membres du « Bund » se cachent dans l'ombre.

» 3) Les proclamations socialistes que l'on éparpille partout sont rédigées en russe, en polonais et en jargon juif.

» 4) Au moment des troubles de janvier, la première impulsion a été donnée par les Juifs et ce sont eux principalement qui les ont dirigés.

---

1. Nous aurons plusieurs fois encore occasion de remarquer que c'est surtout sur la propagande des *idées libérales* que la conjuration antichrétienne des Juifs et des francs-maçons compte pour l'accomplissement de ses desseins. Les publicistes catholiques et les organisateurs de ligues et d'associations ne sauraient trop porter leur attention sur ce fait. Il en est plusieurs qui, avec les meilleures intentions du monde, apportent aux conjurés l'aide que ceux-ci ambitionnent par-dessus tout.

» 5) Lorsque ces troubles ont dégénéré en pillage et mise à sac des magasins, les quartiers juifs (Valewki et autres) sont restés absolument intacts.

» 6) Pour amener les ouvriers à se mettre en grève à l'époque la moins favorable pour notre population ouvrière, ce sont les Juifs qui ont fait la propagande, mettant leur action en collaboration avec l'action prussienne, dont le but était de diminuer notre production industrielle et d'en élever le prix, au moment de l'entrée en vigueur de nouveaux tarifs douaniers; ce qui permettait aux produits allemands d'inonder nos marchés.

» 7) Lorsque les grévistes forçaient toutes les usines grandes et petites des chrétiens à arrêter le travail, au moment de la grève générale, *grand nombre d'usines juives, surtout les petites, ont pu continuer à travailler librement. Et même des entreprises telles que les boulangeries juives, ont pu pendant les deux semaines qu'ont duré les grèves, faire des affaires d'or.*

» 8) Jusque dans ce qu'on a appelé la grève des Écoles, les Juifs tenaient la tête du mouvement et demandaient l'abolition de la limitation du pourcentage des élèves juifs, la nomination des Juifs au professorat. *Ils exigeaient aussi qu'on portât aux programmes des enseignements judaïques, qu'on supprimât l'enseignement de la religion catholique et que pour cela on créât l'école laïque.*

» 9) La presse judéo-radical fulmine contre les journaux qui cherchent à apaiser les esprits. »

Le journal la *Pola* fit suivre cette énonciation des réflexions suivantes :

« Le double but poursuivi par l'internationalisme judéo-maçonnique est clair. C'est tout d'abord le but général poursuivi toujours et partout : démoraliser et dissoudre l'ancienne société chrétienne en s'appliquant à lui ravir avant tout la foi qui faisait sa cohésion. Plus spécialement pour ce qui nous concerne, il s'agit de rendre impossibles les réformes attendues, désirées et promises, car ces réformes ne donneraient pas aux Juifs ce qu'ils rêvent d'obtenir. »

En rapports continuels d'une part avec les loges, et d'autre part avec les Synagogues, les Quarante avaient aussi de mystérieux agents dans les conseils des empereurs et des rois.

M. le comte de Puckler-Limbourg, sous-préfet de Tschirné, a

adressé en 1898, au peuple allemand, un manifeste qui commence par ces mots : « Les Juifs ont dans toutes les cours, dans tous les cabinets, dans tous les ministères, des amis secrets et des affidés ».

Déjà nous avons vu que Gaëtano avait été placé près du prince de Metternich, comme Nubius près de la cour pontificale. L'un et l'autre, comme d'ailleurs plusieurs autres membres de la Haute-Vente étant de grands seigneurs, avaient, par leur famille et leurs alliances, accès près des princes et pouvaient travailler à les séduire. « Il est de la plus grande importance, dit le document publié par Mgr Gerbet, pour le succès de notre sublime projet, et pour en faciliter et mieux assurer l'exécution, de ne rien négliger pour entraîner dans notre ordre des membres marquants parmi les autorités civiles et militaires, sans excepter les rois et les princes... Il faut employer tous nos moyens, et avec adresse, pour les séduire, les disposer, et *les mettre dans la nécessité de nous seconder et de nous servir malgré eux* ».

Charles-Albert, roi de Sardaigne, expia par deux défaites et une abdication, la faute d'avoir prêté l'oreille à ces affidés : le comte Galliera, le comte Pralormo et le marquis Alfieri. « Les propositions qu'il avait acceptées, dit Créteineau-Joly, furent ensuite adressées à tous les princes à qui l'on pouvait supposer d'ambitieuses faiblesses. Quand elles ne naissaient pas d'elles-mêmes, un agent des sociétés secrètes, courtisan ou ami du prince, s'arrangeait pour les provoquer. Diamilla-Muller fut plus tard l'intermédiaire entre Mazzini et Victor-Emmanuel. C'était un ingénieur et un savant distingué que ses études mettaient en relations avec le P. Zecchi. Personne ne paraissait plus étranger à la politique, et cependant il avait la main dans les plus grands événements. Son livre : *Politica segreta italiana*, qui n'a pas reçu un seul démenti, montre aux plus incrédules quelle importance l'action des sociétés secrètes a eue dans les événements contemporains ».

On sait le rôle joué par le comte d'Ussedan, ministre de Prusse auprès du gouvernement subalpin, d'abord à Turin, puis à Florence. Ussedan se montrait l'adversaire implacable de l'Autriche en particulier et des catholiques en général. Il disait au général piémontais Lamarmora qu'il fallait frapper l'Autriche au cœur.

Or, M. de Bismarck, dans ses Mémoires, dit de lui ceci :

« C'était en même temps un franc-maçon haut gradé. En février 1869, je demandai au roi Guillaume le rappel d'un aussi louche et incapable personnage ; mais je rencontrai chez le roi une résistance invincible, car le souverain accomplissait envers les francs-maçons ses devoirs avec une scrupulosité presque religieuse. Pour me débarrasser du comte d'Ussedan, je fus finalement forcé de donner ma propre démission, et ce n'est qu'alors que j'obtins le rappel de ce diplomate franc-maçon. »

Au commencement de l'année 1883, le roi des Belges laissa insérer dans les journaux la réponse qu'il avait faite au toast des francs-maçons hollandais, puis, quelques mois après, il essaya de s'opposer seul à la volonté de tout son peuple catholique manifestée dans deux élections ? On a nommé les deux francs-maçons qui lui avaient donné ce conseil et obtenu de lui cette tentative.

Quand le prince d'Orange mourut, il y a quelques années, le prince de Galles fit déposer sur son cercueil une couronne portant cette inscription : « Témoignage d'amitié fraternelle et de respect à Alexandre, prince d'Orange, *Grand-Maitre de la Maçonnerie des Pays-Bas*, de la part d'Albert-Édouard, prince de Galles, *Grand-Maitre de la Maçonnerie d'Angleterre* ». Et le pauvre grand-maitre de la Maçonnerie des Pays-Bas ne voyait pas, tout grand-maitre qu'il était, que les loges tramaient la conspiration qui livrait son royaume à la Prusse.

En France, quels ont été les inspirateurs et les mattres de ceux qui ont l'honneur immérité de gouverner le pays ? Cornélius Herz déjà nommé ; Levy-Crémieux, juif ; Hugo Odendoffer, juif allemand ; Hemmerdinger, juif allemand ; Arton, juif allemand ; Von Reinach, juif allemand.

Pour ce qui est des temps antérieurs, nous avons parlé de l'influence du duc Decazes sur Louis XVIII et de celle du comte Arèze sur Napoléon III. Ce dernier fut durant tout son règne entouré d'étrangers obscurs, recrutés dans le personnel des hautes sociétés secrètes, auxquels il confiait les missions les plus délicates. L'un de ses intermédiaires avec Palmerston fut Pannizi, un carbonaro italien. Pannizi, en 1855, s'employa activement pour soulever l'opinion publique en Angleterre contre la Papauté et l'Autriche <sup>1</sup>. Kossuth dit dans ses *Souvenirs et*

---

1. Descamps et Claudio Jannet, t. II, p. 172.

Conneau

*écrits de mon exil* : « Les réfugiés hongrois étaient en communication surtout avec l'empereur et certains personnages sans situation officielle. Parmi eux était Pietri et le Dr ~~Conneau~~. » L'auteur du livre : *Histoire, doctrine et but de la Franc-Maçonnerie, par un franc-maçon qui ne l'est plus*, montre l'influence mystérieuse et néfaste que la franc-maçonnerie exerça au congrès de Vienne qui aurait pu faire, qui devait faire une vraie *restauration*<sup>1</sup>. Ne pouvant obtenir de ce congrès tout ce qu'elle voulait, la Maçonnerie réussit à faire relever la Confédération helvétique, qui devait plus tard servir de foyer à de nouvelles révolutions.

On a rappelé bien des fois l'aveu fait par Disraëli, précisément au moment où la Haute-Vente était en pleine activité. Mieux que qui que ce soit, en sa double qualité de juif et de ministre de cette puissance qui rêve l'empire du monde, il pouvait connaître les dessous de la politique. « En vérité, dit-il, le monde est gouverné par de tout autres personnages que se l'imaginent ceux qui ne voient pas ce qui se passe dans les coulisses. *So you see, my dear Coningsby, that the world is governed by very different personages to what is imagined by those who are not behind the scene* »<sup>2</sup>. Et Henri Mysley, qui, au témoignage de L. Blanc, a joué un grand rôle dans les révolutions contemporaines, dit : « Je connais un peu le monde, et je sais que dans tout ce grand avenir qui se prépare (la République universelle pour l'extension des Droits de l'homme à tout le genre humain), il n'y en a que quatre ou cinq qui tiennent les cartes ».

Avant eux, J. de Maistre avait déjà dénoncé l'habileté avec laquelle les Illuminés s'introduisaient dans les conseils les plus secrets des souverains, pour se servir d'abord de leur puissance au profit de leurs desseins, et pour les perdre ensuite eux-mêmes.

1. M. Paul Allard, dans la *Revue des Questions Historiques* (1904, p. 672), a résumé en ces termes un curieux article de la *Civiltà Cattolica* :

• Rétabli dans ses Etats, Pie VII, au mois d'août 1814, y prohiba, sous des peines sévères, les sectes des francs-maçons et des *carbonari*. On sera surpris d'apprendre que cet édit pontifical fut mal reçu des souverains assemblés au congrès de Vienne, et que le nonce accrédité auprès de la cour d'Autriche n'osa même le faire reproduire dans les journaux viennois. C'est que, à l'exception de l'empereur d'Autriche, tous les princes qui faisaient partie du congrès étaient en même temps francs-maçons. »

2. Disraëli, *Coningsby*, chap. xv.

« Leur talent, dit-il, ne se bornait pas et ne se borne pas encore à verser dans l'esprit des princes les préjugés les plus funestes ; leur grand chef-d'œuvre est d'en obtenir les ordres dont ils ont besoin, tout en ayant l'air de leur demander des choses toutes différentes. On peut affirmer que, pendant tout le dix-huitième siècle, les gouvernants de l'Europe n'ont presque rien fait qui n'ait été dirigé par *l'esprit secret*, vers un but dont le souverain ne se doutait pas. La vérité de cette proposition peut se vérifier dans les grandes et dans les petites choses<sup>1</sup> ».

La Haute-Vente hérita des traditions de la secte des Illuminés, qui l'avait précédée pour travailler à la même œuvre. Elle aussi eut des intelligences partout, et au moyen de ces intelligences poussa son action dans toutes les directions. « Le mal présent, écrivait le prince de Metternich à Esterhazi, en octobre 1830, offre en tous lieux deux dangers particulièrement redoutables. L'un se trouve dans l'extrême faiblesse de la majeure partie des gouvernants ; l'autre, dans l'organisation d'un gouvernement révolutionnaire compact, dont nous découvrons partout les traces et les points de correspondance ». La Haute-Vente était l'âme de ce gouvernement.

---

1. *Œuvres complètes de J. de Maistre*, t. VIII, p. 339.

## CHAPITRE XXVII

### LA PRUDENCE MAÇONNIQUE

« La haine des conjurés de la Haute-Vente contre l'Église, dit Créteineau-Joly, ne s'évapore ni en turbulences impies, ni en provocations insensées; ils eurent le calme du sauvage et l'impassibilité du diplomate anglais ». C'est bien cela. En rapports constants avec les chefs de la franc-maçonnerie des différents rites et avec les Juifs de tous les pays, ayant des affidés placés près des souverains ou de leurs ministres, les Quarante avaient une puissance d'action aussi étendue que sûre d'elle-même. Elle n'en était pas pour cela moins avisée.

La plus pressante des recommandations faite aux Quarante était de n'agir qu'avec prudence et circonspection.

Un document émané du comité directeur, à la date du 20 octobre 1821, dit : « Nous ne pouvons plus marcher à l'ennemi, avec l'audace de nos pères de 1793. Nous sommes gênés par les lois et plus encore par les mœurs; mais, avec le temps, il nous sera permis peut-être d'atteindre le but qu'ils ont manqué. Nos pères mirent trop de précipitation en tout, et ils ont perdu la partie. Nous la gagnerons si, *en contenant les témérités, nous parvenons à fortifier les faiblesses.* » Ce mot d'ordre, nous l'avons entendu répéter publiquement, le jour où la Maçonnerie s'empara du pouvoir. Et, depuis, ne l'avons-nous pas vue contenir toujours les témérités, et, en se fortifiant sans cesse, marcher au but, *lentement, mais sûrement*? Les Instructions secrètes disaient de leur côté : « Pour atteindre plus sûrement notre but, et ne pas nous préparer, de gaité de cœur, des revers qui ajournent indéfiniment ou compromettent pour des siècles le succès d'une bonne cause, il ne faut pas prêter l'oreille à ces vantards de Français ..., à ces nébuleux Allemands..., à ces

---

1. On sait que la Haute-Vente avait son siège à Rome et était principalement composée d'Italiens.

tristes Anglais.... Le catholicisme a la vie plus dure que cela ; il a vu de plus implacables, de plus terribles adversaires, et il s'est souvent donné le malin plaisir de jeter de l'eau bénite sur la tombe des plus enragés. Laissons donc nos frères de ces contrées se livrer aux intempérances stériles de leur zèle anti-catholique ; permettons-leur même de se moquer de nos madones et de notre dévotion apparente <sup>1</sup>. Avec ce passe-port, nous pouvons conspirer à notre aise et arriver peu à peu au terme proposé ». La Haute-Vente, nous l'avons déjà dit, avait pour mission principale de miner le trône pontifical au temporel et au spirituel, et d'employer, autant que possible, le clergé lui-même à cette œuvre de destruction. Pour cela, il lui était recommandé d'user de beaucoup d'hypocrisie. Elle ne s'en fit point faute.

Piccolo-Tigre montre qu'il s'est bien pénétré de ces Instructions : « Servons-nous, dit-il, de tous les incidents, mettons à profit toutes les éventualités. Déflions-nous principalement des exagérations du zèle. Une bonne haine bien froide, bien calculée, bien profonde, vaut mieux que tous ces feux d'artifice et toutes ces déclamations de tribune » (des Français, des Allemands et des Anglais).

Félice ne parle point autrement : « Afin de donner à notre plan toute l'extension qu'il doit prendre, nous devons agir à petit bruit, à la sourdine, gagner peu à peu du terrain et n'en perdre jamais. Chaque jour, les Carbonari prophétisent un bouleversement général. C'est ce qui nous perdra, car alors les partis seront plus tranchés, et il faudra opter pour ou contre. De ce chaos naîtra inévitablement une crise, et de cette crise un ajournement ou des malheurs imprévus ».

Ce sont bien toujours les mêmes instructions, il n'est pas difficile de le voir, ce sont bien toujours les mêmes craintes qui ont dicté jusqu'ici la conduite prudente de la secte.

Crétineau-Joly, qui nous a transmis ces documents, fait cette observation : « Il existe une race d'insectes que les savants appellent termites. Ces termites rongent à l'intérieur les poutres d'une maison ; et, avec un art admirable, ils savent

---

1. Pour mieux circonvenir le monde ecclésiastique de Rome, les Quarante avaient reçu l'ordre de fréquenter les sacrements et d'affecter les dehors de la piété. C'est de cet ordre qu'ils disaient que les cheveux leur en dressaient sur la tête.



laisser intacte la surface du bois ainsi rongé. Mais cette surface est si mince que le doigt de l'homme, en s'y appliquant, fait craquer la poutre. Ce procédé des termites est à l'usage des sociétés secrètes ».

Cette tactique n'échappa point à la perspicacité du cardinal Consalvi. Le 4 janvier 1818, il écrivait au prince de Metternich : « Par tout ce que je recueille de divers côtés, et par tout ce que j'entrevois dans l'avenir, je crois (et vous verrez plus tard si j'ai tort), que la Révolution a changé de marche et de tactique. Elle n'attaque plus à main armée les trônes et les autels, elle se contentera de les miner ».

Le Conseil suprême doit bien s'applaudir d'avoir recommandé l'usage de ce procédé il y a trois quarts de siècle ; il voit, nous voyons en quelle situation son emploi nous a mis. Et cela peu à peu, sans que l'on consentit à ouvrir les yeux.

« Ici, disait encore le même cardinal au même prince, j'entre-tiens chaque jour les ambassadeurs de l'Europe des dangers futurs que les sociétés secrètes préparent à l'ordre à peine reconstitué, et je m'aperçois que l'on ne me répond que par la plus belle indifférence ». Léon XII répandait les mêmes plaintes dans le sein du cardinal Bernetti : « Nous avons averti les princes, et les princes dorment encore. Nous avons averti leurs ministres, et leurs ministres n'ont pas veillé. Nous avons annoncé aux peuples les calamités futures, et les peuples ont fermé les yeux et les oreilles ».

Non seulement la Haute-Vente, en tant que société, devait marcher avec la plus grande circonspection, mais il était recommandé à chacun de ses ouvriers d'user eux-mêmes de la prudence la plus avisée. « Vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, disaient les Instructions aux Quarante, mais vous serez prudents comme le serpent ». La prudence ainsi recommandée consistait tout d'abord à se conduire de telle sorte que jamais le moindre soupçon sur ce qu'ils étaient et sur ce qu'ils faisaient, ne pût naître dans l'esprit de personne. « Vous savez, continuent les mêmes Instructions, que la moindre révélation, le plus petit indice, peut entraîner de grands

1. Créteineau-Joly : *L'Église romaine en face de la Révolution*, II, p. 141.

malheurs, et que c'est son arrêt de mort que signe le révélateur volontaire ou involontaire. »

Le rôle qui leur était assigné leur rendait d'ailleurs cette discrétion plus facile qu'à d'autres. Ils n'avaient point, comme Mazzini et ses sicaires, à jouer du poignard, à faire éclater les émeutes, à provoquer les révolutions. Leur affaire était d'agir sur les esprits pour les pervertir, employer la parole et l'écriture à la séduction des personnes et à la propagande des idées. Ils étaient dans la franc-maçonnerie à la tête de ce que l'on a appelé l'armée des pacifiques ou des intellectuels, composée des journalistes, des universitaires, des parlementaires qui travaillent l'opinion et qui préparent les uns à faire, les autres à accepter les lois forgées dans le dessein d'asservir l'Église en attendant qu'elle puisse être anéantie. <sup>1</sup>

Le soin de cacher jusqu'à l'existence de cette Vente, et de détourner tout soupçon des personnes qui la composaient, allait si loin que, pour dérouter plus complètement les investigations de la police du gouvernement pontifical, nos conjurés eurent l'art de lui livrer cinq ou six Ventes particulières dont les imprudences pouvaient devenir dangereuses. Ils obtenaient ainsi un double résultat : endormir à leur égard les soupçons de la cour romaine, et satisfaire une vengeance fraternelle, car, dans ces succursales de l'enfer, si on travaille à la même œuvre, on est loin de s'aimer. L. Blanc, dans son *Histoire de*

1. Un avocat saxon, d'une rare vigueur d'esprit et d'une grande érudition, M. Eckert, a employé sa vie à dévoiler les mystères des sociétés secrètes et à mettre au jour de précieux documents sur leur action.

Il dit : « La Maçonnerie, association universelle, est gouvernée par un chef unique, nommé *Patriarche*.

» A côté du Patriarche se trouvent deux comités, l'un législatif, l'autre exécutif. Seuls ils connaissent le patriarche, et sont en rapport avec lui.

» De plus, toutes les révolutions modernes prouvent que l'ordre est divisé en deux parties distinctes, l'une PACIFIQUE, l'autre GUERRIÈRE. La première n'emploie que la parole et l'écriture. Elle conquiert au profit de l'Ordre toutes les places dans les États et les Universités, toutes les positions influentes. Elle séduit les masses, domine l'opinion publique au moyen de la presse et des associations.

» Dès que la division pacifique a poussé ses travaux assez loin pour qu'une attaque violente ait des chances de succès dans un temps peu éloigné ; lorsque les passions sont enflammées, lorsque l'autorité est suffisamment affaiblie, ou que les postes importants sont occupés par des traitres, la division guerrière reçoit l'ordre de déployer son activité.

» L'existence de la division belligérante est inconnue à la grande partie des membres de l'autre division. »

*Dix Ans*, nous montre comment les rivalités du F. : Lafayette et du F. : Manuel amenèrent l'anarchie dans la Charbonnerie. N'avons-nous point vu quelque chose de semblable tout récemment ? Dans l'affaire des « fiches », les « Enfants de Gerovie » ont fait campagne contre André, Berteaux, Maujan ; tout un groupe de maçons se sont associés à cette campagne et plusieurs loges commencèrent à médire du Grand-Orient. Ces discordes sont l'un des moyens dont la Providence se sert pour arrêter l'essor de la Révolution et retenir les peuples sur la pente de l'abîme où on veut les précipiter.

Non contents de livrer quelques loges à la police romaine, trois membres de la Haute-Vente proposèrent à leur chef, le 25 février 1839, de se délivrer des craintes que les agissements de Mazzini ne cessaient d'entretenir parmi eux, en le faisant assassiner. « Un jour, disaient-ils, demain peut-être, l'opinion publique se révoltera. Alors le sang inutilement versé retardera, peut-être pour de longues années, les projets conçus par nous avec une dextérité si audacieuse. Cet état de choses va tous les jours en empirant, et doit cesser, sans quoi nous serions obligés de renoncer à nos plans contre le siège de Rome, car la plus légère indiscretion peut tout révéler. Un seul assassinat, qu'on n'aura pas réussi à couvrir comme tant d'autres, mettra sur la trace de nos réunions. »

« Docile aux avis de Nubius, dit Crétineau-Joly, la Haute-Vente chemina à pas mesurés, sondant le terrain, se rendant compte des obstacles, les tournant sans jamais les attaquer de front. On l'a vue prendre tout à la fois les masques de la piété, du patriotisme et du dévouement. Dans une existence de complots non interrompus, cette Vente n'a pu donner une ombre d'inquiétude à la police romaine. » Elle ne s'est jamais non plus laissé détourner du but qui lui avait été marqué ; jamais, pour y arriver, elle n'employa d'autres moyens que ceux qui étaient dans ses attributions : la parole et les écrits, en un mot, la séduction. Car c'est par la corruption des idées et des mœurs que la secte espère anéantir l'Église, après avoir détruit son pouvoir temporel.

---

---

---

## CINOUIÈME SECTION

---

### A L'ŒUVRE

---

#### CHAPITRE XXVIII

##### GUERRE AU GOUVERNEMENT PONTIFICAL

Les Quarante, au jour de la constitution de leur société, avaient reçu, avons-nous dit, des instructions secrètes marquant ce qu'ils avaient à faire par eux-mêmes, la direction qu'ils devaient donner, avec la prudence voulue, aux Ventes centrales, et, par elles, aux Ventes particulières, pour obtenir une action aussi concertée et aussi vaste que possible en vue du résultat à obtenir.

Le but assigné, c'était l'anéantissement de l'idée chrétienne ; les moyens à employer : la destruction du pouvoir temporel des Papes et la corruption du peuple chrétien, mœurs et idées.

Les Instructions débutaient ainsi :

« Il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée que de l'AFFRANCHISSEMENT DE L'ITALIE doit sortir, à un jour déterminé, l'affranchissement du monde entier, la république fraternelle (la république des Frères maçons) et l'harmonie de l'humanité (cette république tenant le genre humain tout entier sous la loi maçonnique), pour la régénération universelle ».

Nous trouvons ici la pensée dernière des sociétés secrètes, le but vers lequel sont dirigés tous leurs efforts par celui, individu ou comité, qui leur donne l'impulsion première : l'établissement sur la ruine de tous les trônes, y compris le trône pontifical, d'une république universelle qui opérera l'affranchissement du genre humain à l'égard de DIEU et de sa loi, et sa régénération, c'est-à-dire son retour à l'état de nature par la répudiation de tout l'ordre surnaturel. Alors, au lieu des deux sociétés dont M. Waldeck-Rousseau a déploré la coexistence, il n'y en aura

plus qu'une, et sur toute la terre régnera l'harmonie dans l'impiété.

Dans la pensée de celui qui avait donné aux Quarante les Instructions secrètes, le renversement du trône pontifical était le premier objet à poursuivre et à atteindre. Il voyait que c'est la Papauté qui maintient l'humanité sous le joug paternel de DIEU, et il s'était dit que du moment où l'Italie serait affranchie et le pouvoir temporel des Papes anéanti, la Papauté, n'ayant plus de point d'appui sur la terre, suspendue en l'air, pour ainsi dire, ne garderait plus longtemps un pouvoir spirituel qui, pour s'exercer sur les hommes, composés de corps et d'âme, a besoin d'instruments matériels et de ministères humains.

L'affranchissement de l'Italie ne pouvait être accompli que par des faits de révolution et de guerre, ceux tentés d'abord par Charles-Albert et ceux accomplis de 1859 à 1870 par Victor-Emmanuel avec la complicité de Napoléon III. Mais ces faits ne pouvaient se produire qu'après avoir été préparés par un mouvement dans les idées. C'est cette tâche préparatoire qui fut imposée à la Haute-Vente.

Les Instructions lui recommandèrent tout d'abord de déconsidérer le pouvoir temporel et de déconsidérer ses ministres. « Nous devons puiser dans nos entrepôts de popularité ou d'impopularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains », entre les mains des prélats. « Dépopularisez la prêtraille par toutes sortes de moyens », disait un document émané du comité directeur à la date du 20 octobre 1821. Les Instructions ne dédaignent point d'entrer dans le détail des moyens à prendre pour y parvenir : « Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il d'avance un ennemi déclaré (de la Révolution) : un Albani, un Pallotta, un Bernetti, un Della Genga, un Rivarola ? enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas ; créez-lui une de ces réputations qui effraient les enfants et les vieilles femmes. — Un mot que l'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés et des cafés dans la rue, un mot peut quelquefois tuer un homme. — Peignez-le, cruel et

sanguinaire; racontez quelque trait de cruauté qui puisse facilement se graver dans la mémoire du peuple. » (En d'autres termes, dénaturez les actes de justice que le pouvoir est obligé d'accomplir pour la défense de la société.)

L'Italie ne pouvait pas se faire d'elle-même : elle avait besoin du concours ou tout au moins de l'assentiment de l'Europe. Il fallait donc préparer partout les esprits à la chute du pouvoir temporel. Il ne suffisait pas de le décrier là où il s'exerçait, il fallait soulever contre lui l'opinion publique dans l'Europe entière. Les *Instructions* ne manquent pas de le dire. Grâce aux complicités qui lui avaient été ménagées dans tous les pays, dans toutes les classes de la société et jusqu'auprès des trônes, c'est à la Haute-Vente que revenait cette besogne. Elle pouvait faire parler les journaux, elle pouvait faire agir la diplomatie. Relativement aux journaux, les *Instructions* lui font ces recommandations : « Quand les journaux étrangers recueilleront par nous ces récits qu'ils embelliront à leur tour, montrez ou plutôt faites montrer, par quelque respectable imbécile, ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la bonne cause. » Ces recommandations ne sont point tombées en oubli, elles sont observées chaque jour dans tous les pays catholiques pour rendre odieux et le clergé et la religion.

M. Bidegain, dans son livre : *Le Grand Orient de France, ses doctrines et ses actes*, en donne cette preuve pour notre France :

« Dans le rapport secret de la Commission de propagande du Convent de 1899, le F. Dutillay, rapporteur, écrivait ceci : « Une correspondance anticléricale, discrète, adressée à de nombreux journaux, fait pénétrer les idées maçonniques dans certaines régions où des préventions séculaires étaient jusqu'ici profondément enracinées. »

Un autre rapporteur de la même Commission justifiait ainsi en 1901 des dépenses qu'il proposait de placer sous la rubrique « Publicités ». « Entre elles, disait-il, il en est une que justifie l'existence, le fonctionnement d'un organe de propagande, habilement conçu, qui rend d'incontestables services à toute la presse républicaine et anticléricale de ce pays, d'autant mieux

que sa véritable origine demeure insoupçonnée du monde profane. »

« Cet organe, dit Jean Bidegain, est un simple papier autographié intitulé *La Semaine de France*. Son auteur est Emile Lemaitre, membre du Conseil de l'Ordre, conseiller municipal de Boulogne-sur-Mer. Il est remboursé de ses frais par le secrétaire général lui-même, qui signe le mandat de paiement comme s'il touchait personnellement ces sommes. Le nom de l'éditeur-rédacteur de « l'organe de propagande habilement conçu », ne figure donc pas sur les registres de comptabilité.

» *La Semaine de France*, œuvre de prédilection du Grand-Orient, est un recueil des ignominies dont se rendent coupables, paraît-il, les prêtres, moines, séminaristes, etc.

» Il ne s'agit là dedans que d'assassinats, de vols, d'attentats à la pudeur. Ses informations débutent toujours ainsi : « Il y a quelques jours... », ou « mardi dernier », ou encore, « dans son audience du 3 septembre, la Cour d'assises de..., etc. » ; et l'on a soin de ne pas préciser autrement. C'est assez dire que « l'organe habilement conçu » réédite de très anciennes histoires, dont la répétition dans la presse a pour conséquence d'entretenir ou de provoquer la haine du prêtre. Je suis bien persuadé que les très nombreux journaux qui ont recours à *La Semaine de France* seraient fort embarrassés de prouver l'authenticité des événements aussi variés qu'extraordinaires dont ils lui empruntent le récit. Le procédé est tout à fait maçonnique, tout à fait juif, extrêmement lâche et peu dangereux pour celui qui en use » (pp. 192-195) <sup>1</sup>.

« Écrasez l'ennemi quel qu'il soit, continuent les Instructions

1. Les mêmes pratiques ont lieu en Espagne. *La Semaine Religieuse* de Madrid eut connaissance d'un Manuel distribué aux Francs-Maçons d'Espagne, et en rendit compte en novembre 1885.

Il y était dit : « L'action de la maçonnerie doit s'attacher principalement à discréditer les prêtres et à diminuer l'influence qu'ils ont sur le peuple et dans les familles. Pour cela, employer les livres et les journaux, établir des centres d'action pour alimenter l'hostilité contre les prêtres.

» Recueillez des notices et transmettez-les aux journaux pour détruire le respect qu'ont les ignorants à l'égard des prêtres.

» Engagez les familles à ne pas lire les journaux catholiques et introduisez-y quelque feuille libérale.

» Qu'on ne se fasse pas scrupule dans le choix des moyens pour détruire le respect de la religion et du prêtre. Tous les moyens sont bons, quand il s'agit de délivrer l'humanité des chaînes du prêtre. »

Dans les résolutions du Congrès de la Libre Pensée réuni à Genève, en

secrètes, écrasez celui qui est puissant (contre nous, soit par le pouvoir qu'il a entre les mains, soit par son intelligence et l'usage qu'il en fait, soit par la force de sa volonté), écrasez-le à force de médisances et de calomnies ; mais surtout écrasez-le dans l'œuf. »

On sait avec quelle ardeur et quelle persévérance les journaux de toutes les nations, surtout les journaux français et anglais, s'acharnèrent alors à décrier de toutes manières le pouvoir pontifical et les autres puissances légitimes en Italie <sup>1</sup>.

Lorsque l'opinion fut jugée suffisamment préparée, on fit marcher les diplomates. Dès les premiers jours du pontificat de

septembre 1902, on put voir comment les sociétés secrètes produisent les mouvements d'opinion :

1° Indiquer aux journalistes libres-penseurs les campagnes à mener à la même époque, à la même heure, sur la même question ; — 2° Donner aux députés le même mot d'ordre, afin que, dans tous les pays, des interpellations aient lieu en même temps sur les mêmes questions qui seront l'objet des campagnes de presse ; — 3° organiser en même temps des meetings dans les principales villes du monde entier pour éclairer le peuple.

1. Lorsque M. Jaurès vint dire à la tribune que la France devait faire son deuil de l'Alsace et de la Lorraine, M. Ed. Drumont publia un article où, dans un contraste saisissant, il montra combien est puissante l'action des journaux pour former et conduire l'opinion, au gré des desseins des sociétés secrètes.

« Songez à ce que doivent penser ceux qui, sans avoir encore atteint l'extrême vieillesse aujourd'hui, étaient tout jeunes il y a une quarantaine d'années. Tout le monde alors avait une idée fixe : affranchir l'Italie, délivrer Venise de ses fers, mettre les Allemands dehors : *Fuori Tedeschi* !... Il fallait faire tuer nos soldats et dépenser nos milliards pour délivrer les provinces que l'Autriche occupait.

» Dix ans après, Strasbourg appartient aux Allemands, comme Venise, que nous croyions avoir pour mission d'arracher à ses oppresseurs. On n'a aperçu nulle part rien qui ressemble à la campagne infatigable, incessante, entreprise jadis en France dans la presse, dans le livre, dans les salons, pour rendre l'indépendance à l'Italie...

» Pour arriver à ce résultat, tout avait été mis en œuvre : la diplomatie avec Cavour, l'intrigue avec le comte d'Arèse, l'audace avec Garibaldi, le crime avec Mazzini... On remplirait une immense bibliothèque avec tout ce que l'on a écrit là-dessus en France. Les historiens, les orateurs, les poètes, les romanciers s'en sont mêlés...

» C'est la Maçonnerie qui, par les sociétés secrètes affiliées, les *Ventes*, les réunions de *Carbonari*, l'influence exercée sur les hommes politiques et les chefs d'état appartenant à la secte, a le plus contribué à délivrer l'Italie du joug autrichien... Aujourd'hui, la Maçonnerie déclare à l'immense majorité de ses loges que le vol de nos provinces est parfaitement légitime et qu'il n'est pas à souhaiter que la France reprenne l'Alsace-Lorraine. »

Aujourd'hui comme alors elle est partout écoutée.



Grégoire XVI, l'Europe commença à demander au Saint-Siège les « réformes » dont la Haute-Vente avait fait proclamer la nécessité.

Dirigé par Palmerston, l'un des grands chefs de la Maçonnerie, Louis-Philippe entraîna les ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie, dans une campagne diplomatique contre le Saint-Siège. Une conférence fut réunie et rédigea le *Memorandum*, sorte de mise en demeure adressée à la Papauté. « Oh ! s'écria Grégoire XVI, la barque de Pierre a subi de plus rudes épreuves, nous braverons certainement la tempête. Le trône du roi Philippe d'Orléans croulera, mais celui-ci non ! » Ce fut le commencement de la campagne qui se poursuivit sous Pie IX et qui aboutit à la sécularisation des États-Pontificaux et à l'occupation de Rome.

Dans l'allocution consistoriale qu'il prononça le 29 avril 1848, Pie IX dénonça la pression exercée par les puissances européennes sur le gouvernement pontifical dans le but de le faire pour ainsi dire abdiquer.

« Vous n'ignorez pas, vénérables frères, que déjà, vers la fin du règne de Pie VII, notre prédécesseur, les princes souverains de l'Europe insinuèrent au Siège apostolique le conseil d'adopter, pour le gouvernement des affaires civiles, un mode d'administration plus facile et plus conforme aux désirs des laïques. Plus tard, en 1831, les conseils et les vœux de ces souverains furent plus solennellement exprimés dans le célèbre *Memorandum* que les empereurs d'Autriche et de Russie, le roi des Français, la reine de la Grande-Bretagne et le roi de Prusse, crurent devoir envoyer à Rome par leurs ambassadeurs. Dans cet écrit, il fut question, entre autres choses, de la convocation, à Rome, d'une consulte d'État formée par le concours de l'État pontifical tout entier, d'une nouvelle et large organisation des municipalités, de l'établissement des conseils provinciaux, d'autres institutions également favorables à la prospérité commune, de l'admission des laïques à toutes les fonctions de l'administration publique et de l'ordre judiciaire. Ces deux derniers points étaient présentés comme des principes *vitaux* de gouvernement. D'autres notes des mêmes ambassadeurs faisaient mention d'un plus ample pardon à accorder à tous ou à presque tous les sujets pontificaux qui avaient trahi la foi due à leur souverain. »

Les princes étrangers, en intervenant ainsi, blessaient la

souveraineté dans son essence qui est de ne relever que d'elle-même, et par là nuisaient à leur propre cause. Mais la secte, plus ou moins directement, commandait ou persuadait.

Pie IX, à son avènement, crut devoir tenir compte des conseils exposés dans le *Memorandum* et l'on sait l'effet qu'ils eurent : ce fut de faire proclamer la république à Rome.

Ce qui n'empêcha point la diplomatie, après la restauration du trône pontifical, de rendre de jour en jour plus pressantes, ses remontrances, et l'on pourrait dire ses injonctions, de mettre fin aux abus. Au congrès tenu à Paris après la guerre de Crimée furent dites enfin les paroles qui allaient mettre la France au service du Piémont pour « affranchir l'Italie »<sup>1</sup>.

En même temps qu'elles recommandaient de décrier la Rome papale, les Instructions disaient qu'il était nécessaire de rappeler les souvenirs de la Rome payenne et d'en faire désirer le retour : « Il y a toujours au fond du cœur de l'Italien un regret pour la Rome républicaine. Excitez, échauffez ces natures si pleines d'incandescence, offrez-leur d'abord, mais toujours en secret (les Instructions parlent ici de ce qu'il y a à faire auprès des jeunes gens dans les familles, les collèges et les séminaires), offrez-leur des livres inoffensifs, des poésies resplendissantes d'emphase nationale ; puis, peu à peu, vous amènerez vos disciples au degré de cuisson voulu. Quand, sur tous les points à la fois de l'État ecclésiastique, ce travail de tous les jours aura répandu vos idées comme la lumière, alors vous pourrez apprécier la sagesse des conseils dont nous prenons l'initiative. »

On était en 1819. Si les Instructions recommandaient de propager les idées, elles ne recommandaient pas moins de ne point

---

1. Quand Napoléon III eut manifesté ses intentions secrètes par les paroles adressées en janvier 1859 à l'ambassadeur d'Autriche, Mgr Pie, effrayé, lui demanda audience. L'empereur dit à l'évêque : « La France n'a pas entretenu à Rome une armée d'occupation pour y consacrer des abus. »

Mgr Pie demanda la permission de s'expliquer sur ce sujet en toute liberté. Il faut lire dans le beau livre de Mgr Baunard : *Histoire du cardinal Pie*, les paroles courageuses qu'il fit entendre.

« Il se glisse des abus partout, et quel gouvernement peut se flatter d'y échapper ? Mais j'ose affirmer qu'il n'en existe nulle part de moins nombreux que dans la ville et dans les États gouvernés par le Pape. — Qu'a fait notre glorieuse expédition de Crimée ? N'est-ce pas plutôt à Constantinople et en Turquie qu'à Rome que la France serait allée pour maintenir des abus ? »

pousser encore à l'action. « Rien n'est mûr, disent-elles, ni les hommes, ni les choses, et rien ne le sera encore de bien longtemps. Mais de ces malheurs (de ce qui était déjà arrivé pour avoir voulu trop tôt précipiter le mouvement, et de l'intervention armée de l'Autriche que l'on voyait alors menaçante), vous pouvez facilement tirer une nouvelle corde à faire vibrer au cœur du jeune clergé. Ce sera la haine de l'étranger. Faites que l'Allemand (il Tedesco) soit ridicule et odieux avant même son entrée prévue. »

Un document, daté du 20 octobre 1821, traçait la stratégie à suivre dans les divers pays de l'Europe pour « la lutte maintenant engagée entre le despotisme sacerdotal ou monarchique et le principe de liberté ». Il disait spécialement pour l'Italie : « En Italie, il faut rendre impopulaire le nom de l'étranger, de sorte que, lorsque Rome sera sérieusement assiégée par la Révolution, un secours étranger soit tout d'abord un affront, même pour les indigènes fidèles. »

La Haute-Vente s'efforçait surtout, on vient de l'entendre, de gagner le clergé à ces idées d'affranchissement politique ; et vraiment elles avaient un côté bien séduisant pour qui ne savait point les secrets desseins de ceux qui les propageaient. « Rendez le prêtre patriote », écrivait Vindice. Ils ne réussirent que trop, non auprès de tous, ni même auprès du plus grand nombre, mais auprès de religieux et de prêtres séculiers influents qui entraînèrent à leur suite trop de naïfs. Le P. Gavazzi, l'abbé Gioberti, le P. Ventura, l'abbé Spola, allèrent jusqu'à se faire les acolytes de Mazzini, lorsque la Révolution eut chassé Pie IX de Rome ; et ils eurent l'impiété et l'audace de chanter le jour de Pâques l'*Alleluia* des sociétés secrètes sur la tombe des Apôtres.

Non satisfaits de rencontrer des auxiliaires dans le clergé, les conjurés avaient visé plus haut. Ils espéraient rencontrer un Pape qui servirait leurs desseins. Après la mort de Grégoire XVI, ils crurent l'avoir trouvé en Pie IX. Appelé à l'improviste au gouvernail de l'Église, Pie IX n'avait point été en position de découvrir les écueils qui menaçaient la barque de Pierre, et il cherchait instinctivement le moyen de les éviter. Il crut devoir d'abord accorder à l'opinion publique et aux instances des souverains, l'amnistie en faveur de ceux des Carbonari frappés

par la justice. Elle avait été réclamée à cor et à cri sous le règne de Grégoire XVI. « Nous nous servions des larmes réelles de la famille et des douleurs présumées de l'exil, écrivait Nubius à Vindice, dès 1832, pour nous fabriquer de l'amnistie une arme populaire. Nous la demanderons toujours, heureux de ne l'obtenir que le plus tard possible, mais nous la demanderons à grands cris. »

Quelles paroles pourraient mettre dans un plus grand jour le fond du cœur des révolutionnaires ! Ils feignent de prendre intérêt aux misères et aux souffrances populaires ; en réalité, ils les font naître ou ils les exaspèrent afin d'en tirer profit pour eux.

Pie IX ne s'en tint point là. Ne sachant pas encore qu'il ne faut, comme le dit Crétineau-Joly, toucher à la Révolution que pour lui abattre la tête (ce qu'il fit plus tard par le *Syllabus*), il crut pouvoir pactiser avec elle par des améliorations sagement progressives. « Courage, Saint-Père ! » lui criait M. Thiers, du haut de la tribune française, faisant écho aux ovations des révolutionnaires italiens. Cependant Pierre resta Pierre, refusant ce qui ne pouvait être accordé : — *Non posso, non debbo, non voglio*, — et par la grâce de DIEU et moyennant le bras de la France, il sortit, en vainqueur, de l'épreuve.

Tous les trônes étaient menacés par ceux qui conspiraient contre le trône pontifical. Mais arriver à mettre effectivement toute souveraineté dans le peuple n'était, dans la pensée de la secte, qu'une opération préliminaire au grand œuvre. « Cette victoire (la chute des trônes, écrivait Tigrotto, le 5 janvier 1846, deux ans avant la Révolution de 48 qui devait les ébranler tous), cette victoire qui sera si facile, n'est cependant pas celle qui a provoqué jusqu'ici tant de sacrifices de notre part.

» Il y a une victoire plus précieuse, plus durable, et que nous poursuivons depuis si longtemps... *Pour tuer avec sécurité le vieux monde* (et sur ses ruines établir une civilisation nouvelle), nous avons vu qu'il était nécessaire d'étouffer le germe catholique et chrétien », en d'autres termes, anéantir le christianisme dans les âmes.

« Notre but final est celui de Voltaire », disaient les Instructions. Et il y a deux ou trois ans, un franc-maçon désabusé,

M. Copin-Albancelli, dans un opuscule qu'il publia après être sorti de la secte, montre que ce but est toujours marqué par le même mot « le mot du gué » des encyclopédistes : « Si l'on veut avoir une idée exacte de l'esprit de la franc-maçonnerie française, il suffit de relire la fameuse lettre de Voltaire à Damilaville, qui est frénétiquement applaudie chaque fois qu'elle est citée dans les ateliers <sup>1</sup>. »

Dans cette lettre, Voltaire dit : « La religion chrétienne est une religion infâme, une hydre abominable, un monstre qu'il faut que cent *mains invisibles* percent... Il faut que les philosophes courent les rues pour la détruire, comme les missionnaires courent la terre et les mers pour la propager. Ils doivent tout oser, tout risquer, jusqu'à se faire brûler pour la détruire. Écrasons, écrasez l'infâme ! »

Mais comment y arriver ? Nous allons le voir : par la corruption en grand des mœurs et des idées.

« Le travail que nous allons entreprendre, disaient encore les Instructions, n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an ; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être ; mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue. Nous ne doutons pas d'arriver au terme suprême de nos efforts. Mais quand ? mais comment ? L'inconnu ne se dégage pas encore. Néanmoins rien ne doit nous écarter du plan tracé ; au contraire tout y doit tendre, comme si le succès devait couronner dès demain l'œuvre à peine ébauchée. Dans la voie que nous traçons à nos frères, il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter. On en triomphera par l'expérience et par la perspicacité ; mais le but est si beau, qu'il importe de mettre toutes les voiles au vent pour l'atteindre. Ne nous décourageons ni pour un échec, ni pour un revers, ni pour une défaite ; préparons nos armes dans le silence des Ventes ; dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour, au delà même de nos calculs les plus improbables. »

La Haute-Vente est dissoute depuis 1848, mais son esprit demeure. La fin pour laquelle elle avait été créée est toujours

---

1. *La franc-maçonnerie et la question religieuse*, p. 30-32.

voulue; et sans doute qu'un autre organisme, qui aura mieux su maintenir autour de lui les ténèbres qui le protègent et favorisent ses sinistres complots, aura été substitué à la Haute-Vente pour prendre la suite de ses affaires au point où elle les a laissées.

Quoi qu'il en soit, il y a aujourd'hui, comme alors, des sociétés secrètes et aujourd'hui, comme alors, elles ont pour premier objectif la ruine de la Papauté.

Au **convent de 1897**, M. Hubbard a ainsi défini la politique de la secte : « Chacun de nous, comme citoyen, peut avoir son guidon préféré, mais il y a un drapeau commun qui nous enveloppe tous, radicaux, progressistes, socialistes, sous les mêmes plis. Ce drapeau n'est directement opposé qu'à la bannière papiste. » La harangue de M. Hubbard répondait si intimement aux sentiments de l'assemblée, que M. Rabier, député d'Orléans et membre du conseil de l'ordre du Grand-Orient, en fit voter, par acclamation, la diffusion dans le monde profane <sup>1</sup>.

Au **convent de 1895**, le F. . Delpèch invita les maçons à « veiller jusqu'au jour où les ministères, les administrations diverses, les armées de terre et de mer, seraient dégagés de toute influence papaline et jésuitique, » et il prophétisa que, ce jour-là, la maçonnerie monterait à Montmartre, y proclamerait la déchéance définitive du Pape et dresserait, sur le parvis de la basilique, un monument dédié à toutes les victimes du fanatisme religieux <sup>2</sup>.

---

1. *Compte-rendu du Grand-Orient*, 20-25 septembre 1897, p. 287.

2. *Bulletin du Grand-Orient*, août-septembre 1895, p. 557.

## CHAPITRE XXIX

### GRANDE ENTREPRISE DE CORRUPTION

Pour atteindre le but de Voltaire, la secte sait bien qu'il ne lui suffit point d'obtenir, des gouvernements à sa dévotion, des lois et des décrets, de renverser les trônes et de briser la puissance temporelle des Pontifes romains.

Il faut atteindre les âmes. C'est en elles que l'idée chrétienne doit être étouffée, qu'elle doit mourir si l'on veut, qu'elle ne puisse plus revivre. Continuant de vivre dans les âmes, un jour ou l'autre, nécessairement, elle revivifiera les institutions. Or, les âmes ne peuvent être vraiment frappées de mort que par la corruption, la corruption des mœurs, et surtout la corruption des idées. C'est pourquoi le chef occulte de la Haute-Vente lui avait donné pour mission principale d'altérer les idées et de dépraver les mœurs, surtout à cette double source de la vie chrétienne : la jeunesse laïque et la jeunesse ecclésiastique. Elle s'y employa tout le temps de son existence. Nul doute qu'après elle d'autres furent chargés de continuer son œuvre.

Deux mois après son arrivée à Rome, le 3 avril 1824, Nubius écrit à Volpe : « On a chargé mes épaules d'un lourd fardeau, cher Volpe. Nous devons faire l'éducation immorale de l'Église. »

Quatorze ans plus tard, le 9 août 1838, dans une lettre écrite de Castellamare à Nubius, Vindice, parlant des coups de poignard prodigués par les Carbonari, en montre l'inutilité et rappelle que leur mission à eux est tout autre ; ce ne sont point des individus, c'est le vieux monde, c'est la civilisation chrétienne qu'ils doivent tuer : « N'individualisons pas le crime ; afin de le grandir jusqu'aux proportions de la haine contre l'Église, nous devons le généraliser. Le monde n'a pas le temps de prêter l'oreille aux cris de la victime, il passe et il oublie. C'est nous,

mon Nubius, nous seuls qui pouvons suspendre sa marche. Le catholicisme n'a pas plus peur d'un stylet bien acéré que la monarchie ; mais *ces deux bases de l'ordre social peuvent crouler sous la corruption* ; ne nous laissons donc jamais de corrompre. Tertullien disait avec raison que le sang des martyrs enfantait des chrétiens. Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens, ne faisons donc pas des martyrs, mais *popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent*. Faites des cœurs vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques. »

Le conseil a été entendu. Dès les premiers jours de la Restauration, la secte, pour regagner le terrain qu'elle avait perdu, s'attacha à dépraver, à corrompre en grand. Sous l'Empire, Voltaire et Rousseau n'avaient trouvé ni acheteurs, ni lecteurs, pour la bonne raison que la réimpression de leurs œuvres était interdite comme un attentat aux bonnes mœurs ou à la raison politique. La secte fit insérer dans la charte la liberté de la presse, et aussitôt elle se mit à l'œuvre. Elle réorganisa le colportage, qu'elle avait fait si utilement fonctionner à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle multiplia les éditions de Voltaire et les fractionna pour les mettre à la portée de tous. Depuis, elle n'a cessé d'inventer de nouveaux moyens de populariser le vice sous toutes ses formes ; mais jamais elle ne l'a fait avec autant d'audace, avec une volonté si manifeste qu'en ces dernières années. C'est bien maintenant que les populations le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent. Toutes les influences directrices de l'esprit public, l'école et la caserne, les chaires publiques et le parlement, la presse et les administrations communales, préfectorales et gouvernementales concourent fraternellement à pousser toujours plus loin la dépravation publique <sup>1</sup>. « Regardez bien la République et le spectacle qu'elle

---

1. Et la famille, est-elle sans reproche ? Pour ne signaler qu'un seul point indiqué un jour par *La Libre Parole*, comment ne pas s'étonner de l'incroyable liberté laissée aux jeunes gens sur les plages. « Accompagné d'un étranger, je me trouvais l'un de ces jours derniers sur une plage normande. Devant nous un essaim joyeux de jeunes gens et de jeunes filles faisaient retentir le casino de leurs éclats de rire continuels. Je fis part à mon compagnon des réflexions que me suggérait ce spectacle. « Il faut avouer, me dit alors l'étranger, que vous avez en France une manière d'élever vos filles, à tous les points de vue déplorable. La jeune fille française jouit pendant trois longs mois d'une liberté à peu près complète. Au milieu des jeunes gens,



donne, disait récemment M. Maurice Talmeyr. Elle a surtout subi une domination, la domination maçonnique. Où cette domination l'a-t-elle menée ? A une transformation politique et sociale ? Non. Nous aurait-elle au moins donné la liberté ? Pas davantage. Mais quelle est alors l'œuvre de la république maçonnique ? Une œuvre de *dépravation pure*. Pornographie du livre, du théâtre, des salons, du journal, des poètes, des romanciers, des auteurs dramatiques ? » Tout ce monde et toutes ces choses et bien d'autres encore conspirent à qui poussera plus loin la corruption universelle. L'État voit, et, loin de réprimer, il favorise. Que de preuves pourraient en être données ! Le 26 novembre 1901, il inaugurerait à Montmartre la statue du juif Henri Heine, qui exerça une si funeste fascination sur la société du second Empire et qui disait : « Il faut, au lieu de continence et de rigorisme, revenir à la joyeuse licence, instituer des saturnales, pratiquer, par l'hymen libre, l'amélioration esthétique de l'animal raisonnable. » En janvier 1902, M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, imposait aux jeunes filles pour préparation au brevet supérieur la lecture de « l'Essai sur les mœurs » de Voltaire. Un mois auparavant, un procès était intenté à un dessinateur qui avait poussé la licence à ses dernières limites. Un des témoins put dire : « Au lycée, j'ai été élevé dans l'amour du paganisme. A l'école des Beaux-Arts, on m'a enseigné le culte du nu. L'État seul est donc responsable de mon inclination aphrodisiaque. » Que d'autres témoignages pourraient être ajoutés à ceux-là !

L'éducation qu'il fait donner aux enfants du peuple est aussi corruptrice que celle qu'il donne aux artistes. Des livres d'une obscénité révoltante sont déposés dans les bibliothèques scolaires, donnés en prix. Les gravures obscènes se voient partout, mais particulièrement à la portée des lycées et des écoles. On cherche à atteindre par surprise les jeunes personnes pieuses aux

---

ses compagnons de tous les instants, elle nage, monte à cheval, joue au tamis, fait de la bicyclette et se repose le soir de toutes les fatigues de la journée en dansant comme une enragée. Pendant ce temps, les mamans sur la plage font de la tapisserie. L'été touche à sa fin. Alors, attention ! Au premier signal, vos jeunes filles doivent rentrer dans le rang ; elles doivent s'abstenir de faire deux pas dehors autrement qu'accompagnées de la femme de chambre... Félicitez-vous de compter encore des anges avec un régime admirablement fait pour engendrer des démons. »

lieux mêmes où elles vont faire leurs dévotions<sup>1</sup>. On a inséré dans des croix et autres objets de piété des vues photographiques d'une inconvenance révoltante. Ces objets sont vendus à la porte des églises, où se rendent de nombreux pèlerinages, par des marchands qui montrent comme spécimen d'autres objets semblables contenant des vues de monuments religieux. C'est *Le Figaro* qui a signalé le fait en janvier 1892. Il ajoutait que des collégiens, des jeunes filles, recevaient, aux abords d'un bureau de tramways, de petites brochures intitulées : *Pour Dieu ! — Pour la Patrie !* qu'on acceptait sans défiance et qui contenaient un tissu d'inexprimables saletés. Il n'y a dans une pareille propagande aucune spéculation mercantile, aucun profit matériel. C'est l'empoisonnement calculé comme l'ont voulu les quarante. Les cabarets et les mauvais lieux sont multipliés à plaisir. Le divorce est venu offrir une prime à l'adultère. Toutes les occasions sont saisies pour répandre par la presse, dans toutes les classes de la société, la connaissance et la convoitise des pires débauches.

Pour ne parler que de la dernière, « l'affaire Syveton », les confidences les plus éhontées ont été publiées. Au long de colonnes entières, on a pu lire des turpitudes qui n'auraient pas été tolérées, il y a quelques années, dans le feuilleton le plus licencieux. Que de personnes qui n'auraient pas voulu lire ce

---

1. De temps à autre, le préfet de police adresse aux commissaires de police de Paris une circulaire leur enjoignant de dresser procès-verbal contre ceux qui exposent des images contraires aux bonnes mœurs. On peut dire : pure hypocrisie ; car, le lendemain d'une saisie, on constate la présence des mêmes dessins aux mêmes vitrines ; et chaque jour le dessin se fait plus obscène et l'étalage plus cynique.

Un Congrès international pour combattre l'immoralité a été tenu à Cologne le 26 octobre 1904. Outre l'Allemagne et l'Autriche étaient représentés l'Angleterre, la Belgique, les Etats-Unis, le Danemark, la Suisse et la France.

Le pasteur Weber, président, a ouvert ce congrès par un discours sur les effrayants progrès que fait l'empoisonnement de la société par la littérature immonde. On a alors entendu les rapports des délégués des différentes nations sur la situation et sur les lois de leurs pays à ce point de vue. C'est M. Béranger, sénateur, qui a présenté le rapport sur la situation en France. Il n'existe aucun pays dans lequel la littérature immorale soit aussi répandue. Une pétition couverte de 210.000 signatures, et demandant une loi contre ce fléau, a été envoyée au président du Conseil. Les délégués des autres nations firent presque tous cette remarque, que le fléau impur qui se répand sur elles vient principalement de la France.

Est-ce bien certain ? Ne serait-il point plus vrai de dire que c'est sur la France que la franc-maçonnerie a porté son plus puissant effort ?

feuilleton, lisaient ces nouvelles ! Pendant des semaines, jeunes ouvriers, collégiens, jeunes filles, toute l'adolescence et la jeunesse de France ont pu vautrer leurs mauvais instincts dans cette littérature nauséabonde. Qui est là pour saisir l'occasion et en profiter pour adresser aux journaux qui veulent en régaler leur clientèle tout ce qui peut surexciter la curiosité malsaine et propager le vice ?

On fait plus qu'en propager la connaissance, il se trouve des autorités pour encourager à s'y livrer. Le 4 décembre 1904, M. Piot, sénateur de la Côte-d'Or, adressa au Président du Conseil une lettre où il appelait son attention sur ce fait : Aux portes de Paris, des municipalités prêtent les salles des mairies aux réunions qui préconisent les théories malthusiennes.

Et ce n'est pas seulement la luxure qui est encouragée, tous les genres de corruption s'épanouissent sur le fumier où nous avons été traînés. La cupidité ne connaît plus de bornes. Pour gagner vite l'argent qui permettra toutes les jouissances, la foule joue aux courses, la bourgeoisie et la noblesse jouent à la bourse, sénateurs et députés troquent leurs votes contre des chèques ; et enfin la délation, la hideuse délation est organisée du haut en bas de l'échelle sociale. Vindice ne mentait point lorsqu'il disait : « C'est la corruption en grand que nous avons entreprise. »

Pour qu'elle soit profonde et durable, il faut qu'elle descende de haut. La Haute-Vente l'avait bien compris ; aussi s'attachait-elle à corrompre l'aristocratie.

Dans la lettre à laquelle nous avons déjà fait des emprunts, Piccolo-Tigre n'exhortait point seulement à faire entrer dans les loges le plus possible de princes et de nobles, il voulait qu'on s'attachât à les corrompre.

« Une fois qu'un homme, dit-il, un prince même, un prince surtout, aura commencé à être corrompu, soyez persuadé qu'il ne s'arrêtera guère sur la pente. Il y a peu de mœurs, même chez les plus moraux (il lui plaît de dire ainsi), et l'on va très vite dans cette progression, » (ceci est vrai). Il ne serait peut-être pas impossible de trouver dans ces lignes l'explication de la chute dans le vice de bien des princes contemporains, et peut-être de ceux de nos rois qui, par leurs mœurs, ont désolé la France et l'Église, car ce n'est pas d'aujourd'hui que date

la franc-maçonnerie ; toujours elle a eu le même but et toujours elle a eu recours aux mêmes moyens.

Dans notre société chrétienne, la femme, le regard fixé sur Marie, maintient dans la famille, dans la société, l'arome de la pureté. La vertu qui émane d'elle, enveloppe l'homme, même vicieux, le force à une certaine retenue et parfois arrive même à le tirer de sa corruption. La secte le sait bien ; aussi s'emploie-t-elle de son mieux à entraîner le sexe dans la fange. Vindice ne nous le laisse pas ignorer. « J'entendais dernièrement, continue-t-il, un de nos amis rire d'une manière philosophique de nos projets, et nous dire : *Pour abattre le catholicisme, IL FAUT commencer par supprimer la femme.* Le mot est vrai dans un sens, mais puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la. » Les lycées de filles n'ont-ils pas été créés dans l'intention de répondre à ce mot d'ordre ?

N'est-ce point la même pensée qui a dicté les décrets Combes, qui ont fait fermer tous les établissements tenus par les religieuses ? Les religieuses, en classe, puis dans les réunions dominicales, inspirent aux jeunes filles le respect d'elles-mêmes, la décence et la pureté. C'est par les mères que les religieuses ont élevées que la foi et les mœurs chrétiennes se sont maintenues dans tant de foyers, malgré tous les entraînements et toutes les séductions. Disséminées partout dans nos villes et dans nos villages, elles étaient le plus puissant obstacle à la grande entreprise de corruption poursuivie par la secte. Elle résolut de les faire disparaître. On s'est demandé par quelle aberration nos gouvernants avaient pu choisir ainsi comme premières victimes ces femmes si dévouées à tout bien, si vénérées des populations au milieu desquelles elles se trouvent. Il n'y a pas eu erreur, il y a eu calcul.

Nous n'aimons point insister sur ce sujet délicat de la corruption de la femme et de la corruption par la femme. Il est bon cependant d'avertir les familles de prendre garde à qui s'introduit chez elles, à surveiller ce qu'y s'y passe. Le 7 décembre 1883, le journal l'*Emeute* de Lyon écrivait : « Il est temps de renforcer nos bataillons avec tous les éléments qui épouseront nos haines... Les filles seront de puissants auxiliaires ; elles iront chercher les fils de famille jusque dans le giron de leur mère pour les pousser au vice, au crime même ; elles se feront

les servantes des filles des bourgeois pour pouvoir leur inculquer les passions honteuses... Il est encore une autre besogne utile qui incombera à ces auxiliaires femmes, au milieu de ces familles ennemies ; mais nous n'en dirons rien et pour cause. Telle pourra être l'œuvre des femmes attachées à la révolution. »

Un secrétaire de Mazzini, Scipion Pertrucci, ne disait rien de trop lorsqu'il faisait, le 2 avril 1849, à Paul Ripari, cet aveu dénué de toute retenue : « *Il nostro è un gran partito porco ; questo in famiglia lo possiamo dire.* Notre association est un grand parti de porceaux. Ceci, nous pouvons le dire en famille. »

Il y a pis encore que ce que nous venons de voir, plus révoltant et plus satanique. Vindice, après avoir dit : « corrompons la femme », ajoutait : « corrompons-la avec l'Eglise : *Corruptio optimi pessima.* » C'est la corruption en grand que nous avons entreprise : la corruption du peuple par le clergé et du clergé par nous, la corruption qui doit nous conduire à mettre un jour l'Eglise au tombeau. Le but est assez beau pour tenter des hommes tels que nous. Le meilleur poignard pour frapper l'Eglise au cœur, c'est la corruption. A l'œuvre donc jusqu'à la fin ! »

On s'est mis à l'œuvre. Qu'un prêtre soit corrompu ou que le peuple croie à sa corruption, c'est à peu près la même chose pour l'effet que la secte a en vue : propager le vice, en donnant à penser que la vertu est impossible, que tous les hommes sans exception se livrent à leurs passions, et que là où il paraît y avoir plus de retenue, il n'y a que plus d'hypocrisie.

Ainsi, dès la révolution de 1830, le prêtre fut représenté sur les théâtres et dans les romans comme un être rempli de turpitudes. A la fin du second Empire, commencèrent, et depuis que la République est devenue maçonnique, ont été repris, ces procès scandaleux qui ne sont la plupart du temps intentés que pour permettre aux journaux de la secte d'imputer au clergé les vices les plus honteux. Il fallait cependant autant que possible ne pas se contenter de calomnier ; corrompre effectivement serait bien mieux, et c'est pourquoi a été faite la loi des curés sac au dos, qui livre l'innocent lévite aux promiscuités de la caserne ; et comme un an de caserne ne produit pas l'effet voulu, une nouvelle loi vient d'être faite, la loi de deux ans.

Vindice n'était pas seul à parler comme nous venons de l'entendre. Au même moment, ou à peu près, Quinet, professeur au collège de France, fit une édition des œuvres de l'immonde Luthérien, Marnix de Sainte-Aldegonde, et il en donna cette raison dans la préface qu'il y mit : « Il s'agit non seulement de réfuter le papisme, mais de l'extirper ; non seulement de l'extirper, mais de le déshonorer ; non seulement de le déshonorer, mais comme le voulait la loi germanique contre l'adultère, de « L'ÉTOUFFER DANS LA BOUE. » (Page 31). — « Celui qui entreprend de déraciner une superstition caduque et malfaisante comme le catholicisme, s'il possède l'autorité, doit avant tout éloigner cette superstition des yeux du peuple et en rendre l'exercice absolument impossible, en même temps qu'il ôte toute espérance de la voir renaître. » (Page 37) <sup>1</sup>.

Quel honneur plus grand pour le catholicisme que d'avoir de tels ennemis, et de les voir réduits à employer et à afficher de tels moyens dans l'espérance d'avoir raison de nous !

---

1. Il n'est pas inutile de remarquer qu'en 1903 le gouvernement de la République a fêté et même fait fêter par les enfants des écoles le centenaire de la naissance d'Edgar Quinet.

## CHAPITRE XXX

### LA CORRUPTION DES IDÉES. MOYENS A EMPLOYER

Pour arriver à « l'anéantissement de l'idée chrétienne », la corruption des mœurs est un moyen puissant assurément, mais seulement de second ordre. Il peut même arriver qu'au lieu de servir ceux qui l'emploient, il se mette à l'encontre de leurs desseins. Plus le cloaque devient impur, plus il presse les âmes qui n'ont point perdu toute noblesse, d'en sortir. Et où se réfugier, sinon dans l'Église, qui fait de la pureté des mœurs l'objet de ses vives sollicitudes ! N'est-ce point dans la ville la plus corrompue de l'empire romain, à Corinthe, que saint Paul put, en moins de deux ans, fonder l'une de ses plus belles Églises ? Aussi la Haute-Vente, tout en favorisant la corruption des mœurs, s'attachait-elle surtout à corrompre les idées. C'est le conseil que Weishaupt avait donné précédemment : « Le grand art de rendre infaillible une révolution quelconque, c'est *d'éclairer les peuples*, c'est-à-dire amener insensiblement l'opinion publique à désirer, à vouloir, à exiger les changements, qui sont l'objet de la révolution voulue. » Il ajoutait : « Quand l'objet de ce vœu est une Révolution universelle, tous les membres de ces sociétés tendant au même but, s'appuyant les uns sur les autres, doivent chercher à dominer invisiblement et sans apparence de moyens violents, non pas sur la partie la plus éminente, ou la moins distinguée d'un seul peuple, mais sur les hommes de tout état, de toute nature, de toute religion. Souffler partout un même esprit ; dans le plus grand silence et avec toute l'activité possible, diriger tous les hommes épars sur la surface de la terre vers le même objet. C'est dans l'intimité des sociétés secrètes qu'il faut savoir préparer l'opinion ».

C'est ce que fit la Haute-Vente, et ceux qui lui ont succédé le font avec une sollicitude, une persévérance, une sagesse de

conduite qui provoqueraient l'admiration si l'œuvre n'était si mauvaise.

Dans sa lettre du 18 janvier 1822, Piccolo-Tigre se félicitait des ressources abondantes qu'il tirait de Londres pour la propagande par la presse des idées libérales et humanitaires, c'est-à-dire maçonniques.

« Des offres considérables m'ont été faites. Bientôt nous aurons à Malte une imprimerie à notre disposition<sup>1</sup>. Nous pourrions donc avec impunité, à coup sûr, et sous le pavillon britannique, répandre d'un bout de l'Italie à l'autre, les livres, brochures, etc., que la Vente jugera à propos de mettre en circulation ». Le 5 janvier 1846, le même écrivait de Livourne à Nubius : « Nos imprimeries de Suisse sont en bon chemin. Elles produisent des livres tels que nous les désirons ; mais c'est un peu cher ; j'ai consacré à cette *propagande nécessaire* une assez forte partie des subsides recueillis. Je vais utiliser le reste dans les légations ».

Maintenant, la secte a ses imprimeries partout, et le colportage de leurs productions est favorisé par les lois.

En 1881, la liberté complète du colportage fut greffée sur la liberté complète de l'imprimerie et de la librairie. Les vagabonds,

1. En mars 1763, Voltaire écrivait à Helvétius : « Pourquoi les adorateurs de la raison restent-ils dans le silence et dans la crainte? Qui les empêcherait d'avoir chez eux une petite imprimerie et de donner des ouvrages utiles et courts, dont leurs amis seraient les seuls dépositaires?... On oppose ainsi, au *Pédagogue chrétien* et au *Pensez-y bien*, de petits livres philosophiques qu'on a soin de répandre partout adroitement. On ne les vend point, on les donne à des personnes affidées, qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes... »

Le conseil fut suivi, nous l'avons vu plus haut, et ce fut l'une des choses qui préparèrent le mieux la Révolution.

Un M. Leroy, lieutenant des chasses royales, s'écriait en 1789, dans un dîner raconté par Barruel et qui avait lieu chez M. d'Angevilliers, intendant des bâtiments du roi : « J'étais le secrétaire du comité à qui vous devez cette Révolution et j'en mourrai de douleur et de remords... La plupart de ces livres que vous avez vu paraître depuis longtemps contre la religion, les mœurs et le gouvernement, étaient notre ouvrage, et nous les envoyions à des colporteurs qui, les recevant pour rien, les vendaient au plus bas prix... Voilà ce qui a changé ce peuple et l'a conduit au point où vous le voyez aujourd'hui ».

De l'aveu de M. Didier, aveu fait à la Chambre des Députés en 1833, le conseil de Piccolo-Tigre, renouvelé de Voltaire en 1822, eut à la Révolution de 1830 la part qu'il avait eue à la Révolution de 1789. (Voir ci-dessus, chapitre XV).



les repris de justice reçurent le droit de répandre les brochures les plus impies et les plus immondes. Et cependant, quelques années auparavant, le préfet de police avait établi que le colportage n'employait pas moins de dix à douze mille agents, répandant frauduleusement quinze millions de publications malsaines et honteuses. Ce n'était point assez, on décréta une liberté plus complète. De plus, les auteurs des œuvres ainsi colportées furent glorifiés afin de leur donner plus de crédit auprès du peuple <sup>1</sup>.

Ce sont surtout les journaux qui servent à répandre les idées que la secte veut semer dans le public. Les feuilles qui sont à sa dévotion sont légion ; elles sont graduées avec un art infernal, pour toutes les classes possibles de lecteurs, afin que chacun, selon le degré où son esprit est parvenu sur la voie de l'erreur, puisse se procurer le périodique auquel son esprit puisse s'adapter et marcher de compagnie avec lui. La poésie et le roman, les beaux-arts et les sciences, l'histoire du passé et l'exposé des événements présents, tout sert, dans la mesure qui convient au public auquel s'adresse spécialement telle ou telle publication, à répandre les idées d'affranchissement intellectuel, moral et religieux qui sont le fond de l'esprit maçonnique.

Les congrès ont bien souvent été employés au même but. C'est de l'existence de la Haute-Vente que date l'impulsion qui leur a été donnée. On sait combien, en ces derniers temps, ils se sont multipliés, sous toutes les étiquettes possibles. Il ne fut d'abord question que de congrès scientifiques. Le pape Grégoire XVI s'y opposa avec une inébranlable fermeté. Il ne put éloigner ce fléau de l'Italie, où les princes se laissèrent forcer la main ; du moins il en préserva Rome. Les congrès scientifiques furent en Italie en 1845 ce que furent en France, deux ans plus tard, les banquets démocratiques. De plus, ils servirent aux esprits aventureux à se connaître, aux affidés à semer leurs idées, à la secte à jeter le discrédit et le mépris sur les dogmes chrétiens.

---

1. On vient d'ériger une statue à Eugène Sue et de célébrer son centenaire ; il a été précédé par des réclames barnumesques en faveur de ses œuvres. Tous les cinq ou six ans, des journaux reprennent son *Juif Errant*, ses *Mystères de Paris*, en feuilleton ; des éditions de livraisons en approvisionnement le marché sans relâche, pour qu'aucune génération ne grandisse sans avoir bu le poison qu'elles contiennent.

Mais pour être profonde, pour être tenace, pour être générale, la corruption des idées doit être entreprise dès le bas âge, dans l'éducation. « Écrasez l'ennemi quel qu'il soit, disaient les Instructions, mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller, c'est elle qu'il faut séduire, elle qu'il faut entraîner, *sans qu'elle s'en doute...* Allez à la jeunesse, et, si c'est possible, jusqu'à l'enfance ».

Ces Instructions n'étaient point de celles que les membres de la Haute-Vente dussent garder pour eux seuls. Ils ne pouvaient, à quarante, endoctriner toute la jeunesse européenne. Elles devaient être transmises de proche en proche, plus ou moins explicites ou voilées, selon le degré d'avancement des personnes auxquelles on voulait les faire parvenir. Elles étaient particulièrement destinées à ceux qui s'occupent de l'instruction de la jeunesse, dans les lycées, dans les collèges, dans les écoles et même dans les séminaires. Il n'était point nécessaire que toutes les personnes appelées à cette propagande fussent engagées dans les liens de la Maçonnerie ; il suffisait, il suffit toujours, qu'elles aient l'esprit maçonnique ; celles-ci sont même considérées comme les plus utiles, parce qu'elles inculquent les idées voulues à la jeunesse qui leur est confiée sans se douter du mal qu'elles lui font.

Aux autres, aux initiés, on recommandait une extrême prudence. Elle était plus nécessaire alors qu'aujourd'hui, plus dans les États pontificaux que chez nous. Elle était exigée, surtout de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, pouvaient avoir quelque influence sur l'éducation de la noblesse ou du clergé.

Le document publié par Mgr Gerbet, après avoir dit qu'il faut s'efforcer d'entraîner dans le sillon maçonnique les autorités civiles et militaires, les rois et les princes eux-mêmes, ajoute : « et surtout leurs enfants... C'est par des auteurs célèbres, dont la morale s'accorderait avec nos desseins, que nous paralyserons et ébranlerons leur puissance. C'est par d'aussi sages mesures mises à profit avec prudence, et surtout appliquées à propos à de jeunes cœurs trop faibles pour en discerner le vrai but, que nous les amènerons à nous seconder pour le grand œuvre ». C'est ce que l'on n'a cessé de pratiquer. Pour ne citer qu'un exemple, la secte avait réussi à faire admettre comme précepteur du prince Rodolphe, héritier présomptif de l'empereur

François-Joseph, un apostat, croyons-nous, et pour maîtres des savants, comme le naturaliste Brehm, qui ne croyaient ni en DIEU, ni en la vie future. L'on sait comment cet infortuné prince roula jusqu'à l'abîme le plus profond du déshonneur et du désespoir.

Ici encore, nous voyons observées de nos jours les instructions de Weishaupt. Voici celles qui avaient été données à celui dont il avait fait choix pour être gouverneur de l'héritier présomptif de la couronne de Bavière en 1785.

« I. On visera à ce que les connaissances du prince soient *étendues*, mais non pas *profondes*. S'attaquer directement au sentiment religieux inné à la jeunesse, serait imprudent ; en procédant indirectement, on obtiendra d'excellents résultats. Il suffira de montrer dans l'enseignement une opposition entre la science et la foi.

» II. L'éducateur étudiera soigneusement le caractère de son élève. Il est deux points surtout au sujet desquels il devra obtenir une connaissance certaine : Quels sont les plaisirs vers lesquels le prince se sent le plus attiré ? Quelles sont les passions dominantes dans sa nature ? Le gouverneur aura soin de nourrir les penchants et les passions du prince. La jeunesse, légère de sa nature, aime cela, s'en montre reconnaissante et s'attache à ceux qui agissent ainsi avec elle. Mais on évitera de dépasser une certaine mesure, afin d'éviter que la satiété se produise. Il faut maintenir la soif. Les connaissances étendues et superficielles produisent la vanité. On la flattera : la jeunesse inexpérimentée se laisse toujours séduire par des louanges.

» III. Une attention spéciale sera attachée au choix des lectures. On vantera les ouvrages écrits dans l'esprit de la loge comme faisant époque dans la science, et comme perles littéraires. Quand le public se sera laissé prendre à ces manœuvres, le gouverneur signalera au prince les publications en question comme faisant sensation et dignes d'être lues avec attention.

» IV. Il importe de donner à la jeunesse, de bonne heure, au moyen de la parole et des lectures, un certain intérêt, voire *l'estime du suicide* ! On signalera le suicide comme l'acte le plus élevé du courage viril, surtout dans certains cas spéciaux. »

Le prince héritier de Bavière, plus heureux que le prince Rodolphe, fut préservé du sort d'une pareille éducation.

C'est à ces précepteurs surtout que les Instructions recom-

mandent la prudence : « N'avez jamais pour ces enfants un mot d'impiété ou d'impureté : *Maxima debetur puero reverentia*. N'oubliez jamais ces paroles du poète, car elles vous serviront de sauvegarde contre des licences dont il importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause. Pour la faire fructifier au seuil de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au seuil domestique, vous devez vous présenter avec toutes les apparences de l'homme grave et moral <sup>1</sup>. » Il peut paraître étonnant que l'on recommande ici de ne pas dire un mot d'impiété, alors qu'il s'agit « d'anéantir l'idée chrétienne » ; mais, nous avons déjà vu et l'on verra mieux encore plus loin, par quels mots, par quelles idées qui, de prime-abord paraissent inoffensifs, la Maçonnerie parvient à inculquer dans les esprits, à propager dans les masses, à faire régner dans la société ses principes qui sont tout l'opposé des principes chrétiens.

Voici un fait qui montre bien que Voltaire, Weishaupt, Nubius sont toujours fidèlement obéis.

Dans les premiers jours de juin 1892, le correspondant parisien du *Courrier de Bruxelles* lui communiqua ce qui suit :

« C'était à l'époque où les Chambres siégeaient encore à Versailles et où par conséquent sénateurs, députés, journalistes, habitant Paris, étaient condamnés à des voyages presque quotidiens. Je me trouvais un jour dans un compartiment du train, dit parlementaire, en compagnie de M. Madier de Montjau, de M. et M<sup>me</sup> Lockroy, des enfants Hugo, Georges et Jeanne. On parla d'un jeune homme ami des deux familles, dont on dit beaucoup de bien. Comme M<sup>me</sup> Lockroy rappelait que cet adolescent avait eu longtemps des idées « réactionnaires et cléricales », Madier l'interrompit : « Oui, oui, mais je lui ai inoculé le virus <sup>2</sup>, et maintenant il l'a bien ». Jamais je n'oublierai l'air véritablement infernal avec lequel ces paroles furent prononcées. Toute la

1. Weishaupt, t. III, p. 35, disait à ses *Frères insinuants* : « Le Frère insinuant peut avoir tous les vices, mais ne doit, en même temps, jamais se laisser voir que sous le plus parfait extérieur d'honorabilité et de vertu. Il lui est prescrit de s'appliquer « à la perfection extérieure ». Il doit voir comment il pourra s'emparer de l'éducation, des chaires d'enseignement, du gouvernement ecclésiastique. Il pourra avoir l'air de remplir quelque fonction en faveur de ces mêmes puissances, dont la destruction doit être son unique objet. »

2. « Inoculer le virus, infiltrer le venin », ce sont les propres expressions employées dans les Instructions secrètes données aux Quarante de la Haute-Vente.

haine antireligieuse de Madier de Montjau apparaissait dans ses yeux, sa voix sifflante, son rictus de fanatique ».

A ce Madier de Montjau le gouvernement maçonnique fit des funérailles aux frais de l'État !

Ce n'est plus seulement les fils des princes que les F. : Insinuants ont mission de corrompre intellectuellement, mais tous les enfants du peuple. Des instructions sont données en ce sens aux instituteurs par les journaux pédagogiques. Qu'il suffise de citer une seule note de l'*Action scolaire* (n° d'octobre 1900). Elle pose cette question : « Comment les maitres laïques parviendront-ils à détruire l'influence du prêtre ? » Elle répond : « Un entretien de quelques minutes avec les enfants qui reviennent de l'église suffirait pour anéantir les ravages causés dans leur intelligence par les leçons du catéchisme. En les interrogeant habilement, le maitre saurait chaque fois quel genre de poison le prêtre vient encore d'inoculer à ses victimes, et le remède lui serait aisé à appliquer : ce serait une petite conversation avec toute la classe, se rapportant, sans en avoir l'air, à la leçon du curé et qui montrerait nettement que celui-ci est un menteur effronté ».

Il paraît incroyable que la secte ait pu concevoir l'espoir d'atteindre même les séminaristes. C'est par une fin de non-recevoir que beaucoup nous ont repoussé, lorsque, dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai, nous avons jeté un cri d'alarme en présence des tentatives faites récemment auprès des lévites par les missionnaires des idées nouvelles, des idées libérales, démocratiques et humanitaires : journaux, conférences, prédicateurs laïques de retraites sociales aux jeunes ecclésiastiques.

Nous parlions en connaissance de cause. Déjà, au XVIII<sup>e</sup> siècle, Weishaupt disait aux Illuminés : « S'il est intéressant pour nous d'avoir les écoles ordinaires, il paraît aussi très important de gagner les séminaires ecclésiastiques et leurs supérieurs. Avec ce monde-là nous avons la principale partie du pays ; nous mettons de notre côté les plus grands ennemis de toute innovation (et surtout de la grande innovation voulue par la secte, le retour à la civilisation payenne par le naturalisme et le libéralisme) ; et, ce qui est par-dessus tout, avec les ecclésiastiques, le peuple et les gens du commun seront entre nos mains ». Ainsi, le grand avantage que Weishaupt trouvait à charmer

l'esprit des séminaristes avec les idées de liberté et d'égalité, c'est que les séminaristes devenus prêtres les répandraient dans le peuple, les feraient adopter par cette partie de la population qui est trop chrétienne pour que la secte puisse l'atteindre directement.

Au dix-neuvième siècle, nous trouvons les mêmes recommandations dans le document publié par Mgr Gerbet : « Il est de la plus grande importance, y est-il dit, pour le succès de notre sublime projet, et pour en faciliter et mieux assurer l'exécution, de ne rien négliger pour entraîner dans notre ordre les membres marquants dans le clergé, et tous ceux dont les intérêts seraient en opposition avec notre doctrine. Il faut *adroitement, dans leur éducation et sous les formes les plus séduisantes, glisser le germe de nos dogmes* et les accoutumer par là, insensiblement et sans qu'ils s'en doutent, *au choc qui doit les anéantir.* »

Les instructions données à la Haute-Vente disent à leur tour combien il importe à la secte de gagner l'esprit des séminaristes : « Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités *et dans les séminaires*, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites PRINCIPALEMENT que *ceux qui s'engagent dans la milice cléricale* aiment à rechercher vos entretiens. Offrez-leur, tout d'abord, des livres inoffensifs, puis peu à peu vous amènerez vos disciples au degré de cuisson voulu... Vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent ».

En parlant ainsi, en donnant ces conseils et ces ordres, Weishaupt, l'initié que nous révèle Mgr Gerbet, et la Vente, ne faisaient que reprendre le procédé qui avait réussi aux Gnostiques, aux Manichéens, puis aux chefs de la Réforme. Toujours, pour entraîner le peuple hors des voies de la vérité et du bien, hors de l'Église, il a fallu tout d'abord gagner une partie du clergé et surtout séduire la jeunesse cléricale par de généreuses illusions.

Tout en faisant exercer sur les séminaristes cette action directe et personnelle, la Haute-Vente se préoccupait de la direction même des séminaires ; elle demandait et faisait demander, dit Créteineau-Joly, que l'on donnât dans les séminaires une éducation plus appropriée aux besoins du siècle et aux intérêts du pays. Elle se plaignait de voir l'étude des langues anciennes

absorber l'attention de la jeunesse cléricale. L'étude de la théologie et celle des belles-lettres devaient être reléguées dans un passé condamné à ne plus revivre. N'avons-nous pas entendu les mêmes plaintes et les mêmes conseils en ces derniers temps ?

En 1867, *l'Univers Israélite* (T. V, p. 223) montrait que les instructions données par Weishaupt étaient toujours suivies, et que toujours l'on comptait par-dessus tout sur la direction à donner à l'esprit des jeunes clercs pour changer l'orientation intellectuelle du monde. « Inaugurée par la savante et spéculative Allemagne, la rénovation des études théologiques s'acclimata en France, qui, grâce à son esprit généralisateur et expansif, peut être appelée à faire pour la *synthèse religieuse* ce qu'elle fit un jour pour la reconstitution civile et politique du monde. Et tout Israélite doit éprouver le désir de coopérer à cette œuvre, où sont engagés nos intérêts les plus sacrés. »

Nous verrons plus loin où les Juifs placent ces intérêts et ce qu'ils espèrent en obtenir.

En même temps qu'elle s'efforçait d'insinuer ainsi son esprit dans les séminaires, la secte travaillait à diminuer le nombre des vocations. Elle disait, et faisait dire, à Rome surtout, que le mouvement des capacités et des affaires ouvrait à la jeunesse des carrières plus profitables que celle de l'état ecclésiastique.

Tant d'efforts, poussés en tant de sens divers, ne furent point sans résultats. Chateaubriand, dans ses *Mémoires* écrits vers 1849, put faire cette constatation : « Les corruptions de l'esprit, bien autrement destructives que celles des sens, n'appartiennent plus à quelques individus pervers ; elles sont tombées dans le domaine public. » Que dirait-il s'il voyait les progrès qu'elles ont fait de nos jours ?

Une douloureuse énigme se pose ici : comment a-t-il pu se faire que la secte ait trouvé des personnages de réputation hautement catholique et tant de revues et de journaux catholiques pour présenter au public la « coupe enchanteresse et mystérieuse, » qui verse dans les âmes les « grands principes, les immortels principes » ? Ils ne savent point d'où viennent ces principes et à quelle fin ils ont été inventés. Au concile du judaïsme réuni à Leipzig, le 29 juin 1869, sous la présidence du Dr Lazarus de Berlin, le Dr Philipson, de Bonn, appuyé par le grand rabbin de Belgique, M. Astruc, avait conclu, aux applaudis-

sements de tous : « Le synode reconnaît que le développement et la réalisation des principes modernes sont les plus sûres garanties du présent et de l'*avenir du judaïsme* et de ses membres. Ils sont les conditions les plus énergiquement vitales pour l'existence expansive et le plus haut développement du judaïsme <sup>1</sup>. »

C'était dire : « Israélites, vous aspirez à la domination universelle ; si vous voulez préparer efficacement les voies à celui qui doit vous la procurer, vous n'avez que cette seule chose à faire : vous employer à développer les principes modernes, à les faire entrer dans les esprits, sous tous leurs aspects, à en tirer toutes les conséquences qu'ils renferment ; puis à les réaliser, c'est-à-dire, à faire que ces conséquences dernières passent de l'ordre des idées, par les lois et par les mœurs, dans l'ordre des faits.

Que les Juifs aspirent à la domination universelle, un profond

---

1. Voir *Les Juifs, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, par Gougenot des Mousseaux.

M. Bidegain, dans son livre *LE GRAND-ORIENT DE FRANCE, ses doctrines et ses actes*, a publié (pages 261 à 276) une circulaire signée par des Juifs éminents : MM. Henri Aron, membre du Consistoire central des Israélites de France ; D<sup>r</sup> Dreyfus-Bresac, membre du comité central de l'*Alliance Israélite Universelle* ; Narcisse Leven, président du comité central de l'*Alliance Israélite Universelle*, et vice-président du Consistoire Israélite de Paris ; Salomon Reinach, vice-président du comité central de l'*Alliance Israélite Universelle*. Le but de cette circulaire, datée du 14 novembre 1902, était : 1<sup>o</sup> d'appeler l'attention sur les élections qui se feront en 1906, car, dit-elle, ce ne sont pas les efforts de la dernière heure qui sont les plus féconds et les plus efficaces ; et 2<sup>o</sup> d'ouvrir une souscription pour les frais de cette élection et de ses préparatifs. Elle fut envoyée à tous les Israélites de France, possédant quelque fortune ; elle demandait à chacun des versements s'élevant à quelques milliers de francs.

Ce pourquoi nous en parlons ici, c'est l'aveu concordant à ce qui est dit ci-dessus, que nous y trouvons :

« Nous consacrant avant tout à faire triompher la cause de l'égalité de tous les Français devant la loi, nous n'avons voulu distinguer qu'entre les adversaires et les partisans des principes de la Révolution. Nous avons combattu les premiers (aux élections de 1902) de quelque étiquette qu'ils aient pu se couvrir et nous nous sommes efforcés de soutenir les seconds. Comme nous ne revendiquions pas de privilèges et ne réclamions rien en dehors du *droit commun*, nous n'avions eu besoin, pour assurer la défense de nos intérêts, que de leur demander de défendre leurs principes et de travailler, en restant fidèles à eux-mêmes, à la victoire de leurs propres doctrines ». Et plus loin : « Ce qui est surtout de nature à nous rassurer sur l'avenir, c'est que la lutte n'est plus actuellement entre l'antisémitisme et les juifs, mais entre l'antisémitisme et les principes de la Révolution... A supposer même que nos intérêts propres fussent désormais hors d'atteinte, ce serait encore notre devoir, comme fils reconnaissants de la Révolution, de poursuivre l'œuvre commencée ».



connaisseur du Talmud et des mystères hébraïques, M. Drach, converti depuis au christianisme, l'affirme ainsi dans son ouvrage *l'Eglise et la Synagogue* : « D'après la doctrine enseignée par les maîtres d'Israël, le Messie doit être un grand conquérant, qui soumettra les nations à la servitude des Juifs. Ceux-ci reprendront la Terre sainte, triomphants et chargés des richesses qu'ils auront arrachées aux infidèles. Alors tous les peuples seront assujettis aux Juifs et à ceux-ci appartiendront les biens et la puissance des vaincus. C'est par un salut à ce messie triomphateur et par l'espérance des biens qu'il doit procurer à son peuple, que les rabbins finissent d'ordinaire leurs discours. Or, parmi ces biens, est compris le massacre des chrétiens et la totale extinction de la secte du Nazaréen. »

Le Talmud donne aux Juifs cette persuasion, que non seulement ils forment la race supérieure du genre humain, mais aussi que, de droit divin, il appartient à eux seuls de posséder l'univers.

« O fils d'Abraham, dit le Talmud, le Seigneur vous a définis par la bouche d'Ezéchiel : Vous êtes mon troupeau, c'est-à-dire vous êtes des hommes, tandis que les autres peuples du monde ne sont pas des hommes, mais des bêtes. » Le respect que nous devons à nos lecteurs ne nous permet pas de compléter la citation.

Comment les « principes modernes » peuvent-ils être considérés par les Juifs comme leur préparant les voies à cette domination ? Le voici. Grâce à l'égalité civile et l'égalité en toutes choses avec les chrétiens, les Juifs ont vu disparaître la digue qui les avait contenus jusque-là ; et alors, à l'égal d'un torrent dévastateur, ils ont fait irruption partout et se sont emparés de tout : des banques, du commerce, de la presse et des charges les plus importantes dans la diplomatie, dans l'administration politique, dans l'armée, dans l'enseignement : tout est tombé entre leurs mains ou dans les mains de ceux qui dépendent d'eux. Et maintenant la société chrétienne rencontre dans les principes de 89, dans « les droits de l'homme » qui sont inscrits dans les constitutions des États, le plus grand empêchement à secouer le joug juif qui lui est imposé sous le couvert de « la liberté » et de « l'égalité ».

« Quand on s'est aperçu que les Juifs étaient *citoyens*, a écrit un Juif converti et prêtre catholique, M. l'abbé Lémann, ils

étaient déjà en partie les MAÎTRES. Crémieux, fondateur de l'*Alliance Israélite Universelle* s'est écrié dans l'une de ses assemblées : « Comme déjà tout est changé pour nous, et en si peu de temps ! » Et Disraeli : « Le Juif arrive de nos jours à exercer sur les affaires de l'Europe une influence dont le prodige est saisissant ». Aussi, un publiciste, M. Kuhn, a-t-il eu raison de dire : « Cette revendication des principes modernes en faveur du Judaïsme est des plus humiliantes pour nos démocrates. »

Si les organisateurs d'associations de la jeunesse chrétienne connaissaient ces choses, la pousseraient-ils avec tant d'ardeur dans les voies de la démocratie ? Si les supérieurs des séminaires avaient connu cette déclaration du concile que les rabbins juifs avaient opposé au concile convoqué par Pie IX, comme suite à la publication du *syllabus*, qui démasque les « grands principes » et les poursuit jusque dans leurs dernières conclusions, s'en serait-il trouvé parmi eux qui eussent laissé entrer dans leurs maisons les publications démocratiques ? auraient-ils autorisé chez eux les conférences démocratiques ?

Un rabbin allemand s'est permis cette ironie :

« Ces chrétiens bornés et à courte vue se donnent de la peine pour nous arracher par ci par là une âme et sont heureux comme des rois quand ils y ont réussi. Mais ils ne voient pas que nous aussi nous sommes missionnaires et que notre prédication est plus habile et plus fructueuse que la leur. Ils ne comprennent pas que nous marchons contre eux de conquête en conquête. Un peu de temps encore et tous ceux d'entre les chrétiens qui ont véritablement de l'éducation (die Wahrhaft Gebildeten) n'auront plus besoin du CHRIST et se passeront de lui aussi facilement que nous. Le temps est proche où la plupart des chrétiens seront retournés à notre enseignement sur DIEU, à notre monothéisme. L'avenir est à nous. Nous convertissons en masse et d'une façon inaperçue. »

Comment et par quoi ? Par les principes modernes, par les doctrines démocratiques dont « la réalisation est la plus sûre garantie du présent et de l'avenir du judaïsme. »<sup>1</sup>

---

1. « Le Messie est venu pour nous le 27 février 1790 avec les Droits de l'homme », a dit l'israélite Cahen (Relaté dans les *Archives israélites* en 1847).

M. le prince Louis de Broglie a conclu une étude sur *la question juive*

I. — Problème de l'heure présente.

M. Bachem a fait récemment au Landtag prussien cette constatation :

« Le judaïsme allemand travaille avec une puissance tellement gigantesque et une persévérance tellement constante à la civilisation et à la science modernes, que le plus grand nombre des chrétiens (littéralement la plus grande partie du christianisme) sont menés d'une façon consciente ou inconsciente par l'esprit du judaïsme moderne. »

Ce n'est pas seulement en Allemagne que le judaïsme travaille au développement et à la réalisation des principes modernes de la civilisation antichrétienne ; il s'y emploie bien plus en France. Et d'ailleurs quels sont les pays où ils ne règnent point ? Quels sont les esprits qui n'en soient plus ou moins atteints ?

Ce dont nous avons été témoins, ce que nous voyons encore peut nous donner l'intelligence des paroles par lesquelles le divin Sauveur nous a mis en garde contre les séductions des derniers jours : « Il s'élèvera beaucoup de faux prophètes qui en séduiront un grand nombre... Si le Seigneur n'avait pas abrégé ces jours, personne n'eût pu échapper. »

---

*au point de vue politique* par cette constatation : « ... 3° Entrés dans les sociétés, grâce aux principes modernes, ils sont devenus les adeptes et les propagateurs les plus ardents de ces principes, les membres les plus actifs de la franc-maçonnerie, les fils les plus dévoués de la libre-pensée. »

---

## CHAPITRE XXXI

### SUCCÈS AUPRÈS DE LA JEUNESSE LAÏQUE

Les Instructions données aux Quarante, sur les moyens à employer pour corrompre l'esprit des jeunes gens, furent si bien suivies et eurent tant de succès que, dix ans après leur rédaction, le pape Pie VIII dut déplorer, dans son Encyclique du 24 mai 1829, le mal qu'elles avaient déjà fait. « Entre toutes ces sociétés secrètes, dit-il, nous avons résolu de vous en signaler une, récemment formée et dont le but est de corrompre la jeunesse dans les lycées et les collèges. Comme on sait que les préceptes des maîtres sont tout-puissants pour former l'esprit et le cœur de leurs élèves, on apporte toutes sortes de soins et de ruses à donner à la jeunesse des maîtres dépravés, qui les conduisent dans les sentiers de Baal par des doctrines qui ne sont pas selon DIEU ».

A la lecture de ces lignes, la Haute-Vente se crut trahie. Sous le coup d'une terreur peu justifiée, Félice écrivit d'Ancône, le 11 juin 1829 : « Il faut enrayer momentanément, et accorder aux soupçons du vieux Castiglioni (nom de famille de Pie VIII) le temps de se calmer. J'ignore si quelque indiscretion a été commise, et si, malgré toutes nos précautions, quelques-unes de nos lettres ne sont point tombées entre les mains du cardinal Albani. L'Encyclique précise avec tant de certitude, que nous devons craindre des embûches... Je voudrais qu'il fût jugé opportun de déposer un moment les armes. »

Hélas ! aujourd'hui la secte n'a plus ces craintes et il n'y a plus pour elle lieu de les avoir. Elle opère et peut opérer au grand jour. Le F. Macé a bien pu, sous le second Empire, croire opportun de se couvrir encore de quelques voiles hypocrites. Il y a longtemps qu'ils sont rejetés ; c'est de par la loi que

la jeunesse, selon le vœu des Instructions, « est séduite et entraînée sans qu'elle s'en doute ».

L'enseignement primaire est devenu neutre, et cette loi de neutralité scolaire est l'une de celles qui doivent être déclarées intangibles par quiconque aspire à l'honneur de pouvoir se dire républicain reconnu et accepté. Malgré les sacrifices des catholiques pour fonder des écoles libres, les quatre cinquièmes des enfants — quatre millions et demi sur six millions — n'entendaient plus parler de DIEU à l'école, et apprenaient tout, sauf le catéchisme. Que sera-ce maintenant que les lois Combes sont en vigueur ? <sup>1</sup>

Le F. Ernest Renan écrivait, en 1882, dans son volume sur *Marc-Aurèle* :

« Si Marc-Aurèle, au lieu d'employer les lions et la chaise rouge, eût employé l'école primaire et un enseignement d'état rationaliste, il eût bien mieux prévenu la *séduction du monde* par le *supernaturel* chrétien... » Et il ajoutait que si Marc-Aurèle

1. Si nous remontons aux origines de l'idée néfaste entre toutes de laïciser les écoles, nous trouvons encore la main des juifs. Déjà, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les principaux Juifs qui propagèrent les idées libérales, tels que Moïse Mendelssohn, Hartwy, Wessely, Friedlander, Eichel, prônèrent comme un puissant moyen d'unification dans l'indifférence dogmatique — qui est l'œuvre qu'ils poursuivent par-dessus toutes — l'établissement d'écoles laïques ou neutres où les enfants juifs seraient mêlés aux enfants chrétiens.

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, le juif Piccolo-Tigre envisageait l'enseignement neutre comme le grand levier de la conjuration antichrétienne. Plus tard, Hallez, avocat à la Cour Royale de Paris, écrivit dans *La Revue des Deux Mondes*, 1856, V. p. 750, en faveur de la neutralisation des écoles, et cela en se plaçant expressément au point de vue des juifs. Dans la même année 1856, une fraction du judaïsme hollandais vanta l'enseignement neutre comme la grande panacée contre les divisions religieuses.

Plus tard, voyant les ravages que cette neutralité faisait parmi leur propre jeunesse, les juifs hollandais se ravisèrent, et il ne resta plus que le grand rabbin de Bréda pour persister dans les sentiments qu'avaient manifestés ses collègues. Lorsqu'en janvier 1888, le prince Aloïse de Liechtenstein soumit à la Chambre autrichienne un projet de loi sur la réforme scolaire, les Juifs et les Francs-Maçons firent contre ce projet une campagne passionnée et active au Parlement et dans la Presse.

Aux efforts de la juiverie se joignirent en France comme en Autriche ceux de la Maçonnerie. En 1872, le F. Hérédia, député de Paris, devenu ministre plus tard, déposait, dans la séance du 11 juin de l'assemblée générale du Grand-Orient de cette année, une circulaire adressée à toutes les loges de France, où on lisait : « Une loi sur l'enseignement va être présentée à l'Assemblée nationale ; il est du devoir de la franc-maçonnerie d'intervenir... Nous demandons l'instruction primaire obligatoire pour tous, gratuite et laïque, dans toutes les écoles publiques et communales ».

échoua, si Celse ne réussit pas davantage, c'est que « *le sol n'avait pas été préparé par un bon ministre de l'instruction publique* ».

Claudio-Jannet, citant cette phrase, la fait suivre de cette réflexion : « C'est au moyen de l'organisation d'un enseignement d'État antichrétien et matérialiste, qui broiera les nouvelles générations dans le moule de l'État omnipotent, que la franc-maçonnerie entend reprendre la lutte au point où les persécuteurs païens l'avaient laissée, et ils se flattent de triompher cette fois de JÉSUS-CHRIST ! »

A l'école sont annexées toutes sortes d'œuvres et d'associations qui ont pour but de maintenir l'enfant dans la dépendance de ses maîtres, et de continuer, pour sa complète perversion, après sa sortie des classes, la culture maçonnique. Dans la préface du livre que M. Brisson a publié sous ce titre : *La Congrégation*, il est dit : « L'école laïque, avec toutes ses œuvres d'hygiène, d'assistance, de mutualité, d'enseignement social, qui aujourd'hui la complètent et la prolongent, *l'école laïque sécularisera toutes choses autour d'elle et SURTOUT LES ESPRITS ET LES MŒURS.* »

Bientôt l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ne seront plus donnés que dans les établissements de l'État, tous peuplés de professeurs francs-maçons, protestants ou juifs. Au moment où Claudio Jannet faisait sa grande enquête sur la franc-maçonnerie dans le but de rééditer, de refondre et de conduire jusqu'en 1883 l'ouvrage du P. Deschamps : *Les Sociétés secrètes et la Société*, il écrivait : « Nous sommes frappés, en lisant les journaux maçonniques, de voir le nombre de plus en plus considérable de professeurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire qui se font affilier aux Loges. » Et il citait le *Monde maçonnique* de décembre 1882 rapportant le discours prononcé à la loge, *La vraie réunion désirée*, à l'occasion de l'initiation d'un maître de l'Université. Il y était dit : « L'avenir appartient à la maçonnerie et l'avenir, c'est l'Université marchant côte à côte avec notre institution. Universitaires, la franc-maçonnerie vous tend les bras : elle vous reçoit comme ses enfants les plus chers, elle vous montre le but auquel doivent tendre vos efforts. » — « Il y a là un fait important, continue M. Claudio Jannet. Jusqu'à présent, malgré le vice fondamental de son principe, malgré les mauvaises influences qui prédominaient dans les hautes régions ministérielles, l'Université de

France avait recruté dans son sein un grand nombre de professeurs sincèrement chrétiens. Dans beaucoup de cas les hommes valaient mieux que l'institution. Cet état de choses va rapidement changer ». Il est changé au point que les professeurs francs-maçons ne se gênent plus, n'ont plus à se gêner pour conspuer devant leurs élèves la foi, et même le patriotisme.

Sous de tels maîtres que devient notre jeunesse ? La réponse pourrait être prise à des sources de renseignements bien diverses et malheureusement toutes concordantes. Qu'il suffise de rappeler qu'en 1901, au mois de juin, un grand périodique parisien, *La Revue*, ouvrit une enquête sur « les tendances sociales, politiques et religieuses de la jeunesse française au vingtième siècle. » Ce fut M. Eugène Montfort, qui avait présidé en 1900 le congrès de la jeunesse pendant l'Exposition universelle, qui en fut chargé. Il s'adressa aux présidents des diverses associations de jeunes gens : associations des étudiants de Paris, Ligue démocratique des écoles, Cercle des étudiants catholiques de Paris, Groupes socialistes des écoles, Association catholique, Union libérale, Union démocratique, Jeunesse antisémite, Démocrates chrétiens, etc., etc. <sup>1</sup> Ce qui frappe tout d'abord dans ces quantités de déclarations, c'est le flottement des idées qui, ne se rattachant plus aux principes, vont de çà de là et produisent l'anarchie et le désaccord le plus complet dans les esprits. C'est en second lieu la profondeur de l'abîme où les

---

1. On ne saurait croire à quel point pullulent ces sociétés, toutes plus ou moins dirigées ou inspirées par la franc-maçonnerie. Rien que dans le mois d'avril 1905, il s'est constitué 78 sociétés nouvelles :

*Cercle de libre-pensée* : 8. Eure-et-Loir, Aude, Haute-Garonne, Calvados, Ain, Doubs, Haute-Savoie, Bouches-du-Rhône.

*Loges maçonniques* : 2. Paris, Saintes.

*Jeunesse laïque* : 2. Seine-et-Oise, Var.

*Amicales et Unions d'Instituteurs* : 6. Oise, 2 ; Paris, Creuse, Algérie, Aisne, 1.

*Sociétés d'œuvres scolaires ou post-scolaires* : 34. Rhône, 5 ; Loire, 2 ; Isère, 3 ; Drôme, 2 ; Saône-et-Loire, 2 ; Gironde, 2 ; Aveyron, Charente, Charente-Inférieure, Eure-et-Loir, Bouches-du-Rhône, Ardèche, Jura, Gard, Haute-Loire, Pas-de-Calais, Sarthe, Somme, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Tarn, Var, 1.

*Cercles d'action républicaine* : 11. Paris, 2 ; Aisne, 2 ; Eure, Gironde, Lot, Meuse, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Deux-Sèvres, 1.

*Sociétés d'éducation populaire* : 15. Gard, 3 ; Charente, 2 ; Yonne, 2 ; Bouches-du-Rhône, Cher, Nièvre, Nord, Finistère, Haute-Marne, Oise, Pas-de-Calais, 1.

Remarquons qu'à Cosne (Nièvre), la Société a son siège à la sous-préfecture.

pensées vont se perdre. Voici, par exemple, M. Jean Richou, président de la *Solidarité universelle* : « Les controverses métaphysiques et théologiques, dit-il, sont inaccessibles à la raison, et, dans le doute, je me contente non pas d'être irréligieux, car nier, c'est affirmer, mais areligieux. » Ce mot areligieux, qui signifie l'indifférence la plus absolue, « un je m'en fiche » qui ne veut pas entendre parler de ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir, ni même y penser, n'est-ce pas le fond de l'abtme ? Et cependant ce mot revient à diverses reprises dans la consultation ; c'est évidemment une formule qui circule dans les rangs de la jeunesse comme une consigne.

D'autres sortent de cette indifférence, mais c'est pour manifester la haine qu'ils portent au catholicisme. M. Gabriel Trarieux, faisant aux organisateurs du congrès ecclésiastique de Bourges une allusion dont ils n'ont pas lieu d'être fiers, déclare qu'il voudrait supprimer l'Église catholique, ou du moins la « nationaliser ». C'est « la conséquence nécessaire, dit-il, d'une politique non seulement anticléricale, mais antireligieuse. » — « Tant qu'il y aura des religieux, dit M. Dussoulier de la *Ligue démocratique des écoles*, il n'y aura pas d'hommes libres. » M. Saint-Georges de Boubélier désire « une transformation complète de la conscience universelle. » Il explique sa pensée en réclamant pour l'homme « une théorie orgiaque de la vie, une conception morale d'accord avec l'amour, une loi de ferveur voluptueuse et spirituelle, un code susceptible d'exciter, de provoquer et d'embellir toutes les passions, une législation qui accepte et qui utilise les sentiments les plus extrêmes, les plus érotiques, les plus impérieux. » Cela ne vient-il pas en droite ligne des humanistes de la Renaissance ?

Et voici qui ne décèle pas moins la même origine. M. Maurice Leblond demande que « des rites civiques et corporatifs s'instituent, qu'on rebâtisse les autels de la Maternité, de la Raison et de la Concorde ; que la Basilique du Sacré-Cœur devienne le Temple de la Justice, que la statuaire, la peinture et le drame revêtent un caractère social ; que le culte des Héros et des Hommes-fonctions soit érigé. »

La réponse de plusieurs jeunes gens représentant des associations catholiques ne demande pas moins l'attention de qui veut connaître l'état des esprits au moment présent. Nous ne citerons que celle de M. Henri Plommet, membre du comité du



*Cercle des étudiants catholiques de Paris*, qui déjà avait été délégué au congrès de la jeunesse de 1900. « Je ne souhaite pas, dit-il, que la France de demain soit cléricale, je ne rêve que des libertés nouvelles, et je ne demande le rétablissement du pouvoir absolu ni au profit de l'Église, ni au profit du roi. Je demande et veux pour tous la liberté la plus absolue : liberté pour moi de croire et de pratiquer ma religion ; liberté pour vous de nier tous les dogmes, ou même de créer une religion nouvelle ; liberté pour tous de penser, de parler, d'écrire... »

C'est un membre du Cercle des étudiants catholiques de Paris qui parle ainsi dans une enquête sur les idées régnantes dans son milieu. Il déclare vouloir pour tous la liberté la plus absolue, liberté de penser, de parler et d'écrire ; liberté de nier tous les dogmes et même de créer une religion nouvelle ! Ne saisit-on pas ici, sur le fait, l'infiltration jusque dans les milieux religieux des idées que la maçonnerie s'efforce de répandre partout.

Déjà en 1821, le pape Pie VII, dans son Encyclique *Ecclesiam a Jesu Christo*, avait dit : « Tout prouve que les *Carbonari* ont principalement... pour but de propager l'indifférence en matière de religion, le plus dangereux de tous les systèmes ; de donner à chacun la liberté absolue de se faire une religion selon ses penchants et ses idées..., enfin de renverser ce Siège apostolique, contre lequel, animés d'une haine toute particulière, ils tramant les complots les plus noirs et les plus détestables. »

## CHAPITRE XXXII

### SUCCÈS AUPRÈS DU CLERGÉ

« Tendez vos filets, — était-il dit aux Quarante et à tous ceux qui travaillaient sous leur direction, à plus ou moins grande distance, — tendez vos filets comme Simon Barjona. Tendez-les au fond des sacristies, dans les séminaires et les couvents, plutôt qu'au fond de la mer (dans la masse du peuple) ; et *si vous ne précipitez rien*, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne. »

Nubius, après avoir pris connaissance de ces Instructions, manifestait, quelques jours après son arrivée à Rome, son enthousiasme à son cher Volpe : « Nous devons faire l'éducation immorale de l'Église ! ce projet m'a toujours paru d'un calcul surhumain. » Satan seul, en effet, pouvait le concevoir et essayer de le réaliser.

La propagande des fausses idées peut se faire auprès des gens du monde à peu près ouvertement. Il n'en va pas de même auprès du clergé. Ses études philosophiques et théologiques lui font plus facilement découvrir les sophismes. Aussi était-il recommandé d'user auprès de lui de beaucoup d'habileté et de prudence. « Joignez la prudence du serpent à la simplicité de la colombe », était-il dit ; prenez les apparences de la colombe afin de pouvoir arriver à introduire, en vrais serpents, dans le sang de cette jeunesse candide, un venin mortel. Ceci pour les séminaristes et les novices.

Pour ce qui est des prêtres, il était recommandé de ne point s'adresser indifféremment à tous. « Donnez le branle, était-il dit, à tout ce qui aspire à remuer. » Donner le branle s'est appelé depuis « faire sortir des sacristies », en d'autres termes, détourner l'activité sacerdotale de ses occupations saintes et de

ses premiers devoirs, la porter à négliger la prière et l'étude, le confessionnal, le catéchisme et la chaire pour se livrer à des œuvres de second et de dixième ordre. « Éloignez le prêtre du travail, disaient encore les Instructions, éloignez-le de l'autel et de la vertu, cherchez adroitement à occuper ailleurs ses pensées et ses heures. Rendez-le oisif et patriote ; il deviendra ambitieux, intrigant et pervers. » La corruption morale suivra la corruption intellectuelle, et la secte aura le prêtre selon son cœur.

Lorsqu'elle était parvenue à en gagner un, elle l'employait à corrompre les autres : « Gioberti, prêtre, parle aux prêtres leur langage », disait l'un des Quarante à ses complices, leur annonçant les livres que publiait l'un de ces malheureux qui déjà à cette époque commencèrent par la démocratie pour finir dans l'apostasie.

« Quand sur tous les points à la fois, disent les Instructions, ce travail de tous les jours aura répandu nos idées comme la lumière (quand elles seront partout, se présentant à tous les esprits comme la lumière s'offre à tous les yeux) ; alors vous pourrez apprécier la sagesse des conseils dont nous prenons l'initiative. » Rien en effet ne peut être imaginé de plus puissant pour faire admettre les fausses idées par le public chrétien, que de réussir à les faire adopter et propager par un certain nombre d'ecclésiastiques.

Il est nécessaire de le dire, pour l'instruction des générations présentes, ces espérances ne furent point absolument vaines. Excités par d'habiles entremetteurs, il se trouva des abbés qui aspirèrent à marcher avec le siècle dans la voie du progrès. Ils ouvrirent leur esprit à ces doctrines libérales que la Haute-Vente mettait en circulation et contre lesquelles le Saint-Siège s'était tant efforcé de prémunir prêtres et fidèles. Déjà, en 1824, le 3 avril, Nubius pouvait écrire à Volpe : « Il y a une certaine partie du clergé qui mord à l'hameçon de nos doctrines avec une vivacité merveilleuse ».

Il désigne spécialement les prêtres étrangers à Rome qui y vont dans la pensée de s'y faire une place. « Cette ambition, dit-il, nous a été favorable ; elle nous a ouvert des voies qui probablement nous seraient restées longtemps inconnues. Elle nous sert à consolider, à éclairer le chemin sur lequel nous

marchons, et leurs plaintes, enrichies de tous les commentaires et de toutes les malédictions, nous offrent des points d'appui auxquels nous n'aurions jamais songé. La terre fermente, le germe se développe, mais la moisson est bien éloignée encore.»

Quelque temps plus tard, il écrivit au juif prussien Klauss : « Nous ne comptons pas les prêtres gagnés, les jeunes religieux séduits, nous ne le pourrions pas, et je ne le voudrais pas. Mais il y a des indices qui ne trompent guère les yeux exercés, et on sent de loin, de très loin, le mouvement qui commence. Par bonheur, nous n'avons pas la pétulance des Français. Nous laisserons le fruit mûrir avant de le cueillir : c'est le seul moyen d'agir à coup sûr ».

Nubius n'était point seul à avoir ces espérances. « Un jour de 1825 ou de 1826, raconte Lacordaire, je frappais à la porte d'un ancien carbonaro, homme d'esprit, de lecture, d'expérience, et qui m'a dit peut-être les deux mots qui m'ont le plus frappé dans ma vie. Je n'en rapporterai qu'un, parce qu'il est le seul qui aille à mon sujet. J'étais croyant, et même sentant déjà le prêtre et quelque peu le moine; mon homme était à mille lieues de là. Nous parlâmes de l'Église. « Bah! me dit-il, vous croyez » à cela? Mais l'Église se meurt, et je vous en donnerai une » preuve. Ne voyez-vous pas le clergé qui commence à se faire » libéral? » Je demeurai comme atteint par la foudre et je m'en-fuis sans mot dire. Cette parole n'a jamais quitté mon oreille, et le 2 février 1848, un quart de siècle après, je devais en comprendre mieux encore la profondeur <sup>1</sup> ».

Cependant, les choses n'allaient point complètement au gré des conjurés.

En 1832, jetant un regard sur ce qui avait déjà été fait, et constatant les difficultés qu'il commençait à éprouver, Nubius écrivait à Vindex : « Ces huit années de travail intérieur avaient déjà porté d'heureux fruits. En gens expérimentés que nous sommes, nous commençons déjà à nous apercevoir que l'air ne circulait plus aussi paisiblement autour de l'Église. Mes oreilles, toujours dressées comme celles d'un chien de chasse, recueillaient avec volupté certains soupirs des âmes, certains aveux involontaires, s'échappant de la bouche de certains membres

---

1. Ces paroles ont été rapportées par la *Gazette de Liège* en novembre 1872. Elle affirme les rapporter textuellement. Inutile d'observer que libéralisme catholique et démocratie chrétienne, c'est tout un.

influents de la famille ecclésiastique. En dépit des bulles d'excommunication et des encycliques, les gens venaient à nous de cœur sinon de corps. Des symptômes de tout genre, dont la gravité était plutôt dans le fond que dans la forme, se montraient dans l'air comme de gros nuages précurseurs de la tempête.... Mais voici qu'on dit aujourd'hui que la guerre se fait à l'Église, au Pape, au Sacré-Collège, à la prélature, etc. Or le prêtre qui, en tant que prêtre, considère toutes ces choses comme son patrimoine, commence à réfléchir. LE LIBÉRALISME se présente à lui comme un ennemi implacable, et le prêtre déclare au libéralisme une guerre à mort. Aussi voyez ce qui arrive. On dirait que le cardinal Bernetti a l'intuition de nos plans ».

Le cardinal Bernetti écrivit en effet treize ans plus tard une lettre bien significative sur les progrès que le libéralisme avait ainsi faits dans une partie du clergé et sur ce qui en résultait. C'est que, malheureusement, les craintes manifestées par Nubius de voir le clergé répudier le libéralisme ne se réalisaient point pour tous.

Le 23 janvier 1844, Gaëtan écrivait à celui-ci : « Dans l'espace d'un petit nombre d'années, nous avons fait beaucoup de chemin. La désorganisation règne partout, au Nord comme au Midi, dans le cœur des nobles comme dans celui des prêtres. Tous ont fléchi sous le niveau que nous voulons imposer à l'humanité pour l'abaisser. *Le monde est lancé sur la voie de la DÉMOCRATIE* ».

Gaëtan prenait ses désirs pour des réalités. Non, il n'était pas vrai de dire que tous avaient fléchi sous le niveau que la maçonnerie veut imposer à l'humanité pour l'abaisser. Il y en avait pourtant, et il y en avait assez pour que l'année suivante, le 4 août 1845, le cardinal Bernetti, dont la perspicacité avait effrayé Nubius, ait pu écrire à l'un de ses amis : « Je vous ai souvent entretenu de nos appréhensions sur l'état des choses. Le Pape et le gouvernement cherchent un remède au mal, une issue à la contagion ; l'un et l'autre gagnent sans qu'on puisse arrêter le cours de ce torrent inconnu. Il s'agit autour de nous des choses vagues et mystérieuses. On voit beaucoup de mal et fort peu de bien. Notre jeune clergé est imbu des doctrines libérales, et il les a sucées par le mauvais côté. Les études sérieuses sont abandonnées. Les jeunes gens s'inquiètent fort peu de devenir de savants théologiens, de graves casuistes ou des docteurs versés dans toutes les difficultés du Droit canon.

Ils sont prêtres, mais ils aspirent à devenir hommes <sup>1</sup>, et c'est inouï tout ce qu'ils mélangent de foi catholique et d'extravagances sous ce titre d'homme qu'ils préconisent avec une burlesque emphase... La plupart se laissent aller à des suggestions d'où naîtront évidemment de grandes crises pour l'Église... Je sais qu'en Piémont, en Toscane, dans les Deux-Siciles ainsi que dans le Lombardo-Vénitien, le même esprit de discorde souffle sur le clergé. De France, il nous arrive des nouvelles déplorables. On brise avec le passé pour devenir des hommes nouveaux.... Un jour viendra où toutes ces mines chargées de poudre constitutionnelle et progressive éclateront. Fasse le Ciel qu'après avoir vu tant de révolutions et assisté à tant de désastres, je ne sois pas témoin des nouveaux malheurs de l'Église ! La barque de Pierre surnagera sans aucun doute, mais je sens le besoin de me recueillir dans la paix avant d'aller rendre compte à DIEU d'une vie si tourmentée au service du Siège apostolique. Que sa divine volonté soit faite et tout sera pour le mieux ! »

Il n'y avait pas plus de vingt ans que la Haute-Vente avait commencé son œuvre, s'était appliquée à mettre à exécution le plan qui lui avait été tracé pour introduire le Maçonisme dans l'Église, et déjà Grégoire XVI et ses fidèles ministres pouvaient exhaler ces plaintes en jetant un regard de tristesse et de pitié sur ce qui avait été fait et un regard d'effroi sur l'avenir.

Ce n'était pas seulement en Italie, le cardinal Bernetti vient de nous le dire, que la Haute-Vente exerçait ses séductions ; elle avait ses ramifications dans toute l'Europe, et partout elle remportait plus ou moins de succès. Le 5 janvier 1846, cinq mois avant la mort de l'énergique et courageux pontife Grégoire XVI, Tigrotto, qui venait de parcourir l'Europe, faisait à Nubius un tableau de la situation générale. « J'ai trouvé partout

---

1. A rapprocher de ce que M. Dabry écrivait dans le *Peuple Français* en annonçant le premier des congrès ecclésiastiques : « Ne pourrait-il pas y avoir le pèlerinage des prêtres (à Reims) qui iraient se faire baptiser hommes ? » Cette identité de pensées et d'expressions à un demi-siècle de distance, ne fait-elle point songer à une source unique d'inspiration ? Feurbach, dans son livre : *La Religion de l'Avenir* (Die Religion der zukunft) dont il voulait faire la Bible du peuple, avait ainsi résumé ses vues : « A notre temps appartient de changer le chrétien en homme et l'homme en citoyen ; » changer le chrétien en homme, c'est-à-dire lui enlever tout caractère surnaturel, toute aspiration et toute pensée chrétienne ; puis changer l'homme en citoyen, c'est-à-dire adapter son esprit au contrat social.

les esprits fort excités. Tous reconnaissent que le vieux monde s'écroule et que les rois ont fait leur temps... Partout j'ai trouvé de l'enthousiasme chez nos amis et de l'indifférence chez nos ennemis. C'est là un indice assuré et infaillible d'un heureux succès ». La Révolution éclata en effet deux années après dans toute l'Europe, mais toute énergie chrétienne n'était pas encore épuisée; de plus, les intérêts menacés prirent peur et l'instinct de la conservation fit secouer l'indifférence que Tigrotto se réjouissait de constater. En sera-t-il de même à la prochaine crise que tout le monde sent être bien proche ?

Ce qui fait craindre le plus une réponse négative, c'est, aujourd'hui comme aux jours du cardinal Bernetti, l'état d'esprit d'une certaine partie du clergé.

Il y a aujourd'hui dans tous les diocèses, et l'on peut ajouter dans tous les Ordres religieux, dans toutes les Congrégations, un certain nombre de jeunes prêtres dont l'esprit, dont les idées rendent les évêques et les supérieurs soucieux. Ils donnent dans le Kantisme, ils prêtent l'oreille aux témérités de l'exégèse allemande, ils se lancent et ils poussent dans le démocratisme. « Ils parlent beaucoup, dit Mgr Isoard, ils parlent très haut et leur assurance est imperturbable. On juge bien, dès la première rencontre avec eux, qu'ils entendent bien ouvrir les chemins où devra fatalement s'engager le clergé de France ».

Une telle assertion si pénible à exprimer demande des preuves. Nous ne les prendrons nulle part ailleurs que dans les doléances de l'épiscopat français et du souverain pontificat.

S. Ém. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, dans une lettre à son clergé, après avoir parlé du péril du découragement ajouta : « Nous pouvons courir un autre danger : oublier la puissance divine des moyens de sanctification mis à notre disposition par le Souverain Prêtre et croire que nous devons les *remplacer*, remarquez le mot, par des industries nouvelles ».

Mgr Lelong, évêque de Nevers, dit aussi à ses prêtres réunis en retraite, la nécessité de s'affermir plus que jamais dans le véritable esprit ecclésiastique et il motiva cette nécessité sur ceci : « Il semble qu'en ce moment l'enfer se déchaîne contre le sacerdoce avec un redoublement de fureur. Il passe sur le clergé

un souffle de rationalisme et de mondanité. On lui propose son idéal venu de par delà l'Océan; on le lui vante comme seul capable de faire du prêtre l'homme de son temps et des sociétés modernes ».

Mgr l'évêque de Belley : « Il y a plusieurs années déjà que certains symptômes, trop manifestés pour échapper même à l'esprit le moins observateur, paraissent de nature à faire craindre que dans le clergé de France l'esprit sacerdotal, l'union et la discipline, l'intégrité même, ou du moins la pureté de la foi ne fussent en péril ».

Mgr Luçon a cru devoir développer ce thème douloureux dans une longue circulaire au clergé de son diocèse sur certains périls qui menacent le clergé de France dans les temps actuels (2 octobre 1902). Nous n'en citerons que ce passage qui caractérise les chefs du mouvement : « Ce qui semble un symptôme alarmant propre à notre époque, c'est cette confiance en eux-mêmes et en l'esprit privé qui tranche tout, qui ose tout, qui ne doute de rien; c'est sous prétexte sans doute d'impartialité, et pour éviter le reproche d'être de parti pris, d'avoir des idées toutes faites, la propension à discuter les questions religieuses avec la même liberté que les autres, et, en discutant en philosophes, d'oublier qu'ils sont chrétiens; c'est le dédain qu'ils affectent pour les doctrines et les méthodes traditionnelles et pour les maîtres les plus respectés des siècles passés; c'est une critique irrespectueuse de la conduite, non pas seulement du clergé de tel ou tel pays, mais de l'Église elle-même, comme n'ayant pas su rester à la hauteur de sa mission; c'est leur engouement systématique pour une philosophie formellement réprouvée par le Saint-Siège; c'est une tendance générale au naturalisme en théologie, en Écriture Sainte, en histoire; c'est l'infiltration dans leurs écrits de l'esprit rationaliste et protestant; c'est la légèreté et la gaieté de cœur avec lesquelles on admet, j'allais dire on embrasse, on salue les concessions souvent encore non vérifiées de la critique contre nos traditions nationales ou contre le caractère surnaturel de nos Livres Saints et de leurs récits; c'est la témérité avec laquelle on émet, on soutient, on propage tout un ensemble d'idées novatrices, de formules équivoques, de théories dangereuses; c'est enfin l'inconscience avec laquelle on accepte des principes qui compromettent, sinon toujours directement, au moins par voie de



conséquence, l'ordre surnaturel, les dogmes essentiels du christianisme et jusqu'aux fondements de la certitude. La témérité de ces auteurs n'a d'égale que celle des lecteurs à les suivre ».

Pour ceux qui observent, ce tableau n'a rien d'exagéré.

Mgr de Nancy, témoin des mêmes errements, publia une brochure intitulée : *Les périls de la Foi et de la discipline dans l'Eglise de France*. Après l'avoir lue, Mgr Fallize, vicaire apostolique de la Norvège, apporta à Mgr Turinaz, ce désolant témoignage :

« Depuis des années, les journaux et les revues protestantes de nos pays scandinaves ne cessent de raconter à leurs lecteurs les rapides progrès que feraient en France, et surtout chez le clergé français, les principes protestants. Ils ne se contentent pas de faire parader les malheureux apostats sortis du rang de ce clergé ; ils en appellent surtout aux articles de certaines revues théologiques françaises et de nombreux journaux qui se prétendent plus catholiques que les évêques, articles écrits tant par des prêtres que par des laïques catholiques, mais inspirés par un esprit absolument contraire à la foi et à la discipline catholiques.

» En lisant ces articles, nous autres missionnaires n'avons, en réalité, pas de peine à constater qu'ils prônent, soit ouvertement, soit sous un voile bien transparent, les mêmes erreurs que nous sommes appelés à déraciner chez ces peuples protestants, et tant de fois nous nous sommes demandé comment l'épiscopat français pouvait permettre qu'on prêche en France ce que la Sainte Église nous a donné mission de combattre dans les pays protestants ; nous nous le sommes demandé les larmes aux yeux en voyant que cette liberté, au moins apparente, accordée à l'erreur, non seulement menait la France, la mère nourricière des missions, à l'hérésie et au schisme, mais encore frappait de stérilité notre action apostolique dans les pays auxquels nous avons voué nos forces et notre vie.

» Maintenant nous ne pleurerons plus. Après avoir lu dans les journaux français un certain nombre d'admonitions lancées par plusieurs pasteurs épiscopaux à des occasions particulières, je viens de lire votre brochure : *Les Périls de la Foi et de la discipline dans l'Eglise de France*, où, d'un seul trait de plume, vous

dévoilez toutes ces erreurs, j'aurais presque dit toute cette conjuration contre le CHRIST et son Eglise. Que le Seigneur vous récompense de cette parole vraiment épiscopale ».

On sait les paroles que Mgr Germain, évêque de Coutances, sur son lit de mort dit à ses prêtres : « Messieurs, soyez fidèles aux traditions de l'Eglise ; ne vous jetez pas dans les nouveautés. Ce n'est point par les prêtres qui s'y laissent entraîner que le Bon DIEU sauvera son Eglise. On a prêté aux directions du Pape un sens qu'elles n'ont pas ; que les jeunes prêtres et les séminaristes se défient. Je ne désire pas pour le diocèse d'abbés démocrates ».

Ces paroles eurent un grand retentissement. Beaucoup de *Semaines religieuses* les reproduisirent.

Quelques jours plus tard, eut lieu à Rome l'inauguration des conférences de morale qui se font chaque mois dans l'église de l'Apollinaire. S. Ém. le Cardinal-Vicaire ne crut pouvoir mieux faire que de lire intégralement et de commenter avec une émotion communicative les paroles du saint évêque de Coutances.

L'année suivante, Léon XIII parla de même sorte.

En mai 1899, Mgr Mollien, rentrant de Rome dans sa ville épiscopale, rapporta à son clergé cet entretien qu'il venait d'avoir avec le Pape : « Avez-vous dans votre clergé des abbés démocrates ? — Je ne crois pas, très Saint Père. — Tant mieux ! » Et le Pape accentua ces deux mots, en y ajoutant des réflexions qui en augmentaient encore la portée. Ces réflexions que la *Voix de Notre-Dame de Chartres* n'osait reproduire par une discrétion excessive, nous les trouvons dans la correspondance privée d'un des auditeurs : « Le Pape s'animant continua : « Je suis très préoccupé de ce que me rapportent à ce sujet, sur les tendances du jeune clergé, plusieurs de vos collègues... très préoccupé.... Le Pape parle, on l'écoute et on ne fait rien.... Oh ! il faut que cela cesse.... cela ne peut continuer.... J'y vais mettre bon ordre ».

S. S. Pie X a montré la même sollicitude. Nous lisons dans sa première Encyclique : « Quant à Nous, Vénérables Frères, nous veillerons avec le plus grand soin à ce que les membres du clergé ne se laissent point surprendre aux manœuvres insidieuses d'une certaine science nouvelle qui se pare de

masque de la vérité et où l'on ne respire pas le parfum de JÉSUS-CHRIST, science menteuse qui, à la faveur d'arguments fallacieux et perfides, s'efforce de frayer le chemin aux erreurs du rationalisme et du semi-rationalisme, et contre laquelle l'apôtre avertissait déjà son cher Timothée de se prémunir ».

Recevant, peu de temps après, un pèlerinage de catholiques du diocèse de Mantoue parmi lesquels se trouvaient divers ecclésiastiques, le Pape, au témoignage du correspondant du *Patriote* de Bruxelles, leur dit : « De nos jours, trop de prêtres, surtout des jeunes (je ne parle pas de vous, Mantouans, car je vois que vos relations avec votre évêque sont satisfaisantes), voudraient faire la loi aux évêques. Ces prêtres affectent de tout savoir. Ils estiment n'avoir pas besoin des conseils d'autrui. Seuls, ils connaissent l'esprit et les exigences des temps nouveaux. Ils sont arrêtés dans leurs desseins, obstinés dans leurs opinions, présomptueux à l'excès. Ils entendent faire la pluie et le beau temps dans chaque question, en toute circonstance, n'ayant cure des évêques, foulant aux pieds non seulement les désirs, mais les conseils, les exhortations, même les ordres. Ceux-là, certes, ne sont pas la bonne odeur du CHRIST, mais l'infection de l'enfer. Ce sont des « luciferetti », que le Seigneur humiliera infailliblement. »

Lors de la célébration du cinquantenaire de l'Immaculée Conception, S. S. Pie X, parlant à une centaine d'évêques de divers pays, dit encore : « Je vous fais, Vénérables Frères, cette recommandation : Veillez sur les séminaires et sur les aspirants au sacerdoce. Vous le savez : il ne souffle que trop sur le monde un air d'indépendance meurtrier pour les âmes, et cette indépendance s'est introduite même dans le sanctuaire : indépendance non seulement vis-à-vis de l'autorité, mais encore vis-à-vis de la doctrine. Il en résulte que certains de nos jeunes clercs, animés de cet esprit de critique sans frein qui domine aujourd'hui, en arrivent à perdre tout respect pour la science dérivée de nos grands maîtres, des Pères et des docteurs de l'Église, interprètes de la doctrine révélée ».

Donnant audience aux élèves du séminaire français, S.S. Pie X revint sur cette question : « Gardez-vous de vous laisser entraîner par le démon de la science, je dis de la fausse science ; sans vous en apercevoir, vous glisseriez dans une ruine extrême ».

Hélas ! de cette ruine nous avons malheureusement des exemples.

Dans la lettre que nous venons de citer, Mgr l'évêque de Luçon remarque que, parmi ceux dont il vient de tracer le portrait, plusieurs « ont jeté le masque et nous ont attristés par des défactions qui ne peuvent se comparer aux pires apostasies ».

Depuis les jours ~~sombres de la~~ Constitution civile du clergé, on n'avait pas revu en France ce que ~~l'on~~ voit depuis sept ou huit ans : des prêtres reniant leur foi, en pleine ~~assemblée~~ ~~publique~~ des fidèles, venant prêcher l'erreur ou étaler leur scandale dans la paroisse même dont ils avaient été les curés ou les vicaires ; des prêtres se groupant en association pour ouvrir la voie aux prédicants de l'hérésie. « On les a baptisés, dit Mgr Lelong, évêque de Nevers, d'un nom qui est leur condamnation, et dont néanmoins ils se font gloire ; on les appelle « les évadés ». Ils ne craignent pas de se faire les tentateurs de leurs frères. Vous avez peut-être reçu un journal qu'ils répandent à travers les presbytères de France, pour publier partout leur apostasie et se chercher des adhérents et des imitateurs »<sup>1</sup>. On les vit en 1899 lancer un appel pour « l'évangélisation de la France par les anciens prêtres ». L'un de ces factums, que nous avons sous les yeux, porte sept signatures, un autre dix-huit, un troisième treize.

Une agence ayant une publication spéciale : *La Revue Chrétienne*, offre aux prêtres catholiques suspects, comme appât à l'apostasie, un domicile et des moyens d'existence. Combien en a-t-elle gagnés ? Nous le savons. Le chef de cette agence, l'abbé Bouvrier, dans sa tournée de conférences en Allemagne, a plusieurs fois affirmé que huit cents prêtres s'étaient évadés et avaient passé par ses mains. Or, un journaliste catholique allemand ayant fait savoir par lettre recommandée qu'il lui offrait la jolie somme de 3.000 marks s'il pouvait prouver l'existence de ces huit cents apostats, ne reçut aucune réponse. Une enquête fut alors faite auprès des administrations diocésaines. Il en résulta que, dans l'espace de cinq ans, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> avril 1897 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1902, soixante prêtres sur les quarante mille que compte le clergé français, avaient quitté l'Église.

Le *Christianisme au XX<sup>e</sup> siècle*, dans son n<sup>o</sup> du 28 juillet 1904,

1. Lettre du 9 février 1898.

a rendu compte de l'assemblée de l'Œuvre protestante des prêtres qui venait d'avoir lieu. Le pasteur Picard, qui la présidait, a eu, dit-il, « à s'occuper durant son dernier exercice, de onze anciens prêtres. Les recettes de l'œuvre ont été de 25,000 francs ». Elles avaient été plus élevées les années précédentes, alors que la mort ne lui avait point enlevé « son dévoué agent Corneloup ».

L'argent vient de Waugteeterre, et il est arrivé plusieurs fois que les protestants ainsi secourus ont été invités à se rendre à Londres, pour témoigner de leur foi protestante devant les conférences méthodistes.

Parmi les malheureux qui se sont laissé séduire par les idées libérales, il s'en est trouvé aux diverses phases de la Révolution, qui, de chute en chute, sont arrivés au point de se faire inscrire sur les listes de la secte. Elle a toujours ardemment désiré de pouvoir enrôler quelques ecclésiastiques : *corruptio optimi pessima*, écrivait Vindice, lorsqu'il encourageait à travailler à la corruption des idées dans le clergé. Déjà nous avons observé que dans le document publié par Mgr Gerbet, étaient répétées les instructions données auparavant par Weishaupt : « Il est de la plus grande importance de ne rien négliger pour entraîner dans notre ordre des *membres marquants* du clergé ». La secte se souvenait de ce qu'elle avait pu obtenir avant 89 ; ses tentatives d'alors n'avaient point toujours été repoussées. « Quand on parcourt les listes des loges dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, dit Claudio Jannet, on est frappé du nombre relativement considérable d'ecclésiastiques et religieux qui en font partie <sup>1</sup> ». Plusieurs évêques se laissèrent aller à l'égard de ces ecclésiastiques à une indulgence fatale. Là se trouve l'explication de l'apostasie de plusieurs parmi ceux qui, après avoir prêté serment à la constitution civile du clergé, renièrent leur sacerdoce. Tous, il est vrai, ne finirent point aussi mal ; c'est que plusieurs de ces ecclésiastiques, beaucoup peut-être, comme beaucoup de nobles, s'étaient fait sur la franc-maçonnerie des illusions qui aujourd'hui ne peuvent plus exister. « Nous avons, dit Claudio Jannet, un nombre considérable de discours prononcés à cette époque dans les loges. La plupart sont remplis de senti-

1. *Les Sociétés secrètes et la Société*, III, 43.

ments chaleureux sur la vertu, le devoir, l'amour des hommes ». Mais il a soin d'ajouter : « Cependant, tous ces discours respirent le *naturalisme*, l'exaltation de la raison humaine ; la religion révélée est passée sous silence ou noyée dans des phrases creuses ».

Il en fut de même en Allemagne : Barruel nomme des prêtres, des religieux et même deux évêques séduits par Weiskaupt. Le premier était Mgr Hoeffelm. Il est vrai qu'il n'avait point de diocèse à gouverner, mais il était vice-président du conseil spirituel de Munich. Il fut promu au cardinalat ; mais, avant cette promotion, il avait écrit au Pape une lettre datée du 15 mars 1818 et rendue publique dans le *Diario romano*. Il y reconnaissait avoir été admis à l'audience minervale sous le nom de Philon de Biblos ; « mais, dit-il, à l'instant où je sus que les chefs de cette académie avaient de secrètes intelligences avec une nouvelle secte des francs-maçons, connue depuis sous le nom d'Illuminés, je rompis toute liaison avec une société suspecte »<sup>1</sup>.

Le second évêque était le baron de Dalberg, coadjuteur des sièges de Mayence, de Worms et de Constance. « On s'arrête d'étonnement, dit Barruel, on ne sait si les yeux ne se sont pas trompés (son nom se trouvait sur la liste des principaux adeptes, saisie par le gouvernement de Bavière et publiée dans les Écrits originaux). Des hommes qui avaient approché de très près Monseigneur ont insisté pour me le faire effacer de mon livre. Ils m'ont assuré que, dans son opinion, la Révolution française était le fruit des philosophes du siècle dont il déteste les sentiments. Mais j'ai produit la brochure publiée par Monseigneur avec son nom et ses titres en tête. On a vu que l'objet de cette brochure était d'étouffer dans leur germe ce que Monseigneur appelle les préjugés nuisibles de quelques bonnes gens à vue courte, en leur prouvant que la philosophie du siècle n'était pas la cause de la Révolution. Dans cette brochure on a vu encore tous les raisonnements que leur philosophie suggère aux Illuminés pour duper les peuples sur la grande œuvre de la conspiration. Je n'ai point effacé le nom de Monseigneur. J'y ai même

---

1. On lui avait affirmé qu'il ne se trouvait dans cette secte rien contre la religion, rien contre les bonnes mœurs. Rien, c'était trop cependant que le serment sur ce qu'on ne connaît pas et que la secte se réserve d'apprendre quand elle jugera le moment venu.

ajouté celui de *Crescens*, sous lequel il est devenu si fameux parmi les Illuminés. A ce nom-là que lui donnait la secte, comment Monseigneur a-t-il pu s'empêcher de reculer d'horreur et ne pas concevoir les services qu'on attendait de lui ? Crescens, dont les calomnies forcèrent saint Justin à écrire sa nouvelle apologie du christianisme ! »

D'autres ecclésiastiques se laissèrent prendre aux pièges de Weishaupt. Dans une lettre à Zwack il parle d'un certain Hertel, prêtre catholique, qu'il a baptisé du nom de Marius. « Notre Marius, dit-il, est réservé au suprême degré. Dans la plupart des affaires, il marche en *tutoriste* sur les objets religieux; ménageons sa faiblesse. Son estomac n'est pas encore capable de digérer des morceaux un peu durs. S'il est une fois bien stylé, il pourra nous rendre de grands services <sup>1</sup>. »

L'Italie eut aussi, à cette époque, ses prêtres francs-maçons.

Dans la *Revue de la Révolution*, publiée par M. Gustave Bord, aux documents du tome III, on trouve cette lettre datée de Cesena, le 7 février 1790, et adressée à Pie VI par le cardinal Chiaramonti : « Très Bienheureux Père, j'hésite à porter à la connaissance de Votre Sainteté quelques renseignements que j'ai acquis d'un membre de la secte des francs-maçons. Il s'est présenté à moi en demandant à se confesser, et en se montrant très repentant d'être entré par légèreté dans ladite secte, ajoutant qu'il n'avait pu se dispenser d'avoir des rapports avec les sectaires sans mettre sa vie en péril... Quant aux personnes qui composent la secte, il indique un certain abbé Pedrazzi, qu'il me dit être substitué au tribunal du Cardinal-Vicaire... » Et le Cardinal, plus loin, transcrit ce message, reçu de son pénitent : « Lundi dernier est parti d'ici un frère desservant, prêtre et mon ami particulier. Il est allé du côté de Mantoue, au-devant de Pietro Rosario de Cuem, maître architecte de la loge de Trieste. Maintenant il va de côté et d'autre, pour accomplir l'œuvre commencée dans l'État Pontifical... Ledit Pietro est un homme qui agit *sous les apparences d'un missionnaire apostolique*, mais trente Cagliostro ne réunissent pas le talent de cet homme... »

Le cardinal Chiaramonti, à qui ces déclarations semblèrent assez importantes pour en faire l'objet d'une communication au Saint-Père, devait lui-même être Pape un jour. Il était le futur Pie VII.

1. Écrits orig., t. I, lettre du 27 mars 1778.

Ce qui était arrivé avant 89 en Allemagne, en Italie et en France, se produisit, quoique dans de moindres proportions, durant l'époque dont nous occupons, celle où la Haute-Vente fut en pleine activité. Plusieurs ecclésiastiques, à Rome même, furent convaincus d'appartenir à la franc-maçonnerie. « Les uns, dit Créteineau-Joly, furent condamnés à faire pénitence dans quelque monastère, les autres expièrent dans les cachots de Carneto la trahison envers leur mère l'Église ». Il ajoute cependant que, « parmi ces apostats, il ne s'en trouva pas un qui fût jugé assez digne de la confiance de la Haute-Vente pour qu'elle se décidât à l'admettre dans ses rangs ».

Plus près de nous, en février 1894, Don André Gornez Somorostro faisait, dans la cathédrale de Ségovie, son abjuration solennelle de la maçonnerie. Pendant trente ans, il avait présidé la loge de Ségovie, dans le temps même où il remplissait à la cathédrale les fonctions d'archiprêtre et était le confesseur de la reine Isabelle <sup>1</sup>. Il avait enfin compris l'énormité de son crime.

Dans le même temps, le *Magyar Allam*, journal qui a rendu les plus grands services à la cause catholique, en Hongrie, affirma qu'un certain nombre de dignitaires ecclésiastiques étaient affiliés à la franc-maçonnerie. Il ne se contenta point de cette affirmation, il dénonça nommément deux évêques catholiques, un évêque catholique grec, un curé, un abbé, un professeur de l'Université. Un organe juif, *La Correspondance de Buda-Pesth*, déclara quelques jours après que les personnages ainsi désignés ne songeaient nullement à quitter leurs amis.

Plus récemment, la *The Review* de Saint-Louis (Amérique) parlait d'une société intitulée « Les Chevaliers de Colomb », fondée par un prêtre, et publiait ces lignes écrites par un ecclésiastique qui y était entré trois ans auparavant : « Je n'ai encore pu découvrir la véritable raison d'être de cette société. Elle me paraît de plus en plus une franc-maçonnerie catholique ».

---

1. Il se fit affilier à la franc-maçonnerie vers 1860. En 1863, il fut nommé Vénérable de la loge *Esperanza* de l'Orient de Ségovie. Il tint le maillet pendant 29 ans. Convaincu en 1892 d'être maçon, il fut interdit par Mgr Fernandez, évêque de Ségovie, et tenu en pénitence pendant deux ans. Il fut alors absous par délégation apostolique par Mgr Fernandez et Mgr Cascaperez, archevêque de Valladolid.



Peut-on craindre l'existence de quelque chose de semblable en Europe ?

C'est un fait avoué par les francs-maçons eux-mêmes, nous l'avons vu en plusieurs endroits de cet ouvrage, que l'idée démocratique est sortie des loges, qu'elle est propagée par les loges, qu'elle est le meilleur véhicule de l'esprit maçonnique et que l'anti-concile juif de 1869 a déclaré que le développement et la réalisation des principes modernes sont les plus sûres garanties de l'avenir du judaïsme.

C'est un autre fait que ni en France, ni en Italie, les démocrates-chrétiens ne s'attaquent à la franc-maçonnerie. Jamais dans leurs écrits ni dans leurs discours, ils ne cherchent à prémunir le peuple contre l'influence maçonnique. L'Encyclique de Léon XIII demandant à tous les écrivains catholiques de démasquer la franc-maçonnerie, n'a reçu aucun écho parmi eux.

Aux élections de 1898, l'un de leurs abbés a même plaidé dans un congrès et dans son journal en faveur de candidatures maçonniques. Enfin, l'on sait qu'en mars 1903 l'*Osservatore Cattolico* s'est bruyamment associé aux francs-maçons italiens qui ont célébré à Mantoue le cinquantenaire des « martyrs de Belfiore », carbonaris condamnés à mort par le gouvernement autrichien.

---

## CHAPITRE XXXIII

### LE SUPRÊME ATTENTAT

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, après s'être appliqué, dans son Encyclique sur la Franc-Maçonnerie, à faire connaître la doctrine, les projets, les actes, les progrès, la puissance de cette secte, exhorta tous les évêques du monde « à employer tout leur zèle à faire disparaître l'impure contagion du poison qui circule dans les veines de la société et l'infecte tout entière » ; et il leur indiqua en ces termes le principal moyen à employer à cette fin : « Puisqu'il est inhérent à Notre charge Nous impose le devoir de vous tracer Nous-même la ligne de conduite que nous estimons la meilleure, Nous vous dirons : *En premier lieu, ARRACHEZ A LA FRANC-MAÇONNERIE LE MASQUE DONT ELLE SE COUVRE ET FAITES-LA VOIR TELLE QU'ELLE EST* ».

Continuant à obéir à ce mot d'ordre, nous avons maintenant à faire connaître le plus audacieux attentat que la secte ait jamais conçu et qu'elle a essayé de perpétrer.

Deux mois après avoir pris en mains le timon de la Vente suprême, Nubius s'en expliquait ainsi à Volpe (3 avril 1824) : « On a chargé nos épaules d'un lourd fardeau, cher Volpe. *Nous devons arriver* par de petits moyens bien gradués, quoi qu'assez mal définis, *au triomphe de l'idée révolutionnaire PAR UN PAPE* ». Nubius pensait qu'un tel projet n'avait pu être conçu, et que les moyens à employer pour le réaliser n'avaient pu être donnés que par Satan lui-même, car il ajoute : « Ce projet m'a toujours paru d'un calcul *surhumain* ». Il n'y avait en effet pour avoir l'idée d'une telle entreprise que celui qui avait déjà porté son audace plus haut encore, puisqu'il s'était dressé contre l'Éternel lui-même.

Il n'avait point attendu jusqu'à la constitution de la Haute-Vente pour l'inspirer.

A l'époque où la maçonnerie anglaise propagea la secte dans l'Europe entière en établissant les loges qui devaient préparer la Révolution, le déiste anglais Toland imprima secrètement en 1720 et répandit avec grand mystère un livre étrange écrit en latin et intitulé *Pantheisticon*. Il y dit en propres termes : « Beaucoup de membres des *solidalités socratiques*<sup>1</sup> se trouvent à Paris, d'autres à Venise, dans toutes les villes hollandaises, principalement à Amsterdam, et même, dut-on s'en étonner, dans la cour de Rome » (p. 42).

En 1806, un militaire, Jean-Baptiste Simonini, ayant lu l'ouvrage de Barruel, lui écrivit de Florence une lettre où il dit que, s'étant trouvé en rapports avec des Juifs en Piémont au moment où ce pays était en révolution, pour gagner leur confiance et saisir leurs secrets, il les persuada qu'il était né à Livourne d'une famille juive et que bien que chrétien d'extérieur il était toujours juif par le cœur. Ils s'ouvrirent à lui peu à peu et lui firent connaître que toutes les sectes antichrétiennes avaient été fondées par eux, soutenues par eux, soudoyées par eux ; qu'ils avaient gagné plus de huit cents ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, parmi eux des prélats et des cardinaux, et qu'ils ne désespéraient pas d'avoir un pape de leur parti.

Barruel eut d'abord la pensée de publier cette lettre, dont on trouvera le texte entier aux DOCUMENTS, mais il se dit qu'en saine critique, ce qui s'y trouvait exposé exigerait des preuves impossibles à produire. Il se contenta donc d'en présenter l'original au cardinal Fesch pour être communiqué à l'empereur qui venait de convoquer le Sanhédrin à Paris. Desmaretz, occupé sur l'ordre de l'empereur de recherches sur les Juifs, voulut garder l'original ; Barruel ne le lui permit point et l'envoya au Pape. Quelques mois plus tard, Sa Sainteté lui fit écrire par l'abbé Tetta, son secrétaire, que « tout annonçait la véracité et la probité de celui qui avait ainsi découvert tout ce dont il avait été témoin ». Au moment de la Restauration, Barruel remit une copie de cette lettre à Louis XVIII.

Ceux qui la liront au troisième volume de cet ouvrage, pourront rapprocher ce qu'ils y verront de ce qu'ils auront appris dans les différentes parties de ce livre. Nous ne voulons retenir

---

1. Les solidarités socratiques avaient leur siège principal à Londres.

ici que ce qui est dit du futur pape que les Juifs espéraient et le mettre en regard de la mission donnée à Nubius.

Pour animer le courage de ceux à qui l'œuvre titanesque de faire triompher l'idée révolutionnaire par un pape était confiée, les *Instructions secrètes* faisaient de la puissance pontificale un tableau aussi séduisant que vrai, vrai en soi, séduisant pour qui avait le désir et l'espoir de s'en emparer à son profit : « Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables évêques, prêtres, moines, religieux et fidèles de toutes les latitudes, la Papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyre et à l'enthousiasme. Partout où il lui plait d'en évoquer, elle a des âmes qui meurent, d'autres qui se dévouent pour elle. C'est un levier immense dont quelques Papes seulement ont apprécié toute la puissance. Encore n'en ont-ils usé que dans une certaine mesure ». Les conjurés, en parlant ainsi, ne faisaient que résumer l'histoire. A toutes ses pages elle dit la foi des chrétiens en l'institution du divin Maître, leur aveugle confiance en celui qu'il a fait être son vicaire et qui leur parle en son nom, leur dévouement absolu au Pontife qui tient la place du CHRIST au milieu d'eux. Que quelques-uns d'entre les Papes, à l'heure des grandes crises de l'Église, n'aient point eu assez de foi en eux-mêmes, ou plutôt en la vertu de JÉSUS-CHRIST dont ils étaient investis, c'est possible. Cela arriva à Pierre sur le lac de Génésareth : comme lui, ils ont alors senti les flots s'ouvrir sous leurs pieds jusqu'à ce que leur regard, se reportant sur le divin Sauveur, ait puisé en lui avec un renouvellement de foi, une recrudescence de vigueur et de charité divines.

Montrer aux membres de la Haute-Vente la puissance du levier pontifical, c'était peu pour le Conseil suprême des sociétés secrètes; l'important et le difficile était de leur faire croire qu'ils pourraient arriver à s'emparer de ce levier et le mettre en action au profit du but final de la secte, « celui de Voltaire et de la Révolution française : l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne ».

Comment des hommes intelligents, — et certes les Quarante l'étaient, Nubius, leur chef, avait plus que de l'intelligence, c'était un homme d'un génie infernal, — comment purent-ils accepter de s'atteler à une si folle entreprise? Ils s'y mirent,

nous le voyons par leur correspondance, ils s'y mirent avec enthousiasme. Une haine satanique les animait et toute passion crée l'illusion.

Les Instructions étaient allées d'abord au-devant des objections.

« Le Pape, quel qu'il soit, ne viendra jamais aux sociétés secrètes. Nous n'entendons pas gagner les Papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule, et, de quelque manière que tournent les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés, de plein gré ou par surprise, dans une partie de nos secrets, ce n'est point du tout un motif pour désirer leur élévation au Siège de Pierre. Cette élévation nous perdrait. L'ambition les aurait conduits à l'apostasie, les besoins du pouvoir les forceraient à nous immoler. »

Ce que la secte désirait, ce n'était donc point un Pape franc-maçon ; ce que la Haute-Vente était chargée de lui procurer, ce n'était même point un Pape dévoué à la secte ; si elle trouvait un tel candidat au trône pontifical, elle ne devrait point travailler à l'y faire parvenir. Que voulait-elle ? Les Instructions le disent : « Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un Pape selon nos besoins. »

Comment le comprenaient-ils, ce Pape selon leurs besoins ? Nous le voyons dans les Instructions : « Alexandre VI ne nous conviendrait pas, car il n'a jamais erré dans les matières religieuses <sup>1</sup>. Un Clément XIV, au contraire, sera notre fait, des pieds à la tête <sup>2</sup>. Borgia a été anathématisé par tous les vices de la philosophie et de l'incrédulité, et il doit cet anathème à la vigueur avec laquelle il défendit l'Eglise. Ganganelli se livra pieds et poings liés aux ministres des Bourbons qui lui faisaient

1. Dieu donne l'Infaillibilité doctrinale au Pape, il ne le rend point impeccable. C'est ce qu'eut soin de faire remarquer Mgr Régnier dans l'Instruction pastorale qu'il écrivit sur le concile Œcuménique du Vatican. Comme tout autre homme, le Pape doit veiller à son propre salut avec crainte et tremblement. « Il continue de confesser en se frappant la poitrine, avant » de monter à l'autel, qu'il a beaucoup péché par pensées, par paroles et » par actions. » Il demande humblement à ceux de ses frères qui l'entourent, de « prier pour lui le Seigneur notre Dieu » ; et ceux-ci lui répondent : « Que le Seigneur tout-puissant ait pitié de vous, et que, vous ayant pardonné vos péchés, il vous conduise à la vie éternelle. »

2. Clément XIV n'a pas plus erré que ses prédécesseurs et ses successeurs sur le siège de Saint-Pierre ; mais il promulgua le célèbre Bref *Domi-*

peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et Ganganelli est devenu un très grand Pape (aux yeux des philosophes). C'est à peu près dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible. Avec cela nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Eglise, qu'avec les pamphlets de nos frères de France et l'or même de l'Angleterre. Voulez-vous en savoir la raison ? C'est qu'avec cela, pour briser le roc sur lequel DIEU a bâti son Eglise, nous n'avons plus besoin de vinaigre Annibalien, plus besoin de la poudre à canon, plus besoin même de nos bras. Nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut pour cette croisade tous les Urbain II et tous les saint Bernard de la chrétienté. »

Après avoir ainsi tracé le portrait de ce Pape chimérique, et avoir dit ce que la secte pourrait attendre de celui qui le réaliserait, les Instructions ajoutent :

« Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts. Rien ne doit nous écarter du point tracé ; au contraire, tout doit y tendre. L'œuvre est à peine ébauchée ; mais dès aujourd'hui nous devons y travailler avec la même ardeur que si le succès devait le couronner demain. »

Les Instructions indiquent alors le grand moyen à prendre pour que ces espérances deviennent une réalité, le genre de travail auquel la Haute-Vente doit s'appliquer pour que ses efforts soient un jour couronnés de succès : « Or donc, pour nous assurer un Pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce Pape, une génération digne du règne que nous rêvons ». Suivent les instructions que nous avons rapportées pour la corruption des mœurs et des idées dans la jeunesse laïque et surtout dans la jeunesse cléricale. « Dans quelques années, ce jeune clergé aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions ; il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé

---

*nus ac Redemptor qui accordait aux princes coalisés l'abolition de la Compagnie de Jésus, en refusant toutefois de la condamner. » Ceux qui accusent la faiblesse de Clément XIV, dit L. Veuillot, ne se mettent pas à sa place, ne voient pas la situation comme elle lui apparaissait. » « *Pauvre Pape !* s'écria saint Alphonse de Liguori en apprenant la douloureuse nouvelle : *Pauvre Pape ! que pouvait-il faire ?* » Et après un moment : « Volonté du Pape, volonté de DIEU ! » Et il s'imposa un inviolable silence. Clément XIV mourut sans avoir vu la tranquillité s'établir dans l'Eglise, sans avoir pu la conquérir pour lui-même.*

à choisir le Pontife qui doit régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation. »

« Dans la voie que nous traçons à nos frères, concluent les Instructions, il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter. On en triomphera par l'expérience et par la perspicacité ; mais le but est si beau qu'il importe de mettre toutes voiles au vent pour l'atteindre. Cherchez le Pape dont nous venons de faire le portrait. Tendez vos filets au fond des sacristies, des séminaires et des couvents. Le pêcheur de poissons devint pêcheur d'hommes ; vous, vous amènerez des amis (à nous) autour de la chaire apostolique. Vous aurez prêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde. Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. »

Tandis que les Mazziniens travaillaient au renversement des trônes, les Quarante ne s'occupaient que de l'œuvre qui leur avait été assignée. Le 5 janvier 1846, le Petit-Tigre écrivait à Nubius : « Le voyage que je viens d'accomplir en Europe a été aussi heureux et aussi productif que nous pouvions l'espérer. Dorénavant, il ne nous reste plus qu'à mettre la main à l'œuvre pour arriver au dénouement de la comédie. Si j'en crois les nouvelles qui me sont communiquées ici, nous touchons à l'époque tant désirée. La chute des trônes ne fait plus de doute pour moi qui viens d'étudier en France, en Suisse, en Allemagne et jusqu'en Russie, le travail de nos sociétés. Mais cette victoire n'est pas celle qui a provoqué tous les sacrifices que nous avons faits. Il en est un plus précieux, plus durable et que nous envions depuis longtemps. Vos lettres et celles de vos amis des Etats Romains nous permettent de l'espérer ; c'est le but auquel nous tendons, c'est le terme où nous voulons arriver. Pour tuer sûrement le vieux monde (la civilisation chrétienne), nous avons cru qu'il fallait étouffer le germe catholique, et vous, avec l'audace du génie, vous vous êtes offert pour frapper à la tête, avec la fronde d'un nouveau David, le Goliath pontifical. C'est très bien, mais quand frapperez-vous ? J'ai hâte de voir les sociétés secrètes aux prises avec les cardinaux de l'Esprit-Saint. »

Petit-Tigre disait encore : « Ne conspirons que contre Rome. Pour cela, servons-nous de tous les incidents, mettons à profit toutes les éventualités. La Révolution dans l'Eglise, c'est la Révolution en permanence, c'est le renversement obligé des trônes et des dynasties. »

La Révolution de 1830 éclata, elle n'eut point tout le succès que la secte en attendait. Les Quarante se remirent aussitôt à l'œuvre que le vent des émeutes avait forcé de suspendre : c'est-à-dire à répandre dans le clergé « les doctrines de liberté », avec le désir de voir le Pape se mettre à la tête de ceux qui les revendiquaient <sup>1</sup>.

Tandis que les autres conjurés travaillaient ainsi au loin, Nubius s'était réservé l'œuvre la plus délicate et la plus difficile. Tout ce qui était entrepris au dehors, devait demeurer stérile, si, lui, ne parvenait à séduire les cardinaux : car les cardinaux sont les électeurs du Pape et les candidats-nés au trône pontifical.

Grâce à son nom, à sa fortune, à sa situation dans le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, Nubius était en relations avec tout le monde romain. « Je passe, écrit-il au juif prussien Klauss, je passe quelquefois une heure de la matinée avec le vieux cardinal della Somaglia, le secrétaire d'Etat ; je monte à cheval soit avec le duc de Laval, soit avec le prince Cariati ; je vais, après la messe, baiser la main de la princesse Coria où je rencontre assez souvent Bernetti (le cardinal qu'ils redoutaient le plus). De là je cours chez le cardinal Palotta ; puis je visite dans leurs cellules le procureur général de l'Inquisition, le dominicain Jaulot, le théatin Ventura, ou le franciscain Orioli. Le soir, je commence chez d'autres cette vie d'oisiveté si bien occupée aux yeux du monde et de la cour ; le lendemain, je reprends cette chaîne éternelle. »

Dans ces visites, dans ces conversations, il ne perdait jamais de vue la mission qu'il avait reçue, le but qu'il s'était proposé d'atteindre. Ceux de ses complices qui se trouvaient à Rome faisaient de même, dans la mesure où leur situation le leur rendait possible. Qui aurait pu s'imaginer, dit Créteineau-Joly, que ces praticiens, riches, considérés, vivant dans l'intimité des cardinaux, et ne s'occupant dans leurs conversations qu'à amé-

---

1. Paroles déjà rapportées au sujet de Gioberti.



liorer les mœurs et les lois *par le progrès*, pouvaient dans l'ombre tramer un complot contre l'Eglise ! Leur notoriété bien avérée les mettait à l'abri de tout soupçon. Ils se disaient *libéraux*, mais avec l'Eglise et par l'Eglise et encore plutôt par contenance que par entraînement. »

Nubius nous donne lui-même un spécimen de sa manière d'être auprès des princes de l'Eglise pour mieux les trahir. Deux carbonari avaient été condamnés à mort pour complot suivi de meurtre. Ils montent à l'échafaud sans s'être réconciliés avec DIEU. Targhini, du haut de l'échafaud, s'écrie : « Peuple, je mœurs innocent, franc-maçon, carbonaro et impénitent. » Montanari embrasse la tête du supplicié et au lieu de se rendre aux exhortations des prêtres, il leur dit : « Ceci, c'est une tête de pavot qui vient d'être coupé. » Le peuple, entendant cela, se met à genoux et maudit ce scandale sans exemple dans la Ville Eternelle.

Là-dessus, Nubius écrit à Vindice : « Crier à tue-tête, sur la place même du peuple à Rome, dans la cité mère du catholicisme, en face du bourreau qui vous tient et du peuple qui vous regarde, que l'on meurt en franc-maçon impénitent, c'est admirable, d'autant plus admirable, que c'est la première fois que pareille chose arrive.... Nous avons donc des martyrs. Afin de faire pièce à la police de Bernetti, je fais déposer des fleurs et beaucoup de fleurs sur le fossé où le bourreau a caché leurs restes. Nous craignons de voir nos domestiques compromis en faisant cette besogne ; il se trouve ici des Anglais et de jeunes miss romanesquement antipapistes, ce sont eux que nous chargeons de ce pieux pèlerinage. Ces fleurs jetées pendant la nuit aux deux cadavres proscrits firent germer l'enthousiasme de l'Europe révolutionnaire. Nous avons aussi demandé à un de nos plus innocents affiliés de la franc-maçonnerie, au poète français Casimir Delavigne, une Messénienne sur Targhini et Montanari. Il a promis de pleurer un hommage pour les martyrs et de fulminer un anathème contre les bourreaux. Les bourreaux seront le Pape et les prêtres. »

Voilà ce qu'il faisait et ce dont il se vantait auprès de ses amis ; et voici ce qu'il méditait auprès du monde ecclésiastique : « J'irai dans la journée porter à Mgr Piatti mon compliment de condoléance. Ce pauvre homme a manqué ses deux âmes de carbonari.

Il a mis pour les confesser toute sa ténacité de prêtre, et il a été vaincu. Je me dois à moi-même, à mon nom, à ma position et surtout à NOTRE avenir, de déplorer avec tous les cœurs catholiques, ce scandale inouï à Rome. Je le déplorerai si éloquemment que j'espère attendrir le Piatti lui-même. »

Que des hommes droits se laissent parfois prendre à de telles hypocrisies, quoi d'étonnant ! Nulle part autant de pièges et aussi subtils ne doivent être tendus à la simplicité des cœurs honnêtes qu'à la cour Pontificale, parce que nulle part Satan n'a autant d'intérêt à surprendre la bonne foi, et nulle part de telles surprises ne peuvent servir à de plus mauvais desseins.

A l'hypocrisie ils joignaient la corruption vénale. Nubius, après avoir donné au juif Klauss le détail de ses journées, disait : « Vous m'avez souvent parlé de nous venir en aide, lorsque le vide se ferait dans la bourse commune. Cette heure-là est arrivée *in questa dominante*. Pour travailler à la future confection d'un Pape, nous n'avons pas un papalin, et vous savez par expérience que l'argent est partout le nerf de la guerre. Je vous donne des nouvelles qui vous iront à l'âme ; en échange mettez à notre disposition des thalers, beaucoup de thalers. C'est la meilleure artillerie pour battre en brèche le siège de Pierre. »

## CHAPITRE XXXIV

### INANITÉ DES EFFORTS CONTRE LA CHAIRE DE PIERRE

Quelle fut l'issue de cette infernale conjuration ?

Deux ans avant la mort de Grégoire XVI, le 2 Novembre 1844, Beppo, tout en s'applaudissant des succès qu'il avait remportés hors de Rome, faisait remarquer à Nubius que, pour faire le Pape voulu, le principal élément continuait à leur échapper comme au premier jour : « Nous autres, nous marchons au galop, et chaque jour nous parvenons à enrôler dans le complot de nouveaux néophytes : *Fervet opus*. Mais le plus difficile est encore à faire ou plutôt à commencer. Nous avons fait très facilement la conquête de certains religieux de tous les Ordres, de prêtres d'à peu près toutes les conditions, et même de certains Monsignori intrigants et ambitieux. Ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de meilleur ou de plus respectable ; mais n'importe. Pour le but cherché, un *Fratre*, aux yeux du peuple, est toujours un religieux, un prélat sera toujours un prélat. Nous avons fait un fiasco complet auprès des Jésuites. Depuis que nous conspirons, il a été impossible de mettre la main sur un fils d'Ignace. Nous n'avons pas de Jésuites avec nous, mais nous pouvons toujours dire et faire dire qu'il y en a, et cela arrivera absolument au même. Il en est de même des cardinaux. Ils ont tous échappé à nos embûches. Les adulations les mieux combinées n'ont servi à rien, de sorte qu'à l'heure actuelle, nous nous trouvons aussi avancés qu'au commencement. Pas un seul membre du Sacré-Collège n'est tombé dans nos filets. » Il importait de les y voir, puisque c'est à eux qu'appartient l'élection du Pape et que, maintenant du moins, ils le prennent toujours dans leur collège.

En effet, dit Créteineau-Joly, dans cette période de trente années,

où la Haute-Vente agita tant de noms propres et fit le siège de tant de vertus, il ne lui fut jamais donné de pouvoir dire, même lorsqu'elle régla ses comptes en secret, qu'elle pouvait placer une espérance quelconque sur un membre du Sacré-Collège. « La révolution a posé le pied partout, excepté dans un conclave. » Le complot, mené avec tant d'astuce, put aboutir à la perversion de plusieurs clercs, il ne put même effleurer le Siècle Romain.

Beppo continue :

« Le pape Grégoire XVI est sur le point de mourir, et nous nous trouvons, comme en 1823, à la mort de Pie VII. Que faire dans cette occurrence ? Renoncer à notre projet n'est plus possible. Continuer l'application d'un système sans pouvoir espérer une chance, même incertaine, me produit l'effet de jouer à l'impossible. Le pape futur, quel qu'il soit, ne viendra jamais à nous ; pouvons-nous aller à lui ? Ne sera-t-il pas comme ses prédécesseurs et ses successeurs, et ne fera-t-il pas comme eux ? Dans ce cas-là, demeurerons-nous sur la brèche, et attendrons-nous un miracle ? Nous n'avons plus d'espoir que dans l'impossible, Grégoire mort, nous nous verrons ajournés indéfiniment. »

Ces paroles de découragement n'étaient que trop justifiées, d'une part, par l'histoire, de l'autre, par les promesses que Notre-Seigneur Jésus-Christ a faites à son Eglise. Mais les hommes possédés d'une passion si satanique ne pouvaient prendre garde aux leçons de l'histoire, encore moins prêter l'oreille aux paroles du divin Sauveur.

N'ayant pu s'assurer d'aucun des électeurs-candidats, ils ne désespérèrent point de pouvoir agir sur l'esprit de l'élu, ou du moins se servir de lui. Déjà, après la mort de Léon XII, au conclave qui élut Pie VIII, Chateaubriand, ambassadeur de France, avait exprimé, au nom de son gouvernement, le désir de voir le choix des cardinaux se porter sur un homme qui saurait *concilier la politique pontificale avec les idées nouvelles*. Le cardinal Castiglione répondit : « Le conclave espère que DIEU accordera à son Eglise un Pontife saint et éclairé, qui réglera sa conduite selon la politique de l'Évangile qui est la seule école d'un bon gouvernement. » Et ce fut lui qui fut élu. Assurément, nous ne voulons point dire que Chateaubriand fut émissaire de la Haute-Vente près de ce conclave ; mais nous avons ici une nouvelle

preuve de la mystérieuse influence que les sociétés secrètes exercent sur les Puissances pour les faire concourir plus ou moins directement à l'exécution de leurs desseins.

A la mort de Grégoire XVI, la révolution ne put, pas plus qu'auparavant, s'insinuer dans le conclave. Pie IX, le grand et saint Pontife Pie IX, fut élu. Il faut dire cependant que les sociétés secrètes avaient placé sur la tête du cardinal Mastai certaines vagues espérances de conciliation avec « les idées nouvelles ». « Créteineau, dit M. l'abbé Ménard, m'a fait lire son nom dans plus d'un papier de la secte. » Elle connaissait son grand cœur, elle espérait le séduire, l'entraîner par l'appât d'idées à l'aspect généreux. Elle l'essaya et l'on a souvenir des ovations singulières et inouïes dont elle enveloppa les commencements de son règne. L'heure de son avènement au trône pontifical était critique. Tout le monde convenait que le régime si ferme de Grégoire XVI ne pouvait pas être continué; même les cardinaux Lambruschini et Bernetti étaient d'avis qu'il fallait essayer de quelques concessions. Pie IX entra dans la voie qui lui était montrée, sans cependant céder jamais aucun des droits essentiels de l'Eglise. L'on sait ce qu'il en advint, et l'on sait aussi comment, instruit par sa propre expérience et éclairé de la lumière divine, Pie IX pulvérisa le libéralisme, c'est-à-dire le Maçonisme avec le marteau du *Syllabus* <sup>1</sup>.

Non encore convaincue de l'inutilité de ses efforts et de la vanité de ses espérances, la secte crut, à la mort de Pie IX, que son heure allait enfin arriver. Elle le dit hautement par la plume de Gambetta <sup>2</sup>. La réponse fut qu'à quatre reprises différentes,

1. Nous lisons dans *La Vie de l'Abbé Bernard* par M. le Marquis de Ségur, qu'au mois de mars 1849, Pie IX, étant en exil à Gaëte, reçut en audience le cardinal Giraud. Le Saint-Père était profondément affecté de tout ce qui se passait à Rome, et le cœur débordant de tristesse, il dit à l'archevêque : « J'ai fait des concessions ! On ne cesse d'en abuser pour tout bouleverser. Je ne puis moi, leur auteur, les retirer. Mais mon successeur le pourrait et le ferait. Je songe à déposer la tiare : mon parti en est pris. »

Mgr Giraud s'efforça de le détourner de cette résolution. Pie IX fit mieux, nous venons de le voir, que de la mettre à exécution.

2. Léon XIII fut élu le 20 février 1878. Le lendemain, Gambetta écrivit à un de ses amis :

« Paris, 21 février 1878.

» Aujourd'hui sera un grand jour. La paix venue de Berlin, et peut-être la conciliation faite avec le Vatican. On a nommé le nouveau pape. C'est cet élégant et raffiné cardinal Pecci, évêque de Pérouse, à qui Pie IX avait

Léon XIII confirma le *Syllabus* de Pie IX<sup>1</sup> ; et il put dire un jour de lui-même avec vérité : *Notre combat a non seulement pour objet la défense et l'intégrité de la religion, mais celle de la société*

essayé d'enlever la tiare, en le nommant cameringue. Cet Italien, encore plus diplomate que prêtre, est passé au travers de toutes les intrigues des Jésuites et des clergés exotiques. Il est pape, et le nom de Léon XIII qu'il a pris me semble du meilleur augure.

» Je salue cet événement plein de promesses. Il ne rompra pas ouvertement avec les traditions et les déclarations de son prédécesseur, mais sa conduite, ses actes, ses relations vaudront mieux que les discours, et s'il ne meurt pas trop tôt, nous pourrons espérer un mariage de raison avec l'Eglise.

» LÉON GAMBETTA. »

Le lendemain il écrivit cette autre lettre :

« Paris, 22 février 1873.

» Je sais un gré infini à ce nouveau Pape du nom qu'il a osé prendre ; c'est un opportuniste sacré. Pourrons-nous traiter ? *Chi lo sa ?* comme disent les Italiens.

» LÉON GAMBETTA. »

Ces lettres furent immédiatement livrées à la publicité. Le *Figaro* les réédita dans son numéro du 23 août 1894, affirmant qu'il en avait vu le texte original.

En janvier 1897, commentant le discours que M. Waldeck-Rousseau venait de prononcer dans son pèlerinage aux Jardies, le même journal les rappela encore.

Enfin, à la mort de Léon XIII, elles furent mises de nouveau sous les yeux du public par un grand nombre de journaux de Paris et de la Province, même par des publications catholiques telles que la *Chronique de la Bonne Presse* annexe de la *Croix*.

Léon XIII « ne mourut pas trop tôt ». Dieu lui donna vingt-cinq ans de règne, et la secte en est encore à attendre un mariage de raison avec l'Eglise.

1. Dans une lettre adressée, le 28 août 1879, aux traducteurs des *Œuvres de saint Alphonse*, il loue le saint Docteur d'avoir réfuté d'avance la plupart des propositions qui devaient être condamnées dans le *Syllabus*.

Dans une lettre à l'évêque de Périgueux datée du 27 juin 1884, il dit que le *Syllabus* est la règle où les fidèles doivent prendre les principes de direction de leurs pensées et de leurs œuvres dans les difficultés présentes.

Dans l'Encyclique *Immortale Dei*, il dit que Pie IX, parmi les opinions fausses qui commençaient à prendre vigueur, en nota plusieurs et les réunit sous un même titre, afin que, dans la confusion si grande des erreurs du jour, les catholiques eussent un guide sûr. Il signale en particulier les Propositions XIX, XXXIX, LV et LXXIX.

Dans l'Encyclique *Inscrutabili*, il confirma et réitéra toutes les condamnations de ses prédécesseurs, et en particulier celles portées par Pie IX.

D'ailleurs, il est bon de connaître le fait relevé par M. l'abbé Hourrat dans son étude sur le *Syllabus*. L'idée première de la publication d'un document semblable reviendrait à Léon XIII lui-même, alors qu'il était archevêque de Pérouse. En 1849, le concile provincial de Spolète avait mis à son ordre du jour la recherche des moyens les plus propres à combattre

civile elle-même, et la restauration des principes qui sont le fondement de la paix et de la véritable prospérité <sup>1</sup>.

La secte paraît bien n'avoir pas désespéré de voir ses espérances réalisées au dernier conclave. L'*Acacia*, dans son numéro de septembre 1903, publia un article du F. Hiram, intitulé « La mort de Léon XIII ». Il appelait de ses vœux un Pape qui « desserrerait les liens du dogmatisme tendus à l'excès, qui ne prêterait pas l'oreille aux théologiens fanatiques et dénonciateurs d'hérésies, qui laisserait les exégètes travailler à leur guise, qui recommanderait et pratiquerait la tolérance à l'égard des autres religions, qui ne renouvellerait pas l'excommunication de la franc-maçonnerie. » Cette fois encore, la franc-maçonnerie a dû

---

les erreurs nées de la *Déclaration des droits de l'homme*. Le cardinal Pecci proposa au concile la délibération suivante :

« Demandons à Notre Saint-Père le Pape de nous donner une constitution qui, énumérant les erreurs concernant ce triple sujet (le Concile » s'était occupé particulièrement des erreurs touchant l'Eglise, l'autorité et la propriété), chacune sous son nom propre et sous une forme » telle qu'on puisse pour ainsi dire les embrasser d'un seul coup d'œil, » leur applique la censure théologique voulue et les condamne dans la » forme ordinaire. En effet, et bien que ces mêmes erreurs modernes aient » été déjà séparément condamnées par l'Eglise, le Saint Concile est néanmoins persuadé qu'il y aurait un grand profit pour le salut des fidèles » si on les présentait ainsi groupées en tableaux et sous les formes qu'elles » ont revêtues de nos jours, en leur infligeant la note spécifique. »

Le texte complet des délibérations du Concile de Spolète est reproduit dans les *Œuvres pastorales de S. Em. le Card. J. Pecci, archevêque de Pérouse, aujourd'hui Léon XIII glorieusement régnant*, par Lury. Tome II, pp. 146 et suivantes. (Société St-Augustin, Lille-Bruges.)

Cette proposition du cardinal Pecci est de 1849. La question fut mise à l'étude, et en 1852 une première commission fut chargée de recueillir et de noter « les erreurs les plus généralement répandues par rapport au dogme et à ses points de contact avec les sciences morales, politiques et sociales. »

Lors de la publication de l'Encyclique *Humanum genus*, nous rapprochâmes, dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai, les erreurs signalées dans cette encyclique de Léon XIII, des propositions condamnées par le Syllabus de Pie IX (année 1864, p. 481). *Le Temps* fit la même remarque : « Cet écrit, dit-il, témoigne de l'opposition dans laquelle persiste la Papauté à l'égard de tous les principes fondamentaux de notre droit moderne, tel que l'a créé la Révolution de 89. Comme son prédécesseur Pie IX, Léon XIII n'admet pas l'égalité des droits politiques ; il condamne le principe de la souveraineté du peuple ; il affirme la nécessité d'une religion d'Etat ; il s'élève contre cette formule : « La loi est athée » ; il ne reconnaît pas le mariage civil et il proteste avec énergie contre la neutralité religieuse de l'école. Ce sont là, sous une forme adoucie, les doctrines mêmes du *Syllabus*. »

1. Allocution aux cardinaux, 27 juin 1878.

décompter. Jamais l'œuvre du Saint-Esprit n'a été plus évidente que dans l'élection de Pie X <sup>1</sup>.

---

1. On a dit que sans l'intervention du cardinal Pusyna, parlant au nom de l'empereur d'Autriche, le cardinal Rampolla eût été élu. La vérité est que cette déclaration eut pour effet d'accroître d'une unité les voix données à l'ancien secrétaire d'Etat. Il avait eu 29 voix le 2 août au matin, il en eut 30 le 2 août au soir. Une fois cette protestation faite, les voix des cardinaux se rallièrent sur le cardinal Sarto qui n'avait eu que 5 voix au premier scrutin, qui en avait eu 21, à son grand déplaisir, le 2 août au matin, et qui en eut 50 le 4 août.

---



## CHAPITRE XXXV

### ÉTRANGE SÉDUCTION

Il faut reconnaître cependant que, durant le règne de Léon XIII, les prêtres fidèles eurent la douleur d'être témoins de ce que Mgr Isoard, évêque d'Annecy, a ainsi décrit :

« Les hommes, laïcs ou prêtres, qui se sont donné la fonction de fournir au clergé un esprit nouveau pour des temps nouveaux, ne se proposent, disent-ils, que de procurer l'accomplissement des volontés les plus hautes. Ils se couvrent des plus honorables pavillons ; usurpant une garantie dans la mise en saillie des personnalités les plus justement réputées, vénérées, ils travaillent en sûreté à la dépossession de l'autorité établie par DIEU dans son Église et qui est la vie même de l'Église. »

A l'appui de ces paroles, apportons un fait entre bien d'autres qui pourraient être rappelés.

On est en septembre 1893 ; la grosse question de la soumission ou non soumission des congrégations, de la résistance au moins passive aux lois injustes, tyranniques, impies est agitée.

Sous ce titre *La graine de schisme*, le *Figaro* écrit : « Les paladins souvent retors qui voient dans les passions pieuses ou les sentiments religieux un instrument politique, s'évertuent à prendre sur le Pape régnant dont, quoiqu'on en ait dit, les tendances conciliatrices n'ont point changé, une revanche sournoise. Ce sont eux qui stimulent les évêques tièdes et qui injurient les récalcitrants. »

L'*Univers-Monde*, après avoir reproduit ces paroles, ajouta sous la signature de M. Eugène Vuillot :

« Nous voulons féliciter le rédacteur du *Figaro* de noter si bien que ceux qui crient sans droit ni risque, et avec tant de passion à la résistance, cherchent surtout dans la question des congrégations une revanche contre la politique du Pape. Réfrac-

taires, semi-réfractaires, catholiques alliés aux réfractaires et semoncés par le Saint-Siège, ils sont tous là ».

La *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai, que l'*Univers-Monde*, un mois auparavant, avait prise à partie nommément, fit suivre cette accusation de cet appel à ses lecteurs :

« Nous demandons à tous nos vénérés confrères, les prêtres du diocèse de Cambrai, unanimes à penser que le bien des congrégations et le salut de l'Eglise de France réclament l'attitude passive devant la loi d'abonnement, si ce sont les sentiments ci-dessus exprimés qui leur ont inspiré cette opinion.

» Nous demandons à toutes nos chères communautés, unanimes, elles aussi, dans les résolutions prises sous la présidence de Mgr l'Archevêque, après que le pour et le contre leur eurent été si loyalement exposés, si elles ont voulu, si elles veulent « prendre une revanche contre la politique du Pape ».

Quand ce que l'on déclarait être la « politique du Pape » eut fait abandonner la résistance, *La Lanterne* tira cette conclusion : « Il n'est point inutile d'insister sur ce point — que la soumission des congrégations prouve péremptoirement — que si le Parlement voulait aller plus loin dans la voie où il est entré, s'il se décidait à voter la suppression de l'Ambassade auprès du Pape et même l'abrogation du Concordat, il ne rencontrerait dans le pays aucune opposition réelle, et que ces réformes, qui faisaient partie du programme démocratique de 1878, pourraient s'effectuer sans péril pour la tranquillité publique et sans difficulté <sup>1</sup> ».

Le raisonnement de *La Lanterne* était celui de la franc-

1. Dans une publication qu'il vient de faire sous ce titre : *Une deuxième campagne : Vers la séparation*, M. Combes explique par les mêmes faits comment la franc-maçonnerie a été amenée à faire discuter, plus tôt qu'elle ne le pensait, le projet de loi sur la séparation de l'Eglise et de l'État.

« Les Congrégations ont été dissoutes, leurs maisons ont été fermées. Au lendemain de cette opération, la paix la plus profonde a régné partout, même dans les localités les plus anciennement abandonnées aux agissements des couvents.

» Le silence s'est fait, là comme ailleurs, sur les Congrégations si remuantes la veille.

» A l'heure présente, l'oubli a englouti jusqu'à leurs noms.

» IL EN SERA DE MÊME DES CONSÉQUENCES SOCIALES DE LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT. »

maçonnerie qui nous gouverne. Encouragée par tant de soumissions, elle a osé présenter au Parlement son projet de loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les Instructions secrètes avaient dit : « Vous voulez établir le règne des élus (de Satan) sur le trône de la prostituée de Babilone (Rome); QUE LE CLERGÉ MARCHE SOUS VOTRE ÉTENDARD EN CROYANT TOUJOURS MARCHER SOUS LA BANNIÈRE DES CLEFS APOSTOLIQUES. »

Dans son livre *Nouveau Catholicisme et nouveau Clergé*, M. Maignen n'a point hésité à signaler des paroles et des faits qui montrent que cette illusion a existé pour plusieurs.

« Qu'il y ait danger pour la foi et pour la discipline de l'Eglise dans ce besoin insatiable de nouveauté qui emporte beaucoup de catholiques et une partie du clergé, il devient chaque jour plus difficile de le contester.

» Mais nous croyons apercevoir un danger plus grand dans la façon dont les novateurs prétendent faire prévaloir leurs doctrines.

» Cette tactique, en effet, est merveilleusement adaptée à la situation présente et à ce que l'on pourrait appeler la mentalité catholique depuis le Concile du Vatican.

» Non seulement les modernes novateurs ne prétendent point rompre avec Rome, ni s'insurger ouvertement contre l'autorité pontificale, mais *ils ont hautement avoué le dessein d'accaparer, en quelque sorte, l'influence de cette autorité même et de la faire servir à l'avènement de leur parti.*

» Dans le domaine de la théorie, il ne s'agit plus pour les novateurs de nier un dogme, mais de donner, selon l'occasion, à tous les dogmes un sens nouveau.

» Dans le domaine des faits, *il n'est pas question de résister au Pape, mais de faire croire à l'opinion publique que les meneurs du parti sont les seuls fidèles interprètes de la pensée du Pape.*

» Pour parvenir à leurs fins, les novateurs disposent de deux moyens puissants : l'un qui est de tous les temps, l'intrigue, par laquelle ils s'efforcent de pousser leurs partisans dans l'Eglise et dans l'Etat; l'autre, très moderne et très redoutable, la presse, qu'ils savent faire manœuvrer habilement de façon à créer ces sympathies populaires, ces courants d'opinion, d'autant

plus pernicieux à la vie de l'Église qu'ils paraissent plus inoffensifs et plus spontanés<sup>1</sup>. »

Feu M. Auguste Sabatier, alors doyen de la Faculté de théologie protestante, à Paris, a fait la même observation, dans des lettres adressées de Paris au journal de Genève, le 20 octobre 1898 et le 19 mars 1899, l'une avant, l'autre après la publication de l'Encyclique sur l'américanisme.

Après avoir dit :

« L'américanisme est fils du libéralisme.

» Il a une conscience profonde des nécessités de l'âge présent et des besoins de l'humanité en cette fin de siècle.

» Il veut être moderne, démocratique et individualiste.

» Sa pensée dominante est d'unir le siècle et l'Église, de chercher une conciliation entre la tradition de l'Église et les aspirations du siècle, de faire cesser le conflit entre la *théologie des séminaires* et les sciences modernes.

» Pour les américanistes, l'état de séparation entre l'Église et l'Etat est *l'état normal*.

» Ils acceptent la discipline de l'Église, mais ils entendent ne l'accepter que volontairement.

» Ils sont individualistes dans l'Église comme dans la société civile.

» A leurs yeux, le concile du Vatican qui a décrété l'apothéose du Pape, est la fin d'une grande période. La période nouvelle a pour mission de développer l'initiative et les forces individuelles, les vertus actives, l'immanence du Saint-Esprit dans l'âme des individus.

» Ils ne se font pas d'illusion sur la hardiesse de cette conception nouvelle de l'Église. »

Il termine en disant que, malgré l'origine de ces influences et le caractère de ces nouveautés, *ils espèrent triompher de toutes les résistances*.

Comment ? il le dit encore : *En redoublant leurs protestations de soumission au Saint-Siège, en abritant tout cela sous la souveraineté du Pape, en protestant d'une pleine obéissance à ses directions*.

Ceux qui ont suivi les novateurs, ceux qui ont observé leur

---

1. *Nouveau Catholicisme et nouveau Clergé*, page 435-436.

attitude et leurs actes, qui ont lu leurs écrits, reconnaîtront que M. Sabatier a saisi sur le vif leur tactique. Pour s'en convaincre pleinement, il suffit de se rappeler le discours prononcé par Mgr Lorenzelli, au grand séminaire de Soissons dans les premiers jours de l'année 1902. Le nonce parla des *dangers qui menacent l'Eglise catholique à l'heure présente*. Parmi ces dangers, il signala « la tendance à naturaliser l'esprit du clergé, à accueillir toute nouvelle doctrine, toute nouvelle méthode d'action ». Il ne craignit point d'ajouter : « Cet esprit voudrait se justifier par certaines paroles du Saint-Siège ».

Cette manière de faire, il n'est pas inutile de le remarquer, répond d'une manière frappante aux vœux qu'exprimaient les Instructions données à la Haute-Vente.

En toutes circonstances, non, sans doute, pour obéir à une consigne qu'ils auraient su venir du dehors, mais guidés par je ne sais quel instinct ou par quelle obscure impulsion, ils n'ont cessé d'agiter la bannière du Pape et de se présenter comme ses hérauts, tout en enseignant et en propageant de leur mieux les doctrines que le Saint-Siège n'a cessé de condamner depuis Pie VI jusqu'à Pie X.

Pour cela, ils ont pris leur point d'appui à Rome même. Des directions pontificales, interprétées contre le sens commun, ils se sont forgé une arme contre les défenseurs de la saine doctrine ; ils ont gagné des journaux, même ceux autrefois les plus opposés au libéralisme, de sorte qu'en France et en Italie, en Allemagne et en Amérique, on a eu la douleur de voir des célèbres champions de l'Eglise s'appliquer à dissimuler les vérités, quand ils ne propageaient pas eux-mêmes les erreurs de l'américanisme, du libéralisme et de la démocratie. Ainsi appuyée, l'audace des novateurs ne connut plus aucune crainte.

Quand M. l'abbé Loisy publia son livre *l'Evangile et l'Eglise*, où sont reprises les erreurs de l'arianisme et du nestorianisme, M. Naudet, dans sa *Justice sociale* (numéro du 10 janvier 1903), l'apprécia en ces termes dans un article intitulé : LA VICTOIRE. : « Ce livre me paraît dans son ensemble, et si on supprime certaines pages des deux premiers chapitres qui sont absolument regrettables, ce qu'on a écrit de plus puissant et de plus beau en théologie historique depuis le cardinal Newman. » Il termine

ainsi cet article : « Nous sommes et nous resterons les fils aimés du Pape <sup>1</sup>. »

Il apportait en preuve ce fait assurément peu concluant que, se trouvant deux mois auparavant auprès du Pape, « ses yeux, d'une douceur et à la fois d'une vivacité si étrange où toute la vie semble se concentrer, me regardèrent longuement. »

C'était la seconde fois que M. Naudet parlait de cette audience ; toujours il se couvrait du regard que le Pape aurait porté sur lui ; il tâchait de faire entendre que ce regard emportait une approbation de ses doctrines, mais il se gardait de rapporter aucune des paroles que Léon XIII lui aurait dites.

M. Dabry y alla plus carrément ; il fit entendre que le livre dont nous venons de parler avait été demandé par Rome à l'auteur. « Il y a seulement quinze ans, dit-il, Mgr Duchesne était la bête noire de tout le monde bien pensant. Aujourd'hui, Mgr Duchesne est le savant catholique dont on est fier et à qui on a recours pour rectifier le bréviaire, de même que Loisy est le savant catholique à qui on demande de réfuter Harnack. »

Les erreurs les plus antichrétiennes étaient ainsi mises sous le patronage du Pape ; mieux que cela, leur auteur était présenté comme chargé par le Pape de les formuler et de les mettre en circulation.

Il y a deux ans, la Sacrée Congrégation de l'Index condamnait l'ouvrage intitulé : *Le Paganisme au XIX<sup>e</sup> siècle*. Aussitôt l'auteur déclarait à son évêque qu'il « s'inclinait ». Mais il avait soin d'ajouter : « Dans cet ouvrage, je m'étais efforcé de suivre les plus instantes doctrines de Léon XIII, autant que j'ai pu les comprendre. » Et M. Dabry s'écriait dans son journal, à l'adresse de la Sacrée Congrégation de l'Index, qui venait de condamner ce que l'on disait être « les plus instantes doctrines de Léon XIII » : « Malheur à ceux qui tuent les apôtres ou qui les enchaînent ! »

Que de traits pourraient être ajoutés à ceux-ci, si nous voulions remonter le cours des dix, vingt dernières années ! Qu'il suffise de rappeler les correspondances envoyées clandestinement

---

1. En novembre 1894, *La Démocratie chrétienne* publia un article de plus de 40 pages dont la conclusion était : « Nous n'avions ici qu'un but dans ce travail : démontrer que le Pape a des sympathies et des préférences pour les *Chefs*, les *Doctrines* et les *Ouvres* de cette Ecole que nous pourrions appeler désormais *Ecole pontificale*. Nous croyons avoir atteint notre but. »

dans les séminaires ; elles n'avaient pas d'autre but que de présenter aux jeunes lévites le Pape comme étant à la tête du mouvement qui doit conduire l'Eglise au Siècle, non le Siècle à l'Eglise.

Le *Journal de Genève*, dans son numéro du 31 octobre 1898, a parfaitement dit, à propos de la lettre de Notre Saint-Père le Pape au cardinal Gibbons, ce qu'en cent occasions, on s'est efforcé de persuader aux simples pour les faire passer sous les drapeaux de la secte, tout en leur faisant croire qu'ils se trouvaient toujours sous les étendards du Pape.

« L'américanisme, disait ce journal, compte au premier rang de ses protecteurs le Pape et le cardinal Rampolla. Léon XIII a toujours témoigné une très vive sympathie aux chefs de l'américanisme, Mgr Ireland, le cardinal Gibbons, etc. ; c'est même uniquement ce qui a permis à l'américanisme de prospérer et de se développer. Esprit large et compréhensif, Léon XIII a vu jusqu'à ce jour dans l'américanisme le meilleur mode d'adaptation du catholicisme aux conditions nouvelles de la société moderne. Par le cardinal Rampolla, cette question se relie d'une façon très étroite à la politique démocratique et républicaine que le Vatican a inaugurée en France, et que le cardinal-secrétaire d'Etat voudrait voir triompher partout. »

Quand vint la condamnation de l'américanisme, ils dirent que cette condamnation avait été « arrachée à la faiblesse malade du Saint-Père. » Et ce n'est point *Le Figaro* seul qui a parlé ainsi (numéro du 11 juin 1899). *Le Sillon* disait aussi : « On chuchote bien des choses, je ne l'ignore pas, sur la façon dont l'entourage du Saint-Père aurait mis à profit, ces temps derniers, sa vieillesse et sa maladie. » Que d'autres ont répandu les mêmes insinuations !<sup>1</sup>

Quels troubles de tels dires produisent dans les esprits qui n'ont point les défiances commandées par le malheur des temps !

---

1. Dans leur numéro d'octobre 1901, les *Annales de philosophie chrétienne*, rédigées par M. l'abbé Denis, parlant de la lettre du 8 septembre 1899 au clergé français, dirent aussi :

« Cette lettre n'est pas de Léon XIII qui venait de subir une opération chirurgicale et était gravement malade. Elle est du défunt Père Mazella, qui faisait alors toutes sortes de démarches pour obtenir la condamnation par l'index de philosophes laïques et ecclésiastiques français. S. S. Léon XIII, un moment hésitant, tant on lui représentait en noir les choses de France, refusa formellement toute condamnation. Mazella obtint au moins que la *Démonstration philosophique* de M. l'abbé Jules Martin, œuvre

*Le Signal* en a donné une idée six mois plus tard, dans son numéro du 6 mai 1899.

L'apostat Charbonnel y parlait de l'*Union progressiste de la jeunesse CATHOLIQUE*. Les jeunes gens de cette association étaient persuadés de ce qu'on leur avait chanté sur tous les tons, à savoir que Léon XIII était américaniste, et ils se disaient : « Ce sera le renouvellement de l'Eglise ! »

L'ex-abbé nous fait connaître ce qui résulta de cette fausse persuasion :

- « La désillusion est venue multiple et tristement cruelle... ;
- » Léon XIII a réprouvé le *néo-catholicisme* ;
- » Léon XIII a réprouvé le *Congrès des religions* ;
- » Léon XIII a réprouvé la *Démocratie chrétienne* (celle sincère de l'abbé Daens en Belgique) et réduit l'autre (celle de l'abbé Garnier), à n'être qu'une tartuferie de Démocratie ;
- » Léon XIII a réprouvé l'américanisme sans réserve ;
- » Léon XIII, Pape libéral, est le Souverain Pontife des anathèmes ;
- » Jamais nul Pape n'a autant anathématisé en sa vie. »

M. Charbonnel force la note ; mais il n'en est pas moins vrai que Léon XIII, pas plus qu'aucun de ses prédécesseurs, n'a fait grâce à l'erreur. Ceux qui l'avaient embrassée et qui s'étaient laissé persuader que le Pape approuvait leurs idées furent coup sur coup et cruellement déçus.

Comment acceptèrent-ils cette désillusion ?

Le fondateur de l'*Union progressiste de la jeunesse CATHOLIQUE* donna sa démission de président de cette association, mais avec des considérants qui remplissent l'âme de tristesse, car ils montrent ce qu'il advient de ces jeunes gens qui ont voulu mettre leur activité au service du bien, mais qui sont dévoyés par ceux qui entreprennent de les guider : leur bonne volonté

---

supérieure d'un penseur isolé et sans attache avec les néoapologistes, serait retirée du commerce. Un innocent, un vénérable vieillard, était frappé pour ses opinions libres ! — Dans la lettre de Mazella, on lit un passage qui est évidemment en contradiction avec l'esprit large et paternel de Léon XIII, c'est celui où il oppose l'esprit français à l'esprit allemand. Sous cette forme apparemment flatteuse, il condamnait toute une catégorie de penseurs catholiques qui ne sont pas plus allemands qu'italiens, mais qui cherchent la vérité partout où elle peut se trouver. Les catholiques étaient présentés comme pratiquant un « subjectivisme radical ». On chercherait en vain par qui et où pareille philosophie a été professée. »



d'abord est rendue stérile, puis ils sont jetés dans le doute, si ce n'est dans l'incrédulité.

« J'appartiens, mon cher collègue, écrivit M. F. B., à la génération de 1890, époque déjà lointaine si l'on en juge par ce qui se passe aujourd'hui autour de nous. Vous êtes plus jeune que moi ; si vous aviez vécu votre adolescence du toast à l'Encyclique, vous sauriez qu'un mouvement idéaliste, social, politique, religieux, enfiévrerait la jeunesse d'alors, *confiante en l'Eglise qui s'avavançait vers le Siècle*.

» Les circonstances sont changées : le virus latin avait trop intimement pénétré les nations catholiques depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, pour qu'il leur fût possible de se ressaisir, et les Jésuites savaient bien ce qu'ils disaient en annonçant la faillite des Encycliques libératrices de Léon XIII. Elle est arrivée et nous sommes vaincus.

» Je ne vous parlerai pas de l'alternative où se trouvent placés les catholiques français qui doivent *quitter l'Eglise ou retourner en arrière* ; je me contenterai de vous signaler l'affaire Daens, l'affaire Hecker, l'affaire Schell. Je vous dirai simplement, mon cher collègue, que ma conviction intime est qu'il n'y a rien à faire dans ce pays qui oscille sans cesse entre les extrêmes, se montrant plus passionné que raisonnable.

» Je dirai plus : le patriotisme peut devenir une lourde responsabilité dans le conflit des devoirs, quand le pays auquel on appartient est saturé de traditions payennes, aussi bien politiquement que religieusement et socialement. »

Quitter l'Eglise ! voilà la pensée qui venait à l'esprit de ceux à qui l'on avait fait croire que Léon XIII poussait la barque de Pierre dans de nouvelles eaux. Un jour ou l'autre, Pierre parle par la bouche de Léon, et la vérité catholique leur apparaît telle qu'elle est, telle que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a prêchée. L'idéal qu'ils avaient caressé se brise et leur esprit démonté ne se sent plus ni la lumière, ni la force qui leur permettraient de retourner en arrière.

Mêmes déceptions et mêmes tentations se sont manifestées au *Sillon*. Dans son numéro du 10 avril 1899, il publiait sans commentaires une lettre où l'un des siens commençait par lui rappeler le doute qu'il avait émis peu de temps auparavant, à propos de l'Encyclique aux américanistes. « Léon XIII pouvait-il les condamner sans condamner du même coup

l'œuvre entière de son pontificat ? » Puis il en venait aux reproches :

« Maintenant, vous lâchez des hommes ou des idées que vous souteniez, dans l'espoir, semble-t-il, que ces concessions vous en épargnent d'autres. Permettez-moi de croire que c'est peine perdue. On vous délogera de vos derniers retranchements... Ne serait-il pas plus franc d'avouer que le Pape semble en train de ruiner peu à peu, — ou de *laisser* ruiner et défaire, dans ce qu'elle a d'humain et par suite de destructible, bien entendu, — l'œuvre de son glorieux pontificat ? Cela peut et doit nous attrister : cela ne peut ni ne doit nous décourager. Mais pourquoi ne pas le constater ?

» Ne serait-il pas plus politique aussi, tout en nous soumettant par esprit d'obéissance à l'Église, dans toute la mesure nécessaire, de dire nettement que ces soumissions ne sont ni des rétractations (notre orthodoxie n'étant atteinte en rien, et le magistère infallible ne s'exerçant aucunement dans ces Lettres ou ces décisions des Congrégations), ni des renonciations à travailler et à agir ? Croyons-nous moins, après ces documents, que notre devoir est de chercher une conciliation entre le dogme catholique et les idées du siècle, de travailler à une adaptation progressive du catholicisme à toutes les forces qui mènent notre monde moderne ?... Ne faut-il pas éviter avec soin de paraître lâcher une cause et des idées que nous continuons à croire bonnes en elles-mêmes, qui sont la raison d'être de notre vie et de notre action, et, dirai-je, la sauvegarde même de notre foi ? Car le jour où nous nous prendrions à douter que le catholicisme soit adaptable et capable de progrès, ce jour-là croirions-nous encore en lui ? »

C'est encore la pensée de l'apostasie qui se présente à ces jeunes gens qui ont « cru marcher sous la bannière des clefs apostoliques », alors qu'en réalité ils étaient lancés sur les voies ouvertes par le maçonnerisme.

Au moment où la franc-maçonnerie arriva au pouvoir et qu'elle jeta son cri de guerre : « Le cléricisme, voilà l'ennemi », un des maçons les mieux instruits et des plus capables de se rendre compte des desseins et des plans de la secte, dit à un évêque, qui le redit à l'*Univers* : « Nos mesures sont trop bien prises, nous avons trop bien préparé nos moyens d'attaque,

nous nous sommes trop bien assuré *toutes les alliances*, TOUTES LES CONNIVENCES, TOUTES LES COMPLICITÉS de tout ce qui est une force, une influence, une puissance, pour que notre succès ne soit pas certain. »

Hélas ! tout a marché comme la franc-maçonnerie l'avait préparé et comme l'interlocuteur de l'évêque l'avait prédit.

---

## CHAPITRE XXXVI

### L'ESPRIT MAÇONNIQUE

Fénelon concluait sa longue lettre contre le Jansénisme, par ces mots : « Le serpent se glisse sous les fleurs par les plus simples détours et par les insinuations les plus flatteuses. Plus la séduction est grande, plus nous élèverons notre voix pour ne point laisser la vérité sans témoignage et pour montrer que le dragon imite la voix de l'agneau ».

Les temps du Jansénisme sont revenus, des temps même plus dangereux.

Dans une Instruction pastorale adressée à son clergé en 1864, Mgr Meirieux, évêque de Digne, disait : « Telle est la sagesse avec laquelle l'esprit du mal a dressé ses embûches, qu'il égare des esprits droits, qu'il les fascine au point de s'en faire des défenseurs. Il s'opère sous nos yeux ce qu'on verra au dernier jour : un grand mystère de séduction. Il semble, si cela était possible, que les élus mêmes n'y échapperaient pas ».

Un demi-siècle s'est écoulé depuis que ce cri d'alarme s'est fait entendre. Combien, depuis, le mouvement des esprits s'est accéléré et rend l'avertissement plus pressant !

La franc-maçonnerie, au vu et au su de tous, est maintenant arrivée à l'apogée de la puissance. Elle fait ce qu'elle veut, même ce qui, il y a peu d'années encore, eût paru à tout jamais impossible.

Pour expliquer ce succès, il ne suffit point de dire que la maçonnerie est une société très sagement organisée, pourvue de moyens puissants pour arriver à ses fins, et ayant souvent compté en son sein des hommes d'une merveilleuse habileté. L'Église qu'elle veut détruire ne lui cède en rien. C'est la Sagesse même de DIEU qui l'a constituée et organisée, et les saints ont au moins, pour le bien, le zèle et l'inspiration que

les suppôts de Satan ont pour le mal. Sans doute, la maçonnerie jouit du bénéfice que lui donne le mystère dont elle s'enveloppe. Elle ne dévoile point ses desseins, même à ceux qu'elle charge de les exécuter. Mais si le secret a pour le mal ses avantages, la pleine lumière du bien et de la vérité en a de plus grands.

Il faut donc chercher ailleurs l'explication de la puissance à laquelle la franc-maçonnerie est parvenue.

Cette explication se trouve dans les complicités qu'elle rencontre en dehors de ses loges. Tous ou presque tous, nous la secondons.

La franc-maçonnerie a trouvé moyen de se donner, dans toutes les classes de la société, d'innombrables complices qui, alors même qu'ils la détestent, travaillent avec elle et pour elle. Comment cela ? Par la propagande des idées qu'elle a intérêt à répandre.

« .... La franc-maçonnerie a été jusqu'ici une vaste école, où des hommes de toutes les classes et de toutes les opinions, athées ou déistes, sont venus s'instruire, se former pour les bons combats de la démocratie. Malgré la diversité de leurs origines et de leur condition, des doctrines communes les incitaient à parler ou à agir, dans le monde profane, conformément aux enseignements reçus dans les loges. La franc-maç. fut leur inspiratrice, et c'est grâce à leur coopération qu'elle imprégna la société contemporaine de sa pensée. Si notre Ordre renonçait à son rôle historique, à sa mission de propagande parmi tous les hommes conscients, sans exception de croyance ou d'opinion, elle prononcerait elle-même sa condamnation <sup>1</sup>. »  
Qui parle ainsi ? Le conseil de l'Ordre du Grand-Orient.

Si l'on veut que les menaces du présent ne se réalisent point, il faut empêcher la maçonnerie de mener à bonne fin cette abominable entreprise de faire accepter par le public les idées qui doivent ruiner la société. Pour la mettre dans cette impuissance, la première chose à faire est de ne plus lui prêter aucun concours, de la réduire à ses seules forces. Comme le disait un jour Léon XIII aux pèlerins français, la chose la plus urgente est de nous débarrasser du joug de la franc-maçonnerie. Or,

---

1. Extrait de la circulaire du Conseil de l'Ordre du 15 février 1904, au sujet de la modification de l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution. Publié dans *Le Grand-Orient de France, ses doctrines et ses actes*, par Bidegain, p. 15-18.

pour en débarrasser le pays, il faut d'abord que chacun y soustraie son propre cou. Personne n'y portera les mains avant d'avoir constaté la présence de ce joug sur ses épaules. Il faut donc faire voir à chacun qu'il en est chargé, et lui montrer qu'il a contribué à en charger ses frères, afin de lui donner la volonté de s'en défaire et de les aider à s'en défaire à leur tour.

Ce joug, c'est le Maçonisme.

Qu'est-ce donc que le Maçonisme ?

La franc-maçonnerie poursuit la substitution du naturisme <sup>1</sup> à l'ordre surnaturel, dans les idées, dans les mœurs et dans les institutions. Le maçonisme est cette substitution, à ses divers degrés d'avancement dans les âmes et dans la société.

Du côté du cœur, il trouve les portes ouvertes devant lui. La nature est en chacun de nous avec les concupiscences et les passions que le péché y a perverties. « Ah ! fidèles, s'écrie Bossuet, ne craignons pas de confesser ingénument nos infirmités, avouons que notre nature est extrêmement languissante. Quand nous voudrions le dissimuler ou le taire, toute notre vie crierait contre nous... D'où vient que tous les sages s'accordent à dire que le chemin du vice est glissant ? D'où vient que nous connaissons par expérience que non seulement nous y tombons de nous-mêmes, mais encore que nous y sommes comme entraînés ? au lieu que pour monter à cette éminence où la vertu établit son trône, il faut se raidir et bander les nerfs avec une incroyable contention. Après cela, est-il malaisé de connaître où nous porte le poids de notre inclination dominante ? et qui ne voit que nous allons au mal naturellement ? » « Cette maudite concupiscence, dit-il ailleurs, corrompt tout ce qu'elle touche <sup>3</sup> ». Et ailleurs encore il signale jusque dans les saints « cet attrait du mal <sup>4</sup> ».

La franc-maçonnerie ne se trompe pas en plaçant ses espérances sur la perversion du cœur humain. « Le rêve des sociétés secrètes, disent les Instructions de la Haute-Vente, s'accomplira

1. Le mot « naturalisme » a déjà plusieurs sens. Le mot « naturisme » lui semble préférable pour marquer le retour de l'homme à l'état de pure nature.

2. Sermon pour le jour de la Pentecôte. *Œuvres oratoires de Bossuet*. Édition critique complète, par l'abbé Lebercq, I, 544.

3. *Ibid.* Sermon sur la Nativité de la Très Sainte Vierge, p. 177.

4. Sermon pour le jour de Pâques, p. 506.

par la plus simple des raisons, c'est qu'il est basé sur les passions humaines ». Tous les hommes, sans exception, se sentent, à certains moments, du moins par les tentations qu'ils éprouvent, de connivence avec le parti qui veut rendre à la nature l'empire que le paganisme lui avait reconnu et que le christianisme travaille à lui ravir. Cette disposition qui prépare la réalisation des desseins de la secte, peut bien être appelée MAÇONNISME, maçonnisme du cœur, qui fait incliner l'homme vers tout ce qui flatte la nature, et le fait contribuer, dans la mesure où il s'y abandonne, au triomphe que la maçonnerie veut lui procurer sur le surnaturel. L'homme vertueux ne lui apporte qu'un faible concours, parce qu'il combat plus qu'il ne cède; mais la multitude, affamée de jouissances, a toujours l'oreille tendue vers qui lui promet de lui en donner, et elle est toujours prête à se ruer sur ses pas.

On peut encore appeler maçonnisme du cœur cette pusillanimité qui empêche tant d'honnêtes gens, tant de bons chrétiens de se montrer ce qu'ils sont. Tandis que les méchants s'affichent et affirment avec audace les erreurs politiques, sociales et religieuses qui nous mènent à l'abîme, les bons sont mus par des peurs qui se résument dans celle d'être pris pour ce qu'ils sont. Que de fois on a vu cette crainte amener au point de dire et même de faire ce que l'adversaire veut faire dire et faire faire !

Quand M. Boni de Castellane soulevait contre lui la presque unanimité des conservateurs de la Chambre en protestant contre la visite du président de la république au roi d'Italie, la grande majorité de ces conservateurs ne pouvait pas, au fond, ne pas penser un peu comme M. de Castellane; mais la terreur de paraître clérical était là, et ce qu'il y a, au monde, de plus irréductible, c'est la terreur. Que M. de Castellane eût proposé à ses collègues n'importe quoi, ils l'eussent peut-être suivi. Mais il leur proposait de se faire appeler « papalins », quand le Bloc leur reprochait de l'être? Il allait d'avance, et sûrement, à une défaite retentissante.

Que de gens chez lesquels on trouve ce penchant à suivre l'ennemi, cette terreur de passer pour des imbéciles, s'il leur arrivait de faire acte d'indépendance et de jugement !

Au maçonnisme du cœur, vient se joindre le maçonnisme de l'esprit. Il est devenu, de nos jours, presque aussi général et il

est bien plus dangereux, parce que, n'éveillant point autant que le premier les susceptibilités de la conscience, beaucoup s'y laissent entraîner, souvent sans le savoir, et s'y abandonnent sans remords. Il est aussi plus propice à la secte, il la seconde plus efficacement, car les idées ont un empire plus étendu et plus durable que les mœurs. Aussi s'y applique-t-elle avec un soin tout particulier. « Il faut, — est-il dit dans les Instructions que la Haute-Vente doit transmettre et faire passer de proche en proche, — il faut glisser adroitement dans les esprits les germes de nos dogmes ».

L'action exercée sur la jeunesse par ceux qui l'instruisent ou qui l'approchent, tant recommandée aux Quarante et par eux à toute la secte, contribue assurément, pour une grande part, à la corruption des idées dans la société chrétienne. L'empreinte reçue aux premiers jours de la vie s'efface difficilement, et l'homme conserve généralement, dans l'âge mûr, les préjugés qui ont d'abord pris possession de son intelligence.

Mais il en est une autre non moins efficace, parce qu'elle atteint tous les âges et toutes les conditions, d'une manière si continue et si subtile, que bien peu ont la pensée ou la force de se mettre en garde contre elle et de se défendre : je veux parler de la corruption des esprits par les mots.

Il est un certain nombre de mots dans lesquels on a fait entrer les erreurs maçonniques, mais à l'état de germes, prêtes à se développer dès que ces mots les auront introduites dans l'esprit. Aussi, rien n'est plus recommandé que de s'en servir dans l'éducation. C'est par eux que la jeunesse se laisse séduire et entraîner, sans qu'elle s'en doute, dans le sillage maçonnique qui bientôt l'aura emporté loin de la doctrine chrétienne. On ne prend point assez garde à ces mots et à l'influence qu'ils exercent sur la direction des esprits, même dans les Instituts qui devraient être le plus à l'abri de leurs séductions.

Pour les adultes, c'est par la presse et par les tribunes de tout genre et de tout ordre, que se fait la contagion du maçonnisme.

Ne vous est-il point arrivé de rentrer, après quelque interruption, en relations avec des personnes que vous avez connues parfaitement chrétiennes d'idées et de sentiments. Quelques instants d'entretien vous font demander : Est-ce bien l'ami d'autrefois ? Il ne voit plus les choses sous le même aspect, il



n'use plus du même criterium pour les apprécier et les juger ; et ses jugements nouveaux lui inspirent d'autres sentiments ; il n'aime plus ou il n'aime plus autant ce qu'il aimait autrefois, il ne déteste plus ce qu'il détestait ; sa conduite, qui s'inspirait en ce temps des principes de la foi, est guidée aujourd'hui par un rationalisme plus ou moins avoué.

D'où vient ce changement ? Le plus souvent de l'effet produit sur son esprit par les mots maçonniques. Ils l'ont accroché par celui de leurs bouts qui touche à la vérité, et, le tenant, ils l'ont entraîné plus ou moins dans le naturisme. On a observé, que les journaux catholiques qui ont commencé par combattre le libéralisme, comme une pernicieuse hérésie justement flétrie par le Saint-Siège, aujourd'hui se réclament du parti libéral et convient leurs lecteurs à se rallier autour du drapeau libéral ! De sorte que les catholiques les plus intransigeants d'autrefois joignent maintenant leur voix à celle des sectaires les plus ardents à la destruction de l'Église, pour réclamer, semble-t-il, la même chose, puisque, de part et d'autre, on exprime ses revendications par le même mot. D'où la confusion des esprits et l'abandon des principes. Les mots font fléchir les doctrines et servent à insinuer les erreurs au sein des masses. Il s'y produit des courants d'opinions, des manières de penser et de faire qui gagnent de l'un à l'autre et finissent par constituer l'atmosphère morale où tous se trouvent plongés, l'air ambiant que tous respirent. Journaux et livres, romans et ouvrages de vulgarisation scientifique, conversations et exemples le vicient de jour en jour et en font un poison dont les tempéraments les plus vigoureux ont peine à se défendre. Que de familles catholiques s'administrent à elles-mêmes le maçonnisme, franc ou raffiné, par les publications auxquelles elles s'abonnent inconsidérément ! Aussi sont-ils bien rares aujourd'hui les esprits entièrement vides et purs de rationalisme et de libéralisme, autrement dit, d'esprit maçonnique.

La secte se vante de répandre la *lumière* dans le monde. Ce mot peut servir à faire bien comprendre ce qu'est le maçonnisme et comment il arrive à pénétrer plus ou moins dans tous les esprits. La lumière est directe ou diffuse. Là où le soleil envoie ses rayons sans rencontrer d'obstacle, elle est elle-même dans la plénitude de son être et dans toute sa puissance. Mais

lorsqu'elle rencontre un écran, elle s'infléchit, se répand obliquement dans les lieux circonvoisins et s'atténue de plus en plus à mesure qu'elle s'éloigne du point d'incidence, du foyer que les rayons directs alimentent. Ainsi la maçonnerie, ce foyer ténébreux d'erreurs et de perversité anti-chrétiennes, étend son influence bien au-delà de ses loges, répand la nuit dans les intelligences même très distantes de son action, imprègne tellement la société d'idées fausses, que toutes les erreurs se propagent aujourd'hui comme d'elles-mêmes.

Le maçonisme intellectuel, c'est donc un ensemble d'idées émanées de la franc-maçonnerie, répandues par elle dans l'atmosphère des esprits, respirées et bientôt tenues, professées et pratiquées par une multitude de personnes qui ne peuvent être appelées « maçons », puisqu'elles ne sont pas inscrites sur les registres d'aucune loge, qu'elles ne se sont pas fait initier, qu'elles n'ont point prêté serment à la secte ; mais qui lui appartiennent par les idées qu'elles ont accueillies dans leur intelligence et qu'elles propagent autour d'elles, par leurs écrits, par leurs discours et par leurs actes, par l'influence qu'elles exercent sur l'opinion, sur la vie de famille, sur l'enseignement, sur les divertissements publics et les œuvres sociales, sur la législation et les relations internationales, sur tout, en un mot, et qui contribuent ainsi puissamment au progrès de l'œuvre maçonnique qui est la ruine de la société.

Le journal *l'Opinion nationale* écrivait, sous le règne de Napoléon III : « Il existe en certaines parties de l'Afrique et de l'Amérique un insecte d'une activité et d'une fécondité effrayantes : le pou de bois. C'est une bête molle, blanchâtre, sans résistance, organisée qu'elle est pour vivre dans les ténèbres. Cependant, lorsqu'elle s'attaque aux habitations, il faut toujours finir par lui céder la place. Rien ne peut l'arrêter. Sans bruit, elle ronge solives, poutres, madriers et jusqu'à la rampe de l'escalier. Vous appuyez dessus sans défiance : le bois cède sous les doigts. Les poux vont ainsi creusant, creusant avec une activité incroyable et se multipliant chaque nuit par milliers. Ils avancent. Au dehors nulle trace ; tout conserve l'apparence de la solidité, jusqu'à ce qu'un jour, au premier souffle de la tempête, la maison tombe en poussière sur ses habitants sur-

pris et montre, au grand jour, l'innombrable et immonde fourmilière des poux, grouillant sur les ruines. »

Cette vermine, sous la plume de l'*Opinion nationale*, c'était les Petites Sœurs des Pauvres, les Filles de Saint-Vincent de Paul et autres congréganistes. N'est-il pas plus juste de voir sous cette figure le maçonnerisme et son œuvre ? Les idées qui le constituent sont bien ces termites. Elles se répandent de proche en proche dans la société, la minent sans que l'on s'en aperçoive. Au jour de la tempête révolutionnaire, on la verra tomber ; et ceux qui auront propagé ces idées périront sous ses ruines.

Combien de personnes, si elles voyaient ce travail obscur de destruction, reculeraient d'effroi ! Et c'est pourquoi il est nécessaire et charitable de leur ouvrir les yeux, de leur apprendre à traduire devant leur conscience les idées qui hantent leur intelligence, et à se demander si, de cet examen, il ne résulte pas qu'elles appartiennent, du moins par quelques tendances de leur esprit, à l'âme de la franc-maçonnerie.

Car de même que l'on distingue dans l'Église de Dieu le corps et l'âme, et que l'on peut être du corps sans être complètement de l'âme, et réciproquement de l'âme sans être du corps ; ainsi en va-t-il du Temple de Satan. Le corps, ce sont les loges et ceux qui s'y sont inscrits, l'âme, c'est le libéralisme et le rationalisme, en un mot le naturisme. Tous ceux qui en tiennent appartiennent à l'âme de la secte dans la mesure où ils se sont laissé déchristianiser l'esprit ou le cœur, ou le cœur et l'esprit.

---

## CHAPITRE XXXVII

### LES DOMAINES DU MAÇONNISME

L'esprit qui anime aujourd'hui le corps social n'est pas celui qui l'animaient autrefois : les sentiments, les pensées, les jugements ne procèdent plus en général des mêmes principes ; c'est le naturisme qui les inspire et qui les dicte ; autrefois c'était le christianisme. Le maçonisme a fait la transition de l'un à l'autre. En altérant, en changeant le sens des mots qu'elle a empruntés, quelques-uns du moins, au christianisme, la maçonnerie a faussé les principes, dérouté les esprits, caché sous des apparences trompeuses les plus dangereuses erreurs. Le terrain de prédilection où elle les sème est celui des « conservateurs » et des « libéraux ». Il se trouve là des gens persuadés d'être « les sages » et qui, dans leur sagesse, font le partage de ce qu'il faut admettre des idées du jour et de ce qui ne peut être gardé des idées d'autrefois. Dès qu'ils ont jugé et prononcé, ils se font avec ardeur les champions et les propagateurs des notions fausses qui sont entrées dans leur esprit. Ils sont nombreux ceux qui étendent ainsi l'empire du maçonisme tout en abhorrant la maçonnerie. Là est l'explication de l'influence que la maçonnerie exerce sur le monde entier et qui serait bien restreinte si elle ne pouvait compter que sur le concours de ses initiés.

Un Espagnol, Don Sarda y Salvany, dans un livre intitulé : *Le Mal social, ses causes, ses remèdes*, a appelé l'attention sur quelques-unes des questions où l'esprit maçonnique s'est le plus donné carrière et a fait les ravages les plus pernicieux. Les principaux objets de ses observations sont : la religion, l'Etat, la famille, l'enseignement, etc., etc.

1° La religion. Nous avons entendu la maçonnerie dire dans ses loges que le but auquel doivent tendre tous ses efforts est

d'anéantir la religion, et même toute idée religieuse. Elle le dit aujourd'hui en public. Elle est découverte, elle ne peut plus cacher son jeu. Jusqu'à ces derniers temps, elle se contentait de mettre dans les esprits cette persuasion, que la religion est affaire purement individuelle dont chacun décide dans son for intérieur : l'homme est libre de servir et d'adorer DIEU de la manière qui lui parait la meilleure. Elle le dit toujours, elle s'efforce toujours de le persuader. Par là elle accrédite, elle propage l'indifférentisme religieux qui devient bientôt l'absence de toute religion ; elle proclame la liberté de conscience, la liberté des cultes et le droit de les discréditer. Beaucoup de conservateurs se laissent séduire au point d'appeler ce maçonisme un progrès.

2° L'Etat. L'erreur relative à l'Etat qu'adopte le maçonisme est celle-ci : l'Etat est souverain, d'une souveraineté absolue. C'est en lui-même qu'il trouve la source de son autorité. Il n'a à reconnaître d'autre sujétion que celle que lui imposent ses propres lois. Il est l'auteur du droit, non seulement dans son domaine, mais dans celui de la famille, de la propriété, de l'enseignement. Il fait les lois, et ces lois qui disposent ainsi de toutes choses ne peuvent émaner d'une autre autorité que de la sienne. Ce que la majorité des suffrages déclare bon est bon, ce qu'elle déclare vrai est vrai. Devant ses arrêts, il n'y a qu'à courber la tête, alors même que les droits de la conscience chrétienne sont outragés. Cela est maintenant admis par la multitude. Pour elle, dès que le mot « loi » est prononcé, tout est dit.

3° La famille. Le maçonisme approuve l'institution du mariage civil et tout ce qui en résulte, c'est-à-dire qu'il accepte que l'Etat s'attribue le droit de sanctionner l'union de l'homme et de la femme, d'en déterminer et d'en prescrire les conditions, de dissoudre le lien conjugal comme il l'a formé. Il admet que l'Etat se substitue à DIEU qui a institué le mariage à l'origine des choses, à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST qui l'a élevé à la dignité de sacrement, à l'Eglise le fondé de pouvoirs de DIEU et du CHRIST, pour le régler, le reconnaître et le bénir.

4° La puissance paternelle. Le maçonisme considère l'exercice de l'autorité paternelle comme n'appartenant aux parents qu'en vertu d'une concession supposée de la loi civile qui peut

le restreindre ou l'étendre à son gré. Il reconnaît comme légitimes les droits que l'Etat s'arroge sur l'éducation des enfants et la répartition des héritages.

5° L'éducation. En fait d'éducation et dans la direction qu'il lui donne, le maçonnerie part du principe de la perfection originelle. L'enfant, selon lui, est naturellement porté au bien et n'a qu'à suivre ses inspirations pour être bon et vertueux. Cela est contredit, comme l'observe M. Le Play, par la plus grossière des nourrices, comme par la plus perspicace des mères. Elles constatent à chaque instant que la propension au mal est prédominante chez le jeune enfant. N'importe, le maçonnerie ne s'appuie pas moins sur ce faux dogme pour faire consister toute l'éducation dans l'instruction, pour interdire la correction, pour écarter l'enseignement religieux, pour développer le sentiment de l'orgueil et stimuler l'ambition.

Dans l'enseignement, le maçonnerie n'admet pas que la science soit subordonnée au dogme, la vérité présumée et hypothétique à la vérité fixe et absolue<sup>1</sup>. Il n'admet pas que celle-ci serve de pierre de touche pour vérifier celle-là. Le maçonnerie trouve bon que l'enseignement soit obligatoire et neutre, c'est-à-dire que l'Etat fasse passer toutes les âmes sous le laminoir de son enseignement pour les maçonneriser toutes ; et s'il proteste contre le monopole absolu de l'enseignement, s'il veut que soit conservée une certaine liberté permettant d'échapper à l'enseignement de l'Etat, il trouve juste que celui qui veut en user, non seulement se le procure à ses frais, mais soit tenu de contribuer à l'enseignement neutre ; il trouve bon que l'Etat ait le monopole des examens, qu'il ait le contrôle des livres de l'enseignement libre, qu'il ait son *Index* et que par là il s'ingère très avant dans l'enseignement prétendu libre. Que l'Eglise enseigne ses dogmes à celui qui est baptisé et exige de lui l'adhésion de la Foi, le maçonnerie appelle cela oppression despotique, servitude de la pensée ; mais si l'Etat impose l'athéisme, c'est, à ses yeux, chose libérale.

6° La propriété. Le maçonnerie reconnaît à l'Etat le pouvoir de déclarer nul le droit de propriété, lorsqu'il a pour objet les biens ecclésiastiques, la plus sacrée de toutes les propriétés.

---

1. On voit à chaque instant les théories scientifiques les plus autorisées, les plus universellement acceptées, être rangées tout à coup parmi les paradoxes.

Il lui reconnaît le droit de faire des lois pour la transmission et la jouissance de la propriété privée, et par là il achemine les esprits et les institutions vers le socialisme d'Etat.

7° La bienfaisance. Le maçonnerie détourne l'attention et le cœur de l'homme des besoins principaux du pauvre, de ceux de son âme. Il ne voit en lui que le corps, et parmi les œuvres de miséricorde, il n'admet que celles qui ont le corps pour objet. Il veut que le pain donné pour apaiser la faim, le vêtement destiné à couvrir la nudité, la visite faite à l'indigent ou à l'infirme, le remède offert au malade, n'aient d'autre fin que le soulagement corporel ; il ne veut pas qu'au-dessus de cette fin immédiate, il y en ait une autre : édifier l'âme, la perfectionner, l'aider à obtenir les biens qui lui sont propres, la vérité, la grâce de DIEU, le bonheur éternel. Et c'est pourquoi, s'il trouve mauvaise la laïcisation des hôpitaux, des hospices, des orphelins, c'est uniquement parce qu'il constate expérimentalement que les soins des laïques ne valent pas ceux des religieux. Il ne regrette point l'absence des secours spirituels, il ne les reconnaît point comme bienfaisants.

Le maçonnerie tarit la vraie source de la bienfaisance en dédaignant le vrai, le principal motif qui doit la déterminer : l'amour de DIEU. Il veut que l'on aime l'homme pour l'homme ; il appelle cela de la philanthropie, il l'oppose à la charité divine. Pour obtenir le concours à ses œuvres de philanthropie, le maçonnerie, ignorant ou dédaignant les motifs d'ordre supérieur, a recours à divers moyens, tous aussi misérables les uns que les autres. Il s'efforce de stimuler la sensibilité naturelle, mais l'égoïsme lui répond en faits, sinon en paroles, qu'il est moins désagréable de voir souffrir son prochain que de s'imposer à soi-même des sacrifices. Il ouvre des souscriptions publiques, et il se sert du respect humain pour y faire contribuer par la crainte du ridicule et de la censure. Il organise des fêtes de bienfaisance, marchés publics de sensualité, où l'on prend occasion du malheur des autres pour se procurer du plaisir.

8° L'art n'est pas plus que le reste hors des atteintes du maçonnerie. L'art qu'il patronne, qu'il exalte est celui qui exprime et qui surexcite les concupiscences qui animalisent l'homme, au détriment de celui qui exprime les sentiments qui ennoblissent l'âme humaine, qui relèvent sa dignité. Le maçon-

nisme est, à l'heure actuelle, tout à fait dominant dans l'art. La poésie et le chant, la peinture et la sculpture s'attachent de nos jours à flatter les sens, à amener les hommes à chercher leurs joies dans ce qui les avilit et les souille, au lieu de les élever aux joies de l'intelligence et de l'âme.

Immense est l'influence du maçonnisme artistique et littéraire. Il atteint toutes les classes de la société, même les plus infimes, par le feuilleton, l'affiche, les statues officielles et les amusements publics qui ne sont plus autre chose qu'une grande entreprise de corruption générale.

On le voit, le maçonnisme s'étend à tout. A l'heure actuelle, sa contagion est si puissante et si étendue que quiconque voudra rentrer en lui-même, faire l'inspection de ses idées et de ses sentiments, devra reconnaître qu'il en est plus d'un et plus d'une qui sont altérés en lui, qu'il n'a pas conservé entière la pureté de la doctrine et du sens catholique.

C'est par cet affaiblissement graduel, méthodique, que la secte espère arriver peu à peu à anéantir l'idée chrétienne dans le monde.

En vue d'arriver à ce résultat, la secte s'est dit qu'elle doit n'épargner aucun effort, ne négliger aucun soin pour arriver à faire pénétrer le maçonnisme au sein du clergé.

---



## CHAPITRE XXXVIII

### MAÇONNISME ET ÉVANGILE

Nous avons entendu l'un des membres de la Haute-Vente nous expliquer comment il peut se faire que certains membres du clergé se laissent séduire par le libéralisme, l'égalitarisme et autres productions du maçonnerisme. « Ils se persuadent, dit-il, que le christianisme est une doctrine essentiellement démocratique ».

Cette persuasion vient de loin, et si on remonte à sa source, on trouve qu'elle a pour premiers auteurs Weishaupt et Knigge, les deux hommes qui ont donné aux sociétés secrètes leur dernière et décisive impulsion, ceux qui leur ont marqué le but suprême qu'elles doivent s'efforcer d'atteindre : l'anéantissement du christianisme.

Knigge, dans une lettre à Zwach, expose que parmi les élèves de l'Illuminisme il se trouve des hommes qui ont besoin d'une religion révélée pour fixer leurs idées, et d'autres qui détestent toute révélation. « Pour réussir, pour mettre en action, pour faire concourir à notre objet ces deux classes d'hommes, il fallait trouver une explication du christianisme qui rappelât les superstitions à la raison et qui apprit à nos sages plus libres à ne pas rejeter la chose par l'abus. Ce secret devait être celui de la maçonnerie et nous conduire à notre objet. Pour réunir ces deux extrêmes, nous disons donc que Jésus n'a point établi une nouvelle religion, mais qu'il a voulu simplement rétablir dans ses droits la religion naturelle. Son intention était de nous apprendre à nous gouverner nous-mêmes, et de *rétablir*, sans les moyens violents de révolution, la liberté et l'égalité parmi les hommes. Il ne s'agissait pour cela que de citer divers textes de l'Écriture et de donner des explications *vraies ou fausses, n'importe*, pourvu que chacun trouve un sens d'accord avec sa

raison dans la doctrine de Jésus. Spartacus (Weishaupt) avait réuni bien des données pour cela ; j'ai ajouté les miennes dans l'instruction pour ces deux grades (les deux grades des petits mystères). »

Conformément à ces Instructions, avant d'admettre le Chevalier Écossais au grade d'Épopte, on lui adressait diverses questions auxquelles il devait répondre par écrit.

« 1. L'état actuel des peuples répond-il à l'objet pour lequel l'homme a été placé sur la terre. Les gouvernements, les religions des peuples remplissent-ils le but pour lequel les hommes les ont adoptés ? Les conduisent-ils au vrai bonheur ?

» 2. N'a-t-il pas existé autrefois un ordre de choses plus simple ? Quelle idée vous faites-vous de cet ancien état du monde ?

» 3. A présent que nous sommes passés par toutes les nullités (par toutes les formes vaines et inutiles de gouvernement et de religion), serait-il possible de revenir à cette première et noble simplicité de nos pères ?

» 4. Comment faudrait-il s'y prendre pour ramener cette heureuse période ?

» 7. Peut-on connaître et enseigner un meilleur christianisme ? Le monde tel qu'il est à présent supporterait-il plus de lumière ?

» 9. En attendant, ne faut-il pas semer la vérité dans les sociétés secrètes ?

» 10. N'observez-vous pas les mesures d'une éducation graduelle dans cet art que vous voyez transmis à notre Ordre depuis les temps les plus anciens ? »

Quand les réponses convenables avaient été données et que le Chevalier Écossais était admis au grade d'Épopte, l'Hiérophante lui disait dans la cérémonie de l'Initiation : « Notre doctrine est cette doctrine divine, telle que Jésus l'enseignait à ses disciples, celle dont il leur développait le vrai sens dans ses discours secrets... Il enseigna à tout le genre humain la manière d'arriver à la DÉLIVRANCE... Personne n'a frayé à la LIBERTÉ des voies aussi sûres que notre grand maître Jésus de Nazareth... ; sa véritable doctrine était secrète, comme nous le voyons par plus d'un endroit de l'Évangile ». En preuve, l'Hiérophante apporte ce texte : « Il vous a été donné à vous de connaître les mystères du royaume des cieux, mais aux autres seulement en paraboles ».

1. *Ecrits originaux*, T. II, pp. 104 et ssq.

I. — Problème de l'heure présente.

D'autres textes servent à établir que cette doctrine secrète comprenait trois points principaux : 1° Condamnation de toute supériorité : « Vous savez que les princes de ce monde aiment à dominer ; il n'en sera pas de même parmi vous : que le plus grand se fasse le plus petit. » 2° Réprobation de toute distinction sociale ou domestique : « Vous êtes tous frères. N'appellez personne sur la terre votre père. N'ayez point de maître ». 3° Proscription de la propriété : « Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut pas être mon disciple. Malheur aux riches ! »

Weishaupt, en rédigeant cette partie de son rituel, chargeait ses disciples de répandre cette persuasion que la liberté, l'égalité et la fraternité, entendues au sens maçonnique, ont eu pour inventeur Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; que sa doctrine secrète, celle qui était vraiment et complètement sienne, mais qui ne devait être prêchée ouvertement que lorsque le monde serait capable de l'entendre, était la pure doctrine démocratique, celle qui rejette toute autorité et maudit toute propriété.

Qu'ils fussent persuadés ou non, ses disciples ne manquèrent point de parler en ce sens. Qu'il suffise de citer Camille Desmoulins, qui faisait de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST « le premier sans-culotte » ; Gracchus Babœuf, qui lui donnait un rôle de partageux ; et, plus près de nous, Proudhon qui le transfigurait en « divin socialiste » ; La Mennais, qui entreprit de donner la démonstration de ce sophisme : que la Révolution française est sortie de l'Évangile. Weishaupt ne s'était point trompé. Donner au peuple cette conviction, que la doctrine démocratique est la doctrine même de l'Évangile, la pure doctrine de JÉSUS-CHRIST, et surtout arriver à lui faire donner cette conviction par des prêtres, c'était assurément le moyen le plus ingénieux et le plus infaillible de faire arriver et d'asseoir à tout jamais la Révolution en vue de laquelle il avait fondé l'Illuminisme. Aussi, répandre cette persuasion fut l'une des occupations principales de la Haute-Vente, héritière directe de l'Illuminisme. Dans la Bulle *Ecclesiam a Jesu Christo*, le pape Pie VIII en fit la remarque : « Les Carbonari affectent un singulier respect et un zèle merveilleux pour la religion catholique et pour la doctrine et la personne de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qu'ils ont quelquefois l'audace de nommer leur grand maître et le chef de leur société ».

Et Pie IX, dans l'allocution consistoriale prononcée à Gaëte, le 20 avril 1849, dit aussi : « Les chefs de la faction, par un coupable abus des paroles et des pensées du très saint Évangile, n'ont pas craint, loups ravisseurs déguisés en agneaux, d'entraîner la multitude inexpérimentée dans leurs desseins et leurs entreprises et de verser dans les esprits imprévoyants le poison de leurs fausses doctrines ».

Piccolo-Tigre a donné la raison dernière pour laquelle cette tactique a été inventée et mise en œuvre : « La Révolution (ou l'idée révolutionnaire) dans l'Église, c'est la Révolution en permanence ».

Nos démocrates s'y sont laissé prendre.

Dans son numéro-programme, la *Démocratie Chrétienne*, après avoir dit que « la démocratie a pour principe fondamental l'égalité naturelle de tous les hommes », ajoute : « Et qui donc a fait prévaloir ce principe de l'égalité naturelle de tous les hommes, qu'aucune société païenne n'avait recon nue, et qui trouve son plein développement social dans le régime démocratique bien compris?... Ah! n'est-ce pas JÉSUS-CHRIST? Et lorsque la démocratie vient donner à ce principe de l'égalité humaine son plein développement social, nous chrétiens, nous répugnerions à l'avènement complet de la démocratie? »

Et ailleurs : « La démocratie est bonne, son principe est inattaquable, puisqu'elle est l'état social le plus conforme à l'esprit de l'Église, parce qu'elle a été promulguée par JÉSUS-CHRIST ».

« La liberté, l'égalité, la fraternité, sont des bienfaits qui nous viennent du christianisme ».

La liberté dont parle Notre-Seigneur lorsqu'il dit : *Veritas liberabit vos?* Oui, assurément, cette liberté est l'un des grands bienfaits du christianisme. La vérité sur DIEU, sur l'homme, sur nos destinées que sa Bonté infinie a faites surnaturelles, et éternelles, cette vérité délivre l'homme de l'esclavage de Satan et du monde, de celui de ses passions et de ses péchés. Voilà la liberté qui vient du christianisme. Mais non la liberté démocratique dont l'essence est de se soustraire à l'Autorité, d'en secouer le joug. Le mot a été pris au christianisme, la chose aux passions de l'homme, à son orgueil. Et ravir ainsi au

christianisme ses mots pour les interpréter dans le sens du paganisme, c'est mettre le comble à l'anarchie intellectuelle, c'est prendre la voie la plus sûre pour mener les peuples à leur perte la plus irrémédiable.

Mêmes observations sur le mot égalité. L'égalité des hommes appelés tous à la vie éternelle, rachetés tous par le sang de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, recevant toutes les grâces nécessaires au salut, cette égalité vient du christianisme. Mais est-ce celle-là que revendique la jalousie démocratique qui veut tout abaisser sous son niveau ?

Et la fraternité que prêche la démocratie, est-ce la fraternité des hommes en JÉSUS-CHRIST qui s'est fait leur frère et qui leur a donné pour Père le Souverain Seigneur qui est aux cieux ? N'est-ce point plutôt l'humanitarisme qui tend à un État-Humanité par la solidarité universelle ?

« Quand on voit quelles sont les doctrines contre lesquelles beaucoup d'hommes ont échangé les trésors de vérités cachées dans le CHRIST, a dit Shelling, on se rappelle involontairement ce roi dont Sancho Pança raconte qu'il avait vendu son royaume pour acheter un troupeau d'oies. »

Non, la liberté, l'égalité, la fraternité démocratiques n'ont point été promulguées par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Ce n'est point là ce qu'il a voulu faire prévaloir en venant sur la terre. On ne peut dire que cette liberté, cette égalité et cette fraternité soient des bienfaits qui nous viennent du christianisme et que l'état social qui reposerait sur elles serait le plus conforme à l'esprit de l'Église. L'état social le plus conforme à l'esprit de l'Église est celui qui aide le mieux les hommes à faire leur salut.

Et lorsque cette même Revue nous dit que le régime démocratique, c'est-à-dire le régime basé sur le triangle maçonnique, amènera plus grandiose le règne de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, nous admirons le zèle de la maison de DIEU, mais nous avons le droit de dire qu'il porte à faux, et que ce qui arriverait, si son idéal se réalisait, serait tout le contraire de ce qu'elle désire.

Elle dit encore : « Il est temps de former l'âme démocratique chrétienne. — Hâtons-nous d'organiser en France la démocratie chrétienne. — Il est nécessaire que le peuple s'organise et devienne une force pour réagir contre les injustices de l'ordre

social <sup>1</sup>. — Le peuple seul fera respecter les droits du peuple. Il est urgent que les hommes d'ordre, que les chrétiens entrent résolument dans ce mouvement. — Il est impossible que les travailleurs se résignent aux iniquités de leur sort ». Tous ces appels sont tirés du même numéro-programme de la même Revue, et l'on n'a qu'à ouvrir n'importe quelle publication démocratico-chrétienne pour les retrouver. Ils convoquent à une œuvre essentiellement antichrétienne ; car il n'y a rien qui puisse s'opposer plus efficacement au retour de notre société révolutionnaire, à l'esprit du christianisme, à cet esprit qui, d'après Léon XIII, — s'adressant directement aux démocrates chrétiens, — doit donner à la communauté humaine une forme et un caractère en harmonie avec ceux que DIEU a établis <sup>2</sup>. DIEU a établi la société non sur la liberté, mais sur la soumission aux autorités ; non sur l'égalité, mais sur la hiérarchie ; non sur l'humanitarisme, mais sur la divine charité.

On l'a toujours dit, et rien de plus vrai : l'erreur la plus nuisible est celle qui est la plus proche de la vérité, ou celle qui en emprunte les termes. Les hommes les plus dangereux sont ceux qui ont la vérité sur le visage et l'erreur dans le sein. Comment la jeunesse se mettra-t-elle en garde contre des écrivains et des orateurs honnêtes et brillants, qui annoncent à tous le règne de la liberté et de l'égalité avec du pain et des plaisirs ? Ils affirment apporter en cela la solution chrétienne de la question sociale, alors qu'ils propagent les idées de la Révolution. C'est jeter les peuples dans un trouble dont ils ne pourront revenir. « Si l'on parvenait, dit M. de Saint-Bonnet, à allier l'esprit révolutionnaire à l'esprit religieux, à marier l'orgueil à la vérité, c'en serait fait à jamais de notre civilisation. Le socialisme chrétien perdra tout s'il prend de la force : il s'approprie assez de vérité pour dissimuler l'erreur et étouffer définitivement la vérité. Veuille DIEU préserver notre clergé de l'erreur la plus glissante, la plus terrible qui fut jamais ! Le mirage est tel que beaucoup parmi les plus sages ne savent plus où fixer leur esprit. Comment désormais distinguer la branche empoisonnée

---

1. *Nota-bene.* — Pour réagir non contre les iniquités qui ne peuvent manquer de se trouver dans n'importe quelle société, mais « contre les injustices de l'ordre social », ce qui est tout autre chose.

2. Encyclique *Graves de communi.*

de la branche de l'Évangile? » « Chaque âge a son hérésie, mais ici l'on enlève le fond même du christianisme, en lui laissant son nom. L'âme éprouve un frisson. L'ennemi du genre humain a trouvé une erreur qui porte le nom de la vérité et qui est capable d'accélérer la fin des temps ».

M. de Montalembert ne parlait pas autrement :

« Si la contagion socialiste allait envahir jusqu'aux enfants de l'Église elle-même, si une portion de notre jeunesse catholique avait le malheur d'ouvrir son esprit et son cœur à ces doctrines fallacieuses, c'est alors vraiment que le mal pourrait sembler irréparable et qu'il ne resterait plus qu'à pleurer sur les ruines d'une société condamnée à mourir dans les étreintes d'une incurable anarchie ».

« C'est pour un prêtre une trahison, disait encore M. de Saint-Bonnet, que de faire porter la question sociale ailleurs que sur la Foi ».

Il y a cinq ou six ans, dans un numéro de l'*Éclair*, daté du 6 juillet, l'abbé Charbonnel, qui n'avait point encore apostasié, écrivait un article intitulé : *Le Socialisme chrétien*. Il y invoquait l'autorité de saint Paul, de Mgr Ketteler, de Mgr Ireland, de M. le comte de Mun, de l'abbé Hitze. Et il terminait par ces mots :

« Au dire de Proudhon, la question sociale est déjà soulevée, » mais elle est errante : *prêchée au nom de Dieu, consacrée par la parole du prêtre, elle se répandra avec la rapidité de la foudre. C'EST CE QUI ARRIVE* et l'évolution a été singulièrement prompte de La Mennais à Léon XIII. Qui disait donc que l'Église ne change pas? »

Non, l'Église ne change pas, elle dit aujourd'hui ce qu'elle a dit hier, mais ils sont bien dangereux ceux qui essaient de lui faire dire le contraire de ce qu'elle a toujours enseigné et qui, pour cela, se présentent sous le couvert du Pontificat suprême et de l'infaillibilité doctrinale !

---

1. M. Blanc de Saint-Bonnet a fourni lui-même la réponse : « Pour la reconnaître, il reste un signe certain. L'esprit du christianisme se décèle immédiatement : au lieu d'enfler le moi, il en demande le sacrifice ».

---

## CHAPITRE XXXIX.

### LA RÉCONCILIATION DE L'ÉGLISE ET DU SIÈCLE

Les mots, les sophismes séduisent les foules. L'Église subira-t-elle, elle aussi, la séduction? Des tentatives furent faites en ce sens. Elles n'échappèrent point à la clairvoyance du cardinal Régnier. Dans la lettre à son clergé sur le concile œcuménique du Vatican <sup>1</sup>, il disait : « Le catholicisme libéral travaille à faire sortir l'Église de ses voies traditionnelles et séculaires, pour la faire entrer dans celles où s'est engagée la société moderne et dont DIEU seul connaît l'issue ».

Les catholiques libéraux se proclament volontiers les fils de la société moderne qu'ils déclarent être « la moins imparfaite, la meilleure des sociétés qui aient jamais existé ». Ils répètent sur tous les tons qu'ils « l'acceptent telle qu'elle est », et que personne ne doit plus songer à réagir contre le courant qu'a créé la Révolution. La langue de la Révolution ne leur fait pas peur, loin de là ; ils ont habituellement sur les lèvres les formules des libertés à la mode. Que dis-je ? De ces libertés que les papes ont appelées des délires et des instruments de perversion et de corruption, ils disent « qu'elles sont sorties de l'Évangile comme autant de fruits exquis » et que ce sont là « les côtés superbes de la société moderne ». De la *Déclaration des droits de l'homme*, qui est le principe même de la Révolution et le fond du naturalisme, ils disent que « nulle nation n'a jamais eu rien de pareil », « qu'il a fallu dix-huit siècles de christianisme pour la rendre possible », « qu'il n'y a jamais eu d'événement plus grand dans le monde », etc.

La plupart de ces citations sont prises dans le livre de

---

1. *Œuvres*, T. IV, p. 189.



l'abbé Bougaud : LE CHRISTIANISME ET LES TEMPS PRÉSENTS <sup>1</sup>.

Faut-il s'étonner après cela que dans les premiers jours de juin 1883, le *Figaro* ait eu l'insolence d'adresser cette invite à Léon XIII : « Si Léon XIII se levait avec le grand chiffre 1789 à la main — tout à coup de son fauteuil où il est assis calme, penseur, voyant — il serait aussi grand que le Moïse de Saint-Pierre-aux-Liens. A les voir assis, le Pape et Moïse, on juge de leur taille s'ils étaient debout ! IL A COMPRIS que, si son *Eglise ne marchait pas avec la société moderne — la société moderne marcherait sans son Eglise* ». Ce que le *Figaro* disait, toute la clientèle des Ignotus, des Wolff, des Grandlieu, des Millaud, etc., en un mot, tout le catholicisme libéral le pensait.

C'est La Mennais qui est le père et le chef de l'école à la fois catholique et révolutionnaire de la pacification, de la conciliation, de l'adaptation, de l'union enfin et de la fusion entre le Christianisme et la Révolution. Selon lui, il n'y a de salut pour l'Eglise dans l'avenir que là. Il faut qu'elle s'harmonise avec la liberté moderne, disons mieux avec le libéralisme qui est l'hérésie des hérésies.

« C'est ici, dit M. Chapot, le point culminant de la séduction libérale. Il ne saurait y avoir rien au-delà. Faire croire aux bons, faire croire au clergé que le salut nous viendra du libéralisme, c'est l'apogée et le triomphe de la Révolution.

» Voilà plus de soixante-dix ans que cette nouvelle manière de comprendre les intérêts de l'Eglise a tout envahi. Elle trône au sein des académies, elle siège dans les sanctuaires, elle a toutes les faveurs de l'opinion publique; on la considère comme la garantie certaine, infaillible, de la victoire prochaine de l'Eglise sur la terre.

» Grâce à l'ingénieuse distinction entre la thèse et l'hypothèse du libéralisme, l'évolution des catholiques sur le terrain révolutionnaire du droit commun, des droits de l'homme, de la liberté

---

1. Dans ce même ouvrage, T. V, p. 21, M. l'abbé Bougaud dit : « Il n'y a pas de solution de continuité entre les vérités de l'ordre surnaturel et les vérités de l'ordre naturel; celles-ci plongent dans celles-là et réciproquement ». Et plus loin : « On monte du sens à la raison comme on monte de la raison à la foi ». A la page 42 : « Sans doute la foi est un don de DIEU comme la vue, comme la raison, pas plus qu'elles, pas moins ». Ces propositions sont du pur pélagianisme. Elles montrent ce que devient la notion du surnaturel dans les esprits qui se laissent envahir par le libéralisme.

pour tous, du ralliement aux idées, aux institutions politiques et sociales du monde moderne, s'est accomplie. L'armée chrétienne est passée toute entière, avec armes et bagages, sous les étendards du libéralisme et de la Révolution. C'est ainsi que les catholiques de France se sont jetés, tête baissée, dans le piège suprême de Satan. Cet aveuglement est si profond et a une portée si considérable, qu'on peut à bon droit le considérer comme le fait capital de la Révolution, et un des plus malheureux, quant à ses conséquences, de toute l'histoire humaine.

» La confusion envahit tous les esprits, même les meilleurs. On en est venu à ne plus distinguer nettement les caractères du règne de Satan de ceux du règne de JÉSUS-CHRIST, les principes du christianisme, des principes de l'hérésie de Satan <sup>1</sup>. »

Les catholiques libéraux s'appellent aujourd'hui américanistes. Mgr Keane, dans le *Catholic World*, revue des Paulistes, disait, en mars 1898, au sujet de la *Vie du P. Hecker* : « La synthèse du progrès et du catholicisme le plus pur, synthèse dont l'américanisme fournit un exemple, est reconnue de plus en plus comme possible et désirable ». Sous ce titre : *L'Église et le Siècle*, M. Félix Klein, et M. Charbonnel avant son apostasie <sup>2</sup>, réunirent les discours prononcés par Mgr Ireland à Paris et en Amérique. Après les avoir lus, M. Paul Bourget déclarait avoir compris « combien le christianisme est conciliable avec tout le monde moderne ».

C'est le succès que les traducteurs avaient espéré. Ils s'étaient écrié, parlant de leur œuvre : « Qu'à ce foyer viennent donc s'éclairer et se réchauffer ceux que glace la défiance et qu'enténébraient les préjugés de l'impiété ou ceux de l'esprit rétrograde ».

La lettre du Pape au cardinal Gibbons vint contrarier ces espérances et cet enthousiasme. Elle condamnait cette proposition : « Pour ramener plus facilement à la vérité catholique les dissidents, il faut que l'Église s'adapte davantage à la civilisa-

1. *Revue catholique des Institutions et du Droit*, septembre, 1904. N. 9, p. 202.

2. A propos d'un sermon prononcé par le P. Coubé à Saint-Sulpice, M. Charbonnel écrivit dans la *Revue chrétienne* (revue protestante), le 1<sup>er</sup> octobre 1899 : « Mon cas lui fut prétexte à un verbeux réquisitoire contre le P. Hecker, Mgr Ireland, Mgr Keane, M. l'abbé Félix Klein. Sans nul doute, je dois aux idées que ces hommes représentent, mon apostasie, si l'on veut, et moi je dis : ma libération ».

tion d'un monde parvenu à l'âge d'homme et que, se relâchant de son ancienne rigueur, elle se montre conciliante à l'égard des aspirations et des exigences des peuples modernes ». C'était, sous une nouvelle forme, la dernière des propositions que le *Syllabus* a condamnées : « Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ». »

Au lendemain de la publication de cette Encyclique, le 24 mars 1899, le *Temps*, l'un des organes du protestantisme, vint dire aux américanistes de ne point renoncer cependant à leur projet : « Ceux qui, dans le clergé comme chez les laïques, cherchent un renouveau, une action sociale plus profonde, une entente plus cordiale avec la société moderne, n'ont aucune raison de se décourager ». M. Raoul Allier, dans le *Siècle*, 12 mars 1899, s'était montré plus franc. Examinant le champ de bataille que l'Encyclique voulait déblayer, il dit : « Les vaincus, ce sont les hommes qui pouvaient avoir leurs étroitesse, mais qui rêvaient un commencement de réconciliation entre leur foi religieuse et leur amour de la liberté. Les vainqueurs, ce sont les plus

---

1. L'essence du *modernisme*, a dit M. Charles Périn, c'est la prétention d'éliminer DIEU de toute vie sociale. Il y aura bientôt un siècle (1881) que le modernisme a fait son entrée officielle dans nos sociétés chrétiennes. Ce fut la Constituante qui l'introduisit dans les lois, mais depuis assez longtemps déjà les mœurs et les idées en étaient imprégnées.

L'homme, suivant l'idée moderne, étant à lui-même son Dieu et le maître souverain du monde, il faut que dans la société tout se fasse par lui et par la seule autorité de la loi qu'il porte. Ceci est le modernisme absolu, donnant la contradiction radicale à l'ordre social qu'avait fondé l'Église, à cet ordre suivant lequel la vie publique et la vie privée se rapportaient à la même fin, et où tout se faisait, directement ou indirectement, en vue de DIEU, et sous la suprême autorité du pouvoir institué de DIEU pour régir l'ordre spirituel.

Il y a un modernisme tempéré, qui ne fait pas ouvertement la guerre à DIEU et qui, en quelque sorte, compose avec Lui. Sans Le nier, ni Le combattre, il Lui mesure, en Le mettant dans le droit commun, la place qu'Il peut occuper parmi les hommes. Par cette tactique, tout en conservant les apparences d'un certain respect, le modernisme met DIEU sous la domination et sous la tutelle de l'État. Ce modernisme tempéré et circospect, c'est le libéralisme de tout degré et de toute nuance.

Mais qu'on n'oublie pas que des deux côtés le principe est le même. Il s'agit toujours de faire une société sans DIEU, ou du moins de constituer une société en tenant DIEU aussi éloigné que possible de ses institutions et de ses lois. (*Le Modernisme dans l'Église d'après des lettres inédites de La Mennais.*)

Cela étant, on comprend que le modernisme ou la civilisation moderne ait été condamné par le Saint-Siège, et que la conciliation entre le modernisme et le catholicisme soit une utopie à jamais irréalisable.

farouches apologistes du vieux fanatisme, ce sont les inspirateurs et les rédacteurs de ces feuilles qui voudraient nous ramener au temps des guerres de cette religion ». Ramener les guerres de religion n'est dans la pensée de personne parmi les catholiques, et il n'y en eût jamais eu si les dissidents ne les avaient déclarées. Il s'agit uniquement de maintenir la vérité et son règne ; et pour cela il faut l'affirmer dans son intégrité. C'est pourquoi, la *Civiltà cattolica* disait trois jours plus tard : « Celui qui louvoie, celui qui tâtonne, celui qui s'adapte au siècle et transige, celui-là peut se donner à lui-même le nom qu'il voudra, mais devant DIEU et devant l'Église, il est un rebelle et un traître ». Rebelle, parce qu'il veut aller à l'encontre des directions séculaires de l'Église ; traître, parce qu'il fait le jeu des ennemis de l'Église. Aussi, l'un des organes les plus influents du protestantisme aux États-Unis, *The Independent*, de New-York, manifestait-il sa joie en voyant les efforts faits par certains catholiques pour amener l'Église à se rapprocher du siècle : « Les protestants croient que l'Église catholique est en voie de changer pour s'améliorer (dans leur sens) ; ils croient qu'elle doit continuer de changer, ET ILS S'EN RÉJOUISSENT ». Ces espérances, ces joies de l'adversaire montrent combien était mal inspiré le directeur de la *Quinzaine*, lorsque, à cette époque-là même, il se donnait pour tâche d'enseigner au « jeune clergé » à entrer en contact avec « l'âme moderne ».

Comme l'a fort bien dit M. Maignen : « Leur entreprise (celle des conciliateurs) serait digne de respect et d'encouragement, si leurs efforts tendaient à réconcilier la secte moderne avec l'Église, en amenant l'opinion contemporaine à délaissier les erreurs et les préjugés qui les mettent sur tant de points en contradiction avec le catholicisme ; mais désespérant sans doute d'obtenir ce résultat, croyant aussi, peut-être, que tous les torts ne sont pas du côté des idées modernes, les conciliateurs ont entrepris d'amener l'Église à se réconcilier et à transiger avec la société moderne, le libéralisme et ce qu'on est convenu d'appeler le progrès <sup>1</sup> ». M. Naudet, dans le *Monde* dont il était alors le directeur, a déclaré vouloir plus encore que cette réconciliation : « Un grand mouvement d'idées a lieu, cette vérité est incontestable ; mais on comprend que les doctrines qui étaient

---

1. *Nationalisme, Catholicisme, Révolution*, page 195.

*en possession d'état*, les docteurs qui étaient considérés comme des oracles, ne soient pas disposés à céder devant les théories qu'ils qualifient de nouvelles, quoiqu'elles se trouvent dans l'Évangile, et devant des hommes qu'ils trouvent révolutionnaires, quoique leur propagande soit un des grands moyens de *christianiser la Révolution*. »

Christianiser non les révolutionnaires, mais la Révolution, voilà le mot vrai, le but marqué sans réticence; donner une teinte de christianisme à la Révolution qui est « satanique », comme ont dit de Maistre et Pie IX; « la Révolution qui ne fait qu'un avec l'athéisme », reconnaît Blanqui; la Révolution qui, pourrait-on dire, va plus loin que Satan. Il se révolta contre DIEU : elle le nie, elle le méconnaît, elle veut qu'il soit inexistant pour les générations nouvelles.

Christianiser la Révolution, ou révolutionner le christianisme, c'est bien le terme auquel la secte espère nous amener par toutes les conciliations de détail, auxquelles elle pousse plus ou moins mystérieusement. Ce n'est point assurément ce que veut M. Naudet, et ici comme trop souvent, « l'ivresse du verbe » lui aura fait exagérer sa pensée. Mais il entend bien que « les doctrines qui étaient en possession d'état » prennent en considération le grand mouvement d'idées nouvelles qui agitent le monde, et fassent fléchir leur rigidité pour s'accommoder avec la Révolution.

*L'Ami du Clergé*, dans sa livraison du 26 janvier 1899, disait avoir été interrogé sur ce point : « Y a-t-il quelque chose de vrai dans ce qu'avancent quelques publicistes catholiques au sujet d'un parti inquiétant qui se formerait dans le *jeune clergé français* ? »

A ce propos, M. Ch. Maignen fit observer que « ce qui distingue le nouveau clergé avec l'ancien, c'est bien moins *l'âge* que *les idées*, idées nouvelles qui constituent la jeunesse et la nouveauté des premiers, idées anciennes et traditionnelles qui font l'ancienneté du second. Or, la caractéristique du nouveau clergé, c'est *l'alliance de l'Eglise et du Siècle* qu'il synthétise en sa personne. »

Nous avons vu plus haut que les mêmes idées hantent l'esprit de la jeunesse laïque qui fait profession de catholicisme. Nous avons entendu le fondateur de *l'Union progressiste de la jeunesse catholique* dire que cette jeunesse était « enfiévrée

de cette confiance que l'Église avançait vers le siècle » ; *Le Sillon*, que son devoir était de chercher une « conciliation entre le dogme catholique et les idées du siècle, de travailler à une adaptation progressive du catholicisme à toutes les forces qui mènent notre monde moderne. »

On ne saurait dire s'il est une seule des possessions de l'Église où le recul ne lui soit demandé pour arriver à la conciliation : l'Écriture Sainte ne devrait point maintenir intacte son inspiration, sa véracité, son authenticité ; la théologie, diminuer le nombre de ses dogmes et les soumettre au contrôle du scientisme ; la philosophie, se kantiser ; la politique, consacrer la souveraineté du peuple ; l'économique, faire trouver le ciel ici-bas, etc., etc. A toutes et à chacune de ces prétentions, Léon XIII a répondu par ses immortelles encycliques. La première, *Inscrutabili*, a dit que la civilisation qui répugne aux doctrines de l'Église n'est qu'une fausse civilisation ; celle commençant par les mots *Quod apostolici* a repoussé les conclusions pratiques auxquelles cette fausse civilisation doit aboutir : le socialisme, le communisme, le nihilisme, qui veulent établir l'ordre social sur l'égalité de tous les hommes, c'est-à-dire le renversement de toute hiérarchie, l'abolition du mariage et de la famille, la négation du droit de propriété. Les Encycliques suivantes sont revenues sur chacune de ces bases de l'ordre social : *Arcanum divinæ sapientiæ*, sur le mariage et la famille ; *Diuturnum*, sur le pouvoir civil ; *Immortale Dei*, sur la constitution chrétienne des Etats ; *Libertas præstantissimum*, sur la vraie notion de la liberté ; *Sapientiæ christianæ*, sur les devoirs civiques des chrétiens ; *Rerum Novarum*, sur la paix sociale et les moyens de l'obtenir ; *Æterni patris*, sur la philosophie ; *Providentissimus Deus*, sur l'Écriture Sainte, etc., etc. ; et au centre de cette sphère d'où la lumière rayonne sur toutes les questions agitées de nos jours, l'Encyclique sur l'Église, dépositaire et docteur de toutes les vérités, et celle sur la franc-maçonnerie, foyer de toutes les erreurs.

« Nous faisons tous nos efforts, disait Léon XIII aux pèlerins de Malte, le 22 mai 1893, pour ramener sur le droit chemin la société humaine » ; et dans une lettre adressée le 6 janvier 1896 au cardinal Langénieux, il exhortait en ces termes tous les catholiques à seconder ses efforts : « Les catholiques doivent

s'affirmer comme des fils de lumière, d'autant plus intrépides et plus prudents qu'ils voient une puissance ténébreuse mettre plus de persistance à ruiner autour d'eux tout ce qui est sacré et bienfaisant ; ils doivent prendre avec clairvoyance et courage, conformément à la doctrine exposée dans nos Encycliques, l'initiative de tous les vrais progrès sociaux, se tenir au premier rang parmi ceux qui ont l'intention loyale, à quelque degré que ce soit, de concourir à faire régner partout, contre les ennemis de tout ordre, les éternels principes de la justice et de la civilisation chrétienne. »

Le refus de conciliation opposé par l'Eglise aux ennemis de tout ce qui constitue l'ordre, ne porte donc que sur l'erreur et le mal qu'elle ne peut consacrer, même au degré le plus infime. A cela, son opposition est à tout jamais irréductible. Mais c'est une perfidie de la secte, qui voudrait la conciliation dans l'erreur et le mal, de faire croire que l'Eglise a en horreur les découvertes de la science moderne et leur application aux usages de la vie.

Ce n'est point d'aujourd'hui que l'idée d'une conciliation à établir entre l'Eglise et le monde, ce monde que Notre-Seigneur a poursuivi de ses anathèmes, occupe certaines têtes. Le mot qui devrait y mettre fin a été dit par Donoso Cortès.

En 1838, M. Guizot publia sur le catholicisme un article qui fit alors sensation. Il disait : « Par le concours des événements de nos jours, la Religion et la Société ont cessé de se comprendre. La religion prononce anathème sur le monde nouveau et s'en tient séparée ; le monde est près d'accepter l'anathème et la séparation. Rapprocher l'esprit chrétien et l'esprit du siècle, l'ancienne religion et la société nouvelle, les amener à s'accepter, telle est la pensée vraiment catholique, équitable et marquée d'une haute intelligence. Sans flatterie, notre temps est un grand temps, qui a fait de grandes choses, ouvert de grandes destinées ! Tous ces résultats positifs, visibles, si rapidement obtenus, ce progrès si général de bien-être, de richesse, d'ordre, de justice pratique dans les affaires d'ordre social, sont-ce là des symptômes de déclin ? Non, notre société a conscience de ce qu'elle est et de ce qu'elle peut devenir, du bien qu'elle a fait à l'humanité : elle veut qu'on l'honore. »

Donoso Cortès pensait tout autrement. Il disait : « La

destinée de l'humanité est un mystère profond qui a reçu deux explications contraires, celle du catholicisme et celle de la philosophie. L'ensemble de chacune de ces explications constitue une civilisation complète. Entre ces deux civilisations il y a un abîme insondable, un antagonisme absolu. Les tentatives faites pour amener entre elles une transaction ont été, sont et seront toujours vaines. L'une est l'erreur, l'autre est la vérité. »

Treize ans plus tard, M. Guizot reçut de Donoso Cortès un exemplaire de son *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*. Dans son accusé de réception, daté du 3 juillet 1851, Guizot revient sur l'idée exprimée en 1838. « Il me semble, dit-il, que je n'en retrancherais (de votre livre) pas un iota, mais que j'y ajouterais quelque chose. L'Eglise catholique ne change ni ne varie, c'est certain ; mais il est indubitable qu'elle marche et avance. *Pour s'incorporer à la société humaine dans l'actualité*, elle a encore un pas à faire. Ce pas, elle peut le faire, si elle veut. Le fera-t-elle ? Je ne connais personne qui soit plus propre et plus capable que vous pour la faire entrer dans cette voie. »

Dans sa réponse, Donoso Cortès fit entendre à M. Guizot qu'il se trompait, en espérant un bon effet de son projet d'incorporer l'Eglise à la société humaine dans l'actualité, et cela parce que le monde, pour se sauver, a besoin non de conciliation, et surtout de conciliation par une condescendance de l'esprit de l'Eglise vers l'esprit du monde, mais de vérité et de vertu. « Or, dit le philosophe chrétien, le monde ne peut recevoir ni la vérité, ni la vertu que de l'Eglise, qui est seule en possession de l'*absolu* dans l'ordre de la pensée, et dans l'ordre des actions seule en possession de la *charité*. Si donc jamais, par impossible, l'Eglise en venait à se mettre à la remorque du monde, le genre humain courrait aussitôt à une perte irrémédiable. »

M. Guizot avait terminé sa lettre au marquis de Valdegamas par cette insinuation : « Je ne connais personne qui soit plus propre et plus capable que vous pour faire entrer l'Eglise dans cette voie. » Donoso Cortès lui retourna son compliment de cette façon : « Je crois très possible que le salut de l'Europe dépende, à l'heure présente, du vouloir ou du non vouloir d'un homme qui est à Val-Richer. Le voudra-t-il ? » A la proposition



que M. Guizot avait faite à Donoso Cortès d'employer son talent à rapprocher l'Eglise du monde, Donoso Cortès oppose à M. Guizot la proposition d'employer son influence à ramener le monde à l'Eglise catholique. Le ministre de Louis-Philippe ne le voulut point. Il n'était d'ailleurs point de taille ni de caractère à crier hautement à la société déjà si ébranlée de 1834, qu'il n'y avait pour elle de salut que dans l'Eglise catholique, dans l'adhésion à toute la vérité qu'elle prêche, dans la pratique de toute la charité qu'elle prescrit.

Le rôle que Donoso Cortès répudiait ainsi, d'autres l'ont pris. Déjà La Mennais, dans le mouvement de transition qui le porta de l'exagération de l'ultramontanisme au démocratisme le plus outré, avait fondé le journal *L'Avenir* pour chanter l'épithalame du mariage du libéralisme avec la doctrine catholique. On en est toujours aux fiançailles. Les entremetteurs se succèdent, se multiplient, se font de jour en jour plus pressants, le contrat ne se conclut point et ne sera jamais signé.

L'apôtre saint Paul a dit : « *Nolite conformari huic sæculo* <sup>1</sup>. Ne vous conformez pas au siècle présent ». Et l'apôtre saint Jacques : « Quiconque veut être ami du monde se rend ennemi de DIEU. » Jamais l'Eglise ne mettra ces paroles en oubli.

---

1. Rom., XII, 2.

---

---

## SIXIÈME SECTION

### LE TEMPLE

#### COURONNEMENT DE L'ŒUVRE MAÇONNIQUE

##### I<sup>re</sup> SUBDIVISION. — CONSTRUCTION POLITIQUE

---

### CHAPITRE XL

#### LE CONTRAT SOCIAL

Dans son *Histoire de la Littérature sous le Gouvernement de Juillet*, M. Alfred Nettement a fait cette belle comparaison :

« Il y a deux grandes lignes en architecture : la ligne païenne, c'est la ligne horizontale qui prend son développement en rasant la terre que nous habitons : la ligne chrétienne, c'est la perpendiculaire qui aspire à quitter notre globe pour se perdre, avec les flèches de nos cathédrales, dans l'infini. Quand l'homme renonce à celle-ci, il cherche à étendre indéfiniment celle-là : il rêve l'infini sur la terre, quand il ne va pas le chercher au ciel. L'infini sur la terre, c'est l'utopie. L'utopie veut réaliser ici-bas l'idéal des religions. L'homme parfait, la terre parfaite, la science humaine remplaçant la sagesse divine et opérant des miracles, voilà le fond de toutes les utopies qui ne sont que la forme suprême du rationalisme absolu, éméché de sa puissance et cherchant à remplir le vide qu'il a creusé dans les intelligences en en chassant la religion ».

Arrachée à la barbarie par l'Eglise et élevée par elle, la société du Moyen Age avait entendu sa mère, son éducatrice, lui dire que l'homme est sur la terre pour faire son salut, pour préparer son éternité : la vie présente n'est pas la véritable vie, elle n'en est que la préparation.

Cette vérité avait présidé à l'organisation de la société nouvelle, de la société chrétienne. S. Paul avait dit aux dépositaires de

l'autorité qu'ils sont les ministres de DIEU pour le bien ; et S. Grégoire-le-Grand : « La puissance vous a été accordée d'en haut pour que la vertu soit honorée, que les voies du salut soient élargies et que L'EMPIRE DE LA TERRE SERVE L'EMPIRE DU CIEL ». C'est sur ces données qu'avaient été conçues et fondées les institutions sociales. Elles n'avaient point seulement pour but d'aider les hommes et la société à acquérir les biens de ce monde, à les multiplier, à en tirer les avantages que le Créateur a voulu que nous y trouvions, mais aussi à élever les âmes, à les sanctifier, à les préparer à leurs destinées éternelles.

Les humanistes détournèrent les yeux de la verticale, qui perce le ciel, pour les fixer sur la ligne horizontale, qui rase la terre. Eux, et ceux qui prirent la suite de leur entreprise, s'attachèrent à faire disparaître des esprits et des cœurs, et d'abord de la société, l'idéal chrétien pour les ramener en arrière vers l'idéal payen.

Nous avons suivi leurs efforts durant le cours des cinq derniers siècles, pour renverser tout ce que l'idée chrétienne avait édifié. Nous avons vu combien ces efforts ont été persévérants et sagement orientés, dirigés qu'ils étaient par une association ténébreuse, dont on ne pouvait se défier, parce qu'on ne la connaissait point. Alors même que les Papes eurent signalé son existence, on ne sut jamais bien la combattre, parce que l'on ignorait ses moyens d'action.

Le protestantisme commença l'œuvre de destruction. Il ne put arriver à dominer en France, ce qu'il désirait surtout, car, depuis des siècles, elle exerçait, sur l'Europe, une magistrature dont il était nécessaire de s'emparer pour la fin à obtenir.

La Révolution fut sur le point d'y réussir ; mais la France, après des malheurs inouïs, et sur des ruines sans nombre en tout ordre de choses, finit par se ressaisir. Elle voulut rentrer dans ses voies ; la secte était là qui veillait, et, avec une sagesse vraiment diabolique, elle sut nous mener où nous sommes dans l'ordre ecclésiastique et dans l'ordre civil, dans les idées et dans les mœurs. Elle espère arriver sous peu au terme de ses efforts : l'anéantissement, non seulement de toutes les institutions créées sous l'inspiration du christianisme, mais de l'idée chrétienne elle-même.

Sortant de l'une des séances du convent de 1895, un dignitaire du Grand-Orient alla faire ses confidences au journal le *Matin*.

Il dit : « Nous allons serrer nos rangs.... L'avis du Conseil de l'Ordre est sollicité partout, les initiations deviennent plus difficiles, les initiateurs sont plus exigeants, les initiés mieux choisis. La lutte approche, et nous sentons que nos troupes sont prêtes à donner. *Nous avons à faire triompher un idéal qui est l'ANTHITHÈSE DE L'IDÉAL RELIGIEUX* ».

« Il est absurde, a dit M. Aulard, professeur d'histoire révolutionnaire à la Sorbonne, de continuer à dire : nous ne voulons pas détruire la religion quand nous sommes obligés d'avouer d'autre part que cette destruction est indispensable *pour fonder rationnellement la cité nouvelle politique et sociale*. Ne disons donc plus : nous ne voulons pas détruire la religion ; disons au contraire : nous voulons détruire la religion, afin de pouvoir établir en son lieu et place la cité nouvelle, c'est-à-dire le Temple. »

Ordinairement en effet on ne démolit que pour réédifier : c'est bien la pensée de la secte qu'a traduite M. Aulard. Elle veut élever un nouvel ordre de choses sur les ruines de l'ancien. Elle a son idéal, elle en poursuit la réalisation. Quel est-il ? Elle lui a donné un nom : le TEMPLE. C'est pour l'édification de ce Temple que, depuis des siècles, elle recrute des maçons.

Que doit être ce Temple ? C'est ce sur quoi nous devons maintenant l'interroger.

Le divin Sauveur, apportant à la terre la conception chrétienne de la civilisation, n'a pas voulu l'abandonner aux hasards que court nécessairement une idée laissée à elle-même, et par conséquent livrée flottante au souffle des fantaisies et des passions humaines. Il l'a remise aux mains de la société qu'il a élevée sur Pierre, et il a donné à celle-ci la charge de maintenir sa doctrine dans sa pureté, de la défendre contre les idées contraires, de la propager dans le monde et de lui faire porter des fruits de vie. Aussi, le divin Maître s'est-il comparé à un architecte : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ».

Pour mieux marquer son opposition, Satan s'est fait appeler le « Grand Architecte »<sup>1</sup>, et en face de l'Eglise il construit un « Temple ». Comme l'Eglise, ce Temple est à la fois esprit et

---

1. Le Grand Architecte est une de ces expressions que la franc-maçonnerie excelle à créer, et qui ont pour elle le grand avantage que tous

corps : corps, une société, la maçonnerie ; esprit, une idée que la société a la mission de propager dans le monde et de réaliser par des institutions.

Cette idée est une conception de l'ordre social opposée à celle que le christianisme a fait prévaloir.

« Il ne s'agit de rien moins, dit Findel, que d'une réédification de la société sur des bases entièrement nouvelles, d'une réforme du droit, d'un renouvellement complet du principe de l'existence, notamment du principe de la communauté et des relations réciproques entre l'homme et ses semblables<sup>1</sup>. »

Rabaut-Saint-Etienne avait dit avant lui, à la tribune de la Constituante : « Pour rendre le peuple heureux, il faut le renouveler, changer ses idées, changer ses lois, changer ses mœurs, changer les hommes, changer les choses, tout détruire, oui, tout détruire, puisque tout est à recréer ».

Voilà ce que la franc-maçonnerie se propose. Rien ne peut être imaginé de plus radical : faire disparaître le principe sur lequel repose actuellement notre existence et lui en substituer un autre ; puis tirer les conséquences de ce changement : c'est-à-dire renverser les relations des hommes entre eux, réformer le droit, et réédifier la société d'après un principe nouveau.

Quelles sont donc les bases entièrement nouvelles sur lesquelles la société doit être réédifiée ? Sur quel principe nouveau le droit social doit-il être réformé ? Jean-Jacques Rousseau l'a longuement exposé dans ses divers ouvrages, et tout le monde sait que c'est son *Contrat social* à la main que les hommes de 89 ont fait la Révolution, ont voulu une première fois faire place nette, pour édifier sur les ruines de la société chrétienne le Temple maçonnique. Les maçons du XX<sup>e</sup> siècle reconnaissent le

---

peuvent les accepter, parce que chacun les adapte à ses propres idées. Pour les juifs et les déistes, le Grand Architecte de l'univers, c'est le Créateur du monde ; les chrétiens peuvent y voir, s'ils le veulent, la Très Sainte Trinité ; pour les initiés, c'est la Nature ; au dernier degré d'initiation, c'est Lucifer, le Porte-lumière.

Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit : « Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres, mais il possède la lumière de la vie : croyez à la lumière, afin que vous soyez les fils de la lumière ». Ici encore apparaît la contrefaçon. La maçonnerie se dit posséder la lumière ; ses loges sont le lieu de la lumière, elle appelle à elle les hommes afin de leur communiquer la lumière dans ses initiations, et son maître et son prince est Lucifer, l'astre déchu.

<sup>1</sup> 1. *Les principes de la Franc-Maçonnerie dans la vie des peuples*, p. 163.

même maître que ceux du XVIII<sup>e</sup> ; leurs chefs ont le même idéal et poursuivent la réalisation du même plan. « *Si un jour nous écrasons l'infâme, ce sera SOUS LE CONTRAT SOCIAL.* » Cette parole fut dite au Congrès des loges du Nord-Ouest, tenu à Amiens en 1901, les 13 et 14 avril, par le F. Dutilloy, membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient<sup>1</sup>. C'est donc à Jean-Jacques Rousseau qu'il faut recourir pour savoir ce que sera l'état social que la maçonnerie nous prépare.

Le principe sur lequel repose l'existence humaine a été, de tout temps et chez tous les peuples, celui-ci : « L'homme est naturellement un être sociable, et celui qui demeurerait à l'état isolé et sauvage serait un être dégradé<sup>2</sup>. » C'est sur ce principe, posé de la main de DIEU au fond de la nature humaine, qu'elle vit depuis ses origines ; c'est en observant ce qu'il prescrit, que la société s'est constituée et qu'elle repose, que l'homme naît et grandit.

Le christianisme avait mis dans une plus parfaite lumière cette vérité, reconnue par la sagesse des nations, que la société sort spontanément de la nature humaine, qu'elle est le résultat de la constitution, de la manière d'être que DIEU a donnée à l'homme. L'individu isolé est impuissant à se procurer ce dont il a besoin pour vivre et prendre son développement ; il ne peut le trouver que dans le secours qu'il reçoit de ses semblables et qu'en retour il leur donne, en un mot, dans les relations qui naissent de l'association. Et comme ses besoins sont multiples et divers, divers aussi sont les motifs et les fins pour lesquels il s'associe, multiples sont les aspects sous lesquels l'association se présente.

L'homme a des besoins physiques, des besoins intellectuels, des besoins religieux. En naissant, il se trouve au sein d'une société, la famille, qui défend sa fragile existence contre les agents extérieurs, et lui procure la nourriture qui maintient sa vie et peu à peu accroit ses forces.

Mais la famille ne peut non plus se suffire ; elle ne trouve point en elle les ressources nécessaires pour porter ses membres à la perfection à laquelle chacun peut atteindre au point de vue

---

1. *Congrès des loges du Nord-Ouest*, p. 24. Amiens, imp. Duchâtel.

2. Aristote, *Politique*, § 9.

physique, aussi bien qu'au point de vue intellectuel et religieux. Et c'est pourquoi la famille n'est pas plus isolée que l'individu : elle aussi naît et vit au sein d'associations plus vastes qui l'environnent de leur protection, qui président aux intérêts généraux de bien-être matériel, de culture intellectuelle et de perfectionnement moral et religieux, qui sont dans les exigences ou du moins dans les aspirations de la nature humaine. Autant sont nombreuses et diverses ces exigences ou ces aspirations, autant l'association prend de formes différentes pour que tous puissent atteindre les fins communes à l'humanité, et les fins spéciales propres aux aptitudes de chacun.

Les sociétés à fin particulière et contingente prennent leur origine dans les conventions que font entre eux ceux qui poursuivent le même but.

Mais il n'en est point de même de la société appelée à conduire tous les hommes à leur fin dernière. Celle-là a nécessairement pour auteur le DIEU qui a assigné à l'homme ses destinées. De fait, DIEU l'a fondée aux origines, et la seconde Personne de la Très Sainte Trinité est venue au milieu des temps lui donner sa dernière perfection. Cette société se nomme la sainte Église catholique : catholique, parce que tous les hommes sont appelés à en faire partie, DIEU voulant le salut de tous ; sainte, parce que sa mission est de conduire les hommes à la sainteté.

La société civile tient le milieu entre l'Église et les associations particulières : elle est plus nécessaire que celles-ci, répondant à des besoins qui ne peuvent trouver en elles leur pleine satisfaction ; elle ne peut être aussi générale que celle-là, parce que les diverses tribus de la famille humaine, ayant des aptitudes et des caractères différents, demandent à n'être point gouvernées de la même manière. Dans la formation des sociétés civiles, il entre donc de la nécessité et de la convention, du divin et de l'humain ; divin, ce qui est fondamental, ce qui vient des exigences de la nature ; humain, ce qui est d'ordre secondaire et variable comme les tempéraments des peuples.

J.-J. Rousseau s'inscrit en faux contre ces données de la raison et de la foi ; et voici ce qu'il imagina, ce qu'il consigna dans tous ses écrits, et ce que la maçonnerie s'est donné la

mission de réaliser. La société, l'état social, ne résulte point de la constitution de l'homme et de l'institution divine; c'est, dans le monde, une excroissance accidentelle et l'on pourrait dire contre nature, qui est survenue un beau jour par le fait des volontés humaines.

Les hommes vivaient à l'état de nature, dit J.-J. Rousseau, comme le font les sauvages, les animaux, et c'était l'âge d'or; état de liberté et d'égalité, où les fruits étaient à tous et la terre à personne, ou chaque homme était citoyen de l'univers.

Pour passer de l'état de nature à l'état social, les hommes primitifs firent un pacte, un *contrat*, « le contrat social »<sup>1</sup>. D'une part, chaque individu se remit, sa personne et tous ses droits, entre les mains de tous; d'autre part, tous garantirent à chacun une part égale des biens communs. L'individu donna à la société tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, et la société admit l'individu à la communion de toute la chose publique, de la *république*.

« Les clauses du pacte social, dit J.-J. Rousseau<sup>2</sup>, se réduisent toutes à une seule : l'*aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits* à toute la communauté... S'il restait quelques droits aux particuliers, l'état de nature subsisterait et l'association deviendrait nécessairement vaine... L'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être, et nul associé n'a plus rien à réclamer ».

Voilà l'idée que la maçonnerie se fait de la société, voilà le plan sur lequel elle veut la reconstituer. Si longtemps que cela ne sera point complètement réalisé, c'est-à-dire si longtemps que les individus prétendront conserver quelques droits, l'état social, tel que le contrat l'a fait, tel qu'il doit être, ne sera

1. J.-J. Rousseau n'est point, à proprement parler, l'inventeur du contrat social. C'est un protestant, Hubert Languet, qui, dans le *Vindiciæ contra tyrannos*, sous le pseudonyme de Junius Brutus, exposa pour la première fois la théorie d'un « contrat », origine de la société.

Il est aussi absurde de supposer un pacte primitif fondamental de la société publique, qu'il serait absurde de supposer un pacte constitutif de la famille entre le père et les enfants. Bonald dénonce le cercle vicieux où tombe Rousseau : « Une loi, ne fût-ce que celle qui réglerait les formes à suivre pour faire la loi; un homme, ne fût-ce que celui qui l'aurait proposée, aurait toujours précédé cette prétendue institution du pouvoir, et le peuple aurait obéi avant de se donner un maître ». Bossuet avait dit avant de Bonald : « Bien loin que le peuple en cet état (sans loi et sans pouvoir) pût faire un souverain, il n'y aurait même pas de peuple ».

2. *Contrat social*, livre I, ch. vi.



point jugé parfait ; l'état de nature, auquel le contrat a voulu mettre fin, subsistera en quelque chose. Le progrès, c'est donc la marche vers l'absorption complète de tous les droits par l'État ; plus de droits pour l'individu, plus de droits pour la famille, plus de droits à plus forte raison pour une société quelconque qui se formerait au sein de l'État, ou au-dessus de lui.

N'est-ce pas vers cela que nous marchons à grands pas ? et cette conception de la société n'est-elle point l'explication, et, pour nos maçons, la justification de tout ce qui est actuellement fait ou tenté contre la liberté de l'Église, contre la liberté des associations, contre la liberté des familles, contre la liberté individuelle elle-même ? L'État ne peut, ne doit souffrir aucune association autre que celle qu'il est. Si des événements passés, si des individualités puissantes ont créé au sein de la société civile des associations distinctes, l'État doit travailler constamment à rétrécir le cercle dans lequel elles vivent et agissent, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à les absorber ou à les anéantir. Selon Rousseau, selon la Maçonnerie, c'est là son droit, c'est là son devoir, droit et devoir qui découlent directement du contrat social, et sans l'exercice desquels ce contrat deviendrait illusoire et bientôt caduc.

Que l'on cesse donc de s'étonner que dans cette société sortie de la Révolution, pétrie de l'idée révolutionnaire, l'État veuille tout centraliser et tout absorber, étouffer toute initiative et paralyser toute vie : il obéit en cela à sa loi, au principe d'après lequel il doit être tout, tout lui ayant été livré par le contrat initial. Ce qui vit, ce qui se meut, ce qui est en dehors de lui, ne l'est et ne le fait que par une usurpation dont il doit être rendu compte pour restitution.

Cette revendication doit s'exercer surtout à l'égard des associations, parce qu'elles sont plus puissantes que les individus, et surtout à l'égard des associations qui ont un idéal autre que celui de l'État naturaliste. Le pacte social a été contracté pour une plus complète jouissance des biens de ce monde. S'il est des sociétés formées dans le but de porter ailleurs le regard de l'homme, de l'exhorter à se détacher des biens présents pour ambitionner et poursuivre d'autres biens, ces sociétés sont la contradiction vivante de la société sortie du contrat social, elles

doivent disparaître avant toute autre. Le devoir est de les traquer, de les mutiler jusqu'à complet anéantissement. C'est là l'explication des calomnies répandues par les humanistes dans leurs écrits contre les religieux, et des persécutions sans cesse renouvelées contre eux depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, comme aussi de la guerre à mort déclarée aujourd'hui à la première des sociétés religieuses, à celle qui est le fondement et le principe de vie de toutes les autres, à l'Église catholique.

---

## CHAPITRE XLI

### L'ÉTAT, SOUVERAIN MAÎTRE DE TOUTES CHOSES

Le Temple que la maçonnerie veut édifier d'après le plan que J.-J. Rousseau en a tracé dans son *Contrat social*, c'est donc l'État souverain maître de toutes choses, absorbant en lui tous les droits, aussi bien ceux des individus que ceux de la famille, ceux des associations que ceux de l'Église.

C'est là, dira-t-on, une utopie et une prétention aussi monstrueuse qu'irréalisable. Non, pour les maçons, pour les révolutionnaires, c'est l'idéal, et un idéal vers lequel on nous fait marcher à grands pas.

J.-J. Rousseau a dit qu'en vertu du contrat social qu'il suppose à la base de la société, contrairement à l'histoire et contrairement à la nature humaine qui n'en a que faire, tous les hommes appartiennent totalement à la collectivité, leur personne et leurs forces, leurs droits et leurs biens. C'est ce que les maçons veulent réaliser ; c'est bien à cela que la Révolution veut aboutir ; c'est cela et cela seul qui peut donner l'explication de la manière d'être et d'agir de l'État contemporain à l'égard de tout et de tous. En toutes choses, il s'applique à restreindre les droits particuliers : son dessein est de les supprimer entièrement.

D'abord et surtout, le citoyen n'a pas le droit d'être chrétien. « Rien, dit Taine, interprétant la pensée fondamentale du Contrat social, n'est plus contraire que le christianisme à l'esprit social... *Une société de chrétiens ne serait plus une société d'hommes, car LA PATRIE DU CHRÉTIEN N'EST PAS DE CE MONDE* ». Il faut le ramener ici-bas, il faut enfermer ses pensées dans la poursuite des intérêts terrestres, il faut qu'il soit tout entier à la société à laquelle il a été donné tout entier. Aussi, voit-on le catholique traité en ennemi dans l'État maçonnique.

Le citoyen n'a pas le droit d'être propriétaire. Tout ce qu'il a, aussi bien que tout ce qu'il est, est devenu bien social. Aussi, voit-on le droit de propriété disparaître peu à peu devant les empiétements du socialisme d'État. Les impôts croissent et se multiplient sans cesse. L'utilité publique exproprie avec une conscience de jour en jour plus légère. Les lois s'essayent à répartir les gains entre patrons et ouvriers. L'État se fait partie prenante dans les ventes et les donations, et surtout dans les successions. Il parle maintenant d'impôts sur le revenu et d'impôts progressifs, destinés à niveler les propriétés, à égaliser les fortunes, ou plutôt à faire que l'État devienne seul et unique propriétaire. Déjà, au XVIII<sup>e</sup> siècle il s'est emparé de toute la propriété ecclésiastique, et aujourd'hui même il met la main sur celle qui s'était reconstituée au siècle dernier. Demain, il s'emparera de la même façon des instruments de travail : mines, usines, champs, tout sera *nationalisé* <sup>1</sup>.

Ce ne sont pas seulement les biens que l'État revendique comme appartenant à la collectivité, mais les forces de chacun : « Chaque membre de la société est à elle, lui et toutes ses forces. » Il faudra bien qu'à un jour prochain le Contrat se réalise aussi sous ce rapport, et que l'État en arrive à attribuer à chacun les fonctions qu'il aura à remplir dans la société, sous sa surveillance et à son bénéfice. Les monopoles de l'État qui vont de l'instruction publique à la fabrication du tabac et des allumettes, et le fonctionnarisme qui peu à peu s'étend à tout, sont un acheminement vers cet esclavage universel.

Pour y arriver, il importe surtout de se saisir des forces naissantes, des générations qui surgissent. Aussi, le premier souci

---

1. Il est à remarquer que la franc-maçonnerie n'hésite plus à se déclarer socialiste et même collectiviste. Le F. . Bonnardot, qui fut nommé, en 1901, Grand-Maître de la Grande Loge de France, proposa au Congrès des loges du Centre, tenu à Gien, en 1894, au nom de la 3<sup>e</sup> commission, de proclamer le principe de la propriété collective. Son rapport fut signalé à l'attention du Convent de la même année. La plupart des loges parisiennes sont devenues socialistes-réformistes. La grande majorité des loges des départements les ont suivies ; un certain nombre sont déjà collectivistes. Pour nous en tenir à *La Fidélité* de Lille, qui compte plus de deux cents membres, le prochain programme d'action de la franc-maçonnerie y était ainsi défini par son orateur, le 8 juillet 1900 : « Nous avons combattu toutes les idées théologiques, il y a encore un dieu à combattre, c'est le dieu capital. » (Voir la pétition contre la franc-maçonnerie à la 14<sup>e</sup> commission des pétitions de la Chambre des Députés, p. 51 et 75.)

de l'État révolutionnaire est de s'emparer de l'enfance<sup>1</sup>. « Les enfants, disait Danton, appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents; l'égoïsme des pères pourrait être dangereux pour la République. Voilà pourquoi la liberté que nous leur laissons ne va pas jusqu'à élever leurs enfants autrement qu'à notre gré »; et Jules Ferry, dans le discours qu'il prononça en 1879 pour obtenir le vote du fameux article VII : « Il existe un père de famille qui les comprend tous : c'est l'État ». Nous avons entendu répéter ces paroles à satiété depuis le dépôt des projets de loi sur l'enseignement.

C'est bien à ce point de vue du droit exclusif de l'État sur toute la jeunesse que nous voyons l'État moderne se placer. Sa législation la mieux étudiée, la plus serrée, ses lois les plus intangibles, sont celles qui tendent à supprimer toute liberté d'enseignement, à réunir sous la férule de l'État, à livrer à son éducation les enfants de toutes les familles, de l'école dite maternelle aux Facultés. D'abord, c'est son intérêt de former

---

1. « Les enfants mâles sont élevés depuis cinq ans jusqu'à seize ans par la patrie. Ils sont vêtus de toile dans toutes les saisons. Ils couchent sur des nattes et dorment huit heures. Ils sont nourris en commun de racines, de fruits, de laitage, de pain et d'eau. Ils ne mangent pas de viande avant seize ans accomplis. Depuis dix ans jusqu'à seize ans, leur éducation est militaire et agricole. Ils sont distribués en compagnies de soixante, etc. Tous les enfants conserveront le même costume jusqu'à seize ans; de seize jusqu'à vingt-et-un, ils auront le costume d'ouvrier; de vingt-et-un à vingt-six, le costume de soldat, s'ils ne sont pas magistrats ».

(*Projet de loi, d'après les Institutions de SAINT-JUST*).

Le 12 avril 1903, au congrès des loges de l'Afrique du Nord (de l'Algérie), les F. : Collin et Marchetti émirent ce vœu :

« Qu'une disposition, ainsi conçue, soit ajoutée au Code civil : *Défenses formelles sont faites aux parents ascendants ou ayants droit quelconques, de donner ou d'enseigner à leurs enfants, pupilles ou descendants, une religion quelle qu'elle soit, sous peine de déchéance de puissance paternelle et de puissance légale. Et qu'en cas d'infraction, dûment constatée, les enfants, pupilles ou descendants, seront retirés et confiés à l'Etat, aux frais des parents ou ascendants* ».

L'année précédente, au Convent de Paris, une loge de France, la *Thémis*, avait émis un vœu à peine différent :

« Lorsqu'un enfant, âgé de huit ans révolus et au-dessus, n'aura pas encore fréquenté l'école, les parents en personnes responsables, pourront être déchus de la puissance paternelle ».

Condorcet offrit le premier, à l'Assemblée législative en 1792, un plan d'éducation nationale. D'autres suivirent en grand nombre sous la Convention. Les plus connus sont ceux de Saint-Just, Lakanal, Michel Lepelletier, celui accueilli et présenté à la Convention par Robespierre. Garçons et filles devaient être élevés en commun jusqu'à l'âge de onze et douze ans, aux frais de la République, sous la sainte loi de l'égalité.

les volontés par lesquelles il dure, de préparer les votes qui le maintiendront, d'implanter dans les âmes des passions qui lui seront favorables. Puis, n'a-t-il pas le devoir de pétrir les générations de façon à les rendre aptes au plus parfait fonctionnement du pacte social ? « L'éducation dans des règles prescrites par le souverain (le peuple souverain) est une des maximes fondamentales du gouvernement populaire », dit J.-J. Rousseau. C'est par elle qu'on forme le citoyen, « c'est elle qui doit donner aux âmes une forme nationale » ; « les bonnes institutions nationales sont celles qui savent le mieux *dénaturer l'homme*, lui ôter son existence absolue pour lui donner une existence relative et transporter le moi dans l'unité commune <sup>1</sup> ».

Dénaturer l'homme ! Quel mot pouvait mieux dire ce que veut la secte, ce qu'elle fait dans les écoles de l'État ?

Pour arriver à réaliser son dessein sans trop d'opposition, elle ne se contente plus de donner à la jeunesse l'instruction gratuite et obligatoire, elle y joint la nourriture et le vêtement, dans les lycées aussi bien que dans les écoles primaires, espérant se rendre ainsi complices les intérêts.

Que l'on ne dise point que le droit que l'Église refuse à l'État, elle le revendique pour elle-même. Non, l'Église respecte les droits de la liberté naturelle à ce point que si un père, une mère n'appartiennent point par le baptême à sa juridiction, elle se regarde comme empêchée d'intervenir dans l'éducation de l'enfant jusqu'à ce qu'il soit en âge de se prononcer selon sa propre conscience. L'Église considère, comme un attentat contre le droit naturel, l'éducation d'un enfant mineur dans la religion chrétienne contre la volonté expresse de ses père et mère non baptisés. Elle ne permet point de le baptiser. Et alors même que le fils catholique de parents catholiques est arrivé à sa majorité, elle ne l'admet point à la profession religieuse sans leur permission, s'il leur est nécessaire pour subvenir à leurs besoins.

L'État maçonnique comprend que les enfants ne pourront être complètement à lui aussi longtemps qu'il n'aura point aboli la famille ; tant qu'elle subsistera, le cri de la nature protestera contre son intrusion. Et c'est pourquoi il tend à la suppression du mariage. Dans la pensée des sectaires, le mariage civil et le

---

1. J.-J. Rousseau, cité par Taine. *L'ancien régime*, p. 324.

divorce sont des étapes qui doivent conduire à l'amour libre, et par suite à l'État, unique père nourricier, unique éducateur des générations à venir.

L'abolition de la famille, la suppression de la propriété, l'anéantissement de l'Église et l'étouffement de toute association autre que celle qui est l'État, « tous ces articles, dit Taine, sont des suites forcées du contrat social. Du moment où, entrant dans un corps, je ne me réserve rien de moi-même, je renonce par cela seul à mes biens, à mes enfants, à mon Eglise, à mes opinions. Je cesse d'être propriétaire, père, chrétien, philosophe. C'est l'État qui se substitue à moi dans toutes ces fonctions. A la place de ma volonté, il y a la volonté publique, c'est-à-dire, en théorie, l'arbitraire changeant de la majorité comptée par têtes ; en fait, l'arbitraire rigide de l'assemblée, de la fraction, de l'individu qui détient le pouvoir ».

Tel est le « Temple » que la maçonnerie est en train de construire ; où déjà elle nous a fait entrer, pas à pas, avant achèvement ; où elle entend abriter les générations à venir et l'humanité entière. L'entrepreneur qui a pris à forfait la construction de ce Temple, c'est le régime parlementaire. Le peuple souverain choisit des délégués, les investit de tout pouvoir. Ils s'assemblent, la majorité est censée exprimer la volonté générale, et cette volonté fait loi. Cette loi peut tout atteindre ; et en toutes choses elle crée le droit, sans égard à qui ou à quoi que ce soit, pas même à DIEU, pas même aux exigences de la nature humaine.

Déjà, il y a un siècle, pour construire ce Temple, les constituants, dit Taine, firent trois mille décrets ; et pour les mettre en vigueur, ils substituèrent le gouvernement de la force au gouvernement de la loi. L'échafaud présida à la réédification de la société, à ce qui avait été appelé le « renouvellement du principe de l'existence humaine ».

Les choses ne se passeront point autrement si l'expérience nouvelle, à laquelle nous assistons, est poussée à bout. Le docteur des Jacobins, qui est resté le docteur de nos maçons, a parfaitement tracé la voie que ceux-là suivirent et dans laquelle ceux-ci se sont engagés.

Dans le rituel que Weishaupt composa pour les cérémonies de l'initiation aux divers grades de l'Illuminisme, il fait dire par l'Hierophante à l'Initié :

« O Frère, ô mon fils, quand, assemblés ici, loin des profanes, nous considérons à quel point le monde est livré aux méchants (aux souverains et aux prêtres), pourrions-nous donc nous contenter de soupirer ? — Non, Frère, reposez-vous-en sur nous. Cherchez des coopérateurs fidèles ; ils sont dans les ténèbres, c'est là que, solitaires, silencieux, ou rassemblés en cercles peu nombreux, enfants dociles, ils poursuivent LE GRAND ŒUVRE sous la conduite de leurs chefs...

» Dans ce grand projet, les prêtres et les princes nous résistent ; nous avons contre nous les constitutions politiques des peuples. Que faire en cet état de choses?... Il faut insensiblement lier les mains aux protecteurs du désordre (aux rois et aux prêtres) et les gouverner sans paraître les dominer. En un mot, *il faut établir un régime dominateur universel*, sous forme de gouvernement, qui s'étende sur tout le monde... Il faut donc que tous nos Frères, élevés sur le même ton, étroitement unis les uns aux autres, n'aient tous qu'un même but. Autour des Puissances de la terre, il faut rassembler une légion d'hommes infatigables, et dirigeant partout leurs travaux, suivant le plan de l'ordre pour le bonheur de l'humanité <sup>1</sup> ».

Et ailleurs : « Comme l'objet de notre vœu est une révolution universelle, tous les membres de ces sociétés (secrètes) tendant au même but, s'appuyant les uns sur les autres, doivent chercher à dominer invisiblement et sans apparence de moyens violents, non pas sur la partie la plus éminente ou la moins distinguée d'un seul peuple, mais sur les hommes de tout état, de toute nation, de toute religion. Souffler partout un même esprit ; dans le plus grand silence et avec toute l'activité possible, diriger tous les hommes épars sur toute la surface de la terre vers le même objet. Cet empire une fois établi par l'union et la multitude des adeptes, que la force succède à l'empire invisible ; liez les mains à tous ceux qui résistent, subjuguez, étouffez la méchanceté dans son germe, écrasez tout ce qui reste d'hommes que vous n'aurez pu convaincre <sup>2</sup> ».

C'est bien ainsi que l'entendirent les hommes de 93. Jean-

---

1. Le bonheur, auquel l'illuminisme doit faire parvenir l'humanité, est ainsi exposé dans ce même discours : « La source des passions est pure ; il faut que chacun puisse satisfaire les siennes dans les bornes de la vertu et que notre ordre en fournisse les moyens ».

2. Barruel, t. III, ch. II et IX.



Bon-Saint-André disait que, « pour établir solidement la République, il fallait réduire la population de moitié. Geoffroy jugeait que c'était insuffisant : il voulait ne laisser en France que cinq millions de citoyens. « Nous ferons de la France un cimetière, plutôt que de ne pas la régénérer à notre manière », disait Carrier. Ils en ont fait un cimetière, et n'ont pu la régénérer à leur mode. L'insuccès n'a point découragé leurs successeurs. « La France régénérée, dit le F. Buzot, n'a point encore atteint le degré de perfection que commandent les doctrines de la franc-maçonnerie et le génie des philosophes. *Mais le mouvement est donné, ENTRAINANT, IRRÉSISTIBLE, LE GRAND ŒUVRE S'ACCOMPLIRA* » ». Ils prétendent l'accomplir non seulement en France, mais dans le monde entier. « Il faut, leur a dit Weishaupt, établir un dominateur universel, une forme de gouvernement qui s'étende sur tout le monde ». Ils y travaillent, nous le verrons. Ce régime dominateur universel dont ils poursuivent l'établissement, ils l'appellent le régime de la démocratie, ou la république universelle.

La théorie de J.-J. Rousseau sur les origines de la société, sur sa constitution rationnelle, sur ce qu'elle sera lorsque le contrat social aura produit toutes ses conséquences, n'est point restée à l'état spéculatif. Depuis un siècle, nous approchons de jour en jour du terme qu'il nous a marqué, où il n'y aura plus ni propriété, ni famille, ni État indépendant, ni Eglise autonome. Sur l'emplacement que les ruines faites par la Révolution laissaient libre, Napoléon I<sup>er</sup> bâtit « à sable et à chaux, dit Taine, la société nouvelle, d'après le plan tracé par J.-J. Rousseau. Toutes les masses du gros œuvre, code civil, université, concordat, administration préfectorale et centralisée, tous les détails de l'aménagement et de la distribution concourent à un effet d'ensemble qui est *l'omnipotence de l'Etat, l'omniprésence du gouvernement, l'abolition de l'initiative locale et privée, la suppression de l'association volontaire et libre, la dispersion graduelle des petits groupes spontanés, l'interdiction préventive des longues œuvres héréditaires, l'extinction des sentiments par lesquels l'homme vit au delà de lui-même, dans le passé et dans l'avenir.* Dans cette caserne philosophique, — dans ce

---

1. *Tableau philosophique, historique et moral de la franc-maçonnerie.*

TEMPLE, disent les maçons — nous vivons depuis quatre-vingts ans <sup>1</sup> ». Le grand œuvre avance, il s'accomplira d'autant mieux que sa continuation est aux mains de la foule et de ses mandataires, c'est-à-dire des aveugles et des irresponsables.

Un individu recule devant les conséquences dernières de ses erreurs lorsqu'il voit où elles le conduisent. Un peuple livré à lui-même, comme l'est tout peuple soumis au régime républicain, ne peut le faire. Ce sont les plus logiques qui se font entendre des foules, surtout lorsque cette logique est d'accord avec les passions et promet à la masse l'entrée en possession des biens qu'elle convoite : ce sont ceux-là que le suffrage universel porte au pouvoir. Et si les premiers arrivés s'épouvantent et n'osent réaliser le programme, ils sont supplantés par d'autres, et par d'autres encore, jusqu'à ce que viennent ceux qui mettent résolument la main aux hautes œuvres que les principes commandent. Déjà nous avons vu les opportunistes balayés par les radicaux ; ceux-ci déménagent devant les socialistes, et du sein du socialisme s'élèvent les anarchistes, les nihilistes et les catastrophards <sup>2</sup>.

M. Winterer, dans son livre *Le Socialisme contemporain*, fait une observation dont personne ne peut nier le bien fondé.

« Enlevez DIEU et la vie future, l'homme sans DIEU se trouve placé, avec ses passions, en face de la vie mortelle, avec l'inégalité des conditions et l'inégalité de la jouissance. Cet homme demandera au banquet de la vie la part que réclament ses passions. Il ressentira les barrières qu'oppose à ses passions la société actuelle basée sur la foi en DIEU et en la vie future ; il s'irritera contre l'obstacle, et la haine sociale, avec toutes les haines qui l'accompagnent, entrera dans son âme ». Dans combien de cœurs gronde actuellement cette haine ! Elle pousse les masses à se ruer, aussitôt que faire se pourra, sur ce qui reste de l'ordre social ! Et cela par toute l'Europe, et non seulement dans le vieux monde, mais en Amérique et en Océanie ; et non seulement chez les miséreux, mais chez les intellectuels ! Qu'il suffise de nommer Elisée Reclus pour la France, Karl Marx pour l'Allemagne, Bakounine et le prince Krapotkine pour la Russie, Most pour les États-Unis, etc., etc. Tous sont d'accord pour

1. *La Révolution*, III, p. 633.

2. Catastrophards, c'est le nom que se sont donné, devant le tribunal de la Seine, ceux qui ont fait l'émeute du 2 mars 1901.

I. — Problème de l'heure présente]

dire que le dogme de la souveraineté du peuple exige : 1° une révolution politique, qui amène au pouvoir les masses populaires par le suffrage universel ; 2° une révolution économique, qui introduira la propriété commune ; 3° une révolution démocratique, qui supprimera les parents et livrera les enfants à la République <sup>1</sup>.

Nous y allons.

Quel est l'homme intelligent qui ne soit effrayé des ruines déjà amoncelées en tout ordre de choses, et, en entendant les clameurs des meutes prêtes à se jeter sur ce qui reste de l'ordre social, ne se pose à l'heure actuelle ces terribles questions :

Les biens que le Créateur a mis à la disposition des hommes, mais que le travail, l'ordre, la tempérance, l'économie ont répartis entre les familles, seront-ils encore demain la propriété de ceux qui les ont ainsi acquis, ou seront-ils universellement possédés par l'État, qui en distribuera les fruits selon les lois qu'il lui plaira de faire ?

Demain, y aura-t-il encore, entre l'homme et la femme, mariage, c'est-à-dire contrat passé sous le regard de Dieu et sanctionné par lui, engagement sacré et indissoluble ? Y aura-t-il encore la famille avec la possibilité de transmettre à ses enfants, non seulement son sang, mais son âme et ses biens ?

Demain, que sera la France ? Que deviendra l'Europe ? Réduite à l'état de poussière par la démocratie, ne sera-t-elle point une proie facile à la franc-maçonnerie internationale et judaïque qui marche à la conquête du monde, et calcule déjà le nombre d'années qu'il lui faudra encore pour arriver à faire de tous les États une République universelle ?

---

1. En octobre 1882, on inaugurerait un groupe scolaire à Ivry-sur-Seine. Parmi les assistants *officiels*, on comptait un grand nombre de représentants des loges maçonniques. Le F. C. Dreyfus prononça l'allocution ; on y trouve ces paroles : « C'est la franc-maçonnerie qui prépare les solutions que la démocratie fait triompher. De même que nos glorieux ancêtres de 1789 ont inventé l'égalité civile des hommes devant la loi (on sait comment elle est pratiquée), de même que nos devanciers de 1848 ont réalisé l'égalité politique des citoyens devant l'urne du suffrage universel, de même la maçonnerie doit préparer, pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'égalité sociale qui rétablira l'équilibre des forces économiques et ramènera l'union et la concorde au sein de notre société si divisée ». (Cité dans le *Monde* du 4 octobre 1882.) Nous en sommes donc à la Révolution économique ; la démocratique, qui doit la suivre et qui livrera les enfants corps et âme à la République, est fort avancée.

Voilà ce que prépare le mouvement des idées et des faits qui hantent les esprits et dont nous sommes témoins.

Si le cours des choses actuelles n'avait point ses sources dans un passé lointain, on pourrait moins s'effrayer, croire qu'il n'y a en tout cela que des faits accidentels. Mais il n'en est point ainsi. L'état actuel, gros de l'avenir que nous venons de dire, est le produit naturel d'une idée, jetée comme une graine sur notre sol il y a cinq siècles. Elle y a germé. Nous avons vu ses premières pousses sortir de terre ; elles ont été cultivées secrètement et soigneusement par une société qui, plusieurs fois déjà, a servi au monde leurs fruits trop hâtivement cueillis ; aujourd'hui elle les voit arriver à maturité : fruits de mort qui portent la corruption dans les fondements même de l'ordre social.

Ce que la Renaissance a conçu, ce que la franc-maçonnerie a élevé, la France révolutionnaire a reçu de la Puissance des ténèbres la mission de le manifester au monde. Il semble qu'on ait voulu le symboliser sur les nouvelles monnaies. Cette femme échevelée, coiffée du bonnet phrygien, qui, sous les auspices de la République, jette à tous les vents les graines de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, aux rayons d'un soleil levant appelé à éclairer le monde d'un jour nouveau, c'est bien la maçonnerie confiant à tous les souffles de l'opinion, les idées qui préparent les esprits à accepter l'ordre nouveau, qu'elle médite depuis si longtemps d'établir dans le monde.

---

## CHAPITRE XLII

### LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE

Le Temple maçonnique, dont nous avons vu le plan, doit, dans la pensée de ses architectes, étendre ses constructions sur l'univers entier. Lorsque l'« apprenti » demande à être reçu « compagnon », on lui pose entre autres ces questions :

D. — Quelles sont la longueur et la largeur de la loge ?

R. — Sa longueur est de l'Orient à l'Occident ; sa largeur du Midi au Nord.

D. — Que signifient ces dimensions ?

R. — Que la franc-maçonnerie est universelle et qu'elle s'étendra un jour sur toute l'humanité.

Ce n'est pas par un vain caprice, dit le F. : Clavel, que nous nous donnons le titre de « Maçons ». Nous bâtissons le plus vaste édifice qui fût jamais, puisqu'il ne connaît d'autres bornes que celles de la terre <sup>1</sup>. Il n'en peut-être autrement, puisque la maçonnerie ne se propose rien moins que de changer les bases sur lesquelles repose la société humaine : faire dépendre d'un contrat ce qui est de droit naturel et divin, fixer sur la terre les destinées de l'homme, le doter d'une civilisation et d'institutions propres à le tenir asservi à la matière. Aussi bien que l'Eglise catholique, la maçonnerie doit vouloir appliquer sa conception de la vie à l'humanité entière. Il y a toutefois entre elles une différence. L'Eglise aspire sans doute à faire de tous les hommes une famille de frères, et à englober le monde dans la vaste unité chrétienne. C'est la mission que lui a donnée son divin Fondateur. Seulement, elle n'a jamais eu la pensée de supprimer la personnalité des divers peuples ; loin de là, elle

---

1. *Tableau historique, philosophique et moral de la franc-maçonnerie*, par le F. : Bazot, p. 20-28.

s'est toujours appliquée à étudier la physionomie spéciale de chacun d'eux, la mission particulière que la Providence lui a dévolue, pour l'encourager et aider à y répondre. Il n'en est point de même de la maçonnerie : son principe cosmopolite est essentiellement contradictoire avec le principe national.

« Effacer parmi les hommes, dit le F. Clavel, la distinction de rang, de croyance, d'opinion, de PATRIE ;... faire, en un mot, de tout le genre humain une seule et même famille : voilà le grand œuvre qu'a entrepris la franc-maçonnerie, et auquel l'apprenti, le compagnon et le maître sont appelés à associer leurs efforts » : une seule et même famille, non dans l'unité d'une même foi et la communion d'une charité s'étendant de chacun à tous et de tous à chacun, mais sous la domination d'une même secte. Pour arriver à cette domination, la maçonnerie emploie tous ses membres à travailler, les uns directement, les autres inconsciemment, à la constitution lente et graduée d'un État, d'une république comprenant le monde entier : État-Humanité, République universelle.

Le Temple de la nature, disent les maçons, a abrité le genre humain aux jours de son bonheur. La cupidité, l'ambition et la superstition — lisez : la propriété, l'autorité civile et la religion — ont renversé l'ancien édifice. Les maçons unissent leurs efforts pour le relever sur les ruines de la famille, de l'État et de l'Eglise.

Le Temple à réédifier est convenablement appelé la République, la République humanitaire. La République, c'est le pouvoir, les biens, les personnes devenues choses communes. La République humanitaire, c'est la République réunissant l'humanité dans un tout indivisible. C'est, comme l'a dit Billaud-Varennes, la fusion de toutes les volontés, de tous les intérêts, de tous les efforts pour que chacun trouve, dans cet ensemble de ressources communes, une part égale à sa mise.

Dès leur entrée dans l'Ordre, la secte présente aux maçons cette idée, mais dans une sorte de nuage, qu'elle dissipera peu à peu au cours des initiations successives. L'article 2 de la Constitution du Grand-Orient dit : « La franc-maçonnerie a pour devoir d'étendre à tous les membres de l'humanité les liens fraternels qui unissent les francs-maçons sur toute la surface du globe. » Dès le grade d'apprenti, elle fait dire au récipiendaire par le

Vénérable : « Puissiez-vous, fidèle à jamais aux engagements que vous venez de contracter, nous aider à achever l'œuvre sublime à laquelle travaillent les maçons depuis tant de siècles, celle surtout de la réunion des hommes de tous les pays, de tous les caractères, de toutes les opinions civiles et religieuses, en une seule famille d'amis et de frères <sup>1</sup> ! » Elle ne leur dévoile pas autrement sa pensée, mais s'ils se montrent dignes de communications plus explicites, ils sauront bientôt, comme l'observe M. Prache dans son rapport sur les pétitions adressées à la Chambre des Députés contre la franc-maçonnerie, que, « société cosmopolite et humanitaire, la maçonnerie rêve d'établir une République universelle. » Le rapporteur renvoie au *compte-rendu du Convent de 1895*, page 209, où il est dit : « La franc-maçonnerie s'efforce de préparer les États-Unis non seulement d'Europe, mais de la terre entière <sup>2</sup>. »

Quatre ans auparavant, en novembre 1891, un congrès international de la paix universelle s'était réuni à Rome. « On nous assure, dit alors le *Moniteur de Rome*, que, derrière ce masque, se cache, pour une partie des congressistes, un dessein très particulier. D'après nos informations, ce ne serait rien moins que l'établissement d'une République universelle, sur les ruines des empires et des royautes, comme garantie absolue et efficace de la paix universelle. Il est évident, pour tout observateur impartial, que les maçons, surtout les francs-maçons Français et Italiens, sans parler des Espagnols et des Portugais, tendent de toutes les fibres de leur âme vers cet idéal. Il serait assez remarquable que Rome, capitale du royaume d'Italie, devienne le foyer, le laboratoire de la République universelle ».

« Peuples, soyez frères ! s'écrie le F. . Bazot, secrétaire du Grand-Orient. L'univers est votre patrie ! » Bien avant lui, Danton, à la fête anniversaire du serment du jeu de Paume, 20 juin 1790, avait dit : « Le patriotisme ne doit avoir d'autres bases que l'univers. »

En 1825, un autre franc-maçon célèbre, Blumehagen, disait : « L'Ordre de la franc-maçonnerie a fini son enfance et son adolescence. Maintenant il est homme, et avant que son troisième siècle soit accompli, le monde connaîtra ce qu'il est

---

1. Ragon, *Cours*,... p. 110.

2. *La pétition contre la franc-maçonnerie*, p. 221.

réellement devenu. Puisque le monde entier est le temple de l'Ordre, l'azur du ciel son toit, les pôles ses murailles, et le Trône et l'Eglise ses piliers, alors les puissants de la terre s'inclineront d'eux-mêmes, et *abandonneront à nous le gouvernement du monde* et aux peuples la liberté que nous leur préparons.

» Que le Maître de l'univers (le prince de ce monde, Satan), nous donne seulement un siècle, et nous serons arrivés à ce but ainsi désigné à l'avance. Mais, pour cela, il faut que rien ne ralentisse le travail, et que, jour par jour, notre bâtisse s'élève. Plaçons, sans qu'on s'en aperçoive, pierre par pierre, et le mur invisible s'élèvera solidement toujours plus haut<sup>1</sup>. »

Que de pierres ont été placées depuis 1825 ! Combien de gouvernements révolutionnaires ont surgi depuis lors. L'Italie est unifiée sur les ruines du pouvoir temporel et des souverainetés légitimes ; la Prusse est devenue l'Allemagne impériale ; l'Autriche voit ses nationalités se disjoindre ; l'Europe entière tient tous ses hommes valides sous les drapeaux, armés d'engins d'une puissance telle que le monde jusqu'ici n'avait pu en avoir l'idée, prête pour le conflit qui donnera à l'un de ses peuples, avec la suprématie sur les autres, le pouvoir de subjuguier toutes les races.

Nous avons parlé ci-dessus des lettres publiées en 1888 par l'*Osservatore cattolico de Milan*. L'auteur de ces lettres, revenant de Rio-de-Janeiro, en 1858, se trouvait sur le même vapeur avec un diplomate européen et le ministre des Affaires Étrangères du Brésil, lequel était Grand-maître des loges de son pays. Un jour, en conversant avec le diplomate européen, le ministre brésilien lui dit : « Le temps viendra et vous le verrez de vos propres yeux, Monsieur le baron, où il n'y aura en Europe que trois monarchies : une romaine, sous la maison de Savoie ; une allemande, sous la maison de Hohenzollern ; une slave, sous la maison de Romanof-Gottorp. Mais ne croyez pas que nous, maçons, nous ayons aucun intérêt au maintien de ces dynasties. *Quand le nègre aura fini sa besogne, il pourra s'en aller*. Ces trois monarchies ne peuvent être que le pont qui nous conduira aux grandes républiques européennes, desquelles naîtra enfin la GRANDE RÉPUBLIQUE DE L'HUMANITÉ, qui reste l'objectif des initiés. »

---

1. Cité par Pachtler, *Der Götze der Humanität*, p. 450.



Un franc-maçon des plus hauts grades, Grand-Mattre du Grand-Orient de Beyrouth et professeur à l'Université de Heidelberg, un des hommes qui, par leur enseignement et par leurs écrits, ont le plus contribué à jeter la classe cultivée dans le Culturkampf, et dont les ouvrages sont traduits à peu près dans toutes les langues, M. Bluntschli, enseigne aussi que l'ÉTAT *moderne futur* doit embrasser l'humanité tout entière. Comme ses livres : *La Théorie générale de l'État*, *La Politique*, *Le Droit des Gens*, s'adressent à tous, aux initiés comme à ceux qui ne le sont pas, il n'y dit point comment ce résultat pourra être obtenu. Mais il fut plus explicite dans un discours qu'il prononça en 1873, à Zurich, devant la loge *Modestia*. Là il dit ouvertement que c'est des efforts réunis des loges maçonniques du monde entier, que l'on doit attendre la formation de cet État qui embrassera l'humanité entière.

Aux discours, la secte joint l'action. En 1869, il se forma à New-York une association appelée *L'Alliance républicaine universelle*, dans le but de réunir tous les États du monde en une seule république.

« Le but de l'association est d'affirmer le droit de tout pays à se gouverner en *République*, et par conséquent le droit de tous les républicains de s'unir entre eux pour former une solidarité républicaine.

» Pour appliquer les vérités sus-énoncées, on proposa de former une seule association fraternelle de tous les hommes à principes libres, qui désirent promouvoir, dans la mesure de leurs forces, la reconnaissance et le développement du véritable *républicanisme dans tous les pays et chez tous les peuples*. Cette association fraternelle doit être composée de sections distinctes, dont chacune comprendra les membres d'une même nationalité, Américains et Européens.

» Ces sections, en conservant leur individualité respective, seront autant de représentations des  *futures républiques*, tandis que leurs futurs délégués, réunis dans un conseil central, représenteront la *solidarité des républiques*, dont la réalisation est le but suprême proposé aux travaux de l'Alliance<sup>1</sup>. ».

M. Prache, dans son rapport sur les pétitions contre la franc-

---

1. Gautrelet, p. 184 et seq. Dans les pages suivantes, l'auteur suit les développements de l'Alliance en Allemagne, en Italie, en France, etc.

maçonnerie, a un chapitre pour montrer « comment s'établissent et se resserrent les liens entre la maçonnerie française et les maçonneries étrangères, pour travailler avec ordre au but que toutes poursuivent ». Il y a : 1° des « garants d'amitié » entre elles toutes ; 2° des relations spéciales, que l'on pourrait dire personnelles, entre *certaines* loges françaises et les puissances maçonniques étrangères ; 3° le fonctionnement, au Grand-Orient de France, d'une commission des relations extérieures. Les rapports de cette commission ne sont pas imprimés, à cause — dit le F. Dequaire, exposant au Convent du 10 septembre 1894 les travaux du Conseil de l'Ordre — « des aperçus délicats qu'ils renferment sur les relations du Grand-Orient avec diverses fédérations de l'univers » ; mais le *Bulletin du Grand-Orient* de cette même année nous montre le Grand-Orient de France en relations « avec les Suprêmes Conseils en général, avec les Suprêmes Conseils de Charlestown, et de Lausanne en particulier ; avec la Grande-Loge d'Angleterre sur tous les points du globe ; avec le Grand-Orient d'Italie ; avec le très fraternel Grand-Orient espagnol et la Grande-Loge suisse *Alpina* ; avec les diverses maçonneries du bassin de la Méditerranée ; avec les ateliers et puissances maçonniques régulières qui, *sur tous les points du globe, combattent parallèlement avec le Grand-Orient de France, pour le succès final de l'œuvre maçonnique universelle* » . Sur quoi portent ces relations ? « Les innombrables lignes de points qui constellent les documents maçonniques, dit M. Prache, lorsqu'il s'agit des relations extérieures, mettent hors d'état d'étudier complètement la question. » Il relève néanmoins plusieurs choses intéressantes, que l'on peut voir dans son livre, page 195 à 204.

M. Bluntschli, dans sa *Théorie générale de l'Etat*, nous révèle, sans aucun doute, le but de cette entente entre toutes les loges du monde. Il y enseigne que le progrès consiste à « supprimer tous les petits États, et qu'au-dessus des grandes puissances, comme l'Autriche et la France, il y a les puissances du monde qui ont conscience de leurs droits et de leurs devoirs vis-à-vis de l'humanité entière. » « Pour que l'humanité accomplisse ses destinées, dit-il encore, il faut que les peuples qui la composent puissent accomplir les leurs. » Ces destinées, c'est, « pour les

---

1. *Bulletin du Grand-Orient*, août-septembre 1894, p. 118.

peuples qui ont conscience d'eux-mêmes et qui se sentent une vocation politique et des qualités viriles, » de se développer au détriment des autres, de ceux qui n'ont que des qualités féminines. « C'est là leur droit saint entre tous les autres. » Il ajoute : « L'humanité progressive ne trouve pas sa pleine satisfaction dans les États particuliers, ELLE LES CONSUME. Si l'*Etat universel* se fonde un jour sur les bases de l'humanité entière, on peut espérer qu'il durera aussi longtemps que l'humanité elle-même » (p. 86-87).

Voilà donc à quoi travaillent les Grands-Orient du monde entier dans leurs relations : à consommer les États particuliers pour arriver à la constitution d'un État universel. C'est aux petits États qu'on s'est attaqué d'abord. La Révolution française et le premier Empire s'y sont employés ; ils ont fait disparaître une multitude de Principautés, et nous avons vu récemment le Piémont consommer tous les petits États d'Italie, et la Prusse nombre de petits États allemands. Bientôt il n'y aura plus que des « grandes puissances ». La maçonnerie dit maintenant qu'il faut distinguer parmi elles. Il en est qui ont ou à qui l'on peut donner « conscience d'elles-mêmes », qui ont ou à qui l'on peut suggérer « une vocation publique », qui ont enfin « les qualités voulues pour se développer aux détriments des autres ». Il en est d'autres à qui on ne reconnaît que des « qualités féminines », comme la France<sup>1</sup> et l'Autriche. Lorsque les premières, en accomplissement de « leurs droits et de leurs devoirs » vis-à-vis del'humanité, auront fait disparaître les secondes, l'Etat universel sera bien près d'être fondé sur la large base de l'humanité entière.

On le voit, la franc-maçonnerie a l'art d'employer les Puissances à leur mutuelle destruction, pour élever son Temple sur les ruines de toutes. Déjà en 1811, J. de Maistre avait pénétré ce dessein. Il écrivait de Saint-Pétersbourg à son roi, ancêtre de Victor-Emmanuel qui fut un instrument si utile aux mains de la secte : « Votre Majesté ne doit pas douter un instant de

---

1. La France, sortant des mains de ses rois, était si peu considérée comme une puissance féminine, que c'est d'elle que la franc-maçonnerie dit d'abord choix pour bouleverser l'Europe par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Aujourd'hui, la secte emploie tout son savoir et toute sa puissance à la « féminiser », en lui enlevant sa foi et en désorganisant son armée.

l'existence d'une grande et formidable secte qui a juré depuis longtemps le renversement de tous les trônes; et c'est des princes mêmes dont elle se sert, avec une habileté infernale, pour les renverser... Je vois ici tout ce que nous avons vu ailleurs, c'est-à-dire *une force cachée qui trompe la souveraineté et la force de s'égorger de ses propres mains...* L'action est incontestable, quoique l'agent ne soit pas encore entièrement connu. Le talent de cette secte pour enchanter les gouvernements est un des plus terribles et des plus extraordinaires phénomènes qu'on ait vus dans le monde <sup>1</sup>. »

L'agent est maintenant universellement connu : c'est le franc-maçon et au-dessus du franc-maçon, le Juif. « Il ressort de l'histoire et de l'étude des événements, dit M. Bidegain, que la franc-maçonnerie, qui est incontestablement d'origine juive, est, pour les Israélites, un instrument d'action et de combat dont ils se servent secrètement. Les Juifs, si remarquables par leur instinct de domination, par leur science innée du gouvernement, ont créé la franc-maçonnerie, afin d'y enrôler les hommes qui n'appartiennent pas à leur race, s'engageant néanmoins à les aider dans leur œuvre, à collaborer avec eux à l'instauration du règne d'Israël parmi les hommes.

» Est-il utile de répéter à de bons Français que les Juifs qui, disent-ils, n'ont point perdu leur foi en la reconstruction du Temple, cachent, sous cette parole symbolique, sous cette revendication de leur nationalité, la volonté de faire, du monde entier, un temple gigantesque où les enfants d'Israël soient prêtres et rois, et où tous les hommes de tous les climats et de toutes les races, réduits à la servitude par l'organisation capitaliste, travailleront à la gloire de Javeh. Tout cela peut se dire, mais ne se prouve pas, ne peut encore se prouver. Ceux-là seuls, qui ont vécu dans l'intimité de l'Ordre maçonnique, qui en ont deviné la pensée secrète, — non cette pensée que disent les hommes, mais celle qui se dégage des faits, des symboles, des coutumes, — ceux-là seuls, peuvent avoir la profonde conviction de cette vérité.

» C'est grâce à d'immenses et patients travaux, que les Israélites ont pu acquérir la situation prépondérante qu'ils occupent aujourd'hui. C'est par de savantes et subtiles intrigues qu'ils

---

1. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 42.

travaillent à leur triomphe définitif. La domination financière et politique du Juif ne pourra s'établir définitivement qu'après la destruction, dans tous les pays — par les loges, par la presse, par les moyens divers que procurent l'argent et la ruse — de toutes les institutions, de toutes les forces, de toutes les traditions, qui forment comme l'ossature de chaque patrie. <sup>1</sup> »

Et plus loin : « Les Juifs ne pourront achever, dans l'avenir, leur œuvre de spoliation et de dénationalisation, qu'au moyen des groupements dits républicains, tels que la Ligue des Droits de l'Homme ou le Comité radical et radical-socialiste — et surtout de la franc-maçonnerie. Grâce à leur or et à leur ruse, ils dirigent, d'une manière secrète, ces sociétés politiques vers le but qu'ils poursuivent avec une inlassable énergie : la domination universelle du peuple d'Israel. <sup>2</sup> »

---

1. Jean Bidegain, 186-189.

2. Ibid., 256.

## CHAPITRE XLIII

### L'IDÉE DE RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE EN FRANCE

Ce qui se passe en France depuis vingt-cinq ans, et tout particulièrement la désorganisation, en ces derniers temps, de l'armée, par ceux-là mêmes qui président aux destinées du pays, est une bien douloureuse énigme pour tous ceux qui n'ont point connaissance des pensées dernières de la franc-maçonnerie : la construction du Temple qui doit abriter tous les peuples, en d'autres termes, l'établissement d'une République humanitaire sur les ruines de toutes les patries. Il est donc nécessaire de montrer que les loges françaises en particulier connaissent ce dessein de la maçonnerie cosmopolite, et, pour leur part, travaillent à sa réalisation.

M. Prache, député de Paris, dans le rapport que nous avons déjà cité, rapport qui lui fut demandé par la 11<sup>e</sup> commission des pétitions de la Chambre défunte, sur celles qui lui furent adressées contre la franc-maçonnerie, dit (p. 191) : « Ouvrons le compte-rendu de la Conférence maçonnique internationale tenue à Anvers en 1894 ; nous lisons à la page 35, dans un discours de l'un des représentants du Grand-Orient de France, le F. . Dequaire, actuellement inspecteur d'Académie à Mende, cette phrase adressée à toutes les autres maçonneries de l'univers : « Notre maçonnerie croit à la nécessité d'exercer sur l'opinion nationale, et, par cette opinion, sur la marche de notre gouvernement, son influence, qui, par l'action politique, grandit en puissance *au profit du programme maçonnique universel.* » « Il y a donc, conclut M. Prache, un programme maçonnique universel. » Quel est ce programme ? Quelle est l'œuvre à laquelle doivent travailler les loges de France, de concert avec les loges de toutes les parties du monde ? M. Prache le trouve dans ces paroles du même F. . Dequaire : « La grande

mission de la France est de présider à l'œuvre de l'organisation de la démocratie, en un mot, à l'organisation de la République universelle. » Et il renvoie au *Compte-rendu* des travaux du Grand-Orient du 16 janvier au 28 février 1897, p. 10.

Quelques citations montreront que les loges françaises ne refusent point le concours qui leur est demandé. Nous ne remonterons pas au delà de 1848.

Garnier-Pagès, ministre de la seconde République, déclara publiquement que « les maçons voulaient achever l'œuvre glorieuse de la République ; et que cette République était destinée à être établie dans toute l'Europe et sur toute la surface de la terre ».

J. Weil, franc-maçon juif, écrivit : « Nous exerçons une influence pressante sur les mouvements de notre temps et sur les progrès de la civilisation vers la républicanisation de tous les peuples ».

Un autre juif, Louis Bence, disait dans le même temps : « D'une main puissante nous avons secoué les piliers sur lesquels est basé l'ancien édifice de manière à le faire gémir <sup>1</sup> ».

Crémieux, le fondateur de l'*Alliance Israélite Universelle*, recevant, en qualité de membre du gouvernement provisoire, les délégués de la franc-maçonnerie, leur dit : « La République fera ce que fait la maçonnerie ; elle deviendra le gage éclatant de l'union des peuples sur tous les points du globe, sur tous les côtés de notre triangle ; et le Grand Architecte sourira à cette noble pensée de la République qui, se répandant de toutes parts, réunira, dans un même sentiment, tous les habitants de la terre <sup>2</sup> ». Il n'est pas inutile de rapprocher de ces paroles celles qu'un maçon allemand disait en ce même moment dans la loge de Göttingue, *Au Compas d'Or* : « La grande époque prédite si souvent est-elle enfin arrivée, où notre association doit se transformer en alliance universelle entre les membres de l'humanité?... La liberté que réclame la génération actuelle, c'est la suppression de toutes les barrières (ou frontières), devenues superflues lorsque tous les hommes seront réunis EN UN SEUL ÉTAT ».

Jean Macé publia, en cette même année 1848, un opuscule

1. Voir Mgr Meurin, *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, pages 197-198.

2. *Histoire du Grand-Orient de France*, par Jouaust, p. 502-505.

intitulé : *Les Vertus d'un Républicain*. Il y dit : « Le vent qui passera sur la France se chargera d'emporter, par delà les fleuves et les montagnes, les germes féconds destinés à faire éclore les républiques. NOUS FERONS LA CONQUÊTE DU MONDE SANS quitter nos femmes et nos enfants ». Jean Macé fut l'un des plus grands propagateurs de l'idée de la République universelle, comme il fut l'organisateur de la *Ligue universelle de l'Enseignement*, agent de l'internationalisme aussi bien que de l'Alliance Israélite Universelle elle-même. Malgré cela, la loge *La Fraternité des Peuples*, avant de s'intéresser à la Ligue de l'Enseignement, cita à sa barre M. Jean Macé, parce qu'« il paraissait à quelques-uns être Français avant d'être membre de l'humanité » ; et M. Macé, par une lettre dont il fut donné lecture à la tenue du 22 juin 1867, la rassura pleinement.

Victor Hugo prêta aussi, dès 1848, sa voix sonore à l'union des peuples, à la confusion des races, à ce point qu'on l'appela « le barde de l'humanitarisme ». Présidant le congrès de la Paix qui eut lieu à Paris en 1849, il signifia, au nom de l'Évangile, devant deux mille personnes, à la France, à l'Angleterre, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Espagne, à la Russie, qu'un jour les armes leur tomberaient des mains. Il déclara entrevoir les États-Unis d'Europe tendant les bras aux États-Unis d'Amérique par-dessus les mers <sup>1</sup>.

Plus tard, il s'écriait dans *les Châtiments* : « Plus de soldats l'épée au poing ! plus de frontières ! » Dans sa préface au *Paris-Guide*, il acclamait les Allemands comme nos « concitoyens dans la cité philosophique », « nos compatriotes dans la patrie-liberté ». Le 1<sup>er</sup> mars 1871, à l'Assemblée de Bordeaux, il souhaitait à la France de reconquérir la rive gauche du Rhin, mais pour le plaisir d'en faire présent à l'Allemagne en lui disant : « Plus de frontières ! Le Rhin à tous ! Soyons la même République, les États-Unis d'Europe, la paix universelle <sup>2</sup> ».

Déjà en 1859, lors du départ de Napoléon III pour la guerre

1. *Actes et paroles. Avant l'exil*. II, p. 160-161.

2. *Actes et paroles. Depuis l'exil, 1870-71*, p. 90.

C'est aux environs de 1850 que la formule « États-Unis d'Europe » apparaît dans l'histoire. On la trouve sur les lèvres de Victor Hugo dans le discours par lequel, en 1849, il ouvrit le congrès de la Paix tenu à Paris. Elle apparaît en même temps en Italie et en Belgique. Au congrès de Lausanne, en 1869, Victor Hugo, qui présidait encore, employa une autre formule : « Nous voulons la grande République continentale ».



d'Italie, observe M. Goyau, à qui nous avons emprunté la plupart de ces citations, tirées de son livre : *L'idée de Patrie et l'Humanitarisme*, les ouvriers parisiens acclamaient l'empereur, parce qu'ils voyaient dans cette guerre la réalisation de l'idée de l'émancipation des peuples et de la fraternité entre les peuples émancipés.

C'est que ces idées, répandues dans le public par les journaux et par l'action des loges, y pénétraient déjà profondément. Aux approches des entreprises de la Prusse sur tous ses voisins, elles furent propagées avec plus d'ardeur. En 1864, M. Bouteville, professeur à St-Barbe, proclamait que la maçonnerie devait construire « le Temple symbolique de la République universelle ». *La Ruche maçonnique* expliquait comment cela pouvait se faire. Elle souhaitait que l'unité maçonnique, prélude de l'unité universelle, émanât d'un centre unique, lequel donnerait l'impulsion intellectuelle et administrative aux centres secondaires, un pour chaque Etat. Rebold énonçait le projet d'une confédération maçonnique universelle conduisant dans un temps donné à la confédération de l'humanité <sup>1</sup>.

Deux ans plus tard, en juin 1866, Varlin, qui devait devenir le communard de 1871, adressait un manifeste aux travailleurs parisiens où on lisait : « La démocratie monte... monte et grandit sans cesse... La démocratie n'est ni française, ni anglaise ; elle n'est pas plus autrichienne qu'allemande ; les Russes et les Suédois en font partie comme les Américains et les Espagnols ; en un mot, la démocratie est universelle ! »

Aux congrès de Genève, de Lausanne, de Berne, du Havre, qui eurent lieu à cette époque, le cri le plus fréquemment répété, fut, avec celui de haine à l'Eglise catholique : « Plus de frontières ! »

La maçonnerie fait répandre cette idée jusque dans les écoles. M. Edgar Monteil, le préfet que l'on sait, dans son « *Catéchisme du Libre-Penseur*, dédié à la franc-maçonnerie universelle, association internationale et fraternelle, force organisée », salue les temps futurs où, « le progrès aidant, les frontières seront abaissées, où on ne connaîtra plus que la Société ». Il redit la même chose dans son *Manuel d'Instruction laïque*.

---

1. *Histoire des trois grandes loges*, p. 552-662.

Les feuilles pédagogiques, publiées par des inspecteurs d'académie, telles que *Le Volume*, *L'École nouvelle*, *La Revue de l'enseignement primaire*, *L'Union coopérative*, *L'École laïque*, etc., se montrent ennemies déclarées de nos institutions militaires. « Arrachez, renversez, proscrivez, dit *L'École laïque*, tout ce qui, dans vos ouvrages, sur vos cahiers ou dans vos classes, célèbre la gloire du sabre ». « A vous, les instituteurs, dit-elle encore, de faire pénétrer ces idées dans les cerveaux des paysans ».

*La Revue de l'enseignement primaire* est actuellement dirigée par M. Hervé, — l'homme du drapeau dans le fumier. — Elle ne compte pas moins de quatorze mille instituteurs abonnés, et donne le ton à plus de trente mille. C'est des bureaux de *l'Enseignement primaire* que sortent les *Bulletins* des soixante Amicales d'instituteurs et d'institutrices. En 1904, elle publia dans la partie destinée aux élèves, les paroles et la musique de *l'Internationale*, avec le fameux couplet :

S'ils s'obstinent, ces cannibales,  
A faire de nous des héros,  
Ils sauront bientôt que nos balles  
Sont pour nos propres généraux.

Le même M. Hervé donna cet avertissement au pays, en avril 1905, dans le *Pioupiau* :

« Nous déclarons que, quel que soit le gouvernement qui sera agresseur, nous nous refuserons à donner une goutte de notre sang. Nous sommes décidés à répondre à l'ordre de mobilisation par la grève des réservistes <sup>1</sup> ».

Il y a quelques années, deux journaux, *L'Instruction primaire* et *L'Union pédagogique française*, essayèrent de relever le culte du drapeau national. Ces deux organes ne trouvèrent pas

---

1. La majorité du corps enseignant dans l'enseignement primaire est gangrenée non seulement par l'internationalisme, mais par le socialisme. En 1904, à la suite du discours prononcé le 3 juin, par M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, au sujet de l'introduction dans certaines écoles du Manuel d'histoire de M. Hervé, la *Revue de l'Enseignement primaire* écrivait : « Nous sommes quelque trente mille instituteurs socialistes en France... Ajoutez à cela trente ou quarante mille radicaux-socialistes... Il ne faudra pas vous étonner si, dans quelques années, votre successeur se trouve à la tête d'une petite armée de quatre-vingt mille éducateurs socialistes ».

de clientèle parmi les cent mille instituteurs formés par M. Buisson.

L'internationalisme va-t-il s'infiltrer jusque dans les associations de jeunes gens catholiques ? Dans la conférence publique qu'il donna le 23 mars 1903 dans la salle des Mille-Colonnes, M. Marc Sangnier, voyant son auditoire imbu d'idées humanitaires, crut devoir lui faire ces avances : « Nous aimons passionnément la France, mais nous la considérons comme le champ d'expérience de l'humanité, et nous sommes en quelque sorte des patriotes internationalistes <sup>1</sup> ».

Mais on ne se borne point à semer l'idée, on travaille à sa réalisation, et tout d'abord en paralysant les nations marquées pour disparaître les premières. On n'a point oublié les efforts qui furent faits, après la victoire de la Prusse sur l'Autriche, pour empêcher la France de tenir son armée en état de résister à l'assaut qui allait lui être livré <sup>2</sup>. « Nous voulons une armée qui n'en soit pas une », disait J. Simon. Et, à la séance du 17 juillet 1868 : « L'armée, puisqu'on dit qu'il en faut une.. » Les gauches applaudissaient, elles réclamaient le désarmement universel, de sorte que M. Caro put écrire d'elles, au moment de nos désastres, qu'elles avaient « préparé de toutes leurs forces, en fait, le désarmement de la France ». C'est bien ici le cas de redire le mot de M. Montégut : « Une sorte d'émulation *patricide* règne dans le camp de la démocratie <sup>3</sup> ? »

Dans nos désastres, quelques-uns saluaient, semble-t-il, l'acheminement à la réalisation de leur rêve. Le *Siècle* du 10 juillet 1870, dans un article signé d'Henri Martin, appelait Garibaldi en France et disait : « Garibaldi vaut plus qu'une armée et plus qu'un peuple, car il vient au nom de tous les

1. *Le Sillon*, n° du 4 juin 1903, p. 406. Les Juifs sont internationalistes depuis leur dispersion, c'est-à-dire, depuis toujours par rapport au monde européen moderne. Est-ce qu'il n'est pas absolument logique, absolument naturel de penser que l'internationalisme juif n'est pas absolument étranger à l'internationalisme révolutionnaire ? Quelqu'un a enfanté ce dernier. Est-il téméraire de supposer que les circoncis sont pour quelque chose dans cet enfantement-là ? Ça l'est d'autant moins qu'on voit actuellement, en France, les journaux révolutionnaires « actionnés » par les Juifs, et en Russie, les révoltes organisées par les mêmes juifs.

2. Voir Goyau : *L'idée de la Patrie et l'Humanitarisme*, chap. I.

3. *Libres opinions morales et historiques*, p. 367.

peuples et il apporte avec lui le droit universel, l'idéal de l'universelle humanité ». Trois mois plus tard, un futur député de Tours, Armand Rivière, escorté d'une délégation, présentait à Garibaldi et à quelques députés républicains d'Espagne, les hommages de la démocratie tourangelle et disait : « Lorsque, républicains français, italiens, espagnols, nous aurons vaincu l'ennemi commun (non la Prusse, mais le sacerdoce catholique), nous aurons jeté les fondements de cette grande fédération à laquelle viendront s'associer nos frères les démocrates allemands et qui formera bientôt les États-Unis d'Europe ». Et ces garibaldiens, trouvant un drapeau prussien enseveli sous des cadavres, le renvoyaient à l'armée prussienne en disant : « Nous sommes venus pour défendre la République française au nom de la fraternité humaine, dont nous n'avons jamais entendu exclure le peuple allemand <sup>1</sup> ».

En avril 1860, Garibaldi, se préparant avec la connivence de l'Angleterre à son expédition en Sicile, avait été reçu Grand-Maitre de la franc-maçonnerie italienne et avait fait ce serment : « Dis maintenant avec nous notre serment suprême : Je jure de n'avoir d'autre patrie que la patrie universelle ; — je jure de combattre à outrance, toujours et partout, les bornes-frontières des nations, les bornes-frontières des champs et des ateliers, et les bornes-frontières des familles. Je jure de renverser, en y sacrifiant ma vie, la borne-frontière où les humanicides ont tracé avec du sang et de la boue le nom de DIEU <sup>2</sup> ».

La Commune manifesta les mêmes sentiments que les Garibaldiens. Dans sa proclamation du 28 mars 1871, elle disait aux Prussiens : « Prêchez d'exemple en prouvant la valeur de la liberté, et vous arriverez au but prochain : la République universelle <sup>3</sup> ». Dès la première séance, le 28 mars, Delescluze écrit à la garde nationale : « Votre triomphe sera le salut pour tous les peuples. Vive la République universelle ! <sup>4</sup> » Ce cri se retrouve dans presque tous les manifestes des communards.

Arrivons aux jours présents. Le juif Alfred Naquet publia

1. *Les États-Unis d'Europe*. Revue publiée par Charles Lemonnier, 1<sup>er</sup> mars 1877.

2. *L'Ennemie sociale*, par M. Rosen, de race juive.

3. Réimpression du *Journal officiel* de la Commune, 30 mars, p. 106.

4. *Ibid.*, p. 527.

en 1901 un livre sous ce titre : *L'Humanité et la Patrie*. Un Espagnol, M. Lozano, le résume ainsi : « Le patriotisme du Français véritable consiste à n'avoir point de patrie ». M. Naquet y reproche à Gambetta de n'avoir pas eu assez souci de la défense républicaine, pour avoir pris exclusivement à cœur la défense du territoire. Il dit que quand l'homme ne sera plus empêtré dans les lisières nationales, chaque membre de la communauté aura une part plus grande à la consommation et une somme plus grande de jouissances, — ce que promet la civilisation maçonnique. — Sa conclusion est que, sur les décombres des patries nivelées, se fondera la République des Etats-Unis de la civilisation, dont la France ne sera qu'un canton ; de sorte que, deux mille ans après l'infructueux essai du CHRIST pour réaliser la Paix universelle, l'avènement définitif du Messie-humanité — lisez l'Antéchrist — marquera le triomphe de l'ancien rêve judaïque.

Le 22 juin 1902, a eu lieu à Saint-Mandé un banquet franco-italien sous la présidence d'honneur de M. Jaurès, dont les déclarations à la Chambre au sujet de l'Alsace-Lorraine ont eu du retentissement dans l'Europe entière, et sous la présidence effective de MM. Cerutti et Sadoul. Dans leurs toasts, ils ont exprimé l'espoir que cette fête consacrerait bientôt l'union de tous les peuples. Leurs paroles ont été accueillies par les cris de : « Vive l'Internationale ! » M. Jaurès, lui, a dit : « Je me félicite que les deux peuples soient rapprochés à l'heure où l'un et l'autre secouent le joug de la tyrannie cléricale ».

En 1905, parut un livre intitulé : *Pour la Paix*. Le *Journal des Instituteurs* en donna le programme en ces termes : « Faire la guerre à la guerre. Anéantir les frontières, qui ne sont que des préjugés. Assurer au prolétariat du monde une ère de justice et d'humanité ». Après avoir fait l'exposé de cette belle thèse, le *Journal des Instituteurs* l'approuve : « Nous qui avons toujours considéré les guerres et leur histoire comme un non-sens et un crime, nous ne pouvons qu'applaudir à l'apparition de *Pour la Paix* ».

Une association internationale ayant pour devise : « Ni frontières, ni DIEU », paraît avoir actuellement pour chefs, en France, les députés Jaurès et Pressensé ; en Italie, les députés Enrico, Ferri et Bovio ; en Espagne, Soriano. Son but est de travailler, sous les auspices des mânes de Garibaldi, à l'union

des Etats latins sous le régime républicain, pour la guerre au catholicisme. On aura ainsi franchi l'une des étapes qui doivent conduire au but ultime que la synagogue a assigné aux sociétés secrètes.

Ces idées et ces projets viennent de J.-J. Rousseau, nous l'avons montré, et plus loin de Weishaupt.

Dans le discours que l'Hiérophante adresse à celui qu'il initie au grade d'Épopte, nous lisons : « A l'instant où les hommes se réunirent en nation (en vertu du contrat social), le nationalisme ou l'amour national prit la place de l'amour général. Avec la division du globe et de ses contrées, la bienveillance se resserra dans des limites qu'elle ne devait plus franchir. Alors ce fut une vertu de s'étendre aux dépens de ceux qui ne se trouvaient pas sous notre empire. Cette vertu fut appelée le *patriotisme*. Et dès lors, pourquoi ne pas donner à cet amour des limites plus étroites encore ? Aussi vit-on alors du *patriotisme* naître le *localisme*, l'esprit de famille et enfin l'égoïsme. Diminuez, retranchez cet amour de la patrie, les hommes *de nouveau* apprennent à se connaître et à s'aimer comme hommes... Les moyens de sortir de cet état d'oppression et de remonter à l'origine de nos droits, sont les écoles secrètes de la philosophie (les enseignements donnés dans les arrières-loges). Par ces écoles, un jour, sera réparée la chute du genre humain ; *les princes ET LES NATIONS disparaîtront* sans violence (?) de dessus terre. La raison alors sera le seul livre des lois, le seul code des hommes ».

Jamais, dira-t-on, cette république universelle ne pourra se réaliser. L'Empire romain lui-même n'a pu arriver au terme de son ambition, dans les limites restreintes que lui offrait le monde alors connu.

A cela, M. Favière répondait récemment : « Les causes de l'effondrement de l'Empire romain furent d'ordre purement économique. L'Empire périt par la pénurie des ressources matérielles. Il arriva qu'on ne put plus gouverner ni défendre un empire démesuré, qui n'avait que des courriers pour porter les ordres de Constantinople à Cadix ». Aujourd'hui il n'en est plus de même. Ce qui alors était impossible est devenu réalisable.

---

1. Barruel, T. III, p. 184.

« Ce sont les chemins de fer, continue M. Favière, c'est la navigation à vapeur et le télégraphe, c'est surtout l'immense puissance contributive de l'Etat moderne sustentant de vertigineux budgets, qui permettent à la Russie la conquête de l'Asie centrale, aux Etats-Unis la mise en valeur de leur immense territoire, et à l'Angleterre l'exploitation d'un empire dispersé aux quatre vents de la Planète<sup>1</sup> ». Que ces forces, ces puissances, qui n'ont point encore dit leur dernier mot, soient aux mains d'un homme de génie, tel que Napoléon, ou d'un plus puissant esprit encore, assisté par les Puissances infernales, tel que sera l'Antéchrist, et l'Etat-Unique, embrassant la totalité du genre humain, ne tardera point à être une réalité.

---

1. *Réforme sociale*, 1903. Le Progrès.

## CHAPITRE LIV

### LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE EN VOIE DE FORMATION

Ce projet d'établir, sur les ruines de toutes les nationalités, un État-Humanité, une République universelle, n'est pas d'aujourd'hui. Nous avons entendu Danton y faire allusion. Mirabeau n'était pas moins instruit des visées de la secte. A la mort de l'empereur Joseph, Léopold, son successeur, appela près de lui le professeur Hoffman, qu'il savait avoir été sollicité de consacrer sa plume à la cause de la Révolution. Celui-ci lui rapporta que Mirabeau avait déclaré à ses confidents, qu'il avait en Allemagne une correspondance très étendue. Il savait que le système de la Révolution embrasserait l'univers ; que la France n'était que le théâtre choisi pour une première explosion, que les propagandistes travaillaient les peuples sous toutes les zones, que les émissaires étaient répandus dans les quatre parties du monde et surtout dans les capitales <sup>1</sup>.

D'autres Conventionnels témoignèrent plus d'une fois être dans le secret des ambitions ultimes de la secte. Un député du Cantal, Milhaut, parlant, à la Loge-Club des Jacobins, de la réunion de la Savoie à la France, saluait le renversement de tous les trônes, « suite prochaine, disait-il, du succès de nos armes et du volcan révolutionnaire » ; et il exprimait le vœu que, de toutes les Conventions nationales qui seraient établies sur les ruines de tous les trônes, un certain nombre de députés extraordinaires formassent, au centre du globe, une Convention universelle qui veillerait sans cesse au maintien des droits de l'homme par tout l'univers <sup>2</sup>. En d'autres termes, elle

---

1. Baruel, T. V, p. 224.

2. Cité par Thiers, *Histoire de la Révolution*, T. IV, p. 434.



aurait pour mission, de veiller à maintenir les hommes dans la Révolution, dans leur révolte contre DIEU. Remarquons, en passant, qu'un même nom, peu modifié, — Convent, Convention, — sert à désigner les assemblées générales de la franc-maçonnerie, l'Assemblée révolutionnaire de 1789 et l'Assemblée à venir des députés de toutes les parties du monde<sup>1</sup>.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce projet de gouverner le genre humain tout entier, par une Convention unique, placée au centre du monde et composée des députés des Conventions établies dans les anciens royaumes réduits à l'état de départements, pouvait paraître fou. Mais aujourd'hui, à l'entrée du XX<sup>e</sup> siècle, où nous voyons le globe entier sillonné par les fils télégraphiques, les chemins de fer et les steamers, le messie attendu par les Juifs pourrait facilement tenir le monde entier dans sa main, et le gouverner par une Convention centrale en

---

1. Le gouvernement des loges a servi de type, aux hommes de la Révolution, pour réorganiser la France. « Le gouvernement de la franc-maçonnerie, dit le F. Ragon (*Cours philosophique*, p. 7, 9, 371 et suiv.) était autrefois divisé en *départements*, en loges provinciales, qui avaient leurs subdivisions. L'Assemblée nationale, *considérant la France comme une grande loge*, décréta que son territoire serait distribué suivant les *mêmes divisions*. Les municipalités ou communes répondent aux loges ; elles correspondent à un centre commun pour former un canton. Un certain nombre de cantons, correspondant à un centre nouveau, composent un arrondissement ou district, actuellement une *sous-préfecture*, et plusieurs sous-préfectures forment un département. Les grandes loges de province avaient un centre commun ; les départements avaient leur centre commun dans la Constituante. » C'est l'ébauche de la façon dont sera organisée la République universelle. L'auteur entre dans de nombreux détails marquant le passage des usages maçonniques dans l'ordre politique. « La manière de prêter serment à l'Assemblée nationale, d'obtenir la parole, de demander un congé, de porter plainte, d'entretenir l'ordre, est évidemment prise de la franc-maçonnerie ; seulement, dans le dernier cas, la sonnette du président remplace le maillet. » Il dit encore : « Les écharpes des représentants étaient de véritables imitations des ornements maçonniques. » Enfin, il prétend que la franc-maçonnerie peut revendiquer les trois couleurs : « Les grades symboliques ont fourni le *bleu*, couleur du cordon de maître ; les grades chapitraux, le *rouge*, couleur du cordon de rose-croix ; et les grades philosophiques, le *blanc*, couleur de l'écharpe du grand inspecteur, 33<sup>e</sup> degré. » Voir aussi : *Le Voile levé pour les Curieux*, ou le *Secret de la Révolution* révélé à l'aide de la franc-maçonnerie, 1794, ch. III, p. 56-57.

Le F. A. J. Regnier, dans un discours aux Conférences maçonniques de Lyon, prononcé le 22 mai 1882, a dit de même : « Le régime républicain est *calqué sur nos institutions*. » Et le *Bulletin maçonnique*, livraison de décembre 1890, pp. 229, 230 : « La préoccupation de la maçonnerie a toujours été *d'amener dans l'ordre politique l'avènement de la forme républicaine, et dans l'ordre philosophique le triomphe de la libre pensée*. On peut dire qu'elle n'a jamais failli à sa mission. »

rapport avec des Conventions locales. En même temps que la secte prépare la concentration politique, ne voit-on pas la science faire la concentration matérielle, tandis que l'enseignement et la presse travaillent à la concentration des esprits dans la neutralité dogmatique ? Le projet de la secte ne paraît plus si absurde ni si irréalisable.

On peut voir dans Deschamps, t. II, p. 150 et suiv., l'aide que la Convention, puis Napoléon, reçurent de la franc-maçonnerie en Allemagne, en Belgique, en Suisse et en Italie, pour essayer de former les États-Unis d'Europe, acheminement vers l'État-Humanité. Le projet n'a jamais été abandonné ; l'exécution a subi plus d'une fois des reculs, mais pour être reprise aussitôt que les circonstances le permettaient. L'unification de l'Italie, l'unification de l'Allemagne, l'extension de la Russie, les ambitions des États-Unis, appelés sans doute à recueillir de l'Angleterre l'empire des mers, font progresser de jour en jour, sur tous les points du globe, la marche vers l'unité politique. Avant cent ans, cinquante peut-être, deux ou trois empires, grossis par la « consommation » des nationalités de second ordre, pourront se heurter dans un conflit suprême pour laisser le vainqueur libre et maître de disposer à son gré des destinées du monde. N'est-ce point le pressentiment qui s'est élevé dans tous les esprits éclairés, qui a été manifesté partout, dès qu'a éclaté la guerre entre la Russie et le Japon ?

« Renverser toutes les frontières, dit M. Claudio Janet dans la continuation de l'ouvrage du P. Deschamps, abolir toutes les nationalités, en commençant par les petites, pour ne faire qu'un seul État ; effacer toute idée de patrie ; rendre commune à tous la terre entière, qui appartient à tous ; briser, par la ruse, par la force, tous les traités ; tout préparer pour une vaste démocratie dont les races diverses, abruties par tous les genres d'immoralités, ne seront que des départements administrés par les hauts grades et par l'Antéchrist, suprême dictateur devenu leur seul dieu : tel est le but des sociétés secrètes. »

Pour s'en tenir à ce qui se passe sur notre continent, il n'est point douteux que le plan la maçonnerie est de faire de la France catholique une nation complètement subordonnée aux nations protestantes, et de se servir de la Prusse pour former les États-Unis d'Europe. Déjà en 1866, Mgr Ketteler avait l'intui-

tion de ces projets, et dans son livre : *L'Allemagne après la guerre de 66*, chap. iv, il écrivait : « A cette fin, la Prusse doit être une monarchie absolue, militaire, bureaucratique, protestante. » La franc-maçonnerie met les nations en République lorsqu'elles sont gouvernées par une dynastie qui se refuse à être son instrument, ou lorsque le moment est venu de faire passer l'hégémonie à une autre Puissance<sup>1</sup>. Tant que le monarque se prête par ambition à l'exécution de ses desseins, elle lui donne un pouvoir absolu, concentré par la bureaucratie, et ayant en mains une grande puissance militaire. Il convient que ce monarque et son peuple soient protestants pour abattre le catholicisme, premier, et l'on peut dire, seul obstacle au progrès de la civilisation naturaliste. « C'est là, dit encore Mgr Ketteler, l'idée fixe des écoles et des loges maçonniques<sup>2</sup>. »

---

1. En novembre 1872, l'*Univers* reçut d'une source très sûre une série de communications fort précieuses sur un conciliabule des sociétés secrètes tenu à Locano les 29-31 octobre. Là étaient représentés les Grands-Orient de Rome, de Naples, de Palerme, de Florence, de Turin, de Gènes. Félix Pyat y était délégué pour la France, Kossuth pour la Hongrie, Klapka pour la Suisse, le général Etzel pour la Prusse. Le général Etzel présida. Il y dit : « M. de Bismarck est intéressé plus qu'on ne pense à travailler dans le sens de la démocratie. Pour le moment, l'Allemagne demeure forcément en dehors du mouvement républicain ; mais la raison en est très simple : elle n'a pas achevé son unité. Le grand chancelier a fait une grosse besogne, et, quelque pressé qu'il soit, il faut du temps. Or, pendant que la France, l'Italie, l'Espagne, tout le monde latin enfin sera dans les convulsions d'une transformation sociale, il accomplira plus facilement, croit-il, les exécutions souveraines qu'il a méditées et portera le dernier coup à l'Empire d'Autriche. Cela fait, on verra l'Allemagne entière acclamer la République et envoyer promener son Empereur. »

Le général Etzel ajouta à ces communications : « M. de Bismarck est à nous entièrement, et le jour où nous le verrons titubant, nous lui retirerons notre confiance. Il le sait très bien. » (*Les Sociétés secrètes*, II, p. 427.)

2. Dans son numéro du 29 août 1902, le *Gaulois* a reproduit un article de l'*Opinion nationale* qui remonte au mois de juillet 1866. On y applaudissait au triomphe de la Prusse à Sadowa et on disait :

« Nous sommes pour l'amoindrissement de l'Autriche, parce que l'Autriche est une puissance catholique qui doit être supplantée par la Prusse, boulevard du Protestantisme dans le centre de l'Europe. Or, la mission de la Prusse est de protestantiser l'Europe, comme la mission de l'Italie est de détruire le pontificat romain. Voilà les deux raisons pour lesquelles nous sommes tout à la fois pour l'agrandissement de la Prusse et pour l'agrandissement de l'Italie. »

« L'unité de l'Allemagne, disait *Le Siècle* de son côté, c'est, comme l'unité de l'Italie, le triomphe de la Révolution. » *La Liberté* appuyait, elle aussi, la « Politique de la prédominance d'une Prusse protestante en Europe ».

Bien longtemps auparavant, le 8 février 1811, J. de Maistre avait écrit :

Dès qu'une nation est ainsi choisie pour « consumer » les autres, selon le mot de Bluntschli, la maçonnerie s'applique à lui donner « conscience d'elle-même », « le sentiment de sa vocation politique », autres mots du même, à exalter le sentiment patriotique et à dépraver ce même sentiment chez les peuples qu'elle a condamnés. Le socialisme est patriotique en Allemagne, avec Bebel, internationaliste en France, avec Jaurès. L'un et l'autre obéissent sans doute à l'impulsion d'un seul et même moteur, qui veut déprimer ceux-ci, surexciter ceux-là, pour rendre plus facile et plus certaine la victoire de ceux qu'elle veut, pour le moment, agrandir et élever.

Dans les *Questions Historiques*, M. Fustel de Coulanges fait

« Le grand œuvre de la secte est en ce moment l'anéantissement du Pape. »  
*Œuvres complètes*, T. XII, p. 42.

Ce qui suit a été publié deux ans plus tard par un grand nombre de journaux, sans aucune réclamation de celui qui était mis en cause :

« Un soir, en 1872, à Stockholm, dans le fumoir de la baronne X..., nous étions quatre ou cinq causant familièrement. Parmi nous se trouvait M. de Giers, ancien ministre des Affaires étrangères en Russie, ambassadeur de Russie à Stockholm. On parlait du sujet qui préoccupait encore tout le monde : des causes de la défaite de la France. M. Y... émit l'opinion que la maçonnerie avait joué un rôle important et peu flatteur. »

M. de Giers prit alors la parole :

« Je ne voulais pas, dit-il, aborder le premier cette question délicate ; mais puisqu'elle est soulevée, je puis vous affirmer que je connais bien le rôle que joua la F.-M. dans cette guerre.

« J'étais alors accrédité à Berne ; il y avait dans la ville une agence parfaitement organisée et fonctionnant avec une précision toute prussienne, pour les informations concernant la répartition des troupes françaises, leurs déplacements, la quantité de munitions, de vivres, etc., etc., et mille indications des plus infimes et détaillées, que des Français affiliés à la F.-M. communiquaient aux loges, et, chose étrange, ces renseignements parvenaient avec une rapidité prodigieuse, par dépêches chiffrées, à l'agence prussienne maçonnique de Berne.

« J'ai étudié à fond cette colossale organisation pour en faire un rapport détaillé à mon gouvernement.

« C'était invraisemblable, n'est-ce pas ? Et cependant, rien de plus vrai et du plus palpitant intérêt alors.

« La nation française avait été, paraît-il, condamnée par la Haute-Maçonnerie internationale, et ni meilleure organisation militaire, ni talents stratégiques, ni bravoure incontestable des troupes, n'auraient matériellement jamais pu triompher. C'était une guerre d'AVEUGLES à VOYANTS ! »

— Cette accusation formulée si nettement et venant d'un homme qui a occupé les plus hautes fonctions dans la diplomatie, habitué à la discrétion et à la mesure, à ne parler qu'à bon escient, a par elle-même une trop puissante éloquence pour qu'il soit besoin d'y rien ajouter.

Nous pouvons, nous devons cependant nous demander : Qu'arriverait-il si demain une nouvelle guerre éclatait ?

la comparaison entre la manière d'écrire l'histoire en Allemagne et en France depuis cinquante ans. Il y oppose la différence des sentiments des historiens allemands et des historiens français vis-à-vis de leur pays : « Le premier devoir d'un grand peuple est de s'aimer et de s'honorer dans ses morts... Le véritable patriotisme n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé, c'est le respect de ceux qui nous ont précédés. Nos historiens ne nous apprennent qu'à les maudire et ne nous recommandent que de ne pas leur ressembler... Nous nourrissons au fond de notre âme une sorte de haine inconsciente à l'égard de nous-mêmes.... C'est une sorte de fureur de nous calomnier et de nous détruire, semblable à cette manie de suicide dont vous voyez certains individus tourmentés ». Mépriser ainsi son passé n'est assurément point chose naturelle pour un peuple. Et alors une question se pose : D'où cela vient-il ?

« Les Allemands, dit le même auteur, ont tous le culte de la patrie, et ils entendent le mot patrie dans son sens vrai : c'est le *Vaterland*, la terre des ancêtres. C'est le pays tel que les ancêtres l'ont eu et l'ont fait. Ils aiment ce passé et ils n'en parlent que comme on parle d'une chose sainte ».

Ce n'est pas de cet œil, mais « d'un œil haineux », que la France envisage le sien. Quelle nation, en Europe, eût été pourtant capable de montrer une histoire plus ancienne ou plus glorieuse ? Engoué, depuis 1815, de l'Angleterre et de l'Allemagne, notre libéralisme s'est fait l'apologiste de la race germanique aux dépens de la nation française.

Y a-t-il depuis 1872 quelque chose de changé ? En Allemagne, non certes. En France, « vieille France » est toujours presque une injure. Sur les traces de Michelet et de ses élèves, notre histoire est devenue moins l'histoire d'une nation déterminée que celle du laborieux enfantement de 89. Un jeune Français candidat au baccalauréat était dispensé, il y a deux ans, de savoir l'histoire de son pays avant 1610. Depuis l'année dernière, la dispense a été étendue jusqu'à 1715, et il y en a qui demandent maintenant que la date soit abaissée jusqu'à 1789.

On sait les beaux résultats, à l'intérieur et à l'extérieur, qu'a donnés l'histoire ainsi pratiquée chez les Prussiens. « Au dedans, constate Fustel, elle faisait taire les partis et fondait une centralisation morale plus vigoureuse que ne l'est notre centralisation administrative. Au dehors, elle ouvrait les routes de la

conquête, et elle faisait à l'ennemi une guerre implacable en pleine paix. » C'est ainsi que, vingt ans d'avance, elle avait mis la main sur l'Alsace-Lorraine. Fustel ajoutait : avant que l'Allemagne s'empare de la Hollande, « l'histoire démontre déjà que les Hollandais sont des Allemands ». Elle prouvera aussi bien que la Lombardie est une « terre allemande », et que Rome est « la capitale naturelle de l'empire germanique ».

Depuis 1872, à ce point de vue, rien n'a changé chez nos voisins. Aujourd'hui comme il y a trente-cinq ans, l'histoire est la servante de la grandeur allemande ; elle continue à pétrir une âme commune au jeune empire et à se faire sur toutes les frontières la fourrière du pangermanisme. On en sait quelque chose à Prague, à Zurich, à Nancy, à Luxembourg, à Amsterdam.

Les Universités allemandes et d'Autriche sont devenues des foyers de pangermanisme. Les premiers disciples de M. de Schœnerer furent des étudiants de Vienne. Actuellement, deux cris se font entendre. « L'Allemagne une » et « Rompons avec Rome ! » La Prusse, la Prusse protestante, s'annexera ainsi toutes les parties de l'Allemagne. « Elle y est obligée, — dit Mgr Ketteler, interprétant les sentiments de ceux dont il a exposé les projets ; — elle y est obligée comme les astres sont nécessités de parcourir l'orbe qui leur est tracé. »

On estime que le nombre des Allemands d'Autriche entièrement acquis aux doctrines du pangermanisme, n'est pas inférieur actuellement à trois millions. Ce chiffre ne peut que s'accroître encore, et rapidement, grâce à la propagande qui s'exerce sous les formes les plus variées : action politique au Reichstag par les Schœnerer et les Wolff, action par la presse et par le colportage, action par la prédication protestante qui se fait l'auxiliaire du « germanisme ». L'Allemagne, en un mot, ne néglige rien pour être prête quand le moment sera venu de compléter l'exécution du plan pangermanique.

Cela ne suffit point à l'ambition que ses inspirateurs ont su lui faire concevoir. Elle veut être en Europe ce qu'était la France, la tête de l'Europe : De plus, quoique protestante, elle

---

1. Le Dr Chrysander, confident de Bismarck, vient de livrer à la presse ce mot de son ami : « Le Congrès de Berlin fut la seule faute grave de ma carrière. J'aurais dû, à ce moment là, laisser aux prises la Russie et l'Angleterre, qui se seraient mangées l'une l'autre jusqu'à la queue ; en cette occasion, j'ai fait de la politique comme un conseiller municipal. »

prétend à prendre sa place comme protectrice des chrétiens en Orient, et, s'il le faut, de protectrice du Pape à Rome. Les discours et les démarches de son empereur ont clairement manifesté ces intentions.

Pour ne rappeler que l'un de ses discours, ne l'a-t-on point entendu dire à Brême en mars 1905 :

« Notre Seigneur DIEU ne se serait jamais donné autant de peine pour notre patrie allemande et son peuple, s'il ne nous avait destinés à de grandes choses : *nous sommes le sel de la terre* ; mais aussi nous devons nous montrer dignes de l'être. Aussi, notre jeunesse doit-elle apprendre le renoncement, se garder de tout ce qui n'est pas bon pour elle, de ce qui est importé de peuples étrangers, et rester fidèle aux mœurs, à la règle et à l'ordre, au respect et à la religion.

» L'empire universel, tel que je l'ai rêvé, doit consister en ceci, avant tout, que l'empire allemand, nouvellement fondé, doit jouir de la plus absolue confiance de tous, comme un voisin tranquille, loyal et pacifique ; et si un jour peut-être on devait parler dans l'histoire d'un empire universel allemand ou d'un empire universel des Hohenzollern, il n'aurait pas été fondé sur des conquêtes par l'épée, mais par la confiance mutuelle des nations aspirant aux mêmes buts. En un mot, comme l'a dit un grand poète : « Limité au dehors, infini au dedans ! »

Qu'on ne prenne pas cette idée de la domination universelle réservée à la race germanique pour une exagération oratoire : Guillaume II n'a fait qu'exprimer un sentiment commun à tous les Allemands, et qu'on retrouve au fond des discours de Bebel à Amsterdam, comme dans les harangues impériales.

Quiconque observe l'Allemagne voit avec quelle assurance elle aspire de se préparer à une sorte de domination sur le genre humain tout entier, et cela par tous les moyens à la fois, par l'idée comme par la puissance militaire, par le commerce et l'industrie comme aussi par ses émigrations. Dès à présent, l'Allemagne est la seconde des grandes puissances commerciales du monde. La colonie allemande est aux États-Unis une puissance politique de premier ordre, et, dans l'Amérique du Sud, elle forme presque la majorité dans les provinces méridionales du Brésil.

La même puissance occulte qui enivre l'Allemagne déprime la France. A la distance de trente ans, l'on voit maintenant comment la Prusse et la France étaient travaillées depuis des années, pour être aptes à jouer le rôle de vainqueur dévolu à l'une et de vaincue dévolu à l'autre. Abattue, la France se releva cependant avec assez de vigueur pour donner à craindre qu'elle ne reprît son rang à la tête de la civilisation. Elle fut alors condamnée à la République, et par la République à la plus complète énérvation de toutes ses forces religieuses, politiques, militaires et civiles, afin que toute résistance lui soit devenue impossible lorsque sera venue l'heure de se jeter de nouveau sur elle. La publication de la correspondance de Bismarck a achevé de montrer, et la part qu'il avait prise à l'établissement de la République <sup>1</sup>, et le profit qu'il en attendait, et les compli- cités qu'il trouvait à l'intérieur pour l'accomplissement de ses desseins. Le 1<sup>er</sup> novembre 1877, le comte Herbert de Bismarck écrivait au comte Honckel de Dennewitz, l'ancien gouverneur d'Alsace-Lorraine, le mari de la Païva dont on sait le rôle dans les dernières années de l'Empire, et enfin l'agent secret de Bismarck en France dans la lutte entre le parti conservateur et le parti opportuniste : « Les relations que vous entretenez avec Gambetta sont d'un très grand intérêt pour mon père, mais il ne croit pas opportun pour le moment de lui faire parvenir, fût-ce même par votre intermédiaire, des *communications* ou des *ORDRES*. » Deux mois après, les ordres arrivaient, et la guerre au cléricalisme commençait. Elle devait bientôt être suivie de la guerre à la magistrature, puis de la guerre à l'épargne <sup>2</sup>, puis de la guerre à l'armée ; et tout cela accompagné de prostrations

---

1. Le comte d'Arnim s'est expliqué là-dessus avec une clarté qui ne laisse rien à désirer. Ambassadeur à Paris, il ne voulait pas obéir à Bismarck qui lui ordonnait de travailler au triomphe des partis de gauche. « Bismarck m'a frappé, écrivait-il après sa disgrâce et son procès, parce que je refusais d'accélérer l'arrivée de Gambetta au pouvoir. »

2. M. Paul Dahn, explorant la situation de l'Autriche-Hongrie et faisant le relevé des divers éléments qu'il y trouve, soit hostiles, soit favorables à l'Allemagne, a écrit dans le *Deutschland nach Osten* : « Bontoux inquiétait Bismarck plus qu'une armée de 300.000 hommes. Que n'a-t-on dit de l'œuvre grandiose de Cecil Rhodes, le Napoléon du Cap? Bontoux nous gagnait, sans tirer un coup de fusil, l'Autriche-Hongrie, et les Balkans, et l'Orient. Il marchait à pas de géant, non pas du rêve, mais de la réalisation de ce plan savamment conçu. C'est Bismarck qui l'a brisé, aux applaudissements de Français ravis de cette défaite du cléricalisme ! »



devant les autres puissances et de l'abandon de notre protectorat en Orient.

« Le drame qui se joue depuis trente ans, a dit M. Gopin-Albancelli, n'est autre chose que l'assassinat de la France, ourdi par le pouvoir occulte juif, agissant par la franc-maçonnerie. Si nous ne parvenons à faire comprendre cela à temps à la majorité des Français, la France est perdue. »

Mais, hélas ! comme le dit M. Bidegain : « Ceux qui dirigent secrètement l'Ordre maçonnique ont si habilement pétri les cerveaux de leurs disciples devenus leurs serviteurs inconscients, qu'ils trouvent dans la maçonnerie un instrument admirable pour le coup d'État juif qui consacrera la dénationalisation de notre patrie et la définitive dépossession des Français de France <sup>1</sup>. »

Dans un interview qu'il eut avec un rédacteur du *Soleil* <sup>2</sup>, M. de Marcère dit de même, à l'occasion du Congrès anti-maçonnique qui tint ses assises aux premiers jours de l'année 1902 : « Il n'y a pas à se le dissimuler, c'est en France tout particulièrement que se porte l'effort de la désorganisation maçonnique, ET CELA POUR UNE BESOGNE QUI ÉVIDEMMENT CORRESPOND A LA RÉALISATION D'UN PLAN IMMENSE, où il est clair que nous avons été sacrifiés. <sup>3</sup> »

Inutile de faire le tableau de cette désorganisation : elle est sous les yeux de tous, dans l'armée d'abord et dans la marine; afin que, quand l'heure de l'attaque sera venue, l'ennemi ne rencontre qu'une résistance aussi faible que possible. Avec quelle douloureuse anxiété les cœurs français notent les coups qui leur sont portés jour par jour ! Ce fut d'abord la disgrâce du général Deloye, le créateur de notre matériel d'artillerie, celle

1. Bidegain. *Le Grand-Orient de France. Ses doctrines et ses actes*, p. 114.

2. Voir le *Soleil* du 14 février 1902.

3. L'affaire Dreyfus, lorsqu'elle sera complètement éclairée, apportera une nouvelle et bien forte preuve à cette affirmation. Le procès intenté au cours de la révision à MM. Rollin, François, Mareschal et Dautriche, a établi qu'un grand nombre de pièces du dossier ont été distraites de la fin du mois de mai aux premiers jours d'août 1904. Ces pièces consistaient en une collection de documents, de lettres émanant de l'agent Austerlitz et qui ne furent pas communiquées au commandant Piérat, le traducteur de l'École de guerre. Or, durant ces deux mois, ces pièces, d'une importance capitale, restèrent à la disposition du commandant Pasquier, le collaborateur du F. Vadecard.

du général Roget, et avec lui de tous ces officiers laborieux et modestes, les Yung, les Lauth, les Bougon, et tant d'autres, dont le seul crime était d'avoir affirmé, en justice et sous serment, leurs convictions. C'est le bouleversement de l'école de Fontainebleau, où des officiers avaient montré quelque froideur à un collègue suspect. C'est le chambardement de l'état-major général qui amena la démission de son chef, le général Delanne, et celle du généralissime Jamont. La loi sur la réduction du service militaire à deux ans rentre dans le même programme d'annihilation de l'armée. Nul doute que la réforme actuelle n'aboutisse, elle aussi, avant peu de temps, à l'établissement du service d'un an. La transformation en France de l'armée en simple milice communale, est une des parties essentielles du programme maçonnique international.

On voit, dans le même temps, le gouvernement livrer à tout instant un nouveau lambeau du drapeau de la France, une nouvelle portion de son domaine colonial. Après l'Égypte, après le Bas-Niger, après Fachoda et le Bahr-el-Ghazal, c'est le rivage français de Terre-Neuve qu'il livre aux Anglais, afin sans doute que nos marins n'aient plus d'école pratique où se former à lutter contre eux.

En même temps, il laisse libre carrière à l'antimilitarisme, avoué de façon assez hypocrite par les Jaurès et les Buisson, mais cyniquement étalé dans tous les pamphlets orduriers qui inondent les casernes et incitent les soldats à la désobéissance, à l'indiscipline et à l'assassinat, dans des appels aux conscrits, aux lycéens eux-mêmes, et que propagent les journaux du cosmopolitisme. Partout c'est la révolte latente ; on la tolère, on l'encourage, pendant que le commandement, démuné de ses pouvoirs essentiels, est arraché aux généraux pour passer aux mains des agents politiques et des fonctionnaires civils, seuls dépositaires du droit d'accorder sursis, congés et secours.

Faut-il parler enfin des révélations faites à la Chambre par M. Guyot de Villeneuve, et qui ont montré l'armée entière enveloppée dans un réseau de délations tenu par le Grand-Orient, qui en tire ses victimes pour les offrir aux coups du ministre de la guerre.

Indiscipline, insubordination, sédition, blâmes aux chefs, flagorneries et faiblesses pour les rebelles, primes à la révolte, soumission aux loges et aux journaux délateurs, démissions

provoquées : c'est un détraquement général de tout l'édifice, que l'affaire Dreyfus a entamé et que la complicité du gouvernement a accentué, et accentue chaque jour.

Joignez à cela la campagne de corruption morale, si activement poursuivie dans les masses profondes du peuple et la guerre faite à la religion, et vous pourrez juger des espérances que la secte internationale a fondées sur la quatrième et prochaine invasion.

L'interlocuteur de M. de Marcère lui demandait :

« — Pourquoi la franc-maçonnerie semble-t-elle servir plus immédiatement les intérêts de l'Allemagne ?

» — La franc-maçonnerie, répondit-il, est-elle spécialement aux intérêts d'une nation ? Je l'ignore. Mais, en fait, elle a servi, les unes après les autres, toutes les puissances victorieuses. Elle a servi Napoléon I<sup>er</sup> comme elle a servi Bismarck. Ce qui est certain également, c'est qu'elle a constamment favorisé les protestants et les juifs, et que partout où ceux-ci triomphèrent, les francs-maçons ne tardèrent pas à triompher. Ceci est, d'ailleurs, une conséquence logique du but établi de la maçonnerie. Si elle poursuit vraiment le nivellement universel, elle doit donc s'attacher à détruire l'élément conservateur par excellence de l'ordre social, la religion catholique, ce ciment romain des sociétés impérissables ».

On ne peut mieux dire, et c'est la raison pour laquelle la maçonnerie s'attache à détruire tout d'abord les puissances catholiques.

Pour arriver à son but, qui est de substituer « une Jérusalem de nouvel ordre » à la double cité des Césars et des Papes, la haute juiverie travaille à anéantir d'abord les nations catholiques ; celles-ci détruites, le reste tombera de lui-même et Israël pourra établir son universel empire. Dans le monde entier, les sociétés secrètes favorisent l'Angleterre, la Prusse, l'Amérique du Nord, au détriment de la France, de l'Autriche et de l'Espagne. L'Autriche a reçu un coup mortel à Sadowa ; la France une blessure cruelle à Sedan et une plus cruelle encore lorsqu'elle fut livrée à la franc-maçonnerie par l'Assemblée nationale. Mais d'un jour à l'autre elle pouvait se relever. Il fut décidé que le coup de grâce devait lui être porté ; mais ce coup devait être préparé. L'affaire Dreyfus a rempli ce rôle de préparation. Elle

a désorganisé l'armée, elle a fomenté la guerre civile et elle a déballé, sous les yeux de nos ennemis, tous nos plans de défense.

La politique maçonnique qui a marché par étapes de la ruine de l'Autriche à l'unité de l'Italie, et de l'unité de l'Allemagne à l'affaiblissement progressif de la France, est maintenant attelée, exactement par les mêmes procédés, à la destruction de la Russie, « rempart de l' « autocratie », dernier repaire de la « Contre-Révolution ». Cette politique travaille à l'heure actuelle à la création de deux autres unités autrement formidables que l'unité de l'Italie et celle de l'Allemagne, c'est-à-dire l'unité américaine et l'unité asiatique. A l'unité américaine, nos gouvernants francs-maçons nous ont fait sacrifier l'admirable possession du Canal de Panama, qui commande les évolutions économiques de l'avenir : à l'unité asiatique, on nous fera livrer avant dix ans toute la presque indo-chinoise <sup>1</sup>.

Inspiré, guidé par la puissance occulte qui aujourd'hui gouverne le monde, le Japon se croit destiné à être, pour l'Extrême-Orient, ce que le Piémont a été pour l'Italie et la Prusse pour l'Allemagne. Il veut réunir sous son hégémonie les quatre à cinq cents millions d'hommes que comprend la race jaune, et déjà ils paraissent se prêter à l'entraînement militaire auquel il veut les soumettre.

Et tandis que les Etats-Unis s'emparent de l'isthme de Panama, les Anglais se laissent flatter par l'impérialisme de Charles Chamberlain, qui prétend subordonner le monde entier à la prépotence politique, commerciale et financière de l'Angleterre.

De quelque côté que se porte le regard, il surprend les prodromes des formidables événements qui doivent changer la face du monde.

Il y a vingt-cinq ans, un prêtre, que nous connaissons d'ailleurs, publia sous le pseudonyme C. C. de Saint-André, un livre intitulé **FRANCS-MAÇONS ET JUIFS**. Il y établit que le but que pour-

---

1. La Royauté avait fait la France province par province, la République la défait pièce par pièce. Après les pertes énumérées ci-dessus, ce sera celle de l'Indo-Chine, le tout aux applaudissements d'une majorité maçonnique.

suivent les Juifs avec l'aide de la franc-maçonnerie est triple : 1° anéantir l'idée chrétienne dans le monde, 2° reprendre possession de Jérusalem, 3° subjuguier l'humanité entière.

Depuis que ce livre a été écrit, c'est-à-dire en ce dernier quart de siècle, nous avons été témoins de bien des efforts faits pour atteindre le premier de ces buts ; nous avons vu, pour le second, instituer les congrès sionistes et les Juifs s'y rendre de tous les points du monde ; pour ce qui est du troisième, voici ce que l'auteur en disait il y a un quart de siècle :

« Les Juifs ne veulent laisser debout ni gouvernement catholique, ni même une seule nation catholique.

» La France étant la nation catholique la plus consistante et la plus forte, forme l'obstacle le plus considérable au double but du juif, la domination du monde et le recouvrement de la Judée ; car, laissée à elle-même et à ses tendances d'origine et de tradition, la France assurément s'opposera toujours à la profanation de la Terre-Sainte par le Juif <sup>1</sup>. Il faut donc que plus que les autres elle soit décatholicisée, déchristianisée, afin que ses enfants n'aient plus aucun souci des Lieux Saints. Il faut qu'en aucune façon elle ne puisse être un centre de ralliement et d'alliance pour les autres peuples catholiques, par conséquent il faut qu'elle soit épuisée et complètement écrasée par la ruine de toutes ses forces vitales, de son agriculture, de son industrie, de son commerce, de ses finances, de ses armées, par les divisions intestines continuelles, par les guerres civiles et religieuses, enfin par le *démembrement et le partage* (ainsi souligné — Remarquons-le de nouveau, ceci était publié en 1880).

» La République d'une part et l'empire allemand prussien de l'autre sont les deux instruments avec lesquels le Juif travaille savamment et successivement à cette grande destruction.

» Dans la pensée machiavélique d'Israël, cet état prussien a été préparé de longue date et façonné en puissance militaire formidable pour broyer, non seulement la France, mais aussi tous les autres peuples catholiques de l'Europe, et pour constituer un empire immense qui comprendra tout l'Occident du nord au midi. C'est l'une de ces grandes agglomérations qui

---

1. Nous voyons le gouvernement de la République française, sous l'impulsion des juifs, en être venu à faire fi du protectorat de l'Orient. Pourquoi ? Pour laisser le champ libre aux opérations des Juifs en Terre-Sainte.

doivent se former. Cette puissance hérétique et maçonnique ne peut que servir en tout les intérêts du Juif.

» L'autre grande agglomération, c'est la Russie. Là, le Juif poursuit « une politique pleine de mystères », « devant laquelle pâlit l'Europe » et que « les yeux de la Grande-Bretagne pénètrent à peine ». La Russie est d'abord le bélier avec lequel le Juif démolit la Turquie, afin de prendre un jour au milieu des décombres le morceau qu'il convoite. Mais la Russie est un gouvernement absolu dirigé par une famille qui a une tradition religieuse et politique directement opposée aux aspirations juïaïques.

» Cette dynastie est chrétienne; elle veut dominer tout l'Orient et réunir les différentes communions grecques sous son autorité spirituelle. Elle ne peut donc pas souffrir que Jérusalem et la Palestine deviennent la demeure et la propriété des Juifs. C'est pourquoi, *ou cette dynastie tombera, ou bien cette politique traditionnelle devra être abandonnée*. Le Juif agit tant qu'il peut en ce double sens dans la Russie européenne par les sociétés secrètes et principalement par le sauvage nihilisme. Déjà des idées de modification dans le régime politique se font jour, le mot de gouvernement constitutionnel a été prononcé. On bat en brèche l'autocratie impériale. Les Juifs ne pensent pas à détruire la Russie; ils en ont besoin. Son existence entre dans leurs plans. Mais il faudra que les Romanow, s'ils veulent rester sur le trône, changent leur politique et leurs traditions religieuses. Ils laisseront de côté leur orthodoxie et leur prétention à la papauté schismatique, ou bien, de l'absolutisme la Russie passera au constitutionalisme sous une autre famille. C'est le procédé habituel et connu chez nous de la maçonnerie juive. On le présentera comme l'unique réponse possible aux aspirations des peuples en révolte, le seul remède aux maux de l'Etat, l'obstacle le plus énergique aux fureurs du nihilisme. Ce sera le conseil du franc-maçon et du juif, qui aura eu soin à l'avance d'aggraver les maux, de souffler les aspirations, de fomentier et de soudoyer les fureurs et les révoltes. La Russie alors sera promptement dans sa main et ne s'opposera plus à ses plans. (Qui ne serait frappé de voir ces pronostics s'accomplir de point en point, vingt-cinq ans après qu'ils ont été faits et publiés ?)

» Quant à l'Autriche, elle doit être démembrée et dévorée

par l'Allemagne. Son tour viendra après celui de la France. Pour le moment, une politique maçonnique la pousse tout doucement vers l'Orient par l'appât de quelques dépouilles turques. On tâche de la désintéresser ainsi de ce qui se prépare, comme il fut fait au temps des démembrements de la Pologne. En attendant les grands coups, Juifs et Maçons la décatholicisent et la minent autant qu'ils peuvent.

» L'Angleterre a été longtemps l'instrument de prédilection des Juifs. A l'heure présente, elle a deux torts à leurs yeux : elle ne peut plus beaucoup leur servir pour leurs plans, et dans ses classes supérieures elle retourne au catholicisme. Un temps viendra où les deux colosses orientaux, la Russie et l'empire britannique des Indes, se rencontreront. A cette époque, le Juif cherchera à faire coup double. Il se vengera de l'aristocratie Anglaise en voie de conversion vers Rome, et sera, là encore, la verge qui châtiara d'antiques prévarications. Les éléments révolutionnaires accumulés au sein de la nation anglaise et qui n'ont jamais fait explosion parce que la maçonnerie juive n'a pas voulu les exploiter, travaillés à ce moment dans tous les sens, éclateront d'une manière formidable. L'empire des Indes, forcément abandonné à lui-même par la métropole en feu, tombera vite sous les coups de la Russie. Le Juif aura obtenu un second succès : une agglomération de peuples plus considérable sous un même gouvernement. Alors il sera bien près de la domination universelle.

» Directeur du gouvernement, de l'administration et de tous les principaux emplois dans les deux immenses empires de l'Occident prussien et de l'Orient russe, quelle difficulté aura-t-il à les fondre l'un dans l'autre à la suite, soit d'une guerre, soit d'une alliance ? Et quelle impossibilité à ce que l'un des membres de ses familles messianiques, depuis longtemps peut-être suprême patriarche de la maçonnerie, soit élevé sur le trône du royaume presque universel, avec Rome ou Jérusalem pour capitale ? Quel temps demanderaient la conquête du fond de l'Asie et la soumission des deux Amériques, divisées, révolutionnées et dominées en partie dès maintenant par les Juifs ? Un temps fort court. Gouverner de Jérusalem et de Rome la grande colonie américaine, ne sera pas plus difficile que de commander aujourd'hui de Londres à l'empire indien. Le monde alors n'aura qu'un monarque. Les Juifs verront en lui leur messie glorieux.

Il les rappellera tous en Palestine, si déjà ils n'y étaient réunis en corps de nation. Ce sera l'Antéchrist.

» Si DIEU laisse les choses de notre époque marcher du train dont elles vont, qui pourrait nier que ce ne soit là l'avenir probable et peut-être prochain ? Et quand bien même le Seigneur interviendrait pour donner à son Église ce temps de repos que nous espérons, cette période de calme, de triomphe moral et de préparation aux suprêmes combats, qui soutiendra que les plans d'Israël, un instant interrompus et retardés, ne seront pas repris avec plus d'ardeur et de succès et n'arriveront point à cette réussite finale ?

» Car, nous savons par les Saintes Écritures que le grand empire antichrétien doit se reformer un jour sous l'action du prince des ténèbres. Or, dans la franc-maçonnerie, il n'y a pas seulement l'action humaine du génie d'un peuple supérieur, il y a de plus l'action réelle de Satan. Elle possède des moyens naturels d'influence très énergiques et très nombreux ; mais elle n'aurait point une action et des succès aussi irrésistibles et aussi universels, si elle n'était pas *assistée* par une force supérieure à la sienne propre, par une force surnaturelle. Une influence satanique toute particulière s'étend aujourd'hui sur le monde. Tout catholique qui étudie avec réflexion les événements contemporains est forcé d'en convenir. Cette action de Satan est concentrée dans la franc-maçonnerie et opère par elle. »

---



---

---

## DEUXIÈME SUBDIVISION

---

### CONSTRUCTION RELIGIOSO - HUMANITAIRE

---

#### CHAPITRE XLV

#### L'HUMANITARISME

Faire de tous les États de l'ancien et du nouveau monde les départements d'une seule et même république, assujettir tous les peuples au gouvernement d'une Convention unique, n'est qu'une partie du plan que s'est tracé la secte judéo-maçonnique pour la construction de son Temple. Le plan entier n'a nulle part été mieux exposé que dans la profession de foi que fit un journal américain, *Le Libertaire* de New-York, en présentant au public son premier numéro.

« *Le Libertaire* n'a de patrie que la patrie universelle. Il est l'ennemi des bornes. Il est ennemi des bornes-frontières des nations ; il est ennemi des bornes-frontières des champs ; il est ennemi des bornes-frontières de la famille. Pour lui, l'Humanité est un seul et même corps dont les membres ont un même et égal droit à leur entier et libre développement, qu'ils soient les fils d'un continent ou d'un autre, qu'ils appartiennent à l'un ou l'autre sexe, à telle ou telle race.

» De religion, le *Libertaire* n'en a aucune ; il est protestant contre toutes ; il professe la négation de DIEU et de l'âme : il est athée et matérialiste, attendu qu'il affirme l'unité universelle et le progrès infini, et que l'unité ne peut exister ni individuellement, ni universellement, avec la matière esclave de l'esprit et l'esprit oppresseur de la matière, comme le progrès ne peut être infiniment perfectible, s'il est limité par cette borne ou barrière où les humanicides ont tracé avec de la boue et du sang le nom de DIEU ».

L'unité universelle et le progrès infini, c'est, sous sa forme moderne, la double affirmation de l'évolution panthéistique. DIEU n'est point, il se fait en nous et en toutes choses. Telle est

la doctrine que la conjuration judéo-maçonnique veut substituer à la doctrine du CHRIST ; tel est le Temple où l'humanité unifiée doit venir s'abriter.

« La franc-maçonnerie, c'est une association, une institution, a dit l'*Acacia*,... ce n'est pas cela, c'est *plus que cela*. Soulevons tous les voiles, au risque de provoquer des protestations. La franc-maçonnerie c'est une *église*, la *contre-église*, le *contre-catholicisme*, l'*autre église*, l'*église de l'hérésie*, de la *librepensée* <sup>1</sup>. »

La grande étape sur la route qui doit mener à ce Temple est celle de la Religion humanitaire.

Bien souvent déjà nous l'avons entendu acclamer, il y a un siècle, à la Convention, et de nos jours à la Chambre des députés, dans les clubs et dans les écrits des sectaires. Renan, dans l'*Avenir de la science*, résume en ces mots la pensée de la secte et la sienne : « Ma conviction intime est que la religion de l'avenir sera le pur humanisme, c'est-à-dire le culte de tout ce qui est de l'homme ».

Un puissant effort est fait en ce moment, sur tous les points de l'univers, pour amener le genre humain tout entier à cette religion humanitaire. Nous sommes sans doute loin d'avoir saisi toute la trame de cette conspiration, nous en exposerons ce que nous avons pu en découvrir.

L'idée d'une religion humanitaire commence à se manifester à la même époque que celle de la République universelle, c'est-à-dire vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais elle avait été conçue antérieurement. Un écrivain franc-maçon, Henne am Rym dans son ouvrage *Allemeine Kulturgeschichte* (T. IV, p. 214) dit : « La conception de l'humanisme, dans son sens le plus haut et, pouvons-nous dire, tout à fait moderne, fut propagée en 1641 en Angleterre par le frère Morave Amos Komensky qui s'y était réfugié et qui y avait fait paraître en 1639 son *Prodomus Pansophiæ*. Il professait et propageait la tolérance générale de toutes les religions et l'amour de l'humanité se manifestant par la bienfaisance. Animé d'abord de l'espérance de réunir en une seule toutes les croyances chrétiennes, quand il se fut convaincu de l'impossibilité de

---

1. L'*Acacia*, Revue d'études maç.. Octobre 1902, p. 3 et 4.

réaliser ce projet, il rejeta toute différence confessionnelle et se plaça sur la hauteur de l'humanité pure et dépouillée de tout préjugé. « Dans sa *Pansophie*, Amos Komensky parle d'un temple de la sagesse à construire et il dit : « Parce que cette œuvre ne doit pas servir aux chrétiens seulement, mais à tous ceux qui sont nés hommes ; elle pourrait être nommée la Pansophie ou sagesse humaine ».

A cette même époque, on vit un personnage dont le vrai nom est inconnu, mais qui se fit appeler Eyrénée Philalèthe, parcourir la France, l'Angleterre, la Hollande, l'Amérique. En tous ces pays, il parlait d'une nouvelle religion « humanitaire » qui devait s'établir prochainement dans le monde et comprendre toutes les nations. « Ses écrits, dit Claudio Jannet, qui renvoie à l'Histoire Hermétique de Lenglet-Dufernoy (I, 402), ont une teinte judaïque très prononcée. L'humanitarisme s'y donne déjà comme devant remplacer le christianisme ».

« Au siècle suivant, observe M. Joseph Lemann <sup>1</sup>, le philosophisme commence à se mettre à l'exécution de ce plan d'enfer. Il y emploie deux maximes qui, après plus d'un siècle, n'ont rien perdu de leur prestige : « Toutes les religions sont bonnes », « les Juifs sont des hommes comme les autres ». La première de ces maximes avait pour but d'abaisser le christianisme, la seconde de relever les Juifs, l'une et l'autre de préparer le terrain pour un temps plus ou moins éloigné à la religion humanitaire ; car du moment où on n'admettait entre les religions ni infériorité, ni supériorité, il n'y avait plus à considérer en chacun et en tous que l'humanité et à proclamer les « Droits de l'homme ».

Nous avons vu comment, depuis le rétablissement du culte en France, cette égalité entre les religions fut établie, maintenue et développée par Napoléon qui mit les sectes protestantes sur le même pied que l'Église catholique, par Louis-Philippe qui fit entrer les Juifs dans cette confusion, par Napoléon III qui y admit les musulmans. Nous voyons maintenant comment, sous la troisième république, la supériorité a été rétablie en faveur des juifs et des protestants, qui ont toutes les forces gouvernementales à leur service pour persécuter les catholiques.

Permettre à toutes les religions fausses, aux hérésies, aux

<sup>1</sup> *L'entrée des Israélites dans la société et les États chrétiens, d'après des documents nouveaux*, ch. IV.

schismes, aux monstruosités de l'orgueil et même de l'immo-ralité, de venir se ranger sur la même ligne que la religion catholique, c'était autoriser d'avance la ligue légale de toutes les erreurs, de toutes les monstruosités, contre la religion catholique, contre les établissements catholiques, contre la vie catholique. Cela ne s'est pas fait attendre. Cela dépasse même tout ce que les bons pouvaient redouter, tout ce que les mauvais pouvaient se promettre <sup>1</sup>.

Ici encore nous nous trouvons en présence de l'exécution du plan élaboré au convent de Wilhemsbad. Il est tout entier exprimé ci-dessus, dans les paroles que le comte de Virieu, de retour de ce congrès, dit au comte de Gilliers, et qu'il concluait en disant combien il serait difficile au catholicisme de ne pas succomber sous l'assaut qui allait lui être livré.

De Maistre, qui vit et prévit tant de choses, n'ignorait rien de ce plan. Il en avertit Alexandre I<sup>er</sup> dans un mémoire qu'il lui adressa en 1816. Il y dit : « Il y a très certainement, selon toutes les apparences, des sociétés proprement dites, organisées pour la destruction de tous les trônes et de tous les autels ».

Il ajoutait que les juifs tiraient un grand parti de ces sociétés. Il eût pu dire qu'ils en étaient l'âme.

En 1860, l'heure parut venue de se mettre résolument à l'œuvre. Le juif Crémieux, Grand-Maitre du suprême Conseil du Rite Écossais, inaugura publiquement l'*Alliance Israélite Universelle* fondée deux ans auparavant. Elle eut bientôt fait de se rattacher de nombreuses sociétés répandues dans le monde entier et de non moins nombreux journaux de tous titres et de toutes couleurs qu'elle soudoya dans toute l'Europe.

---

1. Dans *L'Église et l'État laïque*, M. Bernard Gaudeau a fort bien montré comment en France l'État est tenu à accorder au catholicisme une particulière protection. « Quand il existe une religion nationale, comme le catholicisme en France, nationale à un double titre : numériquement par le chiffre de ses fidèles, historiquement par le rôle qu'elle a joué dans la formation même de la nation, et que cette religion, comme le catholicisme, non seulement n'est pas en contradiction avec les données rationnelles, morales et sociales de la religion naturelle, mais encore, au regard d'un observateur même superficiel, est la seule qui s'adapte à ces données en les précisant et qui les complète en les respectant, la seule qui, comparée aux autres religions de l'histoire, par sa transcendance se prouve divine, alors l'État, à un titre tout spécial, doit protection efficace à cette religion. »

Un an après cette inauguration, les *Archives Israélites* saluaient pour un avenir prochain : « une Jérusalem de nouvel ordre, saintement assise entre l'Orient et l'Occident, qui doit se substituer à la double cité des Césars et des Papes », en d'autres termes, l'hégémonie juive s'établissant dans le monde entier sur les ruines de toutes les puissances politiques et religieuses. Cette hégémonie, Crémieux l'appelait dans l'*Alliance* « un messianisme des nouveaux jours », et il ajoutait : « Je ne m'en cache pas, depuis une longue suite d'années, je n'ai nourri d'autre pensée que l'avenir de cette œuvre ». « L'*Alliance Israélite Universelle* commence à peine et déjà son influence se fait sentir au loin... » Elle ne s'attaque pas seulement à notre culte mais à tous les cultes. « *Elle veut pénétrer dans toutes les religions comme elle pénètre dans toutes les contrées* ». « Faire tomber les barrières qui séparent ce qui doit se réunir un jour : Voilà, Messieurs, la belle, la grande mission de notre Alliance Israélite Universelle... Marchons fermes et résolus dans la voie qui nous est tracée, j'appelle à notre association nos frères de tous les cultes ».

Cinq ans plus tard, en 1866, elle se félicitait en ces termes des succès déjà obtenus : « Comme les temps sont enfin venus où les faits s'empressent de répondre aux paroles, *le plus vaste, le plus merveilleux des Temples*, un TEMPLE, dont les pierres sont vivantes et douées de la pensée, s'élève pour recevoir dans son élastique enceinte, sous la bannière à jamais sacrée de la raison et de la philosophie, tout ce que le genre humain renferme dans son sein de généreux, d'*hostile au mystère* et à l'ignorance, de vrais fils de la lumière et de la liberté. Ce temple abritera donc la religion juive qui survit à tout et que rien n'ébranle : *religion élargie et digne de l'humanité tout entière*. C'est de la France que part l'idée libératrice, l'idée qui fusionne toutes les croyances et tous les cultes, de la France qui régénéra le monde et REÇUT avec bonheur *les saintes et généreuses maximes de la philosophie du dix-huitième siècle* ».

L'année suivante, 1867, l'*Univers Israélite* disait de son côté : « Le programme de l'*Alliance* est la grande œuvre de l'humanité, l'anéantissement de l'erreur et du fanatisme, l'union de la

---

1. Ces citations sont empruntées au livre de M. Gougenot des Mousseaux : *Le juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*. Il renvoie aux Archives Israélites, années 1861 et 1866.

société humaine dans une fraternité solide et fidèle ; et ce programme est devenu un fait accompli au Maroc et en Perse, en Syrie et en Grèce, dans les Principautés danubiennes et en Suède, c'est-à-dire au Nord et au Sud ».

Le moyen le plus puissant peut-être inventé pour réaliser ce programme, c'est l'école neutre.

N'est-ce pas une chose prodigieusement étonnante que de voir tous les États, catholiques ou protestants, monarchies ou républiques, promulguant, à peu près en même temps, les mêmes lois pour imposer la neutralité au point de vue religieux dans l'enseignement de la jeunesse ? Comment expliquer, en dehors de la conjuration antichrétienne, un tel accord pour une chose si monstrueuse, et dont les effets ont été bientôt si funestes, que plusieurs États se sont hâtés de corriger leur législation sur ce point ?

Mais aussi, quoi de plus efficace que cette neutralité scolaire pour atteindre le but visé par l'*Alliance Israélite Universelle* ? Les enfants élevés dans l'ignorance des vérités religieuses appartiennent par le fait à l'Israélitisme libéral et humanitaire ; ils sont les éléments tout faits de la « religion universelle », de ce « catholicisme » qui permettra l'accomplissement des destinées d'Israël.

La preuve que le Juif est l'instigateur de ce mouvement, nous la trouvons dans le livre qu'a publié un inspecteur d'Académie, M. Pajot.

Après avoir dit que les élèves des écoles normales y perdent infailliblement la foi et qu'il est par conséquent nécessaire de remplacer la foi « par une forte culture morale indépendante de tout enseignement confessionnel, » il prend le langage de l'*Alliance Israélite Universelle*, et il dit : « que cette culture morale est aussi une foi, une religion, mais une religion supérieure à toutes les autres, et dans laquelle elles peuvent et doivent se confondre. A côté, et nous ne craignons pas de dire au-dessus des religions qui divisent les esprits, il y a place pour une religion vraiment universelle, acceptable pour tous les esprits pensants et qui renferme les religions particulières comme le genre renferme les espèces ! <sup>1</sup> »

---

1. *Avant d'entrer dans la vie. Aux instituteurs et institutrices, conseils et directions pratiques.*

N'est-ce point mot pour mot le langage des *Archives Israélites* et de l'*Alliance Israélite Universelle* ?

Nous n'avons pas à suivre l'Alliance Israélite Universelle dans son développement, mais à voir où en est l'œuvre principale pour laquelle elle a été constituée : la propagande de la religion humanitaire.

---

## CHAPITRE XLVI

### LA RELIGION AMÉRICAINE

La tâche que l'Alliance Israélite Universelle s'est donnée à accomplir, pour préparer l'édification du Temple, est d'introduire dans le catholicisme et en ce qui reste de ferme dans les autres religions, des éléments de dissolution qui les amèneront à se confondre toutes dans une vague religiosité humanitaire.

Les dogmes forment, pour ainsi dire, l'ossature des religions, et c'est aussi par eux qu'elles se distinguent entre elles et se tiennent séparées les unes des autres. Le grand effort des apôtres de la religion humanitaire doit donc être de les faire disparaître. Il s'y porte en effet. Un synode protestant tenu à Clairac, en octobre 1903, exprimait parfaitement leur dessein et leur but dans ce vœu : « Que les barrières soient abaissées entre les Églises, afin de faciliter la collaboration fraternelle au service de l'humanité ».

C'est en Amérique surtout que ce projet a pris corps. Depuis longtemps on y travaille à abaisser les barrières dogmatiques et à unifier les confessions de façon à favoriser les voies à l'humanitarisme.

Le terrain est propice. D'après le P. Forbes, S.-J., cent cinquante sectes officiellement inscrites comprennent sept à huit millions de protestants, membres actifs des Églises aristocratiques. En dehors de ces Églises officielles, il y a quarante-cinq millions d'indifférents ou d'hommes emportés par les sectes les plus échevelées. Enfin, on compte en Amérique huit cent mille francs-maçons et dix millions de spirites. Les catho-



liques sont au nombre de onze à douze millions <sup>1</sup>. Dans un tel milieu, l'humanitarisme peut se donner carrière <sup>2</sup>.

Un livre a été publié récemment : *La religion dans la société aux États-Unis*, par un écrivain français, M. Henry Bary. M. Brunetière, dans un article qu'il publia en décembre 1902 dans la *Revue des Deux-Mondes*, lui rend ce témoignage qu'il a très habilement décrit les transformations qui s'opèrent en ce moment même au sein du protestantisme. M. Brunetière marque ainsi le terme de cette transformation : « L'évolution qui prépare en Amérique l'unité du christianisme est un effet du positivisme ». En effet, dans la pensée d'Auguste Comte, « religion » et « sociologie » ne font qu'un. Sa sociologie n'est qu'un effort pour réaliser le royaume de DIEU sur la terre; c'est-à-dire diviniser l'homme ou humaniser DIEU. » M. Bary donne de cette évolution — et nous les ferons connaître d'après lui — les origines, le développement et le caractère. Le résultat est ce qu'il appelle parfois LA RELIGION AMÉRICAINE, d'autre fois LA RELIGION HUMANITAIRE.

1. *Revue des Institutions catholiques et du Droit*. Juin et Juillet 1903.

2. Le *Catholic Directory*, pour 1905, a publié les intéressantes données que voici :

Il y a aux États-Unis 15 archevêques, 88 évêques, 13.857 prêtres, 11.387 églises, 83 séminaires, 3.926 étudiants ecclésiastiques, 191 collèges pour garçons catholiques, 692 écoles moyennes pour filles.

Le nombre des écoles primaires paroissiales entretenues par les catholiques (l'enseignement officiel étant neutre) est de 4.235; celui de leurs élèves est de 1.031.378.

Il y a 252 orphelinats catholiques, 37.822 orphelins et orphelines. Le nombre des autres institutions charitables est de 987.

Le total de la population catholique aux États-Unis est de 12.462.793.

Voici une constatation officielle de l'état d'une partie au moins des États Unis au point de vue religieux.

C'est la *Proclamation* publiée en avril 1899 par le gouvernement de l'État de New-Hampshire. Après avoir désigné le 13 avril comme jour de jeûne, et avoir rappelé que les générations précédentes ont ainsi invoqué la divinité, le gouverneur dit : « Mais le déclin de la religion chrétienne, particulièrement dans nos communautés rurales, est un trait caractéristique de notre temps...

» Il y a des villes où, de janvier à janvier, aucune cloche ne fait entendre ses appels solennels, il y a des villages où les enfants grandissent sans avoir reçu le baptême; il y a des localités où les morts sont emportés dans leur dernière demeure sans que le nom du CHRIST soit invoqué sur leur dépouille, et où les mariages ne sont célébrés que devant les juges de paix.

» C'est là un sujet digne de votre sérieuse considération, citoyens du Nouveau-Hampshire, car cela ne fait pas bien augurer de notre avenir ».

La Religion américaine, telle qu'elle nous est présentée dans ce livre, n'est point tout à fait ce que M. l'abbé Klein, dans sa *Vie du P. Hecker*, et, après lui, Mgr O'Connell et Mgr Keane, ont baptisé du nom d'américanisme<sup>1</sup>, c'est quelque chose de plus compréhensif. L'américanisme est ce que quelques catholiques ont laissé entrer dans leur catholicisme de l'idéal religieux américain; mais cet idéal ne se réalise complètement que dans les sectes protestantes qui se partagent les populations de l'Amérique, et dans le judaïsme libéral.

M. Henry Bargy donne de la Religion Américaine cette définition par le fait : « Toutes les Églises des Etats-Unis, protestantes, catholiques, juives et indépendantes ont quelque chose de commun. Elles sont plus voisines entre elles, que chacune d'elles ne l'est avec son Eglise-mère d'Europe; et l'ensemble de toutes les religions d'Amérique forme ce que l'on peut appeler la religion américaine ». Ces lignes sont les premières qui se lisent en tête du livre de M. Henry Bargy. Le livre tout entier est pour en démontrer le bien fondé.

Nous avons à faire, dès maintenant, des réserves sur l'intercalation de l'Eglise catholique au milieu des Eglises protestantes et juives. Il n'est point vrai de dire que l'Eglise catholique en Amérique est plus voisine des sectes protestantes que de l'Eglise romaine; mais il est exact que des chrétiens qui conservent le nom de catholiques se rapprochent trop des protestants, en Amérique plus qu'ailleurs.

Les origines de la Religion américaine doivent être attribuées, selon M. Bargy, aux Puritains. Le terme en sera dans un christianisme élargi jusqu'à l'humanitarisme.

Il croit pouvoir poser ces deux assertions : « La République des Etats-Unis est, dans la pensée des Juifs d'Amérique, la *Jérusalem future* ». « L'Américain croit sa nation *l'élu de Dieu* ». Et il ajoute : « Dans cette confiance patriotique des Américains, les Juifs ont reconnu la leur. Leur orgueil national est venu s'appuyer sur celui de leurs nouveaux compatriotes. Les uns comme les autres attendent de leur race le salut de la terre<sup>2</sup> ».

1. Voir l'*Américanisme et la conjuration anti-chrétienne*, p. 306-308.

2. M. l'abbé Klein, dans le récit qu'il publia dans le *Correspondant* (10 février et 10 mars 1904) de son voyage en Amérique, reconnaît qu'il y a six cent mille juifs dans la seule ville de New-York. Il ajoute, il est vrai, que c'est la moitié de ce qu'il y a dans les Etats-Unis; mais les gens bien

Ce salut, d'un côté comme de l'autre, on le voit venir dans « l'évolution religieuse qui se fait sentir aux États-Unis, dans l'Église catholique autant que dans les Églises juives, protestantes ou indépendantes et qui prépare une religion de l'humanité où viendraient se confondre toutes les religions existantes »<sup>1</sup>. On a lu les premières lignes du livre, celles-ci

informés assurent, au contraire, que la même proportion se retrouve dans les autres villes de l'Union.

Cette émigration des juifs aux États-Unis répond bien à ce que dit M. Bargy, que la République des États-Unis est, dans la pensée des juifs d'Amérique, la *Jérusalem future*.

Les Juifs ont dit : « Le développement et la réalisation des principes modernes sont les conditions les plus énergiquement vitales pour l'extension expansive et le plus haut développement du judaïsme (concile juif de 1869).

De leur côté, les Américanistes nous disent : « Les idées américaines sont celles que Dieu veut chez tous les peuples civilisés de notre temps ».

« L'influence de l'Amérique, dit Mgr Ireland, s'étend au loin parmi les nations, autant pour la solution des problèmes sociaux et politiques que pour le développement de l'industrie et du commerce. Il n'y a point de pays au monde qui ne nous emprunte des idées. L'esprit de la liberté américaine déploie son prestige à travers les océans et les mers, et prépare le terrain pour y planter les idées et les mœurs américaines. Cette influence croîtra avec le progrès de la nation. Le centre de gravité de l'activité humaine se déplace rapidement, et dans un avenir qui n'est pas éloigné, l'AMÉRIQUE CONDUIRA LE MONDE ». (*L'avenir du catholicisme aux États-Unis.*)

Et ailleurs : « Dans le cours de l'histoire, la Providence a choisi tantôt une nation tantôt une autre, pour servir de guide et de modèle au progrès de l'humanité. Quand s'ouvrit l'ère chrétienne, c'était Rome toute-puissante qui menait l'avant-garde. L'Espagne prenait la direction du monde à l'heure où l'Amérique s'appretait à entrer dans la famille des peuples civilisés. Maintenant que commence à poindre sur l'horizon l'ère la plus grande qu'on ait encore vue, de quelle nation la Providence va-t-elle faire choix pour guider les destinées de l'humanité? CETTE NOBLE NATION, JE LA VOIS QUI N'APPARAÎT. Géante de stature, gracieuse dans tous ses traits, pleine de vie dans la fraîcheur et le matin de sa jeunesse, digne comme une matrone dans la prudence de sa démarche, les cheveux ondulants au souffle chéri de la liberté, c'est elle, on n'en saurait douter en la voyant, c'est elle la reine, la conquérante, la maîtresse, l'INSTITUTRICE DES SIÈCLES À VENIR... Ses enfants lui sont venus de tous les pays, ils ont construit un monde nouveau, un monde qui incarne en lui les espérances, les ambitions, les rêves des prêtres et des voyants de l'humanité.

» LA NATION DE L'AVENIR ! ai-je besoin de la nommer ? Nos cœurs frémissent d'amour pour elle.

» O mon pays, c'est toi.  
Douce terre de liberté,  
C'est toi-même que je chante. »

(Voir l'*Américanisme et la conjuration anti-chrétienne*, p. 187-190.)

1. Nous renouvelons l'observation ci-dessus : M. Bargy généralise trop. Au lieu de l'Église catholique en Amérique, il faut lire un certain nombre de catholiques américains.

sont les dernières. Le livre tout entier marque les phases de cette évolution.

M. Bargy fait remonter les origines de la religion américaine à l'époque où, sur d'autres indices, nous avons reporté nous-même les origines de l'humanitarisme, c'est-à-dire au XVII<sup>e</sup> siècle. « Le christianisme américain, dit M. Bargy, a reçu des premiers colons son caractère. La colonisation par les Puritains date de leur émigration en Hollande où ils vécurent douze ans avant de passer en Amérique. C'est en Hollande qu'est né le christianisme américain. La première Église protestante du Nouveau-Monde, celle de Plymouth (1620), ne fut autre que l'Église de Leyde fondée en 1608 aux Pays-Bas par des séparatistes anglais sous la conduite de John Robinson. L'histoire de l'Église de Leyde, c'est déjà l'histoire des Églises d'Amérique : *un effort vers plus de tolérance pour plus de solidarité* ». « LE TRAITÉ DE LA COMMUNION RELIGIEUSE, écrit en 1612 par Robinson, est le premier témoignage d'un esprit nouveau en religion... Robinson mit son Traité sous l'invocation de saint Paul, cet apôtre de la tolérance dont s'inspirent tant de prédicateurs du Nouveau-Monde <sup>1</sup> ».

Quel est cet esprit nouveau en religion ? On vient de le dire, c'est un esprit de tolérance en ce qui concerne le dogme, afin d'arriver à une plus parfaite solidarité. C'est donc un esprit humanitaire. « La religion des Puritains est faite pour l'homme et non pour DIEU. Ils sont dévots de la religion en ce qu'elle a de social, ils négligent ce qu'elle a de dogmatique ».

Ce fut d'abord comme un instinct qui gagna l'une après l'autre toutes les sectes protestantes résidant en Amérique. De 1820 à 1830 ce devint, avec Channing, un système philosophique qui prit le nom d'Unitarisme. Son auteur le caractérise : « Une religion qui refuse de se définir ». Son seul dogme est l'indifférence aux dogmes. « Nous n'avons suivi qu'un système : exclure la controverse ». Ayant ainsi écarté la vérité révélée, il fit de sa religion une philanthropie : « Le perfectionnement de l'homme par le perfectionnement de la société ».

De 1830 à 1840 se forma le groupe des Transcendantalistes. « A côté des Unitaires et plus haut qu'eux, dit M. Bargy, ils

---

1. M. Bargy fait ici allusion à la Congrégation des Paulistes fondée par le P. Hecker.

incarnent ce qui caractérise l'Amérique : l'union du *sentiment* chrétien et de la raison positive ; ils réconcilient l'esprit évangélique et l'esprit rationaliste en les faisant servir tous deux à l'action sociale... Conciliateurs par excellence, ils personnifient l'horreur américaine des controverses et des polémiques... Ils concilient toutes les contradictions apparentes : chrétiens et rationalistes, individualistes et socialistes. Ils sont typiquement américains ».

Mais par où et comment ce rationalisme social tient-il encore au christianisme ? Nous le voyons dans un livre qui a été publié sous le titre significatif de *Christianisme social*. C'est le recueil qu'on a formé des « discours et conférences », ou de quelques-uns des discours, et de quelques-unes des conférences, du pasteur G. D. Herron, professeur de « christianisme appliqué », au Collège de Grinnell, dans l'Etat d'Iowa. « L'origine de cette chaire, dit M. Brunetière, et l'objet de sa fondation sont déjà bien caractéristiques : c'est une femme qui l'a instituée, « pour qu'on y dégagât des enseignements de Jésus une philosophie sociale et économique, en vue de l'application de ces enseignements aux problèmes et aux institutions sociales ». Les titres mêmes de quelques-uns de ces discours : *l'Etat Chrétien, l'Avènement politique du Christ, Une confession de foi sociale*, sont encore plus éloquents. Et voici quelques-unes des déclarations qu'ils contiennent : « Nous commençons à nous douter que l'individu n'atteint son véritable développement que par l'association, et qu'il n'arrive à la liberté que par l'union avec ses semblables. Au prix de douloureuses expériences, notre race conquiert peu à peu une science qui dépasse également les déductions logiques des économistes et des philosophes : c'est à savoir qu'elle n'est pas un simple agrégat d'individus... L'évolution que nous voyons poindre sera supérieure à la phase individualiste dont nous sortons, autant que l'état d'être raisonnable le fut à l'animalité primitive ». « Si l'on considère, continue M. Brunetière, que le discours d'où ces lignes sont extraites est intitulé : *l'Avènement politique du Christ*, qu'elles sont d'un professeur de « christianisme appliqué » ; que l'Université dans laquelle il enseigne est « congrégationaliste » ; et qu'enfin il est lui-même pasteur dans son église, on y verra sans doute ce que nous y voyons nous-mêmes : la religion redevenant, d'une « affaire individuelle », une « affaire sociale ». La

croissance en JÉSUS-CHRIST « comme principe de rénovation politique et sociale », voilà ce que nous offre un protestant d'Amérique. Il dit ailleurs, dans un discours sur l'*Approche de la crucifixion* : « L'idéal divin de société humaine que JÉSUS avait conçu, était la croix sur laquelle il a été cloué, car ses doctrines étaient moins théologiques que sociales ». Il nous assure que ce qu'il pense et ce qu'il exprime ainsi, des foules, autour de lui, le pensent comme lui. On traduit ses *Discours* à Genève, et on le suit dans la voie qu'il indique ». Nous verrons en effet combien, d'un pas plus ou moins empressé ou plus ou moins craintif, se sont engagés dans la voie du christianisme social.

« L'influence des Transcendantalistes, dit encore M. Bargy, comme celle des Unitaires, s'est répandue partout : on la reconnaît dans les sociétés de culture morale, dans les Églises libérales, et même dans les Eglises orthodoxes ; dans la littérature et le journalisme ; dans l'éducation, dans le courant d'idées, insaisissable et tout-puissant, qui fait la façon de sentir et de penser d'un peuple ».

Après avoir passé des Puritains aux Unitaires et des Unitaires aux Transcendantalistes, le christianisme américain a trouvé son terme dans la « Société de culture morale », *Society for Ethical Culture*. C'est le type de l'Église sans dogme. Elle n'enseigne plus à mourir, mais à vivre ; elle est une école d'énergie pratique, qui fait, du perfectionnement de l'homme par le perfectionnement de la société, l'objet même du christianisme transformé. En un mot, le christianisme dans la transformation que la religion américaine veut lui faire subir, ne sera rien autre chose que le socialisme.

« La vraie forme et la forme vraiment moderne de la religion, dit un jeune publiciste italien, M. Guillaume Ferrero, c'est le socialisme allemand. »

Et M. Brunetière reprend : « Pourquoi le « socialisme allemand » ? C'est le « socialisme » en général, qu'il faut dire — en France aussi bien qu'en Allemagne, en Italie comme en Angleterre, le socialisme sans épithète, le socialisme des foules : je veux dire le socialisme considéré, non dans les programmes ou à travers l'éloquence des politiciens qui s'en font une carrière et une voie d'accès aux jouissances du pouvoir, mais dans les

aspirations de ces masses populeuses qu'agitent, que soulèvent et qu'entraînent ses prédicateurs. Moins français, plus international et plus universel que notre révolution, ce que le socialisme aspire à réaliser, c'est proprement « le royaume des cieux » sur la terre, c'est le rêve de l'universelle fraternité dans l'universel amour. Ce n'est point après la mort, ni dans une autre vie, dont celle-ci ne serait que la voie douloureuse, mais sur terre et demain, que le socialisme promet à ses adeptes la réalisation du royaume des cieux... Ce qu'il y a de certain, c'est que ces espérances n'étant pas conçues comme immédiatement réalisables, mais dans un avenir indéterminé, l'enthousiasme qu'elles inspirent à ceux qui les partagent est lui tout seul une manière de religion. « Dans le socialisme comme dans le christianisme, dit M. G. Ferrero, le sentiment fondamental du disciple est la foi. Si les mouvements religieux consistent essentiellement dans le culte passionné d'une idée, le plus manifeste des mouvements religieux du temps présent est celui de ce socialisme qui, dans l'attente de la rédemption finale, ne travaille uniquement qu'à la propagation de son principe <sup>1</sup> ».

---

1. *Revue des Deux-Mondes*, décembre 1902, p. 873.

## CHAPITRE XLVII

### LA RELIGION AMÉRICAINE SE RÉPAND EN EUROPE

La « Société de culture morale » avait été fondée à New-York par M. Félix Adler, chargé de cours à l'Université Cornell. Bientôt des sections ou associations semblables furent établies en 1883 à Chicago, en 1885 à Philadelphie, en 1886 à Saint-Louis. D'Amérique, le mouvement se propagea en Europe. M. Fouillée représente la France dans l'organe publié pour toutes ces sociétés, l'*International Journal of Ethics*, qui fut créé à l'instigation de M. Adler. La société de Londres (1891) fut l'œuvre d'un Américain, M. Stanton Coit. En 1893, une société fut fondée en Autriche, à Vienne, et une en Suisse. Celles de l'empire Allemand furent fondées par Adler lui-même, et elles sont au nombre de seize.

Faut-il y rattacher l'association des « cogitants », dont la presse nous a révélé l'existence à l'occasion du congrès qu'ils tinrent à Berlin en juin 1899 ?

Le but paraît bien le même, c'est de réunir les « partis de réforme religieuse et sociale », et de « fonder la religion de l'avenir ». Leur président est aussi un Juif. Comme moyens d'atteindre cette fin, le congrès a préconisé, lui aussi, « la libération de la contrainte dogmatique », la création d'une religion affranchie du dogme. Il a adopté la résolution que voici :

« Considérant que la vieille foi, par suite de sa contradiction avec la science moderne, est condamnée à disparaître tôt ou tard, le congrès pour l'union des partis de réforme religieuse et sociale exprime le vœu que le gouvernement ne reconnaisse plus à l'avenir l'organisation ecclésiastique traditionnelle.

» En second lieu, le congrès invite tous ceux qui pensent librement à donner leur adhésion à la religion de la science et



de la conscience progressives, c'est-à-dire à la religion des « cogitants », afin de hâter le triomphe de l'idée correspondant à l'esprit moderne.

» Enfin, le congrès estime qu'il est nécessaire de faire sans retard de l'agitation en ce sens dans toute l'Allemagne ».

Nous ne savons si les « cogitants » se ramifient dans les autres pays ; mais il existe, sur tous les points du monde, une association qui n'en diffère guère : *Les Unions chrétiennes des jeunes gens*. *La Réforme Sociale* en a parlé dans son numéro du 1<sup>er</sup> juillet 1893, dans celui du 16 novembre 1896, dans celui du 1<sup>er</sup> juillet 1902 et dans celui du 16 février 1903. Ce dernier numéro a publié une communication faite par M. Em. Sautier, secrétaire général de cette association pour la France.

Voici les renseignements que nous y trouvons :

Ces Unions, fondées il y a un demi-siècle, se sont rapidement développées sur toute la surface du globe. Elles ont entre elles un lien fédératif. Leur trame, pour ainsi dire, est formée par des agents salariés, appelés secrétaires généraux. Ils font leur stage dans une Union, ou (en Amérique) dans l'une des deux « écoles d'entraînement ». Les études y durent trois ans. Il en sort chaque année 60 à 70 jeunes gens qui viennent grossir l'armée des 1.500 secrétaires d'Unions chrétiennes que possèdent les seuls États-Unis. Ces secrétaires ne sont les ministres d'aucune confession religieuse.

Les Unions favorisent le mélange des classes, mais elles associent aussi entre eux les jeunes gens que rapprochent les communautés d'intérêt, de travail ou d'études. C'est ainsi qu'il existe des Unions chrétiennes pour les étudiants, jusque dans les Universités des pays d'Extrême-Orient. A Tokio, à Nan-King, à Péking, à Séoul en Corée, à Calcutta, il existe des associations exclusivement composées d'étudiants chinois, japonais, indous ou coréens <sup>1</sup>. Il y en a aux États-Unis pour les employés de

---

1. *L'Elan*, dans son n° du 1<sup>er</sup> avril 1904, donnait cette information :

« Les Unions japonaises projettent d'entreprendre une œuvre spéciale parmi les soldats tant que durera la guerre. Le héros de la bataille de Chemulpo, le contre-amiral Uriu, a été, pendant deux ans, président de l'Union Chrétienne des Jeunes Gens, pendant qu'il fréquentait l'École navale d'Annapolis aux États-Unis. M. Kataoka, qui vient de mourir, était président de la Chambre basse du Parlement japonais et président de l'Union de Tokyo. »

A l'occasion de la guerre, les protestants ont établi des *tentes unionistes*

chemins de fer. En France, elles sont particulièrement établies dans les villes de garnisons, et à chacune de ces Unions est annexée une *œuvre militaire* que l'on se garde bien de mettre en interdit. *La France chrétienne* (numéro du 28 janvier 1904) affirme que ces Unions et les œuvres militaires annexées reçoivent, de bienfaiteurs américains, les capitaux qui leur permettent de fonctionner et de faire de la propagande.

Il y a même des Unions chrétiennes de jeunes filles. C'est ce que nous a appris le *Chrétien belge*, dans son n° du 4 juin 1904. Il informait que le lundi de la Pentecôte, une centaine d'unionistes s'étaient réunis dans le temple de Charleroi. Un rapport sur la marche de ces Unions qui fut lu, montre, dit ce journal protestant, que cette marche est « réjouissante ». L'assemblée a ensuite applaudi au projet d'une fédération des trois groupes sectionnaires, Hainaut, Brabant, Liège.

Les protestants unitaires ont institué à Genève, en 1900, un Comité international et des Conférences universelles.

Après avoir tenu ses congrès œcuméniques à Londres et à Amsterdam, l'Unitarisme a choisi Genève comme siège de la troisième de ses assemblées, qui se tiendra en cette ville au milieu de septembre 1905. Le nom officiel de l'assemblée sera *Congrès international du Christianisme libéral et progressif*. Le Comité genevois d'organisation estime que « la haute importance d'une réunion pareille dans l'antique cité de Calvin ne saurait échapper à aucune des âmes de la tendance unitaire. Il compte sur le concours dévoué de tous ceux auxquels est chère l'indépendance absolue de la prière religieuse ». (*Semaine Religieuse* de Genève, 24 décembre 1904).

*Le Christianisme au XX<sup>e</sup> siècle*, dans son n° du 17 mars 1904, avait fait savoir qu'une réunion avait eu lieu le vendredi précédent à l'Union de Paris, salle André, à l'effet de prendre les premières mesures pour l'organisation de ce congrès. « M. Caspari, président du Comité National, présidait, assisté de M. Emmanuel Sautier qui a présenté un lumineux exposé de la question. Un court entretien a été engagé, au cours duquel

---

en Mandchourie. La première a été installée à Antoken, vis-à-vis de Wiju. Elle peut contenir deux cents soldats et porte en grands caractères l'inscription *Union chrétienne des jeunes gens*. Le soir, la même inscription se lit sur une quantité de lanternes japonaises ; quatre grands drapeaux japonais sont déployés dans certaines occasions. Les secrétaires de l'œuvre sont au nombre de trois.

nous avons appris qu'on pouvait attendre un millier de délégués et que ceux-ci fourniraient à raison de 40 francs par délégué les quatre cinquièmes de la dépense qui s'élèvera à cinquante mille francs. Pour les dix mille francs à trouver, on a déjà reçu des souscriptions. L'assemblée a accepté que la conférence internationale se réunirait l'an prochain dans la semaine de Pâques ».

Bien que le mot ne figure pas dans leur titre, les Unions chrétiennes peuvent être classées dans la catégorie des œuvres protestantes. Elles sont imprégnées de l'esprit protestant <sup>1</sup>. Mais elles ne sont pas des œuvres confessionnelles. Dans un rapport à la jeunesse catholique de Besançon, M. de Montenach dit : « Les Unions déclarent exister en dehors de toute organisation ecclésiastique et conserver une complète neutralité vis-à-vis des différentes dénominations ecclésiastiques ». Bien plus, les *Unions*, quoique se disant *chrétiennes*, admettent dans leur sein tout jeune homme, quel qu'il soit, croyant ou *incrédule*, chrétien de naissance, juif ou mahométan. L'Union chrétienne de Paris a même compté parmi ses membres un bouddhiste, et elle regrette, pour l'illustration de son principe, que le dit bouddhiste ait quitté Paris.

Dans le rapport qu'il lut à la *Réforme sociale*, M. Sautier dit :

« N'est-il pas nécessaire que tous ceux qui croient encore à DIEU et à l'Évangile, cherchent l'occasion de se tendre une main fraternelle par-dessus toutes les barrières qui les séparent ? » On aurait pu lui demander pourquoi l'association porte-t-elle cette enseigne : « Union chrétienne », et pourquoi, dans l'appel fait aux jeunes gens, semble-t-elle exiger qu'« ils croient encore à l'Évangile », alors que l'on admet dans ces Unions dites « chrétiennes » les Bouddhistes et les Mahométans qui ne croient pas à l'Évangile et les Juifs qui l'ont en horreur.

Nous retrouvons donc ici l'esprit et les tendances de la « Religion américaine », dont tout le *credo* est « la foi au bien »

---

1. *Le Christianisme au XX<sup>e</sup> siècle*, n<sup>o</sup> du 18 février 1904, dit qu'à Saint-Dizier, des jeunes gens se sont constitués en Union chrétienne avec section de gymnastique. Il ajoute qu'à Saint-Dizier, les catholiques prennent facilement le chemin du temple et que plusieurs notables catholiques ont tenu à remettre eux-mêmes au pasteur Cuendot leurs dons pour la société anti-alcoolique que ce pasteur avait fondée.

et qui accueille les gens de toute religion comme les gens sans religion.

On s'efforce en ce moment de grouper, sur toute l'étendue du territoire français, la jeunesse catholique. On ne prend peut-être point assez garde aux idées de ceux qui s'y introduisent. Il pourrait se faire que plusieurs y vissent semer l'esprit des « Unions chrétiennes ». Un livre a été publié, il y a un peu plus de trois ans, sous ce titre : JEUNESSE. Il a été couronné par l'Académie française, il est arrivé, à l'heure où j'écris, à la vingt-septième édition.

Le dernier chapitre est intitulé : LA FOI. « Se reconstituer une foi, dit l'auteur, et pour cela se rendre compte comment naît la foi, est un des besoins les plus sérieux et les plus profonds de la jeunesse ».

Si la jeunesse catholique a besoin de se *reconstituer une foi*, c'est donc que la foi reçue a été ou doit être abandonnée. L'auteur dit en effet : « On entend communément par foi, l'adhésion à un corps de doctrine qui se présente à nous avec un caractère d'autorité. DIEU, à une certaine époque, aurait révélé la vérité aux hommes, une fois pour toutes. La révélation ainsi faite constitue un bloc dont certains hommes et certaines sociétés sont les dépositaires. Représentant la vérité divine, ils réclament la même soumission que DIEU. Il ne s'agit pas de peser, d'examiner, de discuter ce qu'elles nous apportent, mais de le recevoir à genoux, au milieu du silence imposé à notre être tout entier, malgré ses répugnances et ses révoltes. Toutes les vieilles croyances autoritaires en sont là. Ce premier point d'où elles partent et qui entraîne le reste, est le gros point litigieux sur lequel elles se séparent de l'esprit moderne. Mais, hâtons-nous d'ajouter que l'esprit moderne se rencontre ici avec le CHRIST et l'Évangile... Le CHRIST est un inconnu, non seulement dans le monde, mais même dans les Églises qui se réclament de lui. Si quelque chose est obstrué, terni, dévié de sa direction première, c'est bien le vieil Évangile... Dans sa pensée, comme dans sa pratique, dans sa façon d'interpréter le monde comme dans sa manière de régler l'activité humaine, l'Évangile dépasse à tel point toutes les Églises qui se sont réclamées de lui, qu'il est dans l'avenir bien plutôt que dans le passé. Et plus on fixe son attention sur ce sujet, moins on peut s'empêcher de

constater une grande affinité entre cet Évangile oublié et les meilleures aspirations de l'esprit moderne. »

Que dit donc l'esprit moderne ? quel est le fond de sa pensée, là où il se trouve d'accord avec l'Évangile et avec le CHRIST ? L'auteur nous le montre en ceci : « L'homme est en évolution, et avec lui la nature entière, de l'atome et de la cellule vers la vie parfaite. Sa loi c'est *le devenir* (ainsi souligné). Et quand il prend conscience de ce fond de sa destinée, le sens qui prend la vie dans son ensemble, qui enveloppe tout ce détail dont nous sommes faits dans la grande volonté qui est au fond des choses est *le sens religieux* ». Du sens religieux naît la piété et de la piété la foi.

« La foi, sommet de la vie, de toute la vie, est la synthèse totale de l'induction humaine. Toutes nos expériences et celles du passé vivifiées à travers notre âme, se condensent ensemble et constituent pour nous la révélation personnelle que nous a fait la vie : voilà la foi.

» La piété est de vouloir faire la volonté du Père ; et la foi, de sonder sa vie, afin de réaliser ce qui est en elle et d'accomplir la volonté dont elle est issue ».

D'après tout cela, la foi que la jeunesse chrétienne doit « reconstituer » en elle paraît bien être la foi des panthéistes par laquelle « le fil de l'évolution humaine est maintenant renoué ».

Le panthéisme, l'évolutionisme, telle est donc la religion de l'avenir, la religion vers laquelle la jeunesse est engagée à se porter. « Certaines religions sont bonnes pour abriter les vieux égoïsmes, les sénilités, les puérités, ou encore pour soustraire aux bruits du dehors, les cœurs déçus ou même pour endormir doucement les consciences et les intelligences. Celle-ci est surtout faite pour la vie et pour les vivants. Elle nous jette en pleine action, en pleine mêlée : elle nous fait faire un beau départ avec vaisseaux brûlés derrière nous. *Point de regard en arrière !* c'est énergique, viril, joyeux. Cela sonne et vous enlève comme le clairon des batailles ! »

Après ces paroles emphatiques, l'auteur en vient aux conseils pratiques. Un mot les précède pour servir de tampon et amortir le coup qu'ils doivent porter.

« Lorsque l'on appartient par la naissance à un milieu religieux, c'est un devoir de lui vouer une grande reconnaissance. Aimer son Église est bon comme aimer sa famille et son pays. — Mais ici se présente un écueil : l'esprit de parti en religion, l'esprit

exclusif. Jeunes croyants, fuyez-le comme la peste ! Mieux vaudrait être seul que de cultiver en commun l'esprit d'exclusion et l'orgueil spirituel. Comme en toutes choses, ce temps-ci demande, sur le terrain de la foi, une grande largeur. Le devoir de l'heure présente est de fraterniser, et les Églises particulières, quelle que soit leur raison d'être, ne sont bonnes qu'à la condition de NOUS PRÉPARER A L'ÉGLISE UNIVERSELLE.

» Il y a des heures dans l'histoire où il faut être l'homme d'une cause particulière, définie, où il y a en un mot un trou à faire en un certain sens, et où il convient de s'enrégimenter. Aujourd'hui, le devoir pressant est de franchir les murs de séparation et de se tendre les mains par-dessus les clôtures. *Retrouver l'humanité*, redevenir des hommes, si cela est le mot d'ordre en pédagogie, en politique, sur le terrain social, combien plus ne devrait-on pas s'en souvenir sur le terrain religieux, le plus large de tous, et que l'étroitesse d'esprit parvient à morceler et à rétrécir d'une si lamentable façon. Que la jeunesse le comprenne ! »

Ce livre, il est bon de le redire, a été couronné par l'Académie française et la propagande qui en est faite est telle qu'en trois ans il est arrivé à sa vingt-septième édition.

Faut-il voir dans ces associations et dans la propagande des idées que nous venons d'entendre la main des Juifs ? Tout ce que l'on vient de lire répond si bien aux desiderata de l'*Alliance Israélite Universelle* : une religion sans dogmes appelant tous les hommes « dans le plus vaste, le plus merveilleux des temples », qu'on pourrait le soupçonner.

Comme l'a observé Mgr Meurin dans son livre *La Franc-Maçonnerie synagogue de satan*, on trouve la main des Juifs dans toutes les hérésies. Le Gnosticisme qui désola l'Église pendant les trois premiers siècles fut leur œuvre : c'était la Kabbale juive adaptée à une fin spéciale, s'infiltrant dans le christianisme naissant pour le détruire. La secte des Ophites fut, comme le Gnosticisme, une fille de la Kabbale. Mgr Meurin en donne également les preuves. Le Manichéisme a la même origine. Albigeois, Templiers, Sociniens, Francs-Maçons, manifestent avec le Judaïsme leur parenté. Le professeur juif Darmesteter, reconnaît que le Juif a été le docteur de l'incrédulité du XVIII<sup>e</sup> siècle. « Le Juif, dit-il, est à l'œuvre dans l'immense

atelier de blasphèmes de l'empereur Frédéric, des princes de Souabe et d'Aragon. C'est lui qui a forgé l'arsenal meurtrier qu'il a légué aux sceptiques de la Renaissance, aux libertins du grand siècle. Le sarcasme de Voltaire n'est que le retentissant écho d'un mot murmuré au temps de Celse et d'Origène, au berceau même de la religion du CHRIST ».

Dès lors, quoi d'étonnant que nous trouvions le Juif dans la constitution des Unions, qui doivent réaliser le vœu de l'Alliance Israélite Universelle ?

M. Gougenot des Mousseaux, dans son livre : *Le Juif, le Judaïsme et la Judaisation des peuples chrétiens*, nous apprend (p. 97) que dès l'année 1831 il s'est formé, pour l'Allemagne, une association de juifs et de chrétiens dont le but est de fonder la civilisation religieuse, morale et sociale des Israélites.

Adler, fondateur de la *Société de culture morale*, à laquelle les *Unions chrétiennes des jeunes gens* et l'*Association des cogitants* paraissent bien apparentés, est Juif, fils de rabbin. L'Association n'eut d'abord pour membres que des Juifs. « De sorte, observe M. Bargy, que, parmi les institutions religieuses d'Amérique, la plus américaine est d'origine juive. » « C'est que, ajoute-t-il, entre Américains et Juifs, il y a comme une harmonie préétablie. Le christianisme et le judaïsme, aux États-Unis, semblent faits pour se comprendre et destinés à se confondre. Leurs débuts dans le Nouveau-Monde furent les mêmes ; ils y reçurent tous deux les mêmes déformations, cause de leur originalité. Le judaïsme, comme le christianisme d'Amérique, est l'épanouissement à l'air libre du libéralisme allemand <sup>1</sup>. »

---

1. Les Israélites, nous l'avons déjà dit, sont en très grand nombre aux États-Unis. La statistique publiée par l'*American Review of Reviews* porte leur nombre à 4,500,000, au minimum, sur une population de 76.885,794 habitants ; cela fait 01,04 pour cent, tandis qu'en France, d'après la *General Sewish Statistico* du *Sewish yea Book* pour l'année juive 5664, sur une population totale de 38,595,500 habitants, il n'y a que 86,085 Juifs : 00,22 pour cent.

Ces Juifs américains, — Juifs allemands, polonais ou russes pour la plupart, — sont agglomérés dans les grandes villes. New-York, pour sa part, en a 584,788 (ce chiffre concorde avec celui donné plus haut par M. l'abbé Klein), Philadelphie 75,000, Cincinnati 18,000, Chicago 60,000, etc. Beaucoup sont devenus, naturellement, colossalement riches, et leur premier soin, là comme partout, a été d'acheter la presse.

La plupart des grands journaux des États-Unis sont juifs. On sait quel rôle joue la corruption en matière électorale dans l'Amérique du Nord. Les Juifs y ont donc une énorme influence.

La déclaration de Pittsburg, acceptée en 1885 par la réunion des rabbins réformés, n'est en effet qu'une profession de libéralisme. Elle proclame que le judaïsme est une religion progressive, qui s'efforce de se mettre en harmonie avec les exigences de la raison ; qu'il faut rejeter la croyance à la résurrection des corps, à l'enfer, au paradis ; et que c'est le devoir des Juifs de prendre part à l'effort des temps modernes pour résoudre, selon la justice et le droit, les problèmes que soulèvent les transformations sociales. Substitution de l'esprit à la lettre dans l'interprétation biblique, suppression des dogmes, souci des questions sociales : ce sont là les caractéristiques du protestantisme libéral aussi bien que du judaïsme libéral, que les sociétés de culture morale s'efforcent de propager partout. « Juifs libéraux et chrétiens libéraux, dit M. de Bargy, ont tant marché dans le même sens qu'ils se sont trouvés au même point. La rencontre les a un peu surpris sans leur trop déplaire. M. Cobb ayant cru que leur évolution amènerait les Juifs à la plus avancée des sectes chrétiennes, l'Unitarisme, le rabbin Silvermann dit qu'au contraire c'étaient les Unitaires qui glissaient vers l'Église juive. La vérité est que tous glissent sur la même pente, pour arriver au même point. » « Le christianisme, dit encore M. Bargy, n'a eu qu'à retrancher ce qu'il avait de scolastique (lisez dogmatique) et à préserver ce qu'il avait d'évangélique (lisez humanitaire) <sup>1</sup> : la grâce de la personne du CHRIST ; et il va convertissant les Juifs. Élargi lui-même jusqu'à l'humanitarisme, il les humanise ; ils cessent d'être les Juifs du Temple, ils deviennent ceux qui suivaient Jésus le long du lac ».

C'est donc bien l'humanitarisme qui est le fond de ce que l'on a appelé la religion américaine ; ce nom lui est donné, parce que c'est en Amérique qu'elle a son foyer, mais elle doit s'étendre à toute la terre, rallier tous les hommes.

---

1. La *Vie nouvelle* du 5 mars 1904 a reproduit, d'après le *Christian Life* cette définition d'une Église donnée par Huxley : « C'est, a dit le grand philosophe, un lieu où, semaine après semaine, des services devraient être consacrés, non à la répétition d'abstraites propositions théologiques, mais à l'exposition d'un idéal de vie véritable, juste et pure. »



## CHAPITRE XLVIII

### ESSENCE ET ŒUVRES DE LA RELIGION HUMANITAIRE

« La religion américaine, dit M. Bargy, a deux caractères qui la définissent ; elle est *sociale* et elle est *positive* : sociale, c'est-à-dire plus soucieuse de la société que des individus ; positive, c'est-à-dire plus curieuse de ce qui est humain que de ce qui est surnaturel ».

A mesure que le souci du dogme s'éteint, son amoindrissement entraîne le moindre souci de l'autre monde, à moins que ce ne soit l'indifférence à l'au delà qui permette la négligence du dogme. Dans un cas comme dans l'autre, le complément de l'esprit positif est l'esprit social qui a plus de souci du salut collectif sur la terre que du salut individuel au ciel.

« Aujourd'hui, a dit M. Strong en tête de son rapport officiel pour l'Exposition de 1900, la religion se mêle moins du futur que du présent ; il y a moins de mépris de la terre pour gagner le ciel et plus d'effort pour descendre le ciel sur la terre. La religion, servante du progrès terrestre, confond son but avec celui des sciences morales et sociales. Celles-ci prennent quelque chose de religieux, et la religion quelque chose de laïque ». Si cela peut un jour arriver à la perfection, la transformation du christianisme en religion humanitaire sera achevée.

M. Bargy nous montre à l'œuvre ce christianisme qui se transforme en religion sociale. Dans le chapitre XXII de son livre, intitulé *Une paroisse américaine*, il nous fait entrer dans l'organisation d'une des paroisses épiscopaliennes de New-York, celle de Saint-Barthélemy. Il se sert pour cela du compte-rendu paroissial qu'a publié le recteur de Saint-Barthélemy pour l'année 1899. Il est si complet, il embrasse tant de choses qu'il constitue un vrai livre. M. Bargy n'en donne qu'une courte analyse, et nous nous bornons à une analyse de son analyse.

La paroisse est divisée en clubs : club des hommes, club des garçons, club des filles. Pour les femmes mariées, on reconnaît ne pouvoir les organiser en clubs parce que le ménage les retient chez elles. Il y a néanmoins quelques institutions pour elles.

Au club des hommes : il y a trois séances de gymnase par semaine ; chaque mardi, une séance de discussion sur les questions sociales ; et chaque jeudi, danse.

Au club des garçons : chaque lundi, classes d'arithmétique, d'orthographe, de tenue des livres et de calligraphie ; trois fois par semaine, classe de gymnase et jouissance des bains ; le mardi, danse ; le mercredi, exercices militaires et autres.

Au club des filles : tous les jours, classes de couture, de modes, de cuisine ; trois fois par semaine, classe de culture physique ; deux fois par semaine, classe de tenue des livres ; cinq fois classes de sténographie et d'écriture à la machine.

« Ce qui fait la vie d'un club, dit M. Bargy, c'en est l'atmosphère sociale. Aussi, les organisateurs tentent-ils de développer ce que les Américains appellent la vie sociale du club, et ce que nous pourrions appeler la vie moderne. C'est pourquoi les pasteurs favorisent la danse. Des concerts, des pièces jouées par les membres servent ainsi à créer une atmosphère sociale... C'est dans les clubs qu'est la vie interne et intime de la paroisse. Mais son action s'étend au dehors des clubs par la clinique, par l'atelier de secours, et surtout par deux œuvres de mutualité : le bureau de placement et l'association du prêt... Les Eglises américaines méprisent la charité. On prêche contre la charité. On tâche d'aider par le travail et non par de l'argent. »

Tout cela demande de l'argent, beaucoup d'argent ; les dépenses de la paroisse Saint-Barthélemy sont montées en 1899 à 207.000 dollars, soit près d'un million cinquante mille francs. Il y a eu 201.549 dollars de recettes : 103.000 environ viennent de dons et de quêtes, 50.000 de location des bancs à l'église, 12.000 de la rente d'un legs et 20 des cotisations des membres des clubs.

Les Eglises ainsi organisées au point de vue de l'action sociale sont appelées « Églises institutionnelles ». L'Église institutionnelle a créé un nouveau type de pasteur : le pasteur homme d'affaires. « Le directeur d'une usine, dit l'*Evening*

*Post*, n'a pas besoin de plus de talent pour l'action que le chef d'une Eglise moderne avec la multiplicité de ses œuvres. Il n'y a pas de place pour la théologie chez un homme qui préside six comités dans une après-midi. L'Eglise institutionnelle ne formera pas de Thomas d'Aquin ».

Une si grande dépense d'activité et d'argent a-t-elle du moins un but spirituel? M. Bargy s'est posé cette question : « Les œuvres des Eglises ont-elle une fin en soi, ou ont-elles pour but des conversions? » Il répond : « Les Eglises d'Europe ont le dogme tant à cœur que tout ce qu'elles font d'humain semble à leurs adversaires un chemin secret qui mène au dogme ; mais il ne vient guère à l'esprit d'un Américain de soupçonner dans une bonne œuvre une arrière-pensée dogmatique. Les œuvres sociales deviennent l'existence même de ces Eglises. Pour les jeunes ministres de la nouvelle école, ce sont les œuvres qui font le charme de leur métier. Dans la pensée du clergé, son œuvre humanitaire n'est pas subordonnée à son œuvre ecclésiastique ; quand l'équipe de foot-ball, est représentée au service (religieux) du soir, il s'en félicite, mais quand la quête du soir fournit de l'argent pour le foot-ball il ne s'en félicite pas moins. De même, les membres des œuvres les aiment pour elles-mêmes ; c'est la seule forme de religion que beaucoup aiment ; les Américains ont une tendance à ne pas comprendre d'autre culte que l'action ; les œuvres ne sont pas pour eux une aide à la religion, elles sont la religion même ». Le rapport du pasteur de Saint-Barthélemy note, sans en voir peut-être toute la portée, un fait curieux : C'est que beaucoup de paroissiens, au lieu d'assister à l'office, assistent à la classe de catéchisme : beaucoup en font le seul lieu où ils prennent part au culte. C'est que pour eux l'enseignement est une action et le culte rendu à DIEU n'est pas un acte au sens américain, ou si c'est un acte, c'est un acte vain et inutile qui ne produit rien.

L'Eglise étant conçue comme une école de vie pratique, rien d'étonnant à ce que les pasteurs des diverses sectes fassent en commun leurs offices et se prêtent entre eux leur chaire<sup>1</sup>. Ils la

---

1. M. Albert Houtin, dans son livre *l'Américanisme*, reconnaît qu'il n'est pas d'usage que les prêtres catholiques invitent les membres protestants à prêcher chez eux. (P. 14.)

prétextent même à des hommes du monde, des professeurs, des sociologues, des politiciens. Les hommes de toute croyance sont invités à ces conférences ; on y fait de la musique et on applaudit les musiciens.

Il y a à New-York une « Conférence religieuse de l'État de New-York » ; elle excite les autres États à se donner des confédérations semblables. Son organisation est permanente, mais elle a chaque année une réunion générale. La session de 1900 a réuni des représentants de onze sectes, y compris des Juifs. Ses séances se tiennent le matin dans le « Bâtiment des charités réunies », et celles du soir dans les diverses églises, à tour de rôle. Dans la session de 1900, les conférenciers discutèrent entre autres questions, celles-ci qui montrent bien l'esprit et les tendances de ces associations : « la possibilité d'un culte commun », « la religion, principe vital d'une démocratie », « la religion, vie de DIEU dans l'âme de l'homme », etc. Le secrétaire général posa ce principe : « La distinction entre la religion et la théologie est reconnue par tout le monde. La religion unit ce que la théologie divise ». Un court service religieux a lieu aux séances du soir ; et un comité formé de deux pasteurs et d'un rabbin a proposé un « Manuel du culte en commun », composé de prières tirées des offices juifs, de fragments de la liturgie chrétienne, ancienne et moderne, et d'extraits d'Écriture Sainte adoptés par les juifs, les chrétiens et les sociétés morales ».

Dans les derniers jours de 1900, a été conçue une entreprise encore plus vaste. Le 3 décembre, une réunion de méthodistes, baptistes, presbytériens, congrégationalistes, réformés, anglicans, etc., arrêta le plan d'une organisation plus compréhensive et d'un esprit plus large que les ligues déjà existantes, telles que celles de l'*Effort chrétien* qui compte trois millions et demi de membres. Après avoir rallié toutes les congrégations, elle stimulera et coordonnera leurs efforts, et entrera par elles en rapport avec toutes les œuvres religieuses du pays. Un comité national siègera au quartier général, et nommera des comités d'État, puis des sous-comités pour les subdivisions moindres. Elle sera neutre entre toutes les doctrines.

Un tel courant ne pouvait ne pas atteindre les séminaires ; aussi, a-t-on réformé le système d'enseignement des séminaires de Cambridge, New-York, Chicago, etc. On y fait moins de théolo-

giens et plus d'hommes d'action. On y forme, dit M. de Wett-Hide, « le ministre du nouveau type ».

M. Stanley-Root, chargé d'une enquête sur l'Église moderne par le journal de New-York, le plus soucieux des questions religieuses, a observé de près ces ministres du nouveau type, et il conclut ainsi : « MUTUALITÉ EST LE PREMIER ET LE DERNIER MOT DU CHRISTIANISME... » Phillips Brooks dit que la mutualité s'appelle tantôt le socialisme, tantôt le communisme. S'il en est ainsi, c'est ne pas être chrétien que de ne pas être socialiste. Mais le socialisme en question n'implique pas les doctrines de tel ou tel parti qui porte ce nom. Il est « la vie nouvelle, où l'obligation mutuelle est l'universelle loi ».

On ne devait point s'en tenir à la théorie. En 1840, Channing fit un essai de communisme pour l'élite de la nation. Emerson y fréquentait ; Brownson, le P. Hecker, Alcott, Margaret, Fuller, Henry Channing, Hawthorne y vécurent, y travaillèrent ; les gens les plus éclairés du pays, femmes et hommes, y firent la lessive et le labourage, les uns pendant des mois, les autres pendant des années. La colonie compta, pendant le séjour qu'y fit Hecker, de soixante-dix à cent sociétaires. « Il y avait parmi nous, dit Miss Anna Blacwell, des gens de tous les âges et de toutes les conditions : jeunes, vieux, mariés, non mariés... Il en résultait un bon nombre d'amourettes, et pendant sa courte existence, beaucoup de mariages se firent à Brook-Form ». Ce qui n'empêche point l'auteur de la *Vie du P. Hecker* de dire que son héros y fit « son premier essai de *vie monastique* ». Dans la réalité, quelques-uns de ces « moines » s'y élevèrent à l'universalisme le plus transcendant, et d'autres au « catholicisme » le plus libéral, le plus hostile « aux douanes et aux frontières ».

La célébrité des membres fit de l'œuvre un exemple dont l'effet sur l'âme américaine ne peut se mesurer. Brook-Form est le type par excellence du socialisme américain. Deux traits, dit M. Bargy, en font la physionomie : le christianisme et l'individualisme. C'est un socialisme chrétien et c'est un socialisme individualiste.

Cette mentalité des Américains explique comment ils mettent dans leur ardeur au travail, à la conquête de la fortune, une sorte de sentiment qu'ils appellent religieux.

« On croit, dit M. Bargy, que les Américains ont le goût du

bien-être. Ce n'est pas tout à fait cela, ils en ont la religion. Ils n'ont rien du jouisseur. Dans les sacrifices que leur coûte un confortable insipide, ils sont dupes ; ils croient à l'obligation de s'enrichir, ils se dévouent à l'argent plus qu'ils n'en profitent. Leur culte de la civilisation matérielle a tous les caractères de l'illusion religieuse. Ils s'immolent vraiment à Moloch comme les martyrs volontaires de Carthage. Leur *home* est le temple où chacun d'eux sent descendre autour de lui l'esprit divin du progrès, sous forme de confortable et de luxe ».

Voilà bien la religion humanitaire. Mais comment cette religion, qu'on dit être la « religion de l'avenir », peut-elle garder le nom du CHRIST ? Qu'a-t-elle encore de chrétien ? On peut même demander : Qu'a-t-elle encore de religieux ?

Le dogme écarté, DIEU finit par être oublié, l'homme prend sa place. Ce que l'on appelle encore « religion » n'est plus la religion, c'est-à-dire ce qui relie l'homme à DIEU, mais ce qui unit les hommes en vue de leurs intérêts temporels. C'est ainsi que l'ex-abbé Hébert comprend la religion qu'il voudrait voir s'implanter chez nous : « De nos jours, la foi active et vivante, n'est-elle pas plutôt dans une Maison du Peuple que dans une Cathédrale, dans un Laboratoire, dans une épicerie coopérative, que dans nombre de couvents ?<sup>1</sup> »

---

1. *Revue Blanche* du 15 mars 1903.

## CHAPITRE XLIX

### LA RELIGION AMÉRICAINE ET LES CATHOLIQUES EN AMÉRIQUE

La question qui se pose maintenant est de savoir si, et dans quelle mesure, les catholiques sont entraînés dans le mouvement que nous avons décrit et qui, des États-Unis, cherche à se répandre dans le monde entier.

Dans son livre, *L'Américanisme*, M. Albert Houtin, qui s'y montre bien renseigné, après avoir fait remonter, comme M. Bargy, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'indifférence dogmatique qui caractérise « la religion américaine », et avoir dit avec lui qu'au commencement du XIX<sup>e</sup> elle s'épanouit dans quelques doctrines particulières, l'unitarisme et l'universalisme, en attendant l'agnosticisme, ajoute : « Les catholiques qui voulurent rester fidèles à leur religion ne furent point sans se ressentir de cette crise théologique ». Et il en donne cette raison : que les « communautés chrétiennes des États-Unis, composées de fidèles de différentes races et de différentes langues vivant ordinairement en bonne harmonie, bien plus en peine de s'assurer une bonne vie présente que préoccupées d'une vie future, sont portées à mettre la morale et la charité au-dessus des dogmes et des rites. »

Cette assertion a-t-elle quelque fondement ?

Mgr Ireland écrivait en 1893, dans l'Introduction de la *Vie du P. Hecker* : « Le courant américain qui, depuis un quart de siècle, coule si manifestement dans l'océan du catholicisme, remonte, ce me semble, en très grande partie, au P. Hecker et à ses premiers coopérateurs. »

Mgr Ireland croit donc pouvoir constater qu'il y a un courant américain dans l'ordre des choses religieuses, et que ce courant

n'est pas sans jeter ses eaux dans le catholicisme, non seulement dans le lac yankee, mais dans tout l'océan catholique. De plus, il attribue l'impulsion donnée à ce courant vers les régions catholiques au P. Hecker et à ses coopérateurs.

Quelle est la nature des eaux que ce courant charrie ?

Le biographe du P. Hecker nous dit : « Le CHRIST auquel il s'était converti était un CHRIST social<sup>1</sup>. Les études ecclésiastiques que sa carrière lui fit entreprendre et continuer toute sa vie, lui révélèrent assurément le CHRIST théologique et même le CHRIST scolastique, mais Hecker n'en reste pas moins toujours le disciple du sociologue Brownson et l'ancien phalanstérien, intéressé à beaucoup de points tenus pour subsidiaires par ses coreligionnaires ». (*Vie*, p. 327).

Il ne fut point le seul de ceux qui, sortant de ce phalanstère, allèrent frapper à la porte de l'Église catholique, avec la pensée que de là ils pourraient plus facilement se porter vers l'avenir qu'ils rêvaient.

« Ils avaient, dit M. Bargy, un égal dégoût de toutes les religions qu'ils avaient approchées : ils en prévoyaient une qui ne ressemblerait à aucune de celles d'autrefois ».

Le D<sup>r</sup> Brownson a résumé dans ses sentiments ceux de l'école :

« Je ne croyais qu'à l'humanité. Le seul DIEU que je reconnusse était le divin de l'homme, la divinité dans l'humanité, identique en DIEU et en l'homme. Je posais JÉSUS-CHRIST comme l'homme modèle ; je croyais pouvoir me comparer à lui, *en tant que réformateur social*. Je prenais son nom en me disant chrétien, parce que, comme lui, *je m'efforçais d'établir UN NOUVEL ORDRE DE CHOSSES*. » Si l'on peut trouver dans ces paroles une ombre de christianisme, il y a surtout de l'humanisme et de l'humanisme panthéistique. C'est la déification de l'homme que ces sociologues entrevoyaient dans leurs rêves. C'est à cela qu'ils aspiraient. Ils se croyaient appelés à y préparer l'humanité. « Je ne puis être, disait Brownson, que le saint Jean-Baptiste du Nouveau Messie<sup>2</sup> ».

1. M. Brunetière dit aussi : « C'est pour pouvoir être socialiste en sûreté de conscience que le P. Hecker s'est fait catholique ». *Discours de Combat*, 2<sup>e</sup> série, p. 288.

2. Le D<sup>r</sup> Brownson a fait plus tard cette déclaration : « Je dois confesser à ma honte et à mon grand chagrin que pendant trois ou quatre ans j'ai



Le dos ainsi tourné au passé, les yeux ainsi fixés vers l'avenir, quelques-uns d'entre eux rencontrèrent le catholicisme et y entrèrent, mais tout en gardant leur attitude de vigies.

« Le catholicisme américain, dit M. Bargy, les suivit. » Encore une fois, c'est trop dire. Il faut rectifier ainsi : un certain nombre de catholiques les suivirent.

Brownson fit son entrée dans le catholicisme en 1844. « C'est par lui, dit encore M. Bargy, que l'américanisme prit conscience de soi. » Et il ajoute : « Le P. Hecker en fixa définitivement l'esprit. Il fut plus sociologue encore que son maître, et sa première conception du CHRIST fut celle des démocrates chrétiens. » Hecker avait dit de Brownson : « Ses conclusions font du CHRIST le plus grand des démocrates, et elles font de l'évangile le vrai programme démocratique. Nous ne voulons voir dans le christianisme qu'une institution sociale ; nous laissons la partie religieuse comme quantité négligeable ». C'est bien l'esprit que nous avons vu régner dans les Églises institutionnelles et dans la société de culture morale. C'est cet esprit plus ou moins mitigé ou plus ou moins voilé que l'américanisme aurait fait entrer dans l'Église catholique, en Europe comme en Amérique, si Léon XIII n'était venu y mettre opposition par sa lettre au cardinal Gibbons.

Brownson lui-même a fini par donner à ses compatriotes ces sages avis : « L'Église catholique fascinera facilement l'âme américaine ; mais, à une condition, c'est que celle-ci ne dissimule rien de ses dogmes, de ses rites, de ses sacrements, de son autorité, de sa liturgie. Car, en vérité, tout cela est nécessaire à l'âme américaine pour la nourrir et pour satisfaire son besoin d'admirer et d'aimer. Donc, moins de ces controverses ardues et irritantes, et, en revanche, que l'Église catholique se montre dans toute l'ampleur et la forte liaison de ses dogmes, dans sa magnifique unité doctrinale, dans sa morale, dans sa beauté liturgique, dans la vigueur de sa discipline. Tertullien

---

écouté avec trop de respect ces catholiques libéraux et libéralisants, soit ici, soit à l'étranger, et que j'ai essayé d'encourager leur tendance aussi loin que je le pouvais faire, sans me départir absolument de la foi et de la morale catholiques. Mais je ne fus pas longtemps, par la grâce de Dieu, à découvrir que la tendance que j'encourageais, si elle était suivie jusqu'au bout, me conduirait hors de l'Église ; et aussitôt que cela devint clair pour moi, je n'hésitai pas à l'abandonner et à supporter de mon mieux l'humiliation d'avoir cédé à une influence dangereuse et anti-catholique. » (*Review de Saint-Louis*, Missouri, 23 décembre 1897.)

parle quelque part de l'âme naturellement chrétienne. Eh bien ! si j'osais, je dirais que le peuple américain a une âme naturellement catholique <sup>1</sup> ».

La présence, dans le corps de l'Église, d'hommes qui s'étaient longtemps nourris des idées que nous venons d'exposer, ne fut pas sans exercer quelque influence sur les catholiques d'Amérique, d'autant plus que l'un de ces phalanstériens, le P. Hecker, non seulement entra dans les Ordres, mais se fit fondateur d'un Ordre destiné à la prédication et à la presse.

L'entrée dans le clergé catholique de protestants convertis tend aussi à donner à celui-ci un caractère spécial. Le P. Forbes, dans une étude qu'il a publiée, en juin et juillet 1903, dans la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, croit pouvoir parler de « la hardiesse intempérante du jeune clergé, qui a grandi, dit-il, dans l'action plus que dans l'étude », et il explique cela par les idées fausses et les incorrections de langage que les nouveaux convertis traitent après eux. P. Youg, Américain, dans son livre *Protestant and catholic nations*, donne, en effet, les noms de plus de 240 protestants devenus prêtres catholiques. De fait, ces ministres protestants apportent dans leur nouveau ministère quelque chose des habitudes prises dans les églises protestantes, qui, nous l'avons vu, sont organisées au point de vue de l'action sociale, de telle sorte que l'on a pu dire que les pasteurs sont des « hommes d'affaires ».

Les évêques eux-mêmes se livrent à l'action sociale à ce point que quelques-uns se sont permis de les accuser de socialisme. L'intérêt effectif qu'ils témoignent aux classes ouvrières est cependant digne d'éloges. M. Houtin nous dit pourquoi, d'après lui, on le trouve assez généralement dans l'épiscopat américain. « L'esprit pratique des évêques, dit-il, s'explique par leur mode de nomination. Quand un siège est vacant, les curés inamovibles, ainsi que les prêtres dits « consultants », d'une part, et les évêques de sa province ecclésiastique, d'autre part, dressent chacun de leur côté une liste de trois candidats. Les listes sont envoyées à Rome et les membres de la Congrégation de la Propagande nomment l'évêque au scrutin secret. Or, les suffrages américains vont ordinairement à un ecclésiastique émi-

---

1. *Questions of the soul*. Avril, 1835.

nent, non point par la force de sa pensée, mais par son action. On élit un homme qui a fait ses preuves, qui a réussi dans le clergé paroissial. L'évêque se trouve, par là-même, s'être occupé dans sa carrière sacerdotale de tout le *business* ecclésiastique : il a été agent d'affaires, tenancier de bureaux de placement, entrepreneur d'écoles, de patronages, d'églises, mêlé à toutes les choses de la vie publique. Ce n'est point un sacrificateur, un bénisseur, un docteur. C'est un bon administrateur qui sait haranguer ses ouailles et rendre ses comptes. L'Eglise romaine aux Etats-Unis ressemble ainsi à une grande organisation de charité <sup>1</sup> ». Répétons notre affirmation : c'est trop dire. Dans une certaine mesure, et pour un certain nombre, c'est vrai. Ils ont été amenés à cette manière de faire, d'autant plus facilement qu'« aux États-Unis la lutte se rencontre, entre les sectes protestantes, de plus en plus, sur le terrain de la charité et de l'administration <sup>2</sup> ».

« Quand un homme d'église meurt, à quelque dénomination qu'il appartienne, la plus belle oraison funèbre qu'on puisse prononcer se résume en ces mots : il fut un homme de progrès, de savoir, d'initiative, tout dévoué à la diffusion de l'éducation et de la science, au bien-être des masses. Même pour un prêtre catholique, il n'y a point de plus bel éloge. On ne parle pas généralement, comme dans le vieux monde, de son orthodoxie, de sa modestie, de son humilité, de son obéissance, de son « esprit d'oraison ». L'action : tel est le critère incontesté d'après lequel on juge les hommes et les sectes <sup>3</sup> ».

Un autre caractère des sectes américaines qui déteint quelque peu sur le clergé catholique, c'est l'indifférence à l'égard du dogme <sup>4</sup>. Les confessions séparées semblent n'être, en Amérique,

1. *Americanisme*, p. 73.

2. *Ibid*, p. 70.

3. *Ibid*, p. 157.

4. Cette indifférence à l'égard du dogme n'est point exclusivement propre aux sectes protestantes d'Amérique. D'après M. Goyau (*l'Allemagne religieuse*, p. 167), sur dix-sept facultés allemandes où se forment les futurs pasteurs, trois ou quatre ont des maîtres unanimement croyants ; dans les treize autres, les écoles incroyantes sont en voie de dominer ou dominant déjà. Nourris de scepticisme et de rationalisme, les anciens élèves de ces facultés expliquent encore à leurs ouailles la lettre des Ecritures, à leur manière ; mais la plupart ne prennent guère plus au sérieux ce qu'ils enseignent que les instituteurs de nos grandes villes expliquant à leurs élèves, en vertu de loi de 1879, la lettre du catéchisme.

D'après un des plus ardents défenseurs du protestantisme en France.

qu'une règle morale, accolée à une vague synthèse théologique, survivance du passé.

Chez les catholiques, dès 1793, La Rochefoucault-Liancourt notait que « les sermons dans les différentes églises ne portaient sur aucun point de doctrine, tous sur la morale <sup>1</sup> ».

Parlant de Mgr Martin Spalding, archevêque de Baltimore, M. Houtin dit : « On chercherait en vain dans ses œuvres ce qu'on appelle en France *la doctrine*, c'est-à-dire un système dogmatique. A beaucoup de lecteurs français, elles sembleraient chrétiennes sans pouvoir se rattacher à aucune secte caractérisée. L'évêque Spalding, en effet, accepte les dogmes, il se met dans leurs limites, mais n'en parle presque jamais. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, il personnifie parfaitement une nouvelle génération épiscopale <sup>2</sup>. »

S'il faut en croire M. Houtin, cette absence de doctrine dans la prédication, s'accentuerait encore : « Autrefois, les évêques et les prédicateurs des grandes solennités exposaient de préférence les mystères de la foi. Il n'en est plus ainsi. Que l'on compare les œuvres de l'archevêque Martin Spalding et celles de son neveu John Spalding, on aura une illustration de l'enseignement épiscopal dans deux générations et de l'abandon actuel de ce qu'on appelle en France la question de doctrine. En lisant les discours de l'évêque de Péoria, dans l'ordre chronologique, on suit les phases de l'évolution <sup>3</sup>. »

Si l'on néglige la prédication du dogme, à plus forte raison

---

M. de Gasparin, sur sept cents pasteurs, cinq cents ne croient plus à la divinité de Jésus-CHRIST.

En Angleterre, c'est le pouvoir civil, même lorsqu'il est aux mains des incroyants, qui juge de ce qu'il faut admettre et pratiquer, et l'on a vu, il y a quelques années, un évêque anglican, le docteur Colenso, maintenu en fonctions, bien qu'il reconnût dans ses livres avoir complètement perdu la foi.

Il n'y a plus guère, pour les protestants, de dogme révélé. D'après M. Harnack, leur plus illustre docteur, aux yeux d'un grand nombre, la doctrine évangélique se réduit à « un sentiment de confiance dans la » bonté miséricordieuse de Dieu, regardé comme notre père et à l'espoir » d'un royaume où régneront la justice et la charité, empire purement » intérieur qui s'exercera dans l'âme de chaque chrétien... »

Qui reconnaîtrait dans ce vague déisme la religion fondée par Jésus-CHRIST ? Et que vaut, en face du positivisme actuel, une religion qui s'appuie non sur des preuves, mais sur un simple « sentiment » ?

1. *L'Américanisme*, p. 26-28.

2. *Ibid.*, p. 58.

3. *Ibid.*, p. 69.

évitait-on les controverses. « Dans ce monde, aussi actif que récent, dit M. Houtin, les discussions d'école semblent du byzantisme. » « Autant que les protestants, les catholiques répugnent à la dialectique et à la controverse. Le seul dogme dont ils se soucient, c'est celui de l'infaillibilité qui leur permet de ne pas s'occuper des autres. » Il reproduit un de leurs rapports sur l'apostolat de la presse, où il est dit : « Le temps est passé où les attaques contre les soi-disant erreurs protestantes pouvaient être d'aucun profit. On se détourne de la vérité abstraite vers la vérité concrète ; c'est dans les œuvres de charité qu'on trouve la paix et le salut. » Ce libéralisme, cette tolérance seraient poussés bien plus loin encore par quelques-uns. M. Houtin affirme que « le cardinal Gibbons a critiqué la démarche de certaines Églises de Baltimore qui pressaient le maire de supprimer une école du dimanche antichrétienne, et qu'il donna pour raison de son blâme que la contrainte, en matière religieuse, est antichrétienne outre qu'elle est impolitique <sup>1</sup>. »

Loin de discuter entre elles et de controverser, les Églises tendent à se rapprocher. La chose devint manifeste au Parlement des religions qui se tint à Chicago lors de la grande Exposition. L'on sait que de très hauts dignitaires y prirent part. Les femmes juives y tinrent un Congrès à elles et Mgr Ireland leur dit : « Cet âge est un âge de concorde et de paix largement fondées sur l'humanité et la fraternité. Sur ce point, les États-Unis donnent l'exemple au monde. » Le Parlement des religions se perpétue dans le « Congrès des religions libérales », tenu chaque année dans l'une ou l'autre ville, et composé, dit M. Bargy, « de protestants, de catholiques, de juifs et de déistes <sup>2</sup>. »

1. *L'Américanisme*, p. 66.

2. *La Vérité*, de Québec, a rapporté ce fait (3 décembre 1898).

« On nous communique une circulaire qui porte les signatures du cardinal Gibbons, du général Miles, du vice-amiral Selfridge, et de MM. Chauncey, M. Depew, et de Frederick D. Grant, faisant appel au clergé « de toutes les dénominations » — lisez l'Église et les différentes sectes — pour faire quoi ? non pas prier pour les soldats et les marins morts pendant la récente guerre, mais leur consacrer un *memorial service* et envoyer le produit de la quête du dimanche 4 décembre à un comité qui se propose d'ériger un monument en leur honneur.

« La circulaire parle des « Martyrs du Maine ». Ce mot revient à plusieurs reprises dans le singulier document que nous avons sous les yeux. Que

La tolérance dans les idées amène la coopération dans les œuvres, et même, on vient de le voir, dans le service divin. La coopération dans les œuvres se rencontre surtout entre les diverses sectes protestantes, mais il ne manque pas de cas où les communautés juives indépendantes s'associent aux communautés protestantes pour un but commun. M. Bargy ajoute : « La fraternité entre protestants et catholiques triomphe de plus en plus des vieux préjugés puritains contre le papisme... Le mépris de tout fanatisme sectaire est en train de prendre, aux États-Unis, la forme d'une mode et de devenir un de ces courants d'opinion à l'encontre desquels personne n'ose plus aller sous peine de se disqualifier. »

Enfin, la coopération amène l'imitation.

Le *Church Progress*, journal catholique de Saint-Louis, Missouri, numéro du 13 février 1904, page 8, signale ces faits :

« La Conférence Saint-Vincent de Paul, de l'église de l'Annonciation, a donné, jeudi dernier, un « *euchre* », suivi d'une danse, dans la salle de l'école de l'Annonciation, au bénéfice des pauvres. »

des hommes peu instruits emploient un terme aussi impropre, passe ; mais qu'un savant ecclésiastique, comme le cardinal Gibbons, signe une circulaire où se trouve un pareil abus de langage, c'est ce qui nous étonne. Les marins qui ont péri lors de l'explosion du *Maine* ne sont des martyrs dans aucun sens du mot ».

Un autre journal américain : *The Pioneer Express*, signalait le 3 juin 1898 une cérémonie religieuse d'un genre tout aussi « composite », qui eut lieu à Pembina (North-Dakota), le dimanche de la Pentecôte, 29 mai 1898.

Pour honorer la mémoire des victimes de la catastrophe du *Maine*, un office fut célébré dans l'église presbytérienne de Pembina. On y remarquait le Rev. Mgr Robertson, ministre presbytérien ; le Rév. L. D. Wardwell, ministre méthodiste, et le Rév. Father Lavigne, curé de la paroisse catholique, qui laissait ainsi ses vêpres et son église, un jour de Pentecôte, pour participer à une cérémonie protestante.

Le lundi de la Pentecôte, une procession précédée d'une centaine de cyclistes des deux sexes, et à laquelle participèrent les ministres et le curé, se rendit au cimetière pour décorer les tombes des soldats morts.

Il y eut un discours, prononcé par le Rév. E. J. Conaty, curé de Grand-Forks, cousin de Mgr Conaty, recteur de l'Université catholique de Washington, et un « service rituel » (*ritual service*) exécuté par la société G. A. R. dont le journal américain loue grandement le zèle et le bon goût.

Autre fait caractéristique.

De nombreux députés belges ont assisté, pendant les vacances parlementaires de 1904, au Congrès interparlementaire qui s'est tenu en Amérique à l'occasion de l'Exposition de Saint-Louis. Reçus fastueusement, ainsi que leurs collègues des autres nations, ils ont parcouru tout

Nous voyons dans le même numéro, que les jeunes demoiselles de la paroisse de Saint-Henri doivent donner un « euchre » ; que la branche Saint-Patrick, n° 110 des Chevaliers catholiques et des Dames de l'Amérique, d'East Saint-Louis, doivent en faire autant ; que les filles de la Reine, de la paroisse de Saint-Kevin, sont également dans le mouvement.

Enfin, sous ce titre : *Le Sanctuaire du Sacré-Cœur*, on lit :

« La Société de l'Autel du Sanctuaire du Sacré-Cœur, *The Altar Society of the Shrine of the Sacred Heart*, donnera un euchre lundi après-midi et lundi soir au Northwestern Hall, coin des avenues Elliot et Saint-Louis. Les euchres donnés par la Société sont devenus très populaires et sont notés parmi les événements agréables de chaque mois par ceux qui y assistent. L'euchre du soir sera suivi d'une danse <sup>1</sup> ».

le pays de l'oncle Sam et sont revenus avec un gros bagage d'observations et d'anecdotes.

M. Henri Carton de Wiart, le très distingué député catholique de Bruxelles, a raconté ce qui suit :

« Ce qui m'a le plus surpris, c'est l'esprit de parfaite tolérance qui existe là-bas et grâce auquel la paix règne dans un pays où les sectes, les doctrines et les religions pullulent. Cela nous change tant de nos querelles.

« Les religions s'y coudoient sans heurts : bien au contraire, elles s'entraident. Sur le bateau, j'ai assisté, notamment, à un spectacle absolument déconcertant : nous avions à bord un vénérable prêtre américain qui, chaque jour, disait pour nous la messe. Or, il advint que, le dimanche, les passagers protestants se réunirent pour chanter leurs prières. Ils étaient fort en peine, car aucun d'eux ne connaissait suffisamment de musique pour accompagner les cantiques à l'harmonium. Notre bon prêtre apprit la chose ; il était excellent organiste ; aussitôt il s'offrit, et c'est au son de l'harmonium touché par ce « papiste » que les réformés dirent leur office. Cela ne provoqua, d'ailleurs, parmi eux, aucun étonnement.

« Voulez-vous une autre preuve de cette bonne entente ; dans plusieurs villes américaines, on distribuait dans la rue un prospectus où toutes les « églises » annonçaient les heures et le lieu de leurs cérémonies. Les « scientistes », les salutistes, les calvinistes, les réformés de toutes catégories, les juifs, les bouddhistes, tous, y compris les catholiques, avaient leur « case » sur cet imprimé. Un vrai « trust » des religions, car ce prospectus se terminait par une prière commune à la divinité ».

Cette manière de faire est assez commune pour qu'elle ait reçu un nom. On l'appelle le *Broadmindedness*. Pour plusieurs, le plus grand mérite pour un évêque, pour un prêtre, est d'être *Broadminded*.

1. Nous lisons dans la *Vérité* de Québec (n° du 15 juin 1904) :

« Dans notre numéro du 1<sup>er</sup> mars, nous signalions, en la trouvant étrange, la pratique qui existe, en plusieurs endroits des Etats-Unis, de recourir aux euchres et aux danses, pour prélever des fonds destinés aux fins religieuses. Notre confrère de *The Review*, de Saint-Louis, ayant reproduit nos observations, en les accompagnant de commentaires tout à fait dans notre sens, un curé d'une des petites villes de l'Etat de New-York lui écrit pour présenter l'autre côté de la médaille.

D'après ce que dit ce correspondant, recourir aux euchres et aux danses.

Ce sont là, il faut le croire, des exceptions regrettables. Ainsi que le dit M. Maignen, l'ensemble de l'épiscopat américain, la masse du clergé, et le peuple catholique, n'ont pas une autre manière d'entendre et de pratiquer le catholicisme que les catholiques des autres pays.

Mais la lettre de Léon XIII au cardinal Gibbons est là pour montrer que les observations faites par les auteurs que nous avons cités, ne sont pas sans fondement. Le Pape y réprovoque la pensée et la manière d'agir de ceux qui, « pour ramener plus facilement à la vérité catholique les dissidents, veulent que l'Eglise se rapproche davantage de la civilisation d'un monde parvenu à l'âge d'homme, et que, se relâchant de son ancienne rigueur, elle se montre conciliante à l'égard des aspirations et des exigences des peuples modernes. Et comme conclusion : « De tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, il apparaît, cher Fils, que nous ne pouvons approuver ces opinions dont l'ensemble est désigné par plusieurs sous le nom d'*Américanisme*... Cela fait supposer qu'il en est chez vous qui imaginent et désirent pour l'Amérique une Eglise autre que celle qui est répandue sur toute la terre ».

Qu'il y ait un grand nombre d'Américains parmi les protestants, les juifs et les indépendants qui aient ce désir et qui travaillent à la réalisation d'une religion nouvelle dépourvue de dogmes, d'une religion humanitaire, nous croyons l'avoir suffisamment démontré ; qu'il y ait des catholiques qui se laissent séduire par ce mirage trompeur, la lettre de Léon XIII ne permet point d'en douter.

L'épiscopat américain le sait, et c'est pourquoi le neuvième Concile de Baltimore avait déjà dit, en 1858, dans sa lettre d'envoi au Souverain Pontife : « Si jamais on a senti le besoin d'une autorité qui décidât et d'une chaire de vérité qui fût à l'abri de l'erreur, c'est aux États-Unis. Ceux qui sont nés et ont grandi au sein du catholicisme ne se doutent pas de la gravité des maux que le DIEU des miséricordes a voulu écarter de son Eglise, en instituant la primauté de Pierre et de ses successeurs ».

---

pour soutenir les églises, est une *dure nécessité* que tout le monde déplore. Les fidèles aux États-Unis, affirme-t-il, ne tiennent guère compte du commandement : « Droits et dimes tu payeras, à l'Eglise fidèlement ». Il faut leur offrir des amusements si l'on veut obtenir des fonds pour des fins religieuses. »

---



## CHAPITRE L

### LA RELIGION DE L'AVENIR

Nous avons entendu J. de Maistre dire à l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>, qu'il voyait les Juifs tirer grand parti pour eux des sociétés secrètes, qui s'étaient donné pour but la destruction de tous les trônes et de tous les autels. Nous avons vu le juif Crémieux fonder l'*Alliance Israélite Universelle*, avec la mission de pénétrer dans toutes les religions et dans tous les pays, de travailler à faire tomber toutes les barrières : celles qui séparent les peuples et celles qui séparent les Eglises, afin d'arriver à fonder une Jérusalem de nouvel ordre qui se substituerait à la double cité des Césars et des Papes, et construirait le plus vaste et le plus merveilleux des temples, un Temple dont les pierres sont vivantes et douées de la pensée.

La religion américaine, n'est-elle point, dans la pensée des Juifs dirigeants, l'ébauche de cette religion humanitaire? Ce sont des Juifs que nous avons vus, dès le commencement, occupés à la faire naître, et nous avons trouvé des Juifs à toutes les phases de son développement. C'est un Juif, fils de rabbin, Adler, qui a fondé, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, les sociétés de culture morale. C'est aussi un Juif qui a fondé l'association des Cogitants pour préparer « la religion de l'avenir ». Et voici un Juif de France, M. Louis Lévy, rabbin de Dijon, qui, dans un écrit publié en 1904, nous donne de cette « religion de l'avenir » l'idée la plus précise et la plus complète.

Il intitule sa brochure : *Une religion rationnelle et laïque, La religion du XX<sup>e</sup> siècle*, et lui donne pour épigraphe ce mot de Darmesteter : « La religion du XX<sup>e</sup> siècle naîtra de la fusion du prophétisme (judaique) et de la science ».

En voici la conclusion : « Le judaïsme, en ne proposant aucune croyance que l'intelligence la plus libre ne puisse accep-

ter, en faisant porter tout l'effort vers le plus haut développement de « l'humanité » à la fois individuelle, sociale et cosmique (?), satisfait aux exigences les plus sévères de la science et de la conscience contemporaines. Dès lors, le judaïsme peut et *doit* devenir la religion du XX<sup>e</sup> siècle. Il lui suffira de se dépouiller des pratiques, institutions et coutumes qui eurent leur raison d'être en d'autres temps et sous d'autres latitudes, mais qui aujourd'hui sont fossilisées, et, partant, sont un encombre et une entrave. Le judaïsme ainsi débarrassé de tout ce bois mort... sera une religion rationnelle et laïque ».

Pour autoriser ces avances, M. Lévy cite ces paroles de Salvador tirées du livre *Paris, Rome, Jérusalem* : « L'ère moyenne est donc achevée, l'ère nouvelle commence. Elle commence par une destruction, mais qui doit aboutir à une reconstruction » : destruction du christianisme, construction sur ses ruines de la religion humanitaire. L'ère primitive a été close par JÉSUS-CHRIST, l'ère moyenne par la Révolution. La Révolution nous a fait entrer dans l'ère nouvelle, celle de « la religion pure », dont Renan, cité par M. Lévy, a dit : « La religion pure que nous entrevoyons comme pouvant *relier l'humanité entière*, sera la religion d'Isaïe, la religion juive idéale, dégagée des scories qui ont pu y être mêlées ». Et Louis Marillier : « Je me demande si nous ne verrons pas bientôt la création inconsciente et lente d'une sorte de religion laïque, ni catholique, ni protestante, dont le noyau consisterait en une cristallisation d'idées juives ».

M. le rabbin de Dijon s'applique dans sa brochure à nous donner de cette religion de l'avenir, rationnelle, laïque, humanitaire, où les idées juives viendront se cristalliser après s'être dégagées de leurs scories, une idée aussi complète que possible, et il nous la présente de la façon la plus engageante. Il motive son travail sur ce que, « depuis quelque temps, la religion semble en mauvaise posture ». Il va la redresser et la présenter au monde en un maintien plus acceptable.

« La question centrale, dit-il, autour de laquelle pivote toute religion, est la question de l'existence de DIEU ». Rien de plus évident. Quelle place DIEU tiendra-t-il dans la religion de l'avenir? Quelle idée s'en fera-t-on? Quels rapports aura-t-on avec lui? Pour répondre à cette question, M. Lévy commence

par citer ces paroles d'un savant positiviste, M. Stuart Mill : « Je pense qu'il faut reconnaître que, dans l'état actuel de nos connaissances, les adaptations de la nature donnent beaucoup de *probabilités* à la création par une intelligence. Il est tout aussi certain qu'il n'y a pas autre chose qu'une probabilité ». Est-ce que M. le rabbin va s'inscrire en faux contre cette conclusion de « la science », donner les preuves de l'existence de DIEU et résoudre la question sur laquelle pivote toute religion ? Il se contente de « renforcer » les probabilités exposées par M. Stuart Mill par quelques « indications » moins concluantes que les probabilités de la science positiviste.

Après avoir ainsi posé le « Principe suprême » de toute religion sur ces états branlants, M. Lévy passe à une seconde question. Quelle est la nature de l'Être qui a nom DIEU, supposé qu'il existe ? Cherchant à s'en rendre compte, il est arrêté par l'existence du mal. Comme « la conception juive n'accepte point la corruption radicale » ou originelle, il le met dans l'alternative de nier ou la toute-puissance ou la bonté divine. Ou le mal vient de DIEU, et alors DIEU n'est pas bon, ou s'il ne vient pas de Lui, c'est que sa puissance est limitée par un autre être, soit une matière éternelle et rebelle, soit le Tiamat des Babyloniens ou le Rahal ou Léviathan des Hébreux.

Un DIEU problématique, et, supposé son existence, un DIEU à qui on ne peut accorder la bonté qu'à la condition de lui refuser la toute-puissance, voilà assurément un « pivot » peu solide pour y asseoir et faire évoluer la religion de l'avenir. M. Lévy s'en rend compte, et c'est pourquoi il s'efforce de le raffermir par des considérations assurément fort poétiques, mais non moins vagues, puisqu'elles se réduisent à dire qu'il faut cependant une religion pour répondre aux aspirations de l'âme humaine.

Il présente donc la sienne, le judaïsme, à l'humanité future, tout en faisant observer que ce n'est point le judaïsme d'autrefois, car « il a évolué depuis le temps des Hébreux primitifs », mais le judaïsme de l'heure présente, du moins, celui des libéraux.

Il n'a qu'un seul article de foi fondamental : la croyance en DIEU. Mais, après ce que nous avons déjà entendu, on comprend qu'en proposant cet article, le judaïsme ne prétend pas imposer une vérité communiquée par voie surnaturelle. C'est ce que M. Lévy reconnaît et déclare. Son judaïsme est une religion,

dit-il, puisqu'il établit le rapport le plus étroit (?) entre l'homme et DIEU, mais il n'est pas une foi, dans le sens où ce mot implique un ensemble de vérités révélées. Libre par conséquent aux sectateurs de la religion de l'avenir de croire ou de ne pas croire à l'existence de DIEU, selon que leur raison leur en dira. La négation du principe suprême ne les empêchera point d'être reçus dans le Temple, d'être l'une des pierres vivantes et douées de pensée qui constitueront la Jérusalem du nouvel ordre.

Si la croyance à l'existence de DIEU n'est point indispensable, à plus forte raison l'adhésion aux autres vérités religieuses. « Le judaïsme admet le libre examen, la libre spéculation. Le Talmud rapporte des opinions très diverses, dont quelques-unes des plus hardies. Le judaïsme a compté dans son sein de nombreuses sectes. Nous n'avons pas de dogmatique, pas de théologie officielle ».

C'est d'ailleurs par là que la religion de l'avenir est *rationnelle* et qu'elle ne pourra entrer en conflit avec la science ; car, ne connaissant pas de *vérités* révélées, elle n'a et n'aura jamais rien à opposer aux affirmations de la science moderne.

N'ayant point de dogme, la religion de l'avenir ne sera nullement intolérante. Pour les religions positives, l'intolérance est une nécessité logique ; pour celle qui n'a point de théologie, c'est la tolérance qui est nécessité logique. Rien ne s'opposera donc à ce que le genre humain tout entier aille s'abriter dans le nouveau Temple.

Elle ne sera pas plus un culte qu'une doctrine, car « un des caractères de la conscience moderne, c'est l'horreur de la superstition, et le judaïsme a toujours combattu la superstition... Il ne prétend pas faire de ses adeptes des dévots qui passent leurs jours dans des prières et des macérations stériles. Il ne veut pas d'une croyance qui n'ait d'autre fin qu'elle-même, ni d'exercices d'un piétisme vide ».

Voilà ce que n'est point le judaïsme libéral, ce que ne sera point la religion que les Juifs présentent à l'humanité du XX<sup>e</sup> siècle.

Que sera-t-elle ?

Une religion d'action sociale, telle que nous l'avons vu ébaucher en Amérique.

« La religion juive, dit M. Lévy, est essentiellement une RELIGION D'ACTION, un effort pour conduire l'individu et la collectivité humaine au plus haut degré de développement dont ils sont capables ». C'est bien ce que veulent les Américanistes.

Elle a « pour principe directeur, pour âme, l'idée morale ». Quelle morale? Une morale absolument indépendante, qui « prend en elle-même son principe et sa fin, qui se confère à elle-même sa loi et sa valeur, qui ne dépend d'aucune autorité extérieure et n'a en vue que sa propre satisfaction sans crainte de châtements, sans espoir de récompense ultra-terrestre. *Sequere naturam*, du moins en ce sens qu'il faut « suivre la raison ». Il ne faut pas chercher à détruire les penchants, qui d'ailleurs ne se laissent pas détruire, mais se dépravent quand systématiquement on les veut comprimer; on doit s'ingénier à les canaliser et les transformer en auxiliaires de l'idée ».

« Le caractère de la morale contemporaine, ajoute M. Lévy, toujours d'accord avec les américanistes, est de devenir de plus en plus sociale. De ce chef encore, notre doctrine ne laisse rien à désirer... On voit avec quel lyrisme les prophètes annoncent « les cieux nouveaux et la terre nouvelle », l'ère bénie où il n'y aura plus ni misère, ni souffrance, où fleurira la paix et la fraternité entre individus et entre peuples. Ils ont jeté sur l'avenir, par-dessus les orages du présent, l'arc de paix d'une immense espérance : une vision radieuse d'une humanité meilleure, plus affranchie du mal et de la mort, qui ne connaîtra plus ni guerres, ni juges iniques. — Rêves de voyants, aujourd'hui rêves de savants ».

Comment ces rêves se réaliseront-ils? Pour le faire connaître, M. Lévy donne la parole à M. Séailles : « Nous voulons que la justice se réalise ici-bas dans les rapports des hommes par nos efforts. L'idée de progrès est désormais l'un des éléments de notre conscience et de notre foi morale »; et il ajoute : « Qui-conque a parcouru nos prophètes sait leur effort pour hâter l'avènement de la justice en ce monde, et sait le rôle de l'idée messianique, c'est-à-dire l'idée de progrès, au sein de la conscience juive.... solidarité, action sociale, justice, progrès, fraternité : le judaïsme, depuis longtemps, a affirmé ces affirmations de la conscience moderne. »

On retrouve en ces mots toute la viande creuse que la démo-

cratie offre à ses affamés pour tromper leur faim. On retrouve aussi, dans tout l'écrit que nous venons d'analyser, ce que M. Bargy a appelé « la religion américaine » : religion sans dogme, ouverte à tous, même aux athées ; religion purement morale, ne se proposant autre chose que le progrès humanitaire ; religion sans prêtres, ennemie de toute superstition : religion indéfiniment perfectible sur les pas de la science : donc, en dernière analyse : « religion qui n'est pas une religion parmi tant d'autres, mais la religion ». C'est le dernier mot de M. Lévy, c'est celui de tous ceux que nous avons entendus précédemment tracer le plan de l'édifice religioso-humanitaire, où le genre humain devra entrer au cours de ce siècle.

Comment peut-il se faire que des catholiques, et même des prêtres soient amenés à entrer en association, dans un but déclaré religieux, avec ceux qui manifestent publiquement de telles tendances ? Quelqu'étrange que cela puisse paraître, cela est.

En juillet 1904, un journal d'évangélisation protestante en France, *la Mission intérieure*, publiait une correspondance échangée, en mai de cette même année, entre un prêtre catholique, « dont le nom n'était point alors donné », mais qui fut publié ensuite, et M. Em. Houter, ministre protestant et directeur de *la Mission intérieure*.

Le prêtre informait le ministre que la lecture d'un autre organe protestant, *Le Relèvement*, qui lui avait été communiqué par une dame X..., avait confirmé en lui le dessein qu'il avait conçu depuis longtemps de travailler au « rapprochement des protestants et des catholiques ». Pour cela il proposait « une association de prières pour la paix religieuse et spécialement l'union des églises chrétiennes. »

À cette ouverture, le pasteur demanda expressément à l'abbé de mettre à la base de son projet une déclaration de principes qu'il jugeait indispensable, qui devait être rendue publique. Elle stipulerait que l'union projetée n'avait pas un caractère ecclésiastique, c'est-à-dire qu'elle devait se faire non dans les Églises, mais *au-dessus des Églises*.

L'abbé répondit en ces termes : « Relisons souvent le chapitre XVII de saint Jean, cette prière divine qui est tout ce qu'il y a de plus sublime dans le langage humain. *Il ne s'agit pas de*

*l'unité dans telle ou telle enceinte, mais de l'unité dans la vérité évangélique : un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul corps, un seul royaume, un seul bercaïl, un seul pasteur... , cette unité sur laquelle le grand Apôtre et toute la primitive Église, après Jésus, ont tant insisté. Donc, Monsieur, je vous en supplie de nouveau, secondez notre dessein d'union généreusement, efficacement. La robe du Sauveur est déchirée, renouvelons-la. »*

Recevant cette réponse, le ministre pouvait croire que, selon le désir qu'il en avait exprimé, on accordait que la robe du Sauveur serait *renouvelée* dans une unité plus large que celle de l'Église catholique. Aussi, son article, commencé par cette interrogation : « Est-ce le commencement de quelque mouvement religieux qui brisera les cadres et les barrières ecclésiastiques pour unir les chrétiens de toutes les Églises ? » se termina-t-il par ces mots : « Qu'en sera-t-il de cette tentative ? Nous ne le savons. Mais elle est trop conforme à l'esprit du christianisme et à nos propres désirs pour que nous ne lui donnions pas notre approbation. Le rapprochement des catholiques et des protestants est irréalisable, si ce n'est à la suite d'une conversion générale. Mais l'union des chrétiens catholiques et des chrétiens protestants est possible et infiniment désirable ».

Quatre mois plus tard, 28 novembre 1904, l'*Express de Lyon* rendait compte d'une première réunion de la SOCIÉTÉ POUR L'UNION DES CHRÉTIENS DES DIVERSES ÉGLISES, qui avait eu lieu le 13 novembre, dans un salon de l'*Hôtel de Rome*. Quelques jours après, le 1<sup>er</sup> décembre, l'*Univers-Monde* acceptait, sur la demande qui lui en était faite, la publication du procès-verbal officiel de cette réunion.

Elle avait été présidée par M. l'abbé Samuel, promoteur de l'Association, et M. le pasteur Léopold Monod. On y avait entendu les communications de M. Macirone, secrétaire général de l'*Association anglaise pour l'avancement de l'unité dans la chrétienté* ; M. l'abbé Strehler, directeur de l'*Union psalmodique* d'Allemagne ; M. Paul Jame Francis, de l'Église épiscopaliennne d'Amérique, directeur de la *Church Unity Army* ; M. Muller, président de l'*Union de prière perpétuelle*, à Londres ; M. l'Archimandrite, délégué du patriarche grec Melchide à Paris ; le directeur de la *Revue catholique des Églises*, de Paris ; le

R. P. Ernest Rohmer, traducteur de *En route pour Sion* ; M. l'abbé J. A. Petit, auteur de la *Rénovation religieuse* ; M. Jules Paroz, directeur de la revue protestante suisse, *La Veillée* ; M. Albert Jounet, directeur de la revue catholique, *La Résurrection* ; M. Louis Germain Lévy, le rabbin de Dijon, dont nous avons analysé la brochure ci-dessus.

Le promoteur de l'Association développa son plan d'organisation ; des groupements seraient établis dans les différentes villes, et ces sections particulières seraient rattachées à un siège central et reliées entre elles par un bulletin. Le siège central provisoire fut fixé à Grenoble, 11, Montée Sainte-Marie, et on décida d'y publier le bulletin de l'Association.

M<sup>me</sup> Blanc-Melsaud, de Dijon, et M. Pallière, de Lyon, demandèrent *qu'aucune* base dogmatique ne soit posée, que chaque groupe demeure libre de s'organiser selon les nécessités du milieu, et que l'association soit ouverte aux Israélites et à tous ceux qui, sans se rattacher à aucune Église particulière, consentiront à prier et à travailler avec l'association. M. Lévy, rabbin de Dijon, approuva cette motion, qui fut adoptée « à une très forte majorité ».

On décida alors, sur la motion d'un prêtre catholique, que le nom de l'Association serait changé et devint UNION POUR L'ACTION RELIGIEUSE ET MORALE. « C'est là, observe M. le pasteur Corbière, un pavillon suffisamment large pour couvrir toutes les relations interconfessionnelles ».

Déjà nous avons vu les *Unions* CHRÉTIENNES des jeunes gens admettre les Juifs, les Mahométans et les Bouddhistes ; et d'autres associations tendre également à cette union, ou plutôt à cette confusion religieuse que l'*Alliance Israélite Universelle* s'est donné la mission de produire. Aussi voit-on toujours des Juifs dans toutes ces tentatives de rapprochement, d'abord entre catholiques et protestants, puis entre ceux-ci et les juifs, les payens et les athées ou les panthéistes. C'est Adler, juif et fils de rabbin, qui a fondé la *Société de Culture morale* ; et ici c'est le rabbin Lévy qui a exposé les vues que l'on sait dans sa brochure, *Une religion rationnelle et laïque, religion du XX<sup>e</sup> siècle*, qui, dès la première réunion de la *société pour l'union des chrétiens des diverses Églises*, fait adopter par l'assemblée que cette Union de chrétiens admettra dans son sein ceux-là mêmes qui ne se rattachent à aucune religion.



N'est-ce point un indice d'état d'esprit, qui ne peut être négligé, que des prêtres catholiques s'offrent à travailler à une telle œuvre, et qu'un journal catholique ouvre ses colonnes aux comptes-rendus de ses assemblées, sans autre réserve que ces mots : « Il y a intérêt pour nos lecteurs à connaître un mouvement de ce genre. Est-il besoin d'ajouter que nous ne pouvons lui être favorable que dans la mesure où Rome l'approuverait ? »

Comment peut-il venir à la pensée que Rome puisse approuver de telles tentatives ? Et comment peut-on, en attendant, leur apporter un concours si indirect qu'il soit ?

---

## CHAPITRE LI

### L'HISTOIRE DES RELIGIONS. — LE LOISYSME

Taire le dogme, ne prêcher que la morale et montrer la perfection de la morale dans le progrès humanitaire : telles sont les tendances, au point de vue religieux, qui se sont manifestées d'abord chez les protestants de l'Amérique, et qui, de là, se déversent sur le monde avec le concours actif des sectes que le judaïsme inspire, et celui de catholiques farcis d'illusions.

Traiter les dogmes par prétérition peut suffire à les faire disparaître de l'esprit des masses, mais non point à atteindre sûrement et définitivement le but poursuivi par la direction suprême de la maçonnerie, et spécialement assigné aux efforts de la Haute-Vente et de l'Alliance Israélite Universelle : l'anéantissement de l'idée chrétienne. Il se trouvera toujours des hommes pour conserver dans leur cœur l'étincelle sacrée ; d'autres se souviendront et rentreront dans la foi. Parmi eux pourront se lever des apôtres pour évangéliser de nouveau les masses.

Il serait donc plus sûr d'attaquer directement tout l'édifice dogmatique et de le renverser par la base, que de passer à côté en détournant les yeux.

L'œuvre est entreprise. Dans son livre : *L'Allemagne religieuse*, M. Goyau a décrit le mouvement antidogmatique que la Réforme luthérienne voit se produire en son sein. On constate le même mouvement aux États-Unis, en Angleterre, en Hollande, en Suisse.

En France, la Faculté de théologie, que le gouvernement a conservée au protestantisme, a accueilli, dans la personne de MM. Auguste Sabatier, Ménégoz et Edmond Stopfer, les thèses

les plus avancées dont retentissent les Universités allemandes, et M. Jean Réville s'en est fait le vulgarisateur.

« JÉSUS, disent-ils, n'a enseigné aucun des dogmes qu'on lui prête, il n'a pas établi d'institutions ni de rites : tout cela est né après lui du mouvement religieux qu'il inaugura et qui consiste uniquement à sentir sa filialité à l'égard de DIEU et la fraternité à l'égard des autres hommes. DIEU cependant est l'inconnaissable. Il n'est pas nécessaire qu'on adopte ou qu'on se fasse une idée quelconque de ce qu'il est ou peut être, il suffit que l'idée divine impressionne la conscience et qu'elle en vive. » « DIEU, dit Mathieu Arnold, dans son livre : *La Crise religieuse en Angleterre*, est simplement le grand courant des tendances qui poussent toute chose à accomplir la loi de son être. » Que nous exprimions cela par le mot « DIEU », c'est affaire de choix simplement. Pris ainsi, le nom divin sert tout bonnement à couvrir l'une des formes du panthéisme. Le même dit encore : « Il faut détruire dans l'intelligence humaine la notion de la cause première et personnelle, puissant et aimant, auteur et gouverneur moral de tous les êtres. Car, cela admis, le christianisme surnaturel et théologique en découle. » Jean Réville dit aussi que l'on peut se faire de l'Être divin la représentation philosophique que l'on voudra sans cesser d'être chrétien ; et c'est pourquoi il fait appel à tous, de quelque confession qu'ils viennent ; il les invite tous à entrer dans la grande église libérale en train de se former, celle évidemment dont l'Alliance Israélite Universelle prépare l'établissement.

On le voit, rien de plus radical ne peut être imaginé, puisque le dogme fondamental, celui sur lequel reposent tous les autres, la personnalité divine elle-même, est nié.

Nous avons vu, par l'opuscule de M. le rabbin de Dijon que le judaïsme français travaille, de concert avec le protestantisme français, à cette extirpation du dogme religieux dans sa racine même.

Plusieurs parmi les catholiques, et même parmi les ecclésiastiques, concourent à cette œuvre de destruction, les uns directement, les autres indirectement, la plupart poursuivant un but qu'ils estiment légitime, mais dont ils ne prévoient point les conséquences.

Le résultat le plus certain du Congrès des religions a été de

mettre, dans l'estime publique, toutes les religions sur le même rang, de favoriser l'indifférence à l'égard de toutes, sinon de les vouer au même mépris.

On peut rapprocher du Congrès des religions les Congrès de l'histoire des religions. Le premier a eu lieu à Paris en 1900, le second à Bâle du 30 août au 2 septembre 1904. Toutes les nations de l'Europe, de l'Amérique, de l'Asie y étaient représentées par des partisans des formes religieuses les plus diverses.

M. Van Oulli, professeur à la Faculté de théologie, en fut le président et prononça le discours d'ouverture. On y lit cette déclaration : « Celui qui croirait que la religion n'est qu'un enfantillage, une sorte de maladie des peuples, mais qui aurait étudié cette bizarre maladie pour fixer les termes de son évolution, aura le droit de parler ici comme celui qui considère la religion comme une émanation supérieure de l'humanité. C'est ainsi que notre Congrès se différencie des congrès ayant pour base la recherche d'une religion unique (Chicago), quoique nous puissions espérer que de semblables travaux contribueront à la découverte d'une ligne directrice unique ».

M. Albert Réville, directeur de la *Revue de l'Histoire des Religions*, était au congrès en qualité de délégué de la Faculté de théologie de Paris et de représentant du ministre de l'Instruction publique et du ministre des Affaires étrangères. Il a dit ce que le gouvernement de la République a fait depuis vingt-cinq ans pour favoriser ce genre d'études, qui « dans les soixante dernières années, a pris un développement international sans cesse grandissant et que les siècles précédents n'avaient pu prévoir ». Il a fondé en 1880 une chaire spéciale d'histoire des religions au collège de France, suivie, peu d'années après, par celle d'une section non moins spéciale dans l'École des Hautes Études organisée à la Sorbonne. Vers le même temps, M. Guinet, avec l'assentiment des Pouvoirs publics, a doté la capitale d'un Musée d'Histoire des religions <sup>1</sup>.

1. Ce musée des religions a été inauguré par M. le Président de la République, le 26 novembre 1889. Il avait été construit aux frais de l'Etat au prix de trois millions, sur un terrain donné par la ville de Paris et estimé un million. M. Guinet a consacré l'immense fortune que son père avait faite avec le bleu d'outre-mer, à rechercher et à acquérir tous les objets de culte, images, livres sacrés, etc., pouvant servir à l'étude des religions, et il a placé dans ce *Pandemonium*, dans un ordre métho-

Des professeurs des Universités d'Upsal, de Baltimore, de Tübinge, d'Oxford, de Paris, de Strasbourg et d'autres prirent la parole et avec eux le grand-prêtre des Parsis de Bamberg en costume blanc et manteau rouge brodé d'or. Leurs communications ont porté sur toutes les religions vivantes ou mortes des peuples, des pays et des époques les plus variées.

M. Albert Réville formulant les conclusions a dit : « Les uns peuvent voir dans l'histoire des religions la démonstration prolongée de la vanité de toutes les conceptions religieuses sans exception. Les autres discernent au contraire dans cette évolution déjà plusieurs fois millénaire, les lignes fondamentales et constantes qui indiquent une marche très accidentée, mais continue vers la simplification et la spiritualisation des croyances religieuses. Là comme ailleurs, la substance se présente au travers des formes successives. Là comme ailleurs, le primitif n'est pas simple, mais très composite, mélangé, chaotique ».

On ne peut douter de l'œuvre de désagrégation dogmatique que ces congrès de religion doivent produire dans beaucoup d'intelligences ordinaires et dans l'esprit des masses.

Aux Congrès des religions et aux Congrès de l'histoire des religions est venu s'adjoindre l'enseignement public et officiel de « l'histoire des religions ». Depuis une trentaine d'années, des chaires de cet enseignement ont été fondées sur tous les

digue, toutes ces collections que l'on estime avoir une valeur de dix millions. La bibliothèque se compose de plus de quinze mille volumes, dont un grand nombre de manuscrits indous, sur feuilles de palmier.

Des salles sont mises à la disposition des travailleurs. Des conférences sont faites plusieurs fois par semaine, et une double publication périodique les *Annales du Musée Guinet* et la *Revue de l'Histoire des religions* portent au loin l'enseignement que l'on peut tirer de ce rassemblement d'idoles et de livres. Outre les *Annales* et la *Revue*, le Musée Guinet publie une *bibliothèque de vulgarisation* dont les divers volumes contiennent l'exposé de toutes les religions.

Lors des noces d'argent de ce Musée auxquelles prit part, avec M. le Président de la République, le ministre de l'Instruction publique, *La Raison* dit l'impression qu'il produit généralement sur ceux qui le visitent : « On y peut suivre pas à pas, siècle par siècle, les fantaisies de l'imagination de l'humanité, exaltée ou tremblante dans l'enfantelement de ses dieux. On les voit mortes, se métamorphoser, vieillir et disparaître.

» On constate que les religions sont bien des créatures humaines, que ce n'est point le Dieu de la Bible, comme l'enseignent les Eglises, qui a fait l'homme à son image, mais bien l'homme qui a fait tous les dieux à la sienne, celui de la Bible comme les autres ».

points de l'Europe. Le mouvement est parti d'Allemagne. Lessing en a été le promoteur. La Hollande a été la première à marcher officiellement dans cette voie. A partir du 1<sup>er</sup> octobre 1877, l'enseignement de la théologie fut supprimé dans les trois Facultés de l'État et fit place à l'étude des religions. En Angleterre, des conférences sur ce sujet sont données dans l'abbaye de Westminster. En Suisse, une chaire de l'histoire des religions a été introduite dans l'Université de Genève. La Belgique a voulu aussi avoir sa chaire des religions. A Rome, le gouvernement italien a également établi une chaire pour cet enseignement. L'Autriche-Hongrie a suivi le mouvement : l'histoire des religions y est devenue matière obligatoire de l'enseignement. L'Écosse a consacré à ce même objet un legs de deux millions, etc.

En France, ce furent MM. Littré et Maurice Verner qui commencèrent la campagne. Le 9 juillet 1879, Paul Bert, appuyé par J. Ferry, demanda et obtint une loi supprimant les Facultés de théologie et créant à la Sorbonne une chaire de l'histoire des religions. Par décret du 30 janvier 1886, cet enseignement fut aussi introduit dans l'École pratique des Hautes-Études.

A voir comment une même pensée éclate partout en même temps, comment à la même heure, pour ainsi dire, les gouvernements des divers pays votent des lois et allouent des fonds pour un enseignement auquel personne n'avait songé jusque-là, il est difficile de ne point penser qu'un mot d'ordre a été donné ; et ce mot d'ordre d'où peut-il venir, si ce n'est des régions supérieures de la franc-maçonnerie, la seule puissance aujourd'hui écoutée et obéie par tous les gouvernements ?

Rien ne paraît d'abord avoir moins de portée qu'un cours public dans un de nos grands établissements d'instruction supérieure. N'oublions pas cependant que l'enseignement donné du haut de ces chaires est bientôt répandu par les mille voix de la revue, du journal et du livre, sur tous les points de la France et de l'Europe. Il pénètre ainsi, à doses plus ou moins diluées, dans l'enseignement public, à tous les degrés et dans une multitude de familles <sup>1</sup>.

---

1. Aucune occasion n'est perdue pour faire entrer dans le public ce qui est enseigné dans ces chaires. Tous ceux qui ont visité l'exposition du centenaire de 89 ont pu remarquer l'importance qu'y avait prise l'histoire des religions. On a pu en effet y voir réunis des statues, des autels, des

« Vous n'ignorez pas, disait M. l'abbé de Broglie, en ouvrant, en 1889, son cours d'apologétique chrétienne, que tantôt clairement avouée, tantôt voilée sous les formes transparentes d'un respect apparent qui recouvre le dédain, cette idée qu'il n'y a aucune religion qui puisse porter légitimement, d'une manière exclusive, le titre de vraie religion, règne dans un grand nombre d'esprits, parmi nos contemporains; que cette pensée est surtout dominante parmi ceux qui s'occupent de créer, de développer, de propager l'enseignement de l'histoire des religions; et que cet enseignement, si prôné de nos jours, semble avoir pour but principal, sinon unique, de détruire la notion même d'une religion vraie ».

« Il serait inutile, écrit le P. Van den Gheyn, de le dissimuler, la mythologie comparée et l'histoire des religions sont devenues aux mains de l'incrédulité moderne une arme de combat redoutable contre la Révélation et ses dogmes fondamentaux. Malheureusement trop de catholiques et même de prêtres aiment encore à se faire illusion sur le danger. Soit ignorance de ce qui se passe, soit, ce qui est plus grave, inertie imprudente ou légèreté, ils laissent l'ennemi dresser partout ses batteries, sans même songer, spectateurs insoucians, à descendre dans l'arène et opposer la moindre résistance <sup>1</sup>. »

Hélas! N'y en a-t-il point parmi ces catholiques et ces ecclésiastiques qui, loin de descendre dans l'arène pour combattre, livrent des armes à l'ennemi?

Mgr Turinaz, le P. Maignen, le P. Fontaine, Dom Chamard,

---

modèles de temples, des amulettes, des objets de toute nature qui rappelaient les pratiques religieuses des divers peuples. Sur l'Esplanade des Invalides, s'élevait un modèle de la célèbre pagode d'Angker; elle a même été inaugurée avec un certain éclat; des conférences y ont été données sur les religions de la Chine; on a même offert au public le spectacle d'une procession et d'un office bouddhique.

« Si l'on avait dit, écrit M. l'abbé de Broglie, à quelques-uns des érudits qui étudiaient obscurément, il y a deux siècles, les dieux de certains peuples payens... qu'un jour viendrait que la science modeste à laquelle ils s'étaient dévoués deviendrait un des grands sujets de l'attention du public... on les aurait sans doute beaucoup étonnés. Si l'on avait ajouté à cette prédiction... qu'on trouverait à côté de cette étude bienveillante du paganisme la critique tantôt acerbe, tantôt dédaigneuse, du Dieu de la Bible et de l'Évangile, du seul vrai Dieu que la raison des peuples civilisés puisse accepter, la surprise aurait été bien plus grande encore » (*Problèmes*, p. 1 et 2.)

1. *La Controverse et le Contemporain* (1886).

M. l'abbé Gayraud, etc., ont jeté à ce sujet un cri d'alarme dans leurs livres et dans des articles publiés dans les revues et les journaux. Des publications catholiques ont été signalées par eux comme répandant dans le public des idées qui procèdent du protestantisme ultra-libéral, qui, lui-même, fait l'œuvre voulue, poursuivie par l'*Alliance Israélite Universelle*. Ces auteurs ont nommé les *Annales de philosophie chrétienne*, la *Revue du Clergé français* et la *Quinzaine*, les deux premières dirigées par des prêtres.

Pour ne parler que des *Annales de philosophie chrétienne*, dans un article publié en janvier 1899, M. Camille Bos dit que « l'heure est venue pour l'homme moderne, après avoir été l'homme païen, puis l'homme chrétien, de devenir à l'aide des deux l'homme éminemment homme... de se faire une doctrine à lui, puisant d'une main dans le paganisme, de l'autre dans le christianisme ». « La religion évolue comme tout le reste, dit encore M. C. Bos. Rien n'est, mais tout devient. » Et il nous montre les phases de cette prétendue évolution, allant de la piété fétichiste des anciens à la piété ecclésiastique du Moyen Age, pour arriver à la piété inquisitive des modernes, à la poursuite des problèmes scientifiques. Cette piété, qui se confond avec la science, « le grand inconnu l'accepte comme la seule qui nous soit possible ». C'est, remarquons-le encore une fois, dans une Revue rédigée par des ecclésiastiques que se trouvent de telles affirmations !

Un prêtre, qui a écrit dans plusieurs de ces publications, l'abbé Marcel Hébert, ancien supérieur de l'École Fénelon à Paris, est tombé dans l'apostasie, et de l'apostasie s'est enfoncé dans le panthéisme le plus ouvertement déclaré. Le dernier de ses écrits dont nous ayons connaissance, publié en brochure après qu'il eut paru dans la *Revue Blanche*, le 15 mars 1903, alors qu'il signait encore « abbé Marcel Hébert », a pour titre : *La Faillite du Catholicisme despotique* et débute ainsi : « La croyance à un DIEU personnel, cette base essentielle de toute théologie (protestante aussi bien que catholique), se fait de plus en plus rare dans les intelligences qui réfléchissent librement. Les preuves traditionnelles arrivent bien à nous faire distinguer l'absolu du relatif, le parfait de l'imparfait, nullement à nous obliger à les *séparer* en substances numériquement différentes. » Il ajoute : « La théologie est de jour en jour plus étroitement



serrée entre les branches de l'étau : philosophie et critique. » Il s'autorise pour parler ainsi des livres de M. Loisy aussi bien que ceux de M. Harnack. « Ces assertions, dit-il, cesseront de paraître téméraires si l'on veut bien se reporter aux deux ouvrages récemment parus d'un critique-théologien catholique, M. Loisy, et d'un critique-théologien protestant, M. Harnack. »

L'avant-dernier livre de M. Loisy, on le sait, a été présenté comme une réponse au livre de M. Harnack. Les protestants allemands s'étaient émus, dit-il, des idées exposées dans *l'Essence du Christianisme*; certains catholiques allemands avaient, *étourdimement*, fait bon accueil à son système. « Alors quelqu'un eut honte, pour l'Église, de ce silence humiliant. » Ce champion n'était autre que M. Loisy lui-même.

Un très haut dignitaire de l'Église a dit de cette attitude : « C'est une feinte. » Et de fait, il semble bien que cette prétendue réfutation d'Harnack ne fut entreprise que pour mettre à l'abri de toute condamnation, et faire pénétrer plus facilement les erreurs que M. Loisy avait déjà professées en plusieurs occasions et qui ne sont guère autres que celles de M. Harnack lui-même. De là, les formes fuyantes apportées à son style pour atteindre les dogmes fondamentaux sous prétexte de les défendre.

Autre finesse. M. Loisy prétend ne faire œuvre que d'historien. Il se cantonne sur ce terrain et défend aux théologiens, et même à l'Autorité ecclésiastique, de venir l'y trouver. « De même, dit l'un de ses disciples, que le théologien n'est pas lié par les règles de l'histoire, l'historien n'a pas à se soucier des dogmes. »

Son premier acte, en qualité d'historien, est de nier l'autorité historique des Évangiles. Les synoptiques font déjà de la prédication plutôt que de l'histoire. Pour l'évangile attribué à saint Jean, c'est une thèse de philosophie religieuse où il n'y a rien ou si peu que rien d'historique.

Quels sont, dans cette prédication et dans ces thèses, les faits, les paroles qui appartiennent à l'histoire ? C'est à lui, M. Loisy, en sa qualité de critique, qu'il appartient d'en juger. Son sens scientifique lui fait d'abord découvrir qu'aucun des évangiles synoptiques n'est écrit d'une seule main. Son devoir est donc de rechercher, dans ces compilations de rédacteurs inconnus, ce que JÉSUS-CHRIST a dit et ce qu'il a fait. Dans cette recherche, il

se donne libre carrière. Il écarte, sous prétexte d'interpolation, tout ce qui ne cadre point avec les préjugés qu'il s'est mis en tête avant d'aborder cette étude.

L'idée-principe qui le guide est que Jésus, pendant sa vie sur terre, n'était point encore Messie, qu'il n'était qu'un Messie en espérance, à plus forte raison que le titre de Fils de Dieu, qui lui a été donné et qu'il s'est donné, n'est que la désignation d'une fonction honorifique. Ce sont les Grecs qui, après coup, ont fait du Messie juif le *Logos* incarné du quatrième évangile et qui, par contre-coup, ont introduit en Dieu une trinité de personnes. Conséquemment à cette idée préconçue, partout où M. Loisy rencontre des attestations de la divinité du Christ, ou il les écarte, ou il les atténue de façon à ne plus leur faire dire que « enfant de Dieu », au sens où nous pouvons le dire de nous-mêmes.

Si Jésus-Christ n'était point Dieu, s'il n'était même Messie qu'en expectative, on ne peut lui attribuer aucun des caractères de la divinité. Il n'a donc rien prédit. Il n'avait pas l'idée de ce que serait l'Église d'aujourd'hui. Elle n'est pas de lui. Il ne l'a pas constituée. Sa pensée s'arrêtait au message de pénitence qu'il prêchait pour le prochain avènement du royaume de Dieu. Ce que nous voyons aujourd'hui dans l'Église, sa constitution, sa hiérarchie, son dogme, son culte sacramentel, tout cela a succédé au fait évangélique, mais rien de ce qui est actuellement le fait ecclésiastique n'était contenu formellement dans l'Évangile. Nous ne devons donc plus en appeler à la parole, à la volonté, à l'institution du Christ, il n'a rien enseigné, rien voulu, rien institué. S. Paul a été le premier à émettre l'idée de Rédemption, à découvrir un sens et une efficacité à la mort de Jésus. Les autres dogmes ont semblable origine. « Les conceptions que l'Église présente comme des dogmes, dit-il, ne sont pas des vérités tombées du ciel et gardées par la tradition religieuse dans la forme précise où ils ont paru d'abord. L'historien y voit l'interprétation de faits religieux acquise par un laborieux effort de la pensée théologique. » Ce qui permet aux dogmes de se modifier avec le temps. « Il est naturel que les symboles et les définitions soient en rapport avec l'état général des connaissances humaines dans le temps et le milieu où ils ont été constitués. Un changement considérable dans l'état de la science peut rendre nécessaire une interprétation nouvelle des anciennes formules qui, con-

ques dans une autre atmosphère intellectuelle, ne se trouvent plus dire ce qu'il faudrait ou ne le disent pas comme il conviendrait. » En d'autres termes, il n'y a rien de fixe dans les dogmes, ils sont sujets aux changements que leur imposent la science et l'état d'esprit des croyants à travers les âges.

Et comme aujourd'hui, nous nous acheminons vers un nouvel état de la société humaine, les conditions nouvelles de la société amèneront un renouvellement dans la doctrine, auquel nous devons travailler si nous voulons frayer les voies à « la religion de l'avenir ».

Comment concilier de telles assertions avec l'idée de la révélation ? M. Loisy retient le mot, mais la chose disparaît sous sa plume.

La doctrine chrétienne, d'après lui, n'a pas pour source la manifestation surnaturelle et objective de la vérité faite gratuitement à l'humanité par DIEU. Ce qu'on appelle révélation est tout simplement le développement progressif de la vie religieuse dans l'humanité. Boudha, Confucius, Mahomet, Moïse et Jésus ont été également les messagers de la révélation. Il n'y a aucune différence essentielle entre la révélation et le mouvement de la pensée humaine. Cette pensée, partie du fétichisme primitif, devint, en se perfectionnant, le polythéisme égyptien et assyro-babylonien, qui, plus raffiné, donna naissance à la monolatrie chez les Hébreux. Cette monolatrie devint elle-même le monothéisme chez les prophètes, pour devenir avec Jésus le christianisme.

Dans ces conditions, que faut-il entendre par la Foi ? La Foi, selon M. Loisy, n'est qu'un phénomène d'ordre subjectif sans lien aucun avec la réalité. Pourquoi les apôtres ont-ils cru ? Parce qu'ils ont voulu croire. Et ce qu'ils ont cru était-il vrai ? Subjectivement, pour eux, oui. Objectivement, dans la réalité des choses, rien ne pouvait leur en donner la certitude. D'où il suit, observe l'un des critiques de M. Loisy, que « la foi se crée son propre objet, qu'elle s'y complait comme dans son œuvre propre, avec une intensité d'adhésion proportionnée à son désir, à son zèle, à ses auto-suggestions, jointes aux suggestions des croyants voisins. » La croyance, d'après le système, est donc une œuvre purement humaine dans son objet et dans son motif. Si M. Loisy continue à l'appeler surnaturelle

et divine, c'est uniquement parce qu'elle se rapporte à DIEU. C'est d'ailleurs un parti-pris de conserver les termes de l'enseignement traditionnel, mais en modifiant le sens qu'on leur a donné jusqu'à nous, sous prétexte de mettre la pensée catholique plus en harmonie avec le progrès et l'évolution de la science.

On le voit, rien de plus radical n'a jamais été imaginé, ne peut être imaginé pour détruire de fond en comble tout l'édifice de la doctrine et toute l'institution chrétienne. Le P. Prat, dans les *Etudes*, a résumé en quatre lignes ce qui fait le fond du système de M. Loisy : c'est « une sorte de nihilisme théologique et de subjectivisme absolu qui, poussé à ses conséquences logiques, ne laisserait subsister ni l'Église, ni JÉSUS-CHRIST, ni la révélation, ni la certitude, ni même un DIEU personnel. »

« L'intention mise à part, a dit E. Portalier <sup>1</sup>, entre l'*Esquisse* de M. Sabatier et le système théologique de M. Loisy, tel qu'il est proposé dans l'*Évangile et l'Église*, surtout si on l'explique et on le complète par les articles de la *Revue du Clergé*, de 1899-1901, je cherche la différence et je ne la trouve pas, sauf pourtant que le solitaire de Bellevue prétend rester catholique... Les deux écrivains traitent au fond le même sujet <sup>2</sup> : le problème de l'autorité en religion : oui ou non, y a-t-il au monde une doctrine, un seul dogme qui ait le droit de se réclamer de l'autorité divine, et de s'imposer à l'intelligence humaine, comme une règle extérieure et immuable de sa pensée et de sa croyance ? Et pour tous les deux la réponse est identique. La critique historique a définitivement déchiré le voile qui, nous dit-on, cachait l'origine très humaine, les transformations successives, et même la démolition, causée par des contradictions intimes, de ces dogmes, qu'on avait jusque-là environnés d'une auréole divine et dotés d'une immobilité sacrée. Le voile une fois tombé, il est apparu, aux yeux des « gens qui pensent », que toute autorité prétendue divine, celle de l'Église personnifiée dans la Papauté, chez les catholiques, ou celle du livre sacré chez les protestants, est le fait d'une usurpation sacrilège ou

1. *Bulletin de littérature ecclésiastique*, janvier 1903.

2. *Les Religions d'autorité et la Religion de l'esprit*, de M. Sabatier et les livres de M. Loisy.

d'une illusion superstitieuse. Telle est la thèse commune aux deux écrivains <sup>1</sup>. »

Aussi, le P. Thomas Pègues, dans la *Revue Thomiste*, a pu dire que « l'œuvre que M. Loisy a commencée et qu'il poursuit est la plus effroyable machine de destruction qui ait peut-être encore paru dans l'Église. » *Déchristianiser* le christianisme, tel est, selon Mgr Latty, l'œuvre d'erreur et de mal que cette machine est appelée à produire.

Peut-on dire du moins que c'est là le travail d'une personnalité isolée et délaissée ? Hélas ! non. M. Loisy a enseigné et soutenu publiquement, malgré les condamnations qu'il avait encourues, toutes ses erreurs ; et ses cours étaient suivis, même par des prêtres, surtout par de jeunes prêtres. A son apparition dans la chaire de la Sorbonne, au lendemain du décret du Saint-Office, il fut applaudi, et au cours de sa leçon il ne dit pas un mot de rétractation ni de soumission.

M. l'abbé Naudet, directeur de la *Justice sociale*, qui n'a négligé aucun moyen de se faire lire par le jeune clergé et même par les séminaristes, fit en ce temps des conférences au *Collège libre des sciences morales* sur la Bible, la science et la foi. Là encore se trouvèrent de jeunes ecclésiastiques et le Sillon y avait convoqué ses disciples, leur disant que c'était une occasion excellente d'entendre exposer, d'une manière claire et intéressante, les idées sur lesquelles roule si souvent la discussion, dans leurs cercles d'études et dans leurs Instituts populaires. M. Naudet y a lu avec éloges les pages où M. Loisy avait exposé les cinq propositions qui le firent écarter de la chaire à l'Institut catholique de Paris. M. Naudet concluait : « Depuis lors, on a pu voir que ces propositions scandaleuses étaient des vérités élémentaires. »

Il y a plus, un évêque, ancien collaborateur de M. Naudet à la *Justice sociale*, dans des avis donnés à son clergé pour la prédication, leur a conseillé de s'inspirer de M. l'abbé Loisy comme de Bossuet.

Faut-il s'étonner que nos établissements de formation ecclésiastique aient été, en un certain nombre, contaminés par les deux *Petits Livres*.

« De jeunes esprits, dit le P. Fontaine, se sont pénétrés des

1. *Bulletin de littérature ecclésiastique*, p. 63-64.

doctrines qui y sont exposées ; ils en ont vécu, les ont aimées, applaudies, sans vouloir rien entendre, rien lire des réfutations qui en ont été faites. Ces doctrines de mort leur étaient données comme le dernier mot de la science et ils leur ont prodigué un assentiment sans réserve. Ce n'est point maintenant que les conséquences s'en feront sentir, mais dans dix ou quinze ans peut-être. Ce système a des perfidies dont M. Loisy lui-même a été le premier victime....

» L'engin destructeur, le principe du doute a été placé dans les soubassements de l'édifice : que plus tard certains froissements se produisent et il éclatera. On lui devra des apostasies comme celles qui ont scandalisé quelques diocèses, ou ce qui est presque aussi lamentable, cet état d'esprit rationaliste et protestant qui, alors même qu'il est combattu, fait de la vie du prêtre une perpétuelle souffrance, quand ce n'est pas une perpétuelle hypocrisie. »

Dans une lettre écrite à M. l'abbé Frémont, auteur d'un opuscule sur l'œuvre de M. l'abbé Loisy, M. de Mun a fait les mêmes constatations :

« Les livres de M. Loisy, révélateurs de son état d'âme, ont fait apparaître, en même temps, par l'accueil qu'ils ont reçu, toute l'étendue du mal déjà causé par une mentalité qui ne lui est pas particulière.

» Je ne parle pas seulement des gens du monde, toujours enclins à se laisser séduire par la nouveauté, par ce qu'ils appellent la hardiesse ou la largeur des idées, même et peut-être surtout dans les matières qu'ils connaissent le moins. Cette disposition s'est accrue, chez eux, dans la circonstance, de la tendance croissante vers le naturalisme, que développe, dans les sociétés en apparence les plus éloignées des influences officielles, l'air embiant créé par l'état général du pays ; et c'est déjà un grand mal, car, quelle que soit leur incompétence, la position sociale qu'ils occupent leur conserve encore une réelle action sur l'ensemble de l'opinion.

» Mais c'est parmi ces catholiques actifs, militants, principalement dans une partie du clergé, que, sous une autre forme, avec moins de légèreté extérieure, le mal est le plus répandu, et, là, il est bien autrement redoutable.

» Les livres de l'abbé Loisy ont été accueillis, par beaucoup,

dans ces milieux, avec une sympathie vraiment effrayante<sup>1</sup> : sa condamnation, redoutée, y a causé une amère déception à ceux, trop nombreux, qui avaient cru voir, dans ses écrits, le signal d'une sorte d'affranchissement de l'esprit : on a cherché, de toutes manières, à en amoindrir la portée, et précisément en insistant sur cette séparation entre l'histoire et la théologie, dont vous montrez si bien le péril.

» Il y a dans le jeune clergé, — vous le savez bien mieux que moi, mais j'en puis parler cependant avec quelque expérience, — un mouvement général d'idées, souvent vague et mal défini, déterminé sans doute par le généreux désir de conquérir plus facilement les intelligences, mais inspiré aussi, il faut le dire, par une certaine impatience de l'autorité, un certain dédain de la tradition, propres aux sociétés démocratiques, qui le porte à applaudir, presque *a priori*, toutes les doctrines, toutes les opinions soi-disant nouvelles, lorsqu'elles paraissent élargir la foi, l'accommoder avec la libre-pensée.

» Le rationalisme envahit ainsi, à leur insu, les âmes sacerdotales, et pénètre celles des fidèles. Il y a là l'indice d'une crise intellectuelle et religieuse profonde, dont les effets, si on n'y prend garde, peuvent être incalculables : c'est, pour la religion, un danger bien plus grand, à mon avis, que la persécution. »

Le *Times* a cru pouvoir dire que les deux tiers du jeune clergé partagent les idées de M. Loisy. Il exagère grandement ; mais il est notoire que l'esprit loisyen est celui d'une école nombreuse, d'une collectivité agissante, habile, organisée, qui, comme le dit M. Charles Maignen, crée des réputations, sème des idées dans des revues et des journaux réputés catholiques, et qui, dans tous les faits qui l'intéressent, s'empresse de prévenir par eux l'opinion publique pour la dévoyer. Elle a donné dans l'américanisme, comme elle donne dans le loisysme et dans le kantisme.

M. l'abbé Gayraud a publié un livre qu'il a intitulé : *La Crise de la Foi*. « La gravité de cette crise, dit-il, éclate surtout en ce

---

1. En novembre 1903, S. E. le Cardinal Richard a dû écrire de Rome une lettre au Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, par laquelle il interdisait à tous les élèves des Séminaires d'assister aux cours de l'abbé Loisy, soit en Sorbonne, soit à l'École des Hautes-Études. Par la même lettre, il enjoignait à tous les élèves des Séminaires de se dessaisir, entre les mains de leurs Supérieurs, des livres de l'abbé Loisy qu'ils possédaient.

que le clergé n'en est point indemne. Si j'en crois des prêtres expérimentés, des prédicateurs connus et écoutés des retraites ecclésiastiques, c'est sur le clergé même, parmi les jeunes surtout, que les causes dissolvantes de la foi exercent leurs ravages. » Et plus loin : « Pourquoi dissimuler ce péril ? Même parmi les prêtres, la foi dans l'autorité divine de la Bible est ébranlée, chez plusieurs elle est chancelante. Le doute semé par la critique pousse et s'affirme tout bas, la négation est toute prête et menace d'éclater. Le mal s'est répandu dans le public. Léon XIII l'a constaté avec terreur en ces termes : « Nous ne pouvons assez déplorer que l'attaque contre la Bible soit menée de jour en jour avec plus de vigueur et de développement. Elle ne s'adresse pas seulement aux gens instruits, qui peuvent sans trop de difficulté se prémunir contre elle ; mais encore elle vise la masse ignorante, que nos ennemis s'efforcent de gagner par tous les moyens. Livres, brochures, journaux, déversent le poison mortel du rationalisme ; on l'insinue par des conférences et des discours ; tout est envahi ; on le répand dans les écoles soustraites à l'influence de l'Église, on sème dans les jeunes esprits, confiants et malléables, le mépris de l'Écriture ; par le ridicule et la plaisanterie, on corrompt la foi. »

Telle est l'étendue et la gravité de la crise, telle l'imminence du péril. Qu'on le remarque, ce qu'il y a de plus grave dans l'exposé que nous venons de faire, ce ne sont pas les hérésies considérées en elles-mêmes, quelque nombreuses, quelque radicales qu'elles soient ; c'est le système qui les a rendues possibles et qui détruit l'édifice catholique et même l'édifice chrétien tout entier, depuis les fondements jusqu'au faite.

Quoi de plus puissant que ce système pour faire la place libre à « la religion de l'avenir », à la « religion humanitaire », au « Temple maçonnique », à la « Jérusalem de nouvel ordre ! »

---



## CHAPITRE LII

### LE CLERGÉ ET LES CEUVRES HUMANITAIRES

La conclusion légitime de tout ce qui précède est qu'il existe en projet et en voie de formation une religion nouvelle, religion de l'avenir, disent les uns, religion du XX<sup>e</sup> siècle, disent les plus impatients, religion dite américaine, de ce qu'elle a trouvé en Amérique ses origines, son développement et les zéloteurs qui veulent l'introduire en Europe, religion humanitaire, par le but qu'elle poursuit, qui est de substituer l'homme à DIEU.

Des sociétés nombreuses et actives se sont formées dans ce but, et nous les avons rencontrées partout : la Société de culture morale, celle des cogitants, celle des Unions chrétiennes de jeunes gens, celle de l'Union pour l'action religieuse et morale, etc. Leurs membres sont imbus de ces deux idées : 1<sup>o</sup> qu'une religion absolument universelle doit s'établir sur les ruines de toutes les religions, et cela par l'abaissement des barrières, par l'effacement des dogmes ; 2<sup>o</sup> que cette religion universelle doit être une religion sociale, une religion humanitaire, une religion de progrès humain, allant jusqu'à procurer à l'homme le paradis sur la terre <sup>1</sup>. Ces idées, les sociétaires

---

1. Les Américains, bien que ce soit chez eux qu'ait pris naissance la religion de l'avenir, sont encore plus éloignés que nous de ce paradis.

Un article publié en 1902 par le *Travail national* sous ce titre : LES VERRUES DES ETATS-UNIS, nous édifie sur ce qu'ils ont su faire jusqu'ici pour en ménager au peuple la jouissance.

Une enquête qui vient d'être achevée et qu'un jeune écrivain français, M. Paul Escard, a consciencieusement analysée, démontre que les bouges new-yorkais abritent une population plus nombreuse que les bouges similaires de Berlin, de Paris et de Londres et qu'ils peuvent être comparés à l'enfer sans trop d'exagération ni d'emphase.

D'après *The Review of Reviews*, la ville de New-York compte en moyenne 143 habitants par acres (40 ares) pour toute la partie située au

les répandent dans le public et préparent l'opinion à désirer le nouvel ordre de choses.

Le type de cette religion sociale se trouve déjà existant et en exercice dans les « Églises institutionnelles » de l'Amérique. Les œuvres sociales et humanitaires y constituent la manière d'être de ces Églises, la vie de la paroisse ; elles ne sont pas subordonnées à l'œuvre ecclésiastique, à l'œuvre sanctifiante ; elles ne sont pas une aide à la religion, elles sont la religion même, la religion humanitaire. Les églises protestantes qui, en Amérique, sont entrées dans cette voie, sont déjà assez nombreuses et se sont déjà assez profondément imprimé ce caractère pour que M. Stanley Root ait pu conclure son enquête, par ces mots : « La mutualité est (maintenant et là) le dernier mot du christianisme. »

Toutes les fois qu'une œuvre de propagande est à faire, c'est toujours vers la France que les yeux se tournent.

Déjà, en 1820, Channing disait attendre de notre pays « la religion de l'avenir ». « Je crois, écrivit-il à Sismondi, que quand la religion reparaitra parmi vous, elle se montrera sous une forme plus divine ; je crois que la France, après tant d'efforts vers le progrès, ne reprendra pas sa théologie vermoulue... Un moyen d'y restaurer le christianisme est d'en montrer l'harmonie avec l'esprit de liberté, de philanthropie, de progrès, et de faire voir que ces principes exigent, pour leur entier

sud de la rivière Harlem. Paris a 125 habitants et Berlin 113 pour la même superficie.

Dans la partie orientale de la Basse-Ville, une femme médecin a visité les maisons habitées chacune par seize à vingt-quatre familles, où la chambre à coucher est à peine assez large pour contenir le lit et n'a qu'une fenêtre ouvrant sur un vestibule... etc.

Les terrains à New-York, sauf, bien entendu, dans les quartiers riches, ont été divisés en lots de vingt-cinq pieds de large sur cent de long. Sur ces « blocs » symétriques se dressent ce qu'on appelle à New-York les « maisons à logements ». Sur les trois millions d'habitants de la cité, près de deux millions et demi — soit plus des deux tiers — vivent dans ces maisons, qui comprennent en moyenne cinq, six ou sept étages. Quatre chambres par étage reçoivent directement l'air et la lumière de la rue : les autres pièces communiquent avec des cours d'aérage qui sont de véritables puits. C'est par ces soupiraux que les locataires respirent les microbes de la tuberculose, de la diphtérie, de la scarlatine, etc.

Les malpropretés physiques et morales qui résultent de cet état de choses entraînent les conséquences sociales que l'on peut facilement imaginer.

développement, l'aide du christianisme... L'œuvre se fera-t-elle par une action silencieuse ou par de grandes convulsions ? »

Les grandes convulsions s'annoncent de toutes façons, et si elles éclatent, il faut espérer de la miséricorde de Dieu qu'elles serviront à ouvrir les yeux et à faire rentrer dans les voies traditionnelles et dans la lumière de la pleine vérité. Mais, en attendant, l'œuvre se fait. Il n'y a qu'à regarder autour de soi pour voir les efforts par lesquels, d'une part, plusieurs journaux et revues catholiques ont essayé d'introduire le loisysme et le kantisme dans les esprits, et d'autre part, une coterie des plus remuantes a voulu persuader au clergé de prendre dans l'administration des paroisses les méthodes en usage en Amérique.

Pour ce qui est de ce dernier point, la grande sollicitude du parti démocratique chrétien, lors de la condamnation de l'américanisme par Léon XIII, fut de sauvegarder la méthode. En preuve, il suffira de citer la *Vie catholique* de M. l'abbé Dabry, le créateur et l'organisateur des congrès ecclésiastiques.

La lettre du Souverain Pontife au cardinal Gibbons est datée du 22 janvier 1899 ; dans le n° du 24 janvier il était dit : « On a compris dans le camp des jeunes, des actifs et des pontificaux que « l'américanisme » n'était ni un système de philosophie, ni une théologie nouvelle, ni une théorie aventureuse. Il est substantiellement une *méthode de travail, d'action*... C'est ainsi que l'américanisme a été honni par les réfractaires et les réactionnaires, salué et appuyé par les catholiques éclairés et les suivants du Pape. Aujourd'hui, c'est plus qu'une méthode de travail, c'est un état d'esprit universel... « L'américanisme » devient un levier, un stimulant. Ses triomphes au delà de l'Atlantique, son efficacité nous montrent que cette méthode de travail, cette action à la fois religieuse et sociale constituent un type de vie pratique auquel nous pouvons nous éclairer et nous réchauffer ». Signé Richeville (Bœglin).

La *Vie catholique* attendit jusqu'au 7 mars avant de publier l'Encyclique. Elle la fit précéder de ces mots, sous la signature de l'abbé Dabry : « Nous avouons que nous n'avions pas d'abord l'intention de publier, au moins dans toute leur teneur, ces documents (la lettre de Léon XIII et celle de plusieurs évêques d'Amérique), soit parce que notre si distingué collaborateur Richeville en avait suffisamment fait connaître le principal (dans l'article ci-dessus), soit parce que ce qui fait l'objet

réel de la lettre du Saint-Père ne nous paraît guère avoir d'application en France. » Après avoir dit que le Saint-Père avait écrit sa lettre pour mettre en garde contre certaines innovations de doctrine, l'abbé Dabry ajoute : « Quant à la démocratie, aux *méthodes d'apostolat populaire*, à l'*américanisme pratique*, en un mot, Léon XIII y rapporte la cause du progrès du catholicisme aux États-Unis et l'exalte plus que jamais. »

Dans l'intervalle, n° du 24 février, l'abbé Bœglin avait encore dit : « Le Saint-Père a approuvé, officiellement autorisé, les *méthodes d'action et de travail de l'Église et de la démocratie américaines*. Servons-nous-en dans la mesure de nos forces, de nos besoins et de nos conditions ». — N° du 28 février : « Il n'y a jamais eu sur le continent, où nous aimons à jouer avec des systèmes, qu'un *américanisme philosophique et religieux*. « L'*américanisme* », au delà de l'Atlantique, n'a eu qu'une signification politique et sociale. Or, Léon XIII bénit, consacre cet « *américanisme* », les méthodes de travail de cette Église, sa physionomie propre, son génie, sa démocratie. Cela est immense. Il y a quelques années, on parlait encore, chez nous, avec une vague terreur des procédés américains ». — N° du 14 mars : « C'est l'idée de progrès, forcément inscrite sur le front de l'*américanisme*, qui a été une force centrifuge pour les uns, et une puissante force d'attraction pour les autres : les hiboux ont fui la lumière, les autres ont amoureuxment regardé le soleil. Les Américains rêvent de progrès, de conquêtes matérielles et morales, par le développement de la puissance personnelle, des facultés individuelles ; les démocrates chrétiens par le perfectionnement des lois sociales : c'est toujours le progrès, et ce rêve remplit le cœur des uns et des autres de la même ivresse. Ainsi se sont formés, entre deux groupes particuliers de catholiques des deux continents, des liens de sympathie et une solidarité religieuse, que les violentes attaques et les inimaginables calomnies dont elle a été l'objet ne peuvent que fortifier. »

Des interprétations semblables de la parole pontificale peuvent se lire dans les autres organes du parti démocratique chrétien.

Assurément, ni l'Église ni le clergé ne doivent se désintéresser de ce qui peut améliorer l'état social et la condition du peuple ; mais c'est là une œuvre secondaire et qui doit se rattacher à la

première qui est la sanctification des âmes. Léon XIII l'a dit cent fois dans ses Encycliques, dans ses discours, dans ses entretiens avec ceux qui lui demandaient des conseils à ce sujet.

Puis, c'est se faire illusion que de croire qu'en prenant la direction des œuvres économiques, le prêtre gagnera le cœur du peuple. Il peut le faire par le motif de charité, il doit en attendre peu pour le succès de son ministère sacré. L'expérience est là pour le démontrer, non seulement celle d'aujourd'hui, mais celle des siècles passés.

Jamais les évêques ne se sont autant mêlés à la vie sociale, ne se sont autant occupés du peuple qu'au dix-huitième siècle. Leur dévouement n'a empêché ni la Révolution, ni leur martyre. « Ce qui nous a tout d'abord frappé dans les évêques d'autrefois, dit l'abbé Sicard <sup>1</sup>, c'est ce qui les distingue de ceux d'aujourd'hui. Avant 1789, ils sont partout... Jamais peut-être, ils n'ont montré une sollicitude plus éveillée, plus prompte, plus ouverte à tous les intérêts de leur troupeau et de leur pays. Ils crurent avoir charge des peuples autant que charge d'âmes. Leurs villes trouvent en eux des protecteurs empressés et tout-puissants. Leurs provinces les virent accourir aux pays d'Etat, aux assemblées créées par Necker, par Calonne. Là, nul ne s'étonne qu'ils sachent présider les séances avec une aisance particulière, et présenter des rapports pleins de compétence sur une route, un canal, un emprunt, un haras. C'est qu'ils s'entendent en administration, en finances, en voirie, en toutes choses aujourd'hui étrangères aux gens d'Eglises... Les évêques croyaient alors que la mission du clergé n'était point purement spirituelle, qu'il avait reçu du passé d'autres droits et d'autres devoirs : qu'il devait paraître sur tous les champs de l'activité nationale, partout où il pouvait apporter des lumières et des bienfaits... Ces évêques avaient au plus haut degré les *vertus sociales*. Rarement leur sollicitude pour tous les intérêts, tous les besoins des populations, s'est montrée avec autant d'éclat que dans ce siècle où la charité chrétienne a trouvé un puissant appui dans je ne sais quelle explosion de sensibilité humanitaire... Nous les avons vus à l'œuvre. Ils nous ont apparu véritablement comme pères, comme pasteurs des peuples. Ils

1. *L'ancien Clergé de France*. II. Les évêques pendant la Révolution, ch. IV.

ont su élargir, au dix-huitième siècle, l'héritage de charité légué par les siècles, et donner à leurs fondations les formes que réclamaient les temps nouveaux : assurances contre l'incendie, prêts gratuits, mont-de-piété, hôpitaux, suppression de la mendicité, assistance par le travail, cours d'accouchement pour fournir des sages-femmes aux campagnes ; tout œuvre ayant pour objet de procurer, avec l'éternel secours aux pauvres, l'intérêt des humbles, la conservation de la vie, le bien-être général a trouvé en eux des protecteurs tout-puissants. On ne contestera pas à l'épiscopat du XVIII<sup>e</sup> siècle l'honneur d'avoir marché à la tête du mouvement de bienfaisance. »

L'ingratitude dont il fut payé doit-elle détourner de faire ce qu'il a fait ? Non, assurément, ce serait se mettre en dehors de toute la tradition chrétienne. Comme le dit Léon XIII dans l'Encyclique *Graves de communi* : « Les apôtres, les premiers, cultivèrent religieusement et avec ardeur cette science de la charité qu'ils avaient reçue du CHRIST. Après eux, ceux qui embrassèrent la foi chrétienne créèrent cette multitude variée d'institutions, dont le but est de soulager les misères humaines quelles qu'elles soient. » Il faut donc suivre les exemples de ceux qui nous ont précédés et s'adonner de tout cœur à « l'action chrétienne populaire », selon ce que demandent les conditions de notre temps. Mais il faut le faire dans l'esprit que l'Église a toujours eu, et non dans cet esprit de nouveauté qui nous vient des communions protestantes d'Amérique, qui obéissent elles-mêmes, inconsciemment sans doute, à ces impulsions ténébreuses et convergentes que nous avons saisies sur tant de points. Ces puissances cachées poussent à une évolution religieuse, c'est le dernier mot du livre de M. Bary, la conclusion de sa longue enquête, à une évolution qui doit aboutir à « une religion de l'humanité. »

Il avait tiré, un peu auparavant, d'un écrit de M. Schurmann en 1900, la méthode recommandée pour produire sûrement cette évolution : « L'évolution ne détruit pas brusquement les anciens organes ; elle les laisse décliner vers un rôle moindre, tandis qu'elle en développe d'autres à leurs dépens ; mais les organes qui sont devenus secondaires servent encore de support à ceux dont la fonction devient vitale. C'est ainsi que les *Eglises existantes doivent rester le cadre où se développera la religion de l'avenir...* Aussi faut-il que les Eglises se transforment par le

dedans, et que, dans une sorte de convergence, elles tendent toutes à un type supérieur, où leurs différences ne seront plus que des accidents de surface et qui sera la religion de l'avenir.

» Les hommes qui ont le sens de cette évolution doivent la diriger, et rester au sein des diverses sectes pour les façonner... *Tout homme que l'esprit inspire doit être DANS SON EGLISE un ferment d'évolution...* Si le but de la religion était la vérité dogmatique, ce serait un non-sens ou une malhonnêteté de rester dans une secte dont on n'accepte pas le dogme : mais si le rôle des Églises est de servir de terrain au développement et à la floraison d'un esprit nouveau, ce sont surtout ceux de leurs membres à qui elles semblent mortes, qui doivent y rester, parce que ce sont eux seuls qui peuvent les vivifier. Ils sont les agents de l'évolution, elles sont la matière à évoluer ».

Voilà des paroles qui donnent singulièrement à réfléchir et qui peuvent expliquer certaines choses de notre temps. Des juifs, qui ne conservent rien de la religion de Moïse, continuent à se dire juifs ; des protestants, qui ne conservent rien de la religion du CHRIST, continuent à se dire chrétiens ; et l'on peut se demander ce que font certains prêtres au sein de l'Église catholique. Lorsque l'abbé Marcel Hébert fut invité par l'archevêque de Paris à rétracter ses erreurs qui n'allaient à rien moins qu'à nier l'existence d'un DIEU personnel, il s'y refusa et déclara que depuis quinze ans sa conviction était faite sur ce sujet. Pendant ces quinze années, il avait continué à dire la messe et à diriger les jeunes gens de l'École Fénelon, à lui confiés par des parents catholiques à raison de son caractère sacerdotal. Il continue à se dire prêtre catholique et à signer ses articles « abbé Marcel Hébert ».

---

---

---

## TROISIÈME SUBDIVISION

---

### CONSTRUCTION SATANIQUE

---

#### CHAPITRE LIII

#### LES KABBALISTES

La religion humanitaire ne sera jamais, parce qu'elle ne peut répondre en aucune façon au besoin d'adoration qui est au fond du cœur de l'homme. M. Brunetière en donne cette autre raison : « L'impossibilité de trouver en dehors — je ne dis pas de toute « révélation », mais de toute idée religieuse, — un principe de conduite qui puisse être proposé comme une obligation. Auguste Comte a montré qu'on ne le trouverait pas. Ceux qui se posent en adversaires de toute religion ne le trouveront ni dans les conséquences des actes humains, ni dans ce respect de soi-même qui n'est de son vrai nom que l'idolâtrie superstitieuse du moi, la philosophie de Marc-Aurèle ou la déclaration des droits du « surhomme » ; ni dans cette solidarité qui n'est que l'expression de la pure nécessité, quand elle n'est pas consentie, et qu'on ne peut consentir qu'au nom d'un principe qui lui soit supérieur. « Est-ce que l'un de nous, a-t-on dit, se priverait d'un seau de charbon pour que nos bassins houillers durent une génération de plus ? » Et l'argument, ai-je besoin de le faire observer, suffit en même temps à ruiner dans son principe la « religion de l'humanité ».

La religion humanitaire, à laquelle pousse de toutes parts la conjuration antichrétienne, ne peut donc être un terme, elle n'est qu'un acheminement vers autre chose, un moyen de détacher les hommes de la religion divine, pour pouvoir les engager dans une religion qui ne serait autre chose que le culte de Satan déjà ébauché dans les arrières-loges.

Au Convent de 1890, à la quatrième séance, celle du 11 septembre, vint la question des rites funèbres négligés depuis un



certain nombre d'années. Il sembla d'abord aux membres du Convent que la maçonnerie doit s'efforcer d'atteindre au plus vite son but par l'agitation politique et que l'argent dont elle dispose a un meilleur emploi dans cette direction que dans les manifestations symboliques. Mais ce point de vue ne satisfait pas le petit nombre des hauts initiés. Ils sentirent d'instinct un péril dans l'abandon des rites, et ils s'y opposèrent. « C'est que, comme l'observe M. Georges Bois, si la maçonnerie est en dernière analyse, sous son dernier secret, une manifestation du satanisme, elle ne saurait, sous peine de n'être plus elle-même, se passer d'un culte, ni éviter d'insulter en le contrefaisant le culte rendu à DIEU. Les cérémonies maçonniques du baptême, du mariage, du rite funèbre imitent avec effort les cérémonies du culte catholique, en attendant le jour où la maçonnerie triomphante pourrait prendre possession des églises et des cathédrales des catholiques ».

Satan veut toujours obtenir de la part des hommes l'adoration qu'il a briguée dès le commencement : « Je monterai au ciel, j'établirai mon trône au-dessus des astres de DIEU ; je m'assiérai sur la montagne de l'Alliance aux côtés de l'Aquilon, je me placerai au-dessus des nuées les plus élevées, et je serai semblable au Très-Haut <sup>1</sup> ».

Il a obtenu du paganisme ce qu'il désirait. Mais JÉSUS-CHRIST est venu et a mis dehors le prince de ce monde.

Depuis, il n'a cessé de faire effort pour y rentrer. A cette fin, il s'est principalement servi de Juifs. Car, comme le dit fort bien le P. Bonniot, le démon n'entre dans le monde matériel que sous le bon plaisir du tenancier ou du Seigneur ; le Seigneur : DIEU ; le tenancier : l'homme à qui DIEU l'a donné, *terram dedit filiis hominum*. Adam, par son péché, lui en a ouvert la porte. JÉSUS-CHRIST l'en a chassé, *egredietur foras*. Mais il reste toujours loisible à l'homme de l'y rappeler, soit simplement, dans son âme par le péché, soit pour des rapports extérieurs par l'emploi de certaines observances.

Dès avant N.-S. JÉSUS-CHRIST, mais surtout depuis la dispersion, certains Juifs ont pratiqué les doctrines et les rites de la Kabbale noire ou magique, qui n'est autre chose que la quintessence de l'idolâtrie, la religion et le culte direct des Esprits

---

1. Is., XIV, 13.

déchus, des démons, enseignant les moyens de se mettre en rapports immédiats avec eux. « Il est certain, dit le F. Eliphaz Lévy, que les Juifs, dépositaires les plus fidèles des secrets de la Kabbale, ont été presque toujours, en magie, les plus grands maîtres du moyen âge ». Ce n'est donc point sans raison que deux fois, dans l'Apocalypse, le pharisien et sa descendance ont été nommés par le divin Sauveur « la synagogue de Satan », c'est-à-dire l'Eglise du diable<sup>1</sup>.

Les Juifs ont fait entrer la franc-maçonnerie dans cette Eglise, du moins par ses sommets. « La Kabbale juive, dit Mgr Meurin dans son livre : *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan* — et tout son ouvrage est pour prouver cette assertion — la Kabbale juive est la base philosophique et la clef de la franc-maçonnerie<sup>2</sup> ».

Eliphaz Lévy, prêtre apostat, devenu professeur de magie, affirme de son côté que « les rites religieux de tous les illuminés, Jacob Bœhme, Swedenborg, Saint-Martin, sont empruntés à la Kabbale, et que toutes les associations maçonniques lui doivent leurs secrets et leurs symboles ».

L'*Osservatore romano* ne pense point autrement ; le 1<sup>er</sup> octobre 1893 il publia un article sur la franc-maçonnerie, où il dit : « La franc-maçonnerie est satanique en tout : dans son origine, dans son organisation, dans son action, dans son but, dans ses moyens, dans son code et son gouvernement, parce qu'elle est devenue une seule et même chose avec le judaïsme. Et même elle est la plus grande force et la principale armée du judaïsme, cherchant à bannir de la terre le règne de Jésus-Christ pour lui substituer le règne de Satan ».

En 1888, M. Bossane, ancien receveur des postes à Saint-Félicien, dans l'Ardèche, donna sa démission de membre de la *Loge des Amis des hommes* d'Annonay. Avec un rare courage, il tint à ce que sa démission fut publique ; et, pour la faire con-

1. Jusqu'aux temps marqués, les Juifs sont et seront la nation et l'instrument de prédilection de Satan. Depuis leur déicide, ils sont sa propriété, à peu près au même titre que l'humanité depuis le péché d'Adam jusqu'à la Rédemption. Le crime des Juifs a été comme un second péché originel sur cette race. *Sanguis ejus super nos et super filios nostros* !

2. Introduction, p. 7. Voir aussi les trente dernières pages du livre de M. Gougenot des Mousseaux : *Le Juif, le Judaïsme et la Judéisation des peuples chrétiens*.

1. — Problème de l'heure présente.

nattre, il écrivit une lettre au *Courrier de Tournon*. Il y dit : « Fatigué d'avoir assisté à des réunions tenues à Annonay, Lyon, Valence, Vienne, Genève et Lausanne, sans avoir rien appris, et ne voulant pas entrer dans les grades suprêmes pour n'avoir pas de serments à garder, j'ai pu me mettre en relations avec de hauts dignitaires de nationalités différentes. *Ce que j'ai appris et ce que l'on m'a laissé deviner est épouvantable... LE CULTÉ MAÇONNIQUE EST LE CULTÉ DE SATAN*. De plus, la franc-maçonnerie poursuit l'anéantissement de la France <sup>1</sup> ».

Assurément, il ne faut pas prendre tous les francs-maçons pour des Kabbalistes ; mais, comme le dit M. Bois, avocat à la Cour d'appel de Paris, « la franc-maçonnerie n'est que la plus commune et la plus vulgaire des initiations pratiquées autour de nous. Il en est diverses autres plus discrètes, plus profondes, d'un recrutement plus choisi. Si on parcourt Paris ou quelques grandes villes, en ouvrant des yeux avertis, on ne peut ne pas voir çà et là, trop fréquemment, les traces presque cultuelles, si on peut le dire, d'un démonisme qui n'est déjà plus secret <sup>2</sup> ».

Dans certaines arrière-loges, Satan reçoit un culte calqué sur le culte que les catholiques rendent à DIEU. Ragon, l'un des écrivains maçonniques qui ont déployé le plus d'intelligence et de zèle, a publié, en 1844, à Paris, sous le pseudonyme Jean-Marie de V., un livre intitulé : *La Messe et ses mystères comparés aux mystères anciens, ou Complément de la science initialique*. Par un renversement du vrai, toutes les parties de la messe y sont présentées comme des adaptations chrétiennes des cérémonies antiques reprises dans les arrière-loges ; toutes les fêtes chrétiennes sont rapprochées des fêtes du paganisme ; les litanies du Saint Nom de Jésus, les litanies de la T. S. Vierge sont comparées aux invocations qui accompagnaient les processions payennes. M. l'abbé Ribet, dans sa *Mystique divine* <sup>3</sup>, dit aussi : « Il n'y a guère, entre le sabbat des francs-maçons et celui des sorciers, que des différences accidentelles, le fond est le même, savoir : le culte de Satan, la profanation des choses saintes, les

---

1. Ceux qui désirent s'instruire sur le culte que la Maçonnerie rend au démon, peuvent lire les cent dernières pages du second volume de *La Cité antichrétienne au XVI<sup>e</sup> siècle*, par Dom Benoit. V. Palmé.

2. *Revue du Monde invisible*, janvier 1904.

3. T. III, p. 391.

débordements de l'impudicité. Le premier acte du sabbat est l'adoration de Satan par un cérémonial obscène. Des enfants y sont présentés par leurs parents et reçoivent un baptême dont les rites les consacrent à Moloch ». Si les arrière-loges ont la consécration des enfants à Moloch, les loges ont le baptême des louvetaux, la parodie de la première communion, celle du mariage, etc. C'est tout un culte qui s'organise avec initiation à divers degrés.

M. Serge Basset, rédacteur au *Figaro*, avait exprimé des doutes sur la pratique diabolique des *messes noires* dans les arrière-loges. Il reçut le lendemain une lettre signée Bl. Ocagn, l'invitant à se trouver le jeudi suivant, à neuf heures du soir, sur la place St-Sulpice, un numéro du *Matin* à la main. Il s'y rendit, une femme vint le prendre et le conduisit en voiture de l'autre côté de la Seine. Où ? Il ne put le dire. Le 27 mai 1899, il donna dans le *Matin* le compte-rendu de la scène à laquelle il avait assisté. Sur un autel se trouvait un bouc vivant devant lequel l'assemblée, hommes et femmes, chantait « *Gloria in profundis Satani !...* » Un officiant se revêtit d'un costume sacerdotal et commença une parodie de la messe. Il s'interrompt comme fait le prêtre, pour prononcer un discours, et il dit : « Nous sommes ici pour refaire la royauté de Satan, le Grand, le Beau, le Suave. A force d'outrager le CHRIST, nous abolirons sa gloire et nous replacerons le proscrit dans sa suréminente dignité. Un jour, le Prince de ce monde, Satan, notre maître, triomphera du CHRIST et sera adoré comme vrai DIEU. » Après le discours vint le sacrifice, où l'obscène le disputa à l'horrible, et une immonde priapée suivit le sacrilège et se consumma dans le sang <sup>1</sup>.

1. Mgr Méric reçut, à l'occasion de ce récit, une lettre lui demandant ce qu'il fallait en croire. En réponse, il le reproduisit dans sa *Revue du Monde invisible*, et il ajouta : « Notre excellent ami M. Lidos nous a affirmé souvent la réalité de ces messes noires ; il nous a indiqué sur la paroisse de St-Sulpice et ailleurs, les lieux où l'on pouvait s'assurer de ces parodies sacrilèges et de ces pratiques infâmes qui expliquent le vol trop souvent constaté des hosties. Elles prouvent aussi la réalité substantielle de Satan contestée par des esprits légers et orgueilleux. Cependant, nous ne reproduisons qu'à titre de document et sans nous prononcer sur la question du fond, l'article du journal de Charleroi (qui avait reproduit le *Matin*)... Nous croyons à l'adoration de Satan dans la messe noire, devant la croix renversée, nous croyons aux profanations des Saintes Espèces et aux scènes abominables d'immoralité satanique dont il est parlé dans ce récit. » *Revue du monde invisible*. Juillet 1899.

Mgr Méric ne donna dans ce numéro que la première partie du compte-

Ailleurs est repris en entier le rituel du gnosticisme, qui comprend, outre le sacrifice, les initiations qui répondent au baptême, à la confirmation, aux professions religieuses.

Heureusement, dira-t-on, tout cela ne se produit que dans des cénacles d'enfer, où ne peuvent se rendre que de rares initiés.

Il n'en sera pas toujours ainsi si les vœux de la secte peuvent un jour arriver à s'accomplir.

Dans la deuxième séance du Convent de 1883, le lundi 10 septembre, le F. Blaton fut élu orateur. Dans la huitième séance, le samedi 15 septembre, la parole lui fut donnée pour le discours de clôture. Or, ce discours eut ce qui suit pour conclusion :

« ... Alors nous pourrions marcher à la conquête définitive du monde profane, et — permettez-moi de le dire en terminant, fussiez-vous traiter mes espérances de chimériques — notre minorité grandissante deviendra bientôt peut-être la majorité de la nation. Ce jour-là, M. F., notre œuvre aura véritablement accompli ses destinées. Dans ces édifices élevés de toutes parts depuis des siècles aux superstitions religieuses et aux suprématies sacerdotales, nous serons peut-être appelés à notre tour à prêcher nos doctrines; et au lieu des psalmodies cléricales qui résonnent encore, ce seront les maillets, les batteries et les acclamations de notre ordre qui en feront retentir les larges voûtes et les vastes piliers<sup>1</sup> ».

Aujourd'hui, après vingt-deux ans, nous voyons le Parlement occupé à donner à la secte toute satisfaction.

---

rendu du *Matin*. Il lui répugna de donner la suite au numéro suivant. Il reçut de France, de Belgique, des Antilles danoises, des lettres lui en demandant la continuation. Un habitant de Tours lui écrivit : « Je crois à ces messes avec Görres, Ribet et tous les mystiques et théologiens. Il n'est pas inutile d'en parler, ne serait-ce que pour provoquer des amendes honorables et les réparations. » Un autre correspondant de Paris : « Nous avons fait une enquête : les informations de l'informateur du *Matin* sont puisées à bonne source. Les faits racontés dans cet article sont réels. » *Revue du Monde invisible*. Février 1906.

1. Dans les discussions du projet de loi sur la séparation de l'Église et de l'État, l'honorable M. Grousseau rapporta ces paroles. M. Limousin, directeur du journal maçonnique *l'Acacia*, dans une lettre adressée au *Figaro*, parut mettre en doute l'exactitude de cette citation. M. Grousseau écrivit aussitôt au *Figaro* : « J'en ai le texte sous les yeux dans le *Bulletin du Grand-Orient de France*, pages 528-631-645. »

## CHAPITRE LIV

### LE CULTE DE SATAN AU GRAND JOUR

L'intention des hauts chefs de la secte est d'arriver à pouvoir rendre public le culte de Satan et à célébrer ses sacrilèges orgies dans nos églises. « Si les vieilles architectures, ciselées par la foi des siècles, restent debout, le Triangle y logera la solennité de ses rituels : les curés de Notre-Dame céderont leurs presbytères aux pasteurs du Grand-Orient. »

Cette pensée, ce désir, cette volonté nous venons de les entendre exprimer par le F. : Blaton. L'année suivante, le 24 février 1884, le F. : Masson, délégué de la Loge : « Les amis de l'Indépendance », reproduisit son vœu, en invoquant son autorité et en se servant des mêmes paroles.

Elles renfermaient autre chose qu'une vaine jactance. Nous en avons la preuve aujourd'hui, puisqu'une loi d'expropriation va bientôt permettre aux francs-maçons d'entrer dans les églises catholiques, d'où les prêtres auront été expulsés, pour les faire retentir de leurs maillets, de leurs batteries et de leurs acclamations au « grand architecte », à « l'Être suprême ».

M. le Comte d'Anthenaire a publié, dans la *Revue catholique des Institutions et du droit*, un article où il établit que « l'Être suprême », en présence et sous les auspices duquel la Révolution a proclamé les Droits de l'homme, n'était point, dans la pensée des principaux auteurs de la déclaration, le Dieu qu'adore le ciel et la terre, mais Satan, le dieu de la franc-maçonnerie, désigné sous ce nom d'Être suprême, dans le langage tout plein de mensonges et d'obscurités calculées, que les loges se sont fait pour cacher aux « profanes » leurs doctrines et leur but.

En attendant qu'ils puissent mieux déclarer leurs desseins, ils se sont dit les disciples de celui qui est « l'ennemi du cléricalis-

me ». Or l'ennemi, l'irréconciliable adversaire du clergé catholique, c'est bien Satan et ceux que le divin Sauveur a désignés sous ce nom : « les puissances de l'enfer », qui, quoi qu'elles fassent, ne prévaudront pas contre le cléricanisme ou les puissances de l'Église.

Déjà nous sommes témoins de leurs premiers efforts. Ils se présentent sous un double aspect : faire disparaître le nom de Dieu et glorifier Satan. La première partie du programme est visible : toutes les lois, et particulièrement la loi scolaire, sont faites pour la réaliser. La mise en pratique du second article doit être plus discrète. On y tend. On sait l'affreux salut adressé à Satan par Proudhon et celui non moins odieux proféré par Renan. Michelet a prophétisé son triomphe et Quinet voulait « étouffer le christianisme dans la boue », afin que la religion de Satan pût prendre sa place.

Cette religion commence à se dessiner. Le nom de temple donné par les francs-maçons à leurs lieux de réunion, l'autel qui s'y trouve, les ornements que portent les dignitaires, les cérémonies qu'ils accomplissent, tout cela indique un culte, un culte qui ne s'adresse ni à DIEU, ni à ses anges et ses saints.

La religion satanique a ses hymnes, même hors des temples maçonniques : l'infâme chanson qui met sur les lèvres du peuple chrétien le vœu de voir le Christ relégué à l'écurie et la Vierge à la voirie. Elle a ses sacrements. Il y a un baptême maçonnique qui fait des « louveteaux » ; il y a l'enterrement maçonnique dit « civil », et il y a le mariage maçonnique. « *La chaîne d'union*, journal de la franc-maçonnerie universelle », dans son n° de janvier-février 1881, nous a initiés aux rites de ce sacrement des familles vouées à Satan. Cette religion a aussi ses docteurs. La *Tribune pédagogique*, journal fait par des instituteurs pour les instituteurs, leur a parlé de Satan en ces termes :

« Pour l'Église catholique, Satan, c'est l'ennemi. A ce titre, il est sympathique à beaucoup de gens.

» Satan, c'est non seulement la négation de toute foi religieuse, mais encore la diffusion de toute science. Dans le cerveau des penseurs, il est l'esprit d'examen, de critique et de recherche philosophique, représentant la science et la philosophie liguées contre l'obscurantisme.

» Mais Satan, à titre de protestation contre la doctrine ecclésiastique, représente encore la nature. Il met au cœur du jeune

homme ce qu'il y a de *meilleur au monde et de plus doux : les amoureux désirs*. Il allume en nous toutes les généreuses passions : *si nous valons quelque chose, c'est à lui que nous le devons.* »

Ne peut-on encore ranger, sinon parmi ses ministres, du moins parmi ses serviteurs, la majorité de nos législateurs ?

En avril 1894, M. l'abbé Lemire avait été invité à la réunion de la corporation des publicistes chrétiens. Le président, M. de Marolles, lui dit : « La démocratie prend quelquefois l'aspect d'une *démonocratie*. » M. Lemire répondit qu'en effet le conseil lui avait été donné un jour de prononcer une formule d'exorcisme toutes les fois qu'il entrait à la Chambre.

Les maçons italiens, ont parlé plus clairement que n'ont osé le faire les maçons français. Ils ont fondé à Ancône un journal intitulé *Il Lucifero*, à Livourne, un autre journal l'*Ateo*. « Satan est notre chef », ont dit les rédacteurs de ces journaux dans leur profession de foi. Ils ont même osé, le mardi du carnaval de 1882, amener Satan sur le théâtre à Alfieri et à Turin, pour lui chanter des hymnes, lui offrir « leur encens et leurs vœux », et annoncer au peuple son arrivée « sur un char de feu » et son règne prochain sur toute la terre.

L'hymne de Giosue Carducci exprime le vœu que désormais l'encens et les hommages des hymnes s'adressent à Satan, « l'insurgé contre Dieu ».

Cet hymne a été chanté de nouveau le dimanche 27 août de la même année à Rome même, au théâtre Umberto <sup>1</sup>. Les francs-maçons, qui l'adoptent pour cantique de leurs banquets, voudraient en faire un chant national.

Mais voici qui est bien plus déconcertant.

Un abonné de l'*Avvenire d'Italia* ayant émis la proposition de faire, le premier jour de l'an 1905, un *pieux pèlerinage* à la maison de ce poète de Satan, vice-grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, la feuille démocrate chrétienne de Bologne s'est empressée de manifester sa pleine approbation.

1. En décembre 1904, le projet de loi qui assignait à Giosue Carducci une pension annuelle de 12.000 fr., en témoignage de reconnaissance de la part de la patrie, n'a trouvé à la Chambre que vingt-deux contradicteurs. Et l'*Osservatore romano* ne craint pas de dire que, parmi ces vingt-deux députés opposants, il y avait peut-être ceux qui eussent voulu allouer au poète, une somme supérieure.



« L'illustre poète, a-t-elle dit, n'ignore pas que notre admiration pour lui est d'autant plus sincère que nous l'avons combattue quand nous l'avons cru de notre devoir. Notre hommage, en ce moment, et notre initiative, n'en feront que mieux voir le légitime orgueil que nous mettons à porter en toute matière cette sérénité et cette objectivité qui ennoblissent la mission du journalisme. »

Giosue Carducci jouit depuis longtemps de la faveur des démocrates chrétiens : ses *Œuvres* figurent au nombre des livres en vente à Rome dans les bureaux de la *Société de culture* de l'abbé Romolo Murri <sup>1</sup>.

Le 22 juin, à l'inauguration du monument de Mazzini à Gênes, fut portée dans le cortège une bannière noire, dont la hampe était surmontée d'une statue de Lucifer. Après cette démonstration, le cercle anticlérical de Gênes adressa à l'*Unita cattolica* de Turin, une lettre annonçant que l'on se proposait de poser, quand le moment serait venu, la bannière de Satan sur toutes les églises d'Italie, notamment sur le Vatican.

De nouveau, le 20 septembre 1883, dans deux faubourgs de cette même ville de Gênes, à Caprona et à San Fruttuoso, des bannières noires, sur lesquelles avait été brodée l'image de Satan triomphateur, furent portées en grande pompe. Le journal l'*Epoca* dit le lendemain : « Croassez tant que vous voudrez, ô noirs corbeaux agonisants ! désormais vos malédictions, vos sermons, vos légendes ne sont plus qu'un écho de cavernes désertes. Satan ne tardera pas à triompher sur toute la ligne. »

1. A la page 280 nous avons signalé d'étranges affinités chez certains de la démocratie dite chrétienne. L'hommage à Josué Carducci en est une non moins étonnante. Il serait possible d'en relever d'autres.

Aux approches de la naissance de l'héritier de Victor-Emmanuel III, le Saint-Siège adressa à tous les évêques d'Italie une circulaire confidentielle, contenant des prescriptions particulières à l'adresse des évêques de l'*État pontifical*. Cette circulaire fut livrée au public par un journal maçonnique d'Italie, la *Patria*, organe quasi officiel du Grand-Orient. Or, voici ce que fit observer la *Riscossa* :

« Cette circulaire, c'est le journal maçonnique qui l'affirme, lui aurait été communiquée par un de ses correspondants de l'Italie septentrionale qui lui-même l'aurait reçue d'un prêtre dégoûté par les dernières mesures prises contre le mouvement de la démocratie chrétienne auquel il appartenait. Ce qui prouverait d'une façon lumineuse ce que la *Riscossa* a eu déjà des raisons très graves de soupçonner, à savoir que, au sein de la démocratie chrétienne, se sont introduits non seulement des libéraux authentiques, mais des maçonnisans et des maçons : qu'ils soient en jupon ou en pantalon, ou en soutane, peu importe. »

L'année suivante, au même anniversaire du 20 septembre et dans la même ville, le cercle anticlérical inaugura une nouvelle bannière dont la hampe était surmontée d'une statuette de la République, foulant aux pieds la tiare, les clefs, la croix et comme le dit la *Capitale* « toute la *crapauderie* papale. »

La bannière de Satan a été aussi portée publiquement à Bologne, Naples et Milan.

En 1893, à l'inauguration de la statue de Garibaldi, un chœur a chanté un hymne où il était dit :

Il passe, ô peuples,  
Satan le Grand...  
Salut, ô Satan,  
O rébellion,  
O force victorieuse  
De la raison.

Rapisardi, de Catane, a publié un poème intitulé *Lucifer*, où il célèbre son triomphe sur DIEU et insulte d'une manière infâme N.-S. JÉSUS-CHRIST et sa Sainte Mère. Les étudiants de Palerme lui firent une ovation, ils dételèrent les chevaux de sa voiture à son entrée dans leur ville et s'y attelèrent. A Rome même, Maunarelli, dans l'un de ses discours à l'Université, fit le panégyrique de Satan à partir de sa première révolte.

Enfin, Léon XIII s'est vu obligé de protester contre l'exhibition publique du drapeau de Satan dans la ville sainte. C'était à l'inauguration de la statue de Giordano Bruno, moine apostat et perdu de mœurs.

Dans le consistoire du 30 juin 1889, le Pape dit : « Rome a donc vu, en ces jours, une immense tourbe amenée de tous les côtés dans ses murs et des processions de drapeaux cyniquement hostiles à la religion. Et ce qui est le plus épouvantable, c'est qu'il s'y trouvait même des étendards avec l'effigie du mauvais esprit qui a refusé d'obéir dans le ciel au Très-Haut, et qui est le prince des séditeux, le chef de tous les révoltés. »

Un rédacteur du journal *Les Gémonies*, Cavagnare, a renoncé à son nom de baptême pour prendre celui d'un démon, Uriel, et il a donné à tous ses enfants des noms tirés de l'enfer.

Beaucoup d'autres traits de satanisme pourraient être ajoutés à ceux que nous venons de rapporter. En voici un qui montre d'où ce satanisme prend sa source.

En 1893, le palais Borghèse, à Rome, fut donné en location

au Grand-Orient d'Italie. Deux ans plus tard, en vertu d'une clause inscrite dans le bail, la franc-maçonnerie reçut l'intimation de déloger de la partie du palais qu'elle occupait. Le *Corriere Nazionale* publia alors ce qui suit. Le chargé d'affaires de la famille Borghèse s'étant présenté pour visiter ces appartements et les mettre en état d'être occupés par D. Scipion Borghèse et la duchesse de Ferrari, une salle restait fermée et ne put être ouverte que sur menace d'invoquer la force publique pour enfoncer la porte. Elle se trouvait transformée en « temple satanique ». Le journal en donna cette description : « Les murs étaient tendus de damas rouge et noir ; sur le fond il y avait une grande tapisserie sur laquelle se détachait la figure de Lucifer. Tout près était une espèce d'autel ou de bûcher ; çà et là des triangles et autres insignes maçonniques. Tout autour étaient rangés de magnifiques sièges dorés ayant chacun au-dessus du dossier une espèce d'œil transparent et éclairé à la lumière électrique. Au milieu de ce temple, il y avait quelque chose ressemblant à un trône. »

Chez nous aussi Satan est glorifié. Le 30 juin 1876, une conférence fut donnée à Bruxelles par l'un des chefs de la franc-maçonnerie, Eugène Robert. Le *Bulletin de la Libre-Pensée* en donna ce résumé :

« En purifiant Satan de la longue calomnie des siècles, l'orateur a rendu à l'archange sa beauté et sa grandeur. Derrière la caricature, il a fait apparaître l'original. Satan est devenu le frère de Prométhée, l'héritier des Titans, le défenseur et le conseiller des hommes, leur unique appui, leur unique refuge contre l'absorbante et suffocante étreinte du principe divin et autoritaire sous toutes ses formes, religieuse, politique et sociale. Dieu s'est toujours mis du côté des oppresseurs et des forts : Satan s'étant rapproché de l'humanité par sa disgrâce et sa chute, en est devenu l'apôtre et le soutien. Symbole et génie de la liberté, ange de l'orgueil et de l'exil, éternelle protestation contre l'antiquité et la tyrannie, il fut l'inspirateur de toutes les revendications humaines depuis la révolte d'Adam dans le paradis terrestre, jusqu'à la grande et terrible insurrection de la Commune, foudroyée elle aussi pour avoir promulgué l'entier affranchissement de l'homme et du citoyen. Pourquoi l'humanité fut-elle à jamais maudite ? Parce qu'elle suivit l'amour de la

science et de la justice, que le serpent lui avait infusé dans l'âme... Il est temps que la libre pensée, dont le principe est la rébellion contre l'autorité du dogme et de la révélation, donne à ce principe tout le développement logique dont il est capable ; et que, rejetant, sous ces formes multiples, le principe divin de l'autorité, en opposant le droit humain au droit divin, il crie : *Dieu est mort ! Vive le diable !* »

Un canadien, M. J. Chicoyne, a raconté dans la *Vérité* de Québec, lors de la mort de Louise Michel, ce qu'il a vu et entendu chez nous en 1880.

La vierge rouge revenait de l'exil. Une grande démonstration en son honneur fut organisée le 18 septembre. M. J. Chicoyne s'y rendit, en compagnie de deux journalistes parisiens et un Luxembourgeois. La salle, présidée par M. Rochefort, pouvait contenir cinq mille assistants. Le mot de Blanqui : « Ni Dieu ni maître » y servit de thème aux tirades les plus hideuses.

« L'un des plus éclatants succès oratoires de la réunion fut remporté par un espèce d'énergumène qui se fit l'apologiste de Lucifer.

« Si la légende des anges rebelles pouvait être acceptée, dit-il, » leur chef devrait être un objet de vénération. Il fut le premier » être qui sut résister à l'autorité. Il peut être le patron de tous » ceux qui luttent pour la liberté et l'émancipation. »

« Vive Satan ! » cria quelqu'un dans la foule.

« Vive Satan ! » répétèrent cinq mille voix avec une chaleur et un entrain tenant du délire.

» C'était un spectacle peu banal que de voir une pareille multitude prise d'un tel vertige pour acclamer l'ange déchu. »

La Terreur de 1893, avec ses crimes et ses horreurs, a été précédée d'une fièvre de satanisme toute semblable à celle à laquelle nous assistons. Partout s'étaient montrés les alchimistes, les magnétiseurs, les nécromanciens, comme on disait alors. Les nobles corrompus s'étaient fait initier aux rites par lesquels on évoquait Satan, et dans les villages comme dans les villes, on se livrait à toutes les pratiques des sciences occultes. On sait ce qu'il en advint. Il n'est pas douteux qu'il y ait un rapport de cause à effet entre cette invasion du satanisme et les horreurs sans nom qui en ont été le couronnement. Le caractère de la cruauté révolutionnaire s'est montré tel qu'il n'est pas possible d'en donner d'autre explication que l'action directe de

Satan, de l'*homicide*, comme l'appelle Notre-Seigneur, sur ceux qui s'étaient mis en rapport avec lui et sur le peuple qui avait laissé trop de liberté et accordé trop de confiance à ses suppôts.

D'ailleurs, il n'y a rien que DIEU ait condamné avec plus de force que les rapports avec les démons. Il a détruit des peuples entiers pour avoir consulté les morts<sup>1</sup>.

Le spiritisme, dont nous parlerons aux chapitres suivants, n'est pas autre chose.

C'est par les Juifs talmudiques que ces invasions de satanisme nous viennent. Ils font appel à Satan contre N.-S. JÉSUS-CHRIST. Ils ont crucifié JÉSUS, mais JÉSUS ressuscita et fonda son royaume, l'Église catholique. Ils la virent s'étendre à travers le monde, refulant ainsi leur orgueil, l'ambition qu'ils ont toujours eue de voir leur race dominer le monde. Satan alors se présenta aux chefs de la synagogue, et il leur dit, comme il avait dit au divin Fils de Marie : « Je vous donnerai l'empire du monde, si, vous prosternant, vous m'adorez. » Ils acceptèrent. Cette transformation radicale du peuple de DIEU en peuple de Satan fut commencée, paraît-il, sous l'empereur Adrien, par un certain Akiba.

Les Juifs qui consentirent au pacte se constituèrent en société secrète gouvernée par un chef occulte : Société des fils de la Veuve. La Veuve, c'est Jérusalem privée de son Temple ; les fils de la Veuve, ce sont les Juifs dispersés dans le monde, mais se reconnaissant partout au moyen de signes kabbalistiques. Plus tard ils s'adjoignirent des chrétiens, nos francs-maçons, dont la société se modela sur la leur<sup>2</sup>.

1. Deuter., XVIII, 11 et 12.

2. « Est-il vrai, demandait tout récemment M. Jules Lemaitre (*Écho de Paris*, 10 février 1904), que la maçonnerie soit d'origine juive, et que sa rapide diffusion dans le continent, vers le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'explique par ce fait que les colonies juives semées dans toute l'Europe lui avaient préparé le terrain ?

« Ce qui est sûr, c'est que son calendrier est juif, c'est que la matière de sa liturgie (l'histoire d'Hiram) est juive ; c'est que son internationalisme et son messianisme purement terrestre sont juifs, et qu'elle est aujourd'hui, presque ouvertement, serve de la race et de la puissance juives...

« Y a-t-il une direction unique et ultra-secrète de la franc-maçonnerie ? Par delà les Loges, par delà les « Grands Conseils » de l'ordre, y a-t-il d'autres comités occultes, plus puissants, ignorés des membres des Loges et peut-être même des Grands Conseils officiels ?... Les chefs secrets des maçonneries étrangères sont-ils d'accord, au fond, avec la maçonnerie

Le but des uns et des autres est celui que nous avons entendu exprimer tant de fois : élever sur les ruines du royaume de JÉSUS-CHRIST, le royaume essentiellement juif de l'Antéchrist, le messie qu'ils attendent et auquel ils préparent les voies avec une puissance et une persévérance indomptables.

Dispersés parmi les peuples chrétiens, ils s'emparent de leurs richesses avec un art admirable, et avec cet or ils se font les maîtres des gouvernements, de la presse, du commerce et de l'industrie, les maîtres des Universités. Avec toutes ces forces, ils arrivent à produire partout, sourdement, la dissolution religieuse et politique qui permettra à l'Antéchrist d'établir en peu de jours le règne de Satan d'un bout du monde à l'autre.

Lucifer ne les laisse point opérer seuls, il travaille de son côté, car c'est pour lui que tout cela se fait. L'Antéchrist ne sera pas le sur-homme que rêve l'utopie humanitaire ; il sera le vicairé de Satan, et c'est Satan qui recevra les adorations, quand, par la séduction et par la force, le messie des Juifs aura fait courber tous les genoux devant le prince des ténèbres.

Déjà ceux avec qui il se met en rapports directs, ceux qui l'appellent journellement au milieu d'eux, qui l'interrogent et qui écoutent ses réponses, ceux qui sont tout prêts à l'adorer, s'ils ne le font déjà, se comptent par millions dans l'ancien monde comme dans le nouveau. Ils se donnent le nom de spirites, et en collaboration avec les démons, ils travaillent à la fondation et à l'organisation de la religion des esprits impurs, le spiritisme.

---

française devenue athée, dans le double dessein de DÉTRUIRE LE CATHOLICISME ET D'ÉTABLIR LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE ?

» Je ne me charge pas, vous le pensez bien, de répondre à toutes ces questions.

» Ce qui est sûr, c'est que la franc-maçonnerie a très largement contribué à la Révolution....

» Ce qui est sûr, c'est que la franc-maçonnerie est singulièrement habile à pétrir ses initiés, à créer en eux, par la discipline, par la suggestion, par l'orgueil de faire partie d'une grande puissance mystérieuse, par les rites et exercices liturgiques, un état d'âme durable et presque indestructible ; à former, contre les religions, des esprits proprement religieux et même fétichistes, et à rendre les imbéciles mêmes redoutables en les fanatisant...

» Sa grande haine, c'est le catholicisme. Son rêve, c'est l'universelle fraternité, la réalisation du paradis sur terre, par l'abolition des patries et des religions. »

Dans les *Archives Israélites* du 3 mars 1904 (p. 70-71) M. Emile Cahen dit : « M. Jules Lemaitre fait semblant de croire que la franc-maçonnerie est d'origine juive. Il n'a point tort. Il y a bien des choses plus difficiles à prouver que celle-là. »

---

## CHAPITRE LV

### LE SPIRITISME

Le spiritisme n'est pas d'hier : ses pratiques remplissent tous les temps, tous les lieux, mais surtout tous les temps et les lieux payens. Cicéron <sup>1</sup> nous apprend que son ami Appius faisait des *consultations des morts* sa pratique habituelle, et que, dans le voisinage d'Arpinum, était le lac Averno, d'où l'on faisait « surgir du sein des ténèbres les ombres des morts encore tout ensanglantées. » Il y avait partout des *Oracles des morts*. On les évoquait sur les bords du fleuve Achéron en Thesprotie, à Phigalée en Arcadie, au cap Ténare, à Héraclée dans le Pont, à Cumes. Ce n'est point seulement la populace qui ajoutait foi à ces pratiques. Périandre, l'un des sept sages, envoie consulter l'âme de sa femme qu'il a fait égorger <sup>2</sup>. Pausanias évoque lui-même l'âme d'une jeune fille qu'il a tuée <sup>3</sup> ; les magistrats de Sparte font évoquer par des nécromanciens de Thessalie l'âme de ce même Pausanias <sup>4</sup> ; Libo Drusus est mis à mort par Tibère pour avoir commis un crime de lèse-majesté pendant qu'il se livrait à la nécromancie ; le grammairien Apion évoque l'ombre d'Homère pour l'interroger sur sa patrie et ses parents <sup>5</sup>.

Le témoignage le plus curieux sous ce rapport est peut-être celui de Lactance. Le Cicéron chrétien propose aux païens qui ne croient pas encore que leurs dieux soient des démons, d'en venir à l'épreuve de l'évocation. « Cette erreur, dit-il <sup>6</sup>, peut

---

1. *Tusculanes*, I, 16.

2. *Hérodote*, V, 92.

3. Plutarque, *Vie de Cimon*.

4. Plutarque, *Des délais de la justice divine*.

5. Pline l'Ancien, XXX, 6.

6. *Div. Instit.*, IV, 27.

être facilement dissipée à la lumière de la vérité. Car si quelqu'un voulait aller plus au fond, il n'aurait qu'à réunir de ces gens qui savent évoquer les âmes des enfers. Qu'ils évoquent Jupiter, Vulcain, Mercure, Apollon et le père de tous, Saturne : tous obéiront du fond des enfers ; interrogés, ils parleront, ils feront des aveux à leur sujet et au sujet de DIEU. Après cela, qu'ils évoquent le CHRIST ; il ne se présentera pas, il n'apparaîtra pas <sup>1</sup>. »

Les mêmes évocations étaient pratiqués au moyen âge sous le nom de magie et de sorcellerie. Elles viennent de renaître de nos jours et de prendre une fréquence, des accroissements et une puissance qui autorisent les plus inquiétantes prévisions.

Entre beaucoup d'autres témoignages, nous nous contenterons de prendre celui de M. Willy Reichel, professeur honoraire à la Faculté des sciences magnétiques de Paris.

Pour répondre à une demande qui lui avait été faite, il envoya à la *Revue spirite*, en mars 1904, le compte-rendu d'observations faites par lui, touchant des apparitions démoniaques, ou, comme disent les savants, des matérialisations d'esprits.

M. Willy Reichel nous apprend d'abord que, sous la direction de son grand-père, le Dr Julius Neuberth, il a pu observer les phénomènes du magnétisme et du spiritisme dès son enfance. Il n'a jamais cessé de s'en occuper ; tous les ouvrages sur cette matière lui sont connus dans leurs points essentiels. Après avoir professé à Paris, à la Faculté des sciences magnétiques, il donna sa démission pour entreprendre un voyage autour du monde, afin d'observer et de mieux connaître, dans le plus grand nombre de pays possible, les phénomènes occultes.

Arrivé à San Francisco, l'éditeur du *Journal philosophique*, M. J. Mausell Chase, le mit en rapport avec un médium <sup>2</sup> à ma-

1. Nous n'avons pas à faire remarquer que les démons ne sont pas les maîtres des âmes, et que, pour répondre aux évocations qui leur étaient adressées, ils n'avaient qu'à se présenter en personne sous des noms supposés.

2. *Médium*, être, homme-milieu. On appelle ainsi la personne, homme ou femme qui, dans le spiritisme, est l'intermédiaire entre le monde terrestre et le monde des esprits et sert à leurs manifestations. On appelle *Médium* à matérialisation celui qui obtient des manifestations corporelles



térialisations, E.-V. Miller <sup>1</sup>, 1084, Bushtrasse. Les esprits évoqués par Miller en sa présence l'invitèrent à publier les procès-verbaux de ses séances. Il en envoya au *Journal du Magnétisme*, à *La Lumière*, au *Phare de Normandie* et enfin à la *Revue spirite*.

La première séance de M. Reichel avec ce médium est du 1<sup>er</sup> octobre 1903. Vingt-cinq personnes de l'un et l'autre sexe y assistaient. M. Reichel expose toutes les précautions prises pour n'être pas mystifiés.

Quand le deuxième fantôme apparut, M. Miller dit tout à coup en anglais : « Il y a ici un spirite qui s'appelle... » M. Reichel dit ne pas vouloir reproduire le nom pour ne pas causer de désagrément à celui qui le portait et qui était là, ses parents occupant une haute situation.

Le médium dit aussi : « Un chien qui s'appelle Moppel pense à M. Reichel et garde bien sa maison. »

« Je possède en effet, dit M. Reichel, dans Avallon, dans un lieu de retraite où je faisais autrefois de courts séjours, un chien blanc d'Alaska à qui j'avais donné le nom allemand de Moppel. J'étais inconnu dans ce milieu, on ignorait que j'eusse un chien, qu'il s'appelait Moppel, et M. Miller qui connaît l'anglais et le français ne sait pas un mot d'allemand. »

Un certain nombre d'esprits apparurent encore, qui donnèrent leur nom en appelant près d'eux certains assistants et en s'entretenant avec eux.

M. Miller entra alors en transe <sup>2</sup> ayant près de lui ses huit esprits guides dans leurs vêtements blancs habituels. Peu à peu, un grand nombre de formes apparurent : des hommes, des femmes, des adultes, des enfants qui venaient vers les assistants et s'entretenaient avec eux, en anglais, en français, en allemand. J'ai entendu dire, plus tard, que dans une séance de 74 membres, 27 langues différentes avaient été employées parce qu'il y avait dans la réunion un nombre correspondant de nationalités

---

de ces esprits. Les formes de ces manifestations ont été nombre de fois touchées, moulées, photographiées par des savants dont on ne peut mettre en doute ni l'esprit d'observation, ni la bonne foi : le professeur Crookes, Dr Home, Erlington, Bastian, Slade, Paladino, M<sup>o</sup> d'Espérance, etc.

1. Le médium Miller est né à Nancy (France), le 8 septembre 1870. Il habite l'Amérique depuis quatorze ans.

2. *Transe ou passage*. — Sous l'approche et l'influence de l'esprit qui vient momentanément s'emparer du médium, celui-ci est pris d'une hypnose, suivie de la possession. Il arrive que la possession persiste, ou du moins que le médium est subjugué, continue à être obsédé et finit par la folie.

différentes. Un fantôme matérialisé s'adressa à moi en allemand. Il dit son nom <sup>1</sup>, qui m'était bien connu, mais il m'entretint de choses privées et que je dois taire.

» Telle fut ma première rencontre avec M. Miller. Malheureusement j'étais obligé de voyager et ce ne fut que le 1<sup>er</sup> février 1904, que je pus de nouveau faire des recherches avec lui et me procurer les preuves qui me manquaient et dont j'avais besoin pour amener, peut-être, soit M. de Rochas, de Paris, soit la Société des recherches psychiques, de Londres, à contrôler mon médium.

» Cinq séances publiques et trois séances particulières, à la fin de février et au commencement de mars, m'apportèrent des preuves qui laissaient dans l'ombre les faits de Florence Marriat, décrits dans son livre : *Il n'y a pas de mort* (Leipzig, H. Payne) faits que jusqu'alors j'avais considérés comme fantastiques. »

M. Reichel rapporte ici ses différentes expériences. Il dit entre autres choses : « Je vis jusqu'à huit fois, un homme que j'ai connu pendant sa vie ; il vint tout à fait devant moi, à trois quarts de mètre du médium, sous la forme d'abord de petites flammes flottantes qui s'abaissaient, s'approchaient et, en une demi-minute environ, se développaient jusqu'à former une matérialisation complète qui restait devant mes yeux. Il avait avec moi de longues conversations, puis se retirait vers le rideau où je le suivais. Alors il se dématérialisait devant mes yeux, continuant à parler jusqu'à la disparition de la tête. Cet esprit était, par son organe, absolument reconnaissable ; mais, comme il s'enveloppait de vêtements blancs, je conservais toujours une petite hésitation qu'il m'enlevât dans la séance suivante, où il resta habillé avec le même frac et le visage découvert et visible, comme je l'avais vu dans son cercueil.

» Dans une conférence publique, j'ai vu un esprit complètement matérialisé s'asseoir sur une chaise, au milieu de l'assistance, et s'entretenir avec elle pendant au moins douze minutes.

» J'ai vu au moins une douzaine d'esprits se former devant les assistants à deux ou trois mètres du médium ; et même une fois, tandis qu'il leur parlait, tout à coup ils se sont mis à chanter : leur voix résonnait comme des éclats, des déto-

---

1. On sait que ces apparitions prennent les noms de personnes défunes et se donnent pour elles.

nations. Ou bien encore c'étaient des apports <sup>1</sup> comme celui de cette montre perdue depuis six ans. »

Mgr Elie Méric a reproduit tout l'article de la *Revue spirite* que nous nous contentons d'analyser, dans sa *Revue du monde invisible*, n° d'avril 1905. Il ajoute en note : « Nous avons publié ce récit pour démontrer la réalité des communications entre l'homme et les démons. Il est impossible d'attribuer de tels phénomènes à la fraude ou à l'hallucination. C'est la confirmation expérimentale des leçons de la théologie. »

Le spiritisme peut donc se définir un système de relations extra-naturelles des hommes avec les purs esprits. Le spiritisme possède et emploie les moyens de franchir, presque à volonté, la barrière qui sépare notre règne humain de celui des purs esprits, et c'est la coordination plus ou moins heureuse de ces moyens qui constitue tout système de spiritisme.

Assurément, les cas de tromperie ou d'erreur sont fréquents, mais les faits bien caractérisés comme extra-naturels sont si nombreux qu'ils ne peuvent se compter et ont été si parfaitement observés que le doute à leur égard n'est point possible <sup>2</sup>.

Le docteur William Crookes, pour prendre un exemple, célèbre savant anglais, auteur de découvertes importantes dans la physique et la chimie, fut d'abord absolument incrédule à la réalité de ces phénomènes extra-naturels. Sur la demande de beaucoup de ses savants confrères, il se mit à les étudier en promettant de publier la solution qu'il leur trouverait. La plupart acceptèrent d'avance, persuadés qu'elle serait la cons-

1. Apports, objets matériels apportés par les esprits et restés dans les mains de ceux à qui ils sont donnés.

2. Voir *Le Spiritisme dévoilé, ou les faits spirites constatés et commentés*, par A. Jeanniard du Dot.

Entre les faits physiques et les faits spirites, dit cet auteur, il y a un critérium de distinction tout à fait infailible. Les premiers sont produits par la nature seule ou par l'intervention de l'homme qui lui commande en lui obéissant, c'est-à-dire qui obtient ses manifestations par des procédés imités de son action même. Il étudie la vapeur, l'électricité et il les met en œuvre pour sa locomotion ou pour ses messages, en observant strictement leurs habitudes et en canalisant leur cours naturel. Voilà la physique.

Mais si en touchant simplement une table, si même en concevant intérieurement un désir, j'obtiens la présence et la conversation d'un être intelligent et libre et de plus invisible qui devine mon désir et ma pensée, je vois très clairement que j'ai affaire à un pur esprit.

tatation d'une immense duperie. Tous furent étonnés, la plupart mécontents, quand, après des expériences sévères et prolongées, le docteur déclara qu'il avait la preuve et l'expérience des faits, mais que la cause, il ne la trouvait point dans notre monde matériel.

Les phénomènes physiques correspondent immédiatement à des causes naturelles et non point à nos volontés ou à nos désirs. Les faits spirites au contraire sont de telle nature que, pour les obtenir, il est toujours nécessaire et souvent suffisant de les demander. Il est évident que les spirites ont affaire à une cause libre et ses refus prouvent la liberté de ses faveurs.

C'est en Amérique, en l'année 1847, que, par la permission de DIEU et par des motifs de sagesse infinie qu'il ne nous est point donné de pénétrer, le prince des ténèbres recommença de nos jours cette longue série de manifestations, qui devaient s'étendre au monde entier et dont le dernier mot est loin d'être dit.

La famille Fox, installée dans une maison de Hyderville, petit village de l'Etat de New-York, reçut en mars la visite d'un *esprit* qui fit retentir la maison de coups mystérieux. Étonnés d'abord et même terrifiés, les habitants de la maison hantée se laissèrent bientôt aller à la curiosité et interrogèrent. Aux claquements des doigts des jeunes filles répondirent des claquements de doigts. Un premier moyen de communication était établi avec le frappeur qui, par là, se révélait comme un être intelligent.

La famille Fox se transporte à Rochester ; l'esprit la suit et conquiert dans cette ville un champ d'opérations plus vaste, un plus grand nombre de témoins qui deviennent bientôt des apôtres ; car il suit chez eux ceux à qui il s'est manifesté une première fois, et il multiplie ainsi les théâtres de ses manifestations. Nous n'avons point à dire ici les différentes formes que prennent ces manifestations, ni les différents moyens de communication et de conversation que les esprits ont suggérés successivement à ceux qui se mettaient en communication avec eux ; nous voulons seulement suivre le spiritisme dans son extension.

En 1853, c'est-à-dire six ans après les débuts, cinq cent mille personnes étaient en Amérique en correspondance suivie avec « les âmes des morts », et en rapport entre elles par douze

revues ou journaux. La curiosité fut la première cause de cette diffusion, secondée par l'orgueil protestant et le concours actif de la franc-maçonnerie.

La grande masse des spirites ne poursuit d'autre but que d'entrer en communication de pensées et de souvenirs avec leurs morts. A côté d'eux, il y a les incrédules et les indifférents qui cherchent, dans les manifestations des esprits, des distractions et des émotions. Ils y éprouvent un trouble enivrant qui secoue vivement le système nerveux, ils subissent la contagion des médiums et participent à leurs visions ou hallucinations. Il y a aussi des protestants et des catholiques qui vont dans les réunions, dans la pensée d'apprendre quelque chose sur les mystères de l'autre vie. A ceux-ci, les esprits recommandent d'abord de faire le bien, de fuir le vice, de se préparer par la vertu une évolution dans l'échelle des êtres. Ils présentent ainsi leur premier dogme. Peu à peu ils nient le péché originel, la Rédemption, la Trinité des personnes divines, la résurrection des corps, le jugement, l'enfer, la personnalité du diable, l'Église, son autorité et ses pouvoirs. En même temps, ils affirment l'existence dans l'homme, outre le corps et l'âme, d'un corps spirituel par lequel les morts se mettent en communication avec nous. Ils enseignent l'existence de sphères spirituelles par lesquelles les morts passent successivement. Ils disent, et c'est le dogme final, qu'aux origines des choses, se trouve l'atome, incarnation de DIEU, qui possède dans ses évolutions, toutes les possibilités. En d'autres termes, ils enseignent le panthéisme évolutionniste que nous avons entendu professer par les docteurs de la religion de l'avenir <sup>1</sup>.

« La clientèle du spiritisme, — dit M. Maxwel, qui n'est point un spirite, mais un esprit indépendant, faisant profession de ne croire ni aux sciences occultes, ni au surnaturel, et même ennemi déclaré du catholicisme, — la clientèle du spiritisme grossit avec une rapidité extraordinaire. L'extension que prend cette doctrine est l'un des plus curieux phénomènes de l'époque actuelle. Nous assistons à ce qui me paraît être la naissance d'une véritable religion, sans cérémonial cultuel et sans clergé

1. Voir le corps de doctrine spirite rédigé par le Dr américain Peeble pour le congrès international de 1900. *Revue du Monde invisible*, octobre 1899.

organisé, mais ayant des assemblées et des pratiques cultuelles. Je trouve, pour ma part, un extrême intérêt à ces réunions, et j'ai l'impression d'assister à la naissance d'une nouvelle religion appelée à de grandes destinées <sup>1</sup>. »

Pour la propagation de leurs doctrines, les spirites comptent surtout sur les femmes. Dans le rapport qu'il lut à la séance générale de clôture du congrès international de 1900, séance qui avait réuni toutes les écoles spirites, le D<sup>r</sup> Papus dit : « C'est aux femmes que nous devons le succès de nos congrès, et c'est justement qu'on dit que celui qui a les femmes pour lui est sûr de la victoire. Ce sont elles qui, entre les sessions, préparent les réussites par leur incessant apostolat. Ce sont elles qui, abeilles infatigables, vont partout butiner le miel de la vérité. Sachons ne pas être ingrats, en ce jour de joie, et rendons à la femme justice pour le succès de l'idée spiritualiste à travers toutes les classes sociales. » Ces pauvres femmes sont attirées dans le spiritisme par leur cœur, par le désir de rentrer en communication avec les êtres qu'elles ont aimés, leurs enfants, leur mari. Une fois séduites par les illusions que Satan leur donne, elles se font ses apôtres.

Dans une lettre à Mgr Méric, directeur de la *Revue du Monde invisible* (3 septembre 1900), S. Em. le cardinal Satolli constate en ces termes les résultats de cette propagande : « L'enthousiasme pour ces phénomènes mystérieux a produit l'affaiblissement de la foi chrétienne dans les âmes ; il a excité la curiosité malsaine, développé la superstition, ouvert le champ à l'esprit d'erreur et de malice, et préparé ainsi le règne de l'Antéchrist. »

Le baron Carl du Frel publia en 1905 un ouvrage intitulé : *La Mort, l'au Delà, la Vie dans l'au Delà*. Il fut traduit de l'allemand en français par M<sup>e</sup> Hœmmerlé, son disciple, et cette traduction fut enrichie d'une préface par le colonel de Rochas.

C'est une explication du sort qui nous attend après la mort et des conditions de notre immortalité, « basée, dit M. de Rochas, sur les preuves qu'admettent les esprits façonnés par l'éducation scientifique moderne. » Ce livre prétend établir qu'il n'est plus nécessaire de recourir à l'enseignement de la foi pour connaître l'avenir que DIEU nous prépare, et qui répondra aux conditions de sa justice. C'est en lui-même, dans sa raison et

---

1. *Les phénomènes psychiques*, p. 44.

dans certains faits sérieusement constatés, que l'homme trouverait enfin une réponse satisfaisante aux questions qui, depuis l'origine du monde, n'ont jamais cessé de troubler l'esprit humain.

Aussi, Carl du Prel annonce l'agonie de la religion. Il ne se contente point de cette affirmation, il écrit contre le catholicisme des pages violentes où il accumule contre lui les erreurs, les calomnies et les objections cent fois réfutées. « Le problème de l'immortalité, dit-il, appartient dorénavant au domaine de la science physique, c'est-à-dire du somnambulisme, de la magie, du spiritisme et des extériorisations odiques » (P. 130). C'est en cela qu'il veut trouver la base d'une nouvelle religion et d'une nouvelle philosophie qui remplaceraient les chimères du dogme catholique.

La philosophie qu'il nous présente n'est pas chose nouvelle, c'est le vieux panthéisme avec toutes ses conséquences connues et réfutées. Il affirme l'éternité de la matière et l'éternité de l'âme qui, après la mort, rentre dans le *grand Tout de la nature*. La logique du panthéisme le veut ainsi <sup>3</sup>.

Ce que se proposent les chefs du mouvement spirite c'est donc de faire passer la direction religieuse de l'humanité, du magistère de l'Eglise aux Esprits devenus nos familiers et nos guides ; et ceux-ci préparent les voies au règne universel de leur Maître, Lucifer. Avec les curieux, avec les imprudents, avec les amateurs de nouveautés, ils arrivent à grouper des disciples venus de toutes les religions et de toutes les contrées du monde. Ils forment ainsi une nouvelle Eglise à laquelle ils donnent un culte nouveau, une religion nouvelle.

A l'ouverture du congrès international du spiritisme, tenu à Londres en 1898, un service religieux fut célébré par le R. Paye Hopps, ministre spirite. Ce n'est point chose extraordinaire. Dans toutes leurs réunions, en France et en Belgique aussi bien qu'en Amérique, les spirites prient, chantent des cantiques et évoquent leurs morts. *La Voix d'Outre-Tombe* (juin 1898) nous apprend que des réunions spirites religieuses se font non seulement dans les villes, mais en bien des villages. Pour ne citer que ce fait, le jour de Noël 1903, les spirites de Charleroi

---

1. Voir *Revue du Monde visible*, mars 1905.

tinrent une séance religieuse dont *La Voix d'Outre-Tombe* rendit compte. On y fit une distribution de récompenses aux enfants du cours du catéchisme spirite, accompagnée de récitation de prières, de cantiques chantés en chœur. Le recueillement fut ensuite demandé et l'Esprit Charles Fritz donna une communication qui fut reproduite succinctement dans la revue que nous venons de nommer.

Dans un congrès tenu en novembre 1903, réunissant deux cent cinquante délégués des spirites des Etats-Unis et du Canada, le rapporteur de la *Commission des usages* lut un mémoire sur les services religieux spirites ; mariages, baptêmes, enterrements, ordination des médiums, en un mot sur tout ce qui constitue la vie religieuse de la nouvelle Eglise.

Une disciple d'Allan Kardec nous fait connaître, dans le *Progrès spirite* de juillet 1901, qu'un signe fut adopté, au moins par une classe de spirites, pour donner un symbole à l'association. Ce symbole fut l'étoile à six branches avec un signe distinctif. « La *bénédition solennelle* d'un certain nombre de ces insignes, dit-il, fut effectuée par l'intermédiaire d'un médium. Au moment de la *bénédition*, l'Esprit affirma que les fluides de pureté, descendant en pluie abondante sur le symbole étoilé, donnerait à celui-ci des propriétés extraordinaires en cas d'appel aux puissances supérieures ».

Comme dans toutes les sectes, il y a dans le spiritisme des classements divers. La grande division est ici en spirites et spiritualistes, autrement dit en réincarnationnistes et en non-réincarnationnistes. Les uns et les autres ne veulent voir dans les esprits, avec qui ils se mettent en rapport, que des âmes de décédés ; ni les uns, ni les autres ne veulent entendre parler des anges déchus, qui, en réalité, sont les seuls êtres avec qui ils aient affaire. Les spirites prétendent que les âmes se réincarnent, c'est-à-dire qu'après un temps plus ou moins long, elles entrent dans un corps autre que celui qu'elles ont animé, et cela un nombre indéfini de fois ; les spiritualistes nient ces réincarnations.

« Malheureusement pour le spiritisme, dit M. Maxwel, une objection qui me paraît irréfutable peut être faite à l'enseignement des esprits. Dans tous les pays du continent, ils affirment la réincarnation. Ils indiquent souvent le moment où ils vont



s'enfermer de nouveau dans un corps humain<sup>1</sup>. En Angleterre, au contraire, les esprits assurent qu'on ne se réincarne pas. C'est une contradiction formelle, absolue, inconciliable. Ceux qui doutent de mon affirmation n'ont qu'à parcourir et à comparer les livres spirites anglais et français : par exemple ceux d'Allan Kardec, de Denys, de Delanne et ceux de Stainton Moser ; qui dit la vérité ? Les esprits continentaux ou les esprits anglo-saxons ? Il est probable que les messages spirites n'émanent pas de témoins bien informés. C'est à cette conclusion qu'arrive indirectement l'un des spirites les plus instruits, les plus éclairés, Aksakoff ».

La vraie conclusion à tirer est que ces révélations ne sont point les dires de témoins mal informés, mais les dires de l'esprit de mensonge.

Dans la classe des spirites, les occultistes, les hermétistes et les théosophes forment des divisions secondaires. Ceux-ci se recrutent surtout dans les milieux intellectuels.

L'association spirite qui paraît avoir en ce moment le plus de vogue, est celle appelée christian-science, fondée à Boston, en 1866, par Mistress Eddy, qui, pour cette raison, est appelée la mère de christian-science. D'Amérique elle s'est répandue partout. Trente-trois ans après sa fondation, elle comptait six cent mille scientistes. Ils ont un temple à Paris, rue Pasquier. Leur église métropolitaine pour l'Europe est à Londres. Ils établissent partout des églises ou du moins des locaux de services religieux. L'almanach de New-York World's pour 1897 indiquait 123 églises et 131 locaux de service. L'année suivante, le *Christian-Science-Journal* comptait 250 églises et 127 locaux de services. Ainsi, en un an, 123 nouvelles églises s'étaient élevées. Nous n'avons point de renseignements postérieurs à cette année. La mère du scientisme compte que, « dans moins de cinquante ans, la christian-science sera la foi religieuse dominante dans le monde ».

---

1. Les enseignements donnés par les esprits sur les divers points du globe sont en effet contradictoires sur ce point des réincarnations qui est fondamental dans la religion spirite. La contradiction est éclatante. En Europe, les médiums dont les esprits se servent, enseignent le plus souvent ce dogme. Mais en Amérique, les esprits qui parlent par l'intermédiaire des tables déclarent qu'on ne se réincarne pas. Les spirites anglais partagent le sentiment des spirites américains. Question de race sans doute. Qui faut-il croire ? Quels sont les esprits qui trompent leurs dupes ou qui s'en moquent ?

Le programme de cette nouvelle religion comprend deux parties : l'œuvre de destruction et l'œuvre d'édification. 1° Destruction de l'Église catholique et anéantissement de la foi en JÉSUS-CHRIST ; — Révolution sociale par l'anarchie qui soulèvera les prolétaires contre les classes supérieures ; — Renversement des idoles, c'est-à-dire des faux dieux (les trois Personnes de la Très Sainte Trinité), des rois et de toute aristocratie, noblesse, clergé, propriétaires. 2° Édification d'un culte fondé sur la *Vérité* et la *Raison*, auquel sera donné le nom de christianisme (christian-science). Le nom de chrétienne donné à une secte qui se propose, premièrement, de détruire la religion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, paraît assez étonnant ; mais les explications font entendre que le Christ de la christian-science n'est autre que « l'universel esprit » ou « le grand agent magique », en d'autres termes, Lucifer. La christian-science est donc proprement la *religion de Satan*, à laquelle doivent faire aboutir toutes les évocations spirites.

---

## CHAPITRE LVI

### ÉTAT ACTUEL DU SPIRITISME

Allan Kardec, le grand apôtre du spiritisme en France, écrivait peu de temps avant sa mort, arrivée le 30 mars 1869, dans sa *Revue spirite* : « Le spiritisme poursuit sa marche en avant à travers le monde. » Il ne disait rien de trop. Nous avons espéré lire le tableau de ces progrès dans le compte-rendu du Congrès spirite et spiritualiste international, tenu à Paris du 16 au 27 septembre 1900 ; nous n'y avons trouvé que quelques renseignements épars.

Le spiritisme avait déjà eu plusieurs Congrès internationaux : à Bruxelles en 1884, à Barcelone en 1886, à Paris en 1889, à Londres en 1898. En 1889, centenaire de la Révolution, le Congrès s'est réuni au Grand-Orient : nouvelle preuve des rapports secrets qui existent entre la franc-maçonnerie, les Juifs talmudiques et Satan. Le Congrès du centenaire comptait cinq cents membres. Au Congrès de 1900, furent invités, par un abbé Julio, « tous les catholiques des deux mondes, prêtres et laïques, qui ne peuvent rester étrangers au renouvellement scientifique qui entraîne l'humanité vers la fin glorieuse que lui a montrée le divin Maître. » (*Revue du Monde invisible*, septembre 1899.)

« Le Congrès, dit M. Durville, a tenu ses assises à l'hôtel des Agriculteurs de France, au milieu d'une affluence considérable de magnétiseurs, de spirites, d'hermétiques, de théosophes et de spiritualistes indépendants, venus ici en qualité de délégués de sociétés ou de groupes de toutes les parties du monde, dont ils étaient les représentants... Les spirites ont exposé les grandes lignes de leur religion dans ce Congrès international, dont ils avaient pris l'initiative et qu'ils ont su mener à bonne fin. »

M. Denis, qui avait déjà présidé le Congrès de 1889, fut de

nouveau chargé de présider celui de 1900. En prenant le fauteuil, M. Denis dit : « Au Congrès de 1889, le spiritisme voyait encore devant lui de nombreux obstacles, la marche était hésitante. Aujourd'hui, le nombre des adeptes s'est multiplié, le public et la presse sont curieux. Nous avons des adeptes dans le monde de la science et dans les rangs les plus élevés de la société... Les puissances occultes sont à l'œuvre, elles soutiennent l'action des hommes... Après la période de diffusion, doit venir la période d'organisation... L'heure présente, l'heure à laquelle nous sommes, est une heure pleine d'espérances et de promesses ; les masses sont agitées par le sourd travail de la pensée ; les intelligences et les consciences sont à la recherche d'un idéal nouveau... Le spiritisme est un germe puissant qui se développera et qui amènera une transformation des lois, des idées, des forces sociales... Le spiritisme doit contribuer à transformer la science... Il amènera une transformation des religions... Il en sera de même de l'enseignement... Il influera puissamment sur l'économie sociale et la vie publique... Le spiritisme ne peut plus être arrêté dans sa marche : il a pénétré dans l'esprit et dans le cœur de millions d'hommes. » (P. 32 et 42).

Ces derniers mots n'étaient point une forfanterie.

Le délégué des États-Unis, M. Carlos Libert, dit : « Nous avons une hiérarchie. La Société principale est la Société nationale qui siège à Washington. Elle a été inaugurée en 1893 et elle possède une charte du gouvernement. Les membres de cette Société sont en relations de solidarité avec les Sociétés particulières. Chaque État a une Société qui siège dans la ville capitale, et chaque ville, chaque village a sa Société affiliée à la Société nationale. Ces Sociétés achètent dix, quinze, vingt arpents de terre, sur lesquels on bâtit ce qu'on appelle un auditorium. Là se font les conférences auxquelles on accourt des villages voisins. Une conférence est donnée le matin, une l'après-midi ; une fois par semaine il y a un concert et bal. »

M. Mary Longley, secrétaire de la Société nationale de Washington, dit qu'il y a aux États-Unis deux cent cinquante mille spirites *militants*. (Nous avons entendu le P. Forbes nous dire que les disciples sont au nombre de dix millions). Dix mille médiums sont à l'œuvre et les quatre-vingt-deux églises

qu'ils possèdent ont des propriétés, s'élevant à une valeur de plus de quinze millions de dollars.

Avant de quitter Washington, disons que le onzième congrès des spirites des États-Unis et du Canada y fut tenu en novembre 1903. Dans le rapport de M. Harrison D. Barrett, directeur du *Banner of Light*, nous apprenons que l'Association se trouve sous les ordres de quatre généraux, que chaque État a son missionnaire particulier, qu'on y fonde des lycées spirites, des instituts et des maisons de retraite pour les médiums sans fortune.

En 1903, eut lieu à Chicago la conférence annuelle de l'Association des spirites de l'État de New-York. Le président y donna des éclaircissements au sujet des missionnaires spirites (chacun des États de la Confédération appointe un missionnaire). Il parla de l'ordination des ministres spirites. Il se plaignit que l'on ne fit point assez de cas des lycées spirites des enfants, et annonça qu'un comité venait de se constituer pour fonder un autre de ces lycées destinés à former des médiums.

La Fédération spirite brésilienne envoya au Congrès de l'Exposition de 1900 un rapport, au nom des soixante-dix-neuf associations répandues dans dix des vingt États de la République, les adhésions n'ayant pu venir, faute de temps, des États manquants. C'est en 1865 que fut formé au Brésil le principal groupe spirite, en l'État de Bahia. Le premier journal spirite y fut imprimé en 1869, quarante-huit revues suivirent celle-là. Les spirites s'y comptent par dizaines de mille, depuis d'humbles filles du peuple jusqu'à la haute société des intellectuels.

Le délégué de la Colombie dit que l'idée spirite s'est répandue dans toutes les Républiques de l'Amérique du Sud, et qu'elle a fait de grands progrès dans les classes les plus éclairées. « À Bogota, capitale de la Colombie, dit-il, nous faisons du spirisme depuis trente ans et nous travaillons régulièrement. »

M<sup>e</sup> Stannard parla au nom des spirites anglais. Le spiritisme est très répandu en Angleterre. Les Sociétés spirites sont excessivement nombreuses à Londres et, chaque dimanche, se tiennent des meetings qui ont un grand succès. Des prières, des invocations aux esprits y sont faites par les assistants, et des médiums viennent y parler en état de transe. Le spirisme a

une activité énorme, surtout au nord de l'Angleterre, à Manchester, Liverpool, Birmingham. La propagande y est faite dans toutes les classes de la société, mais surtout dans la classe pauvre.

Les 4 et 5 juillet 1903, eut lieu, au temple spirite de la Heber-Street, à Londres, le Congrès annuel de l'Union nationale des spirites. Quatre-vingts Sociétés y étaient représentées. M. John Amsworth, de Blackpool, y fit l'offre d'un édifice pour y établir un lycée spirite d'enfants. Il assura qu'il ferait le possible pour doter cette institution des fonds nécessaires à son fonctionnement.

En cette même année, un Russe, M. Alexandre Aksakoff, légua cent mille francs à la Société de Londres pour les recherches psychiques. En même temps, il légua à la Bibliothèque publique de St-Pétersbourg la collection la plus complète de livres de psychisme qui existe.

Revenons encore au compte-rendu du Congrès de 1900. Le délégué de la Hollande était le pasteur Reversluis. Il dit que le spiritisme pénétra dans son pays dès les premières années. En 1857 et 1858, des cercles spirites existaient déjà à La Haye. Des revues y furent publiées dès 1876. Des Unions furent fondées pour propager le plus possible le spiritisme et sa doctrine. La principale porte le nom d'Excelsior et fut instituée le 26 janvier 1900.

M. Jacinto Esteva Marata, délégué de la Catalogne, apporta au Congrès les vœux de l'Union kardéciste de Madrid. Il dit qu'à Barcelone, trois réunions par semaine réunissent deux à trois cents personnes de toutes les classes. Le 8 octobre 1889, quatre cent cinquante spirites ont donné, dans le théâtre le plus aristocratique de Barcelone, un banquet où avaient été invités cent cinquante pauvres. Le banquet fut suivi d'une séance de spiritisme à laquelle assistèrent quatre mille personnes. L'Union kardéciste de Catalogne compte seize Sociétés et deux revues.

Le cercle spirite *La Renaissance*, d'Algésiras, avait aussi envoyé un délégué.

Parmi les autres délégués, nous remarquons encore celui du cercle spirite de San-Remo, et celui du Cercle d'études magnétiques et spirites d'Alexandrie (Italie).

Ces renseignements suffisent à donner une idée des progrès du spiritisme dans le monde entier. L'in-8° de 730 pages, qui donne le compte-rendu du Congrès International, tenu à Paris pendant l'Exposition de 1900, procure bien d'autres renseignements, mais qui ne vont point au but que nous nous sommes proposé.

Il nous reste à parler de la France.

---

## CHAPITRE LVII

### LE SPIRITISME EN FRANCE

Le grand apôtre du spiritisme en France fut Allan Kardec, de son vrai nom Léon Rivoil. Il naquit à Lyon d'une famille catholique, le 4 octobre 1804. L'idéal de sa vie fut l'unification des croyances dans le spiritisme. Dans une séance tenue le 30 avril 1856, il eut, dit-il, la première révélation positive de sa mission. La réunion était de sept à huit personnes. On discutait sur les événements qui peuvent amener une transformation sociale. Le médium écrivit : « Chacun a son poste préparé, il faudra de tout, puisque tout sera détruit, surtout pour un instant. Il n'y aura plus de religion, et il en faudra une grande et belle. Les premiers fondements en sont déjà posés. Toi, Rivoil, ta mission est là. A toi, M..., l'épée qui tue. C'est toi qui viendra le premier. Lui, Rivoil, viendra le second : c'est l'ouvrier qui a reconstruit ce qui a été démoli. »

Le 11 septembre 1836, quand Kardec eut achevé son livre *Le livre des Esprits*, ils lui dirent : « Ce travail est le nôtre. Nous y avons posé les bases du nouvel édifice qui s'élève et doit un jour réunir tous les hommes dans un même sentiment d'amour et de charité. »

A l'époque de sa mort qui arriva le 30 mars 1869, il recevait, dit M. Bizouard, les communications de mille autres spirites sérieux disséminés sur les divers points du globe.

Le dernier dimanche de mars 1886 ramenait l'anniversaire de la mort d'Allan Kardec. Malgré la pluie, quatre cents spirites se réunirent au Père-Lachaise, autour de son tombeau, en forme de dolmen composé de trois pierres levées, surmontées d'une quatrième pierre tabulaire. Vingt orateurs ont glorifié les doctrines spirites ; et le *Gaulois* affirma que le nombre des personnes qui s'occupaient de spiritisme à Paris dépassait toute



imagination ». Quelques jours après, le *Temps* précisait : « Le spiritisme compte à Paris quarante mille adeptes, et ils sont répandus sur toute la surface du globe au nombre de dix à quinze millions ».

Le spiritisme était représenté en France dès avant 1850. Le plein développement des théories ne survint qu'après l'invasion des tables tournantes, en 1853. C'est à Paris, en 1856, que le baron Guldenstubbé obtint, pour la première fois en France, l'écriture directe des esprits. Il lui fut dit : « L'aube du beau jour annoncé par Swédenborg apparaît à l'horizon... C'est le retour de l'âge d'or... C'est le début du christianisme régénéré. »

En 1899, le spiritisme avait en France dix organes périodiques, dont l'un est intitulé : *La Religion universelle*. A ces organes il faut joindre les Revues étrangères qui comptent nombre d'abonnés en France. Les ouvrages spirites forment une spécialité commerciale, ils trouvent un public empressé, ils ont des lecteurs de choix, des gens exercés aux travaux intellectuels.

Parmi les délégués français au Congrès de 1900, nous trouvons un abbé Nicole, des pasteurs, des docteurs, des professeurs, des avocats, des officiers, des notaires, des ingénieurs, et des dames.

Les Sociétés d'occultisme se recrutent de préférence dans les professions libérales ; parmi elles se distinguent les occultistes martiniques qui ont des initiations cachées avec grand soin aux autres.

Cependant le public n'est pas négligé. Le Congrès de 1889 avait créé un comité de propagande. Ce comité fonda la Société du spiritisme scientifique qui composa des brochures pour le grand public. Elles furent tirées par dizaines de mille et distribuées aux portes des cimetières, particulièrement les 1 et 2 novembre.

Les Sociétés spirites sont nombreuses en France. M. Bouvier, délégué de Lyon au Congrès de 1900, dit que cette ville possède deux grandes sociétés, dont l'une date d'Allan Kardec. Ces Sociétés ont des écoles de médium qui apprennent à soulager les malades, et une clinique où soixante-dix à quatre-vingts malades se présentent tous les vendredis, de 8 à 10 heures du soir.

Le délégué de Tours, M. G..., a dit que le groupe spirite de cette ville, dont il est le secrétaire, s'est formé en 1893. Les séances ont lieu tous les quinze jours, le soir. Les médecins sont au nombre de cinq. M. G... a donné au Congrès des détails curieux sur la marche de ces séances, et sur les quatre esprits qui s'y manifestent, sans préjudice d'autres esprits « moins élevés ».

Bien d'autres villes ont des groupes spirites. Pour le Nord, nous avons constaté au Congrès la présence d'un Douaisien. Il y a des sociétés à Lille et à Roubaix.

Une fédération des groupes du Sud-Ouest a été constituée il y a quelques années.

Le chiffre de 40.000 spirites à Paris est encore indiqué, en 1889, au congrès réuni pour célébrer le centenaire de la Révolution. Les Associations y sont nombreuses, mais de plus il y a une Faculté des sciences hermétiques, qui reçoit des étudiants et leur donne des grades, justifiés par des examens conformes à un programme, publié au commencement de l'année universitaire.

Un Institut pour l'examen des phénomènes psychiques a été fondé par un jeune attaché à l'ambassade de Russie, M. Youriévitch, avec le concours de M. Oswald Murray, de Londres. Cet Institut est annexé à l'Institut général psychologique, et le Dr Duclaux a annoncé par circulaire la fondation, par d'autres donateurs, d'un laboratoire spécial pour les études psychiques.

Ces renseignements sur l'état du spiritisme en France sont bien incomplets, mais il n'est pas facile de se procurer des documents.

Ajoutons cependant que le 15 octobre 1903, la Fédération lyonnaise et régionale des spirites tint la première de ses conférences à Lyon, à la salle des Folies-Bergères. Huit cents personnes s'y trouvaient. Un ordre du jour fut voté à l'unanimité moins six voix, adressant à M. Combes les meilleurs encouragements, l'engageant à poursuivre jusqu'au bout l'œuvre de la laïcisation, et formant le vœu que le spiritisme occupe enfin dans le monde la place qui lui revient.

L'un des chefs les plus actifs et les plus écoutés de la religion spirite s'est aussitôt efforcé de donner à ce vœu une première réalisation, en adressant à M. Combes un mémoire concluant à l'introduction du spiritisme dans l'enseignement public, et en

particulier à ce que cette étude soit rendue obligatoire dans tous les lycées. Dans ce mémoire, il dit que ni l'Église, ni l'Université, ne répondent aux besoins des âmes pour résoudre le problème de la destinée humaine et pour fournir une orientation aux esprits. Puis, il donne une idée de la doctrine spirite, telle du moins que ses esprits à lui la lui ont enseignée. « Des expériences poursuivies depuis cinquante ans, dit-il, un fait considérable se dégage : la co-existence de deux humanités : l'une visible et dont nous faisons partie, l'autre invisible à nos yeux, qui se renouvellent toutes deux par de perpétuels échanges au moyen de la naissance et de la mort. Ces humanités se pénètrent, s'influencent, évoluent vers des fins communes. Entre elles, une communion de plus en plus étroite s'établit, et par là des enseignements nous parviennent sur tous les points du monde. Peu à peu, la vie future se dévoile avec l'appareil imposant des lois qui la régissent, lois de progrès et d'éternelle justice. » Ce mémoire a été publié dans toutes les Revues spirites.

Voilà le catéchisme que l'on demandait à M. Combes de substituer dans les lycées au catéchisme catholique.

---

## CHAPITRE LVII

### OU LE SPIRITISME NOUS MÈNE

On voit les spirites se partager en deux directions, les uns se portant vers une explication scientifique, les autres vers une organisation religieuse. Le spiritisme s'efforce d'une part de se faire admettre par la science. Jusqu'à ces dernières années, les savants avaient refusé de s'occuper des phénomènes de l'ordre merveilleux. Il n'en est plus de même aujourd'hui. En Angleterre, des membres de l'Académie royale, Crookes, Olivez, Lodge, Wallace, Chalis ; en Allemagne, Pitche, Hallenback, Zoelner, en Russie, Aksakoff, Bodisco, Ochorowicz ; en France, le colonel de Rochaz, le D<sup>r</sup> Luiz, M. Ch. Richet, le D<sup>r</sup> Dupouy, tous savants d'une valeur incontestée, essayent de pénétrer dans le monde du merveilleux. Ils ont constaté des faits nombreux, précis, concordants, et ils en cherchent l'explication. Que d'hypothèses ils ont déjà faites ! Fluide électrique, fluide vital, fluide astral, élémentaires et élémentals, larves et fluide odique. Assurément il se produit des phénomènes aux apparences mystérieuses, qui n'appartiennent pas à l'ordre préternaturel, et il faut les étudier pour en faire le départ, pour découvrir les forces encore inconnues qui les expliquent. Mais, même alors, il y a souvent lieu de se demander qui s'empare de ces forces, qui leur donne une direction déterminée.

Les démons qui sont de purs esprits, ont, par leur nature même, sur le monde des corps, une puissance bien supérieure à celle de l'homme. D'abord, l'objet de leurs connaissances est plus étendu : les forces qui se sont révélées à nous dans ces derniers temps, et celles dont on soupçonne en ce moment l'existence, leur ont toujours été connues. D'autre part, le pouvoir d'employer ces forces, de les faire servir aux desseins que l'intelligence se propose est aussi bien plus grand. Les plus

grands génies ont même cru que le monde entier des corps est gouverné par les esprits. C'est la pensée d'Origène, de S. Augustin, de S. Grégoire, de S. Thomas. Bossuet dit : « Quand DIEU créa les purs esprits, autant il leur donna de part à son intelligence, autant en donna-t-il à leur pouvoir ; et, en les soumettant eux-mêmes à sa volonté, il voulut, pour l'ordre du monde, que les natures corporelles fussent soumises à leurs volontés, selon les bornes qui leur seraient prescrites. » Ce pouvoir n'a pas été retiré aux mauvais anges après leur chute. Ils ont été condamnés pour leur crime, mais la condamnation divine n'a pas détruit leur nature. « Vous croirez peut-être, dit Bossuet, que leur ruine les a désarmés, et qu'étant tombés de si haut, ils n'ont pu conserver leurs forces entières. Désabusez-vous, chrétiens, tout est entier en eux, excepté leur justice et leur sainteté<sup>1</sup>. » En parlant ainsi, Bossuet ne fait que répéter S. Jean Chrysostome. Lors donc que les savants viendraient à découvrir dans les phénomènes produits par le spiritisme l'action de forces naturelles, il n'en résulterait point nécessairement que la présence des démons doive en être écartée. Y a-t-il une intelligence qui intervient dans leur emploi ? Cette intelligence est-elle celle de l'homme ? Voilà ce qu'il faut se demander.

Indubitablement les spirites entrent fréquemment en rapport avec des intelligences. Interrogées, ces intelligences leur disent : « Nous sommes les âmes des trépassés ». Nous disons : « Vous êtes les anges déchus, les démons. »

Comme le constate Mgr Méric, les esprits évoqués font en ce moment de grands efforts pour donner aux spirites du monde entier ce mot de ralliement : Haine à l'Église catholique, à l'éternelle ennemie qu'il faut détruire. Satan imprime par là, sur ceux qui se font siens, son caractère, le caractère de la Bête, comme dit l'apôtre S. Jean. Quand on lit les revues et les ouvrages des chefs du mouvement spirite, on est frappé de l'extrême violence des sentiments de colère et de haine qu'ils manifestent contre le dogme catholique et contre l'Église, contre le clergé et contre la papauté. Ils cherchent à entraîner leurs disciples dans une campagne violente contre le catholicisme. Ils ne cessent de dire : Le catholicisme est fini ! Le catholicisme est mort ! Ils ne se contentent plus de propager les idées

---

1. II<sup>e</sup> sermon pour le premier Dimanche de Carême.

qui leur sont inculquées par les démons, ils veulent anéantir le catholicisme et lui substituer le spiritisme dans la conscience humaine et dans la société ; en un mot, fonder une religion nouvelle.

Un général, qui signe A, publiait, il y a quelques années, dans la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, une communication reproduite dans la *Revue du Monde invisible*<sup>1</sup>. Il était dit que « les esprits évoqués sont les architectes de l'édifice de l'avenir et qu'ils laissent aux manœuvres le soin d'en établir les grossières fondations. »

Ces manœuvres, ce sont tous ceux que nous avons vus à l'œuvre au cours de cette étude, juifs et francs-maçons, et aussi, il faut bien le dire, ces chrétiens et ces catholiques qui travaillent à abattre les barrières, afin de voir les hommes se réunir dans une Église plus universelle, mais, — qu'ils le sachent ou ne le sachent point, — qui ne serait autre que le « Temple ». Tous ceux qui font brèche à la foi catholique, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent point, font partie de l'armée du mal, travaillant sous les ordres de Satan.

La *Revue du Monde invisible*, dans les numéros de février et d'avril 1903, s'est occupé, après la *Revue des Etudes psychiques*, d'un médium qui, à cause de sa situation sociale, de la culture de son esprit, de l'élévation de ses sentiments et d'une foule d'autres circonstances, est le plus en vue parmi les médiums contemporains. C'est la princesse Mary Karadja, fille d'un sénateur suédois fort riche, née à Stockholm le 12 mars 1868. A 12 ans, elle possédait parfaitement le français, l'anglais et le suédois et apprenait l'allemand, l'italien et l'espagnol.

Dès sa plus tendre enfance, elle « entendit des voix » et écrivit fébrilement des pièces de vers absolument au-dessus de sa portée. Le 24 avril 1887, elle épousa le prince Karadja, ministre de Turquie à La Haye. Elle devint veuve, avec deux enfants, à vingt-six ans. Elle n'avait aucune espèce de croyance religieuse, ayant eu le malheur de lire Büchner dans la première jeunesse. Dégoûtée de la vie, elle disait ne pouvoir voir passer un convoi funèbre sans un soupir d'envie.

Elle se livra au spiritisme et publia un poème suédois : *Vers*

---

1. Numéro de mai 1902.

la *Lumière*, dont 9.000 exemplaires furent vendus en quelques mois. Il fut ensuite traduit en allemand, danois, anglais, italien et français. Cet ouvrage fit faire des progrès énormes à la cause du spiritisme en Suède, alors qu'il y était à peu près inconnu.

Elle publia ensuite : *Phénomènes spirites et vues spiritualistes*, puis *L'Évangile de l'Espoir*. Par ces deux ouvrages, elle voulait, comme Swedenborg et tant d'autres spirites avant elle, contribuer à l'établissement d'un spiritisme qu'elle appelait chrétien, ou christianisme spiritualisé.

Elle s'en donne comme l'apôtre. Elle dit que le spiritisme doit remplacer les différents spiritualismes, la *Religion* se substituer aux différentes religions. Voici comme elle exprime sa pensée :

« L'humanité est un immense bâtiment où chaque religion représente une fenêtre — grande ou petite — par laquelle pénètre le *même* soleil... Les hommes qui se trouvent dans ce bâtiment se répartissent auprès des différentes fenêtres et se querellent entre eux, prétendant que l'une donne plus de lumière que l'autre, et chacun affirme que la *vraie* lumière ne saurait entrer qu'à la fenêtre où il se trouve lui-même.

» C'est la mission du spiritisme d'abattre toute la muraille qui sépare les différentes fenêtres. »

Mgr Méric ajoute : « Ces aveux confirment ce que des écrivains catholiques avaient annoncé depuis longtemps : — les spirites ont la prétention de fonder une religion nouvelle sur les ruines du catholicisme, et la violence de leur langage contre les dogmes chrétiens laisse voir clairement leurs projets et leurs espérances. »

Comme le dit l'esprit qui révéla sa mission à Allan Kardec, deux choses sont à faire : démolir et bâtir. Que de démolisseurs nous avons vus à l'œuvre au cours de cette étude ! Qu'ils s'entendent ou ne s'entendent pas, des différents points du chantier de démolition où chacun se trouve placé, ils obéissent à un même maître. Faut-il ajouter une nouvelle preuve à celles déjà rencontrées au cours de cet ouvrage ?

Un spirite, celui qui a été choisi pour présider les deux derniers Congrès internationaux du spiritisme, dans son livre *Christianisme et Spiritisme*, dit que les « auteurs de l'Évangile n'avaient prévu ni les dogmes, ni le culte, ni le sacerdoce.

Rien de semblable ne se trouve dans la pensée évangélique. Nul moins que JÉSUS n'a été épris des formes, des pratiques extérieures ». Or, qui ne serait frappé de la conformité que ces assertions ont avec la thèse de M. l'abbé Loisy ?

« Le travail qui s'accomplit, dit un autre spirite, est le prélude d'une rénovation philosophique et morale qui embrassera le globe entier. »

« Par le spiritisme, a dit au Congrès de 1900 le pasteur Beversluis, le christianisme sera consommé, mais non le christianisme des églises, des dogmes et des rites... Alors point de prêtres, point de contrainte de conscience ! Alors point de zéloteurs aveugles ; point d'adoration de l'autorité d'un livre ; point de confessionnalisme ; point de système dogmatique ; point d'infailibilité d'un homme ou d'un livre. Alors point de peur pour un DIEU cruel, point de médiation de saints entre DIEU et l'homme. » Le pasteur appelle cela un christianisme purifié et simplifié. Mais il n'avait qu'à prêter l'oreille à ce que d'autres ont dit et à ce que disent les tables pour mieux savoir à quoi et à qui ce christianisme purifié et simplifié doit conduire.

Le Dr Gibar, dans son livre *Les Choses de l'autre Monde*, rapporte que, dans une séance chez M. Nus, la table dit : « La religion nouvelle transformera les voûtes du vieux monde catholique déjà ébranlées par les coups du protestantisme, de la philosophie et de la science. » Cette transformation, c'est l'affranchissement de tous en toutes choses, surtout à l'égard de DIEU ; c'est le libéralisme, c'est le démocratisme, et comme terme, c'est le règne de Satan.

C'est là que vient aboutir l'immense travail de dissolution religieuse dont ce livre expose les multiples agents. Il se poursuit depuis des siècles, partout et en tout, avec une véritable unité de plans qui décèle l'unité de direction. Cette direction, c'est Satan qui la donne et c'est pour lui, du moins dans ses intentions, que le travail se fait.

Barruel termine ses *Mémoires* par cette déclaration :

« Je savais qu'on néglige tout moyen de salut, tant qu'on croit les dangers imaginaires. Si mes démonstrations vous laissent encore sans conviction et résistent à l'évidence même sur la réalité des complots de la secte, j'ai perdu le fruit de



mon zèle, il ne me reste plus qu'à gémir sur votre aveuglement. Vous voilà dans la situation où la secte désire vous trouver. Moins vous croirez à ses projets, plus elle est sûre de les exécuter...

» Il faut que la secte des francs-maçons soit écrasée ou bien que la société tout entière périsse. J'ajoute : Ecraser une secte n'est pas imiter ses fureurs. La secte est tout entière dans ses opinions ; elle n'existe plus, elle est doublement écrasée quand ses disciples l'abandonnent pour se rendre aux principes de la société. »

Ces principes nous les exposerons dans le second volume de cet ouvrage.

Barruel continue : « C'était pour arriver aux moyens d'arracher à la franc-maçonnerie ses victimes et pour les rendre à la société, que j'ai consacré tant de soins à vous faire connaître les projets et la marche de la secte. »

Pour y parvenir, il faut, ajoute-t-il, leur faire « une guerre de sagesse, de vérité et de lumière. »

Cela ne suffit point. Il faut leur opposer « une guerre de mœurs, de vertus, de CONVERSION. »

« Le franc-maçon a l'enfer pour lui, tant qu'il combat contre JÉSUS-CHRIST ; vous n'aurez pas les cieux pour vous, tant que vos mœurs ou votre foi vous tiendront, comme lui, ennemis de JÉSUS-CHRIST... »

« Il faut enfin apporter dans cette guerre une volonté indomptable. Pour le vrai franc-maçon, il n'est point de ces velléités que les premiers obstacles font disparaître. Il n'est dans les mystères de la secte qu'une volonté ferme, générale, constante, inébranlable : celle d'arriver malgré tous les obstacles à l'exécution de ses derniers projets. Le serment, et le seul de ces serments irrévocable, celui de changer la face de l'univers, de le soumettre tout entier à ses systèmes, voilà le vrai principe de ses ressources, de tout ce zèle dont elle anime ses adeptes, de tous les sacrifices qu'elle sait en obtenir, de tout l'enthousiasme qu'elle inspire à ses guerriers, de toutes les fureurs, de toute la rage qu'elle souffle à ses brigands. C'est par là qu'elle est secte ; c'est par là qu'elle est forte ; c'est par là qu'elle tend, qu'elle dirige sans cesse ses adeptes, ses légions, ses clubs, ses loges et ses sénats au même but.

» VEUILLEZ être sauvés, vous le serez. Je le dirai au nom des

francs-maçons eux-mêmes. Ils l'ont assez souvent répété pour nous l'apprendre. On ne triomphe pas d'une nation qui veut bien se défendre. SACHEZ VOULOIR comme eux et vous n'aurez plus rien à craindre d'eux.

» Puissé-je, en terminant ces *Mémoires*, avoir profondément inculqué cette vérité dans l'esprit de mes lecteurs ! Puisse-t-elle surtout disposer les voies au retour de la Religion, des lois et du bonheur dans ma patrie ! »

---



# APPENDICE

## DOCUMENTS CONCERNANT LA FRANC-MAÇONNERIE.

### I

#### CONDAMNATIONS PORTÉES CONTRE CETTE SECTE

Il serait trop long de reproduire ici les actes par lesquels les Souverains Pontifes ont condamné la Franc-Maçonnerie.

Il suffira de les signaler.

La première condamnation pontificale fut portée le 28 avril 1738, par Clément XII ;

La seconde par Benoît XIV, le 18 mai 1751 ;

La troisième par Pie VII, le 13 septembre 1821 ;

La quatrième par Léon XII, le 13 mars 1825 ;

La cinquième par Pie VIII, le 24 mars 1829 ;

La sixième par Grégoire XVI, le 15 août 1832 ;

La septième par Pie IX, le 25 septembre 1865 et plusieurs autres fois en différentes manières ;

La huitième par Léon XIII, le 20 avril 1884.

Il résulte de ces condamnations :

1° Que le Franc-Maçon ayant encouru l'excommunication, n'a plus aucun droit aux biens spirituels de l'Église. Il est exclu de la famille chrétienne. Il ne peut donc dans cet état recevoir les sacrements.

2° Hors le danger de mort, il ne peut être absous qu'en vertu de pouvoirs spéciaux accordés par le Souverain Pontife.

3° Même dans ce danger, l'absolution ne peut être donnée validement que si le pénitent rompt entièrement avec cette société et détruit ou fait détruire, ou livre au prêtre les livres, manuscrits, insignes qui s'y rapportent.

4° On peut, dit Mgr William, évêque de Port-Louis, accorder au Franc-Maçon le sacrement de mariage, par égard pour l'autre partie qui, étant restée membre de l'Eglise, n'a pas perdu ses droits aux sacrements<sup>1</sup>. Mais le Franc-Maçon, ou tout membre d'une autre société condamnée, qui ne serait pas réconcilié préalablement avec l'Eglise, se rendrait coupable de la profanation du sacrement, profanation qui ne pourrait qu'éloigner de son union la bénédiction du ciel et dont il aura à rendre compte au tribunal de DIEU.

5° La sépulture ecclésiastique, dit le même prélat, sera accordée à toute personne qui aura demandé l'assistance du prêtre à l'heure de la mort, cette demande étant considérée comme une preuve de désir sincère de se réconcilier avec l'Eglise. Il y aura cependant exception à cette règle toutes les fois que les restes mortels du défunt seront portés à la Loge maçonnique. Dans ce cas, nous ne pouvons, par aucune considération, permettre que les prières et les cérémonies religieuses aient lieu à l'église. Nous avons donné à tous nos ecclésiastiques des ordres formels à cet égard, et nous leur intimons de nouveau, par ces présentes, la même défense.

6° Nous défendons expressément, dit Mgr l'évêque d'Autun, de placer sur le catafalque, soit dans l'église, soit en allant au cimetière, les insignes des sociétés secrètes. Dans le cas où on refuserait de se soumettre à cette ordonnance, le clergé annoncerait à la famille du défunt que l'inhumation ne peut avoir lieu avec les cérémonies et les prières de l'Eglise.

Nous défendons aussi, dit le même Prélat, d'admettre comme parrain un Franc-Maçon publiquement connu comme tel, à moins qu'il ne déclare qu'il veut rompre avec cette société.

---

1. Une Instruction de la S. Propagande du 5 juillet 1878 dit que dans ce cas le curé doit se comporter comme dans les mariages mixtes, c'est-à-dire n'accorder que sa présence.

Le 21 février 1883, le Saint-Office a répondu à une question qui lui était posée à ce sujet que, jusqu'à ce que le Saint-Siège ait promulgué un décret, le curé doit agir avec prudence et faire ce que devant DIEU il jugera plus expédient ; mais ne jamais célébrer la messe à ces sortes de mariage. Cette réponse a été publiée dans le *Tablet*, supplément du 27 juin 1885.

Ces défenses ne sont point spéciales aux diocèses d'Autun et de Port-Louis ; elles sont de droit commun.

\*  
\* \*

La Franc-Maçonnerie fut aussi condamnée dès l'abord par quelques puissances civiles.

En l'année même où le Pape Clément XII lançait la Constitution *In eminenti*, la première qui fût contre la secte, le magistrat de Hambourg l'interdisait. Quelques années après, c'était la République de Berne, la Porte Ottomane (1751), le magistrat de Dantzick (1763). L'édit de ce dernier résume ceux des autres gouvernements :

« Vu que nous avons appris que ces soi-disant Francs-Maçons, en recommandant certaines vertus, cherchent à miner les fondements du christianisme, à introduire l'esprit d'indifférence contre cette doctrine, etc., pour *la remplacer par la religion naturelle* ; qu'ils ont établi, pour parvenir à ce but pernicieux, des statuts cachés qu'ils communiquent sous un serment qu'ils font prêter à leurs candidats, serment plus terrible qu'aucun autre exigé par un souverain à l'égard de ses sujets ; qu'ils ont une caisse expressément destinée au but pernicieux de leurs intentions dangereuses, laquelle ils augmentent continuellement par des cotisations qu'ils exigent de leurs membres ; qu'ils *entretiennent une correspondance intime et suspecte avec les sociétés étrangères de la même espèce...* »

Pour que des gouvernements protestants se décidassent à proscrire ainsi une secte condamnée solennellement par Rome, il fallait qu'ils eussent eu des révélations de nature à fixer leur opinion sur son caractère antichrétien et révolutionnaire.

## II

### SECTE DES ILLUMINÉS

#### I

#### DÉCLARATIONS JURIDIQUES DE QUATRE ILLUMINÉS<sup>1</sup>

Lorsque les papiers de cette secte eurent été saisis, les tribunaux informèrent : Weishaupt fut déposé de sa chaire de professeur à Ingolstadt, et divers membres de sa société, qui s'en étaient retirés en 1783, furent appelés, le 30 mars 1783, à déclarer, sous le serment, ce qu'ils avaient vu chez les Illuminés de contraire aux mœurs et à la religion. Ces dépositions se trouvent aux archives royales de Munich, et ont été publiées dans les *Écrits originaux* envoyés à toutes les cours par le gouvernement bavarois.

Parmi eux étaient le prêtre Cosandey et l'abbé Renner, l'un et l'autre professeurs d'humanités à Munich.

Il est à remarquer qu'aucun de ceux qui furent entendus par le tribunal n'avaient été admis aux grands mystères.

#### I. — DÉPOSITION JURIDIQUE DU PROFESSEUR RENNER SUR LES ILLUMINÉS.

Après avoir exposé les ordres qu'il a reçus de comparaître, et l'objet sur lequel il doit rendre témoignage, M. Renner entre en matière, et dit :

---

1. Ces documents sont tirés de l'ouvrage de Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. Lui-même les a pris dans les *Écrits originaux de l'ordre et de la secte des Illuminés* déposés à Munich dans les archives de l'État. Voir ci-dessus, pages 102 et suiv.

« L'Ordre des Illuminés doit être bien distingué de celui des Francs-Maçons<sup>1</sup>. Mais cette différence n'est connue ni des simples Francs-Maçons, ni même des nouveaux initiés dans le grade minerval<sup>2</sup>. J'avois donné moi-même dans le piège jusqu'à ce qu'enfin, après une longue épreuve, on jugea à propos de m'élever au grade d'*Illuminé mineur*, le premier dans lequel on prend ce nom d'Illuminé. Je fus même établi Supérieur d'un petit nombre de F. : . »

Ici le déposant qui, lors de son entrée dans la secte, avait cru se faire Franc-Maçon, apprend que ce n'est point cela, que bien des F. : . même avaient trouvé mauvais qu'on ne l'eût pas encore fait passer par les grades intermédiaires. Il les reçoit et les trouve peu satisfaisants en eux-mêmes.

« Mais, ajoute-t-il, l'avantage que j'y trouvai, fut de voir le parti que l'Ordre tiroit de la Franc-Maçonnerie. Les Illuminés ne craignent rien tant que d'être reconnus sous ce nom. Ils n'empruntent le voile de la Franc-Maçonnerie, que parce qu'ils se croient plus en sûreté sous l'égide d'une société regardée comme insignifiante. — Les Loges maçonniques ne contiennent pour eux, suivant leur expression, que les goujats (*der tross von leuten*) ou le gros de l'armée, dans lequel il se trouve un très petit nombre d'hommes qui doivent s'estimer heureux, lorsqu'après de longues et dures épreuves, ils sont jugés dignes d'être secrètement admis dans le sanctuaire de l'Ordre. Tous les autres Francs-Maçons, Apprentis, Compagnons, Maîtres même, doivent se contenter de leurs vaines cérémonies et rester sous le joug, soit parce que leurs yeux trop foibles ne supporteroient pas la lumière, soit aussi peut-être parce qu'on ne pourroit assez compter sur leur amour pour l'Ordre, et sur leur secret, deux choses essentielles aux adeptes. Quand ils sont une fois condamnés à rester dans cette obscurité, il n'est plus pour eux d'espoir d'arriver aux mystères ; ce que les Supérieurs expriment en ces termes : *Ex inferno nulla est redemptio*.

» Cependant ces Francs-Maçons, sans s'en apercevoir, sont conduits par l'Illuminisme, qui tire de grands avantages de leur considération, de leurs richesses. C'est pour ces hommes-là, disent les Supérieurs, une assez bonne récompense que d'être

1. Comme étant une société plus secrète et plus avancée dans la conspuration antichrétienne.

2. Celui de la première initiation.



admis à converser avec les adeptes de la lumière, et d'en puiser assez dans leur entretien pour paroître eux-mêmes éclairés aux yeux des profanes.

» Ces Illuminés, qui ne se montrèrent d'abord que sous le voile d'une société littéraire, se sont donné la constitution suivante. Leur Ordre est divisé en classes appelées *Grades*, parce que la lumière se gradue suivant ces classes. — Le premier grade est une espèce de noviciat, quoique tout sujet appelé *Insinué*, et désigné par quelque membre, comme digne d'être admis, doit déjà avoir été formé et préparé à un certain point par son Enrôleur. C'est une loi de l'Ordre que chaque Insinué doit au moins subir une année d'épreuves, afin que l'Insinuant puisse l'observer exactement, suivant les règles de l'Ordre, et tracer ensuite dans un *quibus licet*<sup>1</sup> le portrait ressemblant, l'idée exacte du caractère, des talents et de la conduite du candidat. Celui-ci en est-il trouvé digne, on l'admet à la classe des préparations. — De mon temps, il y en avoit deux de cette espèce, qu'on appelloit Églises. Chacune étoit dirigée par quatre hommes, constituant ce qu'on appelle la *Magistrature*. L'un de ces Magistrats étoit *Supérieur*, l'autre *Censeur*, le troisième *Trésorier*, et le quatrième *Secrétaire*. Tous ceux-là doivent être adeptes d'un grade plus haut. Nous avons au moins chaque mois une assemblée, où devoient paroître tous les membres de la même église, pour y donner aux supérieurs une lettre cachetée, ayant pour adresse *quibus licet*, ou bien *solî*, ou bien *primo*<sup>2</sup>, contenant le détail exact de la conduite, des discours, etc., de ceux qu'ils avoient observés.

» Nul membre n'est exempt de ces *quibus licet*<sup>3</sup>, qui vont, passant de grade en grade, sans être ouverts, jusqu'à celui qui a droit de les lire. Les autres occupations de ces assemblées, outre quelques cérémonies, étoient la lecture des statuts, de quelques pages des anciens philosophes, et d'un discours alternativement composé par chacun des membres, sur différents sujets. Comme en général les Frères n'aiment point la Religion, plus l'orateur montre de liberté sur cet objet, plus il est applaudi, et plus il acquiert la réputation d'un

1. Ces mots seront expliqués plus loin.

2. Ces mots seront également expliqués.

3. On voit déjà ici que ces *quibus licet*, *solî*, *primo* ont quelque rapport avec ce que nous appelons des « fiches ».

homme éclairé. Quelquefois cependant, la présence de quelques F., encore foibles ou suspects, engage les Supérieurs à donner des signes d'un mécontentement apparent. — Ce seroit dans eux une faute grossière contre leur politique, que de s'abandonner à des discours trop libres, et répandre trop publiquement les principes de l'Ordre. Chaque membre prendroit bientôt cette conduite par une suite de leur système.

» Pour éviter le soupçon et arriver plus sûrement au but, ils ont des assemblées hebdomadaires ou libres de tout cérémonial, de toute gêne. Ici, les élèves disputent entre eux sur toute sorte d'objets. C'est dans ces circonstances que les Supérieurs et ceux qui sont déjà imbus de l'esprit de l'Ordre, savent tourner en dérision les *préjugés religieux* ; car chez eux, tout ce qui est contraire à leur but s'appelle *préjugés*. C'est alors qu'à force de séduisants détours, ils donnent à leurs principes une tournure si piquante qu'enfin les plus timides se trouvant enhardis par l'exemple, et purifiés de toute scorie, de tout préjugé religieux, deviennent parfaitement comme les autres. Celui auprès de qui cet art ne réussiroit pas, est un homme perdu pour l'Ordre.

» Ce qui m'a le plus frappé chez les illuminés, est sans contredit la méthode qu'ils suivent pour enchaîner leur monde et pour manier les esprits. Ils exaltent la grandeur, la puissance de leur Ordre ; ils parlent de sa dignité avec le plus profond respect ; ils vous étourdissent de superbes promesses, de la protection de grands personnages, prêts à tout faire, sur la recommandation de l'Ordre, pour l'avancement de ses membres, jusqu'à ce qu'enfin leur élève regarde ou au moins paroît regarder l'avantage de l'Illuminisme comme le sien même, et toutes les propositions et tous les ordres qu'il en reçoit, comme un devoir à remplir. Un élève ainsi disposé, a-t-il eu le malheur de confesser dans ses *quibus licet* ou dans ses lettres au *primo*, au *sol*, quelque faute d'inconduite ; leur a-t-il fait part d'un secret qui lui a été confié ou qu'il a extorqué, le malheureux dès lors est perdu pour lui ; il appartient tout entier à la secte. — Dès qu'ils l'ont une fois enchaîné, ils prennent avec lui un tout autre ton. Ils se soucient fort peu de sa personne. Il peut nous quitter, disent-ils ; nous n'avons pas besoin de lui. — Je ne crois pas qu'un seul se soit encore hasardé ou jamais se hasarde à montrer du mécontentement, bien moins encore à les quitter, surtout s'il a présentes à l'esprit ces menaces dictatoriales : *Celui qui nous trahit, pas un*

*Prince ne pourra le sauver* (Kein Fürst kann den schützen der uns verræth.)

» Leur goût dans le choix des élèves est éminent. Ils n'attirent à eux que des personnes qu'ils croient pouvoir rendre utiles à leur objet. Des hommes d'état, des personnages distingués ou riches, des archivistes, des conseillers, des secrétaires, des commis, des professeurs, des abbés, des gouverneurs, des médecins, des apothicaires, sont pour eux des candidats toujours bien venus.

» Le grade d'*Illuminé majeur* est, si l'on me permet cette expression, une école où l'élève est formé comme un vrai *chien limier* (*wie die vahren spürhunde abgerichtet werden.*) » Ici le déposant donne leur manière d'épier ou de peindre les adeptes et les profanes. Il met sous les yeux du magistrat une partie des quinze cents ou deux mille questions, sur lesquelles il faut répondre pour tracer le signalement, le caractère, les habitudes, etc., de ceux que l'adepte est chargé de scruter. — Ensuite il continue : « Cette manière d'éclairer les élèves, va toujours croissant à chaque grade. — Un F. . peut connoltre ceux de sa classe et ceux des grades inférieurs ; mais, à moins qu'il n'ait reçu des Supérieurs la commission de directeur, de visiteur ou d'espion, tous les autres adeptes sont pour lui ce qu'ils appellent des *invisibles*. C'est là sans doute ce qui fait la plus grande force de l'Ordre. Les chefs, par ce moyen, observent un inférieur sans en être connus ; ils savent à quel point il est attaché à l'Ordre ou fidelle au secret ; et ce qui est le plus important, en cas de ces orages qu'ils craignent depuis longtemps et en toute occasion, ils peuvent appuyer les F. ., sans faire le moins du monde soupçonner qu'ils ont la moindre part à tout ce système ; puisqu'ils restent inconnus aux F. . même, à plus forte raison aux profanes.

» *Il est des hommes, et on peut les remarquer, qui défendent cet Ordre (de l'Illuminisme) avec beaucoup de chaleur, sans se dire illuminés.* Cette conduite mérite assurément une petite observation. — Ou bien ces défenseurs sont de l'Ordre, ou bien ils n'en sont pas. S'ils n'en sont pas, comment peuvent-ils défendre ce qu'ils ne savent et ne peuvent pas savoir ? S'ils en sont, ils ne méritent par cela même aucune foi, alors même qu'ils produisent, comme preuves, quelques écrits jetés en avant, pour faire illusion sur le plan de l'Ordre, ou bien alors que sur leur

honneur ils en disent tant de bien. Lorsqu'on pèse bien l'impossibilité de savoir quelque chose de l'Illuminisme sans en être membre, lorsqu'on rapproche les avantages de l'*invisibilité* ; si l'on vouloit en conclure quelque chose sur ces défenseurs, on diroit sans trop mal raisonner, qu'ils sont eux-mêmes de l'Ordre, et de cette espèce d'adeptes que les Illuminés appellent *invisibles* ; (*und zwar von ienerart der verschwundenen, wie man sie in der Ordens-sprache nennt*). »

Après avoir ainsi donné le plan général des Illuminés, autant qu'il a pu en avoir connoissance, sans être parvenu aux derniers grades, le déposant en vient aux principes que les Supérieurs inculquent à leurs élèves, et met en tête celui-ci, dont ils ont fait une espèce de proverbe : *Tous les Rois et tous les Prêtres sont des fripons et des traitres....*

Quant au suicide, les Supérieurs le prêchent aux Frères pour les préparer aux jours d'orage. « Ils ont l'art de le présenter comme un moyen si aisé et si avantageux dans certaines circonstances, que je serois peu surpris, dit M. Renner, de voir quelque élève entraîné, surtout par l'attrait d'une certaine volupté qu'ils disent attachée au plaisir de se tuer soi-même, et qu'ils prétendent accréditer par des exemples.... »

» Mais de tous leurs détestables principes, le plus dangereux me semble celui-ci : *L'objet sanctifie les moyens*. D'après cette morale, et suivant leur pratique d'ailleurs fidèlement suivie, il leur suffira pour calomnier un honnête homme, de soupçonner qu'un jour il pourroit mettre obstacle aux projets de l'Ordre. Ils cabaleront pour chasser celui-ci de sa place, ils empoisonneront celui-là ; ils en assassineront un autre ; bref, ils feront tout ce qui les conduit au grand but. Supposé que le crime d'un Illuminé soit découvert, il lui restera toujours pour moyen le *patet exitus*. *C'est une balle dans la tête* ; et il échappe à la justice. »

Sur cette observation, M. Renner passe à ce que les Illuminés appellent le *régime moral*, la *commission des mœurs* ou même le *Fiscalat*. Cette commission seroit un collègue composé des hommes les plus habiles, les plus capables et les plus honnêtes, c'est-à-dire, dans leur langage, d'hommes pour la plupart appartenant à leur classe d'Illuminés *invisibles* ; et qui, possédant toute la confiance du Souverain, conformément à leur commission, lui feroient connoître les mœurs, l'honnêteté de chaque sujet ; mais parce qu'on ne peut sans probité remplir les divers emplois :

de l'État, chaque sujet seroit aussi préparé d'avance à son service. « Projet admirable ! mais s'ils venoient à bout de le remplir, si l'on suivoit leur règle, que deviendroient tous les autres hommes qui ne sont pas dans leur Illuminisme ? Heureusement ce projet est découvert à temps ; sans cela peut-être auroient-ils vérifié ce qu'un Supérieur revenant de voir un autre Supérieur d'un grade plus élevé encore avoit prophétisé : *Tous les postes une fois bien remplis les uns après les autres, si l'Ordre a seulement six cents membres, rien ne peut plus nous résister.* »

M. Renner finit par déclarer qu'il ne sait point le but ultérieur de l'Ordre ; que les chefs parlent sans cesse de ce but, sans jamais dire en quoi il consiste. Il le croit important ; mais il laisse chacun libre de prononcer comment, après ce qu'il a dit, ce but peut s'accorder avec les devoirs religieux et civils. Il n'affirme par son serment que ce qui est contenu dans cette déclaration qu'il laisse écrite et signée de sa main.

## II. — DÉPOSITION JURIDIQUE DE M. COSANDEY, LE 3 AVRIL 1785

La déposition de M. Renner est plus détaillée sur le gouvernement de l'Illuminisme. Plus abrégée sur ce point, celle de M. Cosandey l'est beaucoup moins sur les principes de la Secte. Après avoir montré en peu de mots, comment la Franc-Maçonnerie sert de voile à la Secte, comment le candidat est successivement lié et garrotté sous le joug des Supérieurs ; combien est dangereuse une servitude qui soumet les élèves à des hommes ayant pour maxime de paroître oisifs au milieu de la plus grande activité, il passe avec le malheureux Minerval aux grades d'Illuminés *mineur et majeur*. « C'est ici, dit-il, que l'élève est un peu plus initié aux systèmes de l'Ordre. Il ne reçoit pourtant cette lumière que lentement et avec toutes les précautions possibles. Ici, il apprend à connoître un plus grand nombre de membres et de sous-supérieurs ; mais les Chefs sont toujours pour lui *les invisibles*.

» Pour être promu aux grades plus élevés, il faut, dans le langage de la Secte, qu'il dépose tous les préjugés religieux. Au moins faut-il qu'il ait auprès des Supérieurs tout l'air de s'en être défait. Car aucun *religionnaire* (c'est leur expression) ne sera admis au plus haut grade. *Dann kein religionær (es ist ihr ausdruck) wird in die hæhere grad aufgenommen.*

» Ce sont les Excellentissimes Supérieurs qui donnent le ton à tous ces grades. Leurs ordres, leurs maximes, leurs opinions, leur doctrine sont l'âme, le modèle, l'esprit, le ressort de cette institution. Les Chefs et les Supérieurs en sous-ordre sont ou des fourbes adroits, de noirs et systématiques scélérats, ou bien des enthousiastes de bonne foi, conduits et honteusement trompés par d'autres. La preuve en est dans ces espèces de proverbes, dans ces principes qu'ils ne donnent point par écrit, mais qu'ils inculquent sans cesse à leurs inférieurs, et que voici :

» 1° *Quand la nature nous impose un fardeau trop pesant, c'est au suicide à nous en délivrer. Patet exitus.* — Un Illuminé, nous disoient-ils, doit se donner la mort plutôt que de trahir son Ordre ; aussi exaltent-ils le suicide comme accompagné d'une secrète volupté.

» 2° *Rien par raison, tout par passion ; c'est leur second principe.*

» Le but, la propagation, l'avantage de l'Ordre, sont leur Dieu, leur patrie, leur conscience ; ce qui est opposé à l'Ordre est noire trahison.

» 3° *Le but sanctifie le moyen.* Ainsi, calomnie, poison, assassinat, trahison, révolte, infamies, tout ce qui mène au but est louable.

» 4° *Nul Prince ne peut mettre à l'abri celui qui nous trahit.*

» Il se passe donc dans cet Ordre des choses contraires aux intérêts des Princes, — des choses qui, vu leur importance, méritent d'être manifestées aux Princes ; — et cette découverte seroit aux yeux des Illuminés une trahison, qu'ils menacent d'avance de venger !... — Ils ont donc des moyens de se défendre impunément de leurs accusateurs. — Ces moyens se devinent.

» 5° *Tous les Rois et tous les Prêtres sont des fripons et des traitres ; ou bien encore, tous les Prêtres sont des gueux.*

» Dans le plan des Illuminés, il faut anéantir la Religion, l'amour de la Patrie et celui des Princes ; parce que, disent-ils, la Religion, et cet amour de la Patrie et celui des Princes, restreignent les affections de l'homme à des états particuliers, et le détournent de l'objet bien plus vaste de l'Illuminisme.

» Parmi leurs projets, j'ai observé entre autres, ce qu'ils appellent l'empire ou le gouvernement moral. De ce gouvernement qui mettroit dans leurs mains la force de chaque État (et

que l'on voit ici appelé *Collège* ou *Conseil*) dépendroient, *sans appel au Prince*, toutes les grâces, toutes les promotions et tous les refus. Par-là, ils auroient le droit absolu de prononcer définitivement sur l'honnêteté et l'utilité de chaque individu. — Par là, tous les profanes seroient écartés des Cours et des emplois ; et d'après leur langage, une sainte légion de leurs adhérents entoureroit le Prince, l'enchaîneroit, dicteroit ses arrêts, d'après leur bon plaisir. Ce régime ou Collège moral, qu'ils appellent aussi une Commission morale, et *Fiscalat* (c'est-à-dire une espèce de Procureurs-généraux pour gouverner les peuples) donneroit à la Secte le plus redoutable despotisme sur les quatre parties du Monde, et ne feroit des Souverains que de méprisables et impuissans fantômes, ou des esclaves couronnés. »

Cinq mois plus tard, le conseiller aulique Utzschneider, et M. Grünberger, de l'Académie des Sciences, connus aussi pour avoir quitté l'Illuminisme depuis deux ans, furent mandés pour faire leur déposition. Le prêtre Cosandey fut de nouveau appelé avec eux. Leur déclaration commune remettrait sous les yeux du lecteur une grande partie de ce que nous avons déjà vu. Il suffira de reproduire ce qui y est dit des principes de l'association.

III. — DÉPOSITION JURIDIQUE FAITE EN COMMUN PAR LE CONSEILLER AULIQUE UTZSCHNEIDER, LE PRÊTRE COSANDEY, ET L'ACADÉMICIEN GRÜNBERGER, LE 9 SEPTEMBRE 1783.

« Chez les Illuminés, l'objet des premiers grades est tout à la fois de former leurs jeunes gens, et d'être instruits à force d'espionnage de tout ce qui se passe. (*Und zugleich zur auskundschaftung aller sachen.*) Les Supérieurs cherchent à obtenir de leurs inférieurs des actes diplomatiques, des documens, des titres originaux. Ils les voient toujours avec plaisir se livrer à toute sorte de trahisons, partie pour profiter eux-mêmes des secrets trahis, partie pour tenir ensuite les traitres mêmes dans une crainte continuelle, en les menaçant de découvrir leur trahison, s'ils venoient à se montrer revêches. — *Oderint dùm metuant* (qu'ils haïssent, pourvu qu'ils craignent) ; voilà le principe de ce gouvernement.

» Les Illuminés de ces premiers grades sont élevés d'après les principes suivans :

1° L'Illuminé qui veut arriver aux plus hauts grades, doit être libre de toute religion. *Der illuminæet, der in die hæhern grade kommen will, muss von aller religion frey seyn.* — Car un religionnaire, disent-ils, c'est-à-dire tout homme qui a une religion, ne sera jamais élevé aux plus hauts grades. »

2° Le *patet exitus*, ou bien la doctrine du suicide est exprimée ici presque dans les mêmes termes que dans la déposition précédente ; et les déposans continuent :

« 3° *L'Objet ou le but sanctifie les moyens. Der zweck heiligt die mittel.* — Le bien de l'Ordre justifie les calomnies, les empoisonnemens, les meurtres, les parjures, les trahisons, les rébellions ; bref, tout ce que les préjugés des hommes appellent crime.

» 4° Il faut être plus soumis aux Supérieurs de l'Illuminisme, qu'aux Souverains ou Magistrats qui gouvernent les peuples. Celui qui donne la préférence aux Souverains ou Gouverneurs des peuples, ne vaut rien pour nous. *Volte iemand den Regenten mehr anhængen, so taugt et nicht fur uns.* — Il faut sacrifier à nos Supérieurs, honneur, fortune, vie. Les Gouverneurs des peuples sont des despotes, lorsqu'ils ne sont pas dirigés par nous. Ils n'ont aucun droit sur nous, hommes libres. *Sie haben kein recht über uns, freye menschen.*

» En Allemagne, il ne doit y avoir qu'un ou tout au plus deux Princes, disoit le Marquis de Constanza. — Il faut que ces Princes soient illuminés, et tellement conduits par nos adeptes, et tellement environnés d'eux, qu'aucun profane ne puisse approcher de leur personne. Il ne faut donner les grandes et les moindres charges de l'Etat qu'à des membres de notre Ordre. Il faut faire le bien de l'Ordre, quand même il seroit contraire à celui des Souverains. *Alles was das beste des ordens befærdert, muss man thun, wenn es gleich dem besten der Regenten zuwider lauft.* Il faut aussi que les Souverains passent par les grades inférieurs de l'Ordre, ils ne doivent être promus aux plus hauts, que lorsqu'ils ont bien saisi les bons desseins de l'Ordre, dont tout le but est de délivrer les peuples de l'esclavage des Princes, de la Noblesse et du Clergé, d'établir l'égalité des conditions, de religion, de rendre les hommes libres et heureux. — Avons-nous une fois en Bavière six cent Illuminés, personne n'est plus en état de nous résister. »



## II

## DOCTRINE DE L'ILLUMINISME.

Cette doctrine, insinuée dans les premiers grades, n'est clairement exposée que dans les derniers mystères : ceux du *Mage* et de l'*Homme-Roi* ; et elle n'y est donnée que de vive voix. Cette partie du code n'est point imprimée ; trois exemplaires manuscrits, un pour chaque inspecteur, d'après la déclaration de Weishaupt lui-même, est tout ce qui en existe.

Cependant il s'est trouvé un homme pour la révéler. « Cet homme, dit Barruel, m'est connu. Je sais toute la confiance qu'il inspirerait au public si je révélais son nom, mais je sais aussi que les poignards et les poisons de l'illuminisme iraient le chercher jusqu'aux Orcades si la secte venait à découvrir son asile. Le secret lui est dû et je me garderai bien de le violer. On peut le désigner sous le nom de *Biederman* qui signifie homme d'honneur.

» Tout ce que je puis dire, c'est que le désir de découvrir les conspirations de la secte et d'arriver à ce qu'il regardait comme le vrai moyen d'en prévenir les suites, soutint seul cet adepte dans les épreuves qu'il lui fallut subir. Passé par tous les grades, il arriva enfin aux derniers mystères. Ils sont divisés en deux parties. Les uns ont pour objet la religion : ce sont ceux révélés aux *Mages* ; les autres sont politiques et réservés au grade de l'*Homme-Roi*. »

## I. — LA DOCTRINE ENSEIGNÉE AUX MAGES.

D'après Weishaupt (*Écrits originaux*, t. II, lettre 13 à Caton), le grade d'Épophte ou de Prêtre illuminé, présente à l'initié l'Évangile comme un masque religieux emprunté par le CHRIST pour établir sur la terre le règne de la liberté et de l'égalité. « Je crois même, dit-il, que la Franc-Maçonnerie n'est pas autre chose qu'un christianisme de cette espèce. Au moins mon explication des hiéroglyphes s'y adapte-t-elle parfaitement. »

Après avoir porté à ce point l'impiété de ses *Épophtes*, que lui

restait-il à faire pour ses *Mages* dans les grands mystères, si ce n'est d'effacer le nom de religion, le nom même de DIEU, de sorte que toute religion apparût comme inconciliable avec ces mystères. « Adressez-moi le F.: Vicmenius, écrit Weishaupt à Caton (T. II, L. 15), je veux le guérir de la théosophie et le rendre propre à notre objet. » Et Knigge, après avoir exposé ce qu'il a fait, d'après les instructions de Weishaupt, pour démontrer, dans le grade d'*Epopte*, que le CHRIST n'avait point d'autre objet que d'établir une religion purement naturelle, ajoute : « Dans les derniers mystères, nous avons à découvrir cette *pieuse fraude*, à prouver l'origine de tous les mensonges religieux, à dévoiler leur ensemble et leur connexion (*Écrits originaux*, t. II, Let. 1 de Philm. à Caton). »

La conclusion de Biederman est que : « Le grade de *Mage* contient les principes fondamentaux du spinosisme. Tout est ici matériel : DIEU et le monde ne sont ici qu'une même chose ; toutes les religions sont *inconscientes*, chimériques, et l'invention d'hommes ambitieux. »

## II. — DOCTRINE ENSEIGNÉE A L'HOMME-ROI.

1° *Contre la souveraineté.* — « Le second grade des grands mystères, dit Biederman, enseigne que chaque paysan, chaque bourgeois, chaque père de famille est souverain comme l'étaient les hommes sous la vie patriarcale, à laquelle on doit ramener le genre humain, et qu'il faut par conséquent détruire toute autorité, toute magistrature. »

2° *Contre la propriété.* — Déjà dans les petits mystères il avait été dit à l'adepte : « Heureux les hommes s'ils avaient su se maintenir dans le premier état ». Dans les grands il est ajouté : « Mais bientôt dans leur cœur se développa un germe malheureux ; et leur repos, leur félicité disparurent. A mesure que les familles se multiplièrent, les moyens nécessaires à leur entretien commencèrent à manquer. La vie nomade cessa, la propriété naquit, les hommes se choisirent une demeure fixe, l'agriculture les rapprocha, la liberté fut ruinée à sa base et l'égalité disparut. » La vie patriarcale à laquelle il faut revenir pour jouir de nouveau de la liberté et de l'égalité, exige donc la cessation de la culture des champs, la destruction des demeures fixes et l'abolition de toute propriété.

3° *Contre l'autorité paternelle.* — Déjà dans les grades inférieurs l'Hyérophante avait appris à blasphémer l'amour de la famille plus encore que l'amour de la patrie, parce que cet amour de la famille est un principe plus immédiat du désastreux égoïsme. Dans les derniers mystères, les liens de la nature sont brisés comme ceux des gouvernements et de la religion. L'enfant doit oublier son père dès qu'il peut courir seul à sa proie.

Ces monstrueuses doctrines n'ont point disparu avec l'Illuminisme ; elles se sont transmises de société secrète en société secrète ; et de nos jours, non-seulement nous les entendons professer encore, mais nous voyons les efforts se continuer pour anéantir toute religion, pour dissoudre toute propriété, pour transférer à l'État toute l'autorité que DIEU a donnée aux parents.

L'Hyérophante annonçait ainsi le triomphe de cette doctrine à celui qu'il initiait : « Nous n'avons pour objet que ce meilleur ordre des choses (une société sans souveraineté, sans propriété, sans autorité paternelle) pour lequel nous travaillons sans cesse. Tous les efforts des princes pour empêcher nos progrès seront pleinement inutiles. Cette étincelle peut longtemps encore couvrir sous la cendre ; mais certainement le jour de l'incendie arrivera... (Deux cents ans ont passé sur ces paroles. Ne sont-elles pas sur le point de se réaliser ?) La semence est jetée d'où doit sortir un nouveau monde ; ses racines s'étendent ; elles se sont déjà trop fortifiées, trop propagées, pour que le temps des fruits n'arrive pas. Peut-être faudra-t-il encore attendre longtemps ; mais tôt ou tard la nature commencera son œuvre : elle rendra au genre humain cette dignité qui fut sa destinée dès le commencement... En attendant que la nature ait mûri sa grande révolution, croiriez-vous blâmable une société (l'Illuminisme, la Franc-Maçonnerie) qui se placerait dans une situation propre à mettre les monarques du monde hors d'état de faire le mal, quand même ils le voudraient ? Une société dont la puissance universelle empêcherait tous les gouvernants d'abuser de leur force (pour maintenir la religion, la famille et la propriété). »

## III

INQUISITION SUR LES CANDIDATS A L'ILLUMINISME<sup>1</sup>.

Barruel reproduit les tablettes remises à Weishaupt lorsque Xavier Zwack, conseiller aulique de la Régence, que Weishaupt devait appeler plus tard son *intime*, son *incomparable*, se présenta comme candidat à l'illuminisme.

Ces tablettes se trouvent à la fin du premier volume des ECRITS ORIGINAUX sous ce titre : *Tablettes de Danaüs tracées par Ajax en date du dernier décembre 1776.*

Danaüs est le premier nom caractéristique donné à Zwack, alors qu'il n'était que simple candidat. Plus tard, il fut appelé Caton. Ajax est Massenhausen, conseiller à Munich, qui joue ici le rôle de frère scrutateur.

Ces tablettes doivent apprendre à Weishaupt ce qu'est le candidat dont il fera plus tard le Caton de l'ordre. Elles sont divisées en dix-sept colonnes, distinguées par autant de différents titres. Au-dessous de ces colonnes est un second tableau ayant les mêmes divisions. Le F. : scrutateur les a remplies de ses observations sur la famille du candidat.

1<sup>re</sup> Colonne. « D'après ces deux tableaux, François-Xavier Zwack, fils de Philippe Zwack, Commissaire de la Chambre des Comptes, est né à Ratisbonne. Au moment de son insinuation, c'est-à-dire, le 29 mai 1776, il se trouve âgé de 20 ans, et a terminé son cours de collège. »

2<sup>e</sup> Colonne ; *signalement du Candidat.* « A cet âge, la taille de Zwack est d'environ cinq pieds. *Tout son corps, maigri par la débauche, tourne au tempérament mélancolique. (Der ganze bau seines durch debauche mager gewordenen kærper inclinirt nun zum melancholischen temperament.)* Les yeux d'un gris sale, foibles et languissans ; le teint pâle et blême ; santé chancelante et altérée par de fréquentes maladies — nez allongé, crochu, nez d'aigle — cheveux clair brun — marche précipitée — le regard habituellement penché vers la terre — au-dessous du nez, et de chaque côté de la bouche, une verrue. »

---

1. Ce qui suit montre que les fiches ne sont point d'invention récente.

3<sup>e</sup> Colonne ; *caractère moral, religion, conscience*. Ici nous lisons : « Le cœur sensible, extraordinairement philanthropique ; stoïque dans ses jours de mélancolie ; — du reste, ami vrai, circonspect, réservé, *extrêmement secret*, — parlant souvent de lui-même avantageusement, — envieux à l'aspect des perfections des autres ; — *voluptueux* ; — cherchant à se perfectionner ; — très peu fait pour la grande compagnie ; — *colère et emporté*, prompt à s'apaiser ; — disant volontiers ses opinions secrètes, *quand on a la précaution de le louer en le contredisant* ; — aimant les nouveautés ; — *sur la religion et la conscience, bien éloigné des opinions communes ; précisément comme il le faut pour notre Ordre.* »

4<sup>e</sup> Colonne ; *études favorites, services qu'il peut rendre*. « Plus spécialement adonné à la Philosophie ; ayant cependant des connoissances sur la jurisprudence ; — parlant très couramment François et Italien ; cherchant actuellement à entrer dans les bureaux de la correspondance ; — *maître parfait dans l'art de se contrefaire et de dissimuler* ; bon pour notre Ordre, comme spécialement jaloux d'apprendre à connoître les hommes. »

5<sup>e</sup> Colonne ; *amis, correspondance, sociétés*. Ici le F.·. Scrutateur nomme cinq ou six personnes amies du Candidat ; de leur nombre sont un certain *Sauer*, et un nommé *Berger*, que l'on voit bientôt entrer dans la liste des Illuminés.

Sous les *trois colonnes suivantes*, sont simplement le nom du F.·. *Ajax*, comme Enrôleur, le jour auquel le Candidat a été insinué et celui de sa réception.

9<sup>e</sup> Colonne ; *manière de gagner et de conduire le Candidat, et s'il connoît d'autres Ordres secrets?* Ici on voit que « *Zwack* étoit déjà lié à d'autres sociétés secrètes, ce qui a rendu sa conquête un peu plus difficile. *L'étroite amitié* qui règne entre nous, ajoute l'Enrôleur, et surtout l'attention que j'ai eue de prendre l'air, le ton mystérieux, m'ont aplani les voies. A présent, il montre une grande ardeur et beaucoup de zèle pour l'Ordre. »

10<sup>e</sup> Colonne ; *passions dominantes*. Celles du F.·. *Zwack*, marquées par le F.·. Scrutateur, sont rendues en ces termes : « *Orgueil, amour de la gloire, probité, bile chaude*, et un penchant extraordinaire pour le mystère ; — *grande habitude à parler de lui-même et de ses perfections.* »

La onzième Colonne nous dit que le Candidat avoit reçu un pensum à remplir ou un discours à faire, et qui devoit être terminé le 27 avril 1778. La douzième marque la fortune, les revenus du Candidat ; l'éditeur a laissé ici le chiffre en blanc. Par les deux suivantes on voit que le jour assigné à Zwack, est le 29 mai pour l'année 1777, le 1<sup>er</sup> avril pour l'année d'après ; que le 19 juillet 1776, il avoit déjà envoyé un ducat de Hollande, et ensuite deux livres de Chimie. Celle où l'Enrôleur écrit les progrès de son candidat, marque, par les numéros 1, 2, 4 et 9, les livres secrets qu'on lui a fait lire ; les ordres simplement numérotés aussi qu'il a reçus, aussi bien que la permission d'enrôler d'autres F. : Comme cette colonne est réservée pour marquer les progrès successifs du Candidat, le F. : Enrôleur arrive au moment où Zwack a reçu toutes les connoissances nécessaires pour être admis dans l'Ordre ; et alors il décide qu'il est temps de lui en donner de plus essentielles, de l'avancer à d'autres grades.

Le second tableau est celui de la famille du Candidat. En voici l'essentiel : Il contient dix colonnes, sous lesquelles on trouve les noms et dignités des parens de Zwack, l'état de leurs enfans, de leur fortune, leurs alliés, leurs amis, ennemis, leurs sociétés ordinaires, surtout l'éducation qu'ils avoient eux-mêmes reçue, et leur caractère moral, appelé *leur côté fort et leur côté faible*. L'éditeur a jugé à propos de laisser ici quelques articles en blanc. Les deux moins morcelés sont, celui de l'éducation, celui du *côté fort et faible*. Suivant le F. : Scrutateur, le père et la mère de Zwack n'ont eu qu'une éducation à la vieille mode, qui ne vaut pas grand'chose ; les passions du père, ou bien son *côté fort et son côté faible*, sont rendus de la manière suivante : « Jaloux de son honneur, honnête, zélé pour les devoirs de son emploi — en apparence dur envers ses inférieurs, mais au fond les aimant à l'excès — parlant à tout le monde en maître et en pédant — dans sa conduite et ses discours, d'une franchise impolitique — secret et ménager jusques à se laisser manquer lui-même pour son Prince : le servant avec zèle, sans égards pour les petits ou grands, même au danger de perdre ses emplois — sensible, compatissant, mystérieux, officieux, fier de son expérience — ayant l'œil à toutes ses affaires, etc. » Quant à la mère « c'est une bonne femme de ménage — n'ayant des yeux que pour son cher enfant Xavier Zwack — etc. »

Bien des choses encore ont été supprimées dans cette partie du tableau ; mais les parens de tout Illuminé y en verront assez, pour savoir comment ils sont dépeints par les F. : Scrutateurs, et à quel point la Secte a soin de pénétrer dans leur intérieur, de s'instruire de toutes leurs affaires.

INTERROGATOIRE DU NOVICE ADMIS A SA DERNIÈRE ÉPREUVE.

Les questions qui lui sont faites sont au nombre de vingt-quatre et conçues en ces termes :

1° Etes-vous encore dans l'intention d'être reçu dans l'Ordre des Illuminés ?

2° Avez-vous bien mûrement pesé, que vous hasardez une démarche importante, *en prenant des engagements inconnus* ?

3° Quel espoir, quelles causes vous portent à entrer parmi nous ?

4° Auriez-vous ce désir, quand même nous aurions uniquement pour objet la perfection de l'homme et point d'autre avantage ?

5° Que feriez-vous si l'Ordre étoit une nouvelle invention ?

6° *Si vous venez à découvrir dans l'Ordre quelque chose de mauvais ou d'injuste à faire, quel parti prendriez-vous ? (Wenn unanstændige, ungerechte sachen vorkæmen, wie er sich verhalten wurde ?)*

7° *Voulez-vous et pouvez-vous regarder le bien de notre Ordre comme le vôtre même ?*

8° On ne peut vous cacher que les membres entrant dans notre Société, sans autre motif que l'espoir d'acquérir de la puissance, de la grandeur, de la considération, ne sont pas ceux que nous aimons le plus. Souvent il faut savoir perdre pour gagner. Savez-vous tout cela ?

9° Pouvez-vous aimer tous les membres de l'Ordre, ceux même de vos ennemis qui pourroient s'y trouver ?

10° S'il arrivoit que vous dussiez faire du bien à ces ennemis que vous auriez dans l'Ordre, qu'il fallût les recommander, les exalter, y seriez-vous disposé ?

11° *Donnez-vous de plus, à notre Ordre ou Société, LE DROIT DE VIE ET DE MORT ? Sur quel fondement lui refusez-vous ou donnez-vous ce droit ? (Ob er dieser gesellschaft oder order auch das JUS VITÆ ET NECIS, aus was gründen oder nicht zugestche ?)*

12° *Etes-vous disposé à donner en toute occasion, aux membres de notre Ordre, la préférence sur tous les autres hommes ?*

13° *Comment voudriez-vous vous venger d'une injustice grande ou petite, que vous auriez reçue des étrangers ou de nos F. ?*

14° *Comment vous comporteriez-vous, si vous veniez à vous repentir d'être entré dans notre Ordre ?*

15° *Voulez-vous partager avec nous *heur et malheur* ?*

16° *Renoncez-vous à faire jamais servir votre naissance, vos emplois, votre état, votre puissance, au préjudice ou au mépris des F. ?*

17° *Êtes-vous, ou pensez-vous à devenir membre de quelque autre Société ?*

18° *Est-ce par légèreté ou bien dans l'espoir de connoître bientôt la constitution de notre Ordre, que vous faites si facilement ces promesses ?*

19° *Etes-vous résolu à suivre très exactement nos lois ?*

20° *Vous engagez-vous à une obéissance absolue, sans réserve ? Et savez-vous la force de cet engagement ? (Ob er unbedingten gehorsam angelobe, und wisse was das sey ?)*

21° *N'y a-t-il pas de crainte qui puisse vous détourner d'entrer dans notre Ordre ?*

22° *Voulez-vous, dans le cas qu'on en ait besoin, travailler à la propagation de l'Ordre, l'assister de vos conseils, de votre argent et de tous vos moyens ?*

23° *Avez-vous soupçonné que vous auriez à répondre à quelques-unes de ces questions ? Quelles sont celles que vous soupçonniez ?*

24° *Quelle assurance nous donnerez-vous de ces promesses ? Et à quelle peine vous soumettez-vous si vous y manquez ? — (Écrits orig., t. 1 ; Protocole de la réception de deux Novices, sect. 17).*

Barruel donne les réponses faites à l'une de ces instructions.

A cette question : *Quelle conduite tiendriez-vous, si vous veniez à découvrir dans l'Ordre quelque chose de mauvais ou d'injuste ?* Le premier de ces Novices, âgé de 22 ans, et nommé *François-Antoine St...* répond, et signe, et jure : « Je ferois même ces choses-là, si l'Ordre me le commandoit, parce que peut-être ne suis-je pas capable de juger si elles sont réellement injustes. D'ailleurs, quand même elles pourroient être injustes sous un



autre rapport, elles cessent de l'être, dès qu'elles deviennent un moyen d'arriver au bonheur et d'obtenir le but général. »

A cette même question le Novice *François-Xavier B...* répond écrit et jure en même sens : « Je ne refuserois point de faire ces choses-là (*mauvaises et injustes*) si elles contribuent au bien général. »

A la question sur le droit de *vie et de mort*, le premier de ces Novices répond et jure : « *Oui, j'accorde ce droit à l'Ordre Illuminé; et pourquoi le lui refuserois-je, si l'Ordre se voyoit réduit à la nécessité d'employer ce moyen, et que sans cela il y eût à craindre pour lui de très grands malheurs ? (littéralement, pour sa très grande ruine) l'Etat perdrait fort peu à cela, puisque la mort seroit remplacé par tant d'autres. Au reste, je renvoie à ma réponse, N° 6 ;* » c'est-à-dire à celle où j'ai promis de faire même ce qui seroit injuste, si mes Supérieurs le trouvoient bon et me l'ordonnoient.

Le second Novice, à la même question, répond et jure également : « *La même raison qui me fait reconnaître dans les Gouverneurs des peuples le droit de vie et de mort sur les hommes, me porte à reconnaître très volontiers ce droit dans mon Ordre, qui concourt au bonheur des hommes, tout aussi bien que les Gouverneurs des peuples devoient le faire.* »

Sur la promesse d'une obéissance sans restriction, l'un répond : « *Oui sans doute, cette promesse est importante; cependant je la regarde pour l'Ordre, comme le seul moyen d'arriver à son but.* »

Le second est moins précis : « *Lors, dit-il, que je considère notre Ordre comme moderne et encore peu étendu, j'ai quelque répugnance à faire une promesse si effrayante; parce que je suis fondé à douter si le défaut de connoissance ou même si quelque passion dominante, ne pourroient pas quelquefois faire ordonner des choses entièrement opposées au but du bonheur général : mais lorsque j'imagine l'Ordre plus étendu, je pense que dans une Société où se trouvent des hommes de tant de différens états des plus élevés et des plus communs, ils sont plus à portée de connoître le cours du monde, et de distinguer les moyens de remplir les bons projets de l'Ordre<sup>1</sup>.* »

---

1. Barruel, III, p. 82-87.

## IV

CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT DE LA SOCIÉTÉ  
DITE DES ILLUMINÉS

Les documents qui vont suivre donnent l'idée de l'organisation intérieure des sociétés secrètes. Les détails changent sans doute avec le temps et les circonstances ; le fond doit être aujourd'hui ce qu'il était il y a deux siècles.

A une société de conspirateurs, il ne suffit pas d'avoir fixé l'objet de ses complots, les épreuves, les grades qui doivent élever peu à peu ses adeptes à la manifestation de ses derniers mystères ; il faut encore que les complices soient animés du même esprit, ne formant tous qu'un seul corps dont les membres dirigés par les mêmes lois, inspectés, gouvernés, par les mêmes chefs, tendent tous au même but.

Dans ce que nous avons dit, on a pu voir que chaque groupe d'Illuminés était ainsi constitué : le *candidat* et le *novice* étaient sous la conduite du frère *Enrôleur* qui les introduisait aux *loges minervales*, régies par les *Frères Illuminés mineurs* ; ceux-ci étaient inspectés par d'autres *Frères Illuminés majeurs*. Au-dessus de ces grades préparatoires était le grade intermédiaire des *Chevaliers Ecossais* dont l'inspection s'étendait sur les Illuminés majeurs et en général sur ce que le Code appelle l'édifice inférieur de l'ordre. Au-dessus des Chevaliers Ecossais venaient les *Epoptes*, les *Régens* ou Princes des petits mystères et enfin les *Mages* et les *Hommes-rois* des grands mystères.

Telle est la constitution de l'Illuminisme. Le gouvernement et son fonctionnement sont exposés dans les documents suivants.

## A. — PLAN DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ORDRE

« 1° Les très hauts Supérieurs de l'Ordre illustre de la *vraie Franc-Maçonnerie*, ne s'occupent pas immédiatement des détails de l'édifice. Ils n'en sont pas moins notre bonheur, par les travaux plus importants auxquels ils se livrent pour nous, par les conseils, les leçons et les puissantes ressources qu'ils nous fournissent.

» 2° Ces excellens et gracieux Supérieurs ont établi une classe de Maçons, à qui ils confient tout le plan de notre Ordre. Cette classe est celle des *Régens*...

» 3° Dans ce plan, nos Régens occupent les premières dignités. Sans ce grade on ne peut pas même devenir *Préfet* ou *Supérieur local*.

» 4° Chaque pays a son Supérieur national, qui est en correspondance immédiate avec nos *Pères*, à la tête desquels est un général qui tient le timon de l'Ordre.

» 5° Sous le *National* et ses *Assistans* sont les *Provinciaux*, qui ont chacun leur cercle, leur province <sup>1</sup>.

» 6° Tout provincial a près de lui ses *Consulteurs*.

» 7° Sous lui sont encore un certain nombre de *Préfets*, qui peuvent aussi avoir leurs *Coadjuteurs* dans leurs districts. Tous ceux-là, aussi bien que le *Doyen* de la Province, appartiennent à la classe des *Régens*.

» 8° Tous ces emplois sont à vie, hors les cas de renvoi ou de déposition.

» 9° Le Provincial est élu par les *Régens* de la Province, par les *Supérieurs nationaux*, avec l'approbation du *National*. (Je ne vois pas, dit M. Barruel, comment le Code met ici plusieurs *Supérieurs nationaux* distingués du *Chef national*, si ce n'est qu'il appelle à présent *Supérieurs*, ceux que d'abord il nommoit simplement *Assistans* de ce *Chef* (*Gehülfsen*).

» 10° Tous les succès de l'Illuminisme dépendans des *Régens*, il est juste qu'on les mette au-dessus des besoins domestiques. Ils seront donc toujours les premiers pourvus et entretenus sur la caisse, et par les soins de notre Ordre.

» 11° Les *Régens*, dans chaque Province, sont un corps spécial, immédiatement soumis au Provincial, à qui ils doivent obéissance.

» 12° Les emplois de l'Illuminisme n'étant point des dignités, des *places d'honneur*, mais de simples *charges* librement acceptées, les *Régens* doivent être prêts à travailler pour le bien de tout l'Ordre, chacun suivant leur situation et leurs talens. L'âge ici n'est point un titre. Souvent même il conviendra que le plus

---

1. Il y a donc des supérieurs locaux ou préfets, des supérieurs provinciaux et des supérieurs nationaux, et enfin le Président de l'Aréopage, vrai général de l'Illuminisme. Les régens sont en dehors de cette hiérarchie ; on verra dans B leurs attributions.

jeune soit Provincial, et le plus ancien simple Supérieur local ou Consulteur, si l'un demeure au centre et l'autre à l'extrémité de la Province; ou bien, si l'un par son activité naturelle ou par sa situation dans le monde, peut mieux remplir l'office de Supérieur, quoique l'autre ait beaucoup plus d'éloquence. Souvent encore un Régent ne doit pas avoir honte de s'offrir pour un petit emploi à remplir auprès d'une *Église* (Loge) *Minervale*, où il peut être utile par l'exemple.

» 13° Pour que le Provincial ne soit point surchargé d'une trop grande correspondance, tous les *quibus-licet*, toutes les lettres des Régens passeront par les mains du Préfet, à moins que le Provincial n'en ordonne autrement <sup>1</sup>.

» 14° Mais ce Préfet n'ouvrira point les lettres des *Régens*; il les enverra au Provincial qui les fera passer à leur destination ultérieure.

» 15° Le Provincial assemble ses Régens, et les convoque, ou tous, ou simplement ceux qu'il juge à propos, suivant les besoins de sa Province. Celui qui ne peut point se rendre à l'invitation, doit en avertir au moins quatre semaines d'avance. D'ailleurs, il doit toujours rendre compte de ce qu'il a fait pour l'Ordre jusqu'à ce moment, et se montrer prêt à remplir les intentions du Provincial et des Supérieurs majeurs. Cette assemblée des Régens doit se tenir au moins une fois par an.

» 16° L'instruction suivante dira aux Régens ce qui mérite plus spécialement leur attention.

» 17° Il a déjà été parlé du soin que nous devons avoir, de procurer peu à peu des fonds à l'Ordre. Il suffira de remarquer ici quelques articles.

---

1. Il y a entre tous les membres de la société conspiratrice une correspondance régulière. Le simple illuminé correspond avec son supérieur immédiat, ces supérieurs avec les provinciaux, et les provinciaux avec les nationaux. Ces derniers seuls correspondent immédiatement avec l'aréopage, seuls aussi ils en connaissent la résidence; comme les aréopagites sont seuls à savoir le nom et la résidence du général.

Chaque frère, comme scrutateur-né de ses coadepes et des profanes, doit à l'Ordre au moins une lettre par mois. Pour cette correspondance, il y a un langage secret (Barruel a donné la clef de celui des Illuminés). L'adresse de ces lettres est conçu en ces deux mots : *Quibus licet* (à qui il est permis d'ouvrir, ou à qui de droit), ou simplement en ces deux lettres Q. L. Quand la lettre renferme des secrets ou des plaintes que l'adepte ne veut point faire connaître au supérieur immédiat, il ajoute à l'adresse les mots *soli* ou *primo*. Cette lettre « au seul » ou « au premier » sera ouverte par le Provincial, le National, ou bien arrivera aux *Aréopagites* ou au *Général* suivant le grade de celui qui l'a écrite.

» Chaque Province a le maniement de ses deniers, et n'envoie au Supérieur que de petites contributions pour frais de lettres. — Chaque Assemblée, chaque Loge est aussi *propriétaire* de ses fonds (*eigenthümlich*).—Lorsque *pour quelque grande entreprise* l'Assemblée des Régens met à contribution la caisse de plusieurs Loges ou Préfectures, cette contribution doit être regardée comme un emprunt. Les Loges en seront dédommagées, non-seulement par le paiement des intérêts, mais encore par la restitution des capitaux. » (Le Législateur Illuminé oublierait-il ici que la *propriété* fut la *première atteinte* portée à l'*égalité* et à la *liberté*? Non, sans doute; mais il faut plus d'une *grande entreprise*, avant que d'arriver à la dernière, à l'anéantissement des *propriétés*; et l'Ordre, en attendant, est bien aise de jouir des siennes, de faire croire aux Loges inférieures qu'on ne pense pas à les priver des leurs).

» Le Provincial n'a point de caisse, mais il a un état de toutes celles de la Province.

» Les objets généraux de *recette* sont : 1° les contributions payées pour la réception des Francs-Maçons, *freymaurer-receptions-gelder*; 2° le superflu des contributions de chaque mois; 3° les dons gratuits; 4° les amendes; 5° les legs et donations; 6° notre commerce et nos manufactures; *handel und gewerbe*. (Ce dernier mot *gewerbe* signifie également *négoce, trafic, métier*.)

» Les *dépenses* sont: 1° les frais d'assemblée, de lettres, de décorations et de quelques voyages; 2° les pensions aux F. . pauvres dépourvus de tout autre moyen; 3° les sommes à payer pour *arriver au grand but de l'Ordre*; 4° pour l'encouragement des talens; 5° pour les essais, les épreuves; 6° pour les veuves et les enfans; 7° pour les fondations. »

## B. — LES RÉGENTS

Voici ce qui concerne les Régents qui, on vient de le voir, sont l'une des chevilles ouvrières de l'Illuminisme.

« 1° Le but de l'Ordre étant de rendre l'homme plus heureux, la vertu plus aimable, et le vice moins puissant, la conséquence très naturelle en est que nos F. ., *docteurs et gouverneurs du genre humain*, doivent s'annoncer publiquement comme les meilleurs des hommes. Un Régent Illuminé sera donc un des hommes les plus parfaits. Il sera prudent, prévoyant, adroit,

irréprochable, et d'une société assez agréable pour le faire rechercher. Il doit avoir la réputation d'un homme éclairé, bienveillant, intègre, désintéressé, plein d'ardeur pour les entreprises grandes, extraordinaires en faveur du bien général. »

(Je n'ai pas besoin, dit Barruel, de rappeler ici ce que c'est pour l'Illuminisme que la vertu, le vice, le bien public. Le lecteur qui ne l'oublie pas sera moins étonné de voir toutes les leçons suivantes adressées à *ces docteurs, à ces gouverneurs, si vertueux* du genre humain.)

» 2° Les Régens Illuminés doivent étudier l'art de dominer, de gouverner, sans paroître en avoir l'idée. (*Die Regenten sollen die kunst studiren zu herrschen, ohne das ansehen davon zu haben.*) Sous le voile de l'humilité, mais d'une humilité vraie et franche fondée sur le sentiment de leur propre foiblesse, et sur la conviction que *toute leur force vient de notre union*, il faut qu'ils exercent un empire absolu et sans bornes, *sollen sie unumgeschrænkt regieren*, et qu'ils tendent à diriger les choses vers chaque objet de notre Ordre.

» Qu'ils évitent un sérieux pédantesque, repoussant et risible aux yeux de l'homme sage. Qu'ils donnent eux-mêmes l'exemple d'une respectueuse soumission à l'égard des préposés. S'ils ont les avantages de la naissance, ils n'en seront que plus soumis à un Supérieur né dans l'obscurité. — Que leur conduite varie suivant les sujets. Qu'ils soient le confident de l'un, le père de l'autre, l'écolier d'un troisième ; très rarement Supérieurs sévères et inexorables ; et alors encore qu'ils fassent voir combien cette sévérité leur déplaît. Ils diront, par exemple, qu'ils aimeroient mieux que l'Ordre eût donné à quelqu'autre cette commission désagréable. Ils diront qu'ils s'ennuyent de jouer le rôle de maître d'école auprès d'un homme qui depuis longtemps devoit savoir se conduire lui-même.

» 3° L'objet de notre *sainte légion, répandue dans tout l'univers*, étant le triomphe de la vertu et de la sagesse, chaque Régent *doit* chercher à établir *une certaine égalité* parmi les autres hommes. Qu'il prenne le parti de celui qui est trop abaissé, qu'il abaisse celui qui s'élève. Il ne doit point souffrir que l'imbécile joue trop le maître sur l'homme d'esprit, le méchant sur le bon, l'ignorant sur le savant, le foible sur le fort, quand même le tort seroit du côté du plus fort. *Er soll nicht leiden dass der dummere über den klügernder schwächere über den stärke-*

*kern, auch wenn dieser unrecht haben sollte; zu sehr den meister spiele.*

» 4° Les moyens de conduire les hommes sont sans nombre. Qui pourroit les décrire tous?... Le besoin des temps doit les faire varier. Dans un temps, on met à profit le penchant des hommes au merveilleux : dans un autre, on se sert de l'attrait des sociétés secrètes. *De là vient qu'il est bon parfois de faire soupçonner à vos inférieurs, sans leur dire pourtant ce qui en est, que toutes ces autres sociétés, et celle des Francs-Maçons, sont secrètement dirigées par nous ; ou bien ce qui est réellement vrai dans quelques endroits, que les grands monarques sont gouvernés par notre Ordre. Quand il se passe quelque chose de grand, de remarquable, il faut aussi jeter en avant le soupçon que cela nous est dû. S'il se trouve un homme d'une grande réputation pour son mérite, faites encore croire qu'il est des nôtres. »*

Tous ces artifices, dit Barruel, coulent sous la plume du Législateur. J'espère qu'on n'exigera pas de la traduction que je fais de ces lois un ordre qu'il dédaigne ici d'y mettre lui-même. On voit qu'il aime mieux accumuler les ruses que lier les principes, dont il peut d'ailleurs supposer les adeptes assez convaincus ; et d'ailleurs encore n'est-ce pas ici qu'on peut dire :

Le désordre souvent est un effet de l'art.

Continuons donc simplement comme Weishaupt :

« Sans aucun autre objet que celui de donner des ordres mystérieux, on fait, par exemple, trouver dans une auberge, sous l'assiette d'un adepte, une lettre qu'on auroit pu bien plus commodément lui faire remettre chez lui. — Dans le temps des foires, on arrive dans les grandes villes de commerce, *tantôt en marchand, tantôt en officier, tantôt en abbé*. Partout on se donne la réputation d'un homme extraordinaire, employé à des affaires d'importance — mais tout cela avec finesse, sans avoir ni l'air emprunté, ni celui d'un aventurier ; bien entendu qu'on n'ira pas jouer ces rôles dans des villes où l'on seroit exposé aux curieux ou bien à la police. — D'autres fois, on écrit des ordres avec une encre chimique, qui dans quelque temps s'efface d'elle-même.

» 5° Un régent doit, autant qu'il est possible, cacher ses faiblesses, même ses maladies, ses désagrémens, à ses inférieurs ; au moins ne jamais laisser entendre ses plaintes. »

» 6° Ici l'article sur la manière de rechercher l'appui des femmes, sur l'art que *tout Régent doit étudier* pour savoir les flatter, les gagner, et les faire servir au grand objet de l'Illuminisme.

» 7° Il faut aussi, ajoute immédiatement le Code, il faut aussi partout gagner à notre Ordre le *commun du peuple*. Le grand moyen pour cela est *l'influence sur les écoles*. On y réussit encore, tantôt par des libéralités, tantôt par l'éclat ; d'autres fois, en s'abaissant, se popularisant, en souffrant, *avec un air de patience, des préjugés, que l'on pourra dans la suite déraciner peu à peu*.

» 8° Lorsqu'on s'est emparé quelque part de l'autorité et du gouvernement, on fait semblant de n'avoir pas le moindre crédit, pour ne pas donner l'éveil à ceux qui travailleroient contre nous. Au contraire, là où vous ne pourrez venir à bout de rien, vous prendrez l'air d'un homme qui peut tout. Cela nous fait craindre et rechercher, et fortifie notre parti.

» 9° Tous les mauvais succès ou les désavantages de l'Ordre resteront à jamais ensevelis dans un profond secret pour les inférieurs.

» 10° C'est aux Régens à pourvoir aux besoins des F., et à leur procurer les meilleurs emplois, après en avoir donné avis au Provincial.

» 11° Les Régens feront une étude spéciale de la réserve, de la discrétion dans leurs discours, — sans cependant avoir rien qui annonce l'embarras. — Il est même des occasions où l'on affecte une certaine capacité. On prend ensuite l'air d'un homme à qui l'amitié a fait dire un mot de trop. Cela peut servir à éprouver les inférieurs sur l'habitude du secret. D'autres fois, on répand parmi nos gens certaines choses que nous avons intérêt à leur faire croire. Dans les circonstances douteuses il est toujours prescrit de consulter les Supérieurs par la voie des *quibus licet*.

» 12° Quelque emploi qu'un Régent ait dans l'Ordre, qu'il réponde très rarement de bouche, mais presque toujours par écrit, aux questions des inférieurs, afin de méditer ou bien de consulter sur ce qu'il doit répondre.

» 13° Les Régens s'occuperont sans cesse de ce qui concerne les grands intérêts de l'Ordre, des *opérations de commerce*, ou bien d'autres choses semblables, qui peuvent ajouter à notre *puissance*. Ils enverront aux Provinciaux ces sortes de projets. Si



l'objet est pressant, ils lui en donneront avis autrement que par des *quibus licet*, qu'il ne lui seroit pas permis d'ouvrir.

» 14° Ils en feront de même pour tout ce qui doit être d'une influence générale, afin de trouver les moyens de mettre en action toutes nos forces réunies.

» 15° Lorsqu'un écrivain annonce des principes qui sont vrais, *mais qui n'entrent pas encore dans notre plan d'éducation pour le monde, ou bien des principes dont la publication est prématurée, il faut chercher à gagner cet auteur. Si nous ne pouvons pas le gagner et en faire un adepte, il faut le décrier.*

» 16° Si un Régent croyoit venir à bout de faire supprimer les maisons religieuses et appliquer leurs biens à notre objet, par exemple à l'entretien de mattres d'école convenables pour les campagnes ; ces sortes de projets seroient spécialement bien venus des Supérieurs.

» 17° Les Régens donneront la même attention à chercher un plan solide pour des caisses à fonder en faveur des veuves de nos F. .

» 18° *Un de nos soins les plus importants, doit être aussi de ne pas laisser aller trop loin la servile vénération du peuple pour les Princes. Toutes ces basses flatteries ne servent qu'à gâter davantage des hommes, pour la plupart déjà très médiocres et d'un esprit très foible. Vous donnerez vous-mêmes l'exemple de la conduite à tenir à leur égard. Evitez avec eux la familiarité ; ne vous confiez jamais à eux ; traitez-les poliment, mais sans gêne, afin qu'ils vous honorent et vous craignent. Ecrivez et parlez sur leur compte, comme sur les autres hommes, afin de leur apprendre qu'ils sont hommes comme nous, et que toute leur autorité n'est qu'une affaire de pure convention. Eine unserer vornehmsten sorgen muss auch seyn, unter das volke sclavische Fürsten verehrung nicht zu hoch steigen zu lassen, etc.*

» 19° Quand parmi nos adeptes il se trouve un homme de mérite, mais peu connu ou même entièrement ignoré du public, n'épargnons rien pour l'élever, pour lui donner de la célébrité. *Que nos F. . inconnus soient avertis d'enfler partout en sa faveur les trompettes de la renommée, pour forcer au silence l'envie et la cabale.*

» 20° L'essai de nos principes et de nos écoles se fait souvent avec plus de succès dans les petits Etats. Les habitants des capitales et des villes commerçantes, sont la plupart trop corrompus,

trop distraits par leurs passions, et se croient d'ailleurs trop avancés pour se soumettre à nos leçons.

» 21° Il est aussi très utile d'envoyer de temps à autre des Visiteurs, ou bien de donner à un Régent qui voyage la commission de visiter les assemblées, de se faire montrer les protocoles; de se rendre chez les F. pour examiner leurs papiers, leurs journaux; pour recevoir leurs plaintes.— Ces plénipotentiaires, se présentant au nom des très hauts Supérieurs, pourront corriger bien des fautes, supprimer hardiment des abus que les Préfets n'ont pas le courage de réformer, quoiqu'ils soient disposés à le faire par le moyen de ces Visiteurs.

» 22° Si notre Ordre ne peut pas s'établir quelque part avec toute la forme et la marche de nos classes, *il faut y suppléer par une autre forme. Occupons-nous du but; c'est là l'essentiel; peu importe sous quel voile, pourvu qu'on réussisse. Cependant il en faut toujours un quelconque; car c'est dans le secret que réside la grande partie de notre force.*

» 23° C'est pour cela qu'il faut toujours se cacher sous le nom d'une autre société. Les Loges inférieures de la Franc-Maçonnerie sont, en attendant, le manteau le plus convenable à notre grand objet, *das schickliche kleid für unsere hæhere zwecke*, parce que le monde est déjà accoutumé à ne rien attendre de grand, et qui mérite attention, de la part des Francs-Maçons. — Le nom d'une Société savante est aussi un masque très convenable pour nos premières classes. Grâce à ce masque, lorsqu'on vient à savoir quelque chose de nos assemblées, nous n'avons qu'à dire qu'on s'assemble en secret, partie pour donner à la chose plus d'attrait, plus d'intérêt; partie pour ne pas admettre tout le monde, pour se mettre à l'abri des railleurs, des jaloux; ou même pour cacher la foiblesse d'une institution encore toute nouvelle.

» 24° Il est très important pour nous, d'étudier la constitution des autres Sociétés secrètes et de les gouverner. Il faut même, lorsqu'on le peut avec la permission des Supérieurs, se faire recevoir dans ces Sociétés, sans cependant se surcharger d'engagements. Mais pour cela même, il est bon que notre Ordre reste sous le secret.

» 25° Les hauts grades doivent toujours être inconnus aux grades inférieurs. *On reçoit plus volontiers les ordres d'un inconnu, que ceux des hommes dans lesquels on reconnoît peu à*

peu toute sorte de défauts. Avec cette ressource on peut mieux observer ses inférieurs. Ceux-ci font plus d'attention à leur conduite, lorsqu'ils se croient environnés de gens qui les observent : leur vertu est d'abord de contrainte ; mais l'exercice la change en habitude.

» 26° Ne perdons jamais de vue les Ecoles militaires, les Académies, les Imprimeries, les Librairies, les Chapitres des Cathédrales, les établissemens quelconques qui influent sur l'éducation ou le gouvernement. Que nos Régens soient sans cesse occupés à former des plans, et à imaginer la manière dont il faut s'y prendre pour nous rendre maîtres de tous ces établissemens. *Militair-schulen, Academien, Buch-druckereyen, Buch-læden, Dom-capitel, und alles was ein einfluss auf bildung und regierung hat, muss nie aus den augen gelassen werden ; und die Regenten follen unaufhærlich plane entwerfen, wie man es anfangen kænne, über dieselben gewalt zu bekommen.*

» 27° En général et indépendamment de l'emploi qui leur est confié, le grand objet de nos Régens sera l'étude constante, habituelle de tout ce qui ajouterait à la perfection *et à la puissance* de notre Ordre, afin qu'il devienne pour tous les siècles, le plus parfait modèle de gouvernement dont les hommes puissent avoir l'idée. »

(Nota-Bene de Barruel. *Tout ce Chapitre n'est qu'une traduction du Code, article par article. Instruction B du grade de Régent.*)

Les Régents, avons-nous dit, sont en dehors de la hiérarchie ; mais c'est parmi eux que sont pris les préfets, les procureurs et les nationaux.

#### C. — PRÉFETS OU SUPÉRIEURS LOCAUX.

Ces Supérieurs locaux peuvent avoir sous eux jusqu'à huit Loges, partie Minervales, partie Maçonniques. Tout Préfet est le premier Régent de sa Préfecture. Il a la direction de tout ce que le Code appelle *l'édifice inférieur* de l'Ordre. Tous les *quibus licet* de son District passent par ses mains. Il ouvre ceux des Chevaliers Écossois, les *solî* des Novices et Frères de Minerve ; mais il fait passer les autres aux Supérieurs majeurs. Lorsqu'il établit de nouvelles Loges ou reçoit de nouveaux F.°, il donne à celles-là des noms *géographiques*, et à ceux-ci des noms *caractéristi-*

ques, tirés de la liste que lui fait parvenir le Provincial. Il envoie en revanche, tous les mois au Provincial, un compte général de sa Préfecture ; et de trois mois en trois mois, les lettres reversales, les tablettes scrutatrices des F. ., ainsi que les détails de leur conduite *morale et politique*, et l'état des caisses de chaque Loge. Il décide de la promotion des F. . jusques au grade de Chevalier Écossois, qu'il ne peut conférer sans l'agrément du Provincial. — Il a droit de se faire remettre, une fois par an, tous les écrits que les F. . tiennent de l'Ordre. — Il les rend à ceux dont la fidélité est assurée ; *mais non pas à ceux qu'il croit suspects ou qui doivent être renvoyés.* (Instruct. C. Régent ; N.° 1 — X.)

C'est de l'expérience, du zèle et de la vigilance du Préfet que dépendent les fondemens de l'*édifice* ; c'est pour les diriger dans chaque partie de leur gouvernement, que Weishaupt consacre toutes les leçons comprises sous ces titres : 1° *préparation*, 2° *formation des élèves*, 3° *esprit de corps*, ou bien *affection pour l'Ordre*, 4° *subordination*, 5° *secret*. — Chacun de ces articles offre la récapitulation d'une foule d'artifices recommandés dans le reste du Code. Barruel se contente d'en extraire les règles les plus remarquables. Telle est celle qui, dès la première page, se retrouve en ces termes sous le titre *préparation* :

« Notre force est en grande partie dans le nombre ; mais elle dépend aussi beaucoup du soin que nous mettrons à former les élèves. — Les jeunes gens se plient, se prêtent mieux à cet objet. — Le Préfet Illuminé n'épargnera donc rien pour se mettre en possession *des écoles* de son district et de *leurs maîtres*. Il fera en sorte qu'elles soient confiées à des membres de notre Ordre ; car c'est ainsi qu'on vient à bout d'inspirer nos principes, de former les jeunes gens ; c'est ainsi qu'on prépare les meilleures têtes à travailler pour nous, qu'on les accoutume à la discipline, qu'on s'assure leur estime ; que l'attachement conçu pour nous par ces jeunes élèves, devient aussi durable que toutes les autres impressions de l'enfance. »

Sous ce même titre se trouvent ces règles non moins remarquables, données aux Préfets pour la propagation de l'Ordre :

« Lorsqu'il sera question d'une nouvelle colonie, choisissez d'abord un adepte hardi, entreprenant et dont le cœur soit tout à nous. Envoyez-le passer quelque temps dans le lieu où vous pensez à faire votre établissement.

» Avant de peupler les extrémités, commencez par vous constituer dans le centre.

» Là, il faut d'abord s'appliquer à gagner les personnes ordinairement plus fixes dans leur domicile, *telles que les Marchands et les Chanoines.*

» Gardez-vous de confier cette mission à *des F. . sans fortune*, et dont les besoins seroient bientôt à charge à notre Ordre ; car bien que tous nos F. . aient droit à nos secours dans leurs vrais besoins, il ne faut pas que ceux de votre Province, sous toutes sortes de prétextes, deviennent à charge aux Provinces voisines. Il ne faut pas non plus, que les autres Districts s'aperçoivent de la foiblesse de l'Ordre dans le vôtre. Enfin, il faut aussi conserver de quoi assister les F. . des écoles Minervales, et tenir la promesse que nous leur en faisons.

» Vous ne chercherez point à vous étendre jusqu'à ce que tout soit consolidé dans le chef-lieu de votre district.

» Vous examinerez mûrement à quels F. . peut être confiée cette mission. — Vous pèserez ensuite s'il vaut mieux commencer par une *Eglise Minervale*, ou bien par une *Loge Maçonnique.*

» Voyez bien quel est l'homme que vous mettez à la tête de votre colonie. Voyez s'il a du cœur, du zèle ; s'il est prudent, exact, ponctuel, propre à former les autres ; s'il a du crédit et s'il jouit d'une certaine considération ; s'il est capable d'un travail sérieux et confiant ; en un mot, s'il a toutes les qualités requises pour une commission de cette importance.

» Considérez encore les localités. L'endroit où vous cherchez à faire cet établissement est-il près, est-il loin de votre chef-lieu ? — Y a-t-il du danger ou de la sûreté pour nous ? — Est-il petit ou grand, et plus ou moins peuplé ? — Quels moyens peuvent nous y conduire ? De ces moyens quels peut-on employer ? — Quel temps vous faudra-t-il pour que la chose soit montée ? — A quels hommes pouvez-vous d'abord vous adresser ? S'ils sont mal choisis dès le commencement, vous ne ferez jamais des autres rien de bon. — Quel voile ou bien quel nom faudra-t-il donner à la chose ? Comment suborbonner ou bien *coordonner* cette nouvelle colonie ? » C'est-à-dire à quels Supérieurs la soumettre ou avec qui la mettre en relation ?

« Quand vous aurez acquis dans votre Colonie des forces suffisantes, et surtout si nos F. . y sont en possession des premières dignités, s'ils peuvent s'y montrer, à leur gré, redou-

tables aux revêches, et leur faire sentir combien il est dangereux d'offenser ou de déshonorer notre Ordre; si vous avez encore de quoi pourvoir aux besoins des F. : ; si, loin d'avoir rien à craindre du Gouvernement, nous dirigeons au contraire nous-mêmes ceux qui en tiennent les rênes, soyez assurés, que bientôt le monde ne nous manquera pas. Nous en aurons plus qu'il ne nous en faut. *On ne sauroit trop vous recommander cette manière de préparer les voies.*

» S'il est intéressant pour nous d'avoir les écoles ordinaires, il est aussi très important de gagner les *Séminaires et leurs Supérieurs*. Avec ce monde-là, nous avons la principale partie du pays; nous mettons de notre côté les plus grands ennemis de toute innovation; et, ce qui est par-dessus tout, avec les *Ecclésiastiques*, le peuple et les gens du commun se trouvent dans nos mains.

» En général, les princes seront rarement admis dans l'Ordre même, et ceux qu'on recevra ne seront pas aisément élevés au-dessus du grade de *Chevalier Ecossois*. »

Le Préfet aura soin d'avertir secrètement les *préposés moyens*, des discours à tenir, à répandre et à faire tenir par leurs élèves. « Il en résultera pour ceux-ci, une attention constante à s'accorder en tout, soit pour le langage, soit pour l'action avec nos Supérieurs, alors même que leurs motifs nous seroient inconnus. Ainsi, nous tendrons tous au même but; ainsi nos élèves pourront s'habituer à rechercher, à scruter les raisons de l'Ordre; à ne jamais agir ou à se taire dans les occasions douteuses, jusqu'à ce que les conseils ou les ordres du Supérieur leur aient appris ce qu'il faut dire ou faire. »

Sous le titre *Esprit de Corps*, le Préfet est averti que cet esprit s'inspire par le soin d'exalter sans cesse la beauté et l'importance du but, l'intégrité des membres, la dignité et la sûreté des moyens, l'utilité de l'instruction que l'Ordre donne à ses élèves, et la protection qu'il leur assure. — Cet esprit sera toujours en proportion de l'assurance qu'ils auront d'être heureux, *tandis qu'ils resteront attachés à l'Ordre, et de ne trouver le bonheur nulle autre part*. Pour le nourrir, *il faut entretenir l'espoir de découvertes toujours plus importantes à mesure qu'on avance*. Crainte de le laisser refroidir: « *Cherchez à mettre vos élèves dans une situation où ils soient souvent et constamment occupés de notre Société; faites-en leur idée favorite*. Voyez tout ce que fait l'Eglise Romaine pour rendre la religion sensible, pour en tenir l'objet

sans cesse présent aux yeux de ses adhérens ; prenez-la pour exemple. — On ne sauroit ici donner des règles applicables partout. — Que les Préfets et les autres Supérieurs étudient donc sans cesse l'art de remédier à ce qui peut manquer à nos travaux ; — qu'ils proposent des prix, qu'ils récompensent celui qui aura le mieux traité la matière. A force d'y veiller, il faudra bien que tôt ou tard, suivant les circonstances locales, l'édifice prenne sa consistance. — Exhortez les F. à être complaisans, bienfaisans, généreux les uns avec les autres, *et aussi envers notre Ordre.* »

Ici le Code passe au titre *obéissance*. — Sous ce titre, il est dit aux Préfets : « Si vous avez bien su faire sentir à vos élèves la grandeur de notre objet et de nos plans, point de doute qu'ils n'obéissent avec plaisir aux Supérieurs. Comment ne pas se laisser conduire par celui qui nous a si bien, si sûrement guidés jusqu'à présent ; par celui qui nous rend heureux en ce moment, et de qui nous pouvons espérer plus de bonheur encore pour la suite ? Loin de nous l'homme que tous ces avantages ne décideroient pas à l'obéissance ! *Qu'il sorte de la société des élus !* Cet esprit d'obéissance s'inspire plus spécialement par l'exemple et l'instruction. — Par l'exactitude des Supérieurs moyens à envoyer les *tablettes* ou les comptes à rendre sur les inférieurs. *Plus ces tablettes sont détaillées, meilleures elles sont ; car c'est là-dessus que repose tout le plan de nos opérations.* C'est par là qu'on connoît le nombre des F. et leurs progrès. C'est par-là que l'on voit la force ou la foiblesse de la machine, la proportion ou l'adhésion des parties au tout ; le vrai titre des F. à des promotions, et enfin le mérite des assemblées, des Loges, de leurs Supérieurs. »

*Sur le titre secret.* — « C'est ici, dit au Préfet sa règle, *c'est ici l'article le plus essentiel*, et c'est pour cela que dans les pays mêmes où nous aurions acquis assez de puissance pour nous montrer publiquement, il n'en faut pas moins rester cachés.

» Le Préfet doit toujours couvrir adroitement les projets, suivant les circonstances locales. Qu'il s'accorde avec le Provincial sur le manteau, le voile qu'il faut donner à l'Ordre. — Ainsi faut-il *cacher notre ordre sous l'apparence d'une société marchande ou sous quelque extérieur semblable.* »

1. Les Carbonari suivirent cette recommandation. Preuve entre beaucoup d'autres que sous des noms différens et avec des organisations diverses, c'est toujours la même secte qui conspire contre l'Eglise et la société.

De peur que le nombre de F.·. ne les expose à être découverts si leurs assemblées étoient trop nombreuses, le Préfet aura soin de ne pas réunir ordinairement plus de dix F.·. dans les églises Minervales.

« S'il y a quelque part un plus grand nombre de ces élèves, il faudra multiplier les loges, ou bien assigner au moins des jours différens, pour que tous n'y soient pas réunis à la fois ; et s'il y a plusieurs loges Minervales dans une même ville, le Préfet aura soin que les F.·. d'une loge ne sachent rien des autres. » Pour la direction de l'édifice inférieur, voici encore ce qu'il doit observer. — C'est à lui à nommer les Magistrats des Minervales ; mais pour donner un chef à ces Magistrats, il lui faut l'agrément du Provincial. Il répondra de ceux qu'il met en place. — Il aura soin que dans ces Minervales et dans les loges maçonniques, tout se passe régulièrement et avec la plus grande ponctualité. Il ne permettra point qu'on y tienne des discours assez libres pour faire soupçonner fortement des projets contre la Religion, l'Etat et les mœurs. — Il ne souffrira pas qu'un F.·. soit promu aux grades supérieurs, avant d'avoir acquis les idées et les qualités compétentes. Là-dessus, dit son Code, on ne sauroit porter trop loin les précautions, *l'anxiété, le scrupule.*

« Il a déjà été dit que dans nos loges Maçonniques nous pouvons recevoir des sujets qui n'appartiennent pas à notre Ordre. Le Préfet aura soin de ne pas laisser donner le ton à nos F.·. par ces étrangers. Il les choisira honnêtes gens, posés et tranquilles ; mais de manière ou d'autre il tâchera de les rendre utiles à l'Ordre. — Sans la permission du Provincial, il n'entre-tiendra hors de sa province aucune correspondance relative à l'Ordre. — Comme il est chargé de surveiller et d'instruire sur différens objets, les supérieurs des Minervales et les Vénérables des loges, il s'adressera au Provincial dans tous les doutes de quelque importance.

» Que le Préfet se rende ces lois familières ; qu'il les suive exactement ; qu'il ait toujours présent l'ensemble de la chose ; qu'il veille à ce que chacun s'en tienne aux devoirs de sa place, *ne faisant ni plus ni moins que ce que sa règle exige* ; et il trouvera dans cette instruction tout ce dont il aura besoin pour sa conduite. »

C'est par cette promesse que finissent les règles du Préfet illuminé. Les cinq articles sur lesquels elles roulent ont pour préam-



bule une promesse bien plus importante, et conçue en ces termes : « Si nous avons exactement pourvu à tout ce qui regarde ces cinq articles, il n'y aura plus d'impossible pour nous, dans aucune des contrées qui sont sous le soleil. *Ist nun in diesen fünf stücken alles gehærig besorgt, so ist in iedem lande unter der sonne nichts unmæglich.* »

#### D. — PROVINCIAUX.

Les règles données aux Régents et aux Préfets doivent être aussi observées par les Provinciaux. De plus, ils en ont de spéciales.

« 1° Le Provincial doit se rendre familière toute la constitution de l'Ordre. Il doit en avoir tout le système dans la tête, comme s'il en étoit lui-même l'inventeur.

» 2° Il prendra pour fondement de ses opérations, tout le régime, toute l'instruction des Régens et des Supérieurs locaux ; il n'en laissera pas une seule règle sans usage.

» 3° Le Provincial sera élu par les Régens de sa province, et confirmé par le Supérieur national <sup>1</sup>. — Les hauts Supérieurs (c'est-à-dire l'Aréopage et le Général) pourront le déposer.

» 4° Qu'il soit enfant de la Province confiée à ses soins, ou du moins qu'il la connoisse à fond.

» 5° Autant que cela se pourra, qu'il soit libre de toute affaire publique, de toute autre obligation, pour être tout entier à l'Ordre.

» 6° *Il aura l'air d'un homme qui ne cherche que le repos et qui s'est retiré des affaires.*

» 7° Il fera son séjour, autant qu'il le pourra, dans le centre même de sa Province, afin de mieux étendre ses soins sur les divers cantons.

» 8° En devenant Provincial, il quittera son premier nom de guerre pour prendre celui que les Supérieurs majeurs lui donneront. — Il aura pour cachet de sa province celui dont les mêmes Supérieurs lui enverront l'empreinte, et il le portera gravé sur son anneau.

» 9° Les archives de la province, que les Régens auront eu

---

1. Il y a dans l'exemplaire sur lequel ces règles ont été imprimées, une omission qui rend inintelligible une partie de cet article (*Note de Barruel*).

soin de retirer et de sceller à la mort de son prédécesseur, lui seront remises dès qu'il sera nommé.

» 10° Le Provincial, immédiatement soumis à l'un des Inspecteurs nationaux, lui rendra chaque mois un compte général de sa province. Comme il ne reçoit lui-même les comptes des Supérieurs locaux que 14 jours après le mois écoulé, il ne rendra celui de mai, par exemple, que vers la fin de juin, ainsi de suite.

» Que ce compte soit divisé en autant de parties que le nombre des préfectures qui lui sont subordonnées. Qu'il ait soin de rapporter tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans chacune de nos écoles : qu'il y dise le nom, l'âge, la patrie, l'état des nouveaux reçus, et le jour de ses lettres reversales ; nos Supérieurs majeurs n'ont pas besoin d'en savoir davantage sur chaque élève, jusqu'à la classe des Régens, à moins de quelques circonstances extraordinaires.

» 11° Outre ce compte à rendre chaque mois, il doit s'adresser au National, chaque fois qu'il arrive de ces choses importantes qui ne sont pas abandonnées à sa propre décision. On s'attend bien aussi qu'il enverra, tous les trois mois, ses tablettes personnelles, et qu'il n'entreprendra rien de lui-même dans les objets politiques.

» 12° Il n'a point à se mêler de ses comprovinciaux. Que les choses aillent bien ou mal hors de sa province, ce n'est pas son affaire. S'il a quelque chose à demander sur les autres, qu'il s'adresse à l'inspecteur national.

» 13° S'il a des plaintes à porter contre cet Inspecteur, il s'adressera au *Premier*.

» 14° Tous les Régens de sa province sont ses consultants ; ils le doivent aider dans toutes ses entreprises. Il faut, quand il le peut, qu'il en ait deux auprès de lui, en qualité de secrétaires.

» 15° Il confirme tous les Supérieurs des classes inférieures ; il nomme les Préfets ; mais il faut pour ceux-ci la confirmation du Directeur, qui peut la refuser. »

» 16° Il a droit d'envoyer les F. . . pensionnés par l'Ordre, et de les employer dans le lieu de sa province où ils seront plus utiles.

» 17° et 18° Il est chargé de faire passer aux Préfets les noms caractéristiques des F. . . , et les noms géographiques des loges, tels qu'il les reçoit des Supérieurs majeurs.

I. — Problème de l'heure présente.

» 19° C'est à lui à faire connoître les F. : exclus, afin qu'on en conserve exactement la liste dans nos assemblées.

» 20° Lorsqu'il aura des reproches à faire à des F. : qu'il seroit dangereux d'offenser, il se servira d'une main étrangère, et sa lettre sera signée *Basile*. Ce nom, que personne ne porte dans l'Ordre, est expressément destiné à cet objet.

» 21° Il écrira de temps à autre aux classes inférieures; et sur la proposition de nos Époptes, il prescrira les livres dont il faut occuper les élèves, suivant les besoins de chaque grade. — Il doit, quand il le peut, établir dans les endroits les plus commodes de sa province, des bibliothèques, des cabinets d'histoire naturelle, des *Museum*, des collections de manuscrits et autres choses semblables. » Bien entendu, à l'usage des F. :.

*N. B.* Cette règle est tirée du Chapitre des Préfets; je l'ai placée ici, dit Barruel, parce qu'elle s'adresse directement au Provincial.

« 22° Le Provincial ouvre les lettres des Illuminés mineurs et des Chevaliers Écossois, dont l'adresse est *sol*. Il ouvre aussi les simples *quibus licet* des Époptes, et même les *primo* des Novices : mais il ne peut ouvrir ni les *primo* d'un Minerval, ni les *sol* d'un Épopte, ni les *quibus libet* des Régens. »

Cette gradation dans la faculté de décacheter les lettres des F. :, suivant le grade qu'ils occupent dans l'Ordre, dit Barruel, indique évidemment que l'adresse doit être accompagnée de quelque signe marquant le grade du F. : qui écrit; je n'ai pu savoir quel est ce signe. Mais une observation qui ne doit pas échapper au Lecteur, c'est que les lettres des F. : et même leurs simples *quibus licet* arrivent toujours à des F. : d'un grade au-dessus d'eux; en sorte que jamais ils ne connoissent celui qui les reçoit et qui répond; puisque les règles de cette hiérarchie ne se dévoilent qu'à proportion du droit que chaque F. : reçoit dans sa promotion. Le Provincial lui-même ne sait pas, ou du moins ne peut savoir que par conjecture, à qui arrivent ses propres lettres et celles qu'il ne lui est pas permis de lire.

« 23° Il n'élèvera point un F. : au grade de Régent, sans la permission de l'Inspecteur national.

» 24° C'est à lui à faire notifier aux Doyens la faculté scientifique, ou bien la profession choisie par chaque nouveau F. : entrant aux Minervales.

» 25° Pour tenir les archives en ordre, il aura soin d'y recueillir sous un même paquet, les tablettes, les lettres reversales, et tous les documens relatifs au même F. . .

» 26° En général, il doit avoir grand soin de procurer à l'Ordre des coopérateurs dans la partie des sciences.

» 27° Il fera parvenir aux Doyens les traités ou discours remarquables, et tout ce qui regard la classe des Prêtres (ou Époptes); par exemple, les vies, les tableaux historiques ou caractéristiques, et semblables.

» 28° S'il est parmi nos Époptes des hommes à talens, mais peu propres à la direction politique, il se fera une étude de les écarter de la partie à laquelle ils sont inhabiles.

» 29° Quand nos chapitres Écossois seront composés de plus de douze Chevaliers, il mettra le plus habile dans la classe des Époptes.

» 30° Dans chacun de ces chapitres il aura un Prêtre (ou Épopte) affidé, qui lui servira de *censeur secret* ou d'espion.

» 31° Qu'il ne néglige point d'assembler ses Régens, et de délibérer avec eux dans les circonstances importantes. Les plus sages ont besoin de conseils et de secours.

» 32° Le Provincial reçoit les patentes du Supérieur national; — il a pour expédier celles de nos chapitres Écossois, la formule suivante : ... Nous, de la grande Loge de l'Orient Germanique, constitué Provincial et Maître du District de ... faisons savoir et notifions, qu'en vigueur des présentes, nous donnons au Vénérable F. . . (ici le nom de guerre et le nom ordinaire du nouveau Vénérable) pleine puissance et faculté d'ériger un chapitre secret *de la sainte* Franc-Maçonnerie Écossoise, et de propager *l'art royal*, conformément à ses instructions, par l'établissement de nouvelles Loges Maçonniques des trois grades symboliques. — Donné au Directoire de notre District — (L. S.) *Provincial secret du Directoire*, sans autre signature.

» 33° Pour tout dire en peu de mots, le Provincial est chargé de mettre sa province en état de tout entreprendre pour le bien, et d'empêcher tout mal. — *Heureuses les contrées où notre Ordre aura acquis cette puissance!* Cela ne sera pas bien difficile au Provincial qui suivra exactement les avis des très hauts Supérieurs. Secondé de tant d'hommes habiles, *formés à la science morale*, soumis et travaillant avec lui en secret, il n'est point de noble entreprise dont il ne puisse venir à bout, point de

mauvais dessein qu'il ne puisse faire avorter. — Ainsi point de connivence pour les fautes ; point de népotisme, point d'inimitiés. — Pas d'autres vues que celles du bien général. — Point d'autre but et point d'autres motifs que ceux de notre Ordre. Du reste, que les F. : se reposent sur nous du soin de ne créer Provinciaux que des hommes capables de remplir ces fonctions *mais que l'on sache aussi, que dans nos mains restent tous les moyens de châtier celui qui voudroit abuser de la puissance qu'il a reçue de nous.* (Voy. grade des Régens, instruction D.)

» 34° Cette puissance ne doit être employée que pour le bien des F. : : il faut aider tous ceux qu'on peut aider ; mais dans des circonstances égales que les membres de notre Société soient toujours préférés. Pour ceux-là surtout dont la fidélité est à l'épreuve, prodiguons les services, l'argent, l'honneur, nos biens, notre sang même ; *et que l'offense du moindre Illuminé soit notre cause à tous.* »

Ainsi se terminent les instructions des Provinciaux Illuminés. Elles nous annoncent au-dessus de leur autorité une puissance redoutable dont émane dans l'Ordre toute autre autorité ; une puissance qui sait se réserver les moyens de châtier quiconque abuseroit de la portion qu'elle en confie ; c'est-à-dire quiconque n'en feroit pas l'usage conforme au grand objet et à tous les complots de la Secte.

#### E. — DIRECTEUR NATIONAL.

Il est dit dans le plan général du gouvernement illuminé, que chaque F. : aura des instructions spéciales, relatives au rang qu'il occupe dans l'Ordre hiérarchique de la Secte ; il ne m'a point été donné, dit Barruel, de découvrir celles qu'elle consacre à la direction de ses Supérieurs nationaux. Cette partie du Code ne se trouve ni dans les deux volumes si souvent cités sous le titre d'*Ecrits originaux*, ni dans celui de *Spartacus et Philon*, qui nous a dévoilé tant d'autres mystères. La Secte a beau cependant nous cacher les lois qu'elle consacre à l'instruction de ces Supérieurs nationaux, leur nom seul annonce l'importance des fonctions qu'elle y attache ; et si le détail de ces fonctions nous manque, il est aisé d'y suppléer par ce qu'elle en a laissé échapper dans les autres parties de son Code.

Rappelons-nous ici ce qui a été dit dans le Chapitre des

*Epoptes* sur les systèmes à former par cette classe d'Illuminés, pour s'emparer des sciences et les diriger toutes aux complots de la Secte. Il est pour ces *Epoptes*, une loi et une fonction spéciale que je n'ai point encore citée, qui doit trouver ici sa place. Je la tire du second volume des *Ecrits originaux*, Section deux, intitulée : Articles convenus entre les Aréopagites, dans le mois Adarmeh 1151, de l'Ère vulgaire, Décembre 1781. Sous ce titre, je lis, article *Hauts Mystères* : « Si parmi vos *Époptes* il se trouve de ces génies plus élevés, de ces têtes *spéculatives*, nous en ferons nos *Mages*. Les adeptes de ce grade s'occuperont à recueillir, à mettre en ordre les grands systèmes philosophiques, et imagineront, rédigeront pour le peuple une religion que notre Ordre veut au plutôt donner à l'univers. *So werden die selben Magi. — Diese sammeln und bringen die hæhere philosophische systeme in ordnung, und bearbeiten eine volks-religion, welche der orden demnæchsten der welt geben will.* (Ces mots *volks-religion*, religion du peuple, dans l'original écrit de la main de Caton Zwach, sont rendus par ces chiffres 20, 14, 2, 3, 18— 17, 8, 2, 4, 6, 4, 14, 13.)

Il en est de cette religion à inventer par les *Mages*, comme il en est de ces nouveaux gouvernemens, de ces démocraties à donner aux peuples, en attendant que leur égalité, leur liberté et leur souveraineté viennent apprendre à chaque homme qu'il est essentiellement son propre roi, et que les droits imprescriptibles de sa royauté sont inconciliables avec toute espèce de démocratie même, et de société civile et de propriété.

Tel est donc l'ensemble des systèmes à imaginer et à diriger par la Secte, pour arriver au dernier but de ses conspirateurs. Tout ce qu'elle appelle ses hommes de génie, ses têtes *spéculatives*, s'occupent dans leurs districts, sous l'inspection des Provinciaux, de l'invention et de la rédaction de ces systèmes. Ces hommes de génie les combinent d'abord entre eux et en font un premier recueil dans leurs Assemblées Provinciales ; mais ce n'est pas là que les projets mûrissent. Ils sont regardés comme une première ébauche que chaque Provincial est chargé d'envoyer au *Directoire national* pour y subir un nouvel examen, y recevoir un nouveau degré de perfection. (*Voy. Instruct. pour le grade d'Epopte, Nos 12 et 14.*) Un des premiers devoirs du *Directeur national* sera de recueillir tous ces systèmes anti-religieux, antisociaux et de faire juger par son tribunal à quel

point ils peuvent être utiles au grand objet de la désorganisation universelle. Il ne suffiroit point tout seul à ce travail ; il y aura donc auprès de sa personne les Elus de la Nation, comme les Provinciaux ont auprès d'eux les Elus des Provinces. Ces Elus nationaux, combinant leurs efforts, verront d'abord quels sont de ces systèmes ceux qui peuvent entrer dans le trésor des sciences illuminées. Ils y ajouteront ensuite tout ce que leur propre génie inventera, pour en tirer le plus grand avantage possible, toujours dans les vues de la Secte. Parvenus à ce degré de perfection, tous ces plans, ces projets, ces systèmes d'impiété, de désorganisation, seront déposés dans les archives du Directeur, devenues les *archives nationales*. C'est là que recourront, dans leurs doutes, les Supérieurs provinciaux ; c'est de là que partiront toutes les lumières à répandre dans toutes les diverses parties de la nation. C'est là aussi que le Directeur national trouvera les nouvelles règles à dicter, pour que tous les F. : nationaux tendent plus sûrement, plus uniformément au grand objet.

#### F. — LE GÉNÉRAL DE L'ILLUMINISME.

La Secte ne borne point ses vues à une nation. Il est dans son régime un tribunal suprême, qui a pu les soumettre toutes à son inspection et à ses complots. Composé de douze *Pairs de l'Ordre*, (*Voy. Philos. endlich. Erklär. p. 119*) présidé par un chef, général de tout l'Illuminisme, ce tribunal suprême, sous le nom d'Aréopage, est le centre de communication pour tous les adeptes répandus sur la surface de la terre, comme chaque Directeur national l'est pour tous les adeptes de son empire ; comme tout Provincial l'est pour les districts de sa province ; comme tout Supérieur local l'est pour toutes les Loges de son district ; comme tout Maître Minerval l'est pour les élèves de son académie, tout Vénérable pour son antre maçonnique ; et enfin comme tout F. : Insinuant et Enrôleur l'est pour ses novices et ses candidats. Ainsi, depuis le dernier des F. : jusqu'à l'adepte consommé, tout se gradue, tout se lie par le moyen des *quibus licet*, des *solis*, des *primo* ; tout se fait, tout arrive dans chaque empire jusques aux Directeurs nationaux ; et par les Directeurs nationaux tout se fait, tout arrive au centre de toutes les nations, au suprême Aréopage, au Général et chef de la Secte, modérateur universel de la conspiration.

L'article essentiel à observer dans le Code du Directeur national, est donc sa correspondance immédiate avec l'Aréopage de l'Illuminisme. Cette correspondance n'est pas douteuse : nous l'avons vue formellement exprimée en ces termes, dans le plan général du régime que la Secte dévoile à ses Régents : *Il est pour chaque empire un Directeur national, en société et en liaison immédiate avec nos Pères, dont le premier est au timon de l'Ordre.* (Direct. system. N° 4.) De là cette injonction aux Provinciaux, de rendre au Directeur national des comptes si fréquens et si exacts, de tout ce qui se passe d'intéressant dans leur Province; de recourir à lui dans tous leurs doutes, sur tout objet de quelque importance ; de ne rien entreprendre sans son avis, dans les affaires politiques. (*Ibid.* N°s 10 et 11.) De là cette attention de subordonner à ce même Directeur le choix des adeptes à élever dans l'Ordre, au grade politique de Régent ou bien aux préfetures des Districts. (*Ibid.* N°s 15 et 23) De là l'élection même des Provinciaux soumise au National. (*Ibid.* N. 9.) De là surtout cette attention de réserver à ce National tous les *quibus licet* des adeptes Régens, afin que les secrets de leurs découvertes politiques arrivent sûrement à celui qui n'en doit point laisser ignorer aux Pairs de l'Ordre (N° 22.)

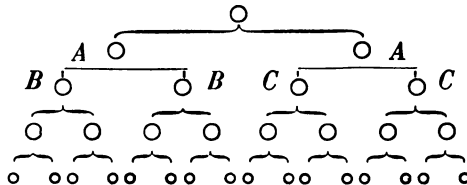
Tels sont donc les droits, et telles sont les lois de l'Inspecteur national de l'Illuminisme ; telle est pour la Secte l'importance de ses fonctions. A lui, tous les secrets des F.·. répandus dans les Provinces, et à la Cour et à la ville : à lui, tous les projets, tous les rapports sur les succès ou les dangers de l'Ordre ; sur les progrès de la conspiration ; sur les emplois, les dignités et la puissance à procurer aux adeptes ; sur les concurrents à écarter, les ennemis à déplacer, les Dicastères et les Conseils à occuper : à lui enfin, tout ce qui peut ou retarder ou bien accélérer la chute des Autels et des Empires, la désorganisation de l'Etat et de l'Eglise sous son inspection ; et par lui, par sa correspondance immédiate, par celle de tous les Inspecteurs nationaux de l'Ordre, tous les secrets des F.·. scrutateurs, tous les projets des F.·. politiques, des F.·. au génie des spéculations ; tout ce qui se médite dans les conseils des Princes ; tout ce qui s'affoiblit ou se fortifie dans l'opinion des peuples ; tout ce qu'il faut prévoir et empêcher, prévenir ou hâter dans chaque ville, chaque Cour et dans chaque famille : par lui et par ses F.·. Inspecteurs des nations, toutes ces



connaissances iront se réunir, se concentrer dans le Conseil suprême de la Secte; et dès lors pas un seul Souverain, pas un seul Ministre dans l'Etat, pas un seul père dans sa famille, pas un seul homme dans le sein de l'amitié, qui puisse dire : mon secret est à moi ; il n'est pas arrivé, il n'arrivera pas à cet Aréopage. Par ce Directeur national encore et par les adeptes du même rang, tous les ordres médités et combinés dans cet Aréopage, tous les décrets des Pairs illuminés seront notifiés aux adeptes de toutes les Nations de toutes les Provinces, de toutes les académies et loges Maçoniques ou Minervales de la Secte. Par lui enfin et par ses Confrères Directeurs nationaux reviendra le compte général à rendre de ses ordres, de leur exécution au sénat des Pairs qui les dicta. Par lui ils connoîtront les négligens à relever, les transgresseurs et les revêches à châtier, à faire souvenir du serment qui soumit leur fortune et leurs jours mêmes aux décrets des Supérieurs majeurs, des Pères inconnus, ou de l'Aréopage de la Secte. C'est en vain qu'elle cache le Code de tous ces Inspecteurs; après toutes les lois sorties de ses antres, voilà évidemment les mystères compris dans ces mots seuls : Il est pour chaque empire un Directeur national, en *liaison* ou en correspondance *immédiate* avec les Pairs de l'Ordre ; *Jedes land hat einen National-Obern, welcher in unmittelbarer Verbindung mit unsern Vættern steht.*

G. — CHAÎNE DE COMMUNICATIONS.

On a appelé ainsi l'organisation qui donne au général la facilité, le pouvoir invisible de mettre en action les milliers de légions, que l'on voit sortir en un clin d'œil de leurs souterrains, aux jours marqués pour les révolutions.



« J'ai immédiatement au-dessous de moi deux adeptes à qui je souffle tout mon esprit ; chacun de ces deux adeptes corres-

pond à deux autres, ainsi de suite. De cette manière, de la manière du monde la plus simple, je peux *mettre en mouvement et enflammer des milliers d'hommes. C'est de cette même manière qu'il faut faire arriver les ordres et opérer en politique.* » (Lettre de Weishaupt à Caton Zwach, 16 févr. 1782.)

Peu de jours après cette leçon, Weishaupt écrit à Celse-Bader, et lui dit : « J'ai envoyé à Caton un modèle, *schema*, une planche ou figure, montrant comment on peut *méthodiquement* et sans beaucoup de peine, *disposer dans le plus bel ordre possible, une grande multitude d'hommes.* Il vous aura sans doute montré cela ; sinon, demandez-le-lui. Voici la figure. »

Ici en effet Weishaupt ajoute encore la figure de progressions ci-dessus, et continue :

« *L'esprit du premier, du plus ardent, du plus profond des adeptes, se communique journellement et sans cesse aux deux A ; par l'un il passe à B B ; et par l'autre à C C. De ceux-ci, il arrive de la même manière aux huit suivans ; de ces huit, aux seize : des seize, aux trente-deux, ainsi de suite. J'en ai écrit plus au long à Caton. Bref, chacun a son Aide-Major, par lequel il agit immédiatement sur tous les autres. Toute la force sort du centre et vient de nouveau s'y réunir. Chacun se subordonne en quelque manière, deux hommes qu'il étudie à fond, qu'il observe, qu'il dispose, qu'il enflamme, qu'il exerce pour ainsi dire, comme des recrues, afin qu'ensuite ils puissent exercer et faire feu avec tout le régiment. On peut établir la même chose pour tous les grades.* » (Écrits orig., t. 2, lett. 13 à Celse) <sup>1</sup>.

1. Je sens bien qu'ici encore il faut que je fournisse le texte même de ces lettres, pour qu'on voie combien je suis loin d'ajouter aux leçons et aux explications de Weishaupt ; voici les termes de sa lettre à Caton : « *An mich selbst aber verweisen sie dermalen noch keinen unmittelbar als den Cortez, bis ich schreibe, damit ich indessen speculiren, und die leute geschickt rangieren kann ; den davon hängt alles ab. Ich werde in dieser figur mit ihnen operiren.* » (Ici est la figure que l'on voit dans le texte françois, avec les lettres *ABC*, qui ne sont ajoutées pour l'explication que dans la lettre à Celse.) « *Ich habe zwey unmittelbar unter mir welchen ich meinen ganzen geist einhauche, und von diesen zweyen hat wieder jeder zwey andere, und so fort. Auf diese art kann ich auf die einfachste art tausend menschen in bewegung und flammen setzen.* » (Je n'ai pas osé dire en françois, mettre en mouvement, en flamme, des milliers d'hommes. C'est la traduction littérale ; elle me semble en Allemand plus forte que notre enflammer.) « *Auf eben diese art muss man die ordres ertheilen, und im politischen operiren.* » (Écrits origin., t. 2, lett. 8 à Caton, 16 févr. 1782.) Notez que l'Allemand de Weishaupt n'est pas de la plus grande pureté.

A présent, même vol., lett. 13 à Celse, sans date : « *Ich habe an Cato ein*

*C'est ainsi que l'on doit communiquer les ordres et opérer en politique. Ces paroles nous montrent, non la loi provisoire, mais la loi méditée, réfléchie et fixée jusqu'à ce qu'il arrive ce temps de soulever et d'enflammer toutes les légions préparées au terrible exercice; ce temps si expressément annoncé par Weishaupt et ses Hyérophantes, de lier les mains, de subjuguier, de faire feu et de vandaliser l'univers.*

## V

NOTE SUR LES PROGRÈS DE LA SECTE trouvée dans les papiers de Caton Zwack, écrite de sa main et insérée dans le premier volume des « Écrits originaux ».

« Par les intrigues de nos F. ., les Jésuites ont été éloignés de toutes les places de Professeurs ; nous avons purgé d'eux l'Université d'Ingolstadt. *Durch die verwendung der Gebrüder werden die Jesuiten non allen Professorstellen entfernt, die Universität Ingolstadt ganz von ihnen gereinigt.*

» La Duchesse Douairière, pour l'institut des Cadets, a tout disposé suivant le plan fait par notre Ordre. *Cette maison est sous notre inspection ; tous les Professeurs sont membres de notre Ordre. Cinq d'entre ces membres ont été bien pourvus, et tous les élèves seront à nous.*

---

*schema geschickt, wie man planmæssig eine grosse menge menschen in der schönsten ordnung... abrichten kann... Es ist diese forme. »*

« *Der geist des ersten, wärmsten, und einsichtsvollesten communicirt sich unaushärllich und täglich an A A — A an B B : und das andere an C C — B B, und C C communiciren sich auf die næmliche art an die unteren &. Diese an die weitere 16, und 16 an 32, und so weiter. An Cato hab ich es weiltæufiger geischrieben : Kurz ! Jeder hat zwey stügel-adjutanten, wodurch er mittelbar in all übrige wirkt. Im centro geht alle kraft aus, und vereinigt sich auch wieder darinn. Jeder sucht sich in gewisser subordination zwey mænner aus, die er ganz studiert, beobachtet, abrichtet, anfeuert, und so zu sagen, wie recrutens abrichtet, damit sie dereinst mit dem ganzen regiment abfeuern und exerciren können. Das kann man durch alle grade so einrichten. » (Id. lett. 13.)*

N. B. On ne trouve point dans les Écrits originaux cette plus longue explication donnée à Caton par Weishaupt ; au moins ne l'ai-je pas présente ; elle seroit sans doute précieuse. On le verroit encore mieux souffler son esprit et son feu à des milliers d'hommes ; mais dans le fond ces deux lettres sont plus que suffisantes pour nos preuves.

» Par la recommandation des F.·., *Pylade* est devenu *Conseiller-fiscal ecclésiastique*. En lui procurant cette place, nous avons mis à la disposition de l'Ordre l'argent de l'Église. Aussi avons-nous, par l'emploi de cet argent, déjà réparé la mauvaise administration de nos ... et de ... Nous les avons tirés des mains des usuriers.

» Avec ce même argent, nous soutenons toujours de nouveaux F.·..

» Nos F.·. d'Église ont été par nos soins tous pourvus de *Bénéfices*, de *Cures*, ou de *places de précepteurs*. Par nos soins encore, nos F.·. *Arminius* et *Cortez* sont devenus professeurs dans l'Université d'*Ingolstadt* ; dans cette même Université nous avons procuré des bourses à tous nos jeunes élèves.

» A la recommandation de notre Ordre, la Cour fait voyager deux de nos jeunes gens qui se trouvent à présent à Rome.

» Les écoles Germaniques sont sous l'inspection de l'Ordre, et n'ont pas d'autres préfets que nos F.·..

» Nous dirigeons aussi la société de bienfaisance.

» L'Ordre a procuré à un grand nombre de F.·. qui sont dans les dicastères, dans les Bureaux d'administration, des appointements et des surcroîts de paye.

» Nous avons pourvu nos F.·. de quatre chaires ecclésiastiques.

» Sous peu nous serons maîtres de toute la fondation Barthélemique destinée à l'éducation des jeunes Ecclésiastiques. Toutes nos mesures sont prises pour cela ; l'affaire a pris une bonne tournure. Par ce moyen nous pourrons munir toute la Bavière de Prêtres adroits et convenables (à notre objet).

» Nous avons les mêmes vues et le même espoir sur une autre maison de Prêtres.

» A force de mesures, d'efforts infatigables, et par les menées de divers ... par ..., nous sommes venus à bout, non-seulement de maintenir le Conseil ecclésiastique que les Jésuites vouloient faire sauter, mais de faire attribuer à ce Conseil, aux Collèges et aux Universités, tous les biens dont les Jésuites avoient encore l'administration en Bavière, tels que l'institut de la Mission, l'aumône d'or, la maison de retraite et la caisse des convertis. Nos Illuminés majeurs ont tenu pour cet objet six assemblées ; plusieurs y ont passé des nuits entières ; et ... »

Ce dernier article est encore mutilé par l'éditeur des Ecrits originaux. Il n'a pas plu à la Cour de Bavière de publier le nom

de ces divers, soit Ministres, soit autres, qui secondèrent si bien Weishaupt et ses adeptes dans cette circonstance. Mais parmi ces divers (Ministres), les Jésuites au moins suspectèrent beaucoup le Comte de Senseim ; ceux du Collège Anglois, alors établi à Liège, crurent spécialement lui devoir la suppression de dix mille florins qu'ils avoient reçus jusqu'alors de la Cour de Bavière. Je ne sais à quel point ces soupçons sont fondés ; on le concevra peut-être mieux quand on verra ce Comte de Senseim, sous le nom du Roi *Alfred*, paroître sur la liste des F. . ; mais, quoi qu'il en soit, la pièce originale que je viens de traduire prouve assez que les adeptes ne méritoient pas toujours les reproches d'inactivité que leur faisoit Weishaupt.

Telle que je viens de la traduire, de combien de problèmes ou d'énigmes cette note nous prépare la solution dans l'histoire de la Révolution ! Malgré la résistance et la constance de la grande partie du Clergé dans cette Révolution, on s'étonne de voir par-tout un certain nombre d'ecclésiastiques entraînés dans toutes ses horreurs et son impiété. *Caton Zwach* nous dévoile ce que c'étoit au moins que ces faux Pasteurs. Hypocrites atroces, c'est la Secte elle-même qui les a formés et choisis dans son sein pour les mettre dans celui de l'Eglise. Elle leur a dit : Simulez pour un temps la piété, le zèle, le symbole des prêtres ; nous saurons vous procurer leurs bénéfices ; nous ferons de vous les Curés et les Pasteurs des peuples. Vous prêcherez en public la doctrine de leur Evangile ; vous en ferez à l'extérieur toutes les fonctions ; et vous serez des nôtres en secret, vous nous préparerez les voies. Il ne s'agit pas de demander ici : comment s'est-il trouvé des monstres qui aient pu consentir à jouer ce rôle de serpent dans le sanctuaire même ? *Caton Zwach* nous les montre ; ils se sont dis Curés ou Chanoines, Vicaires, Professeurs ou Docteurs de l'Eglise Catholique ; ils en ont fait autant, nous le verrons, dans l'Eglise Protestante ; et l'une et l'autre Eglise a eu pour Ministres des hommes conjurés pour sa destruction.

Ce que les conjurés ont fait pour l'Eglise, ils l'ont fait pour l'Etat ; ils l'ont fait dès les premières années de leurs complots. C'est encore *Caton Zwach* qui nous montre ici les intrigues, les intentions et les succès de la Secte, insinuant ses adeptes dans les dicastères, les conseils et les bureaux de l'administration publique, soudoyés par les Princes et l'Etat ; et dans le conseil

des Princes, des Etats, portant tous les projets des traitres, toute leur conspiration contre les Princes et l'Etat.

On s'étonne d'une génération qui semble naître avec tous les principes du Jacobinisme, dans le sein même de ses écoles fondées par les Princes pour l'éducation de la jeunesse ; ce que *Caton* nous dit de *l'institut* créé par la Duchesse Douairière, explique encore l'énigme.

Enfin, l'historien doit un jour se demander à lui-même et dire à ses lecteurs, d'où venoient à la Secte ces trésors prodigués pour la propagation de ses principes, pour les courses de ses apôtres, pour l'entretien ou la fortune de ses adeptes ; la voilà nous montrant elle-même ses Novices élevés aux dépens des fondations publiques, ses voyageurs payés par des Princes qui croient envoyer à la découverte des sciences et des arts chez les nations diverses, et qui leur envoient des conjurés. La voilà surtout nous montrant elle-même ses adeptes introduits dans l'administration des biens ecclésiastiques, et de ces mêmes biens payant les dettes de ses Loges, nourrissant les apôtres de la conspiration, rétablissant ses clubs et les multipliant. Que l'historien pèse les conditions auxquelles tant de F. . sont pourvus de leurs emplois ou de leurs bénéfices, et il verra le trésor de la Secte s'augmenter de toute la portion des revenus qu'elle sait se réserver sur ceux qu'elle procure aux F. ., dans l'Etat ou l'Eglise.

## VI

**INSTRUCTIONS** données aux Chevaliers Écossais de l'Illuminisme (classe intermédiaire) pour exercer leur influence dans les loges maçonniques. Ces instructions montrent comment les arrière-loges dirigent les loges.

« Dans chaque ville tant soit peu considérable de leur district, les chapitres secrets établiront des Loges Maçonniques des trois grades ordinaires. Ils feront recevoir dans ces Loges des hommes de bonnes mœurs, jouissant de la considération publique, et d'une fortune aisée. Ces hommes-là doivent être recherchés et reçus Francs-Maçons, *quand même ils ne devroient pas être utiles*

à l'Illuminisme pour nos projets ultérieurs. » (*Troisième Inst. de chevalier Ecossais pour le grade N° 1.*)

« S'il se trouve déjà une Loge Maçonnique ordinaire dans ces villes, les Chevaliers de l'Illuminisme essayeront d'en établir une plus légitime ; ou du moins n'épargneront-ils rien pour obtenir la prépondérance dans celles qu'ils trouveront établies, ou pour les réformer, ou pour les faire sauter. » (*Ibid. N° 3.*)

« Ils insinueront fortement aux nôtres de ne fréquenter, sans l'agrément des Supérieurs, aucune de ces prétendues Loges constituées, dont les F.°, à l'exception de leurs pancartes, ne tiennent des Anglois que quelques symboles, et des cérémonies qu'ils ne comprennent pas. Tous ces Maçons se trouvent dans une grande ignorance sur la vraie Maçonnerie, sur son grand objet et ses vrais supérieurs. Quoiqu'il y ait des hommes d'un grand mérite dans ces Loges, nous avons de grandes raisons pour ne pas les laisser facilement visiter les nôtres. » (*Ibid. N° 5.*)

« Nos Chevaliers Ecossois auront soin que tout se fasse régulièrement dans les Loges subordonnées. Leur principale attention sera la préparation des Candidats. C'est ici qu'il faut, entre deux yeux, montrer à son homme, qu'on le connoît bien. Embarrassez-le par des questions captieuses, afin de voir s'il a de la présence d'esprit. Est-il peu ferme dans ses principes, montre-t-il son côté foible ? faites-lui sentir combien il lui manque encore de choses et le besoin qu'il a d'être conduit par nous ? » (*Ibid. N° 9.*)

« Le député Maître des Loges, ordinairement Réviseur des comptes, doit être aussi membre de notre Chapitre secret. Il fera croire aux Loges, qu'elles seules disposent de leur argent ; mais il doit employer cet argent suivant le but de notre Ordre. S'agit-il d'aider un de nos Confrères ? on en fait la proposition à la Loge. Si ce Confrère n'est pas Maçon, n'importe ; il n'en faut pas moins venir à bout par quelque expédient. »

« On ne prendra point sur le capital, afin que nous puissions trouver un jour des moyens ou des fonds pour de plus grandes entreprises. Il faut annuellement envoyer au Chapitre secret le dixième de la recette de ces Loges. Le Trésorier, à qui ces fonds sont remis, les ramasse, et cherche par toutes sortes d'entreprises à les augmenter. » (*Ibid. N° 12.*)

« Avant que de toucher à nos propres fonds pour aider nos

Confrères, il faut, autant qu'on le pourra, chercher à leur procurer des secours ou leur entretien, sur les fonds des Loges qui ne sont pas dans notre système. *En général, il faut faire servir à notre grand but l'argent que ces sortes de Loges dépensent si inutilement.* » (*Ibid.* N° 13.)

« Lorsqu'un savant Maçon s'enrôle dans notre Ordre, il entre immédiatement sous la direction de nos Chevaliers Ecossois. » (*Ibid.* N° 16.)<sup>1</sup>

---

1. *Barruel*, III, p. 154-156.



### III

## DOCUMENTS RELATIFS A LA RÉVOLUTION

Ces documents pourraient être assez nombreux. Nous nous contenterons d'en donner trois qui pourront confirmer nos lecteurs dans cette double conviction : que la Révolution de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle a été un premier essai d'application des principes enseignés dans les Loges et arrière-Loges ; que ce crime social a été l'œuvre des Francs-Maçons.

### I

#### LIVRES DÉCRIVANT D'AVANCE LA RÉVOLUTION

En 1774, un des coryphées du philosophisme, qui fut plus tard conventionnel, Mercier, publia, sous ce titre : *L'an 2240 ou rêve s'il en fut jamais*, un livre étrange où tous les événements qui allaient s'accomplir, dix-huit ans après, étaient nettement indiqués. On peut même croire, d'après une note qui est au chap. II, lequel a pour titre : *J'ai sept cents ans*, qu'il fut écrit en 1768, c'est-à-dire trente ans avant que fût mise en œuvre la machine montée dans le secret des arrière-Loges pour transformer la France.

Ce livre ne tarda point à être connu à Rome, car dans une brochure imprimée dans cette ville en 1797, on lit ce qui suit : « Un homme qui était bien au courant de ce qui se tramait, M. Mercier, donna au public un ouvrage que les événements ont rendu bien remarquable, mais qui alors fut pris pour un roman, parce qu'il ne parlait que de ce qui devait arriver dans sept siè-

elles, qu'il était écrit sous l'emblème d'un songe et qu'il annonçait des choses que, quoiqu'elles se soient depuis malheureusement réalisées, étaient regardées, à cette époque, comme impossibles. »

Dans ce livre, Mercier annonçait ce qui suit, au chapitre premier : la souveraineté absolue est abolie par les Etats assemblés ; — la monarchie n'est plus ; — le râteau, la navette, le marteau sont plus brillants que le sceptre ; — pourquoi le gouvernement ne serait-il pas républicain ? Ce sera l'époque terrible et sanglante d'une guerre civile, mais le signal de la liberté : remède affreux, mais nécessaire ; — la Bastille est renversée ; — les monastères sont abolis, les moines mariés, le divorce permis, le Pape dépossédé de ses Etats. « O Rome, disait Mercier, que je te hais ! que tous les cœurs embrasés d'une juste haine ressentent la même horreur que j'ai pour ton nom ! » Ce chapitre était intitulé : *Pas si éloigné qu'on ne le pense !*

La destruction de la Bastille, nous venons de le dire, s'y trouve annoncée à la lettre (p. 36). « On me dit que la Bastille avait été renversée de fond en comble, par un effet, sans doute, de cette haine vertueuse que l'être sensible doit à l'oppresser... à cette vile populace des Rois qui auront, en tout sens, tourmenté l'espèce humaine. » (*Epit. dedic.*, p. VI et VII). Ces paroles écrites et imprimées trente ans avant l'événement, ne sont-elles pas bien remarquables ?

Au chapitre III, dont le titre est : *Je m'habille à la friperie*, Mercier décrit exactement la forme des habits, le bonnet, la grande cravate, la coiffure adoptée, en effet, par les Révolutionnaires (p. 17, 18 et 19).

Le chapitre VI, intitulé : *Les chapeaux brodés*, annonce (p. 28 et 29) l'abolition des ordres et des titres.

Le chapitre VII *Le pont débaptisé*, et le VIII<sup>e</sup> *Le nouveau Paris*, roulent sur certains changements à faire dans la partie matérielle de la ville. Ils ont été en partie exécutés et en partie projetés par les révolutionnaires.

Au chapitre XXXVI<sup>e</sup>, l'auteur sonne le tocsin pour exciter à se révolter et à verser des fleuves de sang pour conquérir une liberté chimérique. « A certains Etats, dit-il, il est une époque qui devient nécessaire, époque terrible, sanglante, mais qui est le signal de la liberté. » Le contexte ne laisse point de doute que Mercier n'eût en vue les temps voisins de celui où il écrivait.

Au chapitre XXII<sup>e</sup>, il avait annoncé que serait versé plus que le sang des tyrans. Ici, au chapitre XXXVI<sup>e</sup>, il dit qu'à l'assassinat de Louis XVI, au début de cette époque terrible et sanglante, devaient s'en ajouter beaucoup d'autres et mêler au sang des tyrans le sang de tant de milliers de victimes. Dans ce même chapitre, on trouve nombre de statues emblématiques, entre autres celle du « Nègre vengeur du Nouveau Monde » ayant à ses pieds les débris de vingt sceptres.

La séparation des deux mondes, celui d'avant la Révolution et celui d'après la Révolution, était donc marquée d'avance par les changements dans la nation, la transformation matérielle de Paris, la destruction de la Bastille, l'abolition des ordres et des titres, le régicide et aussi la propagation de la Révolution dans les autres monarchies dont les sceptres brisés gisaient aux pieds du nègre.

Une telle prévision, poussée à ce point, trente ans à l'avance, s'explique à peine, même pour celui qui a le plus profondément étudié la triple coopération des Encyclopédistes, des Francs-Maçons et des Illuminés à la Révolution.

Un autre livre venu de Hollande ou daté de Hollande pour n'avoir point besoin de paraître avec le privilège du roi, eut une grande vogue au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tous les auteurs Maçons de l'époque en font mention. Il avait pour titre : *L'ordre des Francs-Maçons trahi et le secret du Mopsis révélé !* (Amsterdam, 1743). C'était l'explication complète des trois premiers grades, tels qu'ils existent encore aujourd'hui dans leurs traits généraux. Vingt ans après, le même auteur, l'abbé Larudan, publia un autre ouvrage : *Les Francs-Maçons écrasés*, suite du livre intitulé : *L'ordre des Francs-Maçons trahi*, traduit du latin. (Amsterdam, 1766). La Révolution française y est décrite et analysée dans ses principes et dans ses voies, vingt-trois ans d'avance, avec une pénétration impossible à concevoir sans une connaissance approfondie de la coopération des loges. Qui eût pu prévoir en 1776 qu'un jour le roi périrait sur l'échafaud ? qui eût pu donner la formule définitive (toujours actuelle) de la république et de la démocratie qui devaient succéder à la royauté et se maintenir par l'échafaud ? C'est pourtant ce qu'on pouvait lire dans ce livre sous la forme d'un écrit historique dont la feinte ne pouvait tromper personne. L'auteur prêtait à son personnage, Cromwel,

les pensées, les maximes, les vues politiques qu'il eût été impossible alors d'exposer en la forme directe. Il dévoilait la Maçonnerie préparant ce qui devait être la Révolution, et il réussissait à le faire avec une fidélité, une prévoyance de l'avenir auxquelles l'histoire ne devait apporter aucun démenti ; et cela se vendait à Paris huit ans avant l'avènement de Louis XVI <sup>1</sup>.

L'on connaît l'étrange scène où Cazotte, par un prodige de « reportage » anticipé, décrivit, trois ou quatre ans avant 1789, les traits, même circonstanciés, de la tragédie révolutionnaire, en prédisant à nombre de seigneurs assemblés leur fin sur l'échafaud.

Tout cela confirme bien l'opinion que la Terreur a été l'œuvre de la Franc-Maçonnerie.

En 1791, l'abbé Le Franc, ancien membre de la Congrégation des Eudistes, qui venait d'être dispersée, publia chez Le Petit, rue de Lavori, 10 : *Le voile levé pour les curieux ou le secret de la Révolution française révélé à l'aide de la Franc-Maçonnerie* ; puis, l'année suivante : *La conjuration contre la religion catholique et les souverains* <sup>2</sup>.

Ces avertissements si détaillés et venus de sources si diverses, ne parvinrent point à désillir les yeux des contemporains. Et maintenant encore il se trouve des hommes intelligents et instruits, qui se refusent à voir la main de la Franc-Maçonnerie dans la Révolution.

Le chapitre troisième du *Voile levé pour les curieux* est consacré à l'action de la Franc-Maçonnerie sur l'Assemblée nationale, sous ce titre : *Ce que l'Assemblée Nationale doit à la Franc-Maçonnerie*. On y lit ce qui suit :

« Il est difficile d'expliquer combien l'Assemblée nationale de France doit à la Franc-Maçonnerie.

» Plusieurs Français sont encore persuadés aujourd'hui que c'est le despotisme national, l'entêtement de la noblesse et du clergé qui ont forcé l'Assemblée à se former en Assemblée nationale et à attaquer impitoyablement tous les abus qui régnaient sous l'ancien régime. Ces Français qui ignorent l'in-

---

1. Voir *Maçonnerie nouvelle du Grand-Orient de France*, par Georges Bois, p. 96-110.

2. Ces deux courageuses publications valurent à l'abbé Le Prince la haine de la Maçonnerie, son incarcération et son martyre aux Carmes en septembre 1792.

fluence du gouvernement maçonnique, non-seulement dans les loges maçonniques rectifiées, mais dans les clubs répandus sur tout le territoire de la France, mais dans les départements et les districts, mais dans les Comités de l'Assemblée nationale même, sont tous les jours dupes de leur bonhomie, des apparences et des discours que l'on imprime en tous lieux. Cependant la vérité est que, avant que les États-Généraux fussent convoqués, tous les francs-maçons ne parlaient que d'élever leurs grands-maitres à quelque poste important, qui les mit à même de figurer au premier rang et de leur procurer une grande considération.

» Ils n'ont rien épargné pour venir à bout de leur dessein. Les fastes de l'Empire français transmettront à la postérité les efforts inouïs que les francs-maçons ont faits dans toutes les provinces, pour engager tous les Français à se réunir à eux pour abolir tout ce qui pouvait rappeler l'ancien régime et y substituer celui de leur société, faite selon eux pour rappeler tous les hommes à la liberté et à l'égalité primitive pour lesquelles l'homme est né.

» L'Assemblée nationale a favorisé de tout son pouvoir les projets de l'Ordre maçonnique ; on peut en juger par l'adoption qu'elle a faite de son gouvernement, de ses maximes, et par la chaleur qu'elle a mise à soutenir tout ce que la Société maçonnique lui a suggéré par ses clubs, ses associations et ses écrits.

» Il est à remarquer d'abord que l'Assemblée nationale, tout en disant qu'elle voulait un gouvernement monarchique, que jamais le Roi n'aurait été plus roi qu'il le serait par ses décrets, a cependant fini par adopter un gouvernement républicain et une pure démocratie ; et elle en a emprunté l'organisation à la Franc-Maçonnerie. Pour s'en convaincre qu'on examine la division qu'elle a faite du Royaume. »

L'auteur fait ensuite l'application de ces déductions générales et montre que la division du travail adoptée par l'Assemblée, la procédure de ses discussions, les fonctions de ses bureaux, le serment et les insignes de ses membres, correspondent à une méthode, à un serment et à des insignes adoptés dans les Loges.

## II

EXTRAIT DE L'ADRESSE DE BABŒUF  
AU PEUPLE FRANÇAIS

Elle dit ce que devait être, ou plutôt ce que doit être — car elle ne cesse d'être et d'agir — la Révolution dans la pensée de ceux qui l'ont déchaînée.

« Peuple de France, pendant quinze siècles tu as vécu esclave, et par conséquent malheureux. Depuis six années tu respirez à peine dans l'attente de l'indépendance, du bonheur et de l'égalité. Toujours et partout on berça les hommes de belles paroles; jamais et nulle part, ils n'ont obtenu la chose avec le mot. De temps immémorial on nous répète avec hypocrisie, *les hommes sont égaux*; de temps immémorial la plus monstrueuse inégalité pèse insolemment sur le genre humain. Depuis qu'il y a des sociétés civiles, le plus bel apanage de l'homme est sans contredit reconnu, mais n'a pu encore se réaliser une seule fois : *l'égalité ne fut autre chose qu'une belle et stérile fiction de la loi*. Aujourd'hui qu'elle est réclamée d'une voix plus forte, on nous répond : *Taisez-vous, misérables ! l'égalité de fait n'est qu'une chimère ; contentez-vous de l'égalité conditionnelle. Vous êtes tous égaux devant la loi ; canaille ! que te faut-il de plus ? ... Ce qu'il nous faut de plus !... Législateurs, gouvernans, riches, propriétaires ; écoutez à votre tour.*

» *Nous sommes tous égaux* : Ce principe demeure incontesté...

» *Eh bien ! nous prétendons désormais vivre et mourir comme nous sommes nés. Nous voulons l'égalité réelle, ou la mort. Voilà ce qu'il nous faut ; et nous l'aurons cette égalité réelle, n'importe à quel prix. Malheur à ceux que nous rencontrerons entre elle et nous ! Malheur à qui feroit résistance à un vœu si prononcé ! La Révolution Française n'est que l'avant-courrière d'une Révolution bien plus grande, bien plus solennelle, et qui sera la dernière...*

» Ce qu'il nous faut de plus que l'égalité des droits ? Il ne nous faut pas seulement cette égalité transcrite dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; nous la voulons au milieu

de nous, sous le toit de nos maisons. Nous consentons à tout pour elle, à *faire table rase* pour nous en tenir à elle seule. *Périssent, s'il le faut, tous les arts, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle.*

» Législateurs et gouvernans... *propriétaires* riches et sans entrailles, en vain essayez-vous de neutraliser notre sainte entreprise, en disant : « *Ils ne font que reproduire cette loi* » *agraire*, demandée déjà plusieurs fois avant eux. »

» Calomniateurs ! taisez-vous à votre tour ; et dans le silence de la confusion, écoutez nos prétentions, dictées par la nature et posées sur la justice.

» *La loi agraire, ou le partage des terres, fut le vœu instantané de quelques soldats sans principes, de quelques peuplades mues par leur instinct plutôt que par la raison. Nous tendons à quelque chose de plus sublime, de plus équitable, LE BIEN COMMUN, OU LA COMMUNAUTÉ DES BIENS ! Plus de propriété individuelle des terres ; la terre n'est à personne. Nous réclamons, nous voulons la jouissance commune des biens de la terre : les fruits sont à tout le monde...*

» *Disparaissez enfin, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de mattres et de valets, de gouvernans et de gouvernés ! Qu'il ne soit plus d'autre différence parmi les hommes que celle de l'âge et du sexe...* »

(*Extraits des pièces trouvées chez Babœuf, imprimées par ordre de l'Assemblée.*)

Qui ne voit que Babœuf parle comme le Hiérophante illuminé parle à celui qu'il initie au grade de *l'Homme-Roi*, dans l'illuminisme de Weishaupt, et comme parlent nos socialistes, du moins les plus avancés ?

### III

#### ARTICLE PUBLIÉ PAR ANDRÉ CHÉNIER en 1792, sous ce titre : LA SITUATION

Il existe au milieu de Paris une association nombreuse qui s'assemble fréquemment, toujours gouvernée par les chefs visibles ou invisibles, qui ont tous le même but : *de régner* ; et le même esprit : *de régner par tous les moyens.*

Cette société est en grande partie composée de quelques joueurs adroits qui préparent les hasards et qui en profitent, et d'intrigants subalternes à qui l'avidité et l'habitude *de mal faire* tiennent lieu d'esprit.

Cette société en a produit une infinité d'autres : villes, bourgs, villages en sont pleins. Ces sociétés sont soumises aux ordres de la *société-mère* et entretiennent avec elle une correspondance très active. Cette dernière est un corps dans Paris, et elle est la tête d'un corps plus vaste qui s'étend sur la France.

C'est ainsi que l'Église *plantait la foi* et gouvernait le monde par des *congrégations* de moines.

Les plus insolents despotes n'ont jamais reçu des courtisans les plus avides un encens aussi vil et aussi fastidieux que l'adulation impure, dont deux ou trois mille *usurpateurs de la souveraineté nationale* sont enivrés chaque jour par les écrivains.

Là se manifestent journellement des sentiments et même des principes qui *menacent toutes les fortunes et toutes les propriétés*.

Là, toute *absurdité* est admirée ; tout *mensonge* est accueilli.

La doctrine que *toute délation*, vraie ou fausse, est toujours une chose *louable et utile*, est pratiquée <sup>1</sup>.

Tous les membres, tous les amis de ces *congrégations* sont de bons citoyens : tous les autres sont des perfides. La seule admission dans ce corps lave tous les crimes.

Ces sociétés, se tenant toutes par la main, forment une espèce de chaîne électrique autour de la France. Au même instant, dans tous les recoins, elles s'agitent ensemble, poussent les mêmes cris, impriment les mêmes mouvements.

Partout les juges, les administrateurs qui ne sont pas leurs agents et leurs créatures *sont en butte à leurs persécutions*. Ils désignent les généraux à l'armée comme des traîtres dont on doit se méfier.

Ils reçoivent, à la face de la France entière, des députations qui s'adressent à eux pour obtenir ou une loi, ou la réparation de quelque tort ; et quand l'indignation et la douleur soulèvent tous les esprits, *ils accusent de leur ouvrage tous ceux qu'ils oppriment*.

L'effigie de la liberté n'est qu'une empreinte employée à sceller les volontés de quelques tyrans.

---

1. Les fiches alors comme aujourd'hui.



*La destruction de ces sociétés est le seul remède aux maux de la France et le jour de leur mort sera un jour de fête et d'allégresse.*

Je tâche, autant qu'il est en moi, de venger la justice, l'humanité, l'honnêteté publique, des outrages journaliers de ces broillons qui vivent de la liberté, comme les chenilles vivent des arbres fruitiers qu'elles tuent.

Ce n'est pas le temps de se taire : l'honneur français est compromis par toutes ces turpitudes et par les infâmes qui les approuvent.

Élevons enfin tous ensemble une forte clameur d'indignation et de vérité.

André CHÉNIER <sup>1</sup>.

---

1. Cet article, publié en 1792, a été reproduit, à la fin de mars 1905, par *l'Indépendant de l'Orne* et par *La Bastille* ; on sait qu'André Chénier paya de sa tête sa franchise.

## IV

### DOCUMENTS CONCERNANT LA HAUTE-VENTE

M. Crétineau-Joly a donné, dans son livre *L'Eglise romaine et la Révolution*, quelques-uns des documents qui lui avaient été livrés par Grégoire XVI, pour composer l'histoire des Sociétés secrètes.

Nous en avons fait entrer des fragments dans ce livre. Nous croyons devoir les reproduire ici tels qu'ils se trouvent dans l'ouvrage de Crétineau-Joly.

## I

### LETTRE DU CARDINAL CONSALVI AU PRINCE DE METTERNICH, en date du 4 janvier 1818

*Le Saint-Siège y manifeste la prescience qu'il a du danger que le Carbonarisme, à la tête duquel sera bientôt placée la Haute-Vente, fait courir à la société.*

« Les choses ne vont bien nulle part, et je trouve, cher Prince, que nous nous croyons beaucoup trop dispensés de la plus simple précaution. Ici, j'entretiens chaque jour les ambassadeurs de l'Europe des dangers futurs que les Sociétés secrètes préparent à l'ordre à peine reconstitué, et je m'aperçois qu'on ne me répond que par la plus belle de toutes les indifférences. On s' imagine que le Saint-Siège est trop prompt à prendre frayeur ; l'on s'étonne des avis que la prudence nous suggère. C'est une erreur manifeste que je serais bien heureux de ne pas voir partager par V. A. Vous avez trop d'expérience pour ne pas

vouloir mettre en pratique le conseil qu'il vaut mieux prévenir que réprimer ; or le moment est venu de prévenir ; il faut en profiter, à moins de se résoudre d'avance à une répression qui ne fera qu'augmenter le mal. Les éléments qui composent les Sociétés secrètes, ceux surtout qui servent à former le noyau du Carbonarisme, sont encore dispersés mal fondus ou *in ovo* ; mais nous vivons dans un temps si facile aux conspirations et si rebelle au sentiment du devoir, que la circonstance la plus vulgaire peut très aisément faire une redoutable agrégation de ces conciliabules épars. V. A. me fait l'honneur de me dire, dans sa dernière lettre, que je m'inquiète peut-être trop vivement de quelques secousses, naturelles encore après une aussi violente tempête. Je voudrais bien que mes pressentiments restassent à l'état de chimère ; néanmoins, je ne puis me bercer longtemps d'une aussi cruelle espérance.

» Par tout ce que je recueille de divers côtés, et par tout ce que j'entrevois dans l'avenir, je crois (et vous verrez plus tard si j'ai tort) que la Révolution a changé de marche et de tactique. Elle n'attaque plus à main armée les trônes et les autels, elle se contentera de les miner par d'incessantes calomnies : elle sèmera la haine et la défiance entre les gouvernants et les gouvernés ; elle rendra odieux les uns, tout en plaignant les autres. Puis, un jour, les monarchies les plus séculaires, abandonnées de leurs défenseurs, se trouveront à la merci de quelques intrigants de bas étage auxquels personne ne daigne accorder un regard d'attention préventive. Vous semblez penser que, dans ces craintes manifestées par moi (mais toujours d'ordre verbal du Saint-Père), il y a un système préconçu et des idées qui ne peuvent naitre qu'à Rome. Je jure à V. A. qu'en lui écrivant et qu'en m'adressant aux hautes Puissances, je me dépouille complètement de tout intérêt personnel, et que c'est d'un point beaucoup plus élevé que j'envisage la question. Ne pas s'y arrêter maintenant, parce qu'elle n'est pas encore entrée pour ainsi dire dans le domaine public, c'est se condamner à de tardifs regrets.

» Le gouvernement de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique prend (je le sais, et le Très Saint-Père l'en remercie du fond de son âme) toutes les sages mesures que comporte la situation ; mais nous voudrions qu'il ne s'endormît pas, comme le reste de l'Europe, sur de terribles éventualités. Le besoin de

conspirer est inné au cœur des Italiens ; il ne faut pas leur laisser développer ce mauvais penchant : sinon, dans peu d'années, les princes se verront obligés de sévir. Le sang ou le cachot établira entre eux et leurs sujets un mur de séparation. Ainsi nous marcherons à un abîme, qu'avec un peu de prudence il serait très facile d'éviter. Grâce aux très éminents services que V. A. rendit à l'Europe, elle a mérité une place privilégiée dans le conseil des Rois. Vous avez, cher Prince, acquis et inspiré la confiance ; augmentez encore cette gloire si universelle, en mettant les conspirateurs novices dans l'impossibilité de nuire aux autres ainsi qu'à eux-mêmes. C'est dans cet art de prescience et de calcul anticipé qu'ont brillé les grands hommes d'État ; vous vous garderez bien de manquer à votre vocation. »

Le langage du Saint-Siège ne fut pas compris, ses avertissements se virent dédaignés. Peu après la Haute-Vente était constituée.

## II

### INSTRUCTION SECRÈTE PERMANENTE, donnée aux membres de la Haute-Vente

« Depuis que nous sommes établis en corps d'action et que l'ordre commence à régner au fond de la Vente la plus reculée comme au sein de celle la plus rapprochée du centre, il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée de l'affranchissement de l'Italie, d'où doit sortir, à un jour déterminé, l'affranchissement du monde entier, la République fraternelle et l'harmonie de l'humanité. Cette pensée n'a pas encore été saisie par nos frères d'au delà les Alpes. Ils croient que l'Italie révolutionnaire ne peut que conspirer dans l'ombre, distribuer quelques coups de poignard à des sbires ou à des traitres ; et subir tranquillement le joug des événements qui s'accomplissent au delà des monts pour l'Italie, mais sans l'Italie. Cette erreur nous a été déjà fatale à plusieurs reprises. Il ne faut pas la combattre avec des phrases, ce serait la propager ; mais il faut la tuer avec des faits. Ainsi, au milieu des soins qui ont le privilège d'agiter les

esprits les plus vigoureux de nos Ventes <sup>1</sup>, il en est un que nous ne devons jamais oublier.

» La Papauté a exercé de tout temps une action décisive sur les affaires d'Italie. Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables évêques, prêtres, moines, religieux et fidèles de toutes les latitudes, la Papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyr et à l'enthousiasme. Partout où il lui platt d'évoquer, elle a des amis qui meurent, d'autres qui se dépouillent pour elle. C'est un levier immense dont quelques papes seuls ont apprécié toute la puissance (encore n'en ont-ils usé que dans une certaine mesure). Aujourd'hui il ne s'agit pas de reconstituer pour nous ce pouvoir, dont le prestige est momentanément affaibli; notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, l'anéantissement à tout jamais du Catholicisme et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard. Mais pour atteindre plus certainement ce but et ne pas nous préparer de gaieté de cœur des revers qui ajournent indéfiniment ou compromettent dans les siècles le succès d'une bonne cause, il ne faut pas prêter l'oreille à ces vantards de Français, à ces nébuleux Allemands, à ces tristes Anglais, qui s'imaginent tous tuer le Catholicisme tantôt avec une chanson impure, tantôt avec une déduction illogique, tantôt avec un grossier sarcasme passé en contrebande comme le coton de la Grande-Bretagne. Le Catholicisme a la vie plus dure que cela. Il a vu de plus implacables, de plus terribles adversaires, et il s'est souvent donné le malin plaisir de jeter de l'eau bénite sur la tombe des plus enragés. Laissons donc nos frères de ces contrées se livrer aux intempérances stériles de leur zèle anticatholique, permettons-leur même de se moquer de nos madones et de notre dévotion apparente. Avec ce passe port, nous pouvons conspirer tout à notre aise et arriver peu à peu au terme proposé.

» Donc la Papauté est depuis seize cents ans inhérente à l'histoire de l'Italie. L'Italie ne peut ni respirer, ni se mouvoir sans la permission du Pasteur suprême. Avec lui, elle a les cent bras de Briarée; sans lui, elle est condamnée à une impuissance qui fait pitié. Elle n'a plus que des divisions à fomenter, que des haines à voir éclore, des hostilités à entendre surgir de la

---

1. Les Ventes du Carbonarisme au sommet desquelles était placée la Haute-Vente.

première chaîne des Alpes au dernier chaînon des Apennins. Nous ne pouvons pas vouloir un pareil état de choses ; il importe donc de chercher un remède à cette situation. Le remède est tout trouvé. Le Pape, quel qu'il soit, ne viendra jamais aux Sociétés secrètes ; c'est aux Sociétés secrètes à faire le premier pas vers l'Église, dans le but de les vaincre tous deux.

» Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an ; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être ; mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue.

» Nous n'entendons pas gagner les Papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule ; et de quelque manière que tournent les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés de plein gré ou par surprise dans une partie de nos secrets, ce n'est pas du tout un motif pour désirer leur élévation au siège de Pierre. Cette élévation nous perdrait. L'ambition seule les aurait conduits à l'apostasie : les nécessités du pouvoir les forceraient à nous immoler. Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins. Alexandre VI, avec tous ses crimes privés, ne nous conviendrait pas, car il n'a jamais erré dans les matières religieuses. Un Clément XIV, au contraire, serait notre fait des pieds à la tête. Borgia était un libertin, un vrai sensualiste du dix-huitième siècle égaré dans le quinzième. Il a été anathématisé, malgré ses vices, par tous les vices de la philosophie et de l'incrédulité, et il doit cet anathème à la vigueur avec laquelle il défendit l'Église. Ganganelli se livra pieds et poings liés aux ministres des Bourbons qui lui faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et Ganganelli est devenu un très grand Pape. C'est à peu près dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible. Avec cela nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Église, qu'avec les pamphlets de nos frères de France et l'or même de l'Angleterre. Voulez-vous en savoir la raison ? C'est qu'avec cela, pour briser le rocher sur lequel Dieu a bâti son Église, nous n'avons plus besoin de vinaigre annibalien, plus besoin de la poudre à canon, plus besoin même de nos bras. Nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut

pour cette croisade tous les Urbain II et tous les saint Bernard de la Chrétienté.

» Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts ; mais quand ? mais comment ? L'inconnu ne se dégage pas encore. Néanmoins, comme rien ne doit nous écarter du plan tracé, qu'au contraire tout y doit tendre, comme si le succès devait couronner dès demain l'œuvre à peine ébauchée, nous voulons, dans cette instruction qui restera secrète pour les simples initiés, donner aux préposés de la Vente suprême des conseils qu'ils devront inculquer à l'universalité des frères, sous forme d'enseignement ou de memorandum. Il importe surtout, et par une discrétion dont les motifs sont transparents, de ne jamais laisser pressentir que ces conseils sont des ordres émanés de la Vente. Le Clergé y est trop directement mis en jeu, pour qu'on puisse, à l'heure qu'il est, se permettre de jouer avec lui comme avec un de ces roitelets ou de ces principicules sur lesquels on n'a besoin que de souffler pour les faire disparaître.

» Il y a peu de chose à faire avec les vieux cardinaux ou avec les prélats dont le caractère est bien décidé. Il faut les laisser incorrigibles à l'école de Consalvi, et puiser dans nos entrepôts de popularité ou d'impopularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains. Un mot qu'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés et des cafés dans la rue, un mot peut quelquefois tuer un homme. Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il d'avance un ennemi déclaré ? un Albani, un Pallotta, un Bernetti, un della Genga, un Rivarola ? enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas ; créez-lui une de ces réputations qui effraient les petits enfants et les vieilles femmes ; peignez-le cruel et sanguinaire ; racontez quelques traits de cruauté qui puissent se graver dans la mémoire du peuple. Quand les journaux étrangers recueilleront par nous ces récits qu'ils embelliront à leur tour (inévitavelmente par respect pour la vérité), montrez, ou plutôt faites montrer, par quelque respectable imbécile, ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre,

L'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la bonne cause. Avec un journal dont il ne comprend pas la langue, mais où il verra le nom de son délégué ou de son juge, le peuple n'a pas besoin d'autres preuves. Il est dans l'enfance du Libéralisme, il croit aux Libéraux comme plus tard il croira en nous ne savons trop quoi.

» Écrasez l'ennemi quel qu'il soit, écrasez le puissant à force de médisances ou de calomnies : mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller ; c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner, sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des Sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés mais sûrs dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. Vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent. Vos pères, vos enfants, vos femmes elles-mêmes, doivent toujours ignorer le secret que vous portez dans votre sein, et s'il vous plaisait, pour mieux tromper l'œil inquisitorial, d'aller souvent à confesse, vous êtes comme de droit autorisés à garder le plus absolu silence sur ces choses. Vous savez que la moindre révélation, que le plus petit indice, échappé au tribunal de la pénitence ou ailleurs, peut entraîner de grandes calamités, et que c'est son arrêt de mort que signe ainsi le révélateur volontaire ou involontaire.

» Or, donc, pour nous assurer un Pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce Pape, une génération digne du règne que nous rêvons. Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr ; allez à la jeunesse et, si c'est possible, jusqu'à l'enfance. N'ayez jamais pour elle un mot d'impiété ou d'impureté : *Maxima debetur puero reverentia*. N'oubliez jamais ces paroles du poète, car elles vous serviront de sauvegarde contre des licences dont il importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause. Pour la faire fructifier au seuil de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au foyer domestique, vous devez vous présenter avec toutes les apparences de l'homme grave et moral. Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites que ceux qui principalement s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens. Nourrissez leurs esprits de l'ancienne splendeur de



la Rome papale. Il y a toujours au fond du cœur de l'Italien un regret pour la Rome républicaine. Confondez habilement ces deux souvenirs l'un dans l'autre. Excitez, échauffez ces natures si pleines d'incandescence et de patriotique orgueil. Offrez-leur d'abord, mais toujours en secret, des livres inoffensifs, des poésies resplendissantes d'emphase nationale, puis peu à peu vous amènerez vos disciples au degré de cuisson voulu. Quand sur tous les points à la fois de l'état ecclésiastique ce travail de tous les jours aura répandu nos idées comme la lumière, alors vous pourrez apprécier la sagesse du conseil dont nous prenons l'initiative.

» Les événements, qui, selon nous, se précipitent trop vite <sup>1</sup>, vont nécessairement appeler, d'ici à quelques mois, une intervention armée de l'Autriche. Il y a des fous qui, de gaieté de cœur, se plaisent à jeter les autres au milieu des périls, et cependant ce sont ces fous qui, à une heure donnée, entraînent jusqu'aux sages. La révolution que l'on fait méditer à l'Italie, n'aboutira qu'à des malheurs et à des proscriptions. Rien n'est mûr, ni les hommes, ni les choses, et rien ne le sera encore de bien longtemps ; mais de ces malheurs, vous pourrez facilement tirer une nouvelle corde à faire vibrer au cœur du jeune clergé. Ce sera la haine de l'étranger. Faites que l'Allemand (*il Tedesco*) soit ridicule et odieux avant même son entrée prévue. A l'idée de suprématie pontificale, mêlez toujours le vieux souvenir des guerres du Sacerdoce et de l'Empire. Ressuscitez les passions mal éteintes des Guelfes et des Gibelins, et ainsi, vous vous arrangerez à peu de frais une réputation de bon catholique et de patriote pur. -

» Cette réputation donnera accès à nos doctrines au sein du jeune clergé comme au fond des couvents. Dans quelques années, ce jeune clergé aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions ; il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé à choisir le Pontife qui devra régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation, c'est un petit grain de sénevè que nous confions à la terre ; mais le soleil des justices le déve-

---

1. Cet écrit est daté de l'année 1819.

lopera jusqu'à la plus haute puissance, et vous verrez un jour quelle riche moisson ce petit grain produira.

» Dans la voie que nous traçons à nos frères, il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter. On en triomphera par l'expérience et par la perspicacité ; mais le but est si beau, qu'il importe de mettre toutes les voiles au vent pour l'atteindre. Vous voulez révolutionner l'Italie ? cherchez le Pape dont nous venons de faire le portrait. Vous voulez établir le règne des élus sur le trône de la prostituée de Babylone ? que le Clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des Clefs apostoliques. Vous voulez faire disparaître le dernier vestige des tyrans et des oppresseurs ? tendez vos filets comme Simon Barjona ; tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents plutôt qu'au fond de la mer : et si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne. Le pêcheur de poissons devint pêcheur d'hommes ; vous amènerez des amis autour de la Chaire apostolique. Vous aurez prêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde.

» Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. Les alchimistes du moyen âge ont perdu leur temps et l'or de leurs dupes à la recherche de ce rêve. Celui des Sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons : c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme. Ne nous décourageons donc ni pour un échec, ni pour un revers, ni pour une défaite ; préparons nos armes dans le silence des Ventes ; dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour, au delà même de nos calculs les plus improbables. »

## III

**FRAGMENT D'UNE LETTRE** qui ne porte pour signature qu'une équerre, mais qui, rapprochée de quelques autres écritures de la même main, semble bien émaner du comité directeur et avoir une autorité spéciale. Elle est du 20 octobre 1821 :

« Dans la lutte engagée maintenant entre le despotisme sacerdotal ou monarchique et le principe de liberté, il y a des conséquences qu'il faut subir, des principes qu'avant tout il importe de faire triompher. Un échec était dans les événements prévus ; nous ne devons pas nous en attrister plus que de mesure ; mais si cet échec ne décourage personne, il devra, dans un temps donné, nous faciliter les moyens pour attaquer le fanatisme avec plus de fruit. Il ne s'agit que de toujours exalter les esprits, et de mettre à profit toutes les circonstances. L'intervention étrangère, dans les questions pour ainsi dire de police intérieure, est une arme effective et puissante qu'il faut savoir manier avec dextérité. En France, on viendra à bout de la branche aînée en lui reprochant incessamment d'être revenue dans les fourgons des Cosaques ; en Italie, il faut rendre aussi impopulaire le nom de l'étranger, de sorte que, lorsque Rome sera sérieusement assiégée par la Révolution, un secours étranger soit tout d'abord un affront, même pour les indigènes fidèles. Nous ne pouvons plus marcher à l'ennemi avec l'audace de nos pères de 1793. Nous sommes gênés par les lois et bien plus encore par les mœurs ; mais, avec le temps, il nous sera permis peut-être d'atteindre le but qu'ils ont manqué. Nos pères mirent trop de précipitation à tout, et ils ont perdu la partie. Nous la gagnerons si, en contenant les témérités, nous parvenons à fortifier les faiblesses.

» C'est d'insuccès en insuccès qu'on arrive à la victoire. Ayez donc l'œil toujours ouvert sur ce qui se passe à Rome. Dépolarisez la prêtraille par toute espèce de moyens ; faites au centre de la Catholicité ce que nous tous, individuellement ou en corps, nous faisons sur les ailes. Agitez, jetez sur la rue sans

motifs ou avec motifs, peu importe, mais agitez. Dans ce mot sont renfermés tous les éléments de succès. La conspiration la mieux ourdie est celle qui se remue le plus et qui compromet le plus de monde. Ayez des martyrs, ayez des victimes, nous trouverons toujours des gens qui sauront donner à cela les couleurs nécessaires. »

## IV

**LETTRE DU JUIF DÉSIGNÉ DANS LA SECTE SOUS LE NOM DE PICCOLO-TIGRE.** Elle donne aux membres de la Vente de Carbonari, que Piccolo-Tigre avait formée à Turin, des instructions sur les moyens à prendre pour racoler des francs-maçons. Elle est datée du 18 janvier 1822 :

« Dans l'impossibilité où nos frères et amis se trouvent de dire encore leur dernier mot, il a été jugé bon et utile de propager partout la lumière et de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer. C'est dans ce but-là que nous ne cessons de vous recommander d'affilier à toute sorte de congrégations telles quelles, pourvu que le mystère y domine, toute espèce de gens. L'Italie est couverte de Confréries religieuses et de Pénitents de diverses couleurs. Ne craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au milieu de ces troupeaux guidés par une dévotion stupide ; qu'ils étudient avec soin le personnel de ces Confréries, et ils verront que peu à peu il n'y manque pas de récoltes à faire. Sous le prétexte le plus futile, mais jamais politique ou religieux, créez par vous-mêmes, ou, mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux-arts pour objet. Réunissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sacristies même ou dans les chapelles, vos tribus encore ignorantes ; mettez-les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper ; infiltrez le venin dans les cœurs choisis, infiltrez-le à petites doses et comme par hasard : puis, à la réflexion, vous serez étonnés vous-même de votre succès.

» L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs. Il est disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles

plaisirs et des joies défendues. Il aime les grandes causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque ; apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et, par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, et lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquerez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle ; attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer. Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion (l'un va presque toujours à la suite de l'autre), laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel, que je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et de demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du Temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel.

» Se trouver membre d'une Loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté et une ambition. Les Loges peuvent bien aujourd'hui procréer des gourmands : elles n'enfanteront jamais des citoyens. On dîne trop chez les T. : C. : et T. : R. : F. : de tous les Orients ; mais c'est un lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous. Les Loges ne font qu'un mal relatif, un mal tempéré par une fausse philanthropie et par des chansons encore plus fausses, comme en France. Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais cela a un but qu'il faut encourager sans cesse. En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare ainsi de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la Société secrète, dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée.

» La Haute-Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra. Les princes de maison souveraine, et qui n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la grâce de Dieu, veulent tous l'être par la grâce d'une révolution. Le duc d'Orléans est franc-maçon, le prince de Carignan le fut aussi. Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. D'autres sont déshérités ou proscrits. Flattez tous ces ambitieux de popularité; accaparez-les pour la Franc-Maçonnerie: la Haute-Vente verra après ce qu'elle pourra en faire d'utile à la cause du progrès. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là. Faites-en des Francs-Maçons. La Loge les conduira au Carbonarisme. Un jour viendra où la Haute-Vente peut-être daignera se les affilier. En attendant, ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux. Ces pauvres princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. C'est une magnifique enseigne, et il y a toujours des sots disposés à se compromettre au service d'une conspiration dont un prince quelconque semble être l'arc-boutant.

» Une fois qu'un homme, qu'un prince même, un prince surtout, aura commencé à être corrompu, soyez persuadés qu'il ne s'arrêtera guère sur la pente. Il y a peu de mœurs, même chez les plus moraux, et l'on va très vite dans cette progression. Ne vous effrayez donc pas de voir les Loges florissantes, lorsque le Carbonarisme se recrute avec peine. C'est sur les Loges que nous comptons pour doubler nos rangs; elles forment à leur insu notre noviciat préparatoire. Elles discourent sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le bonheur de l'égalité sociale, et sur les grands principes de liberté religieuse. Elles ont, entre deux festins, des anathèmes foudroyants contre la persécution. C'est plus qu'il n'en faut pour faire des adeptes. Un homme imbu de ces belles choses n'est pas éloigné de nous; il ne reste plus qu'à l'enrégimenter. La loi du progrès social est là, et toute là; ne prenez pas la peine de la chercher ailleurs. Dans les circonstances présentes, ne levez jamais le masque. Contentez-vous de rôder autour de la bergerie catholique; mais, en bon loup, saisissez au passage le premier agneau qui

s'offrira dans les conditions voulues. Le bourgeois a du bon, le prince encore davantage. Pourtant, que ces agneaux ne se changent pas en renards, comme l'infâme Carignan. La trahison du serment est un arrêt de mort, et tous ces princes, faibles ou lâches, ambitieux ou repentants, nous trahissent et nous dénoncent. Par bonheur, ils ne savaient que peu de chose, rien même, et ils ne peuvent pas mettre sur la trace de nos véritables mystères.

» A mon dernier voyage en France, j'ai vu avec une satisfaction profonde que nos jeunes initiés apportaient une extrême ardeur à la diffusion du Carbonarisme ; mais je trouve qu'ils précipitent un peu trop le mouvement. Selon moi, ils font trop de leur haine religieuse, une haine politique. La conspiration contre le Siège romain ne devrait pas se confondre avec d'autres projets. Nous sommes exposés à voir germer dans le sein des Sociétés secrètes d'ardentes ambitions ; ces ambitions, une fois maîtresses du pouvoir, peuvent nous abandonner. La route que nous suivons n'est pas encore assez bien tracée pour nous livrer à des intrigants ou à des tribuns. Il faut dé catholiciser le monde, et un ambitieux arrivé à son but se gardera bien de nous seconder. La révolution dans l'Eglise, c'est la révolution en permanence, c'est le renversement obligé des trônes et des dynasties. Or un ambitieux ne peut pas vouloir ces choses-là. Nous visons plus haut et plus loin ; tâchons donc de nous ménager et de nous fortifier. Ne conspirons que contre Rome : pour cela, servons-nous de tous les incidents, mettons à profit toutes les éventualités. Défendons-nous principalement des exagérations de zèle. Une bonne haine bien froide, bien calculée, bien profonde, vaut mieux que tous ces feux d'artifice et toutes ces déclamations de tribune. A Paris, ils ne veulent pas comprendre cela ; mais, à Londres, j'ai vu des hommes qui saisissaient mieux notre plan et qui s'y associaient avec plus de fruit. Des offres considérables m'ont été faites : bientôt nous aurons à Malte une imprimerie à notre disposition. Nous pourrions donc, avec impunité, à coup sûr, et sous pavillon britannique, répandre, d'un bout de l'Italie à l'autre, les livres, brochures, etc., que la Vente jugera à propos de mettre en circulation. »

## V

LETTRE DE NUBIUS, LE CHEF DE LA HAUTE-VENTE,  
A VOLPE, datée du 3 avril 1824

« On a chargé nos épaules d'un lourd fardeau, cher Volpe. Nous devons faire l'éducation immorale de l'Eglise, et arriver, par de petits moyens bien gradués quoique assez mal définis, au triomphe de l'idée révolutionnaire par le Pape. Dans ce projet, qui m'a toujours semblé d'un calcul surhumain, nous marchons encore en tâtonnant ; mais il n'y a pas deux mois que je suis à Rome, et déjà je commence à m'habituer à l'existence nouvelle qui m'est destinée. D'abord, je dois vous faire une réflexion pendant que vous êtes à Forli à relever le courage de nos frères : c'est que, soit dit entre nous, je trouve dans nos rangs beaucoup d'officiers et pas assez de soldats. Il y a des hommes qui s'en vont mystérieusement ou à demi-voix faire au premier passant des demi-confidences par lesquelles ils ne trahissent rien, mais par lesquelles aussi, à des oreilles intelligentes, ils pourraient très bien laisser tout deviner. C'est le besoin d'inspirer de la crainte ou de la jalousie à un voisin ou à un ami qui porte quelques-uns de nos frères à ces indiscretions coupables. Le succès de notre œuvre dépend du plus profond mystère, et dans les Ventes nous devons trouver l'initié, comme le chrétien de l'*Imitation*, toujours prêt « à aimer à être inconnu et à n'être compté pour rien ». Ce n'est pas pour vous, très fidèle Volpe, que je me permets d'édicter ce conseil ; je ne présume pas que vous puissiez en avoir besoin. Comme nous, vous devez connaître le prix de la discrétion et de l'oubli de soi-même en face des grands intérêts de l'humanité ; mais cependant si, examen de conscience fait, vous vous jugiez en contravention, je vous prierais d'y bien réfléchir, car l'indiscrétion est la mère de la trahison.

» Il y a une certaine partie du clergé qui mord à l'hameçon de nos doctrines avec une vivacité merveilleuse : c'est le prêtre qui n'aura jamais d'autre emploi que celui de dire la messe, d'autre passe-temps que celui d'attendre dans un café que sonnent deux heures après l'Ave Maria pour aller se coucher. Ce



prêtre, le plus grand oisif de tous les oisifs qui encombrant la Ville éternelle, me semble avoir été créé pour servir d'instrument aux Sociétés secrètes. Il est pauvre, ardent, désœuvré, ambitieux ; il se sait déshérité des biens de ce monde ; il se croit trop éloigné du soleil de la faveur pour pouvoir se réchauffer les membres, et il grelotte sa misère tout en murmurant contre l'injuste répartition des honneurs et des biens de l'Eglise. Nous commençons à utiliser ces sourds mécontentements que l'incurie native osait à peine s'avouer. A cet ingrédient des prêtres statistes, sans fonctions et sans autre caractère qu'un manteau aussi délabré que leur chapeau ayant perdu toute espèce de forme primitive, nous ajoutons, autant qu'il est possible, une mixture de prêtres corses et génois qui arrivent tous à Rome avec la tiare dans leur valise. Depuis que Napoléon a vu le jour dans leur Ile, il n'y a pas un de ces Corses qui ne se croit un Bonaparte pontifical. Cette ambition, qui maintenant a sa vulgarité, nous a été favorable ; elle nous a ouvert des voies qui probablement nous seraient restées très longtemps inconnues. Elle nous sert à consolider, à éclairer le chemin sur lequel nous marchons, et leurs plaintes, enrichies de tous les commentaires et de toutes les malédictions, nous offrent des points d'appui auxquels nous n'aurions jamais songé.

» La terre fermente, le germe se développe, mais la moisson est bien éloignée encore. »

## VI

### LETTRE DE NUBIUS A VINDICE, après l'exécution de Targhini et de Montanari, le 23 novembre 1825<sup>1</sup>

« J'ai assisté, avec la ville entière, à l'exécution de Targhini et de Montanari ; mais j'aime mieux leur mort que leur vie. Le

1. « La Commission spéciale nommée par Notre Saint-Père le Pape Léon XII, heureusement régnant, et présidée par Monseigneur Thomas Bernetti, gouverneur de Rome, s'est réunie ce matin, à trois heures avant midi, dans l'une des salles du palais du gouvernement, pour juger le crime de lèse-majesté et de blessures avec trahison et autres circonstances aggravantes dont sont accusés : Angelo Targhini, natif de Brescia, domicilié à Rome ; Léonidas Montanari, de Césène, chirurgien à Rocca di

complot qu'ils avaient follement préparé, afin d'inspirer la terreur, ne pouvait pas réussir ; il a failli nous compromettre ; donc leur mort rachète ces petites peccadilles. Ils sont tombés avec courage, et ce spectacle fructifiera. Crier à tue-tête, sur la place du Peuple à Rome, dans la cité-mère du Catholicisme, en face du bourreau qui vous tient et du peuple qui vous regarde, que l'on meurt innocent, franc-maçon et impénitent, c'est admirable ; d'autant plus admirable que c'est la première fois que semblable chose arrive. Montanari et Targhani sont dignes de notre martyrologe, puisqu'ils n'ont daigné accepter ni le pardon de l'Eglise, ni la réconciliation avec le Ciel. Jusqu'à ce jour, les patients, entreposés en chapelle, pleuraient de repentir, afin de toucher l'Âme du Vicaire des miséricordes ; ceux-là n'ont rien désiré comprendre aux félicités célestes, et leur mort de réproprés a produit un magique effet sur les masses. C'est une première proclamation des Sociétés secrètes et une prise de possession des Ames.

» Nous avons donc des martyrs. Afin de faire pièce à la police

---

Papa ; Pompeo Garofolini, Romain, avoué (*legale*) ; Luigi Spadoni, de Forli, auparavant soldat dans les troupes étrangères, puis valet de chambre ; Ludovico Gasperoni, de Fussignano, de la province de Ravenne, étudiant en droit ; Sebastiano Ricci, de Césène, domestique sans place, tous ayant atteint l'âge de majorité.

» La discussion s'étant ouverte, après les prières accoutumées et l'invocation du très saint Nom de Dieu, rapport a été fait de la cause, selon la teneur du procès et du sommaire préalablement distribué. L'avocat fiscal et le procureur général ont développé les points de la législation et les Constitutions qui concernent les attentats dont il s'agit.

» L'avocat des pauvres a présenté les motifs de la défense, tant de vive voix que par des mémoires précédemment distribués.

» La Commission spéciale, après avoir pris en mûre considération les résultats du procès, les raisons de la défense et le dispositif des lois a déclaré :

» Que Angelo Targhini, pendant sa réclusion pour homicide, commis en 1819 sur la personne d'Alexandre Corsi, s'immiscça dans tout ce qui avait rapport aux Sociétés secrètes prohibées, s'agrégea ensuite à la secte des Carbonari, etenfin en devint le fondateur dans la capitale même, dès qu'il put y retourner ;

» Qu'après avoir fait quelques prosélytes, ceux-ci, pour la plupart, ne fréquentèrent guère cette Société, dans laquelle il figurait comme chef et de plus comme despote, ainsi que le rapportent ses compagnons mêmes ;

» Qu'après avoir fait, avec ses autres co-accusés, tous ses efforts pour les amener à rentrer dans ladite secte et à la fréquenter pour qu'elle pût ultérieurement progresser, il résolut d'effrayer par quelque exemple terrible les individus qui s'en étaient séparés : il forma donc le projet d'assassiner quelques-uns d'entre eux par voie de trahison ;

» Que dans la soirée du 4 juin dernier, avec le dessain bien arrêté d'en

de Bernetti, je fais déposer des fleurs, et beaucoup de fleurs, sur le fossé où le bourreau a caché leurs restes. Nous avons adopté des dispositions en conséquence. Nous craignons de voir nos domestiques compromis en faisant cette besogne ; il se trouve ici des Anglais et de jeunes miss romanesquement antipapistes, et ce sont eux que nous chargeons de ce pieux pèlerinage. L'idée m'a paru aussi heureuse qu'aux sudsites jeunes blondes. Ces fleurs, jetées pendant la nuit aux deux cadavres proscrits, feront germer l'enthousiasme de l'Europe révolutionnaire. Les morts auront leur Panthéon ; puis j'irai, dans la journée, porter à Monsignor Piatti mon compliment de condoléance. Ce pauvre homme a manqué ses deux âmes de Carbonari. Il a mis pour les confesser toute sa ténacité de prêtre, et il a été vaincu. Je me dois à moi-même, à mon nom, à ma position, et surtout à notre avenir, de déplorer avec tous les cœurs catholiques, ce scandale, inouï, à Rome. Je le déplorerais si éloquemment, que j'espère attendre le Piatti lui-même. A

---

venir à l'exécution de son plan, le dit Targhini fit une visite à l'un de ces individus dans sa demeure, et l'ayant fait sortir sous quelque prétexte, il le conduisit dans une auberge où ils burent ensemble, et de là, toujours avec des manières amicales, jusqu'à la rue qui donne sur la place de Sant'Andrea della Valle, où ce jeune homme sans défiance reçut à l'improviste et par derrière, dans le côté droit, un coup de stylet qui le blessa grièvement, de la main de Léonidas Montanari, qui s'était mis là aux aguets pour attendre leur passage ; qu'à peu près à l'heure même que Targhini se rendit à la maison de cet individu, Pompeo Garofolini et Luigi Spadoni allèrent à celle d'un autre affilié de la secte qui également ne la fréquentait plus ; et tandis que l'un restait dans la rue, l'autre monta à la demeure indiquée, également dans le dessein, comme on le prétend, de l'en faire sortir pour qu'il fût assassiné, ce qui heureusement n'arriva point, parce que celui-ci, se trouvant indisposé, prenait en ce moment un bain de pieds ;

» Que dans le même temps et au moment même que Targhini sortit de sa demeure avec Montanari, et immédiatement après eux Spadoni et Garofolini, il en sortit encore Ludovico Gasperoni et Sebastiano Ricci, qui tous s'y étaient préalablement réunis :

» Que, en réunissant ces circonstances et d'autres non moins remarquables de ces faits, lesquels se trouvent au long dans le procès, on ne peut ne pas conclure que précédemment les co-accusés n'aient comploté l'exécution du crime qui ne fut réalisé que sur la personne d'un seul des individus désignés ;

» Que par suite la Commission spéciale, considérant la gravité tant de ce crime que de celui de lèse-majesté et les preuves qui se réunissent à la charge desdits co-accusés, juge et condamne à l'unanimité Angelo Targhini et Léonidas Montanari à la peine de mort ; Luigi Spadoni et Pompeo Garofolini aux galères pour la vie ; Ludovico Gasperoni et Sebastiano Ricci aux galères pour dix ans. »

propos de fleurs, nous avons fait demander par un de nos plus innocents affiliés de la Franc-Maçonnerie, au poète Casimir Delavigne, une *Messénienne* sur Targhini et Montanari. Ce poète, que je vois souvent dans le monde des arts et des salons, est bon homme : il a donc promis de pleurer un hommage pour les martyrs et de fulminer un anathème contre les bourreaux. Les bourreaux seront le Pape et les prêtres. Ce sera toujours autant de gagné. Les correspondants anglais feront merveille aussi, et j'en connais ici plus d'un qui ont embouché la trompette épique en l'honneur de la chose.

» C'est pourtant une fort mauvaise œuvre que de bien faire ainsi des héros et des martyrs. La foule est si impressionnable devant ce couteau qui tranche la vie ; elle passe si rapidement, cette foule, d'une émotion à une autre ; elle se prend si vite à admirer ceux qui affrontent avec audace le suprême instant, que, depuis ce spectacle, je me sens moi-même tout bouleversé et prêt à faire comme la multitude. Cette impression, dont je ne puis me défendre, et qui a fait si vite pardonner aux deux suppliciés leur crime et leur impénitence finale, m'a conduit à des réflexions philosophiques, médicales et peu chrétiennes, qu'il faudra peut-être utiliser un jour.

» Un jour, si nous triomphons et si, pour éterniser notre triomphe, il est besoin de quelques gouttes de sang, il ne faut pas accorder aux victimes désignées le droit de mourir avec dignité et fermeté. De pareilles morts ne sont bonnes qu'à entretenir l'esprit d'opposition et à donner au peuple des martyrs dont il aime toujours à voir le sang-froid. C'est un mauvais exemple ; nous en profitons aujourd'hui ; mais je crois utile de faire mes réserves pour les cas ultérieurs. Si Targhini et Montanari, par un moyen ou par un autre (la chimie a tant de merveilleuses recettes !), étaient montés sur l'échafaud abattus, pantelants et découragés, le peuple n'en aurait pas eu pitié. Ils ont été intrépides, le même peuple leur gardera un précieux souvenir. Ce jour-là sera une date pour lui. Fût-il innocent, l'homme qu'on porte sur l'échafaud n'est plus dangereux. Qu'il y monte de pied ferme, qu'il contemple le trépas d'un front impassible, quoique criminel, il aura la faveur des multitudes.

» Je ne suis pas né cruel ; je n'aurai jamais, je l'espère, de gloutonnerie sanguinaire ; mais qui veut la fin veut les moyens. Or, je dis que, dans un cas donné, nous ne pouvons pas, même

dans l'intérêt de l'humanité, nous laisser enrichir de martyrs malgré nous. Est-ce que vous croyez, qu'en présence des chrétiens primitifs, les Césars n'auraient pas mieux fait d'affaiblir, d'atténuer, de confisquer, au profit du Paganisme, toutes les héroïques démangeaisons du ciel, que de laisser provoquer la ferveur du peuple par une belle fin ? N'aurait-il pas mieux valu médicamenter la force d'âme, en abrutissant le corps ? Une drogue bien préparée, encore mieux administrée, et qui débiliterait le patient jusqu'à la prostration, serait, selon moi, d'un salutaire effet. Si les Césars eussent employé les Locustes de leur temps à ce commerce, je suis persuadé que notre vieux Jupiter Olympien et tous ses petits dieux de second ordre n'auraient pas succombé si misérablement. La chance du Christianisme n'eût point, à coup sûr, été si belle. On appelait ses apôtres, ses prêtres, ses vierges, à mourir de la dent des lions dans l'amphithéâtre ou sur les places publiques, sous le regard d'une foule attentive. Ses apôtres, ses prêtres, ses vierges, mus par un sentiment de foi, d'imitation, de prosélytisme ou d'enthousiasme, mouraient sans pâlir et en chantant des hymnes de victoire. C'était à donner l'envie de s'immoler ainsi, et l'on a constaté de ces caprices-là. Les gladiateurs ne procréaient-ils pas des gladiateurs ? Si ces pauvres Césars eussent eu l'honneur de faire partie de la Haute-Vente, je leur aurais tout simplement demandé de faire prendre aux plus hardis des néophytes une potion selon l'ordonnance, et on n'aurait plus compté de nouvelles conversions, parce qu'il ne se serait plus trouvé de martyrs. Il n'y a pas, en effet, d'émules par copie ou par attraction, dès qu'on traîne sur l'échafaud un corps sans mouvement, une volonté inerte et des yeux qui pleurent sans attendrir. Les Chrétiens ont été très promptement populaires, parce que le peuple aime tout ce qui le frappe. Il aurait vu de la faiblesse, de la peur sous une enveloppe tremblante et suant la fièvre, il se serait pris à siffler, et le Christianisme était fini au troisième acte de la tragi-comédie.

» C'est par principe d'humanité politique que je crois devoir proposer un moyen pareil. Si on eût condamné Targhini et Montanari à mourir en lâches, si on eût aidé à cette sentence par quelque ingrédient de pharmacie, Targhini et Montanari seraient, à l'heure qu'il est, deux misérables assassins, qui n'ont pas même osé regarder la mort en face. Le peuple les tiendrait

en profond mépris, il les oublierait. Au lieu de cela, il admire, malgré lui, cette mort où la forfanterie est bien pour moitié, mais où la faute du gouvernement pontifical a fait le reste à notre profit. Je voudrais donc qu'en cas d'urgence il fût bien décidé que nous n'agirions pas ainsi. Ne vous prêtez pas à rendre la mort de l'échafaud glorieuse et sainte, fière ou heureuse, et vous n'aurez pas souvent besoin de tuer.

» La Révolution française, qui a eu tant de bon, s'est trompée sur ce point. Louis XVI, Marie-Antoinette et la plupart des hécatombes de l'époque sont sublimes de résignation ou de grandeur d'âme. On se souviendra toujours (et ma vieille grand'mère m'a plus d'une fois fait pleurer en me le racontant), on se souviendra toujours de ces dames défilant devant la princesse Élisabeth au pied de la guillotine, et lui faisant leur profonde révérence, comme au cercle de la cour de Versailles ; ce n'est pas ce qu'il nous faut. Dans une circonstance donnée, arrangeons-nous pour qu'un Pape et deux ou trois Cardinaux meurent comme de vieilles femmes, avec toutes les trances de l'agonie et dans les épouvantes de la mort, et vous paralysez les dévouements d'imitation. Vous épargnez les corps, mais vous tuez l'esprit.

» C'est le moral qu'il nous importe d'atteindre ; c'est donc le cœur que nous devons blesser. Je sais tout ce qu'on peut objecter contre un pareil projet ; mais, tout bien considéré, les avantages surpassent les inconvénients. Si le secret nous est fidèlement gardé, vous verrez à l'occasion l'utilité de ce nouveau genre de médicament. Une petite pierre mal engagée dans la vessie, a suffi pour réduire Cromwel : que faudrait-il pour énerver l'homme le plus robuste, et le montrer sans énergie, sans volonté et sans courage aux mains des exécuteurs ? S'il n'a pas la force de cueillir la palme du martyr, il n'y a point d'auréole pour lui, par conséquent plus d'admirateurs et de néophytes. Nous coupons court aux uns comme aux autres, et ce sera une grande pensée d'humanité révolutionnaire qui nous aura inspiré une semblable précaution. Je la recommande au *memento*. »

---

## VII

**LETTRE DE FELICE**, écrite d'Ancône, le 11 juin 1829, après la publication de l'Encyclique de Pie VIII, en date du 24 mai 1829. La Haute-Vente, en la lisant, s'était crue trahie<sup>1</sup>.

« Il faut enrayer momentanément et accorder aux soupçons

---

1. « Il est de notre devoir, vénérables Frères, de tourner vos soins vers ces Sociétés secrètes d'hommes factieux, ennemis déclarés du Ciel et des princes, qui s'appliquent à désoler l'Église, à perdre les États, à troubler tout l'univers, et qui, en brisant le frein de la foi véritable, ouvrent le chemin à tous les crimes. En s'efforçant de cacher, sous la religion d'un serment ténébreux, et l'iniquité de leurs assemblées, et les desseins qu'ils y forment, ils ont par cela seul donné de justes soupçons sur ces attentats qui, par le malheur des temps, sont sortis comme du puits de l'abîme et ont éclaté au grand dommage de la Religion et des Empires. Aussi, les Souverains Pontifes nos prédécesseurs, Clément XII, Benoît XIV, Pie VII, Léon XII, auxquels nous avons succédé, malgré notre indignité, frappèrent successivement d'anathème ces Sociétés secrètes, quel que fût leur nom, par des Lettres apostoliques dont nous confirmons les dispositions de toute la plénitude de notre puissance, voulant qu'elles soient entièrement observées. Nous travaillerons de tout notre pouvoir à ce que l'Église et la chose publique ne souffrent pas des complots de ces sectes, et nous appellerons pour ce grand ouvrage votre concours quotidien, afin que, revêtus de l'armure du zèle et unis par les liens de l'esprit, nous soutenions vaillamment notre cause commune, ou plutôt la cause de Dieu, pour détruire ces remparts derrière lesquels se retranchent l'impiété et la corruption des hommes pervers.

« Entre toutes ces sociétés secrètes, nous avons résolu de vous en signaler une récemment formée, et dont le but est de corrompre la jeunesse élevée dans les gymnases et les lycées. Comme on sait que les préceptes des maîtres sont tout-puissants pour former le cœur et l'esprit de leurs élèves, on apporte toutes sortes de soins et de ruses à donner à la jeunesse des maîtres dépravés, qui la conduisent dans les sentiers de Baal par des doctrines qui ne sont pas selon Dieu.

« De là vient que nous voyons en gémissant ces jeunes gens parvenus à une telle licence, qu'ayant secoué toute crainte de la Religion, banni la règle des mœurs, méprisé les saines doctrines, foulé aux pieds les droits de l'une et l'autre puissance, ils ne rougissent plus d'aucun désordre, d'aucune erreur, d'aucun attentat ; en sorte qu'on peut bien dire d'eux, avec saint Léon le Grand : « Leur loi c'est le mensonge, leur dieu c'est le démon, et leur culte est ce qu'il y a de plus honteux. » Éloignez, vénérables Frères, tous ces maux de vos diocèses, et tâchez, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, par l'autorité et par la douceur, que des hommes distingués non-seulement dans les sciences et les lettres, mais encore par

du vieux Castiglioni <sup>1</sup> le temps de se calmer. J'ignore si quelque indiscretion a été commise, et si, malgré toutes nos précautions, quelques-unes de nos lettres ne sont point tombées entre les mains du cardinal Albani. Ce renard autrichien, qui ne vaut pas mieux que Bernetti le lion de Fermo, ne nous laissera guère en repos. Ils s'acharnent tous deux sur les Carbonari ; ils les poursuivent, ils les traquent de concert avec Metternich ; et cette chasse, dans laquelle ils excellent, peut très innocemment les conduire sur notre piste. L'Encyclique gronde et précise avec tant de certitude, que nous devons craindre des embûches, soit de la part de Rome, soit même des faux frères. Nous ne sommes pas habitués ici à voir le Pape s'exprimer avec une pareille résolution. Ce langage n'est pas dans les usages des palais apostoliques : pour qu'il ait été employé dans cette circonstance solennelle, il faut que Pie VIII se soit procuré quelques preuves du complot. C'est à ceux qui sont sur les lieux à veiller avec encore plus de soin que jamais à la sécurité de tous ; mais, en présence d'une déclaration de guerre aussi explicite, je voudrais qu'il fût jugé opportun de déposer un moment les armes.

» L'indépendance et l'unité de l'Italie sont des chimères, comme la liberté absolue dont quelques-uns d'entre nous poursuivent le rêve dans des abstractions impraticables. Tout cela est un fruit qu'il ne sera jamais donné à l'homme de cueillir ; mais chimère plus sûrement que réalité, cela produit un certain effet sur les masses et sur la jeunesse effervescente. Nous savons à quoi nous en tenir sur ces deux principes ; ils sont vides, ils resteront toujours vides : néanmoins c'est un moyen d'agitation,

---

la pureté de la vie et par la piété, soient chargés de l'éducation de la jeunesse.

» Comme chaque jour voit croître d'une manière effrayante ces livres si contagieux et à la faveur desquels la doctrine des impies se glisse comme une gangrène dans tout le corps de l'Église, veillez sur votre troupeau, et mettez tout en œuvre pour éloigner de lui cette peste des mauvais livres, de toutes la plus funeste. Rappelez souvent aux brebis de Jésus-CHRIST qui vous sont confiées ces avis de Pie VII, notre très saint prédécesseur et bienfaiteur, qu'elles ne regardent comme salutaires que les pâturages où les conduiront la voix et l'autorité de Pierre, qu'elles ne se nourrissent que là, qu'elles estiment nuisible et contagieux tout ce que cette voix leur signale comme tel, qu'elles s'en éloignent avec horreur, et qu'elles ne se laissent séduire par aucune apparence ni tromper par aucun charme. »

1. Le cardinal Castiglioni venait d'être nommé pape sous le nom de Pie VIII.



nous ne devons donc pas nous en priver. Agitez à petit bruit, inquiétez l'opinion, tenez le commerce en échec : surtout ne paraissez jamais. C'est le plus efficace des moyens pour mettre en suspicion le gouvernement pontifical. Les prêtres sont confiants, parce qu'ils croient dominer les âmes. Montrez-les soupçonneux et perfides. La multitude a eu de tout temps une extrême propension vers les contre-vérités. Trompez-la : elle aime à être trompée ; mais pas de précipitation, et surtout plus de prise d'armes. Notre ami d'Osimo, qui a sondé le terrain, affirme que nous devons bravement faire nos Pâques et endormir ainsi la vigilance de l'autorité.

» En supposant que la Cour romaine n'ait aucun soupçon de notre commerce, pensez-vous que l'attitude des forenés du Carbonarisme ne peut pas d'un instant à l'autre la mettre sur nos traces ? Nous jouons avec le feu, il ne faut pas que ce soit pour nous brûler nous-mêmes. Si, à force de meurtres et de jactance libérale, les Carbonari jettent sur les bras de l'Italie une nouvelle *impresa*, n'avons-nous pas à redouter une compromission ? Afin de donner à notre plan toute l'extension qu'il doit prendre, nous devons agir à petit bruit, à la sourdine, gagner peu à peu du terrain et n'en perdre jamais. L'éclair qui vient de briller du haut de la loge vaticane peut annoncer un orage. Sommes-nous en mesure de l'éviter, et cet orage ne retardera-t-il pas notre moisson ? Les Carbonari s'agitent en mille vœux stériles ; chaque jour ils prophétisent un bouleversement universel. C'est ce qui nous perdra ; car alors les partis seront plus tranchés, et il faudra opter pour ou contre. De ce choix naîtra inévitablement une crise, et de cette crise un ajournement ou des malheurs imprévus. »

## VIII

### LETTRE DE NUBIUS A VINDICE

après les insurrections de février 1831 et de janvier 1832.

« Zucchi, Sercognani, Armandi et tous nos vieux traîneurs de sabre de l'Empire agirent comme de véritables écoliers en vacances. Ils eurent la foi d'un martyr stérile, ou plutôt ils ont voulu faire resplendir au soleil les riches épauettes qu'ils se

frent offrir par les Loges maçonniques des Légations. Ces échauffourées, dont il m'a toujours été impossible d'augurer quelque chose de bon, ont eu néanmoins un avantage. Elles emportent en exil une foule de fanatiques sans intelligence, qui nous compromettaient ici et qui brûlent d'aller savoir si le pain de l'étranger est aussi amer que Dante le prétend. J'affirme que ces héros, qui se destinent à prendre la fuite, ne seront pas de l'avis du poète. L'escalier de l'étranger ne leur paraîtra pas plus dur à gravir que celui du Capitole. Seulement, dans quelques mois, ils nous seront enfin utiles à quelque chose. Nous nous servirons des larmes réelles de la famille et des douleurs présumées de l'exil pour nous fabriquer de l'amnistie une arme populaire. Nous la demanderons toujours, heureux de ne l'obtenir que le plus tard possible ; mais nous la demanderons à grands cris.

» Nos huit années de travail interne avaient porté d'heureux fruits. Pour des poitrines aussi exercées que les nôtres on commençait à sentir que l'air ne circulait pas aussi librement autour de l'Église. Mon oreille, toujours dressée comme celle d'un chien de chasse, recueillait avec volupté des soupirs de l'âme, des aveux involontaires, qui s'échappaient de la bouche de certains membres influents de la famille cléricale. En dépit des bulles d'excommunication et des encycliques, ils étaient à nous de cœur, sinon de corps. Le *Memorandum* aurait achevé l'œuvre par le développement de ses conséquences anglaises et naturelles<sup>1</sup>. Des symptômes de plus d'un genre, et dont la gravité

#### 1. MÉMORANDUM :

I. — « Il paraît aux représentants des cinq Puissances que, quant à l'Église, il s'agit, dans l'intérêt général de l'Europe, de *deux points fondamentaux* : 1° que le gouvernement de cet État soit assis sur des bases solides par les *améliorations* méditées et annoncées de Sa Sainteté elle-même dès le commencement de son règne ; 2° que ces améliorations, lesquelles, selon l'expression de l'édit de Son Excellence Monseigneur le Cardinal Bernetti, fonderont une ère nouvelle pour les sujets de Sa Sainteté, soient, par une *garantie intérieure*, mises à l'abri des changements inhérents à la nature de tout gouvernement électif.

II. — » Pour atteindre ce but salutaire, ce qui, à cause de la position géographique et sociale de l'État de l'Église, est d'un intérêt européen, il paraît indispensable que la *déclaration organique* de Sa Sainteté parte de deux principes vitaux :

» 1° De l'application des améliorations en question, non-seulement aux provinces où la révolution a éclaté, mais aussi à celles qui sont restées fidèles, et à la capitale ;

» 2° De l'admissibilité générale des laïques aux fonctions administratives et judiciaires.

III. — » Les améliorations même paraissent devoir d'abord embrasser

I. — Problème de l'heure présente.

38

était plutôt dans le fond que dans la forme, se montraient comme de lourds nuages précurseurs d'une tempête. Eh bien ! tous ces succès, préparés de si longue main, se trouvent compromis par de misérables expéditions, qui finissent encore plus déplorablement qu'elles n'ont commencé. Le petit Mamiani,

le système judiciaire et celui de l'administration municipale et provinciale.

« A. Quant à l'ordre judiciaire, il paraît que l'exécution entière et le développement conséquent des promesses et des principes du *motu proprio* de 1816 présentent les moyens les plus sûrs et les plus efficaces de redresser les griefs assez généraux relatifs à cette partie si intéressante de l'organisation sociale.

« B. Quant à l'administration locale, il paraît que le rétablissement et l'organisation générale des municipalités élues par la population, et la fondation de franchises municipales, qui réglerait l'action de ces municipalités dans les intérêts locaux des communes, devrait être la base indispensable de toute amélioration administrative.

« En second lieu, l'organisation de conseils provinciaux, soit d'un conseil administratif permanent, destiné à aider le gouverneur de la province dans l'exécution de ses fonctions avec des attributions convenables, soit d'une réunion plus nombreuse, prise surtout dans le sein des nouvelles municipalités et destinée à être consultée sur les intérêts les plus importants de la province, paraît extrêmement utile pour conduire à l'amélioration et simplification de l'administration, pour contrôler l'administration communale, pour établir les impôts et pour éclairer le gouvernement sur les véritables besoins de la province.

IV. — « L'importance immense d'un état réglé des finances et d'une telle administration de la dette publique, qui donnerait la garantie si désirable pour le crédit financier du gouvernement, et contribuerait essentiellement à augmenter ses ressources et assurer son indépendance, paraît rendre indispensable un établissement central dans la capitale, chargé, comme Cour suprême des comptes, du contrôle de la comptabilité du service annuel de chaque branche de l'administration civile et militaire, et de la surveillance de la dette publique, avec des attributions correspondantes au but grand et salutaire qu'on se propose d'atteindre.

« Plus une telle institution portera le caractère d'indépendance et l'empreinte de l'union intime du gouvernement et du pays, plus elle répondra aux intentions bienfaisantes du Souverain et à l'attente générale.

« Il paraît, pour atteindre ce but, que des personnes y devraient siéger, choisies par les conseils locaux et formant avec des conseillers du gouvernement, une *junte* ou *consulte administrative*. Une telle junte formerait ou non partie d'un conseil d'État, dont les membres seraient nommés du Souverain parmi les notabilités de naissance, de fortune et de talents du pays.

« Sans un ou plusieurs établissements centraux de cette nature, intimement liés aux notabilités d'un pays riche d'éléments aristocratiques et conservateurs, il paraît que la nature d'un gouvernement électif ôterait nécessairement aux améliorations qui formeront la gloire éternelle du Pontife régnant *cette stabilité* dont le besoin est généralement et puissamment senti, et le sera d'autant plus vivement, que les bienfaits du Pontife seront grands et précieux. »

avec sa poésie et ses brochures, Piétro Ferretti, avec ses mauvaises affaires qu'il veut cacher, Orioli, avec sa science embourbée, tous nos fous de Bologne, avec leur instinct belliqueux se calmant au premier coup de canon, éloignent pour dix ans au moins le sacerdoce de nous. On dit au prêtre qu'on en veut à l'Eglise, au Pape, au Sacré-Collège, à la Prélature, etc. Or le prêtre, qui, en tant que prêtre, regarde tous ces biens, tous ces honneurs comme son patrimoine, le prêtre se prend à réfléchir. Le Libéralisme se présente à lui sous les traits d'un ennemi implacable, le prêtre déclare au Libéralisme une guerre à mort. Aussi voyez ce qui arrive. On dirait que le Cardinal Bernetti a l'intuition de nos plans, car les ordres émanés de lui, et qu'on me communique, portent tous la consigne aux moines et aux curés de se mettre à la tête des populations et de les entraîner au combat contre les rebelles. Moines et curés obéissent : le peuple suit en poussant des cris de vengeance. Un évêque a fait mieux. Armé de deux pistolets à la ceinture, il a marché sur les insurgés, et il pouvait tuer son frère dans la mêlée. J'aime assez cette évocation de Caïn et d'Abel. Au point de vue des haines de famille, elle a son bon côté : mais elle est incompatible avec nos plans.

» Les Français semblent nés pour notre malheur. Ils nous trahissent ou nous compromettent. Quand pourrons-nous reprendre maintenant à tête reposée l'œuvre autour de laquelle nous avons réuni tant d'éléments de succès ? »

## IX

### LETTRE DE MALEGARI ADRESSÉE DE LONDRES AU DOCTEUR BREIDENSTEIN, en 1835

« Nous formons une association de frères sur tous les points du globe ; nous avons des vœux et des intérêts communs : nous tendons tous à l'affranchissement de l'humanité ; nous voulons briser toute espèce de joug, et il en est un qu'on ne voit pas, qu'on sent à peine et qui pèse sur nous. D'où vient-il ? où est-il ? Personne ne le sait ou du moins personne ne le dit. L'association est secrète, même pour nous, les vétérans des associations

secrètes. On exige de nous des choses qui, quelquefois, sont à faire dresser les cheveux sur la tête ; et croiriez-vous qu'on me mande de Rome que deux des nôtres, bien connus pour leur haine du fanatisme, ont été obligés, par ordre du chef suprême, de s'agenouiller et de communier à la Pâque dernière ? Je ne raisonne pas mon obéissance, mais j'avoue que je voudrais bien savoir où nous conduirons de pareilles capucinades. »

## X

LETTRE DE NUBIUS A BEPPO, en date du 7 avril 1836

« Vous savez que Mazzini s'est jugé digne de coopérer avec nous à l'œuvre la plus grandiose de nos jours. La Vente Suprême n'en a pas décidé ainsi. Mazzini a trop les allures d'un conspirateur de mélodrame pour convenir au rôle obscur que nous nous résignons à jouer jusqu'au triomphe. Mazzini aime à parler de beaucoup de choses, de lui surtout. Il ne cesse d'écrire qu'il renverse les trônes et les autels, qu'il féconde les peuples, qu'il est le prophète de l'humanitarisme, etc., etc., et tout cela se réduit à quelques misérables déroutes ou à des assassinats tellement vulgaires, que je chasserais immédiatement un de mes laquais, s'il se permettait de me défaire d'un de mes ennemis avec de si honteux moyens. Mazzini est un demi-dieu pour les sots devant lesquels il tente de se faire proclamer le pontife de la fraternité, dont il sera le dieu italien. Dans la sphère où il agit, ce pauvre Joseph n'est que ridicule ; pour qu'il soit une bête féroce complète, il lui manquera toujours les griffes.

C'est le *bourgeois gentilhomme* des Sociétés secrètes que mon cher Molière n'a pas eu la chance d'entrevoir. Laissons-le colporter dans les cabarets du lac Léman ou cacher dans les lupanars de Londres son importance et sa vacuité réelle. Qu'il péroré ou qu'il écrive : qu'il fabrique tout à son aise, avec de vieux débris d'insurrection ou avec son général Ramorino, de *jeunes Italies*, de *jeunes Allemagnes*, de *jeunes Frances*, de *jeunes Polognes*, de *jeunes Suisses*, etc. Si cela peut servir d'élément à son insatiable orgueil, nous ne nous y opposons pas ; mais faites-lui entendre, tout en ménageant les termes selon vos con-

venances, que l'association dont il a parlé n'existe plus, si elle a jamais existé ; que vous ne la connaissez pas, et que cependant vous devez lui déclarer que, si elle existait, il aurait à coup sûr pris le plus mauvais chemin pour y entrer. Le cas de son existence admis, cette Vente est évidemment au-dessus de toutes les autres ; c'est le Saint-Jean de Latran, *caput et mater omnium ecclesiarum*. On y a appelé les élus qu'on a seuls regardés dignes d'y être introduits. Jusqu'à ce jour, Mazzini en aurait été exclu : ne pense-t-il pas qu'en se mettant de moitié, par force ou par ruse, dans un secret qui ne lui appartient pas, il s'expose peut-être à des dangers qu'il a déjà fait courir à plus d'un ?

» Arrangez cette dernière pensée à votre guise ; mais passez-la au grand prêtre du poignard, et moi qui connais sa prudence consommée, je gage que cette pensée produira son effet sur le ruffian. »

## XI

LETTRE DE VINDICE, ÉCRITE DE CASTELLAMARE, A NUBIUS, le 9 août 1838. Il y développe le plan de la Haute-Vente.

« Les meurtres dont nos gens se rendent coupables tantôt en France, tantôt en Suisse et toujours en Italie, sont pour nous une honte et un remords. C'est le berceau du monde expliqué par l'apologue de Caïn et d'Abel ; et nous sommes trop en progrès pour nous contenter de semblables moyens. A quoi sert un homme tué ? A faire peur aux timides et à éloigner de nous tous les cœurs audacieux. Nos prédécesseurs dans le Carbonarisme ne comprenaient pas leur puissance. Ce n'est pas dans le sang d'un homme isolé ou même d'un traître qu'il faut l'exercer, c'est sur les masses. N'individualisons pas le crime ; afin de le grandir jusqu'aux proportions du patriotisme et de la haine contre l'Église, nous devons le généraliser. Un coup de poignard ne signifie rien, ne produit rien. Que font au monde quelques cadavres inconnus, jetés sur la voie publique par la vengeance des Sociétés secrètes ? qu'importe au peuple que le sang d'un ouvrier, d'un artiste, d'un gentilhomme ou même d'un prince ait coulé en vertu d'une sentence de Mazzini ou de quelques-uns

de ses sicaires jouant sérieusement à la Sainte-Vehme ? Le monde n'a pas le temps de prêter l'oreille aux derniers cris de la victime ; il passe et oublie. C'est nous, mon Nubius, nous seuls qui pouvons suspendre sa marche. Le Catholicisme n'a pas plus peur d'un stylet bien acéré que la monarchie ; mais ces deux bases de l'ordre social peuvent crouler sous la corruption ; ne nous laissons donc jamais de corrompre. Tertullien disait avec raison que le sang des martyrs enfantait des chrétiens. Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens : ne faisons donc pas de martyrs ; mais popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles s'en saturent ; et cette terre, où l'Arétin a semé, est toujours disposée à recevoir de lubriques enseignements. Faites des cœurs vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques. Eloignez le prêtre du travail, de l'autel et de la vertu ; cherchez adroitement à occuper ailleurs ses pensées et ses heures. Rendez-le oisif, gourmand et patriote, il deviendra ambitieux, intrigant et pervers. Vous aurez ainsi mille fois mieux accompli votre tâche que si vous eussiez émoussé la pointe de vos stylets sur les os de quelques pauvres hères. Je ne veux point, ni vous non plus, ami Nubius, n'est-ce pas ? dévouer ma vie aux conspirateurs pour me traîner dans la vieille ornière.

» C'est la corruption en grand que nous avons entreprise, la corruption du peuple par le clergé et du clergé par nous, la corruption qui doit nous conduire à mettre un jour l'Eglise au tombeau. J'entendais dernièrement un de nos amis rire d'une manière philosophique de nos projets et dire : « Pour abattre le Catholicisme, il faut commencer par supprimer la femme. » Le mot est vrai, mais puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la avec l'Eglise. *Corruptio optimi pessima*. Le but est assez beau pour tenter des hommes tels que nous. Ne nous en écartons pas pour quelques misérables satisfactions de vengeance personnelle. Le meilleur poignard pour frapper l'Eglise au cœur c'est la corruption. A l'œuvre donc jusqu'à la fin ! »

---

## XII

IDÉE SOUMISE A LA HAUTE-VENTE  
PAR TROIS DE SES MEMBRES, le 23 février 1839

« Les meurtres périodiques dont la Suisse, l'Italie, l'Allemagne et la France sont couvertes ne parviennent pas à secouer l'engourdissement des rois et de leurs ministres. La justice reste désarmée ou impuissante devant ces attentats ; mais un jour, demain peut-être, l'opinion publique se réveillera en présence de pareils forfaits. Alors le sang inutilement versé retardera pour de longues années nos projets conçus avec tant d'audacieuse dextérité. Aucun de nous n'ignore quel est le bras qui dirige tous ces stylets. Nous savons, à n'en pouvoir douter, quels sont les birbanti qui, pour des sommes relativement minimes, disposent, sans profit aucun, de l'existence de leurs associés ou de la vie des étrangers au Carbonarisme. Cet état de choses, qui va sans cesse empirant, doit avoir un terme, ou il faut, de gré ou de force, renoncer à nos plans contre le Siège romain, car la moindre des indiscretions peut tout dévoiler. Un meurtre qui ne passera pas inaperçu, comme tant d'autres, mettra sur la trace de nos réunions. Il importe donc de prendre des mesures efficaces et d'arrêter promptement des actes compromettant.

» Ce que la Société chrétienne se permet pour sa défense, et ce que le Carbonarisme, par quelques-uns de ses chefs, regarde comme licite et politique, ne doit pas plus nous effrayer que la Société et le Carbonarisme. La peine de mort s'applique par les tribunaux ordinaires. La Sainte-Vehme de la *jeune Suisse* et de la *jeune Italie* s'arroge le même droit ; pourquoi ne ferions-nous pas comme elle ? Ses quatre ou cinq membres, qui recrutent leurs mercenaires du poignard et leur indiquent du doigt la victime à frapper dans l'ombre, se figurent être au-dessus de toutes les lois. Ils les bravent tantôt en Suisse, tantôt en Angleterre, tantôt en Amérique. L'hospitalité accordée par ces Etats est pour les meurtriers intentionnels une garantie d'impunité. Ils peuvent ainsi, et tout à leur aise, agiter l'Europe, menacer les princes et les individus, et nous faire perdre à nous le fruit de



nos longues veilles. La justice, qui a bien véritablement un bandeau sur les yeux, ne voit rien, ne devine rien, et surtout ne pourrait rien, car entre le stilet et la victime il s'élève une barrière internationale que les mœurs et les traités rendent infranchissable.

» La justice humaine est sans force en face de ces accumulations d'homicides ; mais est-ce que la Haute-Vente n'aurait rien à voir dans de pareilles affaires ? Quelques insubordonnés, prenant notre patience pour de la faiblesse, se sont mis en révolte contre l'autorité de la Vente suprême. Ils agissent à son insu et à son détriment ; ils sont traîtres et parjures. La loi civile, qu'ils enfreignent ou qu'ils font enfreindre, est impuissante à les punir ; est-ce qu'il n'appartient pas à la Haute-Vente de leur demander compte du sang versé ? La Société chrétienne n'a pas l'heureuse idée d'atteindre secrètement, au fond de leurs retraites, ceux qui, d'une manière arbitraire, disposent de la vie de leurs semblables. Elle ne sait ni se protéger, ni défendre ses membres ; elle n'a pas un code secret pour punir ceux qui sont à l'abri du code public. C'est son affaire. La nôtre sera beaucoup moins compliquée, car il faut espérer que nous n'aurons pas de vains scrupules.

» Or donc, certains dissidents, peu dangereux aujourd'hui, mais qui peuvent le devenir plus tard, même par leur orgueilleuse incapacité et leur infatuation désordonnée, mettent à chaque instant la Haute-Vente en péril. Ils commencent leur expérimentation de l'assassinat sur des princes ou sur des particuliers obscurs. Bientôt, par la force des choses, ils arriveront jusqu'à nous ; et, après nous avoir compromis par mille crimes inutiles, ils nous feront disparaître mystérieusement comme des obstacles. Il s'agit tout simplement de les prévenir et de retourner contre eux le fer qu'ils aiguissent contre nous.

» Serait-il bien difficile à la Haute-Vente de mettre en pratique un plan qu'un de ses membres a lui-même présenté au prince de Metternich ? Ce plan, le voici dans toute sa simplicité : « Vous ne pouvez, disait-il confidentiellement au chancelier, atteindre les chefs des Sociétés secrètes, qui, sur un territoire neutre ou protecteur, bravent votre justice et conspuent vos lois. Les arrêts de vos cours criminelles font défaut en face des côtes d'Angleterre ; ils s'émeussent sur les rochers hospitaliers de la Suisse, puis, de mois en mois, vous vous trouvez toujours

plus faible, toujours plus désarmé devant d'audacieuses provocations. La justice de vos tribunaux est condamnée à la stérilité. Ne pourriez-vous pas trouver dans l'arsenal de vos nécessités d'État, dans l'évocation du *Salus populi suprema lex* un remède aux maux que déplorent tous les cœurs honnêtes ? Les associations occultes jugent et font exécuter leurs arrêts par le droit qu'elles s'arrogent. Les gouvernements établis, ayant double intérêt à se défendre, car en se défendant ils sauvegardent la Société tout entière, n'auraient-ils pas le même droit que les Ventes usurpent ? Serait-il donc impossible de combiner quelques moyens qui, en portant le trouble au sein de l'ennemi social, rassureraient les bons et finiraient très promptement par effrayer les méchants ? Ces moyens sont indiqués même par ces derniers. Ils frappent de seconde ou de troisième main ; frappez comme eux. Faites chercher des agents discrets ou mieux encore des Carbonari sans consistance, qui désirent racheter leurs vieux péchés en s'attachant à la police secrète. Qu'on les aide tacitement à prendre des précautions pour échapper aux premières investigations. Qu'ils ignorent la trame dont ils seront les instruments. Que le gouvernement ne sévisse ni à droite ni à gauche, qu'il ne perde pas un coup ; mais qu'il vise juste, et après avoir escamoté ainsi deux ou trois hommes, vous rétablirez l'équilibre dans la société. Ceux qui font un métier de tuer s'étonneront d'abord, ils s'effrayeront ensuite de trouver d'aussi terribles justiciers qu'eux. Ignorant d'où part le coup, ils l'attribueront inévitablement à des rivaux. Ils auront peur de leurs complices, et bientôt ils rengaineront, car la peur se communique bien vite dans les ténèbres. La mort se donne *incognito* de mille façons. Fermez les yeux, et puisque la justice des hommes ne peut atteindre dans leurs repaires nos modernes Vieux de la Montagne, laissez-y pénétrer la justice de DIEU, sous la forme d'un ami, d'un serviteur ou d'un complice qui aura un passe-port parfaitement en règle. »

» Ce plan, que l'incurable insouciance du chancelier de Cour et d'État a repoussé par des motifs dont les empires pourront se repentir plus tard, a parfaitement posé notre frère et ami dans la confiance du gouvernement ; mais les moyens de salut que les têtes couronnées dédaignent pour elles-mêmes, nous sera-t-il donc interdit de les employer pour notre préservation ? Si, par une voie ou par une autre, la Haute-Vente était découverte, ne

serait-il pas possible de nous rendre responsables des attentats commis par d'autres ? Nous ne procédons ni par l'insurrection ni par le meurtre ; mais comme nous ne pourrions pas divulguer nos projets anticatholiques, il s'ensuivrait que la Haute-Vente serait accusée de tous ces ignominieux guet-apens. La ressource qui nous reste, afin d'échapper à un pareil opprobre, c'est d'armer discrètement quelque bonne volonté assez courageuse pour punir, mais assez bornée pour ne pas trop comprendre.

» Les dissidents se sont volontairement placés hors la loi des nations, ils se mettent hors la loi des Sociétés secrètes ; pourquoi ne leur appliquerions-nous pas le code qu'ils ont inventé ? Les gouvernements, abrutis dans leur somnolence, reculent devant l'axiome : *Patere legem quam fecisti* ; ne serait-il pas opportun de s'en emparer ? Nous avons une combinaison aussi simple qu'infaillible pour nous débarrasser sans bruit et sans scandale des faux frères qui se permettent de nous nuire en décrétant l'assassinat. Cette combinaison, bien mise en jeu, porte inévitablement le trouble et la défiance dans les Ventes insoumises. En jugeant à notre tour et en punissant ceux qui jugent et punissent si sommairement les autres, nous rétablisons l'équilibre social par un procédé dont quelques misérables nous fournissent la recette. La combinaison est applicable ; nous pouvons frapper sans éveiller un soupçon, paralyser ainsi et dissoudre les Ventes adverses où le meurtre s'enseigne : nous autorisera-t-on et au besoin nous soutiendra-t-on ? »

### XIII

#### LETTRE DE GAETANO A NUBIUS, en date du 23 janvier 1844

*Après avoir contribué, autant qu'il était en lui, à la perversion du peuple, les réflexions sont venues, et il adresse des conseils qui sont une démission anticipée ou une fin de non recevoir.*

« Avant de répondre à vos deux dernières lettres, mon Nubius, je dois vous faire part de quelques observations dont

je voudrais bien vous faire profiter. Dans l'espace de quelques années nous avons considérablement avancé les choses. La désorganisation sociale règne partout ; elle est au nord comme au midi, dans le cœur des gentilshommes comme dans l'âme des prêtres. Tout a subi le niveau sous lequel nous voulions abaisser l'espèce humaine. Nous aspirions à corrompre pour arriver à gouverner, et je ne sais si, comme moi, vous vous effrayez de notre œuvre. Je crains d'être allé trop loin ; nous aurons trop corrompu ; et, en étudiant à fond le personnel de nos agents en France, je commence à croire que nous n'encaisserons pas à volonté le torrent que nous aurons fait déborder. Il y a des passions insatiables que je ne devinais pas, des appétits inconnus, des haines sauvages qui fermentent autour et au-dessous de nous. Passions, appétits et haines, tout cela peut nous dévorer un beau jour, et s'il était temps de porter remède à cette gangrène morale, ce serait pour nous un véritable bienfait. Il a été très facile de pervertir, sera-t-il aussi aisé de toujours museler les pervers ? Là, pour moi, est la question grave. J'ai souvent cherché à la traiter avec vous, vous avez évité l'explication. Aujourd'hui il n'est plus possible de la reculer, car le temps presse, et en Suisse comme en Autriche, en Prusse comme en Italie, nos séides, qui seront demain nos maîtres (et quels maîtres, ô Nubius !) n'attendent qu'un signal pour briser le vieux moule. La Suisse se propose de donner ce signal ; mais ces radicaux helvétiques, embêtés de leur Mazzini, de leurs Communistes, de leur alliance des saints et du Proletariat-voleur, ne sont pas de taille à conduire les Sociétés secrètes à l'assaut de l'Europe. Il faut que la France imprime son cachet à cette universelle orgie ; soyez bien convaincu que Paris ne manquera pas à sa mission. L'élan donné et reçu, où ira cette pauvre Europe ? Je m'en inquiète, car je me fais vieux, j'ai perdu mes illusions, et je ne voudrais pas, pauvre et dénué de tout, assister comme un figurant de théâtre au triomphe d'un principe que j'aurais couvé et qui me répudierait, en confisquant ma fortune ou en prenant ma tête.

» Nous avons trop poussé à l'extrême en beaucoup de choses. Nous avons enlevé au peuple tous les dieux du ciel et de la terre qui avaient son hommage. Nous lui avons arraché sa foi religieuse, sa foi monarchique, sa probité, ses vertus de famille, et maintenant que nous entendons dans le lointain ses sourds

rugissements, nous tremblons, car le monstre peut nous dévorer. Nous l'avons, petit à petit, dépouillé de tout sentiment honnête : il sera sans pitié. Plus j'y pense, plus je reste convaincu qu'il faudrait chercher des attermoiements. Or, que faites-vous à cette minute peut-être décisive ? Vous n'êtes que sur un point ; de ce point vous rayonnez, et j'apprends avec douleur que tous vos vœux tendent à un embrasement général. N'y aurait-il pas un moyen de reculer, de retarder, d'ajourner ce moment ? Croyez-vous vos mesures assez bien prises pour dominer le mouvement que nous avons imprimé ? A Vienne, quand le tocsin révolutionnaire sonnera, nous serons engloutis par la tourbe, et le chef précaire qui en sortira est peut-être aujourd'hui au bain ou en quelque mauvais lieu. Dans notre Italie, où se joue une double partie, vous devez être travaillé des mêmes craintes. N'avons-nous pas remué la même fange ? Cette boue monte à la surface, et j'ai peur de mourir étouffé par elle.

» Quel que soit l'avenir réservé aux idées que les Sociétés secrètes propagèrent, nous serons vaincus et nous trouverons des maîtres. Ce n'était pas là notre rêve de 1823 ni nos espérances de 1831 ? Notre force n'est plus qu'éphémère, elle passe à d'autres. DIEU sait où s'arrêtera ce progrès vers l'abrutissement. Je ne reculerais point devant mes œuvres, si nous pouvions toujours les diriger, les expliquer ou les appliquer. Mais la crainte que j'éprouve à Vienne, ne la ressentez-vous pas vous-même ? Ne vous avouez-vous pas comme moi qu'il faut, s'il en est temps encore, faire halte dans le temple avant de la faire sur des ruines ? Cette halte est encore possible, et vous seul, ô Nubius, pouvez la décider. Est-ce qu'en s'y prenant avec adresse on ne pourrait pas jouer le rôle de Pénélope et rompre pendant le jour la trame qu'on aurait préparée durant la nuit ?

» Le monde est lancé sur la pente de la Démocratie et, depuis quelque temps, pour moi, démocratie veut toujours dire démagogie. Nos vingt années de complots courent le risque de s'effacer devant quelques bavards qui viendront flatter le peuple et tirer aux jambes de la noblesse après avoir mitraillé le clergé. Je suis gentilhomme, et je confesse très sincèrement qu'il m'en coûterait de frayer avec la plèbe et d'attendre de son bon plaisir mon pain quotidien et le jour qui brille. Avec une révolution

telle que celle qui s'apprête, nous pouvons tout perdre, et je tiens à conserver. Vous devez en être là, vous aussi, cher ami, car vous possédez, et vous n'aimerez pas plus que moi à entendre résonner à vos oreilles la parole de confiscation et de proscription des Églogues, le fatal cri des spoliateurs :

*Hæc mea sunt ; veteres, migrate, coloni.*

» Je tiens, je veux tenir, et la Révolution peut tout nous enlever fraternellement. D'autres idées me préoccupent encore et je suis certain qu'elles préoccupent à la même heure plusieurs de nos amis. Je n'ai pas encore de remords ; mais je suis agité de craintes, et à votre place, dans la situation où j'aperçois les esprits en Europe, je ne voudrais pas assumer sur ma tête une responsabilité qui peut conduire Joseph Mazzini au Capitole. Mazzini au Capitole ! Nubius à la roche Tarpéienne ou dans l'oubli ! Voilà le rêve qui me poursuit, si le hasard remplissait vos vœux. Ce rêve vous sourit-il, ô Nubius ? »

#### XIV

LETTRE DE BEPPO ÉCRITE DE LIVOURNE A NUBIUS  
et datée du 2 novembre 1844

« Nous marchons à grandes guides, et chaque jour nous incorporons de nouveaux, de fervents néophytes dans le complot. *Fervet opus* ; mais le plus difficile reste encore non-seulement à faire, mais même à ébaucher. Nous avons acquis, et sans de trop grandes peines, des moines de tous les ordres, des prêtres d'à peu près toutes les conditions, et certains monsignori intrigants ou ambitieux. Ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de meilleur ou de plus respectable ; mais n'importe. Pour le but cherché, un *Fratre*, aux yeux du peuple, est toujours un religieux ; un prélat sera toujours un prélat. Nous avons complètement échoué sur les Jésuites. Depuis que nous conspirons, il a été impossible de mettre la main sur un Ignacien, et il faudrait savoir pourquoi cette obstination si unanime. Je ne crois pas à la sincérité de leur foi et de leur dévouement à l'Église,

pourquoi n'avons-nous donc jamais, près d'un seul, pu saisir le défaut de la cuirasse ? Nous n'avons pas de Jésuites avec nous ; mais nous pouvons toujours dire et faire dire qu'il y en a, et cela reviendrait absolument au même. Il n'en sera pas ainsi pour les Cardinaux ; ils ont tous échappé à nos filets. Les flatteries les mieux combinées n'ont servi à rien, de telle sorte qu'à l'heure présente nous nous trouvons aussi peu avancés qu'à la première. Pas un membre du Sacré Collège n'a donné dans le piège. Ceux qu'on a sondés, auscultés, ont tous, au premier mot sur les Sociétés secrètes et sur leur puissance, fait des signes d'exorcisme, comme si le diable allait les emporter sur la montagne ; et, Grégoire XVI mourant (ce qui va arriver prochainement), nous nous trouvons comme en 1823, à la mort de Pie VII.

» Que faire dans cette occurrence ? Renoncer à notre projet n'est plus possible, sous peine d'un ridicule ineffaçable. Attendre un quinzé à la loterie, sans avoir pris de numéros, me paraît trop merveilleux ; continuer l'application du système sans pouvoir espérer une chance même incertaine, me produit l'effet de jouer à l'impossible. Nous voici qui touchons au terme de nos efforts. La Révolution s'avance au galop, portant en croupe des émeutes sans fin, des ambitieux sans talent et des bouleversements sans valeur ; et nous qui avons préparé toutes ces choses, nous qui avons cherché à donner à cette révolution un suprême dérivatif, nous nous sentons frappés d'impuissance au moment d'agir souverainement. Tout nous échappe, la corruption seule nous reste pour être exploitée par d'autres. Le pape futur, quel qu'il soit, ne viendra jamais à nous ; pourrions-nous jamais aller à lui ? ne sera-t-il pas comme ses prédécesseurs et ses successeurs, et ne fera-t-il pas comme eux ? Dans ce cas-là, demeurerons-nous sur la brèche et attendrons-nous un miracle ? Le temps en est passé et nous n'avons plus d'espoir que dans l'impossible. Grégoire mort, nous nous verrons ajournés indéfiniment. La Révolution, dont l'heure approche un peu partout, donnera peut-être un nouveau cours aux idées. Elle changera, elle modifiera ; mais, à vrai dire, ce ne sera pas nous qu'elle élèvera. Nous nous sommes trop renfermés dans le demi-jour et dans l'ombre ; n'ayant pas réussi, nous nous sentirons effacés et oubliés par ceux qui mettront à profit nos travaux et leurs résultats. Nous n'aboutissons pas, nous ne pouvons pas aboutir ;

il faut donc succomber et se résigner au plus cruel des spectacles, à celui de voir le triomphe du mal que l'on a fait, et de ne pas partager ce triomphe. »

#### XV

##### LETTRE DU CARDINAL BERNETTI A L'UN DE SES AMIS, datée du 4 août 1845

« Je vous ai souvent entretenu de mes appréhensions sur l'état des choses. Le Pape et le gouvernement cherchent un remède au mal, une issue à la contagion ; l'un et l'autre gagnent sans qu'on puisse arrêter le cours de ce torrent inconnu. Il s'agit autour de nous des choses vagues et mystérieuses. On voit beaucoup de mal et fort peu de bien. Notre jeune clergé est imbu des doctrines libérales, et il les a sucées par le mauvais côté. Les études sérieuses sont abandonnées. On a beau encourager les élèves, récompenser les professeurs, promettre aux uns et aux autres des grâces que le Saint-Père est toujours prêt à accorder, cela n'améliore en rien l'état des esprits. Les jeunes gens travaillent pour l'acquit de leurs fonctions futures ; mais, comme aux beaux jours de Rome, ce n'est pas ce travail qui fait leur bonheur et leur ambition. Ils s'inquiètent fort peu de devenir de savants théologiens, de graves casuistes ou des docteurs versés dans toutes les difficultés du droit canon. Ils sont prêtres, mais ils aspirent à devenir hommes, et c'est inouï tout ce qu'ils mélangent de foi catholique et d'extravagance italienne sous ce titre d'homme, qu'ils préconisent avec une burlesque emphase. La main de DIEU nous punit, humilions-nous et pleurons ; mais cette perversion *humaine* de la jeunesse n'est pas encore ce qui préoccupe et tourmente le plus ici.

» La partie du clergé qui, après nous, arrive naturellement aux affaires, et qui déjà nous pousse dans la tombe, en nous reprochant tacitement d'avoir trop vécu, eh bien ! cette partie du clergé est mille fois plus entachée du vice libéral que la jeunesse. La jeunesse est sans expérience ; elle se laisse séduire, elle va comme peut aller un novice échappé à la règle de son



couvent pour deux belles heures de soleil, puis elle revient au cloître ; mais chez les hommes de l'âge mûr, de pareilles tendances sont plus dangereuses. La plupart ne connaissent rien ni au caractère ni aux choses de ce temps-ci, et ils se laissent aller à des suggestions d'où naîtront évidemment de grandes crises pour l'Église. Tous les gens de cœur ou de talent qu'on emploie sont à l'instant même l'objet des malédictions publiques. Les stupides, les faibles et les lâches se voient *ipso facto* couverts d'une auréole de popularité qui sera pour eux un ridicule de plus. Je sais qu'en Piémont, en Toscane, dans les Deux-Siciles, ainsi que dans le Lombardo-Vénitien, le même esprit de discorde souffle sur le Clergé. De France il nous arrive des nouvelles déplorables. On brise avec le passé pour devenir des hommes nouveaux. L'esprit de secte remplace l'amour du prochain ; l'orgueil individuel, que des talents tristement employés mettent à la place de l'amour de DIEU, grandit dans l'ombre. Un jour viendra où toutes ces mines chargées de poudre constitutionnelle et progressive éclateront. Fasse le Ciel qu'après avoir tant vu de révolutions et assisté à tant de désastres, je ne sois pas témoin des nouveaux malheurs de l'Église ! La barque de Pierre surnagera sans aucun doute ; mais je me fais vieux, je souffre depuis longtemps, et je sens le besoin de me recueillir dans la paix, avant d'aller rendre compte à DIEU d'une vie si tourmentée au service du Siège apostolique. Que sa divine volonté soit faite, et tout sera pour le mieux ! »

## XVI

LETTRE ADRESSÉE DE LIVOURNE A NUBIUS PAR LE  
 PETIT-TIGRE, qui ignore encore la retraite forcée de son  
 chef. 5 janvier 1846.

« Le voyage que je viens d'accomplir en Europe a été aussi heureux et aussi productif que nous l'avons espéré. Dorénavant il ne nous reste plus qu'à mettre la main à l'œuvre pour arriver au dénoûment de la comédie. J'ai trouvé partout les esprits très enclins à l'exaltation ; tous avouent que le vieux monde craque et que les rois ont fait leur temps. La moisson que j'ai recueillie

a été abondante ; sous ce pli vous en trouverez les prémices, dont je n'ai pas besoin que vous m'adressiez un reçu, car j'aime peu à compter avec mes amis, je pourrais dire avec mes frères. La moisson faite doit fructifier, et si j'en crois les nouvelles qui me sont communiquées ici, nous touchons à l'époque tant désirée. La chute des trônes ne fait plus doute pour moi qui viens d'étudier en France, en Suisse, en Allemagne et jusqu'en Russie le travail de nos Sociétés. L'assaut qui, d'ici à quelques années et peut-être même à quelques mois, sera livré aux princes de la terre les ensevelira sous les débris de leurs armées impuissantes et de leurs monarchies caduques. Partout il y a enthousiasme chez les nôtres et apathie ou indifférence chez les ennemis. C'est un signe certain et infaillible de succès ; mais cette victoire, qui sera si facile, n'est pas celle qui a provoqué tous les sacrifices que nous avons faits. Il en est une plus précieuse, plus durable et que nous envions depuis longtemps. Vos lettres et celles de nos amis des Etats romains nous permettent de l'espérer ; c'est le but auquel nous tendons, c'est le terme où nous voulons arriver. En effet, qu'avons-nous demandé en reconnaissance de nos peines et de nos sacrifices ?

» Ce n'est pas une révolution dans une contrée ou dans une autre. Cela s'obtient toujours quand on le veut bien. Pour tuer sûrement le vieux monde, nous avons cru qu'il fallait étouffer le germe catholique et chrétien, et vous, avec l'audace du génie, vous vous êtes offert pour frapper à la tête, avec la fronde d'un nouveau David, le Goliath pontifical. C'est très bien, mais quand frapperez-vous ? J'ai hâte de voir les Sociétés secrètes aux prises avec ces cardinaux de l'Esprit-Saint, pauvres natures étio-lées, qu'il ne faut jamais sortir du cercle dans lequel l'impuissance ou l'hypocrisie les renferme.

» Dans le cours de mes voyages, j'ai vu beaucoup de choses et très peu d'hommes. Nous aurons une multitude de dévouements subalternes, et pas une tête, pas une épée pour commander : le talent est plus rare que le zèle. Ce brave Mazzini, que j'ai rencontré à diverses reprises, a toujours dans la cervelle et à la bouche son rêve d'humanité unitaire. Mais à part ses petits défauts et sa manie de faire assassiner, il y a du bon chez lui. Il frappe par son mysticisme l'attention des masses, qui ne comprennent rien à ses grands airs de prophète et à ses discours d'illuminé cosmopolite. Nos imprimeries de Suisse sont en bon

chemin ; elles produisent des livres tels que nous les désirons ; mais c'est un peu cher. J'ai consacré à cette propagande nécessaire une assez forte partie des subsides recueillis. Je vais utiliser le reste dans les Légations. Je serai à Bologne vers le 20 de ce mois. Vous pouvez m'y faire tenir vos instructions à l'adresse ordinaire. De là, je me transporterai sur les points où vous jugerez que ma présence dorée sera plus nécessaire. Parlez, je suis prêt à exécuter. »

## XVII

LETTRE D'UN AGENT DES SOCIÉTÉS SECRÈTES,  
en 1845.

« Différents partis existent maintenant en Italie. Le premier se contente de tout. Après lui vient celui qui veut aller plus loin ; il veut des réformes progressives, mais continues, non-seulement dans l'administration, mais aussi dans la politique. Derrière eux est le parti appelé *italien*, qui pousse le premier et le second, qui accepte tout pour aller en avant ; il masque, travestit et cache son dernier but, qui est l'*unité italienne*. Au milieu de tous ces partis, il y a une autre division ou sous-division ; je veux parler du Clergé, pour lequel *Gioberti* est ce qu'est *Mazzini* pour le parti italien. *Gioberti* prêtre parle aux prêtres leur langage, et je vous dirai que nous apprenons de tous côtés que, dans les rangs du clergé séculier et régulier, les doctrines de liberté, et le Pape à la tête de cette liberté et de l'indépendance italienne, sont une pensée qui en séduit plusieurs, à tel point qu'ils se persuadent que le Catholicisme est une doctrine essentiellement démocratique. Ce parti grandit chaque jour davantage parmi le Clergé ; on attend avec impatience le nouvel ouvrage de *Gioberti* ; cet ouvrage est pour les prêtres. Le livre ou plutôt les cinq volumes de *Gioberti* ne sont pas encore publiés ; *Mazzini* les attend impatiemment pour en parler dans le dernier chapitre de l'ouvrage qui va paraître et aura pour titre : *Des Partis en Italie, ou l'Italie avec ses princes, ou l'Italie avec le Pape.* »



*Dans un Bref, adressé à Crétineau-Joly, le 25 février 1861, Pie IX a consacré, pour ainsi dire, l'authenticité des pièces qu'on vient de lire.*

**Cher fils, salut et bénédiction Apostolique,**

Vous avez acquis des droits particuliers à Notre reconnaissance, lorsqu'il y a deux ans vous avez formé le projet de composer un ouvrage naguère achevé et de nouveau livré à l'impression, pour montrer par *les documents* cette Eglise Romaine toujours en butte à l'envie et à la haine des méchants, et au milieu des révolutions politiques de notre siècle toujours triomphante. Aussi est-ce avec bonheur que nous avons reçu les exemplaires dont vous Nous avait fait hommage, et de cette très affectueuse attention, Nous vous rendons de justes actions de grâces. Du reste, les temps qui ont suivi, temps, hélas ! si tristes et si cruels, si funestes à ce Siège de Pierre et à l'Eglise, ne peuvent troubler Notre Âme, puisque c'est la cause de DIEU que nous défendons, cause pour laquelle nos prédécesseurs souffrirent la prison et l'exil, Nous laissant ainsi un bel exemple à suivre. Supplions donc le Seigneur tout-puissant de Nous fortifier de sa vertu et d'exaucer les prières que l'Eglise, pour dissiper cette affreuse tempête, adresse partout d'un seul cœur. Nous vous confirmons Notre amour tout particulier par la bénédiction Apostolique, gage de toute grâce céleste qu'à vous, cher fils, et à toute votre famille, Nous accordons dans l'affectueuse effusion de Notre cœur paternel.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25<sup>e</sup> jour de février 1861, de notre Pontificat la XIV<sup>e</sup> année.

PIE IX, PAPE.



*Le grand œuvre dont la Haute-Vente avait été chargée dès 1820, n'est point achevé avec l'occupation de Rome par les Piémontais : la suite en est confiée à d'autres mains.*

*Vingt ans après la ruine du Pouvoir temporel, Lemmi, le Grand-Maitre de la Franc-Maçonnerie en Italie, adressa le document suivant à toutes les loges de la Péninsule.*

« Du T. ., 10 octobre 1890.

» Aux Vén. : F. : des Loges italiennes.

» L'édifice que les FF. : sont en voie d'élever dans le monde ne pourra être regardé comme arrivé à bon point tant que les FF. : d'Italie n'auront pas fait don à l'humanité des *décombres de la destruction du grand ennemi*.

» L'entreprise avance rapidement en Italie... Nous avons appliqué le ciseau au dernier refuge de la superstition, et la fidélité du F. : 33. : qui est à la tête du pouvoir politique (Crispi), nous est une garantie que le *Vatican tombera sous notre marteau vivifiant*... Les derniers efforts rencontreront de plus grands obstacles du côté du chef des prêtres et de ses vils esclaves... Le G. : O. : invoque le génie de l'humanité pour que tous les F. : travaillent de toutes leurs forces à *disperser les pierres du Vatican*, pour construire avec elles le temple de la nation émancipée.

» Le G. : O. : de la Vallée du Tibre. »

---

## V

### QUELQUES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS A LA FRANC-MAÇONNERIE

#### I

#### LETTRE PASTORALE DE MGR RENDU

*Dès l'année 1858, dans un mandement de Carême, Mgr Rendu, évêque d'Annecy, avait tracé, avec une grande perspicacité et une singulière intuition de l'avenir, la marche que suivrait la secte pour paralyser le prêtre et anéantir l'action du clergé :*

Il y a une charte dictée par la secte anticléricale ; à force de ruse et de perversion, les adeptes sont parvenus à faire entrer ses principaux articles, tantôt un à un, tantôt subitement, dans la législation de presque tous les peuples de l'Europe. Il est bon, M. T. C. F., que vous connaissiez cette marche souterraine des ennemis de vos âmes. Or, voici les principaux articles de cette Constitution antichrétienne, conçue et méditée dans les sociétés secrètes pour vous enlever la plus précieuse des libertés, celle de faire votre salut et de conquérir par la foi catholique la place qui vous est promise dans le royaume de DIEU. Les adeptes du rationalisme disent à tous les législateurs de la chrétienté, et à ceux qu'on appelle les hommes de l'Etat :

Tenez le prêtre dans la servitude, et quand il s'avisera de trouver les chaînes trop pesantes, dites que c'est de la liberté.

Donnez la liberté de conscience aux hérétiques, aux juifs, aux athées, mais prenez garde que le prêtre, ni le catholique n'en jouissent.

Entravez, autant qu'il vous sera possible, le ministère du prêtre, séparez-le du peuple dont il est l'ami, le défenseur et le soutien.

Ne permettez pas que les œuvres de bienfaisance qu'il a fondées passent par ses mains et le rapprochent du pauvre dont il est le confident et le consolateur.

Pour anéantir son influence, enlevez-lui les biens qui le rendaient indépendant, réduisez-le au salaire de l'employé de l'Etat, à la condition de mercenaire.

Otez-lui tout ce qui pourrait accroître la considération que le peuple a pour lui, chassez-le des conseils, des assemblées délibérantes, des administrations, de partout, afin qu'il tombe dans la condition du paria.

Mettez en tutelle tout ce qui lui appartient ; qu'il soit, s'il est possible, étranger dans le presbytère, sur le sol des morts et jusque dans son église.

Ecartez-le de l'enfance, chassez-le des écoles populaires.

Sécularisez l'enseignement supérieur de manière à l'interdire au prêtre.

Dans la crainte qu'il ne parle trop souvent à la raison du peuple, diminuez le nombre des fêtes, employez le dimanche à des exercices, des banquets, des réjouissances, des occupations qui éloignent le peuple de la morale évangélique ; dites-lui surtout que le travail sanctifie le dimanche mieux que la messe et la prière.

Etablissez des fêtes nationales, païennes ou de quelque nature qu'elles soient, pourvu qu'elles fassent oublier les fêtes chrétiennes.

Ne permettez pas que des missionnaires aillent par les paroisses agiter les consciences et renforcer la foi du peuple.

Pour enlever au prêtre l'avantage d'appuyer ses enseignements par les paroles de l'Ecriture, servez-vous de cette même Ecriture pour démontrer toutes les doctrines que vous voudrez établir contre l'Ecriture ; donnez à la raison individuelle le droit de l'interpréter à sa guise, et de se faire une religion de fantaisie.

Pour affaiblir le prêtre, efforcez-vous de le séparer des siens. Soulevez le simple prêtre contre son Evêque ; séparez l'Evêque du Souverain Pontife. Brisez le lien de la hiérarchie, et l'Eglise croulera.

Voulez-vous parvenir à dominer plus sûrement l'Eglise ? adjugez-vous le droit de choisir, de nommer et de former les prêtres ; faites-les le plus possible à votre image. Ayez l'inspection des écoles ecclésiastiques ; réservez-vous la nomination des professeurs de Théologie, dictez leurs leçons. Au lieu des envoyés de JÉSUS-CHRIST et de son Eglise, ayez des maîtres de religion et qu'ils enseignent la vôtre.

Tant que vous ne serez pas maîtres des consciences, votre pouvoir ne sera qu'un despotisme incomplet.

Pour enlever au prêtre le dévouement absolu qui le rend cher au peuple, tâchez de l'enchaîner à une famille ; soulevez l'opinion contre le célibat. Faites fermer les cloîtres, chassez les religieux, confisquez leurs biens, et quand ils seront réduits à la misère, privés des droits de citoyens, écartés des œuvres de bienfaisance, chassés des écoles, déconsidérés par vos publicistes, vous crierez plus fort que jamais contre leurs usurpations.

Tout le monde ne vous croira pas, qu'importe ? Il y en aura toujours assez pour paralyser le parti-prêtre et nous aider à le détruire.

*En 1850, un pareil programme a dû paraitre bien chimérique à ceux qui le lurent. On n'eût sans doute pas manqué de taxer d'exagération et d'in vraisemblance, le publiciste catholique qui aurait annoncé que ces plans ourdis dans les loges auraient un jour leur exécution, se réaliseraient publiquement. Au bout de cinquante ans, cela est accompli et dépassé.*

## II

### L'ANTICONCILE DE NAPLES

*Mgr Martin, évêque de Natchitoches, aux États-Unis, qui avait assisté au Concile du Vatican, publia, en 1875, un mandement où il signale le danger que la Franc-Maçonnerie présente pour tous les pays. Il y rapporte ce qui suit d'après des documents recueillis, dit-il, de première source.*



Lorsque, le 8 décembre 1869, sous la présidence de Pie IX, l'Eglise représentée par les évêques du monde entier, venus de toutes les parties de l'univers à la voix du prince des pasteurs, ouvrait au Vatican ces grandes assises, les plus grandes que le monde chrétien ait jamais vues depuis son enfancement douloureux sur le Calvaire, pour juger les monstrueuses erreurs des temps modernes, et se montrer aux âmes faibles ou égarées, aussi inébranlable qu'aux premiers jours, lorsque la main du CHRIST la posa, et plus que jamais élevée au-dessus des vagues mobiles des opinions humaines, la pierre sur laquelle reposent et l'infaillibilité de la foi du chrétien et l'intégrité de la morale évangélique ; — le même jour, à la même heure, à Naples, sous le nom d'anticoncile, la secte, elle aussi, ouvrait solennellement ses grandes assises, sous la présidence de Ricciardi, pour renouveler après plus de dix-huit siècles les condamnations du prétoire et du sanhédrin contre le Fils de DIEU, le conspuer, le frapper au visage, le couronner d'épines, l'exposer vêtu de dérision aux blasphèmes des pécheurs, et redire le cri des Juifs déicides : « Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous ». A cette orgie vraiment diabolique avaient été convoqués et prirent part sept cents délégués des grandes loges des Etats-Unis, du Mexique, du Brésil, d'Asie, d'Afrique, et de tous les royaumes et principautés d'Europe. Un incident soulevé par l'impudence de l'un des délégués força la police à dissoudre l'assemblée, après quelques jours de séance, et une émeute populaire, provoquée par les horribles blasphèmes de ces impies contre JÉSUS-CHRIST et sa Mère Immaculée, contraignit les membres à se disperser. Toutefois, les plans d'action ayant été arrêtés à l'avance, le président avait eu le temps de les communiquer aux délégués, tels que nous les voyons aujourd'hui se dérouler sous nos yeux, et de faire proclamer les déclarations de principes de la secte adoptées par l'anticoncile.

La première déclaration des principes [maçonniques, signée de toutes les commissions de l'anticoncile, est ainsi conçue, d'après le texte officiel de la Maçonnerie à Florence :

« Les soussignés, délégués des diverses nations du monde civilisé, réunis à Naples pour prendre part à l'anticoncile, affirment les principes ci-après : ils proclament la liberté de la raison contre l'autorité religieuse, l'indépendance de l'homme contre le despotisme de l'Eglise et de l'Etat, l'école libre contre

l'enseignement du clergé ; ne reconnaissant pas d'autre base des croyances humaines que la science, ils proclament l'homme libre, et la nécessité d'abolir toute l'Eglise officielle. La femme doit être affranchie des liens que l'Eglise et la législation opposent à son plein développement. La morale doit être complètement indépendante de toute intervention religieuse. »

Une autre déclaration présentée par un délégué de la grande loge de la capitale d'un des plus grands Empires d'Europe, adoptée par acclamation et contresignée par le Président, est plus explicite encore. Elle porte ce qui suit :

« Les libres-penseurs reconnaissent et proclament la liberté de conscience et la liberté d'examen. Ils considèrent la science comme l'unique base de toute croyance, et repoussent en conséquence tout dogme fondé sur une révélation quelconque. Ils réclament l'instruction à tous les degrés, gratuite, obligatoire, exclusivement laïque et matérialiste. En ce qui concerne la question philosophique et religieuse, considérant que l'idée de DIEU est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité, considérant que la religion catholique est la plus complète et la plus terrible personnification de cette idée, que l'ensemble de ses dogmes est la négation même de la société, les libres-penseurs assument l'obligation de travailler à l'abolition prompte et radicale du Catholicisme, à son anéantissement, par tous les moyens, y compris la force révolutionnaire <sup>1</sup>. »

### III

#### CONCILE DU JUDAÏSME

En cette même année de l'ouverture du Concile du Vatican, le

---

1. Le F. Andrieux, qui fut depuis préfet de police, et ensuite ambassadeur au Vatican, avait été délégué à l'anticoncile par les loges de Lyon. Quand cette délégation lui fut donnée, l'*Excommunié*, dans son n° du 27 novembre 1869, l'annonça en ces termes :

« Le candidat de l'*Excommunié*, Louis Andrieux, a été acclamé unanimement comme délégué au concile de Naples. Le programme libre-penseur que le citoyen Andrieux a développé, nous assure d'être représentés dans toute l'étendue et l'énergie de nos convictions. »

29 juin, en la fête de saint Pierre, s'était réuni à Leipzig <sup>1</sup>, sous le nom de synode israélite, le concile du judaïsme.

Il eut pour président le professeur Lazarus de Berlin et pour vice-présidents le rabbin Geiger de Francfort et le chevalier Joseph de Wertheimer de Vienne. Les deux grandes fractions, les Juifs réformistes et les Juifs orthodoxes, tinrent la balance dans ce concile, où figuraient les représentants de l'Allemagne, de la Russie, de la Turquie, de l'Autriche, de l'Angleterre, de la France, des Pays-Bas, etc., etc.

Nous avons rapporté plus haut (p. 254), la proposition qui y fut adoptée par *acclamation* par les deux fractions du Judaïsme :

« Le synode reconnaît que le *développement* et la *réalisation* des principes *modernes* sont les *plus sûres garanties* du présent et de l'*avenir* du Judaïsme et de ses membres. Ils sont les conditions *les plus énergiquement vitales* pour l'existence *expansive* et le *plus haut développement* du Judaïsme. »

Les principes modernes, — les plus autorisés parmi les juifs nous le disent et nous le voyons — judaïsant le monde et préparent le règne du judaïsme, c'est-à-dire l'époque messianique que nous promet l'*Alliance universelle*.

Bien avant ce concile du judaïsme, M. Cahen, l'un des organes les plus autorisés des juifs modernes, avait dit : « Le Messie est venu pour nous, le 28 février 1790, avec les droits de l'homme ». (*Archives Israélites*, VIII, p. 801, An. 1847.)

1. Il y a à Leipzig, une loge entièrement composée de Juifs. A l'occasion de la foire qui fait arriver en cette ville une partie des hauts négociants juifs et chrétiens de l'Europe entière, la loge juive secrète est chaque fois permanente et jamais maint chrétien n'y est reçu. (*Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, par Gougenot des Mousseaux p. 343.)

# DOCUMENTS CONCERNANT LES JUIFS<sup>1</sup>

## I

### LETTRE DE SIMONINI A BARRUEL

Parmi les papiers laissés par Barruel se trouve la copie faite par lui d'une lettre à lui adressée de Florence le 5 août 1806 et parvenue le 20 à Paris. L'original, comme on le verra, fut envoyé au Pape Pie VII. D'autres copies authentiques en furent

---

1. JUIFS ET ISRAÉLITES. — Les fils de Juda et de Benjamin, honteux sans doute des taches dont le nom Juif était couvert, le répudient. Et cependant le respect que nous devons à l'histoire nous ordonne de le conserver et de rejeter celui d'Israélite.

Tout Juif descend d'Israël, c'est-à-dire de Jacob : mais l'histoire, en parlant des fils de ce patriarche qui peuplent l'Occident, ne leur a point donné le nom d'Israélite, et pourquoi ? Parce que l'histoire parle vrai. Elle les a nommés Juifs, du mot latin *Judæi*, parce que le patriarche Juda, fils de Jacob, fut leur père et qu'ils sont les dispersés du royaume de Juda. Mais que sont devenus les Israélites, c'est-à-dire le mélange hétérogène des dix tribus et des étrangers dont se formait le royaume d'Israël ? Grande question qui occupe quelques savants et qui jusqu'ici n'est point élucidée.

Quelques hommes sérieux et savants prétendent que le noyau des dix tribus, relégué dans une des oasis intérieures de l'Afrique, y forme un peuple à part, tout prêt à venir un beau jour et par une nouvelle exode, jeter son poids inattendu dans la balance des événements.

AUTRE DISTINCTION. — Les Juifs se présentent à qui les considère, divisés en trois catégories : les indifférents, les réformés — c'est-à-dire les sectateurs d'un véritable protestantisme judaïque — et les talmudistes. Les talmudistes continuent de former depuis la dispersion l'immense majorité. Ils observent scrupuleusement, *non pas la loi mosaïque*, mais la loi rabbinique ; ils ne se mêlent aux chrétiens que pour leurs affaires d'intérêt, et continuent à être les ennemis traditionnels de l'Église. C'est là le noyau indestructible de la nation qui subsistera jusqu'à la fin dans son entêtement.

En 1888, la vaillante feuille catholique, le *Luxemburger Wort*, rédigée par

faites et adressées à plusieurs évêques. Un correspondant de la *Vérité* trouva l'une d'elles, il y a une quinzaine d'années, dans les archives d'un évêché et en envoya copie à la rédaction le 2 octobre 1893.

L'évêque de ce diocèse avait communiqué ce document, en 1822, à un célèbre converti, et il avait écrit en tête : « N. — Il n'est pas nécessaire de me renvoyer cette copie que M<sup>\*\*\*</sup> m'a prié de vous transmettre. »

Celui à qui cette communication était faite renvoya le document à l'évêque, le 9 mai 1822, avec une lettre qui se trouve en original aux mêmes archives et où on lit ces lignes : « J'ai » l'honneur de renvoyer à Votre Grandeur les papiers qu'elle a » bien voulu me communiquer de la part de M<sup>\*\*\*</sup>. La lettre de » Florence, concernant les juifs, m'était déjà connue ; le mar- » quis de Montmorency me l'avait montrée à Paris... »

---

M. Welter, publia une série d'articles établissant que l'opposition que les Juifs ont rencontrée dans tous les pays et dans tous les temps vient surtout du Talmud. Le rabbin de Luxembourg, M. Blumenstem, adressa une plainte au procureur d'État et l'affaire fut poursuivie devant le tribunal correctionnel de Luxembourg. Le défenseur fit observer que dans les dernières années plus de trois cents ouvrages avaient été publiés sur la question juive, et que le résultat de cette discussion n'avait pas été favorable aux Juifs ; que la plupart des auteurs avaient déclaré que les griefs dirigés contre les Juifs avaient leur fondement dans le Talmud ; et que l'on s'accordait à reconnaître que la morale du Talmud est dangereuse pour la société et qu'elle légitime la campagne antisémite.

Dans un procès analogue à celui-ci, ajoute-t-il, le professeur Echer, de Münster, a donné le texte allemand des doctrines dont il s'agit. Le docteur Rohling a offert 1.000 thalers à celui qui démontrerait que les thèses incriminées ne se trouvent pas dans le Talmud ; jusque maintenant aucun Juif n'a accepté la gageure. Le journal *Mercure de Westphalie*, qui avait fait connaître ces doctrines dans une brochure intitulée : *Le Miroir des Juifs*, fut acquitté par jugement du 10 décembre 1883. Divers autres journaux, poursuivis en Allemagne du chef d'attaques contre les Juifs, ont été acquittés. Dans un de ces procès, un rabbin juif a déclaré que la doctrine du Talmud liait tous les Juifs.

Un pénétrant observateur, le rationaliste Kluber, fait cette remarque dans son livre *Du Droit de la Confédération germanique*, que : « depuis quelque temps, en face du judaïsme rabbinique ou du talmudisme, il se forme, parmi un petit nombre relativement encore de Juifs, un *judaïsme réformé* ou non rabbinique préparé par Moïse Mendelshon, qui professe la croyance en Dieu et la morale naturelle, mais s'affranchit du joug du culte cérémonial, des lois alimentaires du judaïsme, et de la stricte observation du sabbat. — Ce *judaïsme* se transformera, selon toute vraisemblance, dit Kluber, en un pur déisme ou en une religion naturelle, dont les partisans n'auront pas besoin d'appartenir à la race judaïque ».

On a pu voir dans cet ouvrage à quel point cette prévision se réalise,

Voici ce document, il porte ce *Nota bene* de Barruel. — *Je copie même les fautes de grammaire.*

« J. † M. Florence, 5 août 1806.

» Monsieur, il y a peu de mois, que, fortuitement, je fus assez heureux d'avoir connaissance de votre excellent ouvrage intitulé *Mémoires des Jacobins*. Je l'ai lu ou plutôt je l'ai dévoré avec un indicible plaisir, et j'en ai retiré les plus grands avantages et les plus grandes lumières pour ma pauvre conduite, d'autant plus que j'y ai trouvé exactement dépeintes une infinité de choses dont j'ai été, dans le cours de ma vie, témoin oculaire, sans pourtant bien les comprendre. Recevez donc, monsieur, d'un ignorant militaire, comme je suis, les plus sincères félicitations sur votre ouvrage, qu'on peut à juste titre appeler l'ouvrage par excellence du dernier siècle. Oh ! que vous avez bien démasqué ces sectes infâmes, qui préparent les voies à l'Antéchrist, et sont les ennemis implacables, non-seulement de la religion chrétienne, mais de tout culte, de toute société, de tout ordre. Il y en a cependant une que vous n'avez touchée que légèrement. Peut-être l'avez-vous fait à dessein parce qu'elle est la plus connue, et par conséquent la moins à craindre. Mais, selon moi, c'est aujourd'hui la puissance la plus formidable, si l'on considère ses grandes richesses et la protection dont elle jouit dans presque tous les Etats de l'Europe. Vous comprenez bien, monsieur, {que je parle de la secte judaïque. Elle paraît en tout séparée et ennemie des autres sectes ; mais réellement elle ne l'est pas. En effet, il suffit qu'une de celle-ci se montre ennemie du nom chrétien pour qu'elle la favorise, la soudoye et la protège. Et ne l'avons-nous pas vue, et ne la voyons-nous pas encore prodiguer son or et son argent pour soutenir et modérer les modernes sophistes, les Francs-Maçons, les Jacobins, les Illuminés ? Les Juifs, donc, avec tous les autres sectaires, ne forment qu'une seule faction, pour anéantir, s'il est possible, le nom chrétien. Et ne croyez pas, monsieur, que tout ceci soit une exagération de ma part. Je n'avance aucune chose que ce qui m'a été dit par les Juifs eux-mêmes, et voici comment : pendant que le Piémont, dont je suis natif, était en révolution, j'eus lieu de les fréquenter, et de traiter confidemment avec eux. Ils furent cependant les premiers à me rechercher, et moi, comme alors je n'étais pas

scrupuleux, je feignis de lier avec eux une étroite amitié, et j'arrivais à leur dire, en les priant du plus rigoureux secret, que j'étais né à Livourne, d'une famille d'Hébreux, mais que, tout petit garçon encore, j'avais été élevé par je ne sais qui ; que je ne savais pas même si j'étais baptisé, et que, quoique, à l'extérieur, je vécusse et fisse comme les catholiques, dans mon intérieur pourtant je pensais comme ceux de ma nation, pour laquelle j'avais toujours conservé un tendre et secret amour. Alors ils me firent les plus grandes offres et me donnèrent toute leur confiance ; ils me promettaient de me faire devenir général, si je voulais entrer dans la secte des Francs-Maçons ; ils me montrèrent des sommes d'or et d'argent, qu'ils distribuaient, me dit-il, pour ceux qui embrassaient leur parti, et voulurent absolument me faire présent de trois armes décorées des signes de la Franc-Maçonnerie, que j'acceptai pour ne pas les dégoûter, et pour les engager de plus en plus à me dire leurs secrets. Voici donc ce que les principaux et les plus riches Juifs me communiquèrent en plusieurs circonstances :

» 1° Que Manès et l'infâme vieillard de la montagne étaient sortis de leur nation ; — 2° que les Francs-Maçons et les Illuminés avaient été fondés par deux Juifs, dont ils me dirent les noms qui, par disgrâce, me sont échappés de la mémoire ; — 3° qu'en un mot, d'eux tiraient leur origine toutes les sectes antichrétiennes qui étaient à présent si nombreuses dans le monde, qu'elles arrivaient à plusieurs millions de personnes de tout sexe, de tout état, de tout rang et de toute condition ; — 4° que, dans notre seule Italie, ils avaient pour partisans plus de 800 ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, parmi lesquels beaucoup de Curés, de Professeurs publics, de Prélats, quelques Evêques et quelques Cardinaux, et que, dans peu, ils ne désespéraient pas d'avoir un Pape de leur parti ; (en supposant que ce fût un schismatique, la chose devient possible) ; — 5° que pareillement, en Espagne, ils avaient un grand nombre de partisans, même dans le Clergé, bien que, dans ce Royaume, fût encore en vigueur la maudite Inquisition ; — 6° que la famille des Bourbons était leur plus grande ennemie ; que, dans quelques années, ils espéraient de l'anéantir ; — 7° que pour mieux tromper les Chrétiens, ils feignaient eux-mêmes d'être Chrétiens, voyageant et passant d'un pays à l'autre avec

de faux certificats de baptême, qu'ils achetaient de certains Curés avarés et corrompus ; — 8° qu'ils espéraient, à force d'argent et de cabales, obtenir de tous les gouvernements un état civil, comme cela est arrivé dans plusieurs pays ; — 9° que, possédant les droits de citoyens comme les autres, ils achèteraient des maisons et des terres autant qu'ils pourraient, et que, par le moyen de l'usure, ils parviendraient bien vite à dépouiller les Chrétiens de leurs biens-fonds et de leurs trésors. Cela commence à se vérifier en Toscane, où les Juifs exercent impunément l'usure la plus exorbitante, et font d'immenses et continuelles acquisitions, tant en campagne que dans les villes ; — 10° que, par conséquent, ils se promettaient, dans moins d'un siècle, d'être les maîtres du monde, d'abolir toutes les autres sectes, pour faire régner la leur, de faire autant de synagogues des églises des Chrétiens, et de réduire le restant de ceux-ci à un vrai esclavage.

» Voilà, monsieur, les perfides projets de la Nation Juive, que j'ai entendus de mes propres oreilles. Sans doute, il est impossible qu'ils puissent tous les effectuer, parce qu'ils sont contraires aux promesses infaillibles de JÉSUS-CHRIST à son Eglise, et aux diverses prophéties qui annoncent clairement que ce peuple, ingrat et obstiné, doit rester errant et vagabond, dans le mépris et l'esclavage, jusqu'à ce qu'il connaisse le vrai Messie, qu'il a crucifié, et fasse, dans ce dernier temps, la consolation de l'Eglise, en embrassant la foi. Cependant ils peuvent faire beaucoup de mal si les Gouvernements continuent à les favoriser, comme ils ont fait depuis nombre d'années. Il serait donc bien à souhaiter qu'une plume énergique et supérieure comme la vôtre, fit ouvrir les yeux aux susdits Gouvernements, et les instruisît à faire retourner ce peuple dans l'abjection qui lui est due, et dans laquelle nos pères, plus politiques et plus judicieux que nous, eurent toujours soin de les tenir. C'est à quoi, monsieur, je vous invite en mon nom particulier, en vous priant de pardonner à un Italien, à un militaire, les erreurs de tout genre que vous trouverez dans cette lettre. Je vous désire, de la main de DIEU, la plus ample récompense pour les écrits lumineux dont vous avez enrichi son Eglise, et qu'il inspire pour vous, à qui les lit, la plus haute estime et le plus profond respect dans lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

» JEAN-BAPTISTE SIMONINI. »



« *P.-S.* = Si, dans ce pays-ci, je puis vous obliger en quelque chose, et si vous avez besoin de nouvelles lumières sur le contenu de la présente, faites-le-moi savoir, et vous serez obéi. »

Notes ajoutées par M. Barruel à la copie de cette lettre :

*N.-B. 1.* — En réfléchissant, l'objet de cette lettre paraît incroyable, et combien, au moins, en saine critique, il exigeait de preuves impossibles à acquérir ! Je me suis bien gardé de publier rien de semblable. Cependant je crus devoir la communiquer au cardinal Fesch, afin qu'il en fit auprès de l'Empereur l'usage qu'il en jugerait à propos. J'en fis autant auprès de M. Desmaretz, pour qu'il en parlât au chef de la police, s'il le croyait utile.

Je crois avoir mieux fait de ne rien publier de semblable.

En faisant part de cette lettre à tout ce monde-là, mon objet était d'empêcher l'effet que pouvait avoir le Sanhédrin convoqué à Paris par l'Empereur. Elle fit d'autant plus d'impression sur M. Desmaretz qu'il était alors occupé de recherches sur la conduite des juifs, qui, me dit-il, étaient en Alsace bien pires encore qu'en Toscane. Il aurait voulu garder l'original ; je le lui refusai, me réservant de l'envoyer au Pape, ainsi que je le fis, en le priant de faire sur M. Simonini les informations convenables, pour savoir le degré de confiance que méritait sa lettre. Quelques mois plus tard, Sa Sainteté me fit écrire par M. l'abbé Tetta, son secrétaire, que tout annonçait la véracité et la probité de celui qui m'avait découvert tout ce dont il disait avoir été témoin. Dans la suite, les circonstances ne me permettant pas de communiquer avec M. Simonini, j'ai cru devoir garder sur l'objet de sa lettre un profond silence, bien assuré que, si l'on ne me croyait pas, autant et mieux valait n'avoir rien dit.

*N.-B. 2.* — A l'arrivée du roi, je lui ai fait parvenir une copie de la lettre.

Pour concevoir cette haine des juifs contre les rois de France, il faut remonter jusqu'à Philippe le Bel qui, en l'année 1306, avait chassé de France tous les juifs, et s'était emparé de tous leurs biens. De là, dans la suite, cause commune avec les Templiers. — Origine du grade de Kadoc.

*N.-B. 3.* — J'ai su, par la voie d'un franc-maçon initié aux grands mystères de la secte, qu'il y avait beaucoup de juifs, surtout dans les hauts grades.

Tout ce qui est marqué dans cette lettre écrite aux premiers jours du XIX<sup>e</sup> siècle, ne s'est-il pas réalisé, et n'est-il pas sous nos yeux au commencement du XX<sup>e</sup> ?

Qui dira dans quelle mesure les richesses des Juifs se sont accrues et quelle influence ils exercent aujourd'hui dans tous les Etats de l'Europe ?

N'est-il pas, de plus, évident qu'ils protègent, favorisent et soudoient tout ce qui est ennemi du nom chrétien ?

L'état civil qui leur permet d'appartenir à la fois à deux nationalités, à la leur et à celle où ils sont entrés, ils l'ont obtenu successivement de tous les gouvernements qui ont accueilli chez eux les principes de 89.

L'usage qu'ils font de cette situation, nous ne le voyons que trop. Ils se le sont proposé, ils l'accomplissent : dépouiller ceux qui, si bénévolement, lui ont ouvert leurs bras.

Et comme ils le prédisaient, EN MOINS D'UN SIÈCLE, ils sont devenus nos maîtres : ils entrevoient le jour où ils seront les maîtres du monde.

Comme ils le voulaient, la famille des Bourbons est chassée de tous les Etats où elle régnait.

Dans l'ordre religieux, ils n'ont point obtenu tout ce qu'ils désiraient. Mais que n'ont-ils pas fait ?

Enfin n'est-il pas sinistrement intéressant de rapprocher ce qui est dit dans ce document : « dans peu ils ne désespèrent pas d'avoir un pape de leur parti », de ce pourquoi la Haute Vente a été principalement constituée, environ vingt-cinq ans après l'envoi de cette lettre. Qu'on relise ci-dessus les écrits de Nubius et des autres conjurés ?

## II

### LA LOI DES JUIFS DEPUIS LA DISPERSION.

Depuis le CHRIST jusqu'à nos jours, c'est dans le Talmud et non dans la loi de Moïse que le Juif a puisé la seule et véritable orthodoxie juridique.

Un auteur israélite bien connu (Singer) a dit en toute raison : « *Ceux qui se flattent, au moyen de la Bible, de connaître notre religion, sont dans une complète erreur.* »

» *Ce sont les ouvrages qui composent l'immense édifice de la législation talmudiste, qui règlent la vie religieuse du Juif, depuis la première aspiration jusqu'au dernier soupir.* »

C'est donc grandement à tort que l'on considère l'Ancien Testament comme étant le code religieux des Juifs actuels : « Ce code, c'est le Talmud, qui, comme le fait observer Chiarini, n'est propre qu'à leur faire perdre le bon sens et à leur corrompre le cœur au nom de l'Éternel. » (Mgr Meslin, *Les Lieux saints*, T. III, p. 549.)

« Le Talmud, a dit de son côté le grand rabbin Trenel, directeur du séminaire rabbinique, a eu de tout temps des détracteurs violents et des apologistes passionnés. Pendant deux mille ans, il a été et il est encore un objet de vénération pour les Israélites dont il est le code religieux <sup>1</sup>. »

Qu'est-ce donc que le Talmud ? Le Talmud est un recueil, commencé environ 150 ans après la mort de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, par un rabbin nommé Juda, continué par d'autres rabbins, et terminé seulement à la fin du V<sup>e</sup> siècle. Voici, d'après un savant rabbin juif, converti au catholicisme, M. Drach, ce que nous devons en penser :

« Nous qui, par état, avons longtemps enseigné le Talmud et expliqué sa doctrine, après en avoir suivi un cours spécial pendant de longues années sous les docteurs israélites les plus renommés de ce siècle..., nous en parlerons avec connaissance de cause et impartialité... ; nous dirons ce qui le recommande et ce qui le condamne... Talmud est un terme hébreu-rabbinique signifiant *doctrine*, étude. Il désigne plus particulièrement le grand corps de doctrine des Juifs, auquel ont travaillé successivement et à des époques différentes, les docteurs les plus accrédités en Israël. *C'est le code complet, civil et religieux de la synagogue.* Son objet est d'expliquer la loi de Moïse, conformément à l'esprit de la tradition verbale...

» Si le lecteur judicieux du Talmud a souvent lieu de s'affliger des *aberrations étranges* où peut tomber l'esprit humain sevré de la vraie foi ; si plus d'une fois les *turpitudes du cynisme rabbi-*

---

1. *Univers israélite*, août 1866, XII, p. 568-570.

*nique* y obligent la pudeur de se voiler la face ; si l'Église est révoltée des atroces et insensées calomnies que la haine impie des Phariséens y répand sur tous les objets de sa vénération religieuse, le théologien chrétien y recueille des données et des traditions précieuses pour l'explication de plus d'un texte obscur de l'Ancien Testament, et pour convaincre ses adversaires religieux de l'antiquité autant que de la sainteté des dogmes catholiques. »

Il y a deux rédactions du Talmud, celle de Jérusalem et celle de Babylone, composée pour réformer les défauts de la première.

« Le Talmud de Babylone — dit M. Achille Laurent, l'un des membres de la société orientale qui ait le plus approfondi en ces derniers temps la question judaïque — est le seul qui soit suivi. Il forme une collection qui n'a pas moins de douze volumes in-folio. C'est le code religieux des Juifs modernes, bien différent de celui des anciens Juifs. C'est là que sont renfermées toutes les croyances ; et lorsqu'on a le courage de parcourir cet immense recueil, on y trouve *les causes toujours agissantes des peuples contre les restes dispersés d'Israël...* C'est de ce commentaire que sont dérivées les chimères de la cabale, les dangereuses erreurs de la magie, l'invocation des bons et des mauvais esprits, un long amas d'erreurs morales et une théogonie empruntée à la Chaldée et à la Perse... Le commentaire détruit la loi par *les principes de haine qu'il contient pour tous les hommes qui ne font point partie de ce qu'il nomme le peuple de Dieu*<sup>1</sup>. »

C'est ainsi que le Talmud fut le provocateur suprême des mœurs les plus antisociales et l'inspirateur d'une haine forcenée contre les chrétiens. M. Drach nous apprend que, depuis que la connaissance de la langue hébraïque s'est répandue en Europe, les imprimeurs juifs ont pris la précaution de supprimer les passages qui contiennent des horreurs et des recommandations détestables contre les chrétiens et le christianisme, en laissant des lacunes à leurs places, et, pour remédier à ces lacunes, les rabbins enseignent verbalement ce qu'elles indiquent. Quelquefois aussi ils rétablissent à la main dans leurs exemplaires les suppressions. « Cela est arrivé, dit-il, dans l'exemplaire du Talmud que je possède. »

---

1. Laurent, *Relations des affaires de Syrie, etc.* T. II, p. 352-353.

Le Talmud a surtout pour but d'inculquer aux Juifs cette foi, qu'ils composent une race humaine supérieure, destinée à dominer sur tout l'univers et à leur donner les moyens d'arriver à cette domination.

Depuis un siècle, la Révolution aidant, les Juifs se sont mis avec une ardeur nouvelle à poursuivre l'idéal de leur race, et à s'emparer pour cela de toutes les forces vives des peuples qui ont eu l'imprudence de les admettre chez eux sur le pied de l'égalité, usant à leur égard de la morale chrétienne, tandis que les Juifs ne connaissent que la morale talmudique.

C'est ainsi qu'ils sont arrivés en France à nous dominer, ou plutôt à nous tyranniser au point de vue de la politique et du gouvernement, de la haute banque et des finances, de l'industrie et du commerce, de la presse et de l'opinion.

M. Gougenot des Mousseaux expose en ces termes les fruits produits par le Talmud dans l'âme juive et dans la race d'Israël.

« La loi religieuse du Juif de la franche orthodoxie est une loi d'exclusion et de haine ; mais il ne vous fuira point, lui, car il vit de vous. Son œil vous absorbe et ses rayons vous dévorent. Le vol, l'usure, la spoliation sont un de ses droits religieux sur les chrétiens ; car le non-juif n'est devant sa face qu'une simple brute inhabile à posséder ; et pour le juif, la propriété que détient cette brute, c'est le vol. Aucune loi ne lui impose le respect des biens, aucune le respect de la vie de cet infidèle. Que vous l'appeliez ou que vous le repoussiez, comptez bien l'avoir toujours pour voisin : mais que vous le persécutiez ou qu'il plie sous le poids de vos bienfaits, vous ne l'aurez jamais pour prochain ; jamais il ne vous tiendra pour son semblable. »

En un mot, la doctrine antisociale du talmudisant est la mort de la civilisation chrétienne.

### III

#### PAROLES DE LORD BEACONSFIELD

Un homme d'État, fils d'un juif et d'une juive, Disraëli, premier ministre en Angleterre, dans *Coningsby*, (p. 183-184,

traduction française, p. 148 et suiv.) a exposé, en 1844, avec une indicible complaisance, aux yeux du monde judaïsé, c'est-à-dire livré aux instincts que le christianisme veut réfréner, la supériorité croissante que la race juive, réalisant les projets ci-dessus exprimés, prend en Europe et comment elle prépare son règne universel.

« A la suite de luttes mille fois répétées..., le poids de quinze cents ans de servitude surnaturelle s'est abattu sur nos têtes. Mais, loin d'être brisés sous ce fardeau d'oppression et d'ignominies, nous nous sommes joués des efforts de l'invention humaine, qui s'épuisait vainement à nous perdre... <sup>1</sup> Les juifs ! les juifs ! Est-ce que jamais vous verrez se prononcer en Europe un mouvement de quelque importance, sans que les juifs n'y figurent pour leur large part ?

---

1. M. Joseph Leman a fait cette observation : « Sur le Golgotha, le CHRIST expirant avait prié aussi pour ses bourreaux : *Mon Père, pardonnez-leur. David, son royal ancêtre et prophète, éclairé sur les souffrances du CHRIST et les figurant dans ses propres malheurs, avait demandé cette destinée pour les coupables : « Ne les exterminiez pas, Seigneur, mais dispersez-les par votre puissance, et rabaïssez-les, vous qui êtes mon protecteur. »* (Ps. LVIII, 12.)

Cette mystérieuse prière, où il y avait par avance un écho du Golgotha, unie à la justice, s'est accomplie à la lettre. Les Juifs ont été conservés alors qu'ils eussent pu être exterminés mille fois et disparaître ; mais en même temps, ils ont été dispersés et rabaïsés, au point d'être regardés comme l'opprobre et la lie du genre humain.

Or, à qui doivent-ils de n'avoir pas été exterminés ?

À l'Église catholique.

Les nations voulaient les *exterminer*, mais l'Église veillait à ce qu'ils ne fussent que rabaïsés.

Un évêque autrichien, d'origine juive, Mgr Kohn, ancien professeur de Droit canon, a résumé les prescriptions du Droit canon au sujet des Juifs.

Au dire du savant évêque, elles n'ont pas été abrogées.

1° Les Juifs ne peuvent avoir des esclaves chrétiens, ni employer des chrétiens pour le service de leur maison ou de leur famille. Il est interdit aux chrétiens d'accepter un emploi permanent et rémunéré chez les Juifs.

2° Il est spécialement interdit aux chrétiennes de s'engager comme nourrices chez les Juifs.

3° Les chrétiens ne peuvent recourir, en cas de maladie, aux services de médecins juifs, ni accepter des médicaments préparés par des mains juives.

4° Il est interdit, dans tous les cas, aux chrétiens, sous peine d'excommunication, d'habiter dans la même maison ou dans la même famille que les Juifs.

5° On doit veiller à ce que les Juifs n'arrivent pas dans la vie publique

» ... Cette diplomatie russe, si pleine de mystères, et devant laquelle pâlit l'Europe occidentale tout entière, qui l'organise et la dirige ? *Des juifs* ! La puissante révolution qui se prépare et se brasse en Allemagne, où, de fait, elle sera bientôt une seconde réforme, plus considérable que la première <sup>1</sup>, sous quels auspices prend-elle la plénitude de son développement ? *Sous les auspices du juif*. A qui dans l'Allemagne est échu le monopole presque complet de toutes les chaires professorales ? Néandre, le fondateur du catholicisme spirituel, et Régius, le professeur de théologie de l'Université de Berlin, ne sont-ce pas *deux juifs* ? Bénary, cette illustration de la même Université, c'est bien un *juif*, n'est-ce pas ? Et c'est un *juif* encore que Wehl, le professeur d'Heidelberg... En un mot, quel est le nom des professeurs allemands de race judaïque ? Ce nom, c'est *légion* !

» Lors de mon arrivée à Saint-Pétersbourg, j'eus une entrevue avec le ministre des finances de Russie, le comte Cancrim ; c'était le fils d'un *juif* de Lithuanie.

» En Espagne, j'avais obtenu du ministre Mendizabal une

---

à occuper des fonctions qui leur donnent une certaine autorité sur des chrétiens.

6° Il est interdit aux chrétiens d'assister aux mariages des Juifs et de prendre part à leurs fêtes.

7° Les chrétiens ne peuvent inviter les Juifs à dîner, ni accepter les invitations qui leur sont faites par les Juifs.

Ces règles canoniques ont inspiré un grand nombre des ordonnances royales, grâce auxquelles, pendant tant de siècles, la France a été préservée de l'envahissement sémitique si menaçant de nos jours.

Charles VI alla plus loin, il expulsa les Juifs du royaume. Hallel, écrivain favorable aux Juifs, explique ainsi cette mesure : « Elle n'eut pas pour mobile l'amour du lucre et l'esprit de pillage, et, ce qui le prouve, c'est que les créances des Juifs durent leur être payées. Il semble qu'on ait voulu exécuter fidèlement les ordonnances qui, depuis le roi Jean, les avaient autorisés à séjourner en France ; car il faut bien remarquer que les délais fixés par ces lois étaient presque expirés quand le bannissement fut ordonné. »

Ajoutons que nos lois actuelles permettent au gouvernement d'expulser un étranger qui trouble l'ordre public ; les rois de France ont usé d'un droit analogue en chassant du royaume les Juifs devenus un danger public et un fléau pour le peuple des campagnes.

1. Cette révolution est celle dont la Prusse, en tant que protestante et chef-lieu des sociétés occultes, fut déclarée avant Sadowa l'exécutrice et la bénéficiaire provisoire contre l'Autriche, la France et l'Espagne. Son but est d'atteindre, en frappant ces royaumes, les derniers boulevards du catholicisme, c'est-à-dire de préparer la grande république universelle à laquelle travaillent contre leur patrie, les révolutionnaires cosmopolites dont les chefs sont des juifs.

audience, Mendizabal est ce que je suis moi-même, *le fils d'un juif*, d'un converti de la province d'Aragon.

» A Paris, je voulus prendre avis du président du conseil, et j'eus devant les yeux un héros, un maréchal de l'Empire, (celui qui faillit un jour s'asseoir sur le trône de Portugal), en un mot *le fils d'un juif* français, Soult. Eh quoi ! Soult, un juif ? Oui, sans doute, ainsi que *plusieurs autres maréchaux de l'empire*, en tête desquels Masséna, qui chez nous se nomme Manasseh...

» Je quittai Paris pour Berlin, et le ministre que j'eus à visiter n'était autre qu'un *juif* prussien... *Ce monde est gouverné par de tout autres personnages que ne se le figurent ceux qui ne voient pas ce qui se passe derrière les coulisses...* »

Donc, en 1844, les ministères des plus grands pays de l'Europe étaient dirigés non par leurs souverains, mais par *des juifs*. C'est un premier ministre d'Angleterre qui nous l'affirme et le démontre.

Depuis cette date, la puissance du juif n'a fait que croître.

« Ils tiennent enserrés, à l'heure qu'il est, comme dans un réseau, toute la société chrétienne, » écrivait en 1868 le Père Ratisbonne, juif de naissance.

#### IV

#### DISCOURS-PROGRAMME D'UN RABBIN

La Revue intitulée *Le Contemporain*, éditée à Paris, a publié dans le tome XXII de la 3<sup>e</sup> série, livraisons de juillet, août, septembre, octobre et novembre de l'année 1881, une étude en vingt chapitres, signée de M. Wolski, sur la vie intime et secrète des Juifs, particulièrement en Russie.

Cette étude se base principalement sur un livre publié en langue russe à Vilna, en 1870, par un juif converti, M. Brafmann : *Livre sur le Kahal*. Cette publication déplut souverainement aux juifs qui achetèrent, pour les brûler ou les cacher, tous les exemplaires dont ils purent s'emparer. M. de Wolski dit en posséder un, et dans ses vingt chapitres en traduit les pièces les plus importantes.



Le *Kahal*, c'est le gouvernement administratif des juifs, et leur tribunal judiciaire s'appelle *Bec-Dinc*, ce sont les deux autorités auxquelles les juifs sont soumis et dont ils exécutent en aveugles les prescriptions. Le *Livre sur le Kahal* contient plus de mille ordonnances du Kahal et aussi des actes, des notices, des lettres, etc. Tous ces documents lèvent le voile qui cache l'organisation intérieure de la société juive, et les moyens secrets, les chemins détournés par lesquels les juifs qui, anciennement, n'étaient point admis à la jouissance des droits civils sont parvenus, dans la plupart des pays de l'Europe, à supplanter, dans les affaires, l'élément étranger à leur race, à amasser de grands capitaux, à hypothéquer, à leur avantage, les propriétés immobilières, à se rendre maîtres du commerce et de l'industrie, et enfin à s'emparer de la position influente, dominante, qu'ils occupent en Europe et dans le monde entier.

Toutes les ordonnances du Kahal publiées par M. Brafmann dans son livre datent de 1794 à 1833. « Leur authenticité, dit-il, est constatée par l'ancienneté du papier sur lequel elles sont écrites, par l'uniformité d'écriture du notaire qui les a rédigées, par les signes d'eau sur le papier qui marquent les lettres B. O. F. E. B; enfin par les signatures qui sont tout à fait identiques sur des documents de différentes dates.

M. Wolski, dans l'étude publiée dans le *Contemporain*, ne donne de ces documents que ceux qui importent à l'objet qu'il se proposait dans son étude. Il les fait précéder d'une pièce tirée d'un ouvrage anglais publiée par sir John Readlif sous ce titre : *Compte rendu des événements politico-historiques survenus dans les dix dernières années.*

Le document extrait de ce livre et que nous publions ci-dessous<sup>1</sup>, est un discours prononcé vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, par un grand rabbin, dans une réunion secrète. Rien ne prouve mieux la persévérance avec laquelle le peuple juif poursuit de temps immémorial et par tous les moyens possibles l'idée et l'art de régner sur toute la terre.

En 1806, M. de Bonald rappelait la parole du célèbre Herder faisant cette prédiction dans son *Adrastée* : « Les enfants d'Israël, qui forment partout un Etat dans l'Etat, viendront à bout, par leur conduite systématique et raisonnée, de réduire les chré-

---

1. Ce document publié à Londres a été reproduit dans la *Terre Sainte*, dans les *Questions actuelles* et autres publications.

tiens à n'être plus que leurs esclaves. Que l'on ne s'y trompe pas, la domination des juifs sera dure comme celle de tout peuple longtemps asservi qui se trouve au niveau de ses anciens maîtres. »

Le discours ci-dessous est le commentaire de ces paroles.

« Nos pères ont légué aux élus d'Israël le devoir de se réunir, une fois chaque siècle, autour de la tombe du grand-maître Caleb, saint Rabbin Syméon-Ben-Jhuda, dont la science livre aux élus de chaque génération le pouvoir sur toute la terre et l'autorité sur tous les descendants d'Israël.

» Voilà déjà dix-huit siècles que dure la guerre d'Israël avec cette puissance qui avait été promise à Abraham, mais qui lui a été ravie par la croix. Foulé aux pieds, humilié par ses ennemis, sans cesse sous la menace de la mort, de la persécution, de rapt et viols de toute espèce, le peuple d'Israël n'a pas succombé, et s'il est dispersé par toute la terre, c'est que toute la terre doit lui appartenir.

» Depuis plusieurs siècles, nos savants luttent courageusement et avec une persévérance que rien ne peut abattre contre la croix. Notre peuple s'élève graduellement et sa puissance grandit chaque jour. A nous appartient ce DIEU du jour qu' Aaron nous a élevé au désert, ce veau d'or, cette divinité universelle de l'époque.

» Lors donc que nous nous serons rendus les uniques possesseurs de tout l'or de la terre, la vraie puissance passera entre nos mains, et alors s'accompliront les promesses qui ont été faites à Abraham.

» L'or, la plus grande puissance de la terre, l'or qui est la force, la récompense, l'instrument de toute puissance, ce tout que l'homme craint et qu'il désire, voilà le seul mystère, la plus profonde science sur l'esprit qui régit le monde. Voilà l'avenir.

» Dix-huit siècles ont appartenu à nos ennemis : le siècle actuel et les siècles futurs doivent nous appartenir à nous, peuple d'Israël, et nous appartiendront sûrement.

» Voici la dixième fois, depuis mille ans de lutte atroce et incessante avec nos ennemis, que se réunissent dans ce cimetière, autour de la tombe de notre grand-maître Caleb, saint Rabbin Syméon-Ben-Jhuda, les élus de chaque génération du peuple d'Israël, afin de se concerter sur les moyens de tirer avantage,

pour notre cause, des grandes fautes et péchés que ne cessent de commettre nos ennemis les chrétiens.

» Chaque fois, le nouveau sanhédrin a proclamé et prêché la lutte sans merci avec ses ennemis ; mais, dans nul des précédents siècles, nos ancêtres n'étaient parvenues à concentrer entre nos mains autant d'or, conséquemment de puissance, que le dix-neuvième siècle nous en a fourni. Nous pouvons donc nous flatter, sans téméraire illusion, d'atteindre bientôt notre but, et jeter un regard assuré vers notre avenir.

» Les persécutions et les humiliations, ces temps sombres et douloureux que le peuple d'Israël a supportés avec une héroïque patience, sont fort heureusement passés pour nous, grâce au progrès de la civilisation chez les chrétiens, et ce progrès est le meilleur bouclier derrière lequel nous puissions nous abriter et agir pour franchir d'un pas rapide et ferme l'espace qui nous sépare de notre but suprême.

» Jetons seulement les yeux sur l'état matériel de l'époque et analysons les ressources que se sont procurées les israélites depuis le commencement du siècle actuel, par le seul fait de la concentration entre leurs mains des immenses capitaux dont ils disposent en ce moment. Ainsi à Paris, Londres, Vienne, Berlin, Amsterdam, Hambourg, Rome, Naples, etc., et chez tous les Rotschild, partout les israélites sont maîtres de la situation financière, par la possession de plusieurs milliards, sans compter que dans chaque localité de second et de troisième ordre, ce sont eux encore qui sont les détenteurs des fonds en circulation, et que partout, sans les fils d'Israël, sans leur influence immédiate, aucune opération financière, aucun travail important ne pourrait s'exécuter.

» Aujourd'hui, tous les empereurs, rois et princes régnants sont obérés de dettes contractées pour l'entretien d'armées nombreuses et permanentes, afin de soutenir leurs trônes chancelants. La Bourse cote et règle ces dettes, et nous sommes en grande partie maîtres de la Bourse sur toutes les places. C'est donc à faciliter encore et de plus en plus les emprunts qu'il faut nous étudier, afin de nous rendre les régulateurs de toutes les valeurs, et, autant que faire se pourra, prendre, en nantissements des capitaux que nous fournissons au pays, l'exploitation de leurs lignes de fer, de leurs mines, de leurs forêts, de leurs grandes forges et fabriques, ainsi que

d'autres immeubles, voire même l'administration des impôts.

» L'agriculture restera toujours la grande richesse de chaque pays. La possession des grandes propriétés territoriales vaudra toujours des honneurs et une grande influence aux titulaires. Il suit de là que nos efforts doivent tendre aussi à ce que nos frères en Israël fassent d'importantes acquisitions territoriales. Nous devons donc, autant que possible, pousser au fractionnement de ces grandes propriétés, afin de nous en rendre l'acquisition plus prompte et plus facile.

» Sous le prétexte de venir en aide aux classes travailleuses, il faut faire supporter aux grands possesseurs de la terre tout le poids des impôts, et lorsque les propriétés auront passé dans nos mains, tout le travail des prolétaires chrétiens deviendra pour nous la source d'immenses bénéfices.

» La pauvreté, c'est l'esclavage, a dit un poète ; le prolétariat est le très humble serviteur de la spéculation, mais l'oppression et l'influence sont les très humbles servantes de l'esprit qu'inspire et stimule la ruse ; et qui pourrait refuser aux enfants d'Israël l'esprit la prudence et la perspicacité ?

» Notre peuple est ambitieux, orgueilleux, avide de jouissances. Où il y a de la lumière, il y a aussi de l'ombre et ce n'est pas sans raison que *notre Dieu a donné à son peuple choisi* la vitalité du serpent, la ruse du renard, le coup d'œil du faucon, la mémoire du chien, la solidarité et l'association des castors. Nous avons gémi dans l'esclavage de Babylone, et nous sommes devenus puissants. Nos temples ont été détruits, et nous avons relevé des milliers de temples à leur place. Dix-huit siècles durant nous fûmes esclaves, et dans le siècle présent, nous nous sommes relevés et placés au-dessus de tous les autres peuples.

» On a dit que nombre de nos frères en Israël se convertissent et acceptent le baptême chrétien... Qu'importe !... Les baptisés peuvent nous servir parfaitement et devenir pour nous des auxiliaires pour marcher vers de nouveaux horizons qui nous sont encore actuellement inconnus ; car les néophytes tiennent toujours à nous, et malgré le baptême de leur corps, leur esprit et leur âme restent toujours fidèles à Israël. D'ici un siècle au plus, ce ne seront plus les enfants d'Israël qui voudront se faire chrétiens, mais bien les chrétiens, qui se rangeront à notre sainte foi ; mais alors, Israël les repoussera avec mépris.

» L'Eglise chrétienne étant un de nos plus dangereux ennemis,

nous devons travailler avec persévérance à amoindrir son influence ; il faut donc greffer, autant que possible, dans les intelligences de ceux qui professent la religion chrétienne, des idées de libre pensée, de scepticisme, de schisme, et provoquer les disputes religieuses si naturellement fécondes en divisions et en sectes dans le christianisme. Logiquement, il faut commencer par déprécier les ministres de cette religion : déclarons-leur une guerre ouverte, provoquons les soupçons sur leur dévotion, sur leur conduite privée, et par le ridicule et par le persiflage, nous aurons raison de la considération attachée à l'état et à l'habit.

» L'Église a pour ennemie naturelle la lumière, qui est le résultat de l'instruction, effet naturel de la propagande multiple des écoles. Attachons-nous à gagner de l'influence sur les jeunes élèves. L'idée du progrès a pour conséquence l'égalité de toutes les religions ; laquelle, à son tour, conduit à la suppression, dans les programmes des études, des leçons de religion chrétienne. Les israélites, par adresse et science, obtiendront sans difficultés les chaires et les places de professeurs dans les écoles chrétiennes. Par là, l'éducation religieuse restera reléguée dans la famille, et comme dans la plupart des familles le temps manque pour surveiller cette branche d'enseignement, l'esprit religieux s'amoindra par degrés et peu à peu disparaîtra complètement.

» Chaque guerre, chaque révolution, chaque ébranlement politique ou religieux approche le moment où nous atteindrons le but suprême vers lequel nous tendons.

» Le commerce et la spéculation, deux branches fécondes en bénéfiques, ne doivent jamais sortir des mains israélites ; et d'abord, il faut accaparer le commerce de l'alcool, du beurre, du pain et du vin, car, par là, nous nous rendons maîtres absolus de toute l'agriculture et, en général, de toute l'économie rurale. Nous serons les dispensateurs des grains à tous ; mais s'il survenait quelque mécontentement produit par la misère, il nous sera toujours temps d'en rejeter la responsabilité sur les gouvernements.

» Tous les emplois publics doivent être accessibles aux israélites, et une fois titulaires, nous saurons, par l'obséquiosité et la perspicacité de nos *facteurs*, pénétrer jusqu'à la première source de la véritable influence et du véritable pouvoir. Il est entendu qu'il ne s'agit ici que de ces emplois auxquels sont attachés les

honneurs, le pouvoir et les privilèges, car pour ceux qui exigent le savoir, le travail et le désagrément, ils peuvent et doivent être abandonnés aux chrétiens. La magistrature est pour nous une institution de première importance. La carrière du barreau développe le plus la faculté de civilisation et initie le plus aux affaires de ces ennemis naturels, les chrétiens, et c'est par elle que nous pouvons les réduire à notre merci. Pourquoi les israélites ne deviendraient-ils pas les ministres de l'instruction publique, quand ils ont eu si souvent le portefeuille des finances ? Les israélites doivent aussi aspirer au rang de législateurs, en vue de travailler à l'abrogation des lois faites par les Goïm (infidèles, pécheurs) contre les enfants d'Israël, les vrais fidèles, par leur invariable attachement aux saintes lois d'Abraham.

» Du reste, sur ce point, notre plan touche à sa plus complète réalisation, car le progrès nous a presque partout reconnu et accordé les mêmes droits de cité qu'aux chrétiens ; mais ce qu'il importe d'obtenir, ce qui doit être l'objet de nos incessants efforts, c'est une loi moins sévère sur la banqueroute. Nous en ferons pour nous une mine d'or bien plus riche que ne furent jadis les mines d'or de la Californie.

» Le peuple d'Israël doit diriger son ambition vers ce haut degré de pouvoir d'où découlent la considération et les honneurs ; le moyen le plus sûr d'y parvenir est d'avoir la haute main sur toutes ces opérations industrielles, financières et commerciales, en se gardant de tout piège et de toute séduction qui pourraient l'exposer au danger de poursuites judiciaires devant les tribunaux du pays. Il apportera donc dans le choix de ces sortes de spéculations, la prudence et le tact qui sont le propre de son aptitude congéniale pour les affaires.

» Nous ne devons être étrangers à rien de ce qui conquiert une place distinguée dans la société : philosophie, médecine, droit, musique, économie politique, en un mot, toutes les branches de la science, de l'art et de la littérature, sont un vaste champ où les succès doivent nous faire la part large, et mettre en relief notre aptitude. Ces vocations sont inséparables de la spéculation ; ainsi la production d'une composition musicale, ne fût-elle que très médiocre, fournira aux nôtres une raison plausible d'élever sur un piédestal et d'entourer d'une auréole l'israélite qui en sera l'auteur. Quant aux sciences, médecine et philosophie, elles doivent faire également partie de notre domaine intellectuel.

Un médecin est initié aux plus intimes secrets de la famille, et a comme tel, entre ses mains, la vie et la santé de nos mortels ennemis, les chrétiens.

» Nous devons encourager les alliances matrimoniales entre israélites et chrétiens, car le peuple d'Israël, sans risquer de perdre à ce contact, ne peut que profiter de ces alliances ; l'introduction d'une minime quantité de sang impur dans notre race élue par DIEU, ne saurait la corrompre ; et nos fils et nos filles fourniront, par ces mariages, des alliances avec les familles chrétiennes en possession de quelque ascendant et pouvoir. En échange de l'argent que nous donnerons, il est juste que nous obtenions l'équivalent en influence sur tout ce qui nous entoure. La parenté avec les chrétiens n'emporte pas une déviation de la voie que nous nous sommes tracée ; au contraire, avec un peu d'adresse, elle nous rendra en quelque sorte les arbitres de leur destinée. Il serait désirable que les israélites s'abstinsent d'avoir pour maîtresses des femmes de notre sainte religion, et qu'ils les choisissent pour ce rôle parmi les vierges chrétiennes. Remplacer le sacrement de mariage à l'Eglise par un simple contrat, devant une autorité civile quelconque, serait pour nous d'une grande importance, car alors les femmes chrétiennes afflueraient dans notre camp.

» Si l'or est la première puissance de ce monde, la seconde est, sans contredit, la presse. Mais que peut la seconde sans la première ? Comme nous ne pouvons réaliser tout ce qui a été dit et projeté plus haut sans le secours de la presse, il faut que les nôtres président à la direction de tous les journaux quotidiens dans chaque pays. La possession de l'or, l'habileté dans le choix et l'emploi des moyens d'assouplissement des capacités vénales, nous rendront les arbitres de l'opinion publique et nous donneront l'empire sur les masses.

» En marchant ainsi pas à pas dans cette voie et avec la persévérance qui est notre grande vertu, nous repousserons les chrétiens et rendrons nulle leur influence. Nous dicterons au monde ce en quoi il doit avoir foi, ce qu'il doit honorer, et ce qu'il doit maudire. Peut-être quelques individualités s'élèveront-elles contre nous et nous lanceront-elles l'injure et l'anathème, mais les masses dociles et ignorantes nous écouteront et prendront notre parti. Une fois maîtres absolus de la presse, nous pourrions changer à notre gré les idées sur l'honneur, sur la vertu, sur la

droiture du caractère, et porter la première atteinte et le premier coup à cette institution sacro-sainte, jusqu'à présent, la famille, et en consommer la dissolution. Nous pourrons extirper la croyance et la foi dans tout ce que nos ennemis les chrétiens ont jusqu'à ce moment vénéré, et, nous faisant une arme de l'entraînement des passions, nous déclarerons une guerre ouverte à tout ce qu'on respecte et vénère encore.

» Que tout soit compris, noté, et que chaque enfant d'Israël se pénètre de ces vrais principes. Alors notre puissance croîtra comme un arbre gigantesque, dont les branches porteront les fruits qui se nomment richesse, jouissance, bonheur, pouvoir, en compensation de cette condition hideuse, qui, pendant de longs siècles, a été l'unique lot du peuple d'Israël. Lorsqu'un des nôtres fait un pas en avant, que l'autre le suive de près ; que si le pied lui glisse, qu'il soit secouru et relevé par ses coreligionnaires. Si un israélite est cité devant les tribunaux du pays qu'il habite, que ses frères en religion s'empressent de lui donner aide et assistance, mais seulement lorsque le prévenu aura agi conformément aux lois qu'Israël observe strictement et garde depuis tant de siècles.

» Notre peuple est conservateur, fidèle aux cérémonies religieuses et aux usages que nous ont légués nos ancêtres. Notre intérêt est qu'au moins nous simulions le zèle pour les questions sociales à l'ordre du jour, celles surtout qui ont trait à l'amélioration du sort des travailleurs, mais, en réalité, nos efforts doivent tendre à nous emparer de ce mouvement de l'opinion publique et à le diriger. L'aveuglement des masses, leur propension à se livrer à l'éloquence aussi vide que sonore dont retentissent les carrefours, en font une proie facile et un double instrument de popularité et de crédit. Nous trouverons sans difficulté parmi les nôtres l'expression de sentiments factices et autant d'éloquence que les chrétiens sincères en trouvent dans leur enthousiasme.

» Il faut, autant que possible, entretenir le prolétariat, le soumettre à ceux qui ont le maniement de l'argent. Par ce moyen nous soulèverons les masses quand nous le voudrons. Nous les pousserons aux bouleversements, aux révolutions, et chacune de ces catastrophes avance d'un grand pas nos intérêts intimes et nous rapproche rapidement de notre unique but : celui de régner sur la terre, comme cela avait été promis à notre père Abraham.»



Si les faits qui se déroulent sous nos yeux n'étaient pas aussi conformes qu'ils le sont aux instructions données à son peuple par le rabbin cité par sir John Réadclif, nous pourrions dire qu'il y a, dans ce document, de l'exagération. Mais chaque jour nous apporte une nouvelle preuve de son effrayante réalité.

La perte de la France et des États catholiques, puis celle des autres États chrétiens est une chose décidée. Elle n'est plus qu'une question de temps si les peuples ne reviennent pas à l'Église et à ses préceptes, et s'ils ne relèvent pas cet étendard de la Croix, qui a été leur sauvegarde pendant tant de siècles, et que leurs ennemis veulent faire disparaître.

## V

### PAROLES DE M. HOUSTON-STEWARD CHAMBERLAIN

Un Anglais, M. Houston-Steward Chamberlain, fixé à Vienne, en Autriche, a publié récemment un livre : *Les Assises de la civilisation*, qui a obtenu en Allemagne un foudroyant succès. Guillaume II, après l'avoir dévoré, l'a lu à haute voix à sa famille et en a distribué à droite et à gauche plusieurs dizaines d'exemplaires.

M. Chamberlain n'a pas plus de religion qu'il n'a de patrie. Il ne tient qu'à une chose, à sa qualité d'Européen. Il est antisémite<sup>1</sup>, sans qu'il soit fanatique de l'idée de race, parce que

---

1. Tout le monde connaît la campagne menée contre les Juifs par M. Édouard Drumont, tout le monde a lu ses livres, tout le monde sait l'influence exercée par son journal. Nous n'avons donc pas à nous en occuper ici. Nous nous contenterons d'exposer sur l'antisémitisme l'opinion d'un Juif.

Cesare Lombroso a publié, en 1893, un opuscule intitulé *l'Antisémitisme et les sciences modernes*.

Il y rappelle que les juifs Marx, Lasalle et Loria, sont les fondateurs du socialisme et par conséquent les auteurs de la révolution qui s'accomplit actuellement du quatrième état contre le tiers-état. Il reconnaît que la révolution opérée à la fin du dernier siècle par le tiers-état a eu aussi les Juifs comme principaux auteurs.

Cesare Lombroso cite et reconnaît véridique cette parole d'un écrivain juif du nom de Lazare : « Le juif a été le maître de l'incrédule ; tous les rebelles sont venus à lui dans l'ombre ou au grand jour » ; et cette autre parole de Renan : « Les Juifs furent un des ferments de toutes les révolutions. »

Cesare Lombroso explique cela par l'idée que les Juifs se sont faite de

l'intelligence, les façons de penser du Juif lui ont paru ennemies des siennes, et parce que l'organisation *politique* des Juifs seconde dangereusement leurs attaques contre la culture et la civilisation occidentales.

C'est l'étude, la réflexion, l'observation qui ont conduit M. Chamberlain à ce point de vue.

« Un jour est venu, dit-il, après bien des années d'études indépendantes et désintéressées, où je me suis aperçu qu'une force, dans le monde contemporain, travaille contre moi, s'applique à détruire tout ce qui m'est précieux, tout ce qui constitue ma personne, tout ce que mes prédécesseurs m'ont légué et ce que je tiens à léguer aux miens. Ce jour-là, une grande frayeur est tombée sur moi. »

Il y a un corps politique juif mis au service de l'esprit juif. Israël aspire à la tyrannie matérielle et intellectuelle dans le monde. Et cette tyrannie doit être insupportable aux Occidentaux. Telle est la façon pratique dont la question juive se pose pour M. Chamberlain, Anglais de naissance, Viennois par commodité, mais Européen conscient.

la vie et de la mort. « Ils partent de cette idée que le bien, c'est-à-dire la justice, doit se réaliser *ici* et non au delà de la tombe. » En d'autres termes, les Juifs gardent leurs synagogues et leur culte, mais ils sont au fond incrédules et maîtres d'incrédulité. Leur conception de la vie est à l'opposé de la conception chrétienne, qui place la justice, le bonheur dans le monde futur. *Les peuples chrétiens, qui veulent rester chrétiens, ont donc le droit de se défendre contre l'invasion et la propagande d'une secte qui, prêchant et pratiquant le matérialisme, le culte du veau d'or, vise à la destruction de la chrétienté et en même temps de la société civile.* En d'autres termes, l'*antisémitisme* ainsi conçu est un droit et plus qu'un droit : c'est un devoir, c'est le devoir pour tout chrétien d'empêcher les Juifs de rendre inutile le sacrifice du Golgotha et de s'opposer aux conquêtes de la Croix.

On peut ajouter que l'antisémitisme est aussi une nécessité pressante, car déjà les États, la société européenne, sont devenus presque entièrement judaïques, puisqu'ils ont mis à la base de leurs lois, de leurs institutions, la vie matérielle de l'homme. Le jour où tous les peuples auraient renoncé à la vie à venir par amour de l'or, le christianisme cesserait d'exister sur la terre. Et avec lui s'éteindrait la civilisation.

« Où trouve-t-on en effet, demande l'*Association catholique* à qui nous empruntons ces renseignements, où trouve-t-on la civilisation en dehors des pays habités par les nations chrétiennes ?

« Les Juifs ne se sont civilisés (superficiellement du moins) qu'au contact des chrétiens ; mais ils ne se sont rendus maîtres de notre civilisation que pour la détruire.

« N'est-ce pas faire acte de bon chrétien et de bon citoyen que de s'opposer à la consommation de cet immense attentat contre l'humanité ? »

## VI

## LE SYSTÈME JUIF

Le *Propriétaire chrétien*, bulletin de l'Association des propriétaires chrétiens, a publié un rapport de M. Babeur, sur les Chambres d'agriculture. Nous y trouvons les considérations suivantes qui caractérisent parfaitement le système juif.

« Les juifs, dissimulés derrière une foule de judaïsants qui leur servent d'auxiliaires, se sont emparés du commerce international, en même temps que, dans chaque pays, ils monopolisaient les affaires de bourse. Disposant d'immenses capitaux et de flottes innombrables, et, d'autre part, puissamment secondés par leurs coreligionnaires et par les francs-maçons qu'ils rencontrent en tout lieu, il leur est plus facile qu'aux autres d'acheter partout et de revendre en toute contrée les métaux et les matières précieuses, les objets pour l'alimentation et les matières premières pour l'industrie.

» Leur grande préoccupation est de développer ce commerce international qui tend à les rendre maîtres du monde. Dans ce but ils se sont servis de l'influence que leur donnent, non-seulement leurs richesses, mais aussi le gouvernement occulte qui dirige leurs forces éparses, et ils sont parvenus à établir dans chaque pays : un système monétaire qui favorise leurs spéculations ; un système de bourses et d'entrepôts qui facilite l'écoulement de leurs marchandises ; un système douanier qui favorise leurs importations ; un système d'impôts qui frappe surtout les catégories de contribuables dont ils ne font pas partie et les genres de richesses qu'ils ne s'attachent pas à posséder.

» A ces hommes, qui prétendent gouverner les peuples pour leur plus grand intérêt, tout groupement social indépendant, toute influence sociale qui ne serait pas disposée à agir sous leur direction, toute représentation des intérêts qui pourrait éclairer l'opinion publique et faire entendre au gouvernement de justes réclamations, tout cela porte ombrage et doit être supprimé.

» Telle est une des causes de leur sourde haine contre la reli-

gion catholique, et de leur haine contre les corporations et les associations les plus légitimes, tel est le motif pour lequel ils s'opposent de tout leur pouvoir à l'établissement d'une représentation de l'agriculture.

» Ils savent parfaitement que nos agriculteurs, ruinés par leurs procédés économiques, chargeraient leurs représentants d'étudier les moyens de parer à la situation qui leur est faite, et de présenter aux pouvoirs publics des remontrances qui seraient appuyées par les deux tiers de la population.

» Les vœux émis, chaque année, par la Société des Agriculteurs de France et par les unions de Syndicats agricoles, ne leur permettent pas de se faire illusion sur les conséquences d'une représentation des intérêts agricoles : système douanier ; système de bourses ; systèmes monétaires ; système d'impôts ; système d'éducation ; tous ces systèmes ne tarderaient pas à être modifiés sous la pression de l'opinion, éclairée sur les véritables causes de la ruine qui va se généralisant dans notre pays.

» Dès lors on comprend que les puissants du jour attachent une si haute importance à faire échouer les efforts des agriculteurs et soient prêts à tous les sacrifices pour empêcher ou rendre illusoire la création de Chambres d'agriculture.

» La puissance de ces hommes est immense, car ils ont acquis sur les gouvernements un pouvoir occulte peu différent de celui que l'Antéchrist exercera bientôt sur le monde entier. Ils détiennent une grande part des richesses ; ils sont maîtres de la presse ; ils ont la haute direction de la Franc-Maçonnerie et des autres sociétés secrètes ; et, chez nous, leur influence s'étend même sur l'instruction publique et sur l'assistance des pauvres ; ils ont donc sur l'opinion une direction qui les rend maître des élections et qui place sous leur joug tous les pouvoirs de l'État. »

## VII

### PRÉVISIONS D'UN ÉCONOMISTE

Un savant économiste, M. Du Mesnil Marigny, dans son *Histoire de l'économie politique des anciens peuples*, publiée à

Paris, chez Plon, en 1878, a cru pouvoir, en ne s'appuyant que sur des faits d'économie et de statistique, formuler ces prévisions :

« *L'élévation politique d'Israël au faite des grandeurs semble donc certaine*, puisque dans ce moment rien ne paraît pouvoir la conjurer. Ainsi, à moins d'une grande modification dans l'ordre et le mouvement des sociétés, nous le verrons avant peu, quelque extraordinaire que semble un pareil coup du sort, *gouverner les nations*, après s'être appliqué toutes leurs richesses et, par suite, se multiplier sans mesure, en chassant de devant lui (Exode, xxiii, 30) les habitants de toute la terre, ainsi qu'il en usa pour les Chananéens et pour les indigènes du nome de Gessen<sup>1</sup>. Certes on récriminera contre ce pressentiment de la

---

1. « Les Juifs, dit Mgr Meurin, évêque de Port-Louis (*La F.-M., synagogue de Satan*), n'ont pas compris le sens spirituel des prophéties et figures de l'alliance que DIEU avait faite avec leur nation. Ils se sont imaginé que le Roi promis serait un roi terrestre, son royaume un royaume de ce monde et le Kether-Molkhuth une couronne semblable à celles des rois des nations.

» Pour eux le roi promis devait être le roi de toutes les nations, son royaume devait s'étendre sur toute la terre, son diadème royal renfermer tous les diadèmes royaux qui n'en seraient qu'une émanation. Ainsi le Juif serait le maître suprême de l'univers.

» Tel a été le rêve des Juifs. C'est toujours leur espoir et leur ambition. Ils se croient le peuple destiné par Jéhovah à dominer sur toutes les nations. Toutes les nations de la terre leur appartiennent en principe et en droit, ils doivent les posséder effectivement.

» Le peuple juif est imbu de cette idée depuis des milliers d'années. L'idée de domination universelle est devenue toute leur religion.

» Jusqu'à ces derniers temps, ils ont espéré le triomphe qu'ils attendent d'année en année, par le fait d'un homme, le messie temporel qui a été constamment dans leurs vœux.

» Actuellement, une partie d'entre eux disent : Le messie qui doit établir notre domination sur la terre, ce n'est point un homme, c'est une idée, et cette idée est celle qui a été proclamée en 1789 : les immortels principes, les droits de l'homme, la liberté, l'égalité, la fraternité. »

Dans sa *Deuxième lettre d'un rabbin converti*, le très savant M. Drach raconte ce qui suit (p. 319) :

Dans l'école où j'étais, à Strasbourg, les enfants prirent la résolution de faire, à la première apparition du Messie, main basse sur toutes les boutiques de confiseurs de la ville. On discuta pour savoir qui serait dépositaire de ce précieux butin. En attendant les dragées, ils se distribuaient force coups de pied et de poing. Ces arguments *ad hominem* amenèrent une convention en vertu de laquelle chacun devait garder ce dont il s'emparerait. J'ai dressé longtemps, à part moi, l'état des lieux d'une belle boutique au coin de la place d'Armes, sur laquelle j'avais jeté mon dévolu. »

Aucune preuve plus palpable de la foi que les Juifs se transmettent de génération en génération et jusqu'à nos jours, au Messie talmudique, c'est-à-dire au Messie qui doit exterminer et dépouiller les chrétiens.

*substitution des Israélites aux races actuelles des diverses parties du globe*, et nous ne pouvons disconvenir que cette prévision ne soit très osée. Mais l'histoire est là pour nous apprendre que dans chaque pays les populations indigènes sont peu à peu remplacées par la peuplade qui, campée sur leur territoire à la suite de traités ou d'heureux faits d'armes, leur est incontestablement supérieure en richesses, en industrie, en facultés productrices de toute sorte...

» Toutefois si, suivant nos prévisions, les fils de Jacob, profitant de leur supériorité en tout ce qui procure la supériorité et la longévité dans ce monde, parviennent à survivre à toute autre race, comme on connaît l'attachement, l'esprit de fraternité qui les unit, personne ne contestera que c'est par eux que l'on verra se réaliser alors cette ère de l'humanité, ce vœu de tous les philosophes, cette aspiration de tous les grands cœurs, nous voulons dire la fraternité universelle... Dès aujourd'hui, par les faits que nous avons exposés, il faudrait être aveugle pour mettre en question le superbe avenir qui est réservé aux Israélites<sup>1</sup>. »

## VIII

### LA POPULATION JUIVE

Le nombre total des Juifs existant dans le monde est très difficile à évaluer. Disséminés chez tous les peuples, ils dissimulent en plusieurs lieux leur nationalité et leur religion ; et lorsque, comme en France, le recensement ne mentionne plus le culte, il n'y a plus officiellement de Juifs, puisque les Juifs sont naturalisés français.

Les documents juifs que l'on peut consulter, ne doivent être acceptés qu'avec réserve. Suivant que l'intérêt du jour l'exige, ils enflent ou diminuent leurs chiffres.

Un travail sérieux sur cette question a été publié en 1900. L'auteur, dont nous n'avons point le nom, fait précéder sa statistique de cette note :

« J'ai eu beaucoup de peine à rassembler les documents épars dont j'ai dû me servir. J'indiquerai comme sources accessibles à tous :

<sup>1</sup> 1. *Op. cit.*, t. II, p. 283 et 285.

- 1° L'*Almanach de Gotha*, années 1898, 1899, 1900 ;
- 2° Les *Geographisch Statistische Tabellen*, de Hubner ;
- 3° La *Géographie universelle*, d'Élisée Reclus ;
- 4° Le *Dictionnaire de Géographie*, de Vivien-Saint-Martin.

» J'ai consulté, en outre, les rapports officiels de recensements publiés par les divers gouvernements. Enfin, j'ai également eu recours aux Almanachs juifs et aux Revues publiées à Paris et à Leipzig.

» Voici le résultat de cette comparaison des documents :

Europe . . . . .	7,800,000
Afrique . . . . .	500,000
Asie . . . . .	1,400,000
Amérique. . . . .	1,300,000
Océanie . . . . .	20,000
	11,020,000

» Le total que donne Hubner (année 1893) est un peu inférieur: 10,860,000. Nous avons, en étudiant les statistiques, dû renforcer légèrement les chiffres qu'il donne pour l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, et diminuer un peu celui de l'Asie. »

Le même auteur dit ensuite comment se répartissent les 7,800,000 attribués à l'Europe.

« Voici maintenant, d'après l'*Almanach de Gotha* (année 1900), Hubner (année 1898) et les documents officiels publiés par les gouvernements, le chiffre de la population juive dans les différents États d'Europe :

Allemagne . . . . .	630,000
Angleterre . . . . .	80,000
Autriche-Hongrie . . . . .	3,030,000
Belgique . . . . .	3,000
Bulgarie . . . . .	27,500
Danemark . . . . .	4,000
Espagne . . . . .	400
France. . . . .	70,000 <sup>1</sup>

1. Les Juifs de France sont divisés officiellement en douze circonscriptions dirigées par autant de consistoires, qui ressortissent d'un consistoire central.

L'*Univers israélite* a publié cette statistique :

Années 1892, 1894, 1896. — Besançon 2,200 ; Bordeaux 3,500 ; Lille 3,200 ;

Grèce . . . . .	10,000
Hollande . . . . .	110,000
Italie . . . . .	40,000
Norvège . . . . .	200
Portugal . . . . .	1,100
Roumanie . . . . .	243,000
Russie. . . . .	4,250,000
Serbie. . . . .	5,048
Suède. . . . .	3,402
Suisse. . . . .	8,069
Turquie d'Europe . . . .	140,000
Total. . . . .	<u>7,655,719</u>

» Ces chiffres prêtent à quelques remarques et demandent à être augmentés.

» En effet, pour la France, par exemple, le *Dictionnaire de Géographie*, de Vivien Saint-Martin (article : *Juifs*), daté de 1884, évalue déjà leur nombre à 63,000, en faisant remarquer que l'évaluation officielle est beaucoup trop faible. Il comptait déjà alors 12,000 Juifs pour Paris et la banlieue.

» En analysant les différents éléments qui modifient cette estimation, il faut admettre qu'à l'heure actuelle, il y a au moins 100,000 Juifs en France.

» Pour l'Angleterre, en se référant au *Jewish Yearbook* et en remarquant que les Juifs de Russie ont émigré en assez grand

Lyon 2,200 ; Marseille 4,800 ; Nancy 4,400 ; Vesoul 4,100. La population du consistoire de Bayonne n'est pas indiquée.

Années 1901, 1902. — Bayonne 2,200 ; Besançon 2,250 ; Bordeaux 3,000 ; Epinal-Vesoul 3,900 ; Lille 3,800 ; Lyon 2,800 ; Marseille 5,500 ; Nancy 4,500.

Quant à la population juive de Paris, l'auteur de l'article, M. Mathieu Wolff, manque, dit-il, de données précises qui lui permettent d'en fixer le chiffre.

« Je crois, ajoute M. Wolff, qu'on demeure le plus près de la vérité en estimant la population israélite de France à 85,000 âmes. Ajoutons-y, si vous voulez, les 48,000 juifs d'Algérie. »

Le nombre des préfets, sous-préfets, juges et fonctionnaires juifs, est quatre fois, dix fois plus élevé qu'il ne devrait être, eu égard au nombre des juifs dans la population française.

Leur effectif dans les cadres supérieurs de l'armée, s'accroît sans cesse.

*Dans vingt ans, la France comptera une centaine au moins de colonels ou généraux ou assimilés juifs ; la défense de la patrie sera aux mains d'un état-major de sans-patrie.*



nombre à Londres, on peut admettre le chiffre de 100,000 comme approchant de la vérité.

» En ce qui concerne l'Italie, le total de 40,000 est trop faible. Le chiffre de 50,000 doit représenter à peu de chose près le total.

» Pour la Turquie d'Europe, il y a un écart énorme entre le chiffre que j'ai donné d'après Hubner et la vérité. On ne peut évaluer à moins de 3 à 400,000 le chiffre réel.

» La Palestine a vu depuis quelques années sa population s'accroître assez sensiblement par immigration des Juifs russes. En 1880, le *Bulletin de l'Alliance israélite universelle* l'estimait à 24,800. Il faut la porter aujourd'hui à environ 50,000. »

En 1904, l'*Union pour la statistique israélite* a publié ses chiffres. Les uns sont inférieurs, les autres supérieurs à ceux donnés ci-dessus.

Allemagne	590,000	au lieu de	630,000
Angleterre	179,000	)	80,000 ou 100,000
Autriche-Hongrie	1,994,000	)	3,030,000
Belgique	12,000	)	3,000
Bulgarie	28,000	)	27,500
France	86,000	)	70,000 ou 100,000
Grèce	8,400	)	10,000
Hollande	104,000	)	110,009
Italie	47,000	)	40,000 ou 50,000
Roumanie	269,000	)	243,000
Russie	5,082,000	)	4,250,000
Suisse	13,000	)	8,069
etc., etc.			

Le chiffre total de la race juive d'après cette statistique s'élève à 10,597,000 têtes. Mais on fait remarquer qu'en tenant compte des oublis inévitables dans un pareil recensement, on peut admettre que le nombre total des Juifs est d'environ onze millions. Ce qui est le chiffre auquel a abouti cette autre statistique faite quatre années auparavant par de tout autres voies.

Il peut être intéressant de comparer le chiffre de population atteint actuellement par les Juifs à ceux d'autrefois.

Lors de leur entrée dans la Terre promise, ils étaient 601,730 hommes. En comptant quatre personnes par chaque adulte mâle, on obtient une population totale de deux millions et demi.

Au temps de Salomon, la population d'origine juive comptait 1,300,000 combattants, ce qui représente un total de 5,000,000 d'âmes, et une population double de celle de la conquête.

D'après Josèphe, la Galilée comprenait 3,000,000 au moment de l'expédition de Titus, ce qui ferait évaluer à 8,000,000 la population de la Palestine. Mais les chiffres donnés par Josèphe sont d'une évidente exagération. La Galilée n'avait pas plus de 930 milles carrés. Il y aurait donc eu 30,000 habitants par mille carré, ce qui est absolument impossible.

Quoi qu'il en soit, on voit que la race est actuellement plus nombreuse qu'elle ne l'a jamais été.

Cet accroissement ne date pas de loin.

« Un phénomène né d'hier, dit M. Gougenot des Mousseaux, vient de causer une étrange surprise aux investigateurs des comptes rendus de la statistique, et la soudaineté de sa production semble le désigner comme un de ces avertissements que la Providence se plaît à donner au monde et que l'histoire enregistre sous le titre de *signe du temps*.

» Ce signe, c'est une *anormale* multiplication de l'espèce, c'est un inexprimable accroissement de population qui, tout à coup et partout à la fois, s'opère et s'accuse au foyer d'Israël, dans le sein des peuples divers auxquels il se mêle... Est-ce qu'après avoir maintenu, pendant des siècles, sur la surface du globe, le niveau de la population que nourrissait la Judée, lors de la mort du CHRIST, une force *intelligente*, qui jamais ne se fatigua de marcher d'accord avec le sens des prophéties judéo-chrétiennes, voudrait, en quelques années, à côté de la puissance intellectuelle et métallique d'Israël, parvenir tout à coup au sommet de toutes les positions sociales, doubler, tripler sa valeur numérique? Est-ce qu'elle voudrait lui créer, toute prête à se mouvoir au coup de trompette de l'homme qu'elle appellera son Messie, une armée mattresse en tous lieux de l'or et du fer, ces deux métaux qui, sur la ruine des principes de la civilisation chrétienne, sont devenus les deux leviers de nos changements sociaux, les deux raisons dominantes de toute puissance moderne? »

## IX

## LA CONDUITE DE L'ÉGLISE A L'ÉGARD DES JUIFS

Le numéro d'octobre 1893 de la *Revue catholique des Institutions et du droit*, publia, sous la signature de M. Auzias Turenne, une longue et savante étude sur le droit ecclésiastique relativement aux Juifs.

Il se dégage très nettement de l'examen attentif de tous les documents rapportés par M. Auzias Turenne, de toutes les inscriptions faites et des circonstances où elles sont intervenues, que l'Église n'a jamais varié sur la question juive. Toujours elle a voulu que les juifs fussent respectés dans leurs personnes et leur culte toléré, mais toujours aussi, elle a voulu qu'ils fussent tenus dans un état de soumission et d'isolement qui leur enlevât les moyens de nuire au peuple chrétien.

Le premier Concile où l'on paraisse s'être occupé des juifs est celui d'Evire en Espagne, tenu avant la fin de la dixième persécution. Un canon défendait aux chrétiens de donner leurs filles en mariage aux juifs, un autre de manger avec eux. Cette défense est renouvelée par le concile de Laodicée (IV<sup>e</sup> siècle), par ceux de Vannes (465), d'Agde (506), d'Epaone (517) et les trois conciles d'Orléans (530, 533 et 541).

Le Concile de Maçon (581) interdit aux juifs d'exercer des fonctions qui leur permettent de décerner des peines contre des chrétiens <sup>1</sup>.

Les quatre conciles tenus successivement à Tolède aux 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècle, et celui tenu à Paris en 614, insistaient sur la défense de confier aux juifs aucune charge publique, civile ou militaire. Cette incapacité est même étendue aux fils de juifs convertis.

D'autres conciles défendent aux chrétiens d'avoir recours aux services des juifs comme médecins, comme serviteurs, comme nourrices. Selon les moralistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, violer une de ces prescriptions peut, suivant les circonstances, constituer une

---

1. Quelle différence avec ce que nous voyons aujourd'hui. Un journal citait un jour le fait de la cour d'Aix où siégeaient quatre juifs. Or, c'est de la cour d'Aix que relèvent *tous* les tribunaux consulaires français.

faute mortelle. « Sans prétendre, dit M. Auzias Turenne, qu'il en soit exactement de même aujourd'hui, on ne saurait soutenir que ces dispositions sont entièrement tombées en désuétude ou ont été abrogées. »

Un des canons les plus sages assurément est bien celui du 4<sup>e</sup> concile d'Avignon (1409) qui défend aux chrétiens de traiter aucune affaire d'argent avec les juifs. Ceux-ci sont condamnés à rendre ce qu'ils ont extorqué par usure.

Le quatrième Concile de Latran revient sur ces défenses et interdit aux juifs d'exiger des intérêts exagérés, à peine « d'être privés de tous rapports avec les chrétiens ». On ne doit leur confier aucun emploi public ; si on le fait, le contrevenant sera puni et le juif, après avoir été révoqué honteusement, devra en outre remettre à l'évêque, pour le distribuer aux pauvres, tout l'argent reçu par lui à l'occasion de cet emploi. C'est alors qu'on vit apparaître l'injonction pour les juifs de se distinguer par les vêtements ou du moins par une marque bien visible. La marque la plus ordinairement prescrite était une pièce circulaire d'étoffe jaune appelée « rouelle » que les hommes et les femmes devaient porter également, ou un bonnet jaune. L'on sait que les juifs devaient occuper dans les villes un quartier spécial appelé le Ghetto <sup>1</sup>.

D'autre part, l'Église ne cessait de condamner les violences dont les juifs étaient parfois l'objet de la part des peuples pressurés par eux et poussés à bout.

Constamment, dit M. Auzias Turenne, l'Église s'est inspirée du principe directeur que le Concile de Latran énonçait en ces termes : *Judeos subjacere christianis oportet et ab eis pro sola*

---

1. On a reproché à l'Église ces Ghetto. Voici à ce sujet le témoignage d'un Israélite converti, le R. P. Ratisbonne, dans son livre : *La Question juive*.

« L'Église a énergiquement condamné, par l'organe des Pontifes, les fureurs de ces inimitiés cruelles, alors même qu'elles étaient des représailles. Elle a couvert de son égide les Juifs tremblants ; elle ne s'est pas bornée à les arracher aux passions populaires ; elle leur a ouvert des asiles inviolables, où ils trouvaient la sécurité. C'est Rome qui a donné l'exemple de cette charité protectrice ; elle a concédé aux juifs un quartier à part, et plusieurs autres villes ont imité l'initiative des Pontifes romains. Grâce aux lieux de refuge, les Juifs vivaient ensemble autour de leur synagogue, conformément à leurs lois, sous l'autorité de leurs chefs spirituels, et ils avaient la jouissance pleine et entière de leur culte. De là les Ghetto, dont l'origine se rattache à une pensée hospitalière, trop oubliée, trop calomniée de nos jours... »

*humanitate foveri.* « Que les juifs soient traités avec humanité ; mais qu'ils soient toujours tenus dans la dépendance et qu'on ait avec eux le moins de rapports qu'il se pourra. »

Malheureusement, ne pas écouter l'Église et se croire plus sage qu'elle, n'est pas non plus chose nouvelle. Fréquemment on oubliait ou on foulait ouvertement aux pieds les prescriptions de Synodes ou des Conciles ; il en résultait que les juifs ne tardaient pas à s'enrichir, à accaparer les marchandises et tout l'argent du pays ; si bien que loin d'être dans la dépendance, c'étaient eux qui imposaient le joug aux chrétiens. Quand ce joug était devenu intolérable, si les princes n'intervenaient pas, parfois les multitudes avaient recours aux plus déplorables violences. L'Église alors devenait la seule protectrice des juifs et l'on voyait les Papes, comme Jean XXII et Clément VI, intervenir en leur faveur et, en même temps, rappeler au peuple chrétien que ses maux provenaient surtout de l'oubli des prescriptions si prudentes de l'Église.

Quelques Papes, Pie IV notamment et Sixte-Quint, voulurent essayer de l'indulgence et, dans l'espoir de convertir les juifs, leur firent des concessions, mais le résultat fut tout autre et après quelques années Pie V et Clément VIII furent forcés de rétablir les canons dans toute leur rigueur. « Tous, disait Clément VIII, souffrent de leurs usures, de leurs monopoles, de leurs fraudes ; ils ont réduit à la mendicité une foule de malheureux, principalement les paysans, les simples et les pauvres. »

M. Auzias Turenne termine par ces conclusions :

« L'Église, dès l'origine et avant tous les politiques, a compris que les juifs étaient un danger et qu'il fallait les tenir à l'écart. Dépositaire de la douceur évangélique, elle a défendu la vie des juifs ; mère des nations chrétiennes, elle veut les préserver de l'envahissement hébraïque qui serait leur mort au spirituel et au temporel. Si on lui avait obéi, les chrétiens n'auraient pas eu à souffrir tout ce qu'ils ont souffert de la part des juifs et, par suite, les réactions terribles avec tous les crimes qui les ont accompagnées, n'auraient pas eu lieu. Chrétiens et juifs se seraient donc bien trouvés de cette observation des règles de l'Église.

» Au lieu de tenir les juifs à l'écart, les nations chrétiennes, après avoir entièrement laissé de côté les prescriptions de

l'Église, ont fini par les admettre dans la société et leur accorder tous les droits de citoyens. Et aujourd'hui il se trouve que ces nouveaux citoyens, après avoir accaparé la plus grande partie de la richesse nationale, tendent à s'emparer du gouvernement et à opprimer ceux qu'ils n'ont pas cessé de regarder comme des êtres impurs, des gentils, des Philistins incirconcis. Toutes les mesures proposées, en dehors de celles de l'Église, seront vaines, et celles de l'Église, pour être efficaces, doivent être appliquées de concert par l'État et par chacun de nous personnellement. Aussi longtemps que les juifs seront juifs, c'est-à-dire jusqu'après l'antéchrist, la seule politique à suivre à leur égard sera de les tenir à l'écart, en ne les maltraitant pas ; mais aussi en frayant le moins possible avec eux et en les empêchant de nuire. »

Malgré l'expérience faite par les Papes Pie IV et Sixte-Quint, Pie IX crut pouvoir se montrer bon et confiant envers les juifs ; il alla même plus loin que ses prédécesseurs : il fit abattre les murailles du Ghetto, fit cesser des humiliations auxquelles ils étaient soumis, et donna à leurs pauvres droit à des secours auxquels ils ne participaient pas jusque-là.

Comment les juifs ont-ils témoigné leur reconnaissance ? Pour le dire, nous aurons recours à une lettre écrite par les frères Lémann, aux Israélites dispersés, *sur la conduite de leurs coreligionnaires durant la captivité de Pie IX au Vatican* :

« Lorsque le 20 septembre 1870, le gouvernement subalpin força à coups de canon les portes de Rome, la brèche n'était pas encore achevée, qu'une troupe de juifs y avait déjà passé pour aller féliciter le général Cadorna. Et le Ghetto tout entier se pavaisait des couleurs piémontaises... Les zouaves défenseurs de Pie IX ayant reçu l'ordre de ne plus continuer leur héroïque défense, les juifs les attendirent sur le pont Saint-Ange pour les accabler d'insultes et même leur arracher leurs vêtements... Durant les jours d'installation du gouvernement usurpateur, on les vit courir, semblables à des chacals, d'une caserne à l'autre pour les piller... Plusieurs fois ils se réunirent à la porte des églises pour huer et frapper les chrétiens qui s'y rendaient pour prier... Toutes les fois, ajoutent les abbés Lémann, que nous avons demandé des renseignements sur les scènes ignobles qui se sont passées au Corso, devant le Quirinal et ailleurs, où les

*humanitate foveri.* « Que les juifs soient traités avec humanité ; mais qu'ils soient toujours tenus dans la dépendance et qu'on ait avec eux le moins de rapports qu'il se pourra. »

Malheureusement, ne pas écouter l'Église et se croire plus sage qu'elle, n'est pas non plus chose nouvelle. Fréquemment on oubliait ou on foulait ouvertement aux pieds les prescriptions de Synodes ou des Conciles ; il en résultait que les juifs ne tardaient pas à s'enrichir, à accaparer les marchandises et tout l'argent du pays ; si bien que loin d'être dans la dépendance, c'étaient eux qui imposaient le joug aux chrétiens. Quand ce joug était devenu intolérable, si les princes n'intervenaient pas, parfois les multitudes avaient recours aux plus déplorables violences. L'Église alors devenait la seule protectrice des juifs et l'on voyait les Papes, comme Jean XXII et Clément VI, intervenir en leur faveur et, en même temps, rappeler au peuple chrétien que ses maux provenaient surtout de l'oubli des prescriptions si prudentes de l'Église.

Quelques Papes, Pie IV notamment et Sixte-Quint, voulurent essayer de l'indulgence et, dans l'espoir de convertir les juifs, leur firent des concessions, mais le résultat fut tout autre et après quelques années Pie V et Clément VIII furent forcés de rétablir les canons dans toute leur rigueur. « Tous, disait Clément VIII, souffrent de leurs usures, de leurs monopoles, de leurs fraudes ; ils ont réduit à la mendicité une foule de malheureux, principalement les paysans, les simples et les pauvres. »

M. Auzias Turenne termine par ces conclusions :

« L'Église, dès l'origine et avant tous les politiques, a compris que les juifs étaient un danger et qu'il fallait les tenir à l'écart. Dépositaire de la douceur évangélique, elle a défendu la vie des juifs ; mère des nations chrétiennes, elle veut les préserver de l'envahissement hébraïque qui serait leur mort au spirituel et au temporel. Si on lui avait obéi, les chrétiens n'auraient pas eu à souffrir tout ce qu'ils ont souffert de la part des juifs et, par suite, les réactions terribles avec tous les crimes qui les ont accompagnées, n'auraient pas eu lieu. Chrétiens et juifs se seraient donc bien trouvés de cette observation des règles de l'Église.

» Au lieu de tenir les juifs à l'écart, les nations chrétiennes, après avoir entièrement laissé de côté les prescriptions de

l'Église, ont fini par les admettre dans la société et leur accorder tous les droits de citoyens. Et aujourd'hui il se trouve que ces nouveaux citoyens, après avoir accaparé la plus grande partie de la richesse nationale, tendent à s'emparer du gouvernement et à opprimer ceux qu'ils n'ont pas cessé de regarder comme des êtres impurs, des gentils, des Philistins incirconcis. Toutes les mesures proposées, en dehors de celles de l'Église, seront vaines, et celles de l'Église, pour être efficaces, doivent être appliquées de concert par l'État et par chacun de nous personnellement. Aussi longtemps que les juifs seront juifs, c'est-à-dire jusqu'après l'antéchrist, la seule politique à suivre à leur égard sera de les tenir à l'écart, en ne les maltraitant pas ; mais aussi en frayant le moins possible avec eux et en les empêchant de nuire. »

Malgré l'expérience faite par les Papes Pie IV et Sixte-Quint, Pie IX crut pouvoir se montrer bon et confiant envers les juifs ; il alla même plus loin que ses prédécesseurs : il fit abattre les murailles du Ghetto, fit cesser des humiliations auxquelles ils étaient soumis, et donna à leurs pauvres droit à des secours auxquels ils ne participaient pas jusque-là.

Comment les juifs ont-ils témoigné leur reconnaissance ? Pour le dire, nous aurons recours à une lettre écrite par les frères Lémann, aux Israélites dispersés, *sur la conduite de leurs coreligionnaires durant la captivité de Pie IX au Vatican* :

« Lorsque le 20 septembre 1870, le gouvernement subalpin forçait à coups de canon les portes de Rome, la brèche n'était pas encore achevée, qu'une troupe de juifs y avait déjà passé pour aller féliciter le général Cadorna. Et le Ghetto tout entier se pavaisait des couleurs piémontaises... Les zouaves défenseurs de Pie IX ayant reçu l'ordre de ne plus continuer leur héroïque défense, les juifs les attendirent sur le pont Saint-Ange pour les accabler d'insultes et même leur arracher leurs vêtements... Durant les jours d'installation du gouvernement usurpateur, on les vit courir, semblables à des chacals, d'une caserne à l'autre pour les piller... Plusieurs fois ils se réunirent à la porte des églises pour huer et frapper les chrétiens qui s'y rendaient pour prier... Toutes les fois, ajoutent les abbés Lémann, que nous avons demandé des renseignements sur les scènes ignobles qui se sont passées au Corso, devant le Quirinal et ailleurs, où les



choses saintes étaient tournées en ridicule, les prêtres insultés, les madones souillées, les saintes images lacérées, toujours on nous a répondu : *Les buzzuri et les juifs...* »

Les trois journaux ministériels étaient l'*Opinione*, la *Liberta*, la *Nuova Roma*; tous trois avaient pour directeurs des Juifs. « Eh bien, disent ces MM. Lémann, ils n'ont pas cessé un seul jour, depuis qu'ils sont les maîtres de Rome, de déverser la calomnie, l'injure et la boue sur la religion catholique, son culte, ses communautés, ses prêtres, sur tout ce qu'il y a de plus respectable et jusque sur l'auguste personne du Pape. Sa Sainteté elle-même nous a dit : « Ils dirigent contre moi et contre l'Église toute la presse révolutionnaire. »

S'adressant aux hommes de leur race, les frères Lémann dirent encore :

« Ce n'est pas le roi Victor-Emmanuel qui nous semble le suprême péril de Rome, ni même les hommes de la Révolution ; *ils passeront*. Le suprême péril de Rome, c'est vous, messieurs (les Juifs), *qui ne passez pas !*

» Armés du droit de propriété, avec votre habileté, votre ténacité et votre puissance, *le siècle ne sera pas à sa fin que vous serez les maîtres de Rome*. Là est le péril, nous le signalons à tous les catholiques. »

Lorsque les frères Lémann allèrent porter aux pieds de Pie IX l'expression de leur douleur après l'enquête qu'ils venaient de faire sur la conduite de leurs frères par le sang, le Pape se contenta de dire : « Prions pour eux, afin qu'ils aient part au triomphe de l'Église. » Et alors il se mit à réciter l'oraison que l'Église fait monter au ciel pour eux le jour du Vendredi Saint.

## X

### ÉMANCIPATION DES JUIFS

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, on vit paraître nombre de livres annonçant pour les Juifs un état autre que celui dans lequel ils se trouvaient depuis la destruction de Jérusalem.

1753. Note sur le retour des Juifs, par le P. d'Houbigant

1760. Le Rappel futur des Juifs, par Deschamps, curé de Danzu en Normandie.

1769. Essai d'explication de l'époque assignée à la conversion des Juifs, par l'abbé Belet, de Montauban.

1775. Dissertation sur le retour des Juifs à l'Église et sur ce qui doit y donner occasion. Publié en italien.

1778. Dissertation sur le rappel des Juifs, par Rondet.

1779. Lettre dans laquelle on prouve que le retour des Juifs est proche. Sans nom d'auteur.

1779. Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs et sur l'heureuse révolution qu'il doit opérer dans l'Église. Sans nom d'auteur.

« Tous ces ouvrages, dit M. Joseph Lémann, entrevoient comme *signe* et aussi comme *cause* du rappel des Juifs le blasphème proféré contre DIEU et contre son CHRIST au milieu des nations. La Gentilité ou les Nations ont été *appelées* à cause de l'ingratitude des Juifs. Les Juifs sont *rappelés* à cause de l'apostasie et de l'ingratitude encouragées chez les Nations. »

Quelques années après que les prévisions marquées dans ces livres eurent été formulées, on vit la France affranchir les Juifs et bientôt les autres nations imiter son exemple.

L'Angleterre avait entrepris, la première, de les émanciper et elle n'avait pas réussi. « En 1753, sous le règne de Georges II, une tentative d'émancipation des Juifs eut lieu en Angleterre ; le ministre Pelham fit voter un *bill* qui permettait au Parlement de naturaliser les Juifs établis depuis trois ans dans le pays ; mais l'opposition jalouse du commerce de Londres et les clameurs de la populace amenèrent l'abrogation de cette loi dès l'année suivante ».

Si elle avait été confiée à une nation autre que la France, la cause de l'émancipation juive n'eût pas trouvé, au sentiment de M. Joseph Lémann, aussi grande chance d'aboutir ; et il en donne ses raisons : négatives pour les autres peuples, affirmatives pour notre pays, les unes et les autres appuyées sur le tempérament, la vocation et l'histoire des divers peuples.

Les difficultés étaient considérables. Difficultés à cause du péril que pareille entreprise pouvait faire courir à la société et qui n'est aujourd'hui que trop manifeste ; difficultés au point de vue des préjugés : il y en avait sur les Juifs auprès des chrétiens ; il y en avait sur les chrétiens auprès des Juifs ; difficultés enfin dans le mode d'émancipation. Elles n'en empêchèrent point la réalisation.

## XI

L'ENTRÉE DES JUIFS DANS L'ÉGLISE  
EST-ELLE PROCHAINE ?

« La première conséquence de l'acte d'émancipation, dit M. Joseph Lémann <sup>1</sup>, a été pour les Juifs *la ruine des traditions et des pratiques* qui constituaient essentiellement la *vie juive*. Aussi longtemps que ce peuple avait été méprisé et mis à l'écart, il s'était conservé fervent, attaché à ses traditions, parce que c'est le propre de la persécution ou de l'hostilité de faire tenir à n'importe quelles idées, à n'importe quelles croyances. Le peuple juif tenait donc à sa religion pour laquelle il était en hostilité avec le reste du genre humain. A défaut des pures pratiques du mosaïsme rendues impossibles depuis la chute de Jérusalem, il observait avec scrupule les prescriptions cent fois plus étroites de ses rabbins. *Le Talmud*, ce livre de plomb, pesait sur lui. Mais à partir de 1791, c'est-à-dire depuis que leur rentrée s'est faite dans la société, la plupart des Israélites, pour se mettre en harmonie avec les exigences de la loi civile, et surtout pour pouvoir figurer dans cette vie de fêtes et de plaisirs qu'ils ont rencontrée au sortir de leurs Ghettos, ont abandonné une à une leurs traditions, les coutumes de leurs pères, leurs pratiques gênantes : en sorte que, comme une première fois, après la chute de Jérusalem, le mosaïsme pur avait dégénéré en talmudisme, voici que le talmudisme lui-même dégénère à son tour en rationalisme ou en indifférence, c'est-à-dire en nihilisme. »

Le même auteur expose ainsi les conséquences que cette même émancipation a pour nous :

« Ils étaient de tout temps une puissance hostile. Ils étaient également une puissance financière avec laquelle il fallait compter. Ils sont devenus une puissance civile par les droits du Citoyen que la Constituante leur a reconnus. Napoléon a refait d'eux une puissance religieuse en rendant la vie à leur culte et à leurs rabbins. Il ne leur reste plus qu'à devenir une

1. *Les nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Église*, 194.

puissance politique qui disposera, chez les nations hospitalières, du trésor, de la législation, de l'armée et de la diplomatie. Ils y arriveront... » On peut dire aujourd'hui : Ils y sont arrivés.

Les Juifs sont émancipés ; vont-ils se convertir ? Il semble qu'ils en sont plus loin que jamais.

Nous avons vu que non seulement ils occupent dans l'armée des persécuteurs de l'Église les premiers rangs, mais que beaucoup d'entre eux ont perdu la foi, et qu'ils sont les instigateurs de ce mouvement qui, dans les deux hémisphères, veut dissoudre toutes les religions dans l'humanitarisme.

Il est probable cependant que dans les desseins de la Providence ceci prépare cela.

Actuellement les Juifs sont arrivés à humilier les nations infidèles et à les châtier, et pendant un temps que DIEU seul connaît, le châtiment deviendra de plus en plus visible et de plus en plus grave. Mais à l'exercice de la justice succédera celui de la miséricorde ; et il peut se faire que lorsque les chefs de la conjuration antichrétienne verront leurs plans échouer et toute leur puissance se briser à l'heure même où ils croient tenir une victoire définitive, ils se tourneront vers leur vainqueur et comme Saul s'écrieront . « Qui êtes-vous, Seigneur ? Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » — Et le Seigneur répondra comme aux premiers jours : « Allez porter mon nom devant les nations, devant les rois et devant les enfants d'Israël ».

Leur prédication ramènera le troupeau au bercaïl.

Le fait se produira certainement un jour. DIEU l'a affirmé. L'heure et le mode restent son secret.

Toutes les interprétations des Saintes Écritures sur ce point ont toujours rencontré, de la part du Saint-Siège et de l'Église, une entière réserve. « D'une main, dit M. Lemann, la sainte Église tient les divines Écritures qui annoncent cette conversion, et de l'autre elle s'apprête à bénir l'ancien peuple de DIEU qu'elle attend et pour qui elle prie. Mais voilà tout. Les routes par lesquelles ils reviendront et l'époque de ce retour, elle l'ignore. Et toutes les fois qu'on lui a présenté des aperçus qui s'autorisaient même des divines Écritures, l'Église est restée sur la réserve, révéran*t les sept sceaux mystérieux que le lion de la tribu de Juda seul lève*<sup>1</sup>.

1. Apoc., v, 5.

« Le retour d'Israël, dit le docteur d'Allioli, est de la plus haute importance, puisque l'entière conversion des Juifs sera l'entière conversion du monde. »

C'est ce qu'a fait entendre saint Paul (Chapitre XI de son épître aux Romains) : « *Est-ce que Dieu a rejeté son peuple? Loin de là!* — Car je suis moi-même Israélite. *Dieu n'a point rejeté son peuple* qu'il a connu dans sa prescience. — Que dirai-je donc? Se sont-ils heurtés de telle sorte qu'ils soient tombés (pour toujours)? A DIEU ne plaise. »

Le grand apôtre continue ensuite et fait cette mémorable et consolante prédiction : « Que si leur péché a été la richesse du monde, et leur amoindrissement la richesse des Gentils, que ne sera pas leur plénitude?... Car si *leur rejet* est devenu la réconciliation du monde, que sera *leur réintégration* sinon (un retour pour le monde) de *la mort à la vie!* »

Déjà avant saint Paul, le prophète-roi, David, avait contemplé cette ère inouïe jusqu'à ce jour d'un élan de tous les peuples de la terre sans exception vers le Seigneur, lors de la conversion d'Israël. Son âme à cette vue s'exalte et il s'écrie : « *Nations, louez toutes le Seigneur*, peuples, louez-le tous PARCE QUE *sa miséricorde s'est affirmée sur nous* (Israël) et que la vérité (les promesses) s'étendra à toute la suite des siècles <sup>1</sup>. »

Et avant David, Moïse : « Le Seigneur ton DIEU ramènera tes captifs, il aura pitié de toi, et il te rassemblera encore du milieu de tous les peuples chez lesquels il t'avait auparavant dispersé. Quand tu aurais été dispersé jusqu'aux pôles du ciel, le Seigneur ton DIEU te retirera, et il te prendra, et t'introduira dans la terre qu'ont possédée tes pères et tu en seras maître, et te bénissant il te rendra plus nombreux que le furent tes pères <sup>2</sup>. »

Les événements qui se déroulent depuis un siècle nous rappellent encore la célèbre prédiction d'Osée : « Les enfants d'Israël seront pendant un long temps sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel : *et après cela ils reviendront et ils chercheront le Seigneur leur Dieu et David leur roi* <sup>3</sup>. »

M. Lemann dans son livre : *Les Nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise*, p. 196, appelle l'attention sur ce fait :

1. Ps. cxvi.

2. Deut., xxx, 3-6.

3. Osée, iii, 4-5.

« Il y a trente ans passés (ceci était écrit en 1876), dans un sanctuaire de Rome, la Vierge Marie se révélait avec sa gloire et ses tendresses à un Juif (M. Libermann), dont la conversion fut comme un coup de trompette de l'Apocalypse dans l'Église. C'en est fait, depuis cette heure, comme à un signal de Marie, a commencé dans le monde, d'une manière lente, mais certaine, la conversion des Juifs. Depuis lors, le judaïsme moderne s'est partagé en deux courants : l'un, *faux* judaïsme, qui court se perdre dans le rationalisme et l'indifférence ; mais l'autre, *vrai* judaïsme, qui veut silencieusement se compléter, s'achever et se couronner dans le catholicisme. Car le judaïsme, c'est le Messie *promis* ; le christianisme, c'est le Messie *venu*. »

## XII

### LA QUESTION JUIVE AU CONCILE DU VATICAN

La question juive occupe de plus en plus tous les esprits. Les livres qui en traitent se multiplient et les journaux ont à en parler presque tous les jours. A cette question, l'Église a une solution, toute de charité et de paix. Elle fut présentée par cinq cent seize évêques au Concile du Vatican, en ces termes :

« Les Pères soussignés demandent au saint Concile œcuménique du Vatican, dans une humble et pressante prière, qu'il daigne prévenir par une invitation toute paternelle la très infortunée nation d'Israël ; c'est-à-dire qu'il exprime le vœu que, fatigués enfin d'une attente non moins vaine que longue, les Israélites s'empressent de reconnaître le Messie, notre Sauveur, JÉSUS-CHRIST, véritablement promis à Abraham et annoncé par Moïse : achevant et couronnant ainsi la religion mosaïque sans la changer.

» D'une part, les Pères soussignés ont la très ferme confiance que le saint Concile aura compassion des israélites, parce qu'ils sont toujours très chers à DIEU à cause de leurs pères, et parce que *c'est d'eux qu'est né le Christ selon la chair*.

» D'autre part, les mêmes Pères partagent la douce et intime espérance que ce vœu de tendresse et d'honneur sera, avec l'aide

de l'Esprit-Saint, bien accueilli par plusieurs des fils d'Abraham, parce que les obstacles qui les arrêtaient jusqu'à ce jour, semblent de plus en plus disparaître, depuis qu'est tombé l'antique mur de séparation.

» Fasse donc le Ciel qu'au plus tôt ils acclament le CHRIST lui disant : « Hosanna au Fils de David ! Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur ! »

» Fasse le Ciel qu'ils accourent se jeter entre les bras de l'Immaculée Vierge Marie, qui, déjà leur sœur selon la chair, peut être encore leur mère selon la grâce, comme elle est la nôtre ! »

Voilà le désir et l'espoir de la sainte Église, qui ne veut pas arracher le roseau à demi brisé, ni éteindre la mèche qui fume encore, mais n'aspire qu'à sauver avec les nations les restes de la maison d'Israël.

Quelques jours avant la présentation de cette supplique, le Pape Pie IX recevant en audience les abbés Lemann, apôtres infatigables de la conversion d'Israël, s'écriait : « Voilà les deux frères israélites, les deux prêtres qui ont beaucoup de zèle pour le salut de leur peuple. Ah ! pour obtenir toutes ces signatures, vous avez dû bien marcher, bien vous fatiguer. » Les deux frères répondirent : « Oui, Très Saint Père, nous avons bien marché ; personnifiant en nous tout notre peuple, nous étions Juif errant, et le Juif errant a terminé ses courses, en montant les escaliers de tous les Évêques du monde, réunis à Rome. A Rome nous avons fait une dernière fois le tour du monde. » Et Pie IX reprit avec tendresse : « Mes enfants, j'accepte votre *postulatum*, je le remettrai moi-même au secrétaire du Concile. Oui, il convient, oui, il est bon d'adresser aux Israélites quelques paroles d'exhortation et d'encouragement. Votre nation a dans les Écritures des promesses certaines du retour. Si la vendange ne peut se faire tout entière, que le Ciel nous accorde au moins quelques grappes. » Puis, bénissant avec amour ces deux bons prêtres : « Vous travaillez pour votre peuple, c'est votre vocation, continuez votre sillon ; vous devez faire pour lui ce qu'a fait Moïse, le délivrer. »

Un autre jour encore, le Pape Pie IX disait aux mêmes abbés Lemann qu'il affectionnait grandement : « Prions pour les israélites afin qu'ils aient part au triomphe de l'Église. »

## TABLE DES MATIÈRES

---

LETTRE DE MGR SONNOIS, ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI. . . . .	VII
LETTRE DE S. É. LE CARDINAL MERRY DEL VAL . . . . .	VIII
PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION. . . . .	IX
PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION. . . . .	1

---

### PREMIÈRE PARTIE

### GUERRE A LA CIVILISATION CHRÉTIENNE

---

#### PREMIÈRE SECTION

#### L'HEURE PRÉSENTE

##### CHAPITRE PREMIER. — DEUX SOCIÉTÉS.

Discours de Waldeck-Rousseau : Il y a en France deux jeunesses préparant deux sociétés destinées à se heurter. — Elles existent et luttent pour l'empire depuis la Renaissance : celle qui veut que les institutions favorisent la sainteté, et celle qui veut qu'elles procurent en ce monde toutes les satisfactions mondaines et charnelles. — La première est représentée d'abord par les religieux : contre eux le premier effort . . . . .	9
--	---

##### CHAPITRE II. — HOURRA ! CONTRE L'ÉGLISE

La guerre aux religieux n'est qu'un engagement ; la vraie campagne est contre l'Eglise. Paroles de Viviani, de Gambetta, de Bourgeois, de Pelletan, de Trouillot, de Voltaire, de Cérutti, etc. — Vers la religion de l'humanité . . . . .	16
--	----

##### CHAPITRE III. — DÉCLARATION DE GUERRE A L'ORDRE SOCIAL.

La société est condamnée aussi bien que l'Eglise. — Paroles dites en divers convents en France et à l'étranger, en diverses assemblées de sectaires et par nos gouvernants eux-mêmes. . . . .	23
---	----



DEUXIÈME SECTION  
LES DEUX VOIES

## CHAPITRE IV. — IDÉES DIRECTRICES

Le besoin du bonheur au cœur de l'homme. — Adam a entraîné sa race dans une fausse voie. — Jésus-Christ l'a ramenée dans la bonne. — Mouvement d'ascension de la société jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. . . 35

## CHAPITRE V. — LA CONCEPTION CHRÉTIENNE DE LA VIE.

La vie présente est la préparation à la vie éternelle. — Cette vie est de voir et d'aimer Dieu surnaturellement. — Jouir, caractérise la civilisation payenne; mériter, la civilisation chrétienne. — La conception de la vie apportée par Jésus-Christ modifia la société, ses institutions et ses mœurs . . . . . 40

## CHAPITRE VI. — POINT DE DÉPART DE LA CIVILISATION MODERNE.

Le schisme d'Occident. — La Renaissance et l'humanisme. — L'antichristianisme. — A la cour pontificale. En Italie. En Allemagne. En France. . . . . 47

## CHAPITRE VII. — LA RÉFORME ET LA RÉVOLUTION, FILLES DE LA RENAISSANCE.

L'action des humanistes sur le public dispose à la Réforme. — Le protestantisme en France. Ses efforts pour y régner. La résistance. Le catholicisme triomphe, mais le protestantisme laisse un mauvais levain qui amène la Révolution. Son but : « refaire l'homme ». Son œuvre : le culte de la nature. Son aboutissement . . . . . 56

TROISIÈME SECTION  
L'AGENT MYSTÉRIEUX

## CHAPITRE VIII. — LA FRANC-MAÇONNERIE A SES DÉBUTS.

Une direction est donnée à l'antichristianisme. Elle est donnée par une société secrète : La Franc-Maçonnerie. — Ses débuts dans les catacombes. — Son apparition au commencement de la Réforme . . . 67

## CHAPITRE IX. — LA FRANC-MAÇONNERIE DÉNONCÉE.

Conspiration du silence. — Les *Mémoires* de Barruel. — Son intention en les publiant. — Sa vie. — Les garanties de sa véracité . . . . 73

## CHAPITRE X. — LES SOCIÉTÉS SECRÈTES A L'ŒUVRE.

I. — Les *Encyclopédistes*. — Voltaire initié à Londres. — Premières loges en France. — L'encyclopédie. — Son but : écraser l'infâme. — Moyens : se défaire des religieux. Se servir de la presse et du colportage. — Prendre la direction de l'enseignement. — Feindre de s'occuper des intérêts du peuple. — Distribution des rôles. — Succès . . 80

## CHAPITRE XI. — LES SOCIÉTÉS SECRÈTES A L'ŒUVRE.

- II. — *Les Francs-Maçons.* — Leur secret : égalité, liberté : liberté impie, égalité désorganisatrice. — Manifestation du secret en 1792. — Comment la Révolution vient de là. — Témoignages de John Robison, de Louis Blanc, du comte Haugwitz. — Autres témoignages. — Soixante-dix ans de préparation pour la Révolution de 93 ; quatre-vingts pour celle qui vient . . . . . 90

## CHAPITRE XII. — LES SOCIÉTÉS SECRÈTES A L'ŒUVRE.

- III. — *Les Illuminés.* — Leur fondateur, leurs commencements, leur main-mise sur la Franc-Maçonnerie. — Sanctuaire plus ténébreux que les loges, l'Illuminisme. — Il a préparé directement la Révolution. — Ses papiers saisis, publiés ; les originaux à la disposition de tous. — Weishaupt. Ses disciples. — Il prend la direction de la Franc-Maçonnerie par Knigge au convent de Wilhemsbad. — Témoignages du Comte de Virieu, de Louis Blanc . . . . . 120

## CHAPITRE XIII. — LES SOCIÉTÉS SECRÈTES A L'ŒUVRE.

- IV. — *Derniers Préparatifs.* — Les députés de Wilhemsbad travaillent en tous pays les loges dans le sens marqué au convent. — Centre d'action à Francfort. — L'Illuminisme introduit en France par Mirabeau et Diétrich. — Statistique des loges. Arrière-loges. Concentration des rites sous la maîtrise du duc de Chartres. — Convent de Francfort où est résolu l'assassinat de Louis XVI. — Campagne électorale et mesures prises en vue des élections aux Etats Généraux. — La prise de la Bastille. — Francs-Maçons ayant pris une part active aux faits révolutionnaires. — Intention de révolutionner l'Europe et le monde . . . . . 123

## CHAPITRE XIV. — LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LE PREMIER EMPIRE.

- Elle n'abandonne point son dessein. — Réaction dans l'ordre religieux. — Le Concordat. — Plus de religion d'Etat. — L'égalité des cultes. — Condition abaissée et précaire du catholicisme en France. — Condition du clergé séculier, du clergé régulier, des séminaires, du culte. — Napoléon tente de faire du Pape son vassal. — Il prend la direction des esprits par l'université. — « Je suis la Révolution, moi » . . . . . 126

## CHAPITRE XV. — LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LA RESTAURATION.

- Dès 1799, la Franc-Maçonnerie veut ménager l'alliance du Droit et de la Révolution. -- La Sainte-Alliance. -- La charte. -- Les Cent jours. -- Les fourgons de l'étranger. — Ministres apostats et régicides. — Gouvernement constitutionnel. — Bonnes intentions et bonnes mesures. — Decazes. — Progrès de la Franc-Maçonnerie. — Le carbonarisme. — Charles X. -- Paroles de H. Beyle. — Conquête de l'Algérie. — Les concessions. — La chute. — Comédie de quinze ans . . . . . 138

## CHAPITRE XVI. — LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET.

- La main de la Franc-Maçonnerie dans la Révolution de 1830. — Le Nouveau-Temple. — Les rabbins inscrits au budget. — Guerre sourde

au clergé catholique. — Apparition de la question ouvrière. — Lutte des catholiques pour la liberté de l'Eglise. . . . . 148

**CHAPITRE XVII. — LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE.**

Convent à Strasbourg. — Les Francs-Maçons qui y siègent s'emparent du gouvernement provisoire. — Délégation des loges. — Journées de Juin. — Résultats de l'action des catholiques. — Cette action entravée par le catholicisme libéral. — Lamennais . . . . . 154

**CHAPITRE XVIII. — LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LE SECOND EMPIRE.**

La Franc-Maçonnerie choisit l'un des siens pour une dictature. — Satisfactions accordées aux catholiques par Napoléon III. — Elles ne compromettent en rien l'œuvre de la Révolution. — Idées napoléoniennes. — La lettre à Edgar Ney. — La bombe Orsini. — L'affranchissement de l'Italie. — Sadowa. — La guerre de 1870. — Triomphe du protestantisme en Europe. — Plan de campagne à l'intérieur dressé par Rouland. Exécution du plan. — Encouragements à la Franc-Maçonnerie. — Le Syllabus. — La ligue de l'enseignement . . . . . 159

**CHAPITRE XIX. — LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS L'ASSEMBLÉE NATIONALE.**

Mouvement de réaction. — Premières œuvres de l'Assemblée. — M. Thiers. — La Franc-Maçonnerie à la Commune. — Intrigues parlementaires qui empêchent l'avènement de Henri V. — Le modernisme . . . . . 168

**CHAPITRE XX. — LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE.**

Le convent de Novare décide la dictature de Gambetta. — Le grand Orient traité en égal par le Gouvernement. — Le 16 mai. — L'action maçonnique dans les élections — Le Grand Ministère. — Lois de l'école neutre, du divorce, des enterrements civils, des fabriques, d'accroissement. — Protestation des cardinaux. — La République, c'est la Franc-Maçonnerie au pouvoir. . . . . 174

**QUATRIÈME SECTION**

**L'ORGANISME SECRET**

**CHAPITRE XXI. — L'ŒUVRE DES ENCYCLOPÉDISTES ET DES ILLUMINÉS REPRIS PAR LES CARBONARI.**

Identité de direction donnée à ces associations : Encyclopédistes, Francs-Maçons, Illuminés et Carbonari. — Cette identité révèle un organisme puissant et permanent. — Son centre de direction, ses théâtres d'opération. — Le carbonarisme. — Sa mission. — Son organisation . . . . . 181

**CHAPITRE XXII. — LE PLAN DÉVOILÉ SUR L'ORDRE DES PAPES.**

Introduction du carbonarisme en France. — La Haute-Vente. — Ses papiers saisis par Léon XII, publiés sur l'ordre de Grégoire XVI et

de Pie IX. — Créteineau-Joly choisi pour cette publication. — Difficultés qu'il rencontre. — Hésitations de Pie IX. — Vicissitudes. — Créteineau-Joly détruit son *Histoire des Sociétés secrètes*. — Il publie *L'Église romaine en face de la Révolution*. — Attestations de l'authenticité des pièces qui s'y trouvent. — Bref de Pie IX. . . . . 187

#### CHAPITRE XXIII. — CONSTITUTION DE LA HAUTE-VENTE

Elle est composée de quarante membres. — Leur chef, Nubius, son génie, sa puissance, sa fin. — Son premier lieutenant, le juif Piccolo-Tigre. — Gaétano. — Le mystère dont les quarante entourent eux et leur association. — Menaces à Mazzini qui cherche à y entrer. — Ils sont soumis à une puissance qui se dérobe à leur connaissance. . . . . 192

#### CHAPITRE XXIV. — LE RECRUTEMENT DANS LES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Lettre de Piccolo-Tigre exposant leurs moyens de séduction. — Les antichambres de la Franc-Maçonnerie : sociétés diverses, même dirigées par des prêtres. — Comment l'action de la Franc-Maçonnerie s'exerce sur elles. — Recrutement des princes. — Les gradés et les initiés . . . . . 198

#### CHAPITRE XXV. — LES INITIATIONS.

Loges et arrière-loges. — Le symbolisme des initiations savamment gradué. — Sélection : esprits pénétrants, esprits remuants, esprits imbeciles, classement qui en est fait. — Épreuve fondamentale : le cercueil d'Hiram : sens personnel, sens social de cette initiation. — Les élus pour les arrière-loges. — Le vrai sectaire . . . . . 206

#### CHAPITRE XXVI. — DIVERSES SORTES D'AGENTS.

Les Juifs. Par eux la Haute-Vente avait action sur tout le monde maçonnique. — Leur ubiquité et leur organisation sociale leur rend ce rôle facile. — Leur argent. — Les juifs se servent des Francs-Maçons autant qu'ils les servent. — Francs-Maçons placés près des empereurs et des rois. . . . . 212

#### CHAPITRE XXVII. — LA PRUDENCE MAÇONNIQUE.

Recommandations faites aux quarante. — Perspicacité de Consalvi. — Circonspection de la société, circonspection des membres. — La section pacifique et la section guerrière. — Ventes de Carbonari livrées à la police par la secte elle-même. — Projet d'assassiner Mazzini. — Ils prennent tous les masques . . . . . 222

### CINQUIÈME SECTION

#### A L'ŒUVRE

#### CHAPITRE XXVIII. — GUERRE AU GOUVERNEMENT PONTIFICAL.

But final de la secte, buts secondaires ou moyens. — Premier objet à atteindre : le renversement du trône pontifical. — Moyens prélimi-

naires : « dépopulariser la prétraille », y employer la presse dans l'Europe entière. — Agir par la diplomatie. Le *memorandum* et l'allocation consistoriale de Pie IX. — Exalter le patriotisme italien. — Gagner le clergé aux idées d'affranchissement de l'Italie. — Travailler à avoir un Pape qui leur soit favorable. — Le *non posso* de Pie IX. — La patience de la secte dans la poursuite de son but. . . 227

CHAPITRE XXIX. — GRANDE ENTREPRISE DE CORRUPTION.

Renverser les trônes des rois et celui du Pontife romain n'est rien si l'on n'atteint les âmes. — Populariser le vice. — Par le colportage. Par l'école. Par les journaux. — Corrompre les hautes classes. — Les femmes. — Le clergé. — Étouffer le catholicisme dans la boue . . . 238

CHAPITRE XXX. — LA CORRUPTION DES IDÉES. MOYENS A EMPLOYER.

« Eclairer les peuples ». — Propagande des idées libérales et humanitaires. Par la presse. Les congrès. L'éducation. — Instructions de Weishaupt toujours suivies. — Propagande dans les séminaires. — Les Juifs déclarent avoir intérêt à la diffusion des idées libérales. — Concile juif de Leipzig : les principes modernes et l'avenir du judaïsme. — « Comme déjà tout est changé! » . . . . . 246

CHAPITRE XXXI. — SUCCÈS AUPRÈS DE LA JEUNESSE LAIQUE.

Paroles de Pie VIII. — L'école neutre. — Les institutions post-scolaires. — Affiliation des professeurs aux loges. — Enquête sur les tendances de la jeunesse. — Paroles de Pie VII sur les intentions des sociétés secrètes. . . . . 259

CHAPITRE XXXII. — SUCCÈS AUPRÈS DU CLERGÉ.

Prudence et habileté de la secte. — « Donner le branle à ce qui aspire à remuer ». — Faire accepter les idées libérales par quelques ecclésiastiques pour atteindre les autres. — Succès en Italie. — Paroles du cardinal Bernetti. — En France. Constatation du cardinal Couillé, de Mgr Lelong, de l'évêque de Belley, de Mgr Luçon, de Mgr Turinaz, de Mgr Germain, de Léon XIII, de Pie X. — Défections. — Œuvre des évadés. — Prêtres et évêques francs-maçons au XVIII<sup>e</sup> siècle et de nos jours, en France et ailleurs . . . . . 265

CHAPITRE XXXIII. — LE SUPRÊME ATTENTAT.

Tentative d'arriver au triomphe de l'idée révolutionnaire par un pape. Le Panthéisticon. — Lettre de Simonini à Barruel. — Mission donnée à Nubius. — Portrait d'un pape « selon les besoins » de la Maçonnerie. — Moyens à prendre : Préparer le milieu ecclésiastique. — S'efforcer de séduire les cardinaux par l'hypocrisie et la corruption vénale. . . 281

CHAPITRE XXXIV. — INANITÉ DES EFFORTS CONTRE LA CHAIRE DE PIERRE.

Préparation insuffisante à la mort de Léon XII, de Pie VIII, de Gré-

goire VVI. — Vaines espérances sur la tête de Pie IX, sur celle de Léon XIII. — Déception à l'élection de Pie X . . . . . 290

CHAPITRE XXXV. — ÉTRANGE SÉDUCTION.

Paroles de Mgr Isoard. — Résistance ou non-résistance aux lois de persécution. — Ceux qui se donnent comme les interprètes de la pensée du Pape. — Abriter derrière le Pape la pensée d'unir le Siècle et l'Église. — Paroles du Nonce. — Faire que le clergé marche sous la bannière maçonnique croyant marcher sous celle du Pape. — Le livre de M. Loisy et les abbés Naudet et Dabry. — Les correspondances clandestines entre séminaristes. — La désillusion produite par l'encyclique sur l'Américanisme. — Suites de cette désillusion à l'Union progressiste de la jeunesse catholique, au « Sillon ». — Alliances. Connivences. Complicités. . . . . 296

CHAPITRE XXXVI. — L'ESPRIT MAÇONNIQUE.

La maçonnerie à l'apogée de sa puissance. — Elle y est arrivée par l'infiltration de son esprit. Le maçonnisme : maçonnisme du cœur, maçonnisme de l'esprit par l'éducation, par l'altération du sens des mots, par la presse et la tribune. — Effets produits . . . . . 307

CHAPITRE XXXVII. — LES DOMAINES DU MAÇONNISME.

La religion. — L'État. — La famille. — La puissance paternelle. — L'éducation. — La propriété. — La bienfaisance. — L'art . . . . . 315

CHAPITRE XXXVIII. — MAÇONNISME ET ÉVANGILE.

Conspiration pour établir la conformité de la doctrine évangélique et de la doctrine démocratique. — Weishaupt et Knigge. — Camille Desmoulins. — Babœuf. — Proudhon. — Lamennais. — Principale occupation de la Haute-Vente. — Paroles de Pie IX. — Programme de la *Démocratie chrétienne*. — Les hommes les plus dangereux sont ceux qui ont la vérité sur le visage et l'erreur dans le sein . . . . . 320

CHAPITRE XXXIX. — LA RÉCONCILIATION DE L'ÉGLISE ET DU SIÈCLE.

C'est le point culminant de l'illusion libérale. Lamennais. L'abbé Bougaud. Les américanistes. — Christianiser la Révolution. — Réconciliation sur le terrain de l'Écriture Sainte, de la théologie, de la philosophie, de l'économique, de la politique. — Réponse de Léon XIII. — Correspondance entre Guizot et Donoso Cortès. . . . . 327

SIXIÈME SECTION

LE TEMPLE

COURONNEMENT DE L'ŒUVRE MAÇONNIQUE

PREMIÈRE SUBDIVISION

CONSTRUCTION POLITIQUE

CHAPITRE XL. — LE CONTRAT SOCIAL.

Détruire l'Église pour édifier le Temple sur ses ruines. — Satan s'est

fait appeler le Grand Architecte. — Comme l'Église son Temple est esprit et corps. — J.-J. Rousseau en a posé les fondements : l'état social ne résulte point de la constitution de l'homme et de l'institution divine, mais d'un contrat. — Ce contrat est l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à la communauté. — La conséquence en est l'absorption complète des droits de l'individu, de la famille, de toute association quelconque par l'État. — C'est ce que nous voyons . . . . . 337

CHAPITRE XLI. — L'ÉTAT SOUVERAIN MAÎTRE DE TOUTES CHOSES.

Les Maçons travaillent à réaliser le « Tout à l'État ». — Le citoyen n'a plus le droit d'être chrétien. — Il n'a plus le droit d'être propriétaire. — Il n'a plus le droit de s'appartenir. — Le collectivisme. — Pour y arriver, « dénaturer » l'enfant par l'éducation officielle. — Abolir la famille. — Anéantir l'Église. — Le parlementarisme a pris à forfait la construction de ce temple. — Au défaut du parlementarisme, établir à nouveau le régime de la Terreur. — Depuis un siècle nous marchons d'un pas certain à la réalisation de l'idéal de J.-J. Rousseau . . . . . 346

CHAPITRE XLII. — LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE.

Le Temple maçonnique doit couvrir le monde de ses constructions, il doit renfermer l'humanité entière. — Témoignages. — Commencement d'exécution. — L'Alliance républicaine universelle. — Union plus étroite entre les maçonneries des divers pays pour employer les Puissances à leur mutuelle destruction. — Au-dessus de la maçonnerie, le Juif et son ambition de domination universelle . . . 356

CHAPITRE XLIII. — L'IDÉE DE RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE EN FRANCE.

La Maçonnerie française présidant à l'organisation de la démocratie ou de la république universelle. — Témoignages de Garnier-Pagès, de J. Weil, de L. Bence, de Crémieux, de Jean Macé, de Victor Hugo, etc. — L'internationalisme à l'école. — L'antimilitarisme. — Naquet. Jaurès. — Tous disciples de Weishaupt — Ce qui était impossible autrefois devient possible . . . . . 365

CHAPITRE XLIV. — LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE EN VOIE DE FORMATION.

La pensée des Jacobins était d'établir au centre du globe une convention chargée de maintenir les droits de l'homme dans tout l'univers. — Etats-Unis d'Europe. — Acheminement vers l'État-Humanité. — La Prusse chargée d'unifier l'Europe à son profit. — La secte y encourage le sentiment patriotique, elle le déprime chez nous. — Elle nous fait abandonner le protectorat des chrétiens d'Orient pour le faire attribuer à la Prusse. — Paroles de Guillaume II, « rêvant l'empire universel ». Ce sentiment est commun à tous les Allemands. — La France mise en république et en kulturkampf par Bismarck. — Notre désorganisation en tout. — Paroles de M. de Marcère. — Unité

américaine et unité asiatique. — Préparation du règne des Juifs sur le monde entier. . . . . 375

## DEUXIÈME SUBDIVISION

## CONSTRUCTION RELIGIOSO-HUMANITAIRE

## CHAPITRE XLV. — L'HUMANITARISME

Premières manifestations de la religion humanitaire au XVII<sup>e</sup> siècle. — L'égalité des cultes. — Fondation de l'Alliance Israélite-Universelle. — Son but, la fondation d'une Jérusalem de nouvel ordre, assise entre l'Orient et l'Occident et se substituant à la double cité des Césars et des Papes. — Principal moyen : l'école neutre . . . 392

## CHAPITRE XLVI. — LA RELIGION AMÉRICAINE.

Pour confondre toutes les religions dans la religion humanitaire, il faut abaisser les barrières dogmatiques. — L'Amérique terrain propre pour cette opération. — La religion américaine. — Ses origines au XVII<sup>e</sup> siècle. — Puritanisme. — Unitarisme. — Transcendentalisme. — Société de culture morale. — Socialisme. . . . . 399

## CHAPITRE XLVII. — LA RELIGION AMÉRICAINE SE RÉPAND EN EUROPE.

Sociétés de culture morale en France, en Angleterre, etc. — L'Association des Cogitants. — Les Unions chrétiennes de jeunes gens. — Elles admettent Protestants, Mahométans, Juifs, Bouddhistes. — Livre intitulé : JEUNESSE. Dernier chapitre : LA FOI. — La main des Juifs dans toutes ces associations. . . . . 407

## CHAPITRE XLVIII. — ESSENCE ET ŒUVRES DE LA RELIGION HUMANITAIRE.

Elle est sociale et positive.— Une paroisse américaine. — Eglises institutionnelles. — Le pasteur homme d'affaires. — Pasteurs de différentes sectes se prêtant mutuellement leur temple et leur chaire. — Manuel du culte en commun. — Essai de communisme. — Phalanstère . . . . . 416

## CHAPITRE XLIX. — LA RELIGION AMÉRICAINE ET LES CATHOLIQUES EN AMÉRIQUE.

Paroles de Mgr Ireland. — Influence du P. Hecker et des autres phalanstériens. — Influence des protestants convertis entrés dans le clergé. — Prêtres et évêques livrés à l'action sociale. — Enseignement du dogme négligé. — Tolérance pour les idées et coopération des catholiques et des protestants dans les œuvres. — Imitation des Institutionalistes. — Coopération au culte. — Paroles du concile de Baltimore. — Lettre de Léon XIII au cardinal Gibbons . . . . 422

## CHAPITRE L. — LA RELIGION DE L'AVENIR.

Une religion rationnelle et laïque. — La religion du XX<sup>e</sup> siècle. — Description de cette religion par un rabbin juif. — C'est un judaïsme



moderne, où la croyance même à l'existence de DIEU ne sera point indispensable. — Elle ne sera pas plus un culte qu'une doctrine. — Ce sera une religion d'action sociale. — Prêtres catholiques entrant en rapport avec ceux qui veulent préparer « l'union des chrétiens des diverses églises ». — Fondation d'une « Union pour l'action religieuse et morale » . . . . . 432

#### CHAPITRE LI. — L'HISTOIRE DES RELIGIONS. — LE LOISYISME.

Il ne suffit point de taire le dogme, il faut l'attaquer directement. — L'indifférence religieuse propagée par les congrès des religions. — Par les chaires d'histoire des religions. — Ces chaires fondées partout en même temps. — Le musée des religions. — Catholiques et ecclésiastiques qui livrent des armes à l'ennemi. — L'œuvre de M. Loisy. — Rien de plus radical n'a été imaginé pour détruire tout l'édifice de la doctrine et de l'institution chrétienne. — Les ravages qu'elle fait . . . . . 441

#### CHAPITRE LII. — LE CLERGÉ ET LES ŒUVRES HUMANITAIRES.

Conclusion de ce qui précède : Il existe en projet et en voie de formation une religion nouvelle. — Elle compte sur la France pour se propager. — Attitude des abbés démocrates lors de la condamnation de l'américanisme. Ils veulent garder « les méthodes américaines ». — Gagner les âmes par les œuvres économiques. — Illusion que dissipe l'expérience du XVIII<sup>e</sup> siècle. — L'exemple des Apôtres présenté par Léon XIII. — Mot d'ordre : « Les Eglises existantes doivent rester le cadre où se développera la religion de l'avenir ». Tout homme que l'esprit inspire doit être dans son Eglise un ferment d'évolution . . . . . 456

### TROISIÈME SUBDIVISION

#### CONSTRUCTION SATANIQUE

#### CHAPITRE LIII. — LES KABBALISTES.

La religion humanitaire impossible en elle-même est un acheminement à autre chose. — Satan a toujours brigué l'adoration des hommes. — Les Juifs et la Kabbale ou le culte des Esprits déçus. — La Kabbale dans la Franc-Maçonnerie. — Le culte de Satan en exercice. — Les Francs-Maçons veulent s'emparer de nos églises pour l'y pratiquer publiquement . . . . . 463

#### CHAPITRE LIV. — LE CULTE DE SATAN AU GRAND JOUR.

L'Être suprême pour les Francs-Maçons c'est Satan. — Efforts pour faire disparaître le nom de DIEU et glorifier Satan. — Proudhon, Michelet. — Baptêmes et enterrements maçonniques. — Paroles de la « Tribune pédagogique ». — En Italie : Satan sur le théâtre. — Hymnes. — Bannières et statues portées publiquement. — Un temple satanique au palais Borghèse. — Satan acclamé chez nous. — Cette invasion de satanisme nous vient des Juifs talmudiques . . . 469

CHAPITRE LV. — LE SPIRITISME.

Le spiritisme dans l'antiquité. — Esprits évoqués : Récit de M. Willy-Reichel. — Le spiritisme est un système de relations extranaturelles des hommes avec les purs esprits. — Réalité de ces relations. — Origines du spiritisme. — La famille Fox. — Extension du spiritisme. — Ce qui attire dans le spiritisme. — Ce que les esprits disent. — Le culte des esprits. — Diverses classes de spirites. — Christian-science. — Son programme . . . . . 478

CHAPITRE LVI. — ÉTAT ACTUEL DU SPIRITISME.

Ses Congrès internationaux. — Le Congrès de 1900. — Discours du président. — Rapports des délégués des divers pays . . . . . 490

CHAPITRE LVII. — LE SPIRITISME EN FRANCE.

Allan Kardec. — La révélation de sa mission. — Le livre des Esprits. — Le spiritisme en France à sa mort. — Ses organes. — Sociétés spirites. — Institut des phénomènes psychiques. — Projet d'introduire l'enseignement du spiritisme dans les lycées. . . . . 495

CHAPITRE LVIII. — OU LE SPIRITISME NOUS MÈNE.

Direction scientifique. — Direction religieuse. — Le spiritisme devant la science. — Le spiritisme religieux tend à fonder une religion nouvelle sur les ruines du catholicisme. — La princesse Mary Karadja ; ses ouvrages. — Déclarations diverses annonçant le règne de Satan. — Exhortations de Barruel . . . . . 499

APPENDICE

DOCUMENTS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

I. — CONDAMNATIONS PORTÉES CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE. . . . . 507

II. — DOCUMENTS RELATIFS A L'ILLUMINISME. . . . . 510

    I. — L'Illuminisme devant les tribunaux. . . . . 510

        I. — Déposition juridique du professeur Renner sur les Illuminés. 510

        II. — Déposition juridique de M. Cosandey, le 3 avril 1785 . . . 516

        III. — Déposition juridique faite en commun par le conseiller aulique Utschneider, le prêtre Cosandey, et l'académicien Grünberger, le 9 septembre 1785. . . . . 518

    II. — Doctrine de l'Illuminisme . . . . . 520

        I. — La doctrine enseignée aux Mages. . . . . 520

        II. — Doctrine enseignée à l'Homme-Roi. . . . . 521

    III. — Inquisition sur les candidats à l'Illuminisme. . . . . 523

        Interrogatoire du Novice admis à la dernière épreuve . . . 526

    IV. — Constitution et Gouvernement de la société dite des Illuminés. 529

        A. — Plan du Gouvernement général de l'Ordre. . . . . 529

B. — Régents . . . . .	532
C. — Préfets ou Supérieurs locaux. . . . .	538
D. — Provinciaux . . . . .	544
E. — Directeur national . . . . .	548
F. — Le Général de l'illuminisme . . . . .	550
G. — Chaîne de communications . . . . .	552
v. — Note sur les progrès de la Secte trouvée dans les papiers de Caton Zwack, écrite de sa main et insérée dans le premier volume des « Écrits originaux » . . . . .	554
VI. — Instructions données aux Chevaliers Écossais de l'illuminisme (classe intermédiaire) pour exercer leur influence dans les loges maçonniques. Ces instructions montrent comment les arrière-loges dirigent les loges . . . . .	557
III. — DOCUMENTS RELATIFS A LA RÉVOLUTION . . . . .	560
1. — Livres décrivant d'avance la Révolution . . . . .	560
II. — Extrait de l'adresse de Babœuf au peuple Français . . . . .	565
III. — Article publié par André Chénier en 1792, sous ce titre : la situation . . . . .	566
IV. — DOCUMENTS CONCERNANT LA HAUTE-VENTE . . . . .	569
I. — Lettre du cardinal Consalvi au prince de Metternich, en date du 4 janvier 1818 . . . . .	569
II. — Instruction secrète permanente, donnée aux membres de la Haute-Vente . . . . .	571
III. — Fragment d'une lettre qui ne porte pour signature qu'une équerre, mais qui, rapprochée de quelques autres écritures de la même main, semble bien émaner du comité directeur et avoir une autorité spéciale. Elle est du 20 octobre 1821. . . . .	578
IV. — Lettre du Juif désigné dans la Secte sous le nom de Piccolo- Tigre. Elle donne des instructions aux membres de la Vente de Carbonari que Piccolo-Tigre avait formée à Turin, sur les moyens à prendre pour racoler des francs-maçons. Elle est datée du 18 janvier 1822. . . . .	579
v. — Lettre de Nubius, le chef de la Haute-Vente, à Volpe, datée du 3 avril 1824 . . . . .	583
VI. — Lettre de Nubius à Vindice, après l'exécution de Tharghini et de Montanari, le 23 novembre 1825. . . . .	584
VII. — Lettre de Félice, écrite d'Ancône, le 11 juin 1829, après la pu- blication de l'Encyclique de Pie VIII, en date du 24 mai 1829. La Haute-Vente, en la lisant, s'était crue trahie. . . . .	590
VIII. — Lettre de Nubius à Vindice après les insurrections de février 1831 et de janvier 1832 . . . . .	592
IX. — Lettre de Malegari adressée de Londres au docteur Breidens- tein, en 1835. . . . .	595
X. — Lettre de Nubius à Beppo, en date du 7 avril 1836. . . . .	596
XI. — Lettre de Vindice, écrite de Castellamare, à Nubius, le 9 août 1838. Il y développe la théorie de la Haute-Vente. . . . .	597
XII. — Idée soumise à la Haute-Vente par trois de ses membres, le 23 février 1839 . . . . .	599

XIII. — Lettre de Gaetano à Nubius, en date du 23 janvier 1844 . . .	602
XIV. — Lettre de Beppo écrite de Livourne à Nubius et datée du 2 novembre 1844 . . . . .	605
XV. — Lettre du cardinal Bernetti à l'un de ses amis, datée du 4 août 1845. . . . .	607
XVI. — Lettre adressée de Livourne à Nubius par le Petit-Tigre, qui ignore encore la retraite forcée de son chef. 5 janvier 1846. . . . .	608
XVII. — Lettre d'un agent des Sociétés secrètes, en 1845. . . . .	610
V. — QUELQUES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS A LA FRANC-MAÇONNERIE. . . . .	613
I. — Lettre pastorale de Mgr Rendu. . . . .	613
II. — L'anticoncile de Naples . . . . .	615
III. — Concile du Judaïsme. . . . .	617
VI. — DOCUMENTS CONCERNANT LES JUIFS. . . . .	619
I. — Lettre de Simonini à Barruel. . . . .	619
II. — La loi des Juifs depuis la dispersion. . . . .	625
III. — Paroles de Lord Beaconsfield. . . . .	628
IV. — Discours-programme d'un Rabbin . . . . .	631
V. — Paroles de M. Houston-Steward-Chamberlain . . . . .	640
VI. — Le système juif. . . . .	642
VII. — Prévisions d'un économiste . . . . .	643
VIII. — La population juive. . . . .	645
IX. — La conduite de l'Église à l'égard des Juifs. . . . .	650
X. — Émancipation des Juifs . . . . .	654
XI. — L'entrée des Juifs dans l'Église est-elle prochaine. . . . .	656
XII. — La question juive au Concile du Vatican, . . . . .	659



---

IMP. DESCLÉE, DE BROUWER ET C<sup>ie</sup>, LILLE. — 583.

---















UNIVERSITY OF MINNESOTA

wils v.1  
300.1 D375

Henri, Delassus.

Le probl eme de l'heure pr esente : anta



3 1951 002 016 180 X



Minnesota Library Access Center

9 ZA B02 D06 S08 TN I